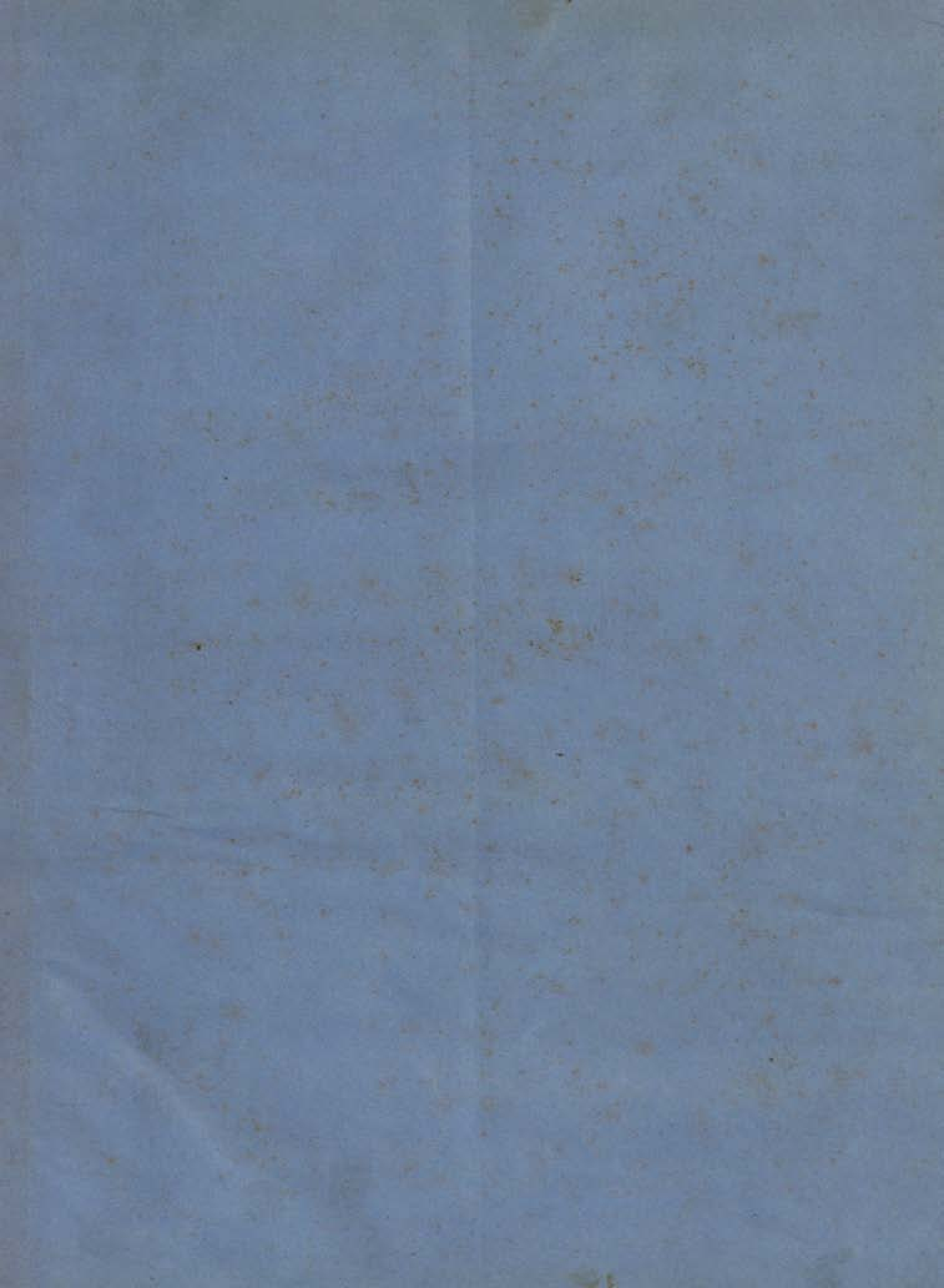
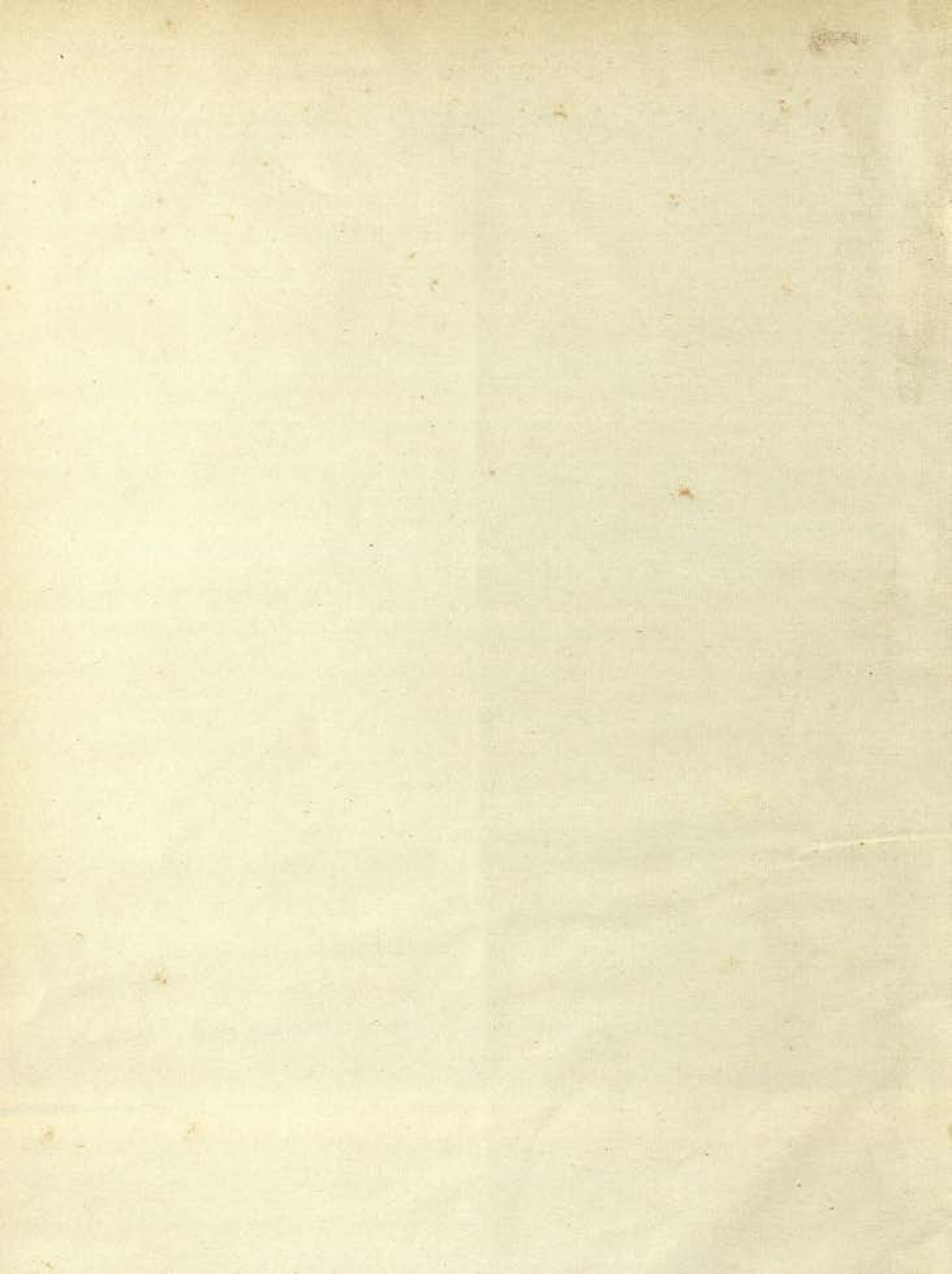




SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL ET D'ARCHÉOLOGIE

Table des Matieres des Tomes 9–20 } Seperā bou

SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL ET D'ARCHÉOLOGIE

publiée sous le patronage
du Haut-Commissaire de la République française en Syrie
et de l'Institut français de Damas

TOME XX

Avec de nombreuses figures et 47 planches hors texte.

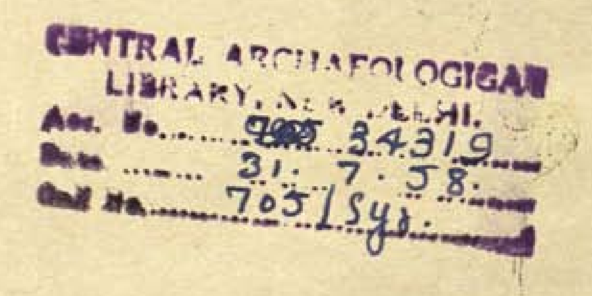




PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
12, RUE VAVIN (VI)

1939

La direction de la Revue *Syria* est assurée par MM. René Dussaud, membre de l'Institut, Conservateur honoraire des Musées Nationaux, et Henri Seyrig, correspondant de l'Institut, directeur du Service des Antiquités de Syrie et de l'Institut français de Damas,



LES FOUILLES DE MARI

CINQUIÈME CAMPAGNE (AUTOMNE 1937)

PAR

ANDRÉ PARROT

Par suite de circonstances diverses, l'année 1937 aura vu deux campagnes de fouilles sur le site de Mari : la quatrième dont il a été précédemment rendu compte ici [1], et la cinquième qui, commencée au début d'octobre, se termina dans les derniers jours de décembre 1937 et dont nous nous proposons d'apporter maintenant l'essentiel des résultats. Cette dernière saison fut un peu plus courte que de coutume, car nous avions subi le contre-coup de la baisse du franc, ce qui nous avait contraint à réviser tous nos marchés et en particulier les salaires des ouvriers du chantier qu'il avait fallu augmenter très sensiblement. A cette première difficulté s'en était ajoutée une autre, inattendue : le développement intensif pris, en cette année 1937, par les cultures sur les bords de l'Euphrate, suite de l'irrigation multipliée grâce à l'installation sur les rives du fleuve de puissantes pompes à vapeur, détrônant instantanément les aménagements millénaires (norias, shadoufs, nasbehs), nous faisait une concurrence totalement inconnue précédemment, en procurant du travail à des centaines d'hommes occupés à creuser les canaux indispensables, nécessités par l'afflux immédiat de l'eau à diriger vers l'intérieur des terres. C'est ainsi que notre mission subissait dès l'entrée de cette cinquième campagne, le double contre-coup de la variation monétaire et du développement du machinisme. Cela compliqua singulièrement la marche du travail et raccourcit automatiquement la durée du séjour.

L'expédition [2] était composée, comme précédemment, de trois architectes, MM. Cans, Duru, Lauffray, de deux chefs de chantier, MM. Tellier et Matta, mais elle bénéficiait en outre de la présence de M. Georges Dossin. Ce dernier

[1] *Syria*, XIX, pp. 1-29.

[2] Notre expédition était, comme précédemment, subventionnée par le Conseil des Musées nationaux et par le Ministère de l'Éducation nationale.

avait pu se joindre à nous grâce à une subvention accordée par le Gouvernement belge (Ministère de l'Instruction publique), le Fonds national de la recherche scientifique et le Patrimoine de l'Université de Liége. Le séjour à Mari de M. Dossin qui mène avec le succès que l'on sait le déchiffrement des archives du Palais [1], fut pour moi d'un intérêt hors de pair, le savant assyriologue belge m'apportant immédiatement la traduction des documents épigraphiques sortis de terre, ce qui me fut souvent des plus précieux quand il s'agissait de dater des niveaux parfois complexes. Devant rentrer en France pour donner différents cours, je priais M. Dossin de surveiller la fin des travaux, ce qu'il fit du 27 novembre au 11 décembre, le chantier étant alors fermé et une douzaine de jours restant comme d'habitude consacrés au nettoyage des secteurs de fouilles, à la mise au net des plans, à la constitution du dossier photographique dont était responsable M. Cans et à l'emballage des antiquités découvertes.

En cette cinquième campagne (fig. 1), les appuis extérieurs ne nous ont pas manqué, tant à Beyrouth qu'aux Territoires de l'Euphrate. M. Seyrig, directeur du Service des Antiquités, nous simplifia toutes les formalités administratives et le général Huntziger, commandant supérieur des Troupes du Levant, nous accorda une fois encore les multiples autorisations qui facilitent singulièrement notre séjour et notre travail dans une région éloignée des centres de ravitaillement. A Abou-Kémal, nos rapports furent excellents avec les autorités locales, le caïmakam et le lieutenant Tchitchakly, alors commandant d'armes, en l'absence du lieutenant Schneider, des Services spéciaux.

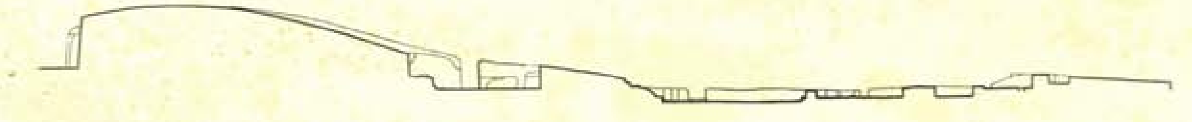
Ce que nous avons dit plus haut expliquera qu'au lieu d'avoir mené la fouille sur trois chantiers [2], nous ne l'ayons poursuivie que sur deux, pour mieux coordonner nos efforts et éviter la dispersion d'équipes fréquemment remaniées. Le travail qui pour nous représentait les plus grandes difficultés était évidemment celui qui nous fixait aux abords de la ziggurat que nous avions repérée au cours de la précédente saison [3], parce que plusieurs niveaux de construction apparaissaient superposés. Nous en avons dès maintenant

[1] G. Dossin, *Les archives épistolaires du Palais de Mari*, *Syria*, XIX, pp. 105-126; *Benjaminites dans les textes de Mari*, dans *Mélanges Syriens*, II, Geuthner, 1939.

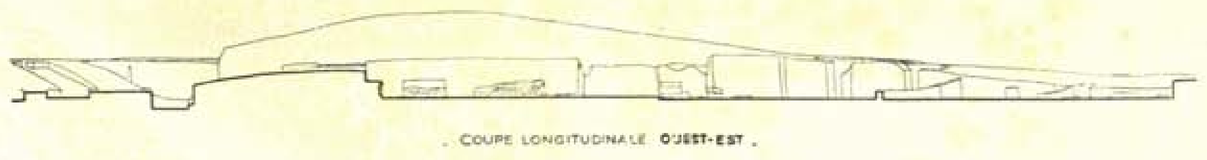
[2] Ainsi, au cours de la quatrième campagne: temple d'Ishtar, palais, ziggurat.

[3] *Syria*, XIX, p. 21 et suiv.

LA ZIQQURAT DE MARI



. COUPE TRANSVERSALE NORD-SUD .



. COUPE LONGITUDINALE OUEST-EST .

MARI décembre 1937

J. LAUFFRAY arch. dpl. g.

ZIQQURAT DE MARI



reconnu au moins sept. En surface, des tombes appartenant à l'installation la plus récente, vraisemblablement parthe-sassanide [1]. Puis, d'autres tombes, bien caractéristiques de l'époque assyrienne et groupées systématiquement

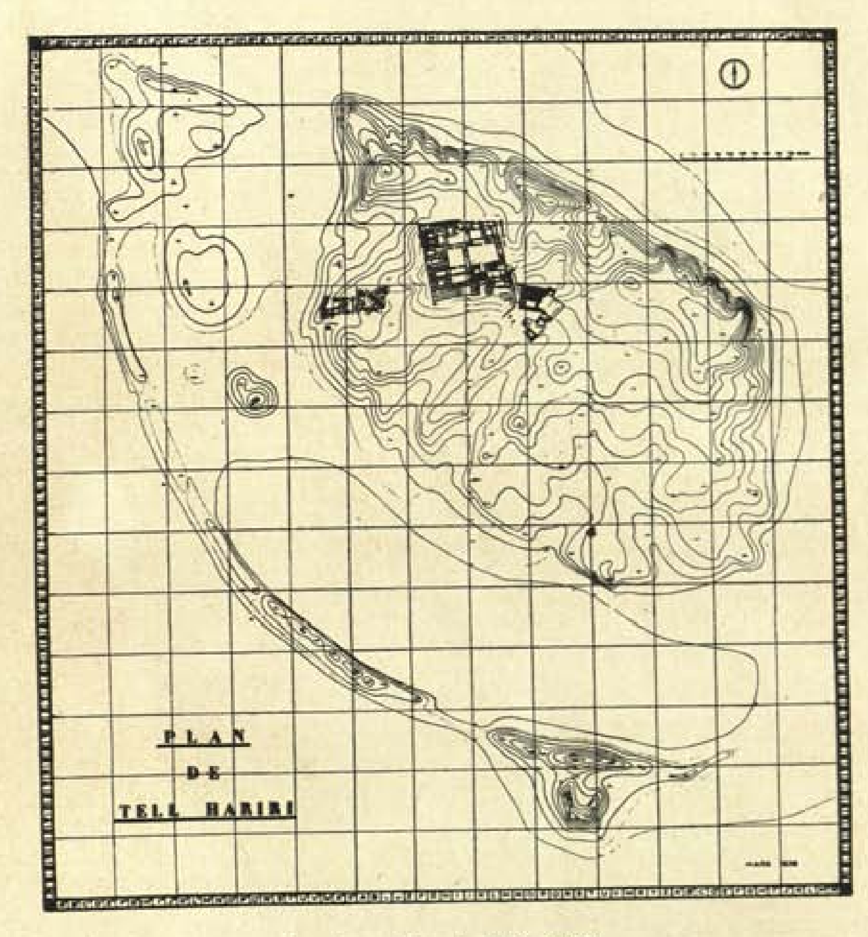


Fig. 1. — Site de Mari (1938).

sur la pente Nord de la ziggurat [2]. Ensuite une période assez misérable, semblant devoir être attribuée à la dynastie des roitelets de Ḫana, qui durent contrôler tant bien que mal la ville de Mari, après sa ruine sous les coups de Hammurabi. Cette période [3] déterminée par des tablettes (l'une porte le nom d'Isharlim, roi de Ḫana) (1), a suivi d'assez près celles contemporaines de Zimrilim [4 et 5], qui eut sans doute à restaurer les temples de la ville

(1) Tablette trouvée le 28 octobre 1937 et lue à Mari, par M. Dossin.

comme il avait dû restaurer le Palais [1], après la première défaite de Mari (an 33 de Hammurabi). Mais Zimrilim n'est pas le créateur de ces édifices monumentaux et il est remarquable de retrouver à Mari, précédant la période de Larsa [6] la trace du zèle constructeur des grands rois de la IIIe dynastie d'Ur [2], dont Idi-ilum, Puzur-Ishtar, Tura-Dagan étaient sans doute les shakkanak, de plus en plus émancipés. En effet, aux abords immédiats de la ziggurat, de nombreuses tablettes sont attribuées sans hésitation, par M. Dossin, à cause de leur graphie, à l'époque d'Ur III. L'une d'elles, mentionne entre autres temples à Mari, les sanctuaires de Nin-égal, Ninḫursag et Dagan. Ce niveau [7] n'est pas encore le plus ancien en cet endroit et quelques rapides sondages nous ont permis d'atteindre une installation présargonique [8] et à en juger d'après les fragments de sculptures recueillis, à destination cultuelle [3]. La permanence des sanctuaires au même emplacement, à la suite des siècles, se vérifie donc à Mari, comme ailleurs, mais l'on doit souligner aussi dès maintenant, le rayonnement de la puissance d'Ur, qui allait de pair avec l'expansion de son culte. Sur la route que leur frayaient les soldats, les prêtres suivaient de près les commerçants quand ils ne les précédaient pas.

LA ZIGGURAT

Le déblaiement des abords immédiats de la ziggurat nous a permis de délimiter complètement la colline sacrée (pl. I et II). Celle-ci, de quelque 40 mètres de côté, construite entièrement en briques crues, a considérablement souffert de l'érosion qui a nivelé les pentes et rogné sa hauteur. Aujourd'hui, le point culminant n'est plus qu'à 14 m. 55 au-dessus du niveau de la plaine, mais nous avons précédemment rappelé [4] que la ziggurat d'Anu à Uruk n'a que 12 mètres de haut. La ziggurat de Mari tient donc son rang parmi les petites ziggurat. Elle a ses angles à peu près orientés; sa moitié méridionale est creusée du sanctuaire aux lions [5] qui ouvre sur une grande esplanade (pl. IV, 2) que

[1] *Syria*, XIX, p. 14 et fig. 9.

[2] Dungi, roi d'Ur, aurait restauré les temples de Maer (où nous voyons Mari), en même temps que ceux d'Uruk, de Lagash, de Nippur et d'Adab, C. L. Woolley, *Les Sumériens*, p. 142.

[3] Fragments d'ex-voto, analogues en tous points à ceux du temple d'Ishtar.

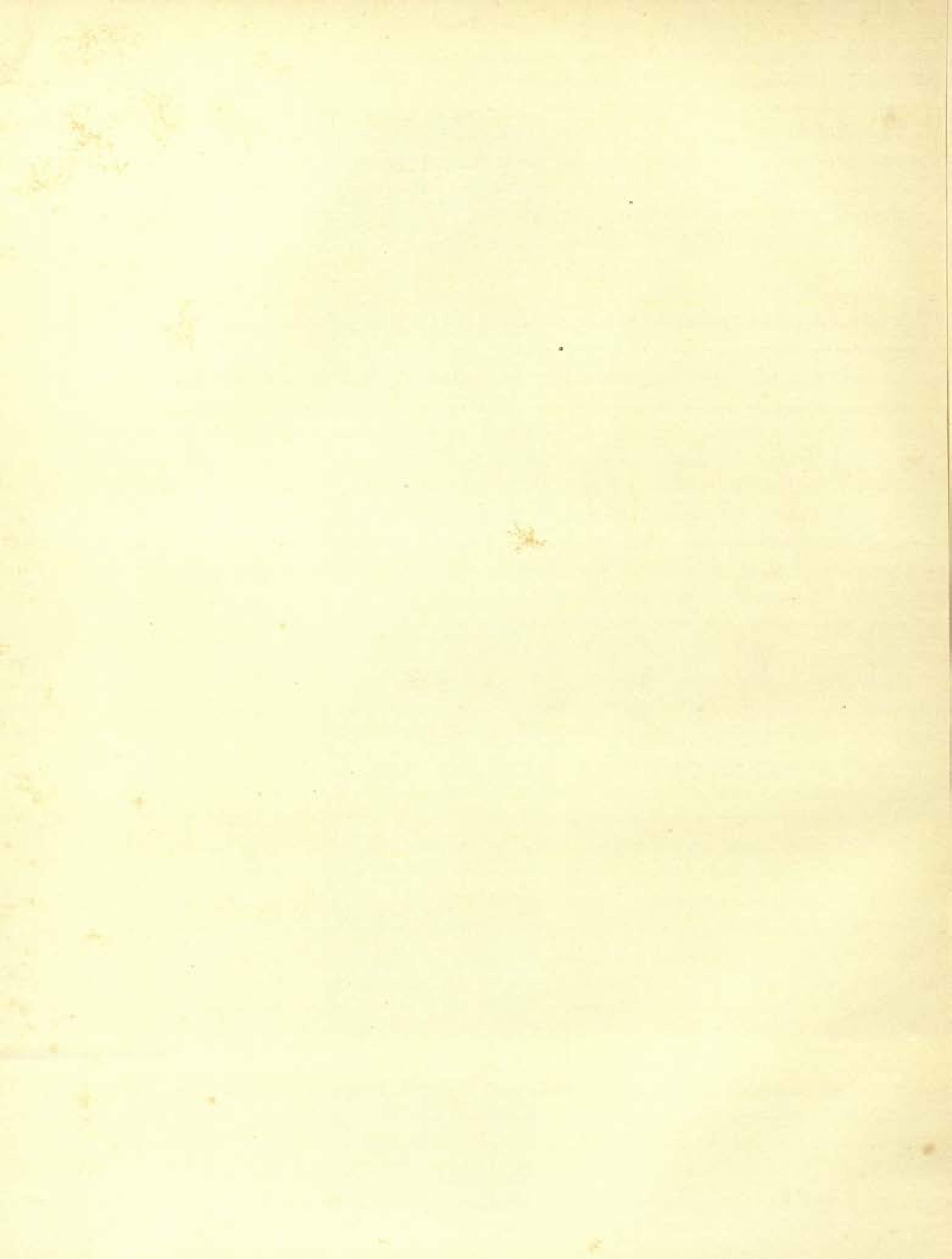
[4] *Syria*, XIX, p. 21.

[5] En réalité, la ziggurat s'est adossée au



Vue générale de la Ziggurat.

MARI.

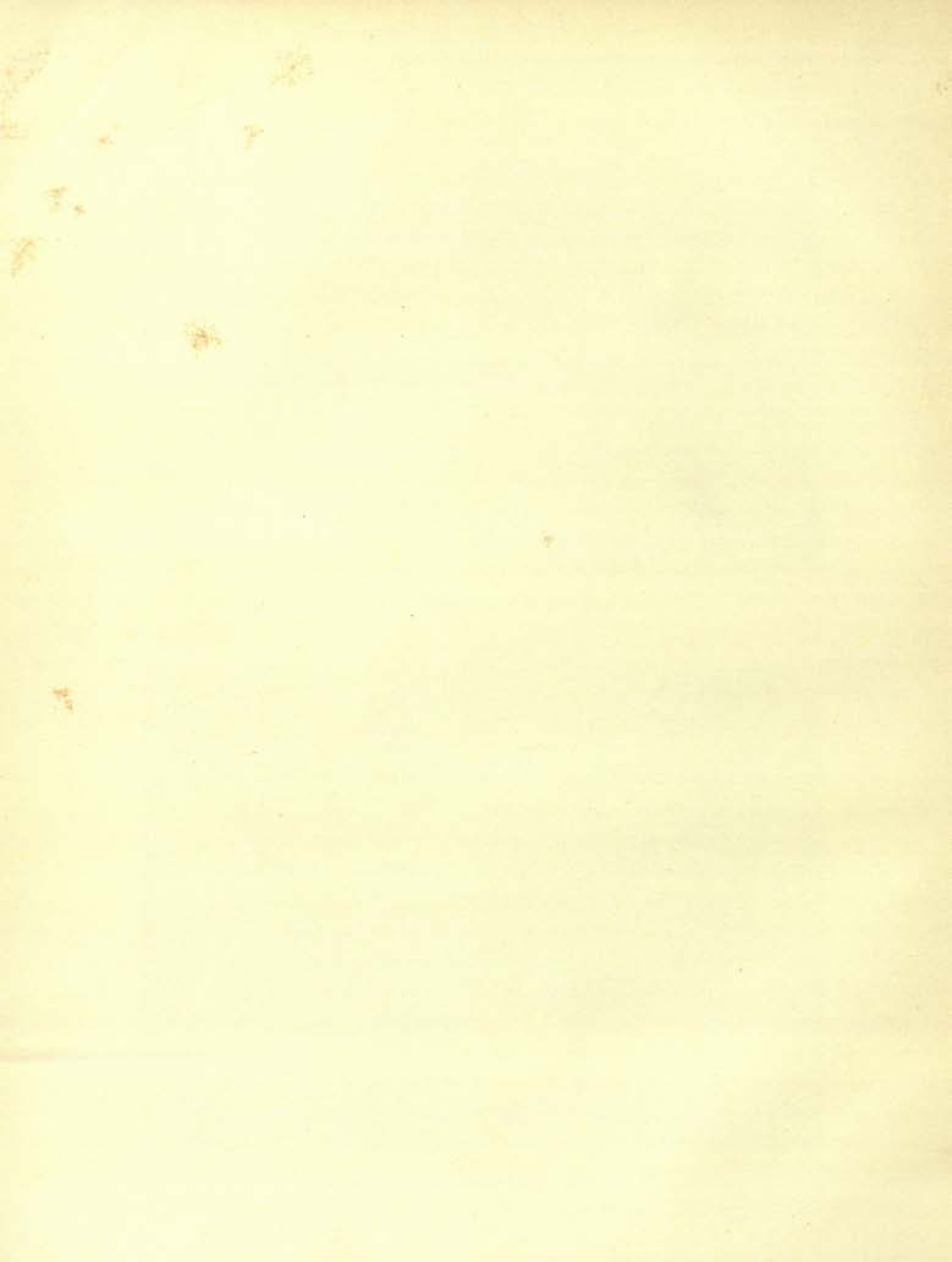




1. Bases de l'esplanade de la Ziggurat (dans le fond).



2. Bloc à cupule (esplanade de la Ziggurat).



nous avons dégagée au cours de la dernière saison et qui semble avoir été prévue pour un complexe orienté tout autrement. Il est pourtant certain qu'elle fut utilisée au moment même où le sanctuaire aux lions était en activité. On croit d'ailleurs reconnaître dans cette esplanade, deux zones bien distinctes qui semblent avoir été réservées, l'une aux fidèles, l'autre au clergé. Celui-ci, officiant plus spécialement dans la zone proche de l'entrée du temple (pl. IV, 2), ceux-là, admis avec leurs offrandes ou leurs *ex-voto* dans la partie la plus éloignée du sanctuaire (pl. III, 1).

Ces deux zones étaient séparées, à la fin du règne de Zimrilim tout au moins, par un étroit muret en briques crues, composé de deux éléments, l'un courbe, l'autre rectiligne, tendant l'un vers l'autre, mais sans se rejoindre, ce qui ménageait un passage (pl. I). Cette barrière peu résistante — une seule brique en épaisseur — n'avait vraisemblablement qu'une raison d'être : masquer aux regards les cérémonies qui se déroulaient aux abords immédiats du sanctuaire. Ceux-ci étaient dotés d'installations rituelles et sacrificielles, qui se trouvèrent complétées ou remplacées par d'autres, à la suite des ans [1]. Toute l'esplanade présente, en effet, les traces de deux etats superposés, où plutôt que des *niveaux*, nous aimons mieux reconnaître des etats, entendant par là les travaux successifs que l'on exécute dans un même monument, pour le tenir en ordre et en bonne présentation. Or, ces remaniements ont tout au moins toujours prévu l'aménagement de tables sacrificielles (pl. IV, 2), en pierre, de tables d'exposition en dalles de pierre et en briques et de grands blocs creusés de cupules (pl. III, 2), disposées au pied d'*asherot*, que l'on peut supposer, d'après les trous d'encastrement contenant encore des restes de bois décompos'. Qu'il y ait eu en cet emplacement des offrandes sacrificielles, c'est ce qui apparaît certain, avec la découverte sur une des tables, d'une cuve en céramique, absolument pleine d'ossements d'animaux et décorée extérieurement d'un serpent enroulé sur lui-même.

Cette zone particulièrement sacrée était en outre protégée par la garde symbolique d'animaux menaçants. L'an dernier nous avions retrouve deux

temple aux lions (observations faites à la 6e campagne, déc. 1938).

[1] Notre planche IX (*Syria*, XIX, p. 22), montre les installations supérieures, donc du dernier état.

de ces bêtes, disposées à l'intérieur du temple et protégeant l'entrée [1]. Au cours de cette campagne nous n'avons plus eu la même chance, devant nous contenter de ramasser sur toute l'étendue de l'esplanade, mais spécialement le long de la base Est de la ziggurat (pl. IV, 1) et surtout dans une petite salle encore bien énigmatique, adossée à l'angle Nord-Est de la ziggurat, quelque soixante-dix yeux de pierre, de modules très divers et souvent encore munis de leur enveloppe de bronze (fig. 2). En les ajoutant aux yeux similaires recueillis précédemment, dès le premier sondage fait à tell Hariri, en décembre 1933 [2],

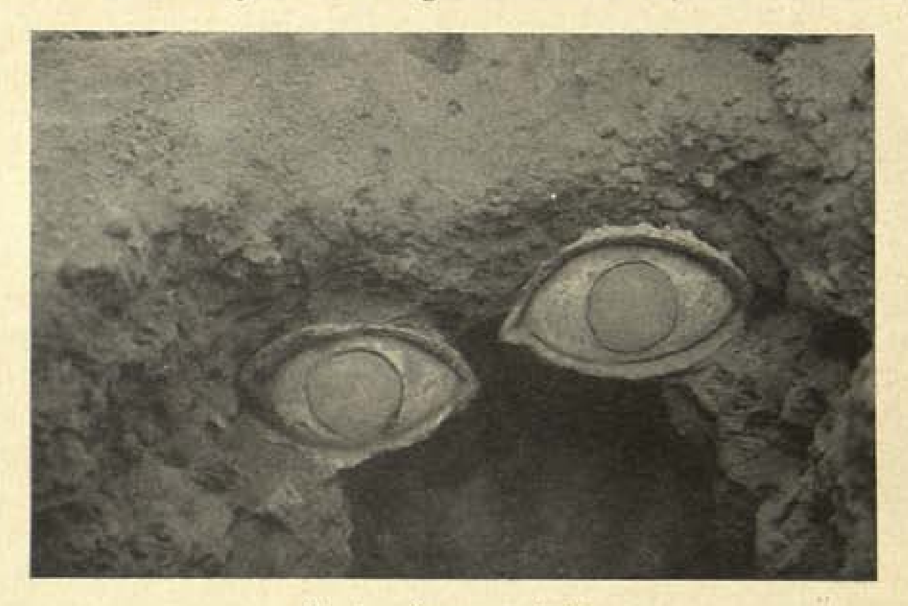


Fig. 2. — Deux yeux, *in situ*.

on arrive à cette conclusion si l'on admet, ce qui semble logique, que ces yeux appartenaient à des animaux similaires à ceux que la fouille a retrouvés, que le temple et l'esplanade étaient placés sous la protection vigilante de quelque quarante lions de bronze. Leur disparition s'expliquerait facilement, croyons-nous, par le pillage qui accompagna la ruine de Mari. Le bronze constituant un butin précieux, il était tout indiqué de dépouiller les animaux de bois de leur revêtement de métal. Par contre les yeux de pierre ne présentaient aucun intérêt et les soldats de Hammurabi les abandonnèrent sur le terrain. Sans doute ne sont-ils pas non plus pour nous d'objets de bien grande

[1] *Syria*, XIX, pl. X et p. 25.

[2] *Syria*, XVI, p. 5.

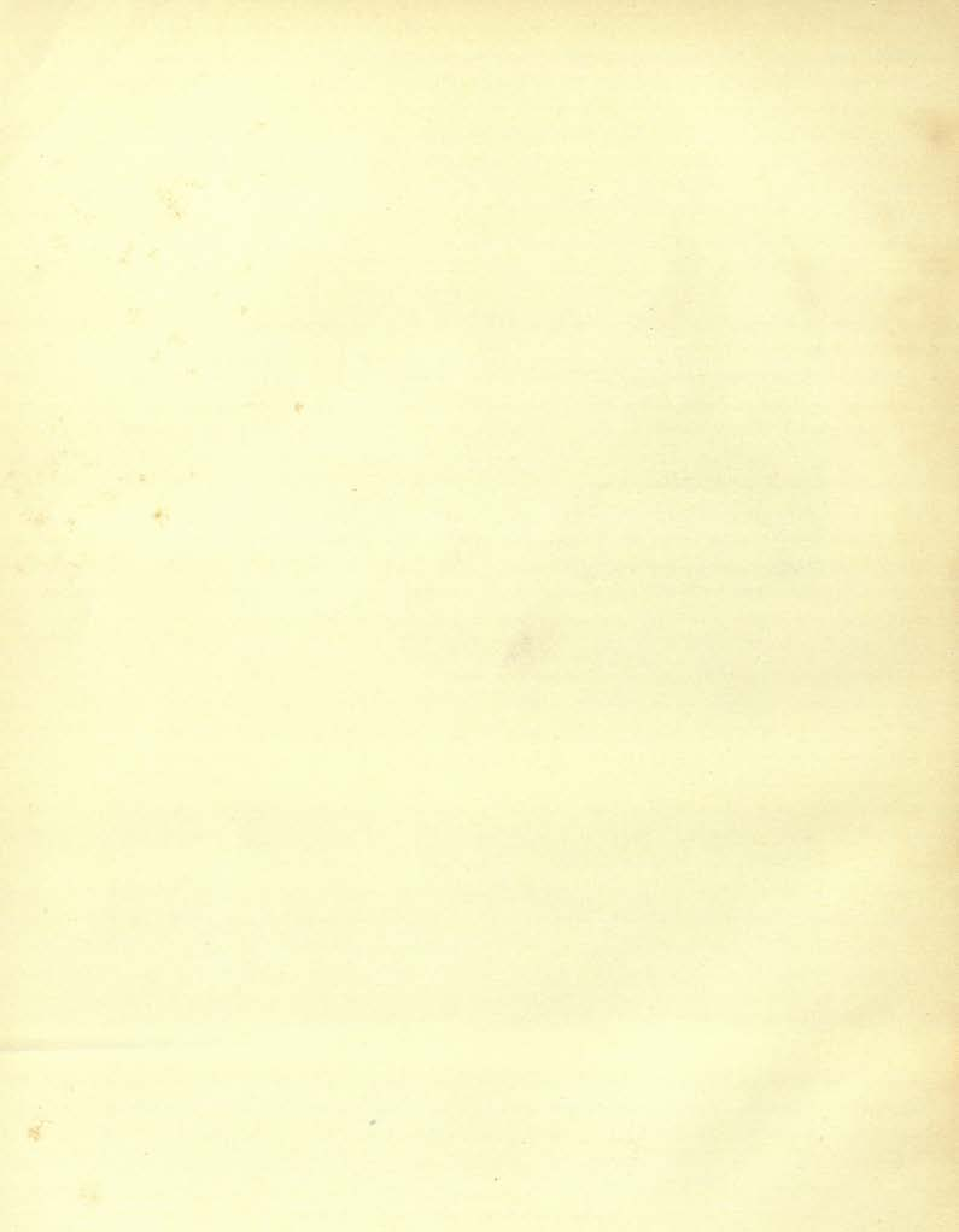


1. Fouille sur l'esplanade de la Ziggurat (nord-est).



2. Esplanade de la Ziggurat (ouest) et entrée du temple.

MARI.



valeur (fig. 3), mais leur importance réside en ceci que nous pouvons, grâce à ces épaves, dénombrer très exactement, cette garde symbolique et aussi ornementale.

La partie orientale de l'esplanade, que nous croyons attribuée plus spécialement aux fidèles, n'en était pas négligée pour autant. Sous un long et étroit portique limité à l'Est par un long mur sans ouvertures et prenant jour sur l'esplanade dans l'intervalle de cinq piliers en briques crues, une dizaine de bases en pierre (pl. III, 1) étaient disposées, retrouvées non toujours *in situ*,

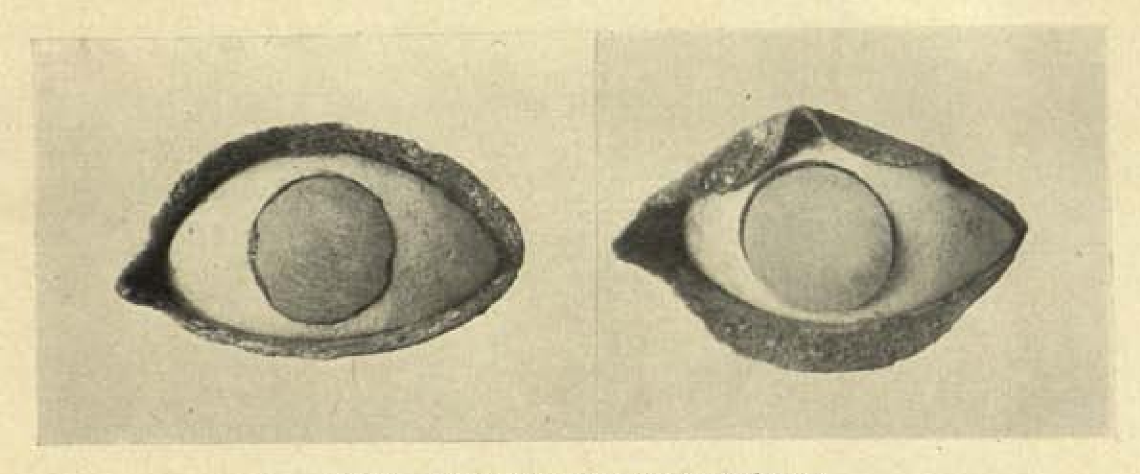


Fig. 3. — Deux yeux avec leur monture en bronze.

mais très certainement en relation avec de nouvelles installations rituelles. Deux de ces bases sont creusées (pl. V, 1), ce qui leur donne au premier abord l'aspect de cuves, mais après examen, on peut se demander si cette cavité ne servait pas d'encastrement à une *masséba*. En effet, nous avons ramassé en grande quantité, tout alentour, les morceaux d'un gigantesque bloc de pierre basaltique, qui fut travaille et même poli, mais où l'on ne retrouve jamais trace de sculpture figurée. Asherots, massebots, ces deux éléments du culte sémitique, semblent donc attestés sur l'esplanade de la ziggurat de Mari.

Si la plupart des autres bases suggèrent plutôt l'idée d'un support, si l'une d'elles avec une double mortaise apparaît bien avoir été solidaire ou d'une stèle ou d'une monumentale statue, une autre est, chose exceptionnelle, décorée sur ses quatre faces d'un thème qu'il importe de relever attentivement : entre deux zones d'imbrications superposées sur quatre rangs et symbolisant

la montagne, un palmier est planté (pl. V, 2). Or ce thème de la montagne, en rapport ou non avec la ziggurat toute proche, est répété ou plus exactement était répété avec une insistance évidente en cet endroit. Car ainsi s'expliquent tous ces éléments en forme d'écaille ou d'écusson, fragments de grandes compositions jusqu'ici jamais retrouvées et taillés, à des modules divers, dans la pierre, le bitume, la fritte ou la coquille. Rappelons que la statue Cabane [1] représente précisément Shamash sortant de la montagne et qu'elle fut recueillie non loin de là. Rapprochons aussi de cette grande sculp-



Fig. 4. — Base de colonne en pierre. Esplanade de la ziggurat.

ture, un fragment de masse d'armes historiée, ramassée par nous, sur le même chantier et où l'on voit, parmi diverses divinités, dont une déesse au vase jaillissant, un dieu barbu, émergeant de la montagne et tenant un animal sur la poitrine.

L'esplanade ainsi délimitée, semble en partie solidaire d'un complexe architectural qui se développe au Sud-Ouest (pl. I), mais dont l'agencement, faute d'un dégagement assez étendu, n'apparaît pas encore très clairement, alors que les éléments actuellement dégagés, suggèrent des ensembles fort imposants.

[1] M. Thureau-Dangin a publié son inscription dans *RA*, XXXI, p. 144. Il publie cette sculpture dans les *Mélanges Syriens*, I, p. 157 et suiv. H. : 1 m. 09.



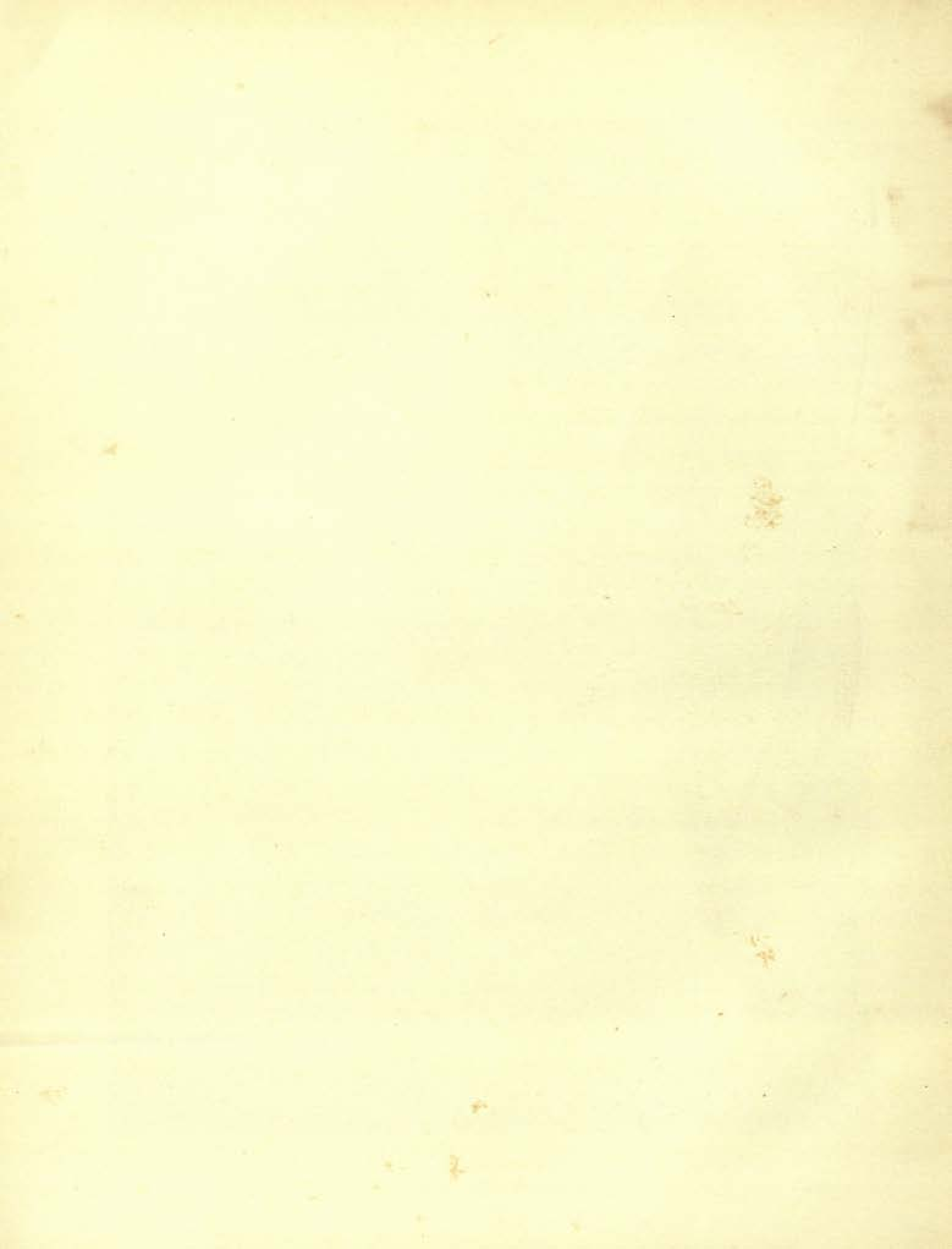
1. Détail d'une base, support de *masséba*.



2. Base aux imbrications et au palmier.

3. Relief de l'Atlante (1416).

MARI.



Ceux-ci présentent dès à présent, au moins trois états, assez proches sans doute dans le temps. Signalons tout au moins un élément précieux dans cette construction mésopotamienne du III^e^ millénaire, un portique avec deux colonnes d'angle (pl. VI, 1). Les fûts manquent, sans doute étaient-ils en bois, mais les bases circulaires, taillées dans de beaux blocs de pierre, sont l'une *in situ* (fig. 4), l'autre déplacée de très peu. Sir Leonard Woolley trouvant à Atchana un palais des XIV^e^-XV^e^ siècles av. J.-C., avec portique à deux colonnes (seules les bases avaient survécu), y voyait la liaison entre Crète et architecture assyrienne [1]. La construction de Mari, de six siècles antérieure, élargit à nouveau le problème [2].

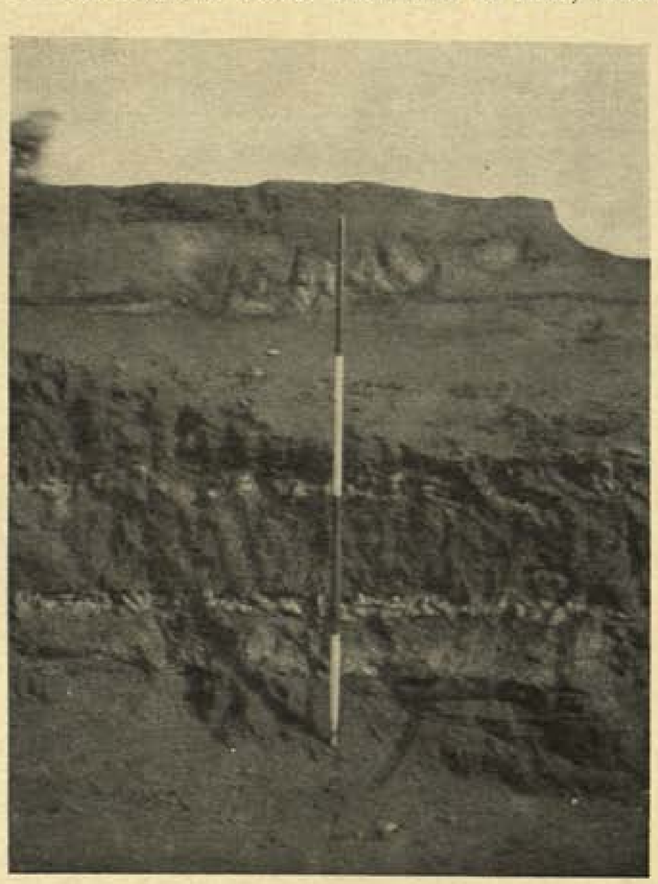


FIG. 5. — Lits de galets par zones superposées. Face nord de la ziggurat.

La face Nord de la ziggurat a été déblayée en totalité (longueur : 41 m.), mais ni assez profondément, ni avec assez de recul, pour qu'on puisse se rendre bien compte de son allure générale. De très importants travaux de terrassement, qui nous semblent très postérieurs, furent exécutés dans cette zone, où l'on trouve venant buter contre le massif de la colline sacrée, un

[1] *The Illustrated London News*, 9 octobre 1937, p. 604 et 17 septembre 1938, p. 503, fig. 4.

[2] Celui-ci, déjà posé par P. DEMARGNE, *Revue archéol.*, 1936, II, pp. 80-91 ; 1937, I, pp. 244-245, est repris par le même auteur avec des développements nouveaux dans une étude *Crète-Égypte-Asie*, extrait des *Annales de l'École des Hautes Études de Gand*, t. II, pp. 31-66.

énorme bourrage constitué par de la terre tassée que séparent deux lits de galets [1] (fig. 5). A l'angle Nord-Ouest de la ziggurat et à un niveau qui abandonna de nombreuses tablettes contemporaines de la III^{e} dynastie d'Ur, une installation rituelle apparut, avec banquettes, plate-forme bitumée et surélevée, ce qui lui donne l'allure d'un autel, le bitume suggérant des libations (fig. 6 et 7). A un niveau inférieur, une nouvelle installation, assez semblable s'étant révélée, on peut se demander si nous n'aurions pas en cet



Fig. 6. — Face nord de la ziggurat avec installation à libations.

endroit, des aménagements rituels utilisés successivement et caractérisant deux époques différentes, toutes deux en relation avec la construction de la ziggurat dont l'origine remonterait alors au-delà de l'époque de la III^{e} dynastie d'Ur.

Un point à signaler encore, pour en finir avec ce chantier, c'est que nous n'avons pas acquis de certitude quant aux moyens d'accès au sommet de la

[1] Ce procédé de construction rappelle très exactement ce que signale G. Dossin, à propos de l'enceinte assyrienne de Til-Barsip, Th. Dangin et Dunand, *Til-Barsip*, p. 127. Les lits de galets, assises de régularisation ou d'assèchement, sont très fréquents à Mari.

1. Bases de colonnes. Portique au sud de la Ziggurat.



2. Ateliers (216-217) de la zone sud du Palais.

MARI.



montagne sacrée. Peut-être y avait-il une rampe utilisant la toiture en terrasse de la « chambre aux yeux », adossée si etrangement à un angle de la ziggurat. Peut-être aussi utilisait-on un court escalier, qui nous apparut d'abord comme très postérieur et qui fut dégagé à l'angle Nord-Est de l'édifice. En tout cas, rien ne rappelle les majestueuses volées de marches d'Ur ou d'Uruk et jusqu'ici, aucune trace n'a été relevée au cours du déblaiement, qui permette de les supposer. Rien en tout cas n'a subsisté sur la face Nord où nous pen-



Fig. 7. — Installation à libations (détail).

sions devoir les retrouver. Tout au plus sont apparus les restes de pilastres d'épaulement, d'autant plus indiqués que la masse est entièrement faite de briques crues et que de ce côté, la paroi est quasi verticale en contraste saisissant avec la face Est où le fruit est très prononcé.

La plus belle pièce de la campagne [1], fut recueillie au pied d'une des bases du portique oriental de l'esplanade de la ziggurat et à moins de 10 centimètres d'une tranchée de sondage amorcée en décembre 1933, au cours de nos premiers travaux à Mari. Il s'agit d'une sculpture représentant un porteur

[1] Nous reprenons ici, sans grande modification, la description que nous en avons donnée dans les *Mélanges Syriens*, I, pp. 171-172.

de chevreau (1700). Taillée dans un gypse à grain fin, elle ne mesure que 0 m. 23, car elle est cassée au bas du buste. Le nez avait été mutilé dans l'antiquité, mais l'expression est restée vive de cet homme qui apporte dans ses bras l'offrande sacrificielle (pl. VII et fig. 8). Le personnage est barbu, coiffé du turban serré par un bandeau plat et étroit, marqué à droite de six stries obliques, qui laisse bien dégagés un front fortement bombé et une nuque rase. Les yeux en amande, sont très adroitement soulignés par des paupières en relief, nettement isolées des sourcils en légère saillie. L'intérieur de l'œil, bombé, a pu être recouvert de bitume, car il reste des traces de ce produit décoratif, sur la barbe par exemple. Les sourcils sont attachés à la racine du nez. Les oreilles sont bien détachées, l'hélix en légère saillie sur la ligne du bandeau du turban.



Fig. 8. — Porteur d'offrande.

Le visage est « mangé », ce qui arrive souvent à Mari [1], par une barbe bien fournie et adroitement disposée en quatre rangs de boucles ondulées. Elle est taillée en carré, distribuée en deux parts symétriques et verticales, très fournies en épaisseur. Elle laisse la bouche dégagée et la lèvre supérieure

[1] L'exemple le plus frappant est la tête de la statue dite de Puzur-Ishtar, Essad Nassouhi, *AfO*, III, pp. 109-111.





Porteur d'offrande (1700).

MARI.

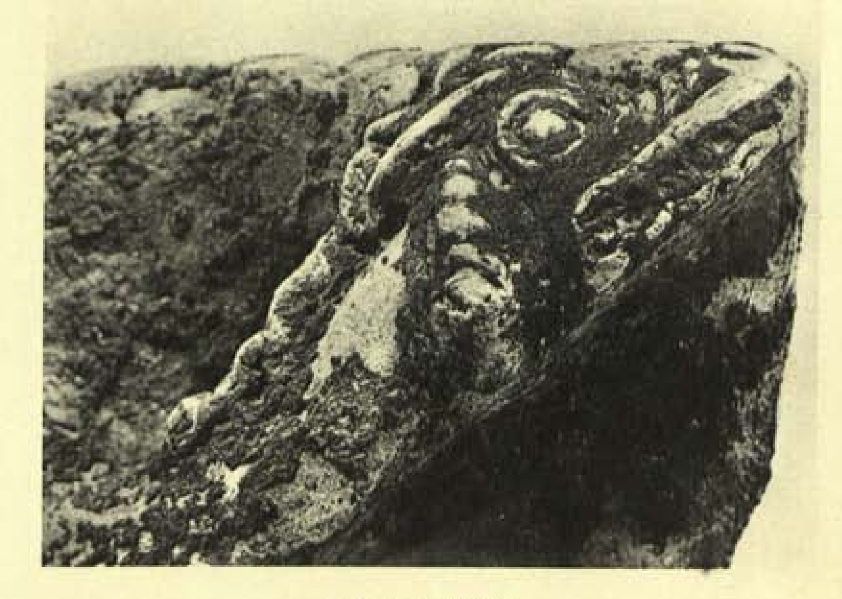




1. Tête de femme (1735). Albâtre.



2. Céramique (1727) avec serpent.



3. Tête du serpent.

MARI.



rase, ce qui rappelle la mode présargonique (Puzur-Ishtar, Ishtup-ilum [1] portent en effet la moustache) et ainsi qu'il arrive souvent à Mari, chez les adorants, les lèvres esquissent un léger sourire de contentement, sinon de béatitude [2].

L'homme est vêtu d'une tunique recouvrant les deux épaules, sur lesquelles elle forme une petite cape, bordée sur le cou par un galon bourrelé. Ce vêtement de type kaunakès, est traité de deux façons : le volant supérieur est représenté suivant le style classique des languettes à bout angulaire plus ou moins arrondi. Il chevauche sur un deuxième, fait lui, de longues mèches ondulées, groupées schématiquement deux par deux et imitant visiblement les longues mèches d'une peau d'animal. Le troisième volant conservé est dessiné de même. Des emmanchures, sortent les poignets et les mains, doigts démesurément allongés, sont plaquées sans élégance, sur l'animal du sacrifice. La bête, de profil à droite, à long pelage ondulé, cornes enroulées sur un visage très élimé, replie sa jambe gauche qui retombe par dessus le coude gauche du porteur. Les trois autres pieds ont été cassés aux chevilles, par la même mutilation qui brisa la statue à hauteur de la ceinture.

Trouvée non loin de la cuve remplie des ossements d'animaux réellement immolés, cette petite statue est d'un symbolisme évident, mais agissant. Elle doit perpétuer en cet endroit, l'offrande réelle, de même que les *ex-voto* du temple d'Ishtar prolongeaient la prière des dévots et pèlerins. A l'animal vivant, on substituait donc un objet inanimé. Nul doute que le sacrifice ainsi fixé, n'ait été considéré comme aussi efficace. Sur l'esplanade de la ziggurat de Mari, deux monuments ont donc été jusqu'ici recueillis qui se rapportent à la même idée : la petite statue décrite ci-dessus et une dalle assez grossière silhouettant le même porteur d'offrande, trouvée en 1933 [3]. Ces monuments appartiennent à une série importante que l'on connaît dès les temps présargoniques et qui va se développer dans les arts mineurs, se prolongeant avec des variantes jusqu'à l'ère chrétienne et passant vraisemblablement d'Orient en Occident [4]. Les deux sculptures de Mari semblent devoir être datées

[1] *Syria*, XVII, p. 24.

[2] Le visage parfaitement intact d'Ebiḫ-il, en est le plus bel exemple, *Syria*, XVI, p. 25.

[3] *Syria*, XVI, pl. XXI, 2.

[4] Notre étude *Le « Bon Pasteur », à propos d'une statue de Mari*, dans les *Mélanges Syriens*, I, pp. 171 et suiv.

d'une époque plus proche de la III^{e} dynastie d'Ur que du règne de Zimrilim, mais nous ne croyons pas possible de préciser davantage.

Nous en dirons tout autant de la cuve en céramique (1727), remplie d'ossements d'animaux, de forme ovale, décorée d'un serpent, enroulé sur lui-même et venant boire à un rebord (pl. VIII, 2 et 3). Un autre animal identique, dont il manque la tête et la queue, formait le pendant, sur l'autre côté. Sur le fragment conservé, ce serpent, de profil à droite, porte une coiffure aplatie, d'où sort un bandeau tressé qui tombe en oblique, cependant qu'une longue boucle ondulée recouvre la nuque. La gueule est camarde, face inférieure aplatie, face supérieure cannelée. Sans doute s'agit-il ici de la représentation d'un dangereux reptile, du type de la vipère cornue, dont un échantillon fut tué par nous à Mari, au cours de cette dernière campagne.

LE PALAIS

Pour ne pas consacrer l'intégralité de la campagne à un seul chantier, nous reportions, dès le 22 novembre, la plus grande partie de nos équipes, au Palais où nous reprenions le dégagement de la zone Sud [1] (pl. XI). Le déblaiement, eu égard à l'érosion très violente sur cette pente du tell, fut moins aisé que nous ne l'avions escompté, et partant moins rapide. Il semble en tout cas que nous devrions retrouver en cet endroit les traces d'une construction royale contemporaine de la III^{e} dynastie d'Ur, le palais de Zimrilim ayant ici à peu près complètement disparu. Cependant le mur d'enceinte du Palais a pu être suivi et nous sommes sûrs de son tracé, alors même qu'il ne reste parfois que les éléments d'une seule assise de briques. Toute la partie proche du mur n'apparaît plus guère qu'à l'état de fondations (pl. IX, 1), par conséquent l'emplacement des portes n'existe plus. Ce secteur est vraisemblablement celui des magasins, mais avec des remaniements successifs qui expliquent les alignements dissemblables. Il faut en outre signaler la trouvaille en cet endroit, de petits objets (tablettes, éléments d'incrustation), qui annoncent une époque bien antérieure que l'on devrait donc atteindre dans cette zone, comme ailleurs. A tel point qu'on peut se demander si le palais des rois présargoniques n'a

[1] Nous avions déblayé en avril 1937, 220 chambres ou cours (*Syria*, XIX, p. 8 et pl. IV). En décembre 1937, le chiffre est porté à 259.



1. Fouilles dans la zone sud du Palais.



2. Atelier (216) dans la zone sud du Palais, avec charbon de bois *in situ*.



pas été recouvert par la résidence des monarques postérieurs d'un demi-millénaire.

Dès que l'on se rabat vers l'intérieur, la conservation du monument s'accroît. Nous avons dégagé, par exemple, un complexe de trois longs ateliers juxtaposés (salles 216, 217, 218), communiquant par une antichambre (215), qui ouvre sur un long couloir (120). Ces ateliers sont très étroits et éventuellement garnis de longues banquettes, aménagées au pied des murs et creusées



Fig. 9. — Cellier (221) zone sud du Palais.

de foyers (pl. VI, 2). Ceux-ci sont si rapprochés (dans un seul atelier de 11 m. 70 × 2 m. 65, quelque trente foyers), que cela devait être une belle fournaise, surtout pendant les jours d'été. Ces ateliers furent en activité jusqu'au dernier moment, comme le prouvent les charbons de bois, encore *in situ* dans les foyers (pl. IX, 2), qui auraient pu être rallumés sans qu'il y ait quoi que ce soit à y changer. La céramique était abondante dans cette zone et à peu près régulièrement, on dirait volontiers, systématiquement, cassée. Par contre étaient intacts de nombreux couvercles en terre cuite. L'antichambre (215) était littéralement jonchée de plusieurs centaines de petites tablettes, très bien conservées,

où M. Dossin a retrouvé de nombreuses mentions relatives à un travail du métal. D'où l'identification de ce groupe, avec des ateliers.

Non loin était aménagé un petit cellier (221), avec *in situ*, quatre grandes jarres intactes (hauteur moyenne : 1 m.). D'après les fragments recueillis dans la même salle, on peut en supposer deux ou trois autres, mais d'un plus petit module. Ce cellier (fig. 9) communiquait avec une pièce plus grande (220) autrefois décorée de peintures, ce qui était assez inattendu dans cette zone. Vu l'avancement de la saison, celles-ci furent immédiatement abritées et leur dégagement remis à une prochaine campagne. On peut malheureusement être assez réservé quant à leur état de conservation, car d'une part la hauteur des murs est peu considérable, et d'autre part la couleur est posée à même le revêtement de boue, sans le support robuste du plâtre. D'après les fragments repérés, la fraîcheur des teintes (noir, bleu de cobalt, rouge, blanc), était assez bonne. Sur des éléments recueillis dans les éboulis, on relève le dessin d'une étoile à six branches (fig. 10) et des morceaux de vêtements festonnés. Tant par le style que par la couleur ou les procédés mis en œuvre, cette décoration rappelle très étroitement celle de la salle 34, à l'angle Nord-Ouest du Palais [1]. Preuve nouvelle, s'il en était besoin, de l'occupation totale de l'édifice, par le même souverain.



Fig. 10. — Étoile de la chambre 220.

Signalons enfin que si jusqu'ici, nous avions trouvé des escaliers en briques crues pour accéder à un plan supérieur (podium de la salle 64, estrade de la

[1] *Syria*, XVIII, p. 327.



1. Grands fours à céramique (Extérieur du Palais).



2. Puisard avec bassin de décantation (Palais, salle 65).



salle 81), nous n'en connaissions pas qui fussent en relation avec une descente. Or l'un d'eux est apparu, salle 231, qui montre que dans le Palais, on pouvait avoir des pièces en sous-sol (fig. 11). Il est regrettable que ce secteur soit précisément en mauvais état de conservation, ce qui diminue l'ampleur des constatations.

En même temps que se poursuivait ce travail de déblaiement, M. Duru



Fig. 11. — Escalier de descente à un sous-sol.

procédait à l'étude approfondie de quelques-unes des salles importantes du Palais, pour y définir les diverses étapes dans la construction. La grande salle du trône (65) avec sa cella (66), atteste en particulier un travail extraordinairement soigné, par ses sols de plâtre, ses sous-sols où rien n'a été négligé et par ses aménagements hydrauliques (pl. X, 2) qui dénotent une technique parfaitement au point. En outre, à l'extérieur du Palais, mais non loin de la muraille Sud, deux magnifiques fours à céramique apparaissaient, absolument intacts (pl. X, 1). Sans doute était-ce là qu'on fabriquait les nombreux récipients à l'intention de la résidence royale, mais on aurait attendu de telles installations plutôt aux lisières de l'agglomération et non au cœur même de la ville.

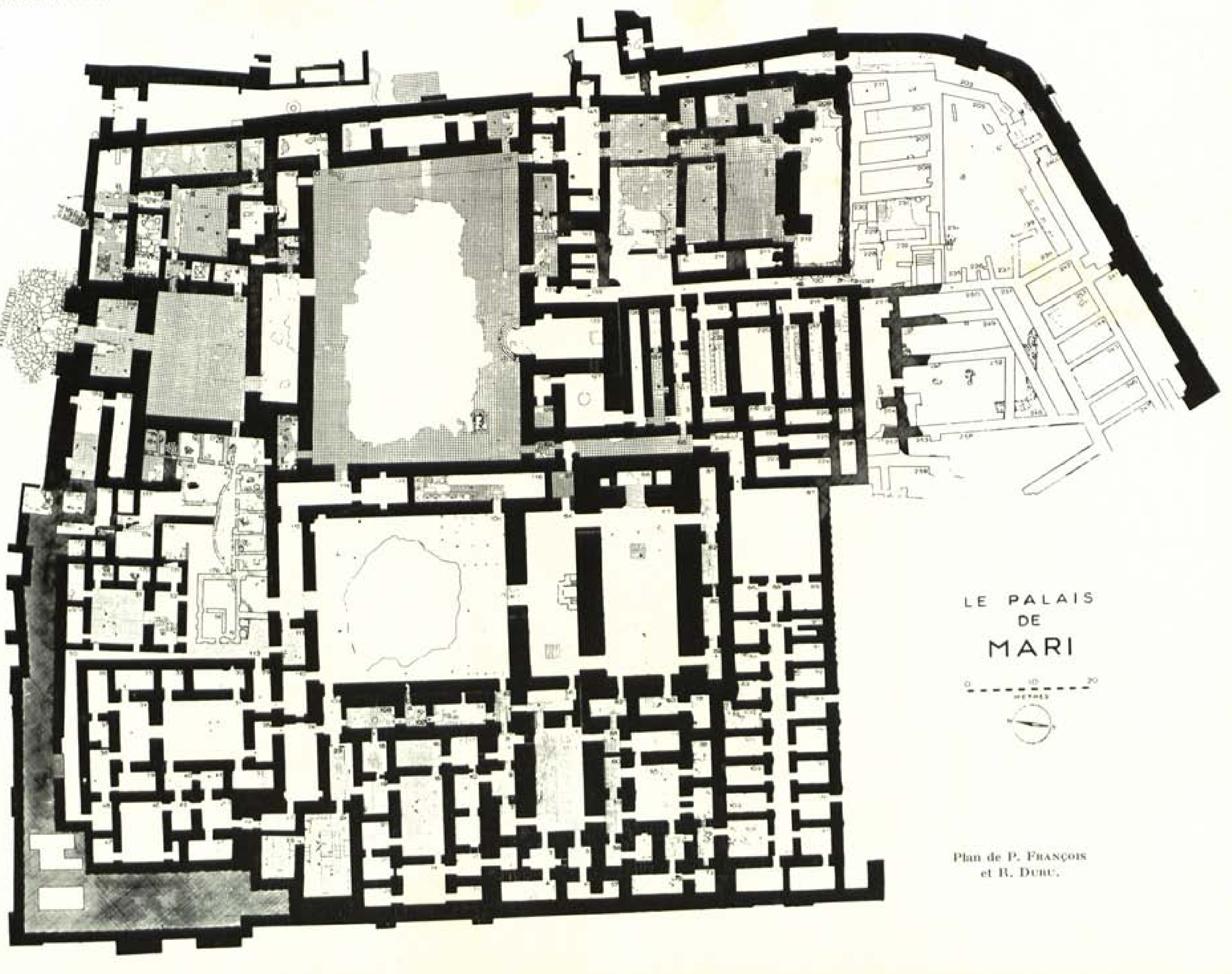
Il semblait que dans ce quartier de « communs » on ne dut rien attendre en fait de trouvailles. Deux sculptures méritent cependant d'être signalées, qui furent ramassées littéralement à fleur du sol, ce qui explique que l'érosion les ait passablement endommagées, en leur enlevant la plus grande partie de leur valeur artistique qui était grande, pour la première tout au moins. Il s'agit d'une petite tête féminine (M. 1735), taillée dans un albâtre au grain fin (hauteur : 8 cm. 8) (pl. VIII, 1). La face est usée, mais dénote encore beaucoup de charme. La chevelure est enveloppée dans un voile bien tiré qui a pris la forme d'une sorte de béret plat, serré à la base par un bandeau rond qui passe sur le front. Souples et ondulés, les cheveux débordent du bandeau sur le front et les tempes, en coques mollement alignées, cependant que de chaque côté et derrière les oreilles bien dégagées, tombe une natte harmonieusement repliée à hauteur du cou, serrée dans un coulant à sextuple rang. Les deux nattes se rejoignent sur la nuque où leurs extrémités s'épanouissent en un large chignon plat (du type de celui de la déesse au vase jaillissant) [1], serré en son milieu par un ruban horizontalement placé. Les yeux, aujourd'hui vides, étaient certainement incrustés de coquille, avec vraisemblablement au centre un point de lapis. Un collier rigide [2], à sextuple rang, ajoutait encore à la parure. Le style de la sculpture permet de la dater de l'époque du Palais, probablement de la fin du IIIe millénaire [3]. Il s'agit d'une femme qui ne portant pas la tiare, ne saurait, à notre sens, être une déesse, mais est peut-être une reine.

La deuxième sculpture (1416) (pl. V, 3) est un morceau d'une grande stèle, décorée sur ses deux faces, dont nous avons l'angle inférieur droit. Ce bloc (longueur : 0 m. 36; largeur : 0 m. 30; épaisseur : 0 m. 125) a surtout souffert de l'incrustation de sels qui ont rongé la pierre, un gypse ordinaire. Après un nettoyage assez sommaire, une scène curieuse est apparue, qui est rituelle

[1] *Syria*, XVIII, pl. XIII.

[2] Ce collier se rencontre partout et souvent à Mari sur des sculptures de même époque (*Syria*, XVI, pl. XXVI, 1; XVIII, pl. XIV, 1). C'est la parure classique dès l'époque de Gudéa (voir aussi le moule 1044, *Syria*, XVIII, p. 77), mais jusqu'ici nos fouilles n'en ont retrouvé aucun exemplaire.

[3] Malgré toutes les différences, la comparaison s'impose avec la statuette en diorite de la « déesse Bau », sortie d'Ur (*The Antiquaries Journal*, octobre 1926, vol. VI, pl. LI, *a*, *b*), mais aussi, pour des raisons de technique, avec la petite tête de la déesse Nin-gal (?), du même chantier (*loc. cit.*, p. 391 et pl. LXII).


LE PALAIS
DE
MARI
0 10 20
MÈTRES
Plan de P. François
et R. Duru.



d'inspiration, mais avec des allusions évidentes à un récit mythologique qui m'échappe encore, si tant est qu'on le connaisse. Voici le thème général de la scène (de droite à gauche) : un personnage à long vêtement est figuré de face, dans l'attitude de l'atlante, mais une malencontreuse cassure empêche de voir ce qu'il supporte. Il devrait pourtant s'agir d'un être à forme humaine, puisqu'on aperçoit des bras et des mains qui dirigent une longue fourche vers un autel (?) cannelé. Devant l'atlante, un individu barbu (peut-être une divinité), dessiné à plus petite échelle et représenté de profil à gauche, court vêtu, est intéressé à cette opération, car il semble supporter le manche de la fourche en s'aidant d'un instrument indéfinissable. Devant ces deux personnages, un troisième, coiffé d'une tiare à cornes, est à genoux. Le corps de profil, mais le visage de face, cette divinité secondaire, maîtrise ou immole au pied de l'autel, un animal à cornes, ployé sur ses jambes de devant.

Nous ne savons à quoi rattacher cette scène. Le seul rapprochement qui semble s'imposer nous est suggéré par un petit trait du culte en Israël. On se souvient que les fils d'Éli, prêtres à Silo, s'attribuaient tout ce que le trident piquait dans le chaudron qui contenait la viande du sacrifice [1]. Nous verrions volontiers dans le relief de Mari, une allusion à l'attribution des parts sacrificielles et spécialement celles revenant à la divinité. Seulement le rôle de l'atlante et de ses acolytes reste pour nous plein d'obscurités.

L'autre face du relief est beaucoup moins intéressante et d'une décoration trop fragmentaire pour en tirer quoi que ce soit. On y voit simplement le bas de deux personnages passant à droite, l'un vêtu d'une robe frangée, l'autre avec un jupon court, jambes nues. Ce morceau de stèle nous ramène à la grande tradition sculpturale de la III^e^ dynastie d'Ur, où les personnages célestes interviennent dans les scènes terrestres [2]. Il faut souhaiter que la suite de la fouille procure d'autres éléments permettant de compléter ce monument dont un seul fragment indique pourtant assez l'importance.

Nous ne serions pas complet si nous ne signalions pas que, cette année encore, la trouvaille des tablettes s'est poursuivie. Plusieurs centaines de pièces ont été recueillies. Nous en avons fini avec le dégagement des placards

(1) I Samuel II, 14. Voir aussi *Juges*, VI, 21.

(2) Ainsi par exemple la stèle d'Ur-Nammu, L. Legrain, *The Stela of the Flying Angels*, dans *The Museum Journal*, 1927, p. 75 et suiv.

de la salle 115 [1], puis avec celui des lots importants des salles 143-142, cela pour les grands ensembles. Mais à peu près chaque jour, des deux chantiers, de la Ziggurat ou du Palais, des documents écrits sortaient, dont l'importance fut souvent considérable, aussi bien par les renseignements qu'ils nous fournissaient que par les possibilités de datation sûre des niveaux, qu'ils nous procuraient. Et les lectures immédiates, faites sur place par M. Dossin, furent pour nous infiniment précieuses. D'autre part, grâce à ces petits textes, nous savons qu'il existe à Mari, quelque vingt-quatre temples ou chapelles à retrouver, en particulier ceux de Nin-égal, de Dagan, de Shamash, de Sin, d'Adad, de Nergal et de Nin-ḫursag. Qu'il existe aussi dans cette ville d'étape, sur la grande voie caravanière entre Golfe Persique et Méditerranée, une population extrêmement mélangée où l'élément hurrite est important. Que ce centre du Moyen-Euphrate est un foyer où la vie bouillonne et qui se trouve en relation avec des contrées encore plus lointaines que nous ne l'avions pressenti comme cela ressort des textes purement économiques dont M. Dossin donnera bientôt une étude d'ensemble et où, à côté d'Ugarit [2], on voit apparaître Gubla (Byblos) et l'île de Chypre. Quand on aura déchiffré deux énormes tablettes couvertes de l'état nominatif de plusieurs corporations d'ouvriers et d'ouvrières (près de 2.000 noms), au travail à Mari, on aura non seulement une documentation onomastique et ethnique de tout premier ordre, mais encore une idée récapitulative de l'industrie et de l'économique [3], au pays du Moyen-Euphrate en cette fin du IIIe millénaire.

Nous espérons qu'après les documents d'archives et de diplomatie, qu'après les textes économiques, nous trouverons quelque part la littérature religieuse et épique, que l'on peut tout au moins pressentir. M. Dossin a déjà publié un rituel pour les cérémonies au temple d'Ishtar [4]; sur un minuscule débris, le nom de Sargon d'Accad est apparu, preuve suffisante que l'intérêt des gens de Mari s'est porté aussi du côté de l'épopée. Si la recherche peut se poursuivre encore pendant quelques années, on devrait semble-t-il aboutir à quelque résultat dans ce domaine.

[1] *Syria*, XIX, pl. XIV, 2.

[2] La première mention d'Ugarit, dans le texte communiqué par M. Dossin, *Syria*, XVIII, p. 74. Depuis, cette ville a réapparu plusieurs fois dans les textes.

[3] Là-dessus, voir l'étude d'ensemble de M. Dossin, *Les archives économiques du Palais de Mari*, *Syria*, XX, p. 97 et suiv.

[4] Dossin, *Un rituel du culte d'Ishtar provenant de Mari*, dans *RA*, XXXV, pp. 1-13.







Trois vues de la statue de Kamechlié.



L'exploration de Mari doit d'ailleurs aller de pair avec la connaissance plus exacte, non seulement des environs immédiats, mais aussi des régions plus excentriques, que les lettres font apparaître avec insistance. C'est ainsi qu'au cours d'un voyage dans le Haut-Ḫabur, qui fut certainement « contrôlé » par Zimrilim, il me fut donné de voir peu de temps après sa trouvaille, au printemps 1937, par le commandant Gentil, dans la cour de la caserne de Kamechlié, où elle a été dressée, une statue acéphale assez curieuse (pl. XII). Elle est taillée dans un bloc de basalte de plus de 2 mètres de haut et elle représente un personnage debout, les bras pendant le long du corps, paumes ouvertes et largement tendues. Le torse est nu, le seul vêtement étant une sorte de pagne court, arrêté bien au-dessus des genoux, serré à la ceinture et fait d'une étoffe marquée d'ondulations striées. Les jambes sont nues, avec à chaque mollet, un aileron à triple bande. Les pieds ne sont pas ceux d'un homme, mais sont les pattes d'un grand rapace dont les serres s'agrippent au rebord d'un socle irrégulièrement arrondi. De longues ailes pendent de part et d'autre, tombant jusqu'aux chevilles et recouvrant le dos du personnage, comme un manteau qui serait accroché sur l'épaule, cependant que de derrière chaque coude, sort un crochet recourbé. De cet être hybride, la tête a disparu, par une cassure à hauteur du cou. On sait cependant qu'il portait la barbe, une barbe abondante, éparpillée en éventail sur le haut de la poitrine, par groupes de trois longues mèches ondulées.

Contrairement à l'impression de l'inventeur de cette statue qui y voyait une sculpture « sumérienne », je crois ce monument d'époque romaine et j'y verrais la représentation d'un Hermès. Dans cette région où les tells abondent et où les civilisations se sont succédé, les fouilles de Mallowan à tell Brak, suivant celles de Chagar Bazar, sont pour nous le contrôle de nos propres recherches à Mari [1]. D'autant que nos résultats se complètent rigoureusement si bien que leur confrontation minutieuse et répétée nous aidera sans doute à progresser dans le débat chronologique qui se rouvre avec les tablettes de Mari et de Brak [2]. On s'aperçoit aussi, mieux que jamais encore, du rayonne-

[1] A ce sujet, *AfO*, XII, p. 151 et notre courte notice *Mari et Chagar Bazar*, dans *Syria*, XIX, p. 308.

[2] On s'en est spécialement occupé au dernier Congrès des Orientalistes de Bruxelles (sept. 1938) et il sera, en effet, intéressant de voir si les tablettes de Brak obligent à rabaisser si nettement toute la chronologie, car il va

ment de cette civilisation qui recouvrit cette immense étendue, des montagnes de Turquie aux rives du Golfe Persique et que les fouilles de cette dernière décade ont fait apparaître sous un aspect singulièrement nouveau.

17 septembre 1938. ANDRÉ PARROT.

de soi que le décalage que l'on ferait subir à la Ire dynastie de Babylone aurait sa répercussion sur toutes les périodes antérieures. La thèse nouvelle accentuerait donc non seulement la position prise par Christian et Weidner (*AfK*, 1929, pp. 129-150), mais encore celle plus récente d'Albright (*BASOR*, 69, p. 19), que nous ne croyions pas pouvoir retenir (*Syria*, XIX, p. 182). Le problème sera à reprendre dès que l'on connaîtra la documentation épigraphique de Brak. [Au moment où nous corrigeons ces épreuves, nous prenons connaissance de l'argumentation de M. Sidney Smith, qui utilise spécialement les tablettes d'Atchana pour rabaisser la date de Hammurabi. Cette étude, dans *The Antiquaries Journal*, XIX, n° 1 (janvier 1939), pp. 38-48] A. P.

UN PARCHEMIN LITURGIQUE JUIF ET LA GARGOTE DE LA SYNAGOGUE A DOURA-EUROPOS

PAR

LE COMTE DU MESNIL DU BUISSON

Le 17 décembre 1932, nous avons découvert derrière la synagogue, au Sud-Ouest, dans le remblai de la rue du Rempart, vers le haut, deux fragments de parchemin portant un texte liturgique en hébreu. Le point de découverte se trouve dans la section W 8 en arrière de l'*insula* L 8. Les deux fragments ont été découverts ensemble, et les analogies de matières, d'encre et d'écriture ne permettent pas de douter qu'ils appartiennent au même document. Dans le premier fragment, A, la coupure horizontale au-dessus de la première ligne indique le bord supérieur de la pièce de parchemin complète de ce côté (fig. 1 et 2); à droite, il ne manque que le bord. Les premières lettres de chaque ligne se trouvent exactement les unes sous les autres. Le second fragment, B, dont une parcelle est aujourd'hui détachée, est terminé en bas par une coupure droite qui indique la fin. Comme il arrive fréquemment, les dernières lignes sont d'une écriture plus serrée.

M. Torrey, premier éditeur de ce texte [1] a cru que les deux fragments pouvaient se raccorder. Malheureusement, il n'en est rien. D'après M. Torrey, la ligne 2 de B serait prolongée par la ligne 6 de A, mais on remarquera que si un ל peut-être reconstitué au point de soudure proposé, la lettre suivante est dans A formée d'un grand crochet dans le haut (c'est sans doute un ב), tandis que dans B elle est constituée dans le bas par une fourche comme un א ou un ג. De plus, cette reconstitution laisserait supposer que le début des lignes manque dans le fragment A. Or il est clair que le premier mot de chaque ligne est complet, les premières lettres étant exactement alignées les

[1] *Münchener Beiträge*, XIX, p. 395, nº 2; Rostovtzeff-Bellinger-Hopkins-Welles, *The excav. at Dura, Report*, VI, p. 417-419, pl. XXXVI, 1.

unes au-dessus des autres [1]. Le premier mot du document est du reste le terme initial de la prière juive.

Voici comment nous pensons pouvoir transcrire et traduire ce curieux document :

A. — *Début de la page.*

1. ברוך א(תה יי אלהינו) מלך העלם א[שר ....
חלק מזון התקין מ[חיה לכל .....
בני בשר בהמה מן[.........
יצר אדם לאכול מ[חיה .....
5. גויות רב<א>ות כמ[..........
ל[ברך] כלם בהמות ....
..................ם ה..........
.... להתק[ין ....

B. — *Bas de la page.*

1. .... כי ....
..............ודת לא........
.... מגל כל ....
.... ל.. קמנות ...ם ג........
5. ....כל חית השדה ....
.... למאכל [ש]פה ....
...........ומור ומ........ [fin]

Traduction.

A. 1. *Que tu sois béni,* (*Yahvé, notre Dieu,*)
roi de l'Univers, (*toi*) *q*[*ui ...*]
a donné en partage les aliments ; il a préparé
une su[*bsistance ... pour tous ....*]
fils de chair, animal domestique .... [*il*]
a créé l'homme pour manger une n[*ourriture ... il...*]
5. *des corps innombrables de ...*
pour bénir eux tous, animaux domestiques ....
....
... pour prépa[*rer une nourriture ....*]

[1] Ce détail n'est pas exactement respecté dans notre copie prise au moment de la découverte (fig. 2), mais il est bien visible dans la photographie (fig. 1). *Report*, VI, pl. XXXVI, 1.

B. 1. ... *Comme* .....

.....

... *a mangé tout* ...

... *petites avec* ...

5. ... *toute bête des champs* ....

... *pour aliment, une parole* ....

.... *rangée* (?) *et* ...

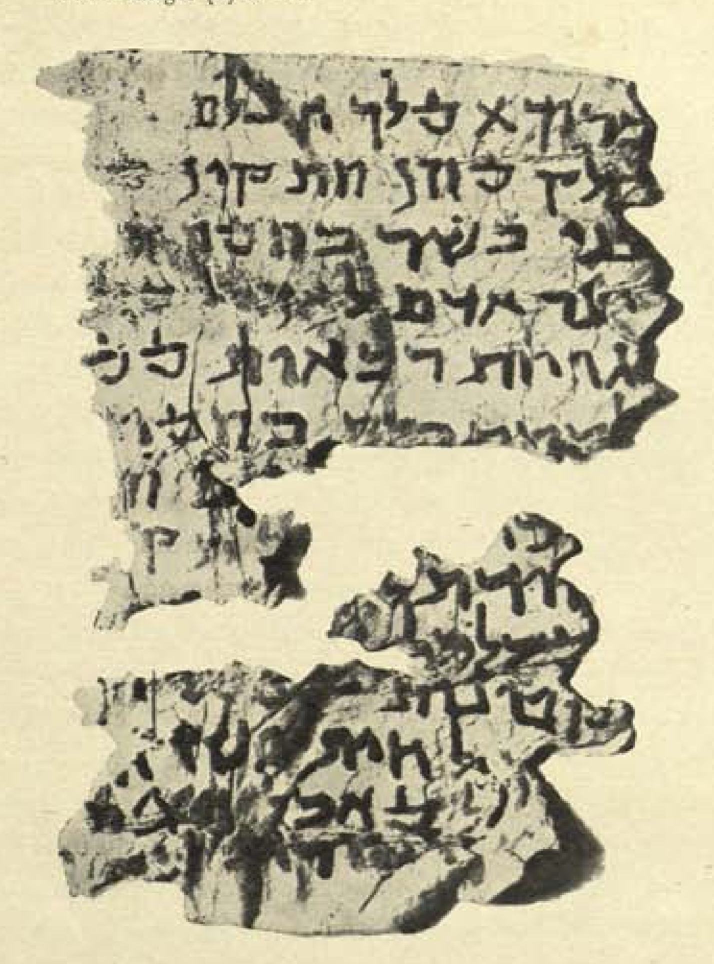


Fig. 1. — Le parchemin liturgique juif de Doura-Europos (photo N. Toll).

Comme on le voit, nous possédons ici le début et une partie de la fin d'un texte, sans doute assez long, apparenté aux prières dites *Birkat hammâzôn*, actions de grâce après le repas. Elles commencent par la formule que nous

trouvons ici à la ligne 1; elle est attribuée à Moïse. On remarquera la curieuse abréviation de l'*alef*. La formule והתקין מחיה ומזון לכל בריותיו [1], « Il a préparé une nourriture et une subsistance pour toutes ses créatures », est à rapprocher des mots de la ligne 2.

Le grand rabbin Israël Lévi, qui connaît à fond les usages de tous les milieux juifs, nous suggère que le parchemin découvert doit avoir appartenu à quelque gargotier juif pour l'usage de ses clients. Cette idée est fort intéressante.



Fig. 2. — Copie du même document, prise au moment de la découverte.

Comme, en effet, les parchemins en araméen judaïque sont extrêmement rares à Doura [2] et que celui-ci a été recueilli derrière la synagogue, il y a tout lieu de penser qu'il en provient, et que, par conséquent, c'est dans les dépendances de la synagogue que le gargotier juif exerçait son commerce.

Or, le plan de l'*insula* L 7 [3] nous montre que l'édifice ne comprenait pas seulement une salle de réunion, avec un vaste portique, mais qu'en avant se trouvait encore une importante maison dépendant de la synagogue. Pour se rendre à la salle des réunions, on traversait la partie droite, qui avait jadis formé une petite maison à part, un vestibule, une petite cour carrée avec des latrines [4] et une chambre assez vaste formant un second vestibule. On laissait, sur la gauche, une cour plus grande avec cinq pièces au rez-de-chaussée, dont un *diwan*, et un escalier desservant les étages. Certes il y avait sans doute ici une école, au moins un embryon de bibliothèque, le logement du personnel de la synagogue, peut-être un vestiaire comme dans la Maison des Chrétiens, aussi à Doura, mais nous sommes

[1] *La Haggâdâ*, éd. L. Blum et L. Wogue, 1884, p. 68.

[2] Franz Cumont, *Fouilles de Doura-Europos*, p. 320-323, pl. CVIII, lettre relative à la gestion d'un domaine agricole. Donc deux textes en tout. Le premier est à Yale, le second à la Bibliothèque Nationale.

[3] Rostovtzeff - Bellinger - Hopkins - Welles, *Excav. at Dura-Europos, Rep.* VI, pl. VII (Pearson).

[4] M. Pearson, architecte de notre mission, pense que cette cour, dans le dernier état, était couverte, formant une salle (cf. Rostovtzeff, *Dura-Europos and its art*, pl. XIX).

convaincu qu'on y trouvait aussi une hôtellerie pour les Juifs de passage ou, pour parler plus simplement, un abri pour les étrangers à la manière orientale. Un semblable aménagement se retrouve encore dans toutes les mosquées importantes : c'est une simple chambre dont le sol est garni de nattes; on y couche roulé dans son manteau. La synagogue de Théodotos, à Jérusalem, vers l'époque de J.-C., était mieux dotée encore; une inscription nous l'apprend : elle possédait des chambres (δώματα) et des aménagements d'eau « pour les besoins de ceux de l'étranger, hébergés [1]. » Doura, ville caravanière et commerçante, possédait certainement quelque installation semblable annexée à la synagogue. Ceci explique la présence ici des graffiti et dipinti en pehlvi qui selon toute apparence émanent d'étrangers. Parmi ceux-ci se trouvait sans doute l'habile scribe iranien du nom d'Apharsam, qui nous a laissé son nom sur une des peintures.

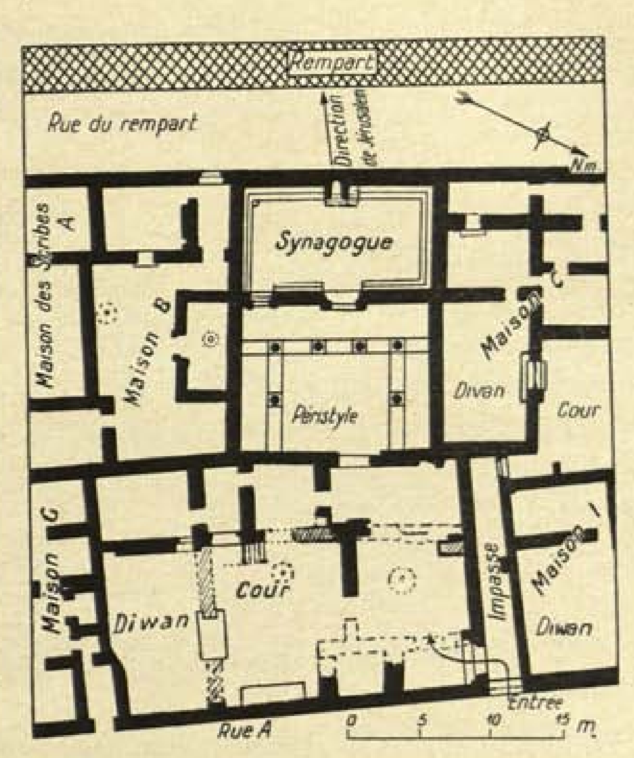


FIG. 3. — Plan de la synagogue et de ses dépendances, dans le dernier état (levé de l'auteur).

Lorsque l'abri pour les voyageurs se trouve dans un quartier commerçant, près d'un souk, une cuisine n'y est pas nécessaire; il est facile d'aller chez le traiteur voisin. Dans le quartier de la synagogue de Doura, il n'en était pas ainsi : pas une boutique auprès, et les souks étaient assez loin, au centre de la ville. Il était donc normal qu'un gargotier se soit mis à la disposition des hôtes juifs sur place, leur assurant une alimentation כשר qu'ils n'étaient pas certains de rencontrer dans les souks.

[1] CLERMONT-GANNEAU, *Syria*, I, p. 193.

Dans la cour principale de la maison dont nous avons parlé, on remarque adossé à l'un des murs la base d'un massif de maçonnerie d'un mètre sur trois. Ce pourrait être le reste d'une de ces tables maçonnées comme les indigènes en utilisent encore aujourd'hui pour faire la cuisine et exposer les plats en vente. Simple supposition, mais il nous paraît assuré que les Juifs de passage hébergés à la synagogue pouvaient y trouver l'alimentation qui leur convenait avec les formules rituelles à lire après le repas.

Tel est le sens du parchemin liturgique découvert ici.

*
* *

Ces données nous permettent de replacer dans son cadre un curieux document découvert, lui aussi, dans le glacis du rempart, à 50 m. environ du Sud de la synagogue. De nombreux matériaux arrachés aux maisons voisines ont été jetés hâtivement dans le terre-plein pour le consolider et l'élever plus rapidement. Parmi d'autres fragments d'architecture, on remarquait un linteau de 1 m. 33 de long et 16 cm. de haut. Sur près d'un mètre de longueur (96 cm.), un enduit de plâtre était conservé avec de nombreux graffiti (fig. 4).

Voici les principaux, en commençant par la gauche :

Ἐλβίς (pour Ἐλπίς) *Espérance.*

Ce nom de femme est connu. Une inscription latine du musée du Latran nomme une Ulpia Elpis [1]. Un acteur de Doura s'appelait Ἐλπιδηφόρος [2] et un juif important de Mantinée, Aurelios Elpidès [3]. Ἐλπίς pourrait traduire un nom sémitique, במח par exemple [4]. Ce nom gravé ne fait que rappeler le passage d'une personne.

Vers la droite, on trouve une inscription en caractères araméens judaïques, malheureusement en mauvais état, et surchargée d'une palme ou lôlab, l'emblème juif le plus fréquent à Doura (fig. 5). On lit :

יצחק בר ארנן *Isaac, fils d'Arnon (ou Arnân),*
דכרן טב לטב *bon souvenir pour le bien.*

(1) Frey, *C. I. I.*, I, p. 548, n° 29*.
(2) *C. R. de l'Acad. des Ins.*, 1936, p. 147.
(3) *C. I. I.*, I, p. 520, n° 720 (IIIe siècle, probablement).
(4) Wuthnow, *Die semit. Menschennamen*, p. 130, b.

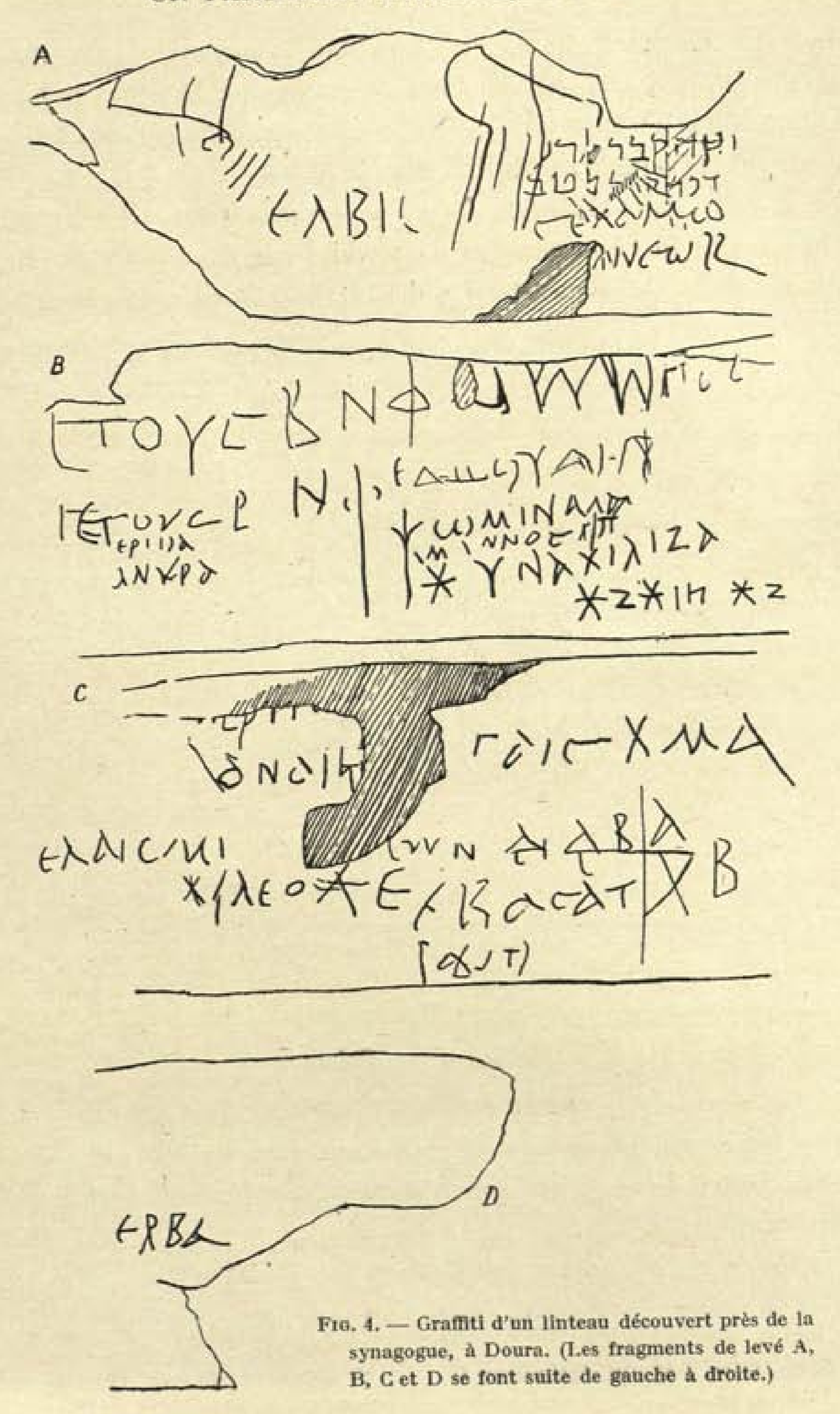


FIG. 4. — Graffiti d'un linteau découvert près de la synagogue, à Doura. (Les fragments de levé A, B, C et D se font suite de gauche à droite.)

Le nom d'Arnon (אַרְנֹן) se rencontre dans *Nombres*, XXI, etc., Arnân (אַרְנָן) dans I *Chroniques*, III, 21. Pour le premier mot du texte, on peut hésiter entre יצחק, Isaac et צדוק, Sâdôk. Un graffito de Palmyre émane d'un *kohên* dont le nom présente la même difficulté de lecture [1].

Nous avons montré ailleurs [2], par des exemples choisis à Doura même, que la formule du « bon souvenir » ou seulement du « souvenir » avait une valeur religieuse; on sous-entend « devant Dieu » ou « devant les dieux ».

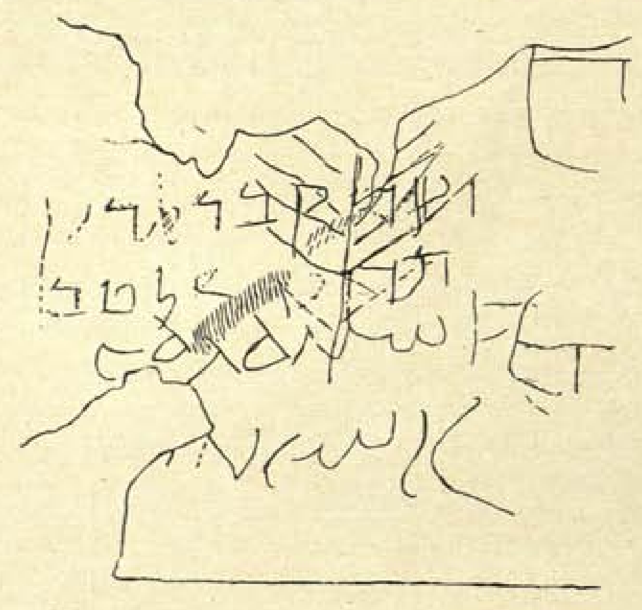


Fig. 5. — Détail de quelques inscriptions du fragment A dans la figure précédente (calque).

Au-dessous, en grec, sont inscrits les noms :

Σαλαμω	*Salomon*
[κὲ] Ιακωβ	*et Jacob.*

Il ne serait pas impossible qu'un *nu* ait disparu à la fin du premier nom, mais cette lettre n'est pas nécessaire à une bonne transcription de l'hébreu שלמה.

A droite de ces inscriptions, on lit deux fois la date :

Ἔτους βνφʹ	*Année* 552.

[1] *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1936, p. 195-197.

[2] *Biblica*, 1937, p. 171-173; *Rev. des Études sémit.*, 1938, p. 169-173.

Cette année de l'ère des Séleucides correspond à 240-241 de notre ère, quatre ans avant la construction de la grande synagogue. Cette date pourrait bien être celle de l'annexion des dépendances situées à l'Est de l'ancien lot.

Au-dessous de ces textes, sont gravés, deux mots que nous proposons de lire :

Ἐρινὰ	*Figues vertes,*
ἀν(α)κρά(σις)	*mélange.*



FIG. 6. — Dipinti de deux jarres de vin de figues découvertes près de la synagogue de Doura.

On a voulu se rappeler, sans doute, une préparation à faire ou des fruits à acheter. On faisait avec les figues une boisson nommée συκίον, συκίτης ou σύκινον πόμα. C'est peut-être le « mélange » dont il est ici question, car nous avons recueilli derrière la synagogue, au Sud, dans la section W 107, et dans la tour 19 du rempart, les fragments de deux jarres portant, en noir, l'abréviation συκ, inscrite horizontalement et entourée de points (fig. 6).

En grec moderne, κρασί veut dire « vin » [1].

A droite, quelques mentions forment une colonne mal alignée. Les deux premières lignes sont d'une écriture très négligée. On lit, semble-t-il :

Μ[ένιπ?]πος	*Ménippos* (??)
ἔδωκ[εν] ια' π	*a livré* 11 (*fournées*??),
ψωμί(ο)ν ἅλας	*pain, sel* [2];
Αμαννος ιβ' π	*Amannos, 12* (*fournées* ??);
(*denarii*) υνα' Χιλιζα	451 *deniers*; *Kiliza,*
(*den.*) ζ' (*den.*) ιη' (*den.*) ζ'	7 *deniers,* 18 *deniers,* 7 *deniers.*

Ψωμίον est le nom d'une sorte de pain ou de gâteau [3], le pluriel ψωμία s'est rencontré à Doura, dans un graffito de la maison dépendant du fondouk des Palmyréniens [4]. Le nom de Αμαννα est connu et on le considère comme formé de אמם et de חנן [5]. Le nom ici est hellénisé.

[1] LAAS D'AGUEN, *Dict.*, p. 922 *a*.

[2] Ce mot suggéré par M. SEYRIG.

[3] DU CANGE *Glossarium ad. scrip. med. et inf. græc.*, II, p. 1787-1788. En grec moderne, ψωμί est le mot usuel pour désigner le pain.

[4] ROSTOVTZEFF, *C. R. de l'Acad. des Inscriptions*, 1935, p. 294, avec quatre noms de personnes et la mention κριθή, « de l'orge. »

[5] WUTHNOW, p. 19; PREISIGKE-LITTMANN, *Namenbuch*, s. v.

Dans le nom de Χώιζα, il faut reconnaître sans doute une orthographe incorrecte de Κίλισσα [1], c'est-à-dire « Cilicienne » [2]. Ce nom pourrait désigner une femme. Les sommes, inscrites ensuite représenteraient une petite rémunération, annexe, semble-t-il, de la créance du boulanger. En Orient, on paye souvent à part la femme qui cuit le pain, la femme du *tannoûr*, mais les sommes réclamées ici, comparées à celle due aux boulangers, paraissent trop faibles pour représenter ce travail. Κίλισσα peut aussi désigner une fourniture, du safran, *cilissa spica*.

L'importance de la somme notée, 451 deniers, fait penser que Ménippe et Amannos étaient des fournisseurs de pain. Dans le temple des dieux palmyréniens, on a un rappel de 43 deniers dus au boulanger, ἀρτοκόπος [3], et nous savons qu'il existait, probablement dans le quartier de la synagogue, un boulanger juif, qui fabriquait des pains πυραμοῦντοι. Sa marque découverte dans les déblais de la Porte de Palmyre, à 100 m. au Sud de la synagogue [4], présente deux emblèmes juifs bien connus à Doura, le lôlâb et la swastika, qu'on rencontre aussi dans les mosaïques de la synagogue d'Apamée [5].

A droite de ce texte, il semble qu'on doive lire encore : ἐριν[ὰ] ἀνάκ[ρασις], et plus à droite : Γαΐς *denarii ?* μα', *Figues, mélange, Gaïus*, 41 *deniers*.

Le nom de Γαΐς, comme celui de Γαιους et *Gaius* était porté par des Juifs de Rome [6]. Cette dénomination dissimulaient sans doute les noms sémitiques גיי ou עיי, arabe غَيّ, غَوّ [7]. On trouve à Doura la forme Γαείος [8].

On reconnaîtra sans doute encore ici la créance d'un fournisseur.

Au-dessous de cette inscription, on lit clairement :

Ἐλαῖς Μιχ|αὴλο(υ) (*denarii*) ε' *Olivier de Michaëlé*, 5 *deniers*.

[1] Pape, *Griechisch. Eigennamen*, I, p. 659, b, s. v. Κίλιξ.

[2] Eschine, *Choéphores*, 732; Xénophon, *Anabase*, I, 2, 12 et suiv. (ἡ Κίλισσα).

[3] Cumont, *Doura*, p. 385, nº 22, et nos observations de la *Rev. des Études sémit.*, 1938, p. 150.

[4] Baur-Rostovtzeff, *Excav. at Dura-Europos, Rep.*, II, p. 146-147, pl. L, 2-3; R. Mouterde, *Mélanges de l'Univ. Saint-Joseph*, 1931, p. 290.

[5] Cf. encore Frey, *C. I. I.*, ins. juive nº 48 (swastika), et à Doura de nombreuses marques de potiers ou de propriétaires de jarres, aux environs de la synagogue.

[6] J.-B. Frey, *C. I. I.*, I, nºs 100, 101, 236 et 263.

[7] Wuthnow, p. 155, b, et 39.

[8] *Excav. at Dura-Europos, Rep.* IV, p. 111, nº 233, B, 4.

Il s'agit probablement d'un achat d'olives à récolter ou de bois de chauffage à couper. Μιχιλεος rend compte sans doute d'une prononciation locale de Μιχαηλιος qui est connu [1]. אלה, « Dieu », se prononçait à Doura *ila* [2]. Ces noms de personnes semblent correspondre à une forme non attestée מיכאלה * ou מיכאלי *.

A droite de cette inscription, on lit :

Δαβα	*Daba*
ἐβάσατ(ο) (pour ἐβήσατο)	*est venu.*
(*denarii ?*) β'	2 *deniers* (?)
ou χβ'	ou 602 [3]

On aurait tort, naturellement, de rechercher dans ἐβάσατο une forme poétique dorienne. Il n'y a là qu'une de ces confusions de lettres, si fréquentes dans les *graffiti* de Doura [4].

Un visiteur a trouvé porte close; sa mention tient lieu de carte de visite. Daba est le nom sémitique connu דבה, qui a été parfois transcrit Δαβανης [5]. Le personnage a inscrit son nom sur une croix qui rappelle sa religion. Près de l'une des portes du baptistère, dans la maison des chrétiens, à Doura, on trouve le même nom inscrit en rouge, au-dessus d'une croix radiée, Δαβε (fig. 7) [6]. Il s'agit probablement de la même personne.



Fig. 7. — Dipinto de la Maison des Chrétiens à Doura.

Le dernier mot à droite, ερβα (plutôt que εββα) nous paraît transcrire le mot latin *herba*, qui par extension désigne « toute plante verte alimentaire », tout légume vert. Aujourd'hui, les Arabes se servent volontiers du mot *salaṭâ* qui n'est pas meilleur. Au IIIe siècle, les mots empruntés au latin se multiplient à Doura [7].

(1) Wuthnow, p. 76.

(2) Cf. p. ex. Ἰλάσαμσος, Cumont, *Doura*, p. 362, Βειθιλα, p. 377, etc.

(3) Nous avons noté quelques traces d'une ligne horizontale barrant le X, ce qui confirmerait la lecture du signe des deniers, au lieu du chiffre 600.

(4) Cf. aussi *C.I.I.*, nº 481 (*anestase*).

(5) Wuthnow, p. 42.

(6) La dernière lettre est brouillée et M. Cl. Hopkins, notre collègue et ami, a proposé d'y voir un A, *Excav. at Dura, Rep.*, V, p. 239, inscr. 592.

(7) Cumont, *Doura*, p. 351 et 498.

Toutes ces inscriptions font penser à une porte de cuisine, ou d'une gargote, située en un lieu accessible même lorsque le cuisinier est absent. Un fournisseur paraît chrétien. Cependant la présence de l'inscription araméenne à caractère religieux et du lôlab, avec les noms de Salomon, de Jacob, d'Isaac, de Michaëlé, enfin les circonstances de la découverte permettent de penser que nous sommes en présence du linteau de notre gargote. Le tenancier ne serait-il pas Isaac, fils d'Arnon?

Du Mesnil du Buisson.

ANTIQUITÉS SYRIENNES

PAR

HENRI SEYRIG

24. — Les rois Séleucides et la concession de l'asylie.

L'ouvrage remarquable où M. Bikerman vient de réunir et de discuter pour la première fois l'ensemble de nos connaissances sur les institutions des Séleucides, a ramené l'attention sur cette branche difficile, et jusque-là si mal connue, de nos études. Les lignes que l'on va lire ne concernent qu'un détail d'une des nombreuses questions que traite un livre si riche : en les publiant ici, je souhaite de témoigner à l'auteur un peu de la reconnaissance que lui garderont tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'hellénisme en Syrie.

Les savants qui ont étudié l'asylie des villes de l'empire séleucide regardent ce privilège comme une concession faite par le roi au détriment de son pouvoir souverain. D'après M. Kahrstedt [1], ces villes « ont accompli leur émancipation dans le cadre de l'empire », et l'acte qui proclame l'asylie de Smyrne est un « décret de Séleucus II ». D'après M. Bikerman, « le roi, maître d'une ville *sainte et inviolable*, renonçait en sa faveur au droit de réclamer l'extradition ». Et l'asylie « restitue à la ville, au moins en partie, l'exterritorialité en matière juridictionnelle, perdue du fait de la soumission de la ville au roi : les officiers royaux n'y pouvaient plus faire exécuter un jugement rendu ailleurs » [2]. Aussi le même auteur a-t-il tenu à exclure de la liste très utile où il a réuni les villes sacrées ou inviolables des États séleucides [3], non seulement celles pour lesquelles ce privilège n'est attesté qu'après la ruine de la dynastie, mais encore celles qui s'en targuent seulement à une époque où elles

[1] Kahrstedt, *Syrische Territorien in hellenistischer Zeit*, p. 79.

[2] Bikerman, *Institutions des Séleucides*, p. 154, 156.

[3] *Ibid.*, p. 153 et suiv. Notons en passant que la consécration et l'inviolabilité ne sont pas toujours clairement distinguées dans cette liste. Gaza et Ptolémaïs ne sont pas seulement sacrées, mais inviolables. L'asylie d'Apamée remonte au moins à 75, non à 72 (*British Museum Catalogue, Galatia*, p. 233, n° 3).

ont arraché au roi leur autonomie. Il sera permis de remarquer que Smyrne, à ce compte, devrait être éliminée de la liste, car les documents qui traitent de son asylie montrent précisément que Séleucus II lui avait donné la liberté.

Les corps qui jouissent du privilège d'asylie sont de deux espèces : des sanctuaires et des cités. L'asylie des sanctuaires est assez bien connue [1]. Un roi de Syrie la concède au sanctuaire de Bétocécé, qui la fait graver à sa porte, et ne paraît pas s'être soucié de la faire garantir par d'autres États : c'est qu'il s'agit là d'une mesure purement administrative, par laquelle le roi renonce probablement à l'extradition des suppliants, en même temps qu'il accorde quelques privilèges fiscaux [2]. Ces avantages sont clairement exposés dans la lettre où Démétrius I les offre au temple de Jérusalem [3]. D'autres sanctuaires font reconnaître leur asylie par des oracles et des États étrangers, et il apparaît aussitôt que cet acte a un objet tout autre que celui du souverain : les États en question s'engagent, soit à épargner le sanctuaire dans leurs courses de piraterie, soit à le défendre contre les pirates, soit à renoncer aux représailles sur lui, soit enfin à prendre des sanctions religieuses contre ceux qui se livreraient à ces actes arbitraires. L'asylie, dans ce cas, porte bien le même nom que la mesure royale, mais elle n'a de commun avec elle que son fondement religieux. En réalité, l'une procède d'un acte administratif du roi sur ses états, l'autre d'un acte diplomatique, qui relève de la politique étrangère.

Cette distinction, qui n'a peut-être pas été mise en relief avec toute la clarté voulue pour les sanctuaires, est encore beaucoup plus importante quand il s'agit des villes. Des textes nombreux prouvent que les villes recherchaient l'asylie, et envoyaient des ambassadeurs aux États étrangers pour la solliciter. En revanche, il n'existe pas un seul document qui atteste, ou laisse même soupçonner, qu'une ville se soit vu concéder l'asylie par son propre suzerain. L'exemple de Smyrne, généralement invoqué, ne prouve rien, non seulement pour la raison que j'ai dite plus haut, mais encore parce qu'une simple lecture des documents montre que Séleucus II, bien loin de lui conférer l'asylie,

[1] *Ibid.*, p. 149-152. Cf. Schlesinger, *Die griechische Asylie* : très bonne dissertation, qui étudie plutôt le contenu de l'asylie, mais touche également certains des aspects politiques que nous discutons ici.

[2] Welles, *Royal Correspondence in the Hellenistic Period*, n° 70.

[3] *I Macchab.*, 10, 43; Bikerman, *Institutions des Séleucides*, p. 151.

se borne à recommander la cité aux Amphictions [1] : formalité des plus ordinaires en ce cas.

Quand on place sur la carte les villes *sacrées et inviolables* de l'empire séleucide, on voit que toutes sont des villes maritimes, ou exposées aux entreprises des pirates, à deux exceptions près : Épiphanie (et l'on verra plus loin que cette ville doit être exclue de la liste), et Alabanda. Aussi bien la piraterie était-elle la grande terreur de ce temps, et explique-t-elle certainement pour une notable part la diffusion du système de l'asylie [2]. Si cette dernière avait été concédée comme un privilège administratif par les Séleucides, comment expliquer qu'ils eussent omis d'en favoriser aucune ville située dans les régions intérieures de leurs États ? En réalité, la distribution géographique des villes inviolables paraît montrer que leur privilège est de nature internationale, et non administrative. Supposera-t-on que l'asylie leur était donnée néanmoins par le roi comme un engagement de les défendre contre les pirates ou même parfois contre d'autres ennemis ? On se trouvera alors devant la nécessité d'expliquer comment une ville sujette pouvait avoir besoin d'une garantie de son suzerain, dont l'intérêt naturel lui imposait ce devoir pour toutes ses possessions, quel que fût leur statut. En réalité, on cherche en vain à se figurer clairement la portée de la prétendue concession par le roi, laquelle, nous l'avons dit, n'est d'ailleurs attestée nulle part. La seule hypothèse probable, c'est que la convention d'asylie était un de ces actes de politique extérieure que le roi tolérait chez ses vassaux [3], mais auxquels il n'avait lui-même aucune part. Et sans doute peut-on même conclure, lorsque l'on voit le roi donner l'asylie à une ville, que celle-ci ne fait pas partie de ses États, et qu'il traite avec elle comme avec une puissance étrangère [4].

Peut-être cependant le roi intervenait-il dans l'octroi de l'asylie par une autre voie. M. Bikerman a fait observer à bon droit que la concession de l'asylie est inséparable de la consécration de la ville, et que cet acte la précède.

[1] Dittenberger, *Orientis graeci inscr. selectae*, 228, 229.

[2] Tarn, *Hellenistic Civilization*, p. 77.

[3] Bikerman, *Institutions des Séleucides*, p. 141 et suiv. Mais on va voir que les villes ne pouvaient probablement solliciter la concession de l'asylie par les puissances qu'après que le roi les eût mis en mesure de le faire, et ce, par un acte solennel.

[4] C'est ainsi que Séleucus II reconnaît l'asylie de Cos : Welles, *Royal Correspondence*, n° 26.

La consécration d'une ville a lieu au nom d'une divinité, et l'on sait par la lettre de Démétrius I aux Juifs qu'elle entraînait des avantages fiscaux, le dieu étant substitué au roi pour les contributions. Cette répercussion permet de croire qu'une ville sujette n'avait pas le pouvoir de se consacrer elle-même à la divinité, comme l'eût fait une ville libre, et qu'elle ne pouvait attendre sa consécration que du roi. Celui-ci accomplissait alors l'acte solennel dont la formule nous a été conservée sur la porte de Xanthos [1] : « Le grand roi Antiochus a consacré la ville à Léto, à Apollon et à Artémis, en raison de sa parenté avec eux. » Une fois cet acte célébré, et seulement après la célébration de cet acte, la ville se trouvait en mesure de solliciter de l'étranger la reconnaissance de son asylie, dont le fondement religieux était assuré. Désormais, pouvaient dire ses ambassadeurs, tout acte de piraterie ou de représailles tenté sur elle ne nuirait plus seulement à ses habitants, mais à la divinité qui la possédait.

La trace de ces procédures successives nous a été conservée, je crois, sur les monnaies de quelques villes *sacrées et inviolables*. Dans trois cas, les émissions monétaires de ces villes se succèdent assez rapidement pour nous permettre de juger des délais qui séparent la consécration de l'asylie [2]. A Séleucie de Piérie, le délai est de quelque douze ans tout au plus, et, peut-être, bien moindre; à Ascalon, il est de quatre ans au maximum; enfin à Sidon, où les émissions sont plus fréquentes, il est en tous cas inférieur à deux ans. N'est-il pas plausible de croire que ce bref délai représente le temps qu'il a fallu aux ambassadeurs, après la consécration par le roi, pour parcourir les sanctuaires et les États auxquels ils demandaient la reconnaissance de leur asylie ?

J'en viens enfin à l'asylie d'Épiphanie, laquelle, comme je l'ai dit plus haut, doit être éliminée de la liste des privilèges d'époque séleucide. Cette asylie n'est attestée que par des monnaies fort rares, et mal lisibles. Une seule, à ma connaissance, porte une date certaine, celle de 99 [3]; sur une autre on lit, non sans doutes, 107 [4]. Les numismates comptent ces années sur

[1] Dittenberger, *Orientis graeci inscr. selectae*, 746.

[2] Voir les références données par Bikerman, *Institutions des Séleucides*, p. 153.

[3] Macdonald, *Catal. of the Hunterian Collection*, III, p. 198, n° 1. Un autre exemplaire dans l'ancienne collection Philipsen (Catal. Hirsch, XXV, 1909, n° 2969).

[4] Macdonald, *ibid.*, n° 2.

l'ère d'Aradus. Mais est-il vraisemblable que cette ère, à supposer qu'elle ait jamais été en usage à Hamath [1], ait continué à l'être après qu'Antiochus IV y eût fondé une cité sous le nom d'Épiphanie ? En réalité, l'ère de cette ville doit dater, au plus tôt, du règne de ce prince, auquel cas ses monnaies ne remonteraient en tous cas pas au delà de 75 av. J.-C. Or c'est justement à cette époque qu'Apamée, voisine d'Épiphanie, reçoit l'asylie, dont on commence à rencontrer quelques exemples à l'intérieur des terres. — A quoi au juste répondait alors ce privilège, dont l'octroi devait être multiplié par la suite ? Il est difficile de le dire, mais la position seule des villes qui le recevaient montre qu'il devait différer sensiblement de celui auquel les villes maritimes avaient tant tenu sous la domination séleucide.

25. — Sur quelques monnaies provinciales de Syrie et de Cilicie.

Le monnayage provincial de la Syrie forme un écheveau très embrouillé. Cette confusion ne se dissipe pas toujours quand les ateliers monétaires sont indiqués par leurs symboles, souvent obscurs pour nous : à plus forte raison subsiste-t-elle quand les monnaies portent uniquement, autour d'un type banal, le nom et les titres de l'empereur.

Imhoof-Blumer a attribué jadis [2] à l'atelier de Laodicée-sur-mer, sans en donner la raison, une série de tétradrachmes dont la fabrique très uniforme atteste l'origine commune. Ces pièces, dont le nombre s'est augmenté depuis lors, appartiennent à sept émissions, dont l'une remonte à Tibère, et les autres à Néron. On y voit à l'avers le portrait impérial, et au revers Zeus Nicéphore, d'un style particulier, qui ne ressemble pas à celui des tétradrachmes frappés à Antioche sous Auguste. M. Dieudonné [3] conjecture que l'attribution à Laodicée a été suggérée à Imhoof, outre cette raison, par le fait que les pièces

[1] A vrai dire, a-t-on raison d'attribuer ces pièces à Épiphanie de Syrie ? Elles pourraient être, me semble-t-il, d'Épiphanie de Cilicie. Je n'en ai jamais rencontré en Syrie, ce qui peut assurément tenir à leur rareté.

[2] Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 439 et suiv; Dieudonné, *Revue numismatique*, XIII, 1909, p. 459 et suiv; Münsterberg, *Beamtennamen auf griechischen Münzen*, p. 174; Wruck, *Syrische Provinzialprägung*, nos 14 (Tibère), 18 à 23 (Néron). Dans ce dernier ouvrage, le no 19 est mal lu, et porte en réalité trois noms de magistrats; la planche montre qu'il faut lire ΠΑ dans le champ, à droite.

[3] Dieudonné, *loc. cit.*

en question ne sont pas datées, alors que celles d'Antioche le sont ; et surtout par le fait qu'elles portent, dans le champ du revers, des noms de magistrat abrégés par leurs premières lettres, usage qui ne se rencontre en Syrie qu'à Laodicée. Au reste, il s'incline devant l'opinion d'Imhoof, tout en faisant observer à bon droit « qu'on n'aperçoit pas les raisons de ce monnayage spécial », resté sans suite comme il est sans précédent.

Parmi les monétaires qui ont signé ces émissions, il n'en est qu'un dont le nom ne soit pas trop banal : c'est un des trois magistrats sous l'autorité desquels a été frappé le tétradrachme de Tibère [1], et son nom est représenté (fig. 1 *a*) par les lettres ΣΑΝ. Ces initiales, très rares de toute manière, se rencontrent pourtant sur deux autres monnaies, et celles-ci sont de Tarse [2], ce qui ne saurait surprendre, les lettres ΣΑΝ appartenant évidemment à un nom formé sur celui du grand dieu de la ville, Sandan [3]. Or l'une de ces deux pièces (fig. 1 *b*) montre au revers Zeus Nicéphore, et ce type, avec la façon toute particulière dont y sont gravées les initiales des magistrats, est tellement identique à ce qu'il est sur nos tétradrachmes, que l'origine commune des deux séries paraîtra évidente à quiconque confrontera leurs images. Les sept émissions dont il s'agit doivent donc être retirées à Laodicée pour être données à la Cilicie.



Fig. 1. — Tétradrachme et monnaie de bronze, frappés à Tarse.

La production des ateliers provinciaux syriens en numéraire d'argent, dans le premier demi-siècle de notre ère, s'en trouve réduite à une seule pièce. Mais l'attribution de celle-ci est douteuse, et l'on peut en dire autant,

[1] Je tiens à remercier M. Babelon de m'avoir envoyé un moulage de cette pièce.

[2] Imhoof-Blumer, *Revue suisse de numismatique*, XXI, 1917, p. 47, nº 51 (Tyché assise ; *rev.*, Zeus Nicéphore) ; Babelon, *Inventaire de la collection Waddington*, nº 4609 (tête de Tyché ; *rev.*, monument de Sandan). Ces deux pièces portent les initiales de ΣΑΝ et ΦΙΛΙ.

[3] Sur ces noms : Sundwall, *Klio, Beilage* 11, p. 247 et suiv.

jusqu'à nouvel ordre, des émissions attribuées aux premières années de Néron [1].

*
* *

J'ai tenté d'identifier grâce à leurs symboles, dans un article précédent [2], quelques-uns des ateliers d'où étaient sortis les tétradrachmes provinciaux de Caracalla, de Macrin, et de Diaduménien. Je voudrais ajouter à ces pages une brève note, sur la série de tétradrachmes qui a pour symbole un crabe accompagné d'un croissant, et porte encore dans son champ un dattier (fig. 2). Or une rare monnaie de Gabala [3], qui m'avait échappé, représente un crabe accompagné d'un croissant. Il faut évidemment y reconnaître le signe du Cancer, qui devait distinguer l'horoscope de la ville [4] et que les astrologues regardaient comme le domicile de la lune : aussi lui adjoignait-on volontiers le croissant [5]. A vrai dire, le signe du Cancer




Fig. 2. — Tétradrachme frappé à Gabala.

[1] Wruck, *Syrische Provinzialprägung*, n° 17 (Caligula, cf. Dieudonné, *Revue numismatique*, XXIX, 1926, p. 37); Id., n° 29 à 37 (Néron); Imhoof-Blumer, *Griechische Münzen*, p. 231, n° 767 (Claude et Néron; Wruck : —); Dieudonné, *op. cit.*, p. 41 (Claude et Néron, tétradrachme à légendes latines; Wruck : —). Toutes ces pièces, et d'autres peut-être, mériteraient d'être discutées de nouveau. Certaines, données jusqu'ici à Éphèse, sont introduites par M. Wruck dans son catalogue, à bon droit selon moi (car elles se rencontrent en Syrie), mais sans un mot d'explication. D'autres (n° 31 et 32) sont mal lues, comme le montre un coup d'œil sur les planches; et mal décrites, car Néron, par exception, y porte la couronne de chêne : c'est celle que le Sénat lui avait décernée, et que les monnaies de Rome commémorent aussi (Mattingly et Sydenham, *Roman Imperial Coinage*, I, p. 145, n° 9), bien qu'Antioche seule paraisse en avoir coiffé l'empereur.

[2] *Syria*, XIII, 1932, p. 355 et suiv. (complété dans mes *Antiquités syriennes*, I, p. 68). — On ajoutera maintenant à la bibliographie : Bellinger, *Third and Fourth Dura Hoards* (1932); *Sixth, Seventh and Tenth Dura Hoards* (1935); *Coins from Jerash* (1936); Newell, *Miscellanea numismatica* (1938).

[3] Imhoof-Blumer, *Revue suisse de numismatique*, XIII, 1905, p. 236.

[4] Sur ces horoscopes, voir *Syria*, XIII, 1932, p. 56, note 6.

[5] Bouché-Leclercq, *Astrologie grecque*, p. 190 et suiv. On trouvera une bonne étude des représentations du signe du Cancer dans la dissertation de A. W. Thomson, *The Emblem of the Crab in Relation to the Sign Cancer* (*Transactions ot the Royal Society of Edinburgh*, XXXIX, 1899, p. 603 et suiv.). Ajouter aux

figure également dans l'horoscope de Carrhes en Osrhoëne [1], centre d'un culte fameux de la Lune. Mais le dattier ne saurait convenir à cette ville, où il ne pousse pas, tandis qu'il convient très bien à Gabala. En outre, la forme donnée aux noms de l'empereur sur les tétradrachmes en question est celle qui était généralement en usage sur la côte [2]. Je crois donc qu'il faut attribuer cette série à Gabala.



Fig. 3. — Tétradrachme frappé à Ascalon.

Un autre détail permet de proposer une attribution pour les pièces qui ont pour symbole un foudre. Cet objet y est pourvu, au-dessus de la poignée, d'une anse semi-circulaire qui ne se rencontre, je crois, que sur les monnaies de Séleucie de Piérie. C'est de cet atelier, très probablement, qu'émanent les tétradrachmes en question.

Pour terminer, je signalerai une autre pièce qui m'avait échappé lors de ma première étude, et qui prouve que certains tétradrachmes à l'aigle ont été frappés à Ascalon. Comme cette monnaie n'est connue que par un catalogue de vente [3], je la reproduis ici (fig. 3). On y verra, comme marque d'atelier, une colombe, à droite, avec un rameau à trois feuilles. Ce symbole ordinaire d'Ascalon est mis en exergue, avec une palme. On remarquera aussi que la légende de l'avers suit la « formule d'Antioche » : preuve qu'il ne faut pas donner une valeur trop générale à la règle dont je crois avoir montré, non sans faire une réserve, la validité habituelle.

Henri Seyrig.

Beyrouth, octobre 1938.

références données là : Jahn, *Berichte der sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, 1855, p. 99.

[1] *British Museum Catalogue, Arabia, etc.*, p. LXXXIX: cf. plus haut, p. 41, note 4.

[2] *Syria*, XIII, 1932, p. 366 et suiv.

[3] Catalogue Ad. Cahn, *Francfort-sur-le-Mein*, vente 71 du 14 octobre 1931, nº 1104. — On trouvera dans ce catalogue plus d'une intéressante variété des tétradrachmes provinciaux de Syrie, pl. XX-XXII.

BORNES FRONTIÈRES DE LA PALMYRÈNE

PAR

DANIEL SCHLUMBERGER

Au cours des recherches que j'ai pu, grâce à l'appui de l'Académie des Inscriptions, effectuer au désert [1] plusieurs années de suite, j'ai trouvé trois bornes frontières de la Palmyrène portant inscriptions en latin. Deux d'entre elles sont apparues au cours des fouilles, — qui ont livré aussi un texte grec mutilé (ci-après, n° IV), — au lieu nommé Kheurbet el-Bilaas [2] (la ruine du Bilaas) par la carte, mais plus généralement Amoudân (les colonnes) par les paysans d'Aguerbate [3] et de Palmyre. La troisième a été découverte en 1936, remployée avec d'autres pierres antiques dans un mur du château omeyyade de Qasr el-Heir el-Gharbi [4].

Le lieu dit Kheurbet el-Bilaas est situé au faîte du Djebel Bilaas sur la piste d'Aguerbate à Palmyre (fig. 2) [5]. Deux groupes de ruines s'y voyaient :

[1] Voir provisoirement *C. R. de l'Académie*, 1935, p. 250-256, et *Archäologischer Anzeiger*, 1935, p. 595-634.

[2] A environ 70 kilomètres de Palmyre, en ligne droite. Voir notre croquis (fig. 1) qui reproduit, à échelle réduite, et en la simplifiant, la carte au 200.000e éditée par le bureau topographique des Troupes du Levant (feuilles de Palmyre, Qariateïne, Homs, Lattaquié-Hama, Sélémiyé). Pour les noms de lieux j'adopte, dans cette étude, les graphies de cette carte, quelque défectueuses qu'elles puissent paraître. Je ne fais exception que pour Qasr el-Heir que je continue d'écrire de la façon que j'avais adoptée dans les *Comptes rendus de l'Académie*, 1937.

Sur la région du Chombol, dont le Bilaas est une partie, voir A. de Boucheman, dans *Revue des Études Islamiques*, 1934, p. 14-15.

[3] Sur cette localité, voir R. Dussaud, *Syria*, X, 1929, p. 53 (transcription : 'Ouqeïribât).

[4] A 60 kilomètres de Palmyre, en ligne droite. Sur ce site, voir Poidebard, *Trace de Rome*, p. 187; sur les recherches que j'y ai entreprises voir provisoirement dans *C. R. de l'Académie*, 1937, p. 134-139.

[5] Je dois l'admirable photographie aérienne du Bilaas publiée ici (fig. 2) à la libéralité du R. P. Poidebard, et lui en exprime ma reconnaissance la plus vive. La vue est prise vers le Nord-Ouest. Aguerbate, trop éloigné pour être visible, se trouve dans la plaine qui se devine à l'arrière-plan.

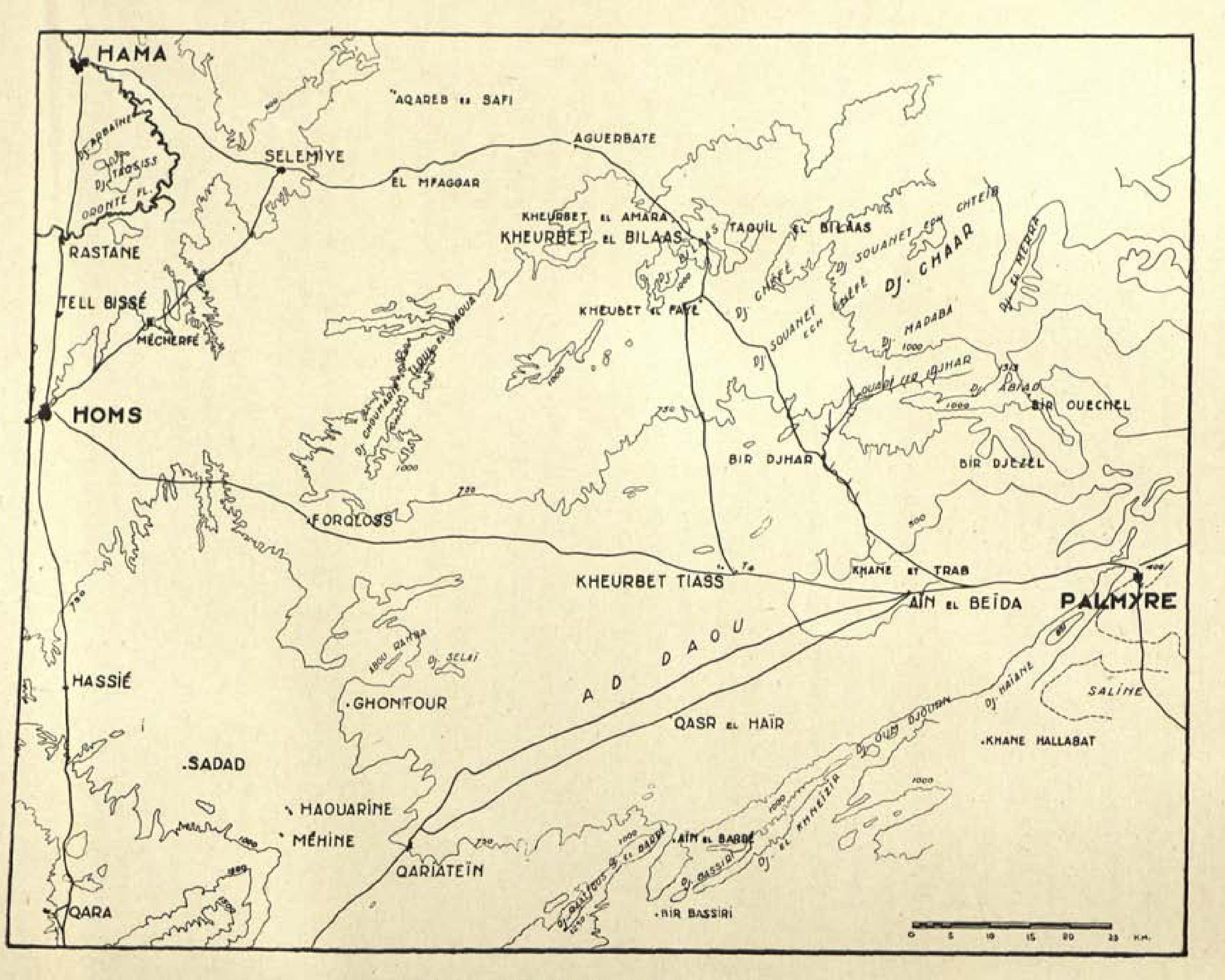


FIG. 1. — Emésène orientale et Palmyrène.

l'un au col même, à cheval sur le partage des eaux, l'autre à quelque 500 mètres de là, et déjà sur le versant d'Aguerbate. Au premier de ces points [1] je n'ai pas fait de fouilles; il est d'étendue très restreinte, et d'aspect tout à fait semblable aux autres sites de la région [2]. Au second point, les ruines ne consistaient qu'en un amas de pierres [3]. Mais tout auprès gisaient, dans le lit d'un oued, six tambours de colonnes (fig. 3), et au milieu de l'amas lui-même se remarquaient plusieurs blocs de grandes dimensions. C'est sur l'un de ces blocs [4] que MM. Ingholt et Seyrig aperçurent, en octobre 1933, les quatre premières lignes du second des textes publiés ci-dessous; un mois plus tard j'en découvris le reste.

L'inscription était gravée sur l'une des faces d'un cippe dont la reconstruction (fig. 4) [5] est certaine, car tous les blocs en ont été retrouvés (fig. 5). Il reposait sur une fondation de grosses pierres, par l'intermédiaire d'une plate-forme faite de deux blocs *a*, *a'* soigneusement taillés, et dont la partie supérieure devait former un degré au-dessus d'un sol, peut-être dallé, au niveau *x y*. Le cippe lui-même comporte quatre assises. La première est un bloc carré *b* dont la partie inférieure forme plinthe, tandis que la partie supérieure est moulurée. Les blocs *c* et *d* constituent les deux assises suivantes : le bloc *c* porte les neuf lignes inférieures, le bloc *d* les quatre lignes supérieures de l'inscription. L'assise de couronnement est faite de deux blocs moulurés *e* et *e'*. Le sommet du cippe est une surface plane, taillée avec soin et percée en son centre, à cheval sur le joint des deux blocs, d'un trou circulaire, qui traverse l'assise de part en part, et dont les bords sont aujourd'hui très frustes.

[1] On remarque à fleur de sol les vestiges de plusieurs édifices, parmi lesquels deux habitations ou khâns à cour centrale, dont le plus nettement visible a la forme approximative d'un rectangle de 55 × 65 mètres. On distingue encore les restes de deux bâtiments carrés très petits (environ 5 × 5 m.), quelques vestiges de murs isolés, enfin l'orifice d'une citerne bien conservée, et la trace probable d'une seconde. Ces ruines se devinent au premier plan de la vue aérienne, de part et d'autre surtout à droite) de la piste.

[2] *Arch. Anz.*, 1935, p. 599.

[3] Les déblais de la fouille, qui présentent l'aspect d'une tache, frangée de blanc, et incluant deux arbres, se voient sur notre photographie, au bord de la piste.

[4] Ce bloc est certainement celui qu'a vu Waddington, *Inscr. gr. et lat.* n° 2632, et, après lui, le comte de Perthuis, *Le Désert de Syrie*, Paris, 1896, p. 43.

[5] Le cippe et la colonne avaient été relevés, en 1935, par M. Paul François. Mais ses dessins n'avaient pas reçu leur forme définitive lorsque la mort l'a enlevé. Ils ont été achevés par M. Marc Le Berre.



Fig. 2. — Djebel Bilaas. Piste d'Aguerbate à Palmyre.

Il convient de remarquer que par sa profondeur, aussi bien que par sa forme, grossièrement cylindrique, et par l'absence de tout rebord ou saillie au-dessus de la surface où il s'ouvre, ce trou est tout à fait distinct des cupules qui surmontent, par exemple, les cippes du dieu anonyme à Palmyre [1]. Je pense qu'il ne peut avoir servi qu'à l'encastrement de quelque objet, mais à vrai dire je ne sais trop lequel : l'inscription n'incline guère à penser que ce puisse



Fig. 3. — Tambours de la colonne de Kheurbet el-Bilaas. Estampage de l'inscription grecque.

être une statue. Aucunes traces de scellement ni de revêtement ne se voient par ailleurs au sommet du cippe.

Dans les fondations, qui ne consistaient qu'en un empilement de pierres, a été découverte, en 1935, la partie inférieure (bloc *f*) de notre inscription I (lignes *a-f*). Le haut de la stèle dont ce bloc est le reste, n'a pas été retrouvé, à l'exception de douze petits fragments, épars aux alentours immédiats du monument.

Tout auprès (fig. 4 et 6) de la ruine du cippe, nous avons dégagé les fondations, bien conservées sur trois côtés, d'une plate-forme qui devait être carrée. Sur le quatrième côté, M. François a dessiné les pierres telles que la fouille les a fait apparaître : nous pouvions croire alors qu'elles étaient *in situ*, car

[1] Seyrig, *Antiquités Syriennes*, I, p 113 = *Syria*, XIV, 1933, p. 264; et Savignac, *ad CISem*, II, 3976.

dans ce genre de maçonnerie, où la terre forme le seul mortier, il est très malaisé de distinguer les murs en place des débris de construction. Mais on ne peut douter que ces pierres ne proviennent du quatrième côté des fondations,

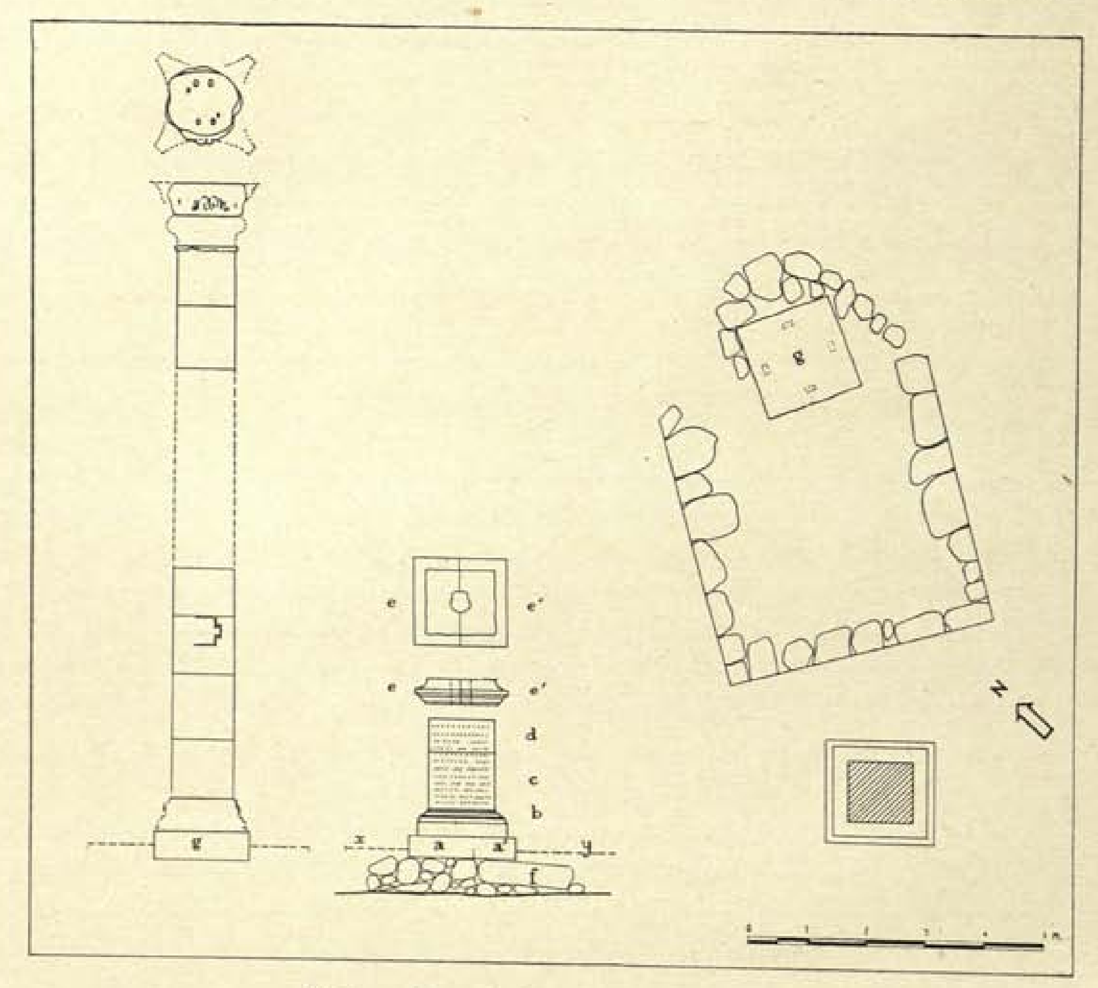


Fig. 4 — Cippe et colonne de Kheurbet el-Bilaas.

bouleversé, ainsi que le centre de la plate-forme lors de la destruction du monument. Le bloc *g*, que nous avons trouvé partiellement entouré par ces pierres, et retourné, comme le montre notre dessin, devait reposer sur ces fondations, peut-être par l'intermédiaire de degrés que nous nous sommes

(1) Les quatre trous de scellement représentés en pointillé sont sur la face actuellement tournée contre terre. Pour les observer, il nous a fallu fouiller sous le bloc.

abstenus de restituer, car nous n'en avons retrouvé aucun reste. Sur cette plinthe devait reposer la base (disparue) de la colonne dont proviennent les tambours déjà signalés.

La reconstruction de cette colonne paraît quasi certaine. D'une part, en effet, deux tambours, qui se superposent exactement, ne peuvent être placés qu'au sommet de la colonne, car l'un d'eux conserve des restes d'astragale.



Fig. 5. — Le cippe de Kheurbet el-Bilaas pendant la fouille.

D'autre part, l'ordre de superposition des quatre tambours restants est assuré également, et il est très peu vraisemblable que le tambour inférieur de cette série ne soit pas aussi le tambour de base de la colonne : car ainsi l'inscription n'est pas à une hauteur telle qu'elle ne reste lisible [1], tandis qu'en intercalant à la base ne fût-ce qu'un seul tambour elle cesserait sans doute de l'être. Pour que le raccord des quatre tambours inférieurs avec les deux tambours supérieurs puisse s'effectuer de façon normale il faut supposer, pour la partie manquante du fût, une hauteur de 3 m. 30 environ, soit une lacune

[1] La première ligne est alors à 3 m. 75 environ du sol, soit à 20 et 25 centimètres de plus qu'à deux des colonnes isolées de Palmyre (*CISem*, II, 3966 et 3930; Cantineau, *Inventaire*, II, p. 22-29 avec vue de la seconde), mais à 60 centimètres environ de moins qu'à une troisième (*CISem*, 3931; Cantineau, *op. cit.*, p. 24-25). Je dois les mesures concernant la seconde et la troisième de ces colonnes à M. Nazmi Kheir, dessinateur du Service des Antiquités, que j'en remercie vivement ici. Pour la première, voir Wiegand, *Palmyra*, fig. 87, 90, 91, 92.

de trois ou quatre tambours. Cette restitution donne pour hauteur de la colonne, chapiteau et base compris, environ dix fois le diamètre à la base, ce qui est une proportion normale [1]. Du chapiteau ne subsiste que l'assise supérieure.

La colonne devait porter les statues de Trajan et de Nerva, comme le montre la dédicace à l'accusatif dont je publie ci-dessous (Inscr. IV) les restes.



Fig. 6. — Le cippe de Kheurbet-el-Bilaas.
Au second plan, fondations de la colonne.

Les trous qui se voient sur le sommet du chapiteau pourraient être ceux dans lesquels étaient scellés les pieds de ces statues, qui se seraient tourné le dos. Les deux trous plus petits, et légèrement en retrait, correspondraient à un sceptre que chacune aurait tenu de la main gauche.

La colonne appartient ainsi à la catégorie des colonnes honorifiques [2], dont plusieurs sont connues en Palmyrène [3], et un grand nombre

[1] Durm, *Baukunst der Römer*, p. 388. Exemple à Palmyre : la troisième des colonnes mentionnées dans la note précédente, a 1 m. 23 de diamètre à la base, 12 m. 18 de haut (y compris le chapiteau et la base, non compris le socle et la plinthe qui supportent celle-ci).

[2] Sur la colonne isolée, v. Thiersch, *Pharos*, p. 150 et suiv.; Nilsson, *Bull. Corr. Hell.*, XLIX, 1925, p. 153-155; Naumann, *Quelebezirk von Nîmes*, p. 42-46.

[3] Trois à Palmyre même qui viennent d'être mentionnées. Une sur la route de Palmyre à l'Euphrate, *Syria*, XII, 1931, p. 105. Une autre, inédite, et dont le caractère honorifique ne peut être prouvé, mais est quasi certain, couronnait une colline au pied de laquelle l'aqueduc de Palmyre prend son origine (à environ 10 km. de la ville). Si, comme je l'ai proposé, (*Syria*, XVIII, 1937, p. 280-281) l'on devait identifier les *sources d'eau d'Aelius César*, mentionnées

ailleurs [1]. Elle ne forme pas borne frontière, puisque cette fonction était remplie par le cippe. Par qui, et pour quelle raison, Trajan et son père étaient-ils honorés dans un tel endroit ? S'il n'est pas possible de donner réponse certaine à cette question, une découverte récemment faite en Thrace permet du moins de proposer une conjecture assez vraisemblable. Il s'agit de deux dédicaces à Hadrien, l'une, complète, au datif, l'autre, mutilée, à l'accusatif [2]. On peut croire qu'elles faisaient partie d'un seul monument. La première, élevée sur la frontière (ἐπὶ τῶν ὅρων), célèbre Hadrien, qualifié de Zeus Ephorios, parce qu'il avait rendu aux Abdéritains leur territoire jusqu'au Nestos. La seconde, qui contient également l'expression ἐπὶ τῶν ὅρων, avait certainement le même objet, bien que le texte en fût différent. Voilà donc un monument élevé sur une frontière. Il n'a pas d'objet pratique, et doit seulement témoigner de la reconnaissance vouée par les Abdéritains à leur impérial bienfaiteur. Une destination semblable expliquerait bien la colonne d'Amoudân. L'une des deux cités ou peuplades dont Trajan avait rétabli la frontière, peut-être comme suite à quelque décision de Nerva (car la mention de celui-ci dans la dédicace demande explication), aura élevé ce monument à l'empereur et à son père défunt en signe de sa gratitude.

par la Loi fiscale, avec l'aqueduc, cette colonne pourrait avoir porté une statue de ce prince.

[1] Exemples réunis par Thiersch, *loc. cit.* La colonne de Pompée à Alexandrie (*Syria*, X, 1929, p. 105, fig. 2) est certainement honorifique (Dittenberger, *Or. Gr. Inscr. Sel.*, 718). Je ne rappellerai que pour mémoire les colonnes de Kara-Kouch en Commagène (Humann et Puchstein, *Reisen in Kleinasein*, p. 217 et suiv.); elles font partie d'un monument funéraire (sur les colonnes funéraires, v. Pagenstecher, *Unteritalische Grabdenkmäler*, p. 57) et n'ont donc pas à être considérées ici. Mais je citerai la colonne dégagée par M. Parrot à Baalbek (*Syria*, X, 1929, p. 109-114), celle de Yaat dans la Beqaa (*Syria*, ibid., p. 105, fig. 1; Dussaud, *Topogr. hist. de la Syrie*, p. 412) et celle de Tell il-Halaweh dans la Syrie du Nord (Butler, *Princeton Exp. to Syria*, II, B., p. 65), parce que ce sont des monuments syriens, et bien qu'on ne puisse affirmer qu'elles sont honorifiques. La première est rattachée par son inventeur à un grand monument disparu; mais je partage, sur ce point, les doutes que M. Amy a bien voulu m'exprimer. Les deux autres sont intéressantes par l'analogie de leur situation isolée avec celle de notre monument. Butler a suggéré que la colonne de Tell il-Halaweh pouvait être une borne frontière. Peut-être vaudrait-il mieux maintenant y voir un monument honorifique élevé sur une frontière; la même conjecture s'appliquerait à la colonne de Yaat.

[2] *Rev. Arch.*, 1937, p. 386. M. Seyrig, à l'amitié de qui je dois la connaissance de ce texte, a bien voulu lire pour moi la publication que M. Bakalaki en a donnée dans *Thrakika*, VIII, 1937, p. 25 et suiv., laquelle ne m'est pas accessible à Beyrouth.

I. — Stèle de calcaire,

1° Partie inférieure (laissée sur place), hauteur actuelle : 1 m. 52. Largeur, mesurée au dos (sur le devant les arêtes sont brisées) : 0 m. 77. Épaisseur : 0 m. 38. Le texte est martelé.

2° Fragments de la partie supérieure (conservés au Musée de Damas). Certains des fragments ont pu être assemblés, en sorte que le nombre des morceaux est ramené à cinq : 1, fait de quatre fragments; 2, 3, 4, faits de deux fragments; 5, fait de quatre fragments. Les assemblages sont assurés par l'accord des cassures, sauf pour celle qui sépare les fragments 1 *b* et 1 *c*, dont les bords sont très usés. Mais la liaison de ces deux fragments n'en est pas moins certaine, car sur 1 *c*, se voit un vestige de la panse du R du mot *Caesar*, avec restes de peinture rouge. Entre le bas du fragment 4 *d* et le sommet du fragment 5 *a*, il ne doit manquer qu'un très mince éclat de pierre. Les lettres ne sont pas martelées, les arêtes sont intactes.



Fig. 7. — Inscription n° I. Partie inférieure.

Hauteur des lettres de la ligne 1 : 0, m. 09; des autres lignes : 0 m. 06 en moyenne. Traces de peinture rouge dans plusieurs lettres. Il n'est guère possible que la ligne 8 et la ligne *a* n'en fassent qu'une seule, car le bas des fragments 5 *b*, et peut-être du fragment 3, devrait alors se raccorder avec la partie inférieure de la stèle, ce qui ne semble pas être le cas. La ligne *a* peut suivre immédiatement la ligne 8, ou être séparée d'elle par une ou plusieurs lignes perdues. Dans

la première hypothèse la hauteur minimum de la stèle est d'environ 2 m. 20.

Photographie (fig. 7). Estampage. Calque (fig. 8).

Im[*p.*]
[*C*]*aesar Di*[*vi Nerva*]*e Aug.*
f. T[*raianus Aug. Ge*]*rma-*
ni[*cus pontifex m*]*axi-*
5 [*mus, trib. potest. VI*], *pa*
t[*er patriae, cos II*]*II,*
de[*s*]*ig*[*natus V, fine*]*s,*
II A \

Une ou plusieurs lignes peuvent manquer.

a. [....] I [....]
b. [....*a*]*rva civitat*[..]
c. [....]*enorum per Iu*[*l*]-
d. [*iu*]*m Quadratum le*[*g.*]
e. [*Au*]*g. pro pr. et Postu*[*m*]-
f. [*iu*]*m Acili*[*an*]*um p*[*ro*]*c. A*[*ug.*]
g. *restituit*

L. 1. Il subsiste un reste de la haste du P.

L. 2. Restes du sommet des deux premières lettres du mot *Divi*. L'absence de toute trace de lettre au-dessus du *g* de *Aug.* correspond aux vides qui règnent à la l. 1 de part et d'autre du mot *Imp.*, et confirme que le morceau 4 ne peut être inséré ailleurs qu'à l'endroit où je l'ai placé.

L. 3. Après *f. T* se voit la moitié gauche de la partie supérieure d'une haste verticale : la brisure est dans l'axe de la haste, au sommet de laquelle l'amorce d'une boucle suffit à écarter une restitution avec simple haste verticale (*I, II*, etc.). L'omission de *Nerva* parmi les surnoms de Trajan n'est pas sans exemple, même dans des textes officiels, comparables au nôtre : cf. Dessau, *Inscr. lat. sel.*, 5959; *Rev. Archéol.*, 1933, p. 376, n° 7.

L. 4. Le sommet de l'I de *Germanicus* est conservé, de sorte que la restitution d'une lettre avec boucle, comme D, est exclue. Il faut donc écrire *Germanic.* ou *Germanicus.* Ces graphies permettent-elles la restitution du titre de *Dacicus* ? Même si on adopte l'abréviation *pontif. maximus* (ex. Dessau, 2004, 5834, 5863), on ne peut écrire en toutes lettres *Germanicus Dacicus :* car la ligne serait de vingt-deux lettres, ce qui est sûrement

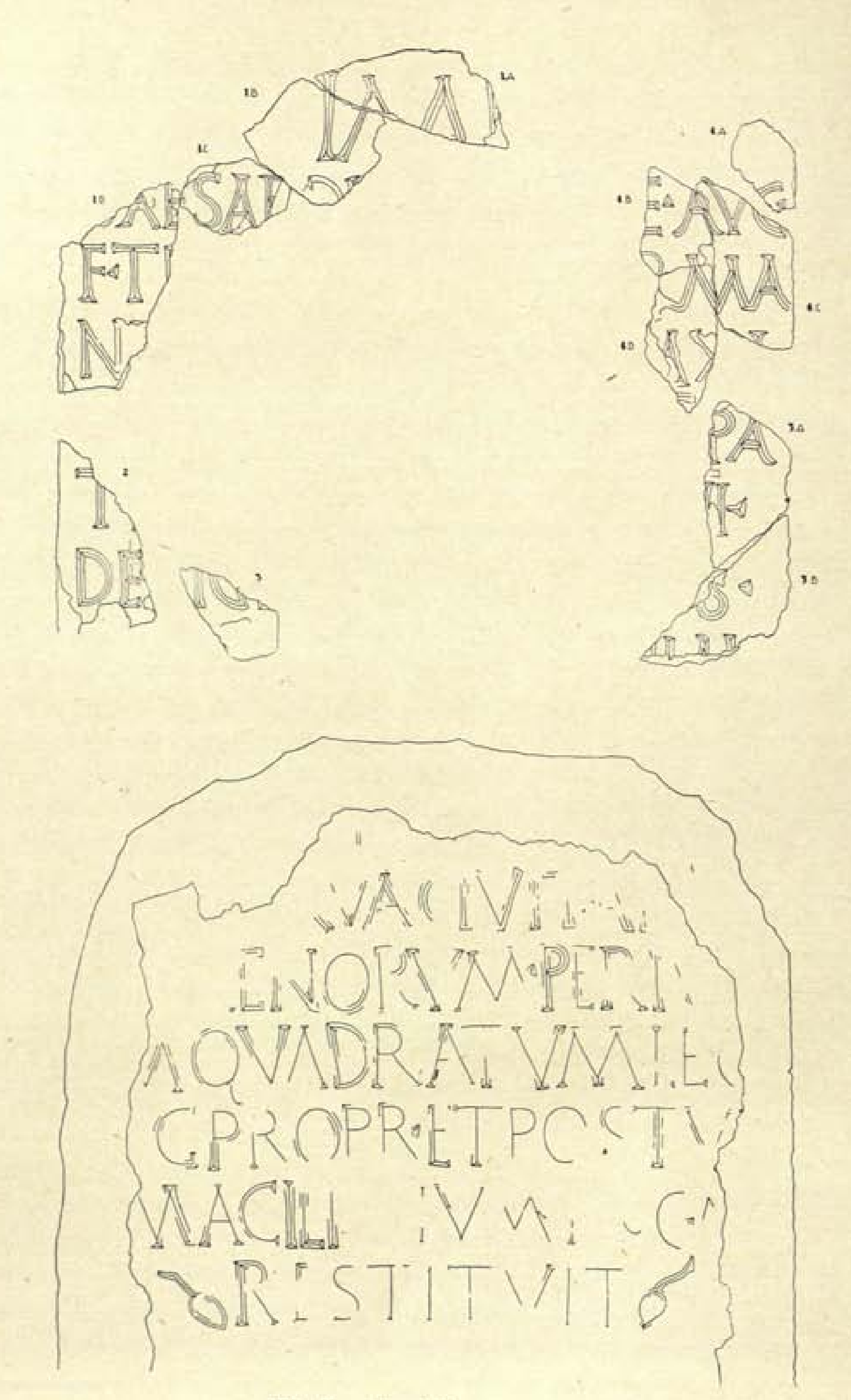


Fig. 8. — Inscription n° I.

trop long : les lignes ont entre quinze (l. *c.*) et dix-neuf lettres (l. 2 et l. *e*). Il faudrait donc admettre que ces mots étaient abrégés : l'abréviation *Germanic. Dacicus* (ex. Dessau 298, 1020, 2003) étant elle-même un peu trop longue (vingt lettres), il faudrait écrire *Dacic.* ou *Dac.* Mais je n'ai pas su trouver d'exemples de ces abréviations après *Germanicus* ou *Germanic.* : lorsqu'elles sont employées, c'est toujours, semble-t-il, après *Germ.* ou *Ger.* (*Germ. Dacic.*, ex. Dessau, 290, 291, 293, 1023, 5866, 6467; *Germ. Dac.*, ibid., 303, 2665, 9380; *Ger. Dac.*, 305, 307, 3807, 8683, 9381). Au reste il serait étonnant que le surnom de *Dacicus* ait été abrégé l'année même (en 102; voir ci-après) où, pour la première fois, un empereur le prenait officiellement. Parmi les nombreux exemples de la titulature de Trajan que fournit le recueil de Dessau, les plus anciens où ce surnom soit abrégé datent de 108-109 (*Germ. Dacic.*, 290, 291, 293). Enfin il convient de remarquer que la graphie en toutes lettres reste beaucoup plus fréquente et que souvent même elle est adoptée alors que le surnom précédent fait l'objet d'une abréviation (*Germanic. Dacicus*, cf. ci-dessus; *German. Dacicus*, Dessau, 5856; *Germ. Dacicus*, ibid., 1380, 5866, 6467), circonstance qui n'a rien de surprenant, puisque le surnom de *Germanicus*, qui existait depuis très longtemps, s'abrégeait déjà sous Domitien (Dessau, 6322, 9373), et même sous Néron (ibid., 8902). La restitution de l'épithète de *Dacicus* n'est donc pas à envisager. De l'absence de ce surnom, significative dans un texte officiel comme le nôtre (et seulement dans un tel texte; v. ci-dessous, p. 59), on induira que l'inscription est antérieure à la fin de l'année 102, qui est le moment où Trajan prit ce surnom (sur des monnaies; la plus ancienne inscription qui le nomme *Dacicus* n'est que du 19 janvier 103; Stein dans Pauly-Wissowa, IV, 1976; Paribeni, *Optimus Princeps*, I, p. 267).

L. 5. Autres restitutions possibles : [*m*]*axi* | [*mus tr*(*ibunicia*) *pot*(*estate*) *VI imp*(*erator*) *II* (*ou III*, *ou IV*)] *pa* | *t*[*er patriae* (17 lettres en comptant les deux chiffres chacun pour deux lettres). Les deuxième, troisième et quatrième salutations impériales de Trajan datent de 102. Étant donné le grand nombre d'abréviations possibles pour *tribunicia potestate*, on ne peut décider si le titre d'*imperator* doit, ou ne doit pas être restitué, et si, par suite, le vestige de barre horizontale visible avant la syllabe *pa* surmontait le chiffre des puissances tribunices, ou celui des salutations impériales.

L. 6. [*cos II*]*II*. Trajan n'ayant revêtu que six consulats, les seuls chiffres dont la restitution puisse être envisagée sont *II*, *III* et *IIII*. Mais on distingue la trace de la barre horizontale qui surmontait le chiffre, et cette barre se termine au-dessus de la première des deux hastes conservées : il est donc impossible qu'il n'y ait eu que deux hastes, et il est à peine plus probable qu'il n'y en ait eu que trois. Il devait y avoir quatre hastes, dont les deux médianes étaient seules surmontées de la barre. Trajan est consul pour la quatrième fois le 1er janvier 101.

L. 7. La mention de la désignation au cinquième consulat donne pour *terminus ante quem* le 1er janvier 103, date où Trajan revêt effectivement le cinquième consulat. L'induction tirée ci-dessus de l'absence de l'épithète de Dacicus est donc confirmée. D'autre part, l'inscription ne peut être antérieure à l'an 102, dans le courant duquel se

place la désignation (sur l'époque annuelle de la désignation, v. MOMMSEN, *Staatsrecht*, I[3], p. 588).

A la fin de la ligne, la restitution de [*fine*]*s* n'est qu'une hypothèse, fondée sur l'existence de ce mot dans l'endroit correspondant de l'inscription d'Antonin le Pieux. On peut songer aussi à [*termino*]*s*. Le mot *designatus* pourrait alors être abrégé en *de*[*s*]*ig*[*n*].

L. 8. Cette ligne est presque entièrement perdue. Des dernières lettres seules se voient les vestiges suivants :

1° La partie supérieure d'une haste verticale, moins la tête, qui a disparu. Malgré cette mutilation il est certain que ladite haste ne peut avoir appartenu à une lettre comportant barre horizontale au sommet, telle que E, F, T, mais seulement à un H, un I, un L, dont la barre horizontale aurait été très courte comme dans l'L initial du nom de Laelianus à la l. 12 de l'inscr. n° II, ou un N. Un M est impossible : les jambages de cette lettre ont, dans notre inscription, une forte obliquité (v. l'M du mot *Germanicus*) : or non seulement le reste conservé est vertical, mais la place manquerait à droite pour le jambage extrême.

2° La partie supérieure d'une haste verticale dont la tête subsiste; elle est trop rapprochée de la précédente pour avoir pu faire partie de la même lettre (N, H) et semble ne pouvoir provenir que d'un I ou d'un L.

3° Un sommet de lettre, formé par la convergence de deux hastes obliques et qui doit être le reste d'un A. Il ne paraît pas possible que ce vestige soit le haut du jambage d'un M : il n'a pas l'inclinaison requise, et le point de convergence des deux hastes est situé trop haut.

4° Un sommet de haste oblique, reste de la dernière lettre de la ligne, qui était située au-dessous du point terminal de la ligne précédente. Cette lettre ne peut avoir été qu'un M, un V, un X, ou un Y. Bien que resserré, l'espace est suffisant même pour un M : comme on le voit à l'extrémité des lignes 2 et 3 le lapicide ne craignait pas de graver ses lettres jusqu'au rebord même de la stèle.

Dans l'ignorance où nous sommes du nombre des lignes perdues entre la ligne 8 et la ligne *a*, toute tentative précise de restitution paraît vaine. Néanmoins, il n'y a guère de doute sur la construction : le verbe *restituit*, à la fin de l'inscription, gouverne nécessairement un complément direct, *fines*, *terminos*, ou quelque autre. Selon toute probabilité, ce complément vient immédiatement à la suite des titres impériaux comme dans notre inscription n° II. Il doit être suivi d'un tour tel que *inter x et arva civitatis.... enorum*. La préposition *inter* est, dans les textes de cette espèce, d'un emploi des plus fréquents (DESSAU, 5963-5964, 5968-5970, 5981, 9378-9379, 9382; et notre inscription n° III). Le premier terme de l'opposition qu'elle introduit sera soit un simple ethnique : *Palmyrenos*, *Hemesenos*; soit une expression telle que *civitatem* ou *rempublicam Palmyrenorum* [1], *Hemesenorum*, *Apamenorum* (cf. ci-après, p. 58) ou *regionem Palmyrenam*,

[1] L'expression *civitas Palmyrenorum* se trouve déjà dans une inscription datée de 74 (*Syria*, XIV, p. 175). Il convient d'ailleurs de remarquer que, dans ce texte, les mots latins

Hemesenam, Apamenam, Theledenam (Honigmann dans Pauly-Wissowa, IV, A, 1636, l. 40); soit enfin quelque nom de tribu, ou de tétrarchie : Strabon (XVI, 753) décrit la région qui s'étend au Sud et à l'Est de l'Apamène comme peuplée de Scénites, et Pline (*Natur. histor.*, V, 82) mentionne dans la Syrie intérieure, et précisément à la suite de localités de cette région, dix-sept tétrarchies.

Je ne sais si l'on doit songer à introduire ici les noms d'Épiphanie ou d'Aréthuse, au moins comme noms de cités. Épiphanie avait battu monnaie à l'époque hellénistique (Head, *Hist. Num.*², p. 781). Mais sa survivance comme cité n'est pas attestée sous l'Empire (pas de monnayage romain. Wroth, *Catal. Brit. Mus.*, *Galatia*, etc., p. lxv; Ginzel, *Handb. d. math. u. techn. Chronologie*, III, p. 47, admet l'existence d'une ère pompéienne d'Épiphanie sans donner la raison de cette opinion, qui doit être erronée). Quant à Aréthuse, elle n'est pour Strabon qu'une bourgade (χωρίον) du territoire de Samsigéram [1]. Il est vrai que le R. P. Mouterde (*Mél. Univ. St. Jos.*, VIII, 1922, p. 84) pense trouver dans une épitaphe la preuve que la ville possédait une ère (celle d'Actium; l'indication de Ginzel, *op. cit.*, p. 45, qui lui attribue, d'après des monnaies, une ère pompéienne n'est pas contrôlable).

Quelle que soit la restitution que l'on adopte, la construction qui vient d'être proposée fournit en quelque sorte la substance irréductible de la lacune. Mais il se pourrait fort bien que celle-ci fût plus longue. Une mention de l'abornement effectué jadis par Creticus Silanus s'intercalait peut-être après le mot *fines* (ou son équivalent) comme dans notre inscription nº II. Et des développements plus amples encore ne sont pas inconcevables, comme par exemple une allusion aux circonstances qui avaient rendu nécessaire le renouvellement de la borne : ainsi Trajan remet en état une voie *longa intermissione neglectam* (*Rev. Arch.*, VIII, 1936, p. 264, nº 51), et Hadrien, rétablissant des milliaires en Cyrénaïque, rappelle que la route avait été endommagée par la révolte juive (*Africa Italiana*, I, p. 318).

Dans ces conditions il faut sans doute renoncer à suggérer une utilisation des traces de lettres conservées à la fin de la l. 8. Je préciserai seulement : 1º que, comme le montrent les observations faites ci-dessus, la lecture LMY, qui eût permis une restitution telle que [*inter regionem pa*]*lmy*[*ren. et a*]*rva*, etc., paraît interdite ; 2º que j'ai passé

Bu[*le et civi*]*tas* équivalent au grec Ἡ [βουλὴ] καὶ [ὁ δῆμος], et à la transcription araméenne de cette formule.

[1] La date du rattachement de l'Émésène à la province n'est pas connue, bien qu'on lise partout, et jusque chez les historiens les plus récents (Charlesworth, dans *Cambridge Ancient Hist.*, XI, p. 40), que cet événement se place sous Domitien. Cette opinion paraît remonter à la lecture d'une monnaie par Mionnet, lecture qui ne peut plus être contrôlée, et qui a toutes chances d'être erronée (Dieudonné, *Numismatique Syrienne, Émèse.* Extrait de la *Rev. numism.*, 1906, p. 4, note 1). Nos seules données sont : 1º une inscription (Dittenberger, *Or. Gr. Inscr. sel.*, 604) qui montrerait que le trône d'Émèse était vide dès 78 (Carcopino, *apud* Seyrig, *Syria*, XIII, 1932, p. 269 = *Antiquités Syriennes*, I, p. 47, note 8) ; et 2º le monnayage de la ville, lequel ne commence que sous Antonin le Pieux (Dieudonné, *loc. cit.*).

en revue toutes les combinaisons que ces observations autorisent, en donnant une attention particulière aux lectures ILAM, HIAM, LIAM, NIAM, et qu'à l'exception d'*Epiphaniam* (probablement à rejeter pour les raisons déjà exposées, et aussi parce qu'on attendrait plutôt un ethnique) et de *tetrarchiam*, je n'ai point su trouver de formule qui contînt aucune d'elles.

L. *a*. De cette ligne ne subsiste que le bas d'une haste verticale, au-dessus du V du mot [*a*]*rva*.

L. *b*. Au début de la ligne, lacune de cinq lettres (à la rigueur de 4 ou de 6), non compris la lettre qui précédait la syllabe VA. De cette lettre la queue seule est conservée. Cette queue ne descend pas au-dessous de la ligne comme ferait celle d'un Q (cf. ligne *c* : *Quadratum*) et ne peut donc être que celle d'un R. La restitution [*a*]*rva* paraît extrêmement vraisemblable : l'expression *arva civitatis*... est comparable par exemple à l'expression *prat*(*a*) *leg*(*ionis*) qu'offrent des textes analogues : Dessau, 2454, 2455; 5968. Après le T de *civit.* se distinguent encore des vestiges de la partie inférieure des deux jambages, et de la barre transversale de l'A que l'on attend. Ensuite se voit le bas d'une haste verticale qui suffit à éliminer la restitution du nominatif *civitas*. A la fin de la ligne, place pour deux lettres, à la rigueur pour trois.

L. *c*. Au début de la ligne, lacune de quatre lettres (à la rigueur de trois ou de cinq). Avant la première lettre conservée (E) se voit un reste qui peut être l'extrémité, soit de la queue d'un R, soit d'une haste oblique (A, M, X). Ce vestige, si microscopique qu'il soit, permet néanmoins d'éliminer avec certitude la restitution [*Hemes*]*enorum*, à laquelle on eût pu songer. La restitution [*Pal*|*myr*]*enorum*, qui demande six lettres, est trop longue. Mais la graphie *civitat.* [*Palmyr*]*enorum* est possible. D'autre part, la restitution [*Apam*]*enorum* ne peut être écartée; elle s'accorderait bien avec la longueur de la lacune.

Il est vrai qu'Apamée aurait alors un territoire énorme : Kheurbet el-Bilaas est, en droite ligne, à 120 kilomètres de la ville. Mais je ne crois pas qu'il y ait là une objection décisive. Le grand nombre des localités que nous savons avoir fait partie des « limites des Apaméens », et dont plusieurs ont été identifiées par M. Dussaud (*Topographie histor.*, p. 200-207), suffirait à faire présumer une région très étendue. Tarroutin et-Toudjar (Kerratin) à 60 kilomètres au Nord-Est de la ville (Dussaud, *op. cit.*, p. 201, note 1) y était comprise, ainsi, probablement, qu'une partie du Djebel Riha (*ibid.*, p. 202, notes 12 et 15; Kahrstedt, *Syrische Territorien*, *Abh. Ges. Wiss. Göttingen*, *N. F.* XIX, 2, p. 103, note 5) et, à 60 kilomètres au Sud-Est, peut-être Bétocécé (Welles,

[1] Strabon place Rhosos une fois (XIV, 5, 19) en Cilicie, une fois (XVI, 2, 8) en Syrie; Pline (*Natur. Histor.*, V, 80) et Ptolémée (V, 14, 2), la mettent en Syrie. S'il fallait interpréter littéralement les passages de Cicéron rasssemblés par Kahrstedt, *op. cit.*, p. 104, note 1, Rhosos serait en Cilicie. Cf. aussi Wroth, *Catal. Brit. Mus.*, *Galatia*, etc., p. lxx. La date même où la Cilicie orientale a été détachée de la Syrie reste incertaine; sans doute avant Trajan, Harrer, *op. cit.*, p. 72-77.

Royal Correspondence, n° 70; si le territoire de la cité d'époque romaine est identique à celui de la satrapie séleucide, et si l'expression τῆς περὶ Ἀπάμιαν σατραπείας qualifie bien Bétocécé, ce dont on peut douter, *ibid*, p. 332 et *Mélanges Univ St. Jos.*, 1934, p. 192). L'estimation par M. CUMONT (*Journal of Roman Studies*, 1934, p. 189) de la population du territoire d'Apamée à quatre ou cinq cent mille âmes paraîtra moins énorme si ce territoire s'étendait jusqu'au Bilaas.

Après les lettres PERI se voient les vestiges de la haste de gauche d'un V avec traces de couleur rouge.

L. *d*. — *Iu[liu]m Quadratum.* Deux gouverneurs de Syrie ont porté ce nom sous Trajan. L'un est un Pergaménien, C. Antius A. Iulius A. f. Quadratus, connu depuis longtemps par un grand nombre d'inscriptions; sur ce personnage, voir en dernier lieu PREMERSTEIN, *Sitzungsber. der bayer. Akad.*, 1934, III, p. 5, note 2 (bibliographie) et p. 6, note 1 (carrière). L'autre est un ami de Pline, nommé par cet auteur Iulius Bassus, par des monnaies bithyniennes et par les Actes des Arvales C. Iulius Bassus, enfin par une inscription récemment découverte à Pergame C. Iulius Quadratus Bassus : l'identification due à HERZOG, *Sitzungsber. der preuss. Akad.*, 1932, p. 408, du personnage honoré dans ce dernier texte avec l'ami de Pline est hors de conteste (PREMERSTEIN, *op. cit.*, p. 9 et suiv.). La légation syrienne du second de ces personnages se place dans les dernières années de Trajan, très vraisemblablement en 116-117 (PREMERSTEIN, *op. cit.*, p. 71). Cette date ne s'accorde pas avec ma restitution aux lignes 6 et 7 du quatrième consulat de Trajan, et de la désignation au cinquième. C. Antius A. Iulius Quadratus, au contraire, a dû être gouverneur de Syrie avant 105, date de son second consulat, car une inscription (FRÄNKEL, *Inschr. v. Pergamon*, II, 436 = I. G. R., IV, 373) où ce titre (presque entièrement restitué, mais néanmoins assuré) lui est donné, ne le nomme pas encore *consul iterum*. Je note en passant que l'inscription FRÄNKEL 437 = IGR, IV, 374, ne peut servir à la même déduction car, à en juger par le dessin de Fränkel, la possibilité de restituer δὶς ὕπατον n'est pas exclue. W. WEBER (*Abhandlungen d. preuss. Akad.*, 1932, V, p. 80, note 98) et G. A. HARRER (*Studies in the History of the Rom. Prov. of Syria*, p. 17) ont pensé pouvoir déduire de dédicaces (IBM, III, 187, n° 538, qui ne m'est pas accessible; IGR, IV, 383 et 384 = HARRER, *loc. cit.*, n° 3 et 4) à C. Antius, gouverneur de Syrie, où le titre de Dacicus n'est pas donné à Trajan, que le début de la légation de notre personnage était antérieur à 103. Mais cette argumentation n'est pas valable : IGR., IV, 383, où est nommé le deuxième consulat de C. Antius, ne peut être antérieure à 105; et IGR, IV, 384, qui mentionne ce consulat et le proconsulat d'Asie, est plus tardive encore. La preuve que C. Antius gouvernait la Syrie dès avant la fin de 102 n'est fournie qu'aujourd'hui par la mention, dans notre inscription, du quatrième consulat de Trajan, et de sa désignation au cinquième : à quoi l'on peut ajouter que, si l'absence de l'épithète de *Dacicus* n'est pas significative dans les dédicaces susdites, lesquelles n'émanent pas de magistrats romains, et ne mentionnent, du reste, l'empereur qu'incidemment, elle a toutes chances de l'être, au contraire, dans un texte officiel comme le nôtre.

L. *e-f.* — *Postu[miu]m Acili[an]um.* Ensuite se voit la trace d'une haste verticale, puis une lacune d'une ou deux lettres, puis le reste de la courbure d'un C ou d'un G, enfin le bas d'un jambage oblique comme celui d'un A. Bien qu'aucun sénateur du

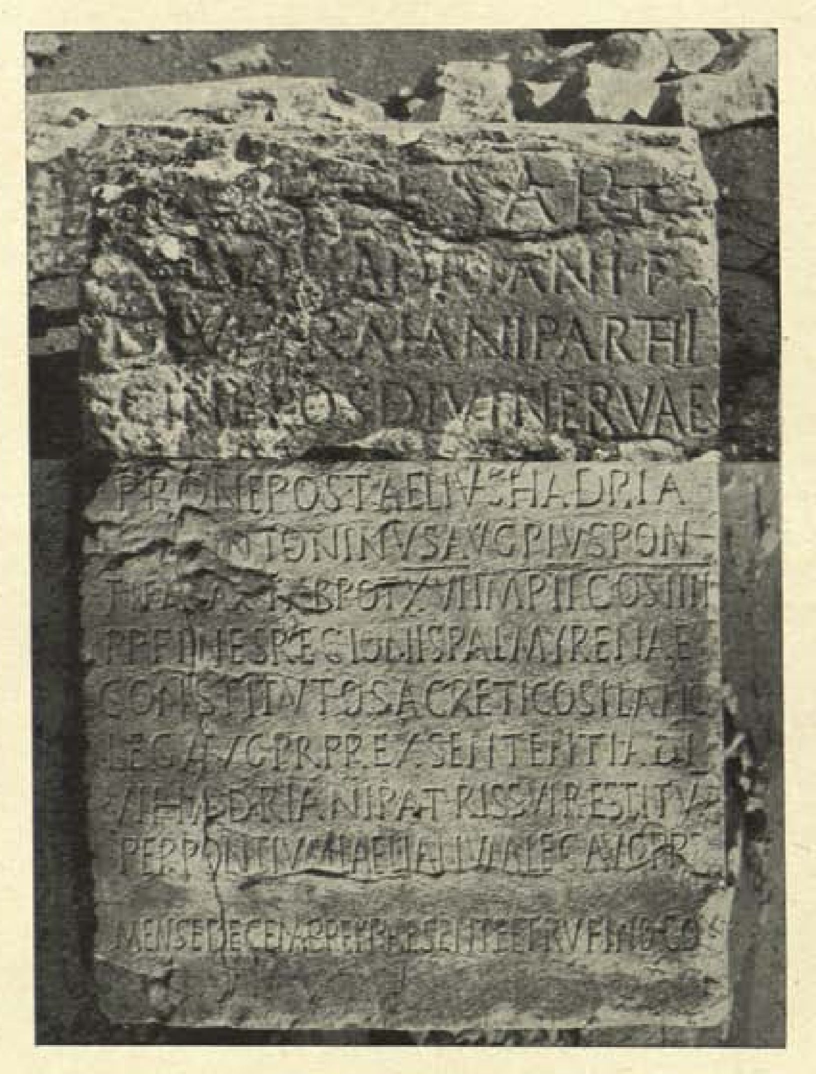


Fig. 9. — Inscription n° II.

nom de Postumius Acilianus ne soit connu, la lecture LEG AVG m'avait paru presque assurée. Non seulement la lacune est très resserrée, en sorte que la restitution des lettres RO que demande le mot *procurator* semble d'abord improbable, mais je croyais discerner, sur l'estampage, une trace très nette du sommet de l'appendice par lequel un G se distingue d'un C. Un nouvel examen de la pierre m'a convaincu que ce vestige pouvait être aussi celui d'un point; d'autre part j'ai reconnu, à des restes de couleur

rouge, la trace de la partie inférieure d'un O situé un peu au-dessus de l'alignement de la base des autres lettres, sans doute parce que le manque de place avait contraint à le graver très petit. Dans ces conditions je pense que l'on ne peut hésiter à identifier notre Postumius Acilianus avec un procurateur de Trajan, qui nous est connu en particulier par une inscription de Rhosos (IGR, III, 928; HEBERDEY, suivi par CAGNAT, regarde ce texte comme antérieur à la fin de 102, parce que l'empereur n'y est pas nommé *Dacicus*. Mais, comme on l'a vu ci-dessus, on ne saurait, dans une inscription de cette espèce, tirer d'un tel fait une précision chronologique). CAGNAT pensait trouver en ce personnage un procurateur de Cilicie. Nous voyons aujourd'hui qu'il était procurateur de Syrie et ce fait rend assez probable que la ville même de Rhosos était syrienne : car, si les Rhosiens étaient Ciliciens, on s'explique moins bien qu'ils aient eu des bienfaiteurs parmi les fonctionnaires romains d'Antioche. L'activité de Postumius Acilianus comme assistant du gouverneur dans une opération d'abornement appartient aux attributions normales d'un poste tel que celui qu'il occupait (HIRSCHFELD, *Kaiserliche Verwaltungsbeamte*, p. 402; cf. IGR, III, 335 = DITTENBERGER, OGIS 536).

II. — Sur l'une des faces du cippe décrit ci-dessus (laissé sur place). Largeur : 1 m. 09 à la base, 1 m. 08 au sommet. Hauteur de la face inscrite : 1 m. 50 (bloc inférieur : 0 m. 95; bloc supérieur : 0 m. 55).

Photographie (fig. 9). Copie.

1. *[Imp Ca]esar*
D[i]vi Hadriani f.,
Divi Traiani Parthi-
ci nepos, Divi Nervae
5. *pronepos, T. Aelius Hadria-*
[nus A]ntoninus Aug. Pius, pon-
tif. max., tr(i)b. pot. XVI, imp. II, cos. IIII,
p. p., fines regionis Palmyrenae,
constitutos a Cretico Silano
10. *leg. Aug. pr. pr. ex sententia Di-*
vi Hadriani patris sui, restitu(i)t
per Pontium Laelianum leg. Aug. pr. p[r].
mense decembre, Praesente et Rufino co[ss].

L. 7. Aucune trace de l'I de *tr(i)b*, certainement omis par le graveur; v. ci-dessous, l. 11, *restitu(i)t*.

L. 8. *Fines regionis Palmyrenae.* Bien que le terme de *regio* soit pris le plus souvent

dans d'autres acceptions, il peut avoir le sens de *territoire d'une cité* (Siculus Flaccus, *Gromat. vet.*, p. 135; cf. Saglio-Pottier, *Dict. Ant.*, V, p. 124) et c'est certainement celui qu'il faut lui donner ici. Cette frontière palmyrénienne est la même que nous retrouvons à Qasr el-Heir (ci-dessous, inscr. III), et que mentionnent plusieurs passages de la loi fiscale de Palmyre, *CI Sem* II, 3913 (je cite le texte araméen dans la traduction latine) : l. 2-3 : *pueri... qui Palmyram invehuntur aut in fines eius*; l. 72 : *qui habebit sal Palmyrae aut intra fines Palmyrenorum*; gr. l. 1-2 : παρὰ τ[ῶν παῖδας εἰς Πάλμυρα]| ἢ εἰς τὰ ὅ[ρια Παλμυρηνῶν εἰσ]|αγόντω[ν]; l. 116-117 : Ὃς δ᾽ἂν ἅλα[ς ἔχ]ῃ ἐν Παλμύροις ἢ [ἐν ὅροις]| Παλμυρη[ν]ῶν. Il est clair que dans ces expressions *Palmyra* désigne l'agglomération et sa banlieue, oasis et salines incluses, *fines Palmyrenorum*, les limites de la *civitas*.

Maintenant qu'on voit combien celles-ci pouvaient être éloignées, on s'explique le soin avec lequel, dans aucun de ces passages, la mention de cette frontière n'a été omise après celle de la ville : Il fallait prévenir toute ambiguïté sur le nom de Palmyre, qui ne se distinguait de la Palmyrène que dans la pratique, non point en droit (de même que Delphes et la Delphide, que l'usage courant ne confond pas, sont juridiquement identiques : Daux, *Rev. Arch.*, XI, 1938, p. 9). Il fallait empêcher, par exemple, que l'on pût faire traverser le territoire à des esclaves, en évitant de passer par la ville, et arguer ensuite que l'on n'avait rien importé à *Palmyre*. — Un passage de la loi fiscale contient, au reste, l'équivalent exact de l'expression *regio palmyrena* (l. 234-235 : [Παλ]|μυρηνή). Sur la relation de la *regio Palmyrena* avec la Palmyrène de Ptolémée, ci-dessous, p. 69, note 2.

L. 9. *Constitutos a Cretico Silano.* Q. Metellus Creticus Silanus, légat de Syrie de septembre 11-12 à septembre 16-17, *Prosop. Imp. Rom.*², I, p. 250; Groag, dans Pauly-Wissowa, III, 212, n° 90.

L. 10-11. *Ex sententia Di|vi Hadriani patris sui* : en exécution de la sentence, de la décision de son père, le divin Hadrien. On connaît nombre de décisions fixant des limites territoriales entre cités ou peuplades. Je n'en rappellerai que quelques exemples, choisis à l'époque impériale. La sentence est rendue par l'empereur assisté de son conseil : Dessau, 5948, *ex sententia quam is* (Caligula), *a(d)hi(b)ito consilio, dixit*; par le proconsul (de Sardaigne, Dessau, 5947; de Macédoine, sur les instructions de Trajan, Dessau, 5947 *a*); par des *iudices* désignés par un légat (Dessau, 5951; sur les *iudices dati*, v. Steinwenter, dans Pauly-Wissowa, IX, 2470, l. 39); par un *arbiter ex compromisso* choisi par les parties (Dessau, 5982; Wlassak, dans Pauly-Wissowa, I, 408, l. 37; Wenger, *ibid.*, II A, p. 1500, l. 40). Il n'y a pas d'apparence qu'il s'agisse ici d'une décision arbitrale, comme dans le dernier des cas que je viens de citer. La sentence d'Hadrien n'a pas tranché quelque différend des Palmyréniens avec leurs voisins au sujet de la frontière commune (rien de pareil, du moins, ne nous est dit); elle a rétabli la frontière fixée là jadis par Creticus Silanus. C'est en vertu de son *imperium*, c'est comme magistrat qu'Hadrien aura rendu cette sentence, laquelle se sera exprimée en une *constitutio.* Voir Mommsen, *Staatsrecht*, II, 2, p. 905-908; cf. dans Dessau, 338; l'ex-

pression *sententia vel constitutio*, avec le commentaire de Wenger, dans Pauly-Wissowa, II A, 1501.

Restitu(i)t. L'absence de l'I attendu ne fait pas de doute : le sommet du T final, qui dépasse le niveau de celui des autres lettres, est conservé de telle façon que l'on peut affirmer que l'I et le T ne sont pas géminés.

L. 12. *Pontius Laelianus* : M. Pontius M. f. Pup. Laelianus Sabinus, *Prosop. Imp Rom.* [1], p. 83, n° 600 ; Lambrechts, *Sénat rom. d'Hadrien à Commode*, p. 88, n° 463. Sur la légation syrienne de ce personnage v. Hüttl, *Antonius Pius* II, p. 158 (début au plus tard août 150) ; notre inscription qui nous montre Pontius Laelianus en charge au début de décembre 153, s'accorde bien avec l'induction de Hüttl. Ainsi tend à se combler la lacune qui subsistait, dans la liste des gouverneurs de Syrie, entre L. Burbuleius Optatus Ligarianus (après 138, Henze, dans Pauly-Wissowa, III, p. 1060 ; probablement vers 145, Harrer, *op. cit.*, p. 28) et L. Attidius Cornelianus, qui était en fonction le 2 décembre 157 ; Harrer, *ibid.*, p. 30. La légation d'Apicius ou Sulpicius Julianus datée de 149 (?) par Harrer, *op. cit.*, p. 28, Honigmann, dans Pauly-Wissowa, IV A, p. 1030, Hüttl, *loc. cit.*, est hypothétique, ainsi que celle de M. Cassius Apollinaris, datée par Hüttl de 154 à 156.



Fig. 10. — Inscription n° III.

L. 13. Comme Antonin le Pieux est encore dans sa seizième puissance tribunice, laquelle prend fin le 10 décembre 153, la date de l'inscription est à chercher dans les neuf premiers jours de ce mois.

III. — Stèle de calcaire (laissée à Qasr el-Heir ; pour le lieu et les circonstances de la trouvaille voir ci-dessus, p. 43). Hauteur actuelle : 1 m. 41. Largeur actuelle : 0 m. 62. L'écart avec les dimensions originelles ne doit pas être grand : la pierre, dont les arêtes sont seulement écornées, paraît intacte. L'épaisseur est inconnue. Comme toute la surface du mur auquel elle est incorporée, la stèle était recouverte d'un enduit, qui remontait, certainement à l'époque omeyyade. Nous avons entièrement fait disparaître

cet enduit, et ce qui, sur la photographie, s'aperçoit autour de la stèle, n'en est pas un reste, mais fait partie du mortier qui emplit les joints du mur omeyyade. Hauteur des lettres : 6 à 7 centimètres.

Photographie (fig. 10). Copie.

Fin[es]
inteṛ
Hadriano[s]
Palmyrenos
- et
[He]ṃesenos

L. 1. La première haste verticale du N est conservée, ainsi que des vestiges de la haste oblique.

L. 3. *Hadriano[s]*. L'inscription est donc au plus tôt du règne d'Hadrien. Sur cette épithète, v. ci-dessous, p. 66, note 2. Sur la date du voyage d'Hadrien à Palmyre, voir en dernier lieu Dobiaš, *Listy Filologické*, LV, 1928, p. 190-199 (en tchèque) = *Rev. Arch.*, XXX, 1929, p. 398.

L. 6. La trace de la seconde des hastes médianes de l'M est encore discernable.

Les signes visibles sur la stèle au-dessous de la dernière ligne du texte latin ne peuvent être plus récents que l'époque omeyyade, puisqu'ils se trouvaient sous l'enduit que je viens de mentionner. La photographie montre tout qui s'en distingue. L'un d'eux, une sorte de B, paraît deux fois dans des positions différentes : 1° Au-dessous des dernières lettres du mot *[He]ṃesenos* 8 ; 2° beaucoup plus bas, précédé d'un signe semblable à un P. Entre ces deux signes s'en voient d'autres. Le désordre avec lequel ils sont gravés leur donne une analogie avec ces *wasms* tribaux (A. Musil, *Manners and customs of the Rwala Bedouins*, p. 335; B. Vernier, *Qédar*, p. 97) dont les Bédouins d'aujourd'hui marquent non seulement leurs bêtes, mais aussi toutes les ruines, tous les cairns, tous les rocs notables du désert. Je croirais volontiers que ces signes sont de tels *wasms*.

IV. — Sur le troisième tambour, resté sur place, de la colonne de Kheurbet el-Bilaas (voir ci-dessus, p. 49); et sur cinq éclats de pierre, détachés du bord supérieur du tambour, et rapportés au Musée de Damas. Dans un cadre ansé, haut de 0 m. 53, large de 0 m. 71, grossièrement incisé : treize lignes de grec. Hauteur des lettres : 2 cm. 5 à 3 centimètres. La plus grande partie du texte est irrémédiablement dégradée par les intempéries, auxquelles elle est manifestement restée exposée pendant très longtemps. La fin des quatre premières lignes, que la terre recouvrait, a seule échappé à la dégradation, ainsi que

quelques vestiges de lettres à l'extrémité des neuf dernières lignes. Photographie partielle. (fig. 11). Estampage. Copie (fig. 12).

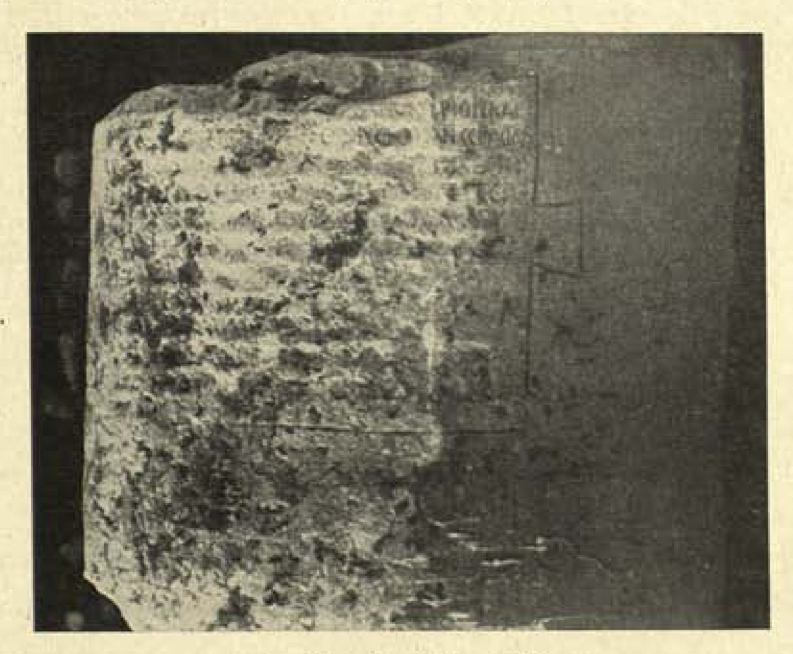
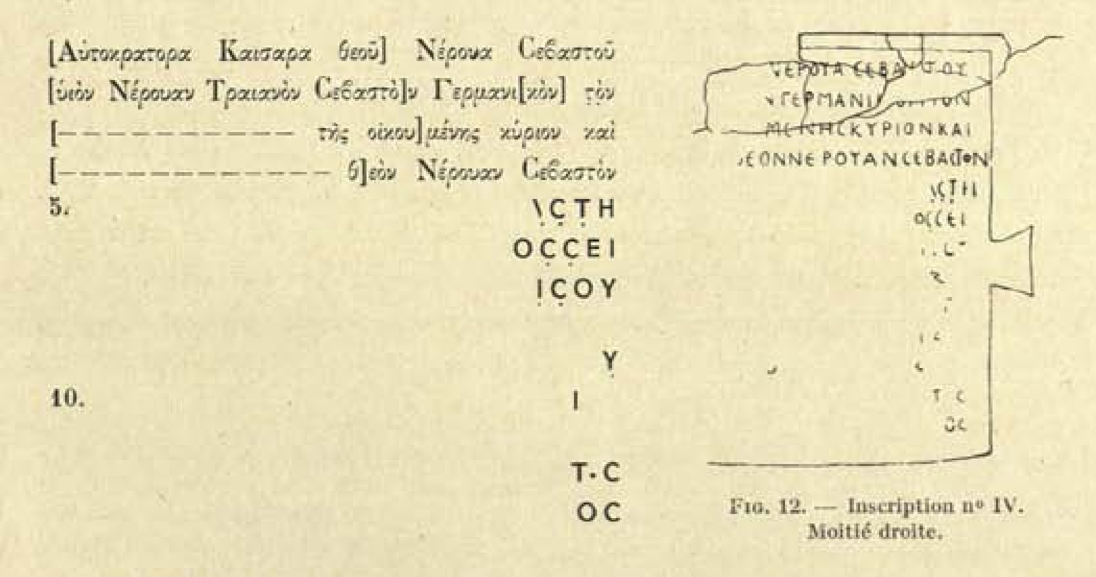


Fig. 11. — Inscription n° IV.



[Αὐτοκράτορα Καίσαρα θεοῦ] Νέρουα Cεβαστοῦ
[υἱὸν Νέρουαν Τραιανὸν Cεβαστὸ]ν Γερμανι[κὸν] τὸν
[— — — — — — — — — — — τῆς οἰκου]μένης κύριον καὶ
[— — — — — — — — — — — — θ]εὸν Νέρουαν Cεβαστὸν
5. ∖ỊCTH
OCCEI
ỊCOY

Y
10. I

T·C
OC

Fig. 12. — Inscription n° IV. Moitié droite.

L. 1-2. Au début de chacune de ces lignes la lacune est d'environ 24 lettres. Mes restitutions, qui en comportent 22 et 26 ne font pas difficulté.

L. 3. La lacune est de même longueur qu'aux lignes précédentes : les mots : πάσης ou συμπάσης τῆς οἰκου]μένης ne suffisent pas à la remplir.

L. 4. Lacune d'environ 22 lettres. On restituera quelque formule comme τὸν|[ἑαυτῶν εὐεργέτην καὶ τῆς οἰκου]μένης κύριον καὶ|[σωτῆρα, καὶ τὸν πατέρα αὐτοῦ θ]εὸν Νέρουαν Cεβαστόν.

L. 5. Peut-être doit-on lire : ΛΥΤΗ.

L. 8. A la fin de la ligne, peut-être une feuille de lierre.

L. 10-11. J'ai dessiné tels qu'ils m'apparaissaient les signes qui se remarquent à la fin de ces deux lignes. Je ne saurais les interpréter. Ils sont nets, et ne semblent pas pouvoir être des accidents de la pierre. Ce ne sont pas non plus des lettres palmyréniennes.

*
* *

Les données nouvelles qu'apportent nos inscriptions peuvent se résumer comme suit :

1° La frontière de la Palmyrène est connue désormais en deux points, Qasr el-Heir et Kheurbet el-Bilaas; celle de l'Émésène en un point, Qasr el-Heir [1].

2° La date de la fixation de la frontière palmyrénienne à Kheurbet el-Bilaas se place entre 11 et 17 de notre ère; la frontière fut rétablie une première fois dans le courant de 102, une seconde fois au début de décembre 153. Chacune de ces opérations fut ordonnée par un légat de Syrie.

La date de l'érection de la stèle de Qasr el-Heir est à chercher sous Hadrien, ou sous l'un de ses successeurs [2]. La stèle a quelque chance de remonter à Antonin le Pieux, et d'être, comme le cippe de Kheurbet el-Bilaas, un témoin des opérations d'abornement effectuées en 153 par Pontius Laelianus. Le fait que cette circonstance ne soit pas mentionnée n'a rien de surprenant, et ce n'est pas ce laconisme qui appelle explication, mais plutôt, au contraire, la

[1] La borne n'est pas *in situ*, v. ci-dessus, p. 43, mais il est extrêmement invraisemblable qu'elle ait été apportée à Qasr el-Heir. Sur les restes de l'oasis antique, v. provisoirement *Comptes rendus de l'Académie*, 1937, p. 134. Les fouilles de 1937 ont augmenté le nombre de ces vestiges.

[2] Encore au IIIe siècle, et au moins hors de Syrie, les Palmyréniens continuent de s'intituler, à l'occasion, Hadrianiens : par exemple, en 217, à Coptos, CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'Arch. Orient.*, II, p. 122-124; en 236, à Rome, *CISem*, II, 3902 = IGR, I, 45.

rédaction développée des textes de Kheurbet el-Bilaas : la raison en est l'importance exceptionnelle de la route sur laquelle ils étaient placés.

3° Une section de la route d'Antioche à Palmyre par Apamée est précisée. Je rappelle que, des trois stations nommées entre Apamée et Palmyre par la Table de Peutinger, les deux premières, Theleda et Occariba, étaient identifiées, la première avec Tell Ada, la seconde avec Aguerbate [1]. La troisième, Centum Putea, ne l'était pas, et continue de ne pas l'être; mais la voie doit du moins être regardée comme connue jusqu'à Kheurbet el-Bilaas [2] : car la crête du Djebel Bilaas [3] n'est franchissable qu'en ce point, et les monuments qui s'y trouvent sont inexplicables, sinon par la présence de la route. La borne (disparue) de Creticus Silanus, la stèle de Iulius Quadratus, le cippe de Pontius Laelianus, la colonne dédiée à Nerva et à Trajan (par les Émeséniens ou les Apaméniens reconnaissants, si ma conjecture est bonne) ne s'élevaient pas en un point quelconque de la frontière, mais à l'endroit où elle était franchie par la voie qui joignait la capitale de la province romaine à la capitale de la Palmyrène.

Nous sommes réduits aux conjectures sur les points suivants :

1° Sur le territoire auquel confinait la Palmyrène, à Kheurbet el-Bilaas. Ce territoire sera soit celui d'Émèse, soit celui de quelque dynaste ou tribu,

[1] DUSSAUD, *Syria*, X (1929), p. 53; HONIGMANN, dans PAULY-WISSOWA, IV A, 1672. Les RR. PP. MOUTERDE et BEAULIEU pensent avoir retrouvé cette voie au Nord-Ouest d'Aguerbate, entre Tell S'nân et Sabboûra, *Mélanges Univ. St Jos.*, XXI, p. 216.

[2] Au delà du Bilaas plusieurs itinéraires sont possibles : sur Aïn el-Beïda par Bir Djehar; sur Bir Djizel, ou Bir Ouéchel, par Kheurbet Ramadân.

[3] Sur le Bilaas, v. PERTHUIS, *Le Désert de Syrie*, p. 39-42. Ce massif que j'ai beaucoup parcouru, à pied et à cheval, oppose à la circulation une véritable barrière par sa nature rocailleuse, ses fourrés, ses vallées souvent profondément encaissées, et l'absence complète de puits. Les citernes antiques même, et partant les ruines, sont très rares; le contraste est profond avec les pâturages du Djebel Chaar et des autres montagnes de la Palmyrène septentrionale.

Il n'est pas vraisemblable que Kheurbet el-Bilaas soit Centum Putea. La Table de Peutinger donne 27 milles (environ 40 km.) pour distance d'Occariba à Centum Putea. Or Kheurbet el-Bilaas n'est qu'à 22 kilomètres environ d'Aguerbate. Mais surtout le nom ne convient pas au site, tandis qu'il s'appliquerait bien à l'un quelconque des sites du Djebel Chaar, du Djebel Chéfé ou du Djebel Abiad, avec leurs innombrables citernes. Plutôt qu'à Bir Djizel (DUSSAUD, *Topogr.*, p. 270) ou à Bir Djehar (MUSIL, *Palmyrena*, p. 233), trop rapprochés de Palmyre, je songerais à Kheurbet Ramadan, séparé d'Aguerbate par 35 kilomètres, soit à peu près la distance requise.

soit enfin celui d'Apamée. Dans le prémier et dans le second cas l'on aurait aux lignes *b* et *c* de notre inscription I : [.. *et a*]*rva civitat*(*is*) [*Pal*|*myr*]*enorum*, et, dans la lacune qui précède, l'expression désignant l'Émésène ou la tétrarchie que nous supposons. Dans le troisième cas, on lirait aux lignes *b* et *c* : [*et a*]*rva civitat*[*is*|*Apam*]*enorum*, et la lacune contiendrait l'expression désignant la Palmyrène. Cette dernière solution, qui n'oblige pas à recourir à l'abréviation *civitat*(*is*), mérite peut-être qu'on lui accorde une légère préférence.

2° Sur les circonstances qui, par deux fois, ont rendu nécessaire le renouvellement de la borne de Kheurbet el-Bilaas. Pour la plus ancienne borne, qui n'a pas été retrouvée, aucune hypothèse ne se recommande particulièrement : la borne peut avoir été détruite au cours d'événements politiques, mais il est possible aussi que son remplacement ait été rendu nécessaire par la simple vétusté. Au contraire, l'état de la stèle de Iulius Quadratus favorise une conjecture. Cette stèle a fait l'objet d'une mutilation délibérée : le contraste que les sept dernières lignes de l'inscription forment avec les restes des premières lignes d'une part, et avec le bas non inscrit de la stèle d'autre part, ne laisse aucun doute sur ce point [1]. Il est difficile de ne pas mettre le martelage de cette borne en relation avec la politique. Les événements [2] dont cette mutilation serait un reflet doivent être postérieurs à 102, et antérieurs à la fin d'Hadrien, puisque c'est cet empereur qui avait décidé le deuxième rétablissement de la frontière. Dans ces limites de temps une date paraît particulièrement probable : l'an 116, où se produisit la grande révolte [3] qui faillit couper de l'empire l'armée romaine parvenue jusqu'au Golfe Persique. L'Osrhoène, avec laquelle la Palmyrène avait peut-être sur l'Euphrate une frontière commune, y participa, puisqu'il fallut que Lusius Quietus reconquît Édesse. Notre stèle indiquerait que la Palmyrène, elle non plus, ne fut pas étrangère à ce mouvement. Il est d'ailleurs remarquable que ceux qui bri-

(1) La surface des douze fragments du haut de la stèle est relativement bien conservée. C'est qu'ils étaient de petite taille. Une fois brisés il suffisait de les rejeter; on n'a pas pris la peine de les marteler. La surface du bas de la stèle est intacte.

(2) La mutilation qui rendit nécessaire le regravement d'une partie de la dédicace à Tibère, Germanicus et Drusus, dans le sanctuaire de Bêl à Palmyre (Seyrig, *Antiquités Syr.*, I, p. 52 = *Syria*, XIII, 1932, p. 274) pourrait avoir rapport aux mêmes événements.

(3) En dernier lieu, Groag dans Pauly-Wissowa, XIII, 1879, et Longden dans *Cambr. Anc. Hist.*, XI, p. 248-250.

sèrent la stèle de Trajan laissèrent intacte la dédicace à l'empereur et à son père sur la colonne voisine [1]. Avec une simple échelle ils auraient pu la marteler. Les mutilateurs n'étaient sans doute qu'un parti de cavaliers, qu'un « rezzou » de Bédouins d'obédience palmyrénienne.

Le principal intérêt de nos inscriptions est dans les précisions qu'elles fournissent sur l'étendue de l'État palmyrénien, et dans ce qu'elles laissent entrevoir des relations de Palmyre avec Rome.

Nous savions déjà par Appien [2] que les Palmyréniens confinaient à l'Euphrate. Comme le territoire de Doura-Europos devait, dans l'Est, s'interposer entre eux et le fleuve, c'est plutôt au Nord-Est ou au Nord qu'ils devaient être en contact avec lui. La frontière devait traverser les steppes de la région de Resafa pour gagner, au Sud d'Esriyé, les premiers contreforts du Bilaas, dont elle suivait alors le faîte jusqu'à Kheurbet el-Bilaas, et, au delà de ce point, très vraisemblablement jusqu'au fortin ruiné de Kheurbet el-Fayé [3]. Elle descendait ensuite vers Qasr el-Heir à travers la grande plaine d'Ad-Daou; la partie occidentale de cette steppe restait donc extérieure à la Palmyrène, et ainsi se confirme le passage où Pline [4] nous informe qu'une partie des *solitudines* relevait d'Émèse.

[1] Les dégradations qu'elle a subies ne sont pas dues à un martelage, ci-dessus, p. 64, fig. 11.

[2] *Prooem.*, 2. Je m'abstiens de faire état du passage de Ptolémée (V, 14, 19) où trois villes de la rive droite de l'Euphrate, parmi lesquelles Soura, sont rattachées à la Palmyrène, Dussaud, *Topogr. histor.*, p. 453. Car la Palmyrène de Ptolémée n'a probablement rien de commun avec la Palmyrène politique. Les localités modernes avec lesquelles M. Dussaud, *op. cit.*, p. 266, identifie Danaba (Mehin), Goaria (Qara), Aueria (Hauwarin), Casama (Nebk), Admana (Qastal), Atera (Qouteifé) sont toutes extérieures aux limites de l'État palmyrénien telles qu'elles apparaissent aujourd'hui. Plutôt que d'abandonner toutes ces identifications, il est préférable de voir dans la Palmyrène de Ptolémée l'une de ces « définitions territoriales complètement arbitraires » (Dussaud, *ibid.*), dont cet auteur est coutumier. Le crédit qu'il faut accorder à ces définitions se mesure bien au fait suivant : Ptolémée place Nazala (Qariateïne) dans l'Émésène, (sans doute avec raison, comme on peut le déduire de la borne de Qasr el-Heir), et Aueria, dont je regarde l'identification avec Hauwarin comme tout à fait certaine (cf. Honigmann, dans Pauly-Wissowa, IV A, 1678), dans la Palmyrène, ce qui est une impossibilité.

[3] Comme veut bien me le suggérer le R. P. Poidebard. Ce point, d'où l'on domine un très vaste paysage, forme en quelque sorte le sommet terminal du Bilaas vers le Sud.

[4] *Natur. histor.*, V, 26.

On ne peut prouver que l'oasis même de Qasr el-Heir appartenait à la Palmyrène plutôt qu'à l'Émésène. Mais il convient de remarquer que les bustes funéraires provenant de ce site [1] ne se distinguent en rien de ceux que l'on trouve à Palmyre, et que les textes qu'ils portent ne fournissent que des noms courants chez les Palmyréniens; que, d'autre part, l'appareil dans lequel est construit le barrage de Harbaqa [2] l'apparente étroitement à celui des tours funéraires palmyréniennes, lequel n'est pas commun en Syrie. C'est pourquoi j'inclinerais à regarder le barrage et l'oasis comme l'œuvre des Palmyréniens, et à rattacher l'un et l'autre au territoire de Palmyre. Si cette conjecture est bonne, il est extrêmement vraisemblable que le point d'eau perpétuel de Bassiri [3], qui commande au Sud la passe de Aïn el Bardé-Harbaqa, faisait partie de la Palmyrène, et avec lui la section Bassiri-Palmyre de la future *Strata Diocletiana* [4]. Nous sommes sans renseignements sur les limites du territoire palmyrénien vers l'Est. Je rattacherais volontiers à ce territoire les établissements de l'Ouadi el-Miyah [5] ainsi que le site de Qasr el-Heir ech-Charqi [6], dans les châteaux omeyyades duquel se voient, remployés, des restes d'importants monuments antiques. Mais je ne pense pas que l'existence, dans les villes de Gamlâ et Anâ sur l'Euphrate, d'un camp et de stratèges palmyréniens [7] oblige à admettre que la Palmyrène s'étendait aussi loin : car les Palmyréniens peuvent avoir eu des garnisons dans des comptoirs extérieurs à leur territoire.

Quel qu'ait été le tracé de la frontière orientale de la *regio Palmyrena*, ce

[1] Ils avaient été remployés dans les constructions de l'époque omeyyade. Ils seront publiés avec le reste de nos découvertes de Qasr el-Heir.

[2] Près d'Aïn el-Bardé. C'est de ce barrage que l'oasis tirait son eau. Références ci-dessus, p. 66, note 1. L'appareil en sera décrit et discuté dans la publication de Qasr el-Heir.

[3] Poidebard, *Trace de Rome*, p. 47.

[4] Honigmann dans Pauly-Wissowa, IV A, 1680; Poidebard, *Trace de Rome*, p. 37.

[5] Poidebard, *Trace de Rome*, p. 112. Bas-relief palmyrénien à Oumm es-Salabih : Cantineau, *Syria*, XIV, 1933, p. 179, avec ma remarque *Arch. Anz.*, 1935, p. 620.

[6] Creswell, *Early Muslim Architecture*, I, p. 330-349. Sur un chapiteau de grande dimension, v. Seyrig, *Syria*, XV, 1934, p. 31. Beaucoup d'autres fragments, parmi lesquels un grand linteau, encore inédit et provenant certainement d'un édifice funéraire : on y lit les noms, tous connus à Palmyre, de six personnages appartenant à une même famille.

[7] *CISem*, II, 3973, avec le commentaire de Rostovtzeff, *Mélanges Glotz*, p. 806; Cantineau, *Syria*, XIV, 1933, p. 180. L'existence du camp est attestée en 132, soit en un temps où, comme le rappelle M. Rostovtzeff, Doura était encore parthe.

que nous connaissons aujourd'hui de sa frontière septentrionale et occidentale suffit à la faire apparaître comme un très vaste district.

L'exacte appréciation des relations de l'État palmyrénien avec l'Empire romain reste, même avec l'aide de nos inscriptions, un problème délicat. J'ai tenté récemment de montrer que Palmyre était encore, sous Hadrien, extérieure à la province de Syrie [1]. Doit-on déduire de là que la frontière retrouvée à Qasr el-Heir et à Kheurbet el-Bilaas est celle de l'Empire ? Et, s'il en est ainsi, le silence que les inscriptions gardent à cet égard ne demande-t-il pas une explication ? Les modernes parlent volontiers de la frontière romaine. Ainsi M. Kornemann [2], définit les « frontières invisibles » de l'Empire en les opposant à la « frontière officielle », à la *Reichsgrenze*. Mais sommes-nous sûrs que la suite des limites extérieures des provinces mérite bien le nom de *Reichsgrenze ?* C'est un fait remarquable qu'aucune borne frontière de l'Empire ne se soit jamais retrouvée [3], et ce fait autorise à douter si la notion même d'une telle frontière a existé chez les Anciens. Lorsque Appien [4], au début de son Histoire, cherche à définir les limites du monde romain, il ne les appelle pas les frontières de l'Empire, expression qu'il eût été facile de rendre en grec, mais les *frontières des peuples soumis aux Romains*, τοὺς ὅρους ὅσων ἐθνῶν ἄρχουσι Ῥωμαῖοι. Les frontières de ces peuples, qu'ils fussent ou ne fussent point constitués en cités, étaient exactement déterminées; et les frontières de provinces, qui sont rarement nommées, parce qu'elles coïncident le plus souvent avec des limites de cités ou de *gentes*, l'étaient aussi. Car cités, territoires de peuples, provinces étaient des unités administratives, et c'était une nécessité pratique impérieuse que de savoir avec précision où elles se terminaient. Il n'en allait pas ainsi de l'Empire qui, à cet égard, et malgré sa cohésion territoriale, se compare sans doute mieux à un empire colonial qu'à un État moderne. Les limites de provinces, de territoires municipaux ou tribaux étant données, il est compréhensible que le besoin d'une frontière qui fût juridiquement « la frontière de l'Empire » ait pu ne pas se faire sentir. Le voyageur qui, par exemple, allait de la Méditerranée au Golfe Persique fran-

[1] *Syria*, XVIII, 1937, p. 296.

[2] *Die unsichtbaren Grenzen des römischen Reiches*, dans *Männer, Staaten, Völker*, Berlin, 1934, p. 99.

[3] Fabricius, dans Pauly-Wissowa, XIII, 575, l. 2-40 et V A, 780, l. 21.

[4] *Prooem.*, I.

chissait d'abord à Qasr el-Heir la frontière d'Émèse avec Palmyre, identique, si ma conjecture est juste, à la frontière de la province de Syrie. Il franchissait ensuite, quelque part vers l'Euphrate, la frontière extérieure de la Palmyrène. Laquelle de ces frontières était celle de l'Empire ? Il n'est pas sûr qu'une telle question eût pu recevoir réponse, pas plus que le problème de savoir où se trouve la frontière de l'Empire britannique ne peut toujours être tranché.

Ce n'est donc qu'avec la plus grande prudence que l'on parlera de « l'annexion » de Palmyre à l'Empire [1]. Car une intégration dans la province, si c'est là ce que l'on entend, peut bien ne s'être jamais produite [2]. Mais, d'autre part, on peut dire sans crainte que Palmyre, bien qu'extérieure à la province, n'était plus, dès l'époque de Tibère, que théoriquement extérieure à l'Empire. Sa dépendance devait être aussi réelle que celle de ces tétrarques et de ces rois auxquels les Romains prescriront, un peu plus tard, d'obéir aux ordres de Corbulon [3].

Ce n'est point, il est vrai, que la fixation de la frontière palmyrénienne par un légat romain suffise à prouver cette dépendance. Dans les traités que Rome impose aux vaincus, mention n'est faite que des limites du territoire laissé à l'adversaire [4]. Il pourrait en être de même dans notre inscription n° II; Creticus Silanus pourrait avoir imposé des limites aux Palmyréniens vaincus, et ceux-ci être néanmoins restés indépendants. Mais le rapprochement de ce texte avec ce que nous entrevoyons par ailleurs, pour la même époque, des entreprises romaines à Palmyre [5] contraint à admettre la réalité d'une subordination que seul l'égard dû à un célèbre passage de Pline [6] pouvait incliner à nier.

[1] There was no sudden annexation, and so no date for it : there was a gradual process of tightening control and final absorption, dit très bien R. SYME dans *Cambridge Anc. Hist.*, XI, p. 139.

[2] Comme l'ont soutenu MM. ROSTOVTZEFF et CARCOPINO, cf. SEYRIG, *Antiquités Syriennes*, I, p. 49 et suiv. = *Syria*, XIII, 1932, p. 271 et suiv.

[3] TACITE, *Ann.*, XV, 25.

[4] TÄUBLER, *Imperium Romanum*, I, p. 72.

[5] L'activité diplomatique de Germanicus jusqu'en Mésène par l'intermédiaire d'un Palmyrénien, SEYRIG, *Antiquités Syriennes*, I, p. 44 = *Syria*, XIII, 1932, p. 266; mais surtout l'intervention de Germanicus dans les affaires fiscales de la ville, *CISem*, II, 3913, grec l. 162; palm. l. 103, avec mon commentaire, *Syria*, XVIII, 1937, p. 290; et la venue à Palmyre d'un légat de la dixième légion *Fretensis* (SEYRIG, *op. cit.*, p. 52), lequel n'a certainement pas fait ce voyage sans accompagnement militaire.

[6] *Natur. Histor.*, V, 88. Comme je l'ai

De cette subordination nous avons ensuite des indices pour l'époque de Néron [1], et pour celle de Vespasien [2]. On placerait volontiers sous Domitien les événements qui rendront nécessaire l'érection, en 102, d'une nouvelle stèle à Kheurbet el-Bilaas. L'activité de Trajan en Palmyrène est attestée non seulement par cette stèle, mais encore par un milliaire daté de 109 [3]. En 116 les Palmyréniens auraient pris part au grand soulèvement contre Rome, et c'est alors que la stèle de Trajan aurait été martelée. Le rétablissement de la frontière palmyrénienne est décidé par Hadrien, peut-être lors de son voyage à Palmyre [4] ; il n'est effectué matériellement que par Antonin le Pieux, à la fin de 153.

DANIEL SCHLUMBERGER.

Beyrouth, avril-juin 1938.

indiqué dans *Syria*, XVIII, 1937, p. 297, n. 1, l'explication la plus vraisemblable de ce texte, qui ne peut être accepté sans réserves, est qu'il dérive d'une source plus ancienne, et que l'indépendance théorique laissée à Palmyre a empêché Pline de s'apercevoir qu'il reproduisait une information périmée.

(1) Existence à Palmyre d'une tribu CLAUDIAS, *CISem*, II, 4122; épitaphe, datée de 58, d'un publicain citoyen romain *CISem* II, 4235. (Sur ces deux textes, SEYRIG, *Antiquités Syriennes*, I, p. 49 = *Syria*, XIII, 1932, p. 271). Mais surtout intervention de Corbulon dans les affaires fiscales de Palmyre, *CISem*, II, 3913, grec l. 196, palm. l. 121; cf. *Syria*, XVIII, 1937, p. 290.

(2) Dédicace officielle trilingue, datée de 74, CANTINEAU, *Syria*, XIV, 1933, p. 175; cf. SEYRIG, *loc. cit.* Milliaire érigé au début de 75, SEYRIG, *ibid.*, p. 48.

(3) Découvert en juin 1938. Je le publierai prochainement dans les *Mélanges Syriens*.

(4) Sur la date de ce voyage, références ci-dessus, p. 64.

BIBLIOGRAPHIE

W. F. ALBRIGHT, G. A. BARTON, H. J. CADBURY, J. W. FLIGHT, A. GOETZE, TH. J. MEEK, J. A. MONTGOMERY, J. A. WILSON and E. GRANT. — **The Harverford Symposium on Archeology and the Bible.** Un vol. in-8° de 245 pages. The American Schools of Oriental Research, New Haven, Conn., 1938.

La seule énumération des auteurs indique par avance l'esprit et la tenue de cet excellent manuel. L'éditeur, M. Elihu Grant, a demandé à huit spécialistes de traiter en quelques pages concises, de l'état actuel de l'archéologie syro-palestinienne (Albright), des études se rapportant à l'A. T. (Barton), au N. T. (Cadbury), à l'histoire de l'écriture dans le proche-Orient (Flight), au domaine anatolien et hittite (Goetze), mésopotamien (Meek), arabe (Montgomery) et égyptien (Wilson). Le volume se termine sur un choix de documents babyloniens présentés par E. Grant. La nécessité de faire court (46 pages pour l'archéologie syro-palestinienne, 29 pour la mésopotamienne), obligeait les auteurs à n'indiquer que l'essentiel. Ils ont parfaitement réussi dans cette tâche contradictoire, eu égard au renouvellement massif de l'archéologie orientale, sans pour cela sacrifier la précision, grâce aux notes judicieusement groupées à la fin de chacun des chapitres et qui seront d'un grand profit pour tous ceux qui consulteront ce manuel, spécialistes y compris. Exprimons cependant un regret, celui de voir omis un certain nombre d'ouvrages qui ont marqué dans la science française au cours de ces vingt dernières années, qui sont précisément celles sur lesquelles porte le *Symposium*. Ainsi par exemple il n'est fait nulle mention dans le chapitre sur l'A. T., des deux volumes d'A. Lods, *Israël*, et *Des Prophètes à Jésus*, des *Origines cananéennes du sacrifice israélite* de R. Dussaud, du commentaire de Dhorme sur *Job*. De même, puisque l'on voit les noms d'égyptologues européens (p. 202, 214) on attendrait au moins celui du disciple de Maspero, le regretté A. Moret.

Ceci dit, les questions sont exposées avec une grande clarté et l'essentiel est exactement défini. Sans doute certaines thèses pourront soulever quelque résistance. Ainsi lorsque Albright repousse tout rapprochement entre la tradition patriarcale et les documents de Ras Shamra, « édifice artificiel dressé sur une fondation d'interprétation erronée et de coïncidence accidentelle de noms » (p. 21), ou lorsqu'il place Aḥîrâm non loin de 1100 av. J.-C. (p. 28), d'ailleurs en

accord avec Flight (p. 126). Toutes ces controverses chronologiques se poursuivront sans doute encore longtemps et ce qui importe c'est que soit bien établie la succession des périodes, et l'archéologie mésopotamienne, en particulier, est maintenant en possession de données sûres. L'exposé de Th. Meek est à ce propos très suggestif, les dates sont raisonnables, bien que 2700 pour Ur I (p. 158) m'apparaisse un peu bas. Il faut aussi nuancer l'affirmation que « le temple d'Ishtar à Mari appartient à la dernière phase de la période *early dynastic* (p. 167). Cela est vrai pour le temple supérieur, mais plusieurs autres sanctuaires, inférieurs, remontent (temple *d*) à la fin de Djemdet Nasr ou (temple *c*) au début de *early dynastic* (ED. I.).

L'archéologie biblique a connu en vingt ans un enrichissement que les plus optimistes n'auraient pas prévu. Son développement influera certainement sur la science exégétique. Une nouvelle école se formera peut-être, plus préoccupée de la connaissance exacte et précise du milieu oriental que de l'analyse critique des sources. D'autre part, l'Orient ancien forme un tout et l'étude devra porter sur tout cet ensemble (p. 221), pour mieux saisir l'originalité et la dépendance de la révélation biblique. Pour peu que les fouilles puissent se poursuivre, sans obstacle, il est vraisemblable que vingt nouvelles années d'efforts ne seraient pas inférieures en résultats à celles dont le Harverford Symposium nous donne la parfaite synthèse, ce qui l'encouragerait, nous n'en doutons pas, à récidiver, le moment venu, de la même façon.

André Parrot.

Hélène Danthine. — **Le palmier-dattier et les arbres sacrés dans l'iconographie de l'Asie occidentale ancienne.** Deux volumes gr. in-4°. Texte, 279 pages ; album, 206 planches. Paris, Geuthner, 1937. (Tome XXV de la Bibliothèque archéologique et historique du Service des Antiquités de Syrie).

Les deux volumes que Mlle Danthine consacre à l'étude iconographique du palmier-dattier et des arbres sacrés dans l'antiquité orientale, nous apportent la documentation la plus exhaustive qui ait jamais été rassemblée sur le sujet. Plus de douze cents représentations constituent, en effet, à elles seules, un matériel de premier ordre, soigneusement distribué, illustration indispensable d'une « étude formelle » aussi précise qu'étendue. Grâce à un index et à une table des planches, la correspondance se fait instantanément entre texte et figures et l'on a ainsi, en mains, un instrument de travail impeccable, auquel on demandera beaucoup, car il peut beaucoup donner. Il semble impossible désormais d'essayer de résoudre le problème de l'arbre, sans partir de la base solide, dressée par Mlle Danthine.

Car il y a un problème de l'*arbre* dans l'iconographie orientale et jusqu'ici la lumière n'est pas faite, si tant est qu'elle se fasse un jour, car il est évident que nous nous heurtons, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, à une dogmatique qui reste pour nous comme un livre fermé que nos efforts ne réussissent qu'à entr'ouvrir, si bien que ce que nous en savons est aussi fragmentaire qu'incertain. Dogmatique certainement aussi complexe, sinon contradictoire ou

que nous considérons comme telle, alors qu'elle ne l'était pas pour les hommes de l'antiquité qui pensaient et croyaient *autrement* que nous. A tel point que nos solutions risquent de ne recouvrir jamais exactement les concepts anciens. Il n'y a qu'à parcourir l'album de Mlle D. pour saisir mieux l'étonnante diversité des représentations du végétal, ce qui légitimerait en un certain sens la position prise par W. Andrae (très bien exposée, p. 70 et 146) qui s'attache moins à rassembler des monuments qu'à retrouver la valeur symbolique des plus caractéristiques d'entre eux. Et cette position conduit le même auteur (*OLZ*, 1938, p. 507) à proposer un classement que nous reprendrions volontiers en le nuançant un peu, en disant que les représentations de l'arbre se distribuent en effet en trois groupes : le premier où il ne s'agit que de la figuration pure et simple d'un spécimen du règne végétal; le deuxième, où l'arbre est un symbole sacré à définir; le troisième, où végétal et symbole sont devenus finalement un thème décoratif, plus ou moins vidé de sa substance vivante ou sacrée. Le problème se complique cependant singulièrement, car l'interprétation ne dépend nullement du caractère plus ou moins schématique de la figuration. C'est ainsi par exemple que le relief de Nimrud (fig. 363), les cylindres nombreux où deux adorants sont de part et d'autre du vase au rameau (fig. 538-541), le cylindre dit de « la Tentation » (fig. 42) où deux divinités sont assises de part et d'autre de l'arbre, se rapportent vraisemblablement au même geste rituel de dendrolâtrie et pourtant le végétal et les personnages sont traités bien différemment.

Sans aucun doute, l'arbre est en Mésopotamie principalement, un symbole de fertilité et de fécondité (p. 152), mais ce n'est pas toujours sous cet aspect qu'il apparaît dans les représentations. L'arbre, spécimen du règne végétal, fait souvent partie du décor ou du cadre de la scène figurée. Il n'est pas toujours l'attribut ou le symbole de la divinité qui préside à la fertilité du pays, mais dans la pensée du sculpteur ou du peintre, il participe simplement au paysage où se déroule la vie humaine et divine. Car si les rois chassent dans les palmeraies (fig. 14, 24), les dieux ou les génies font de même (fig. 105, 106); les dieux comme les mortels se désaltèrent à l'ombre (fig. 8, 19, 46, 86) et à l'ombre des palmiers, plantés le long des canaux, glissent les *bèlems*, humains ou divins. A ce propos, la levée de terre qui souligne les canaux, risque fort, ainsi que le suggère M. Dossin, d'être la « montagne », bien énigmatique autrement et dont les exemples sont innombrables.

Seulement, cette explication que certains trouveront « rationaliste » et qui vaut pour plus de cas qu'il n'apparaît au premier abord, ne suffit pas, car dans la très grande majorité des documents, l'arbre est figuré avec une autre intention. Il participe à l'essence même de la scène et de passif qu'il était, il devient, si je puis dire, actif. En cela, nous pensons que Mlle D. n'est pas allée assez loin dans l'interprétation qu'elle donne. Symbole de fertilité et de fécondité, certainement, mais mieux que cela, la fertilité et la fécondité même et comme l'une et l'autre sont le don intégral de la divinité, l'arbre devient participant de cette divinité. Cette fois et dans ce cas seulement, on peut parler d'*arbre sacré* ou d'*arbre de vie*

et il n'est pas impossible que les trois étapes de la croissance du végétal (bourgeons, fleurs et fruits) aient été en quelque sorte isolées, comme on démonte un mécanisme, et que les artistes aient représenté l'un ou l'autre de ces stades (Andrae, *OLZ*, 1938, p. 509), selon les pages de la dogmatique qu'ils se proposaient d'illustrer. Or celle-ci ne laisse pas d'être très mystérieuse et nous comprenons l'hésitation de Mlle D. qui, au moment même où elle s'est efforcée d'expliquer, par exemple, la présence de l'arbre associé à des animaux, comme la coexistence des deux symboles de la fertilité, saisit la difficulté que soulève immédiatement la représentation des animaux dévorant la frondaison de l'arbre. Et il ne manque pas de documents pour l'attester : cylindre d'Uruk (719), relief d'Assur (891), moule de Mari (728). On ne peut pourtant pas dire que la fertilité se dévore elle même... La scène souligne peut-être que la divinité (que symbolise l'arbre), protectrice des troupeaux, leur communique une vie qu'elle tire de sa propre substance.

Enfin la schématisation de l'arbre poussée à outrance, finit par n'être plus qu'un thème décoratif et sur ce point nous faisons nôtre la thèse de Mlle D. qui ne partage pas les conclusions « étranges » de M. Andrae qui voit, dans les volutes de la salle du trône de Babylone (fig. 330), des êtres humains harmonieusement rangés (p. 147). On en est au stade de stylisation pure et simple quand les lignes sont avant tout tracées pour le plaisir des yeux, auquel on songera tout autant, d'ailleurs, en reproduisant cette fois avec un souci voulu de réalisme, des arbres et des fleurs. Ainsi sur la panse des vases crétois (fig. 988, 989, 991, 993).

Il faut conclure, car une recension d'un pareil ouvrage demanderait d'autres développements que nous ne pouvons entreprendre ici. En somme, pour avancer quelque peu sur un terrain aussi mouvant, il faut à notre sens se placer, selon les cas, sur le plan naturaliste, symboliste ou décoratif. L'énorme documentation accessible désormais grâce au labeur remarquable et précis de Mlle D. devrait pouvoir se classer selon ce principe, mais le groupe II se dérobera vraisemblablement à toute tentative d'interprétation définitive, car s'il nous a conservé un langage symbolique, ce dernier garde son mystère. Il est remarquable que la littérature assyro-babylonienne, pourtant si riche, ne nous soit ici à peu près d'aucune aide et l'on discutera sans doute encore longtemps sur l'attitude des bouquetins adorant l'arbre, sur le geste des génies à la situle et à la pomme de pin ou sur les dieux soutenant le poteau cosmogonique, qu'une plaquette encore inédite de Mari montre dressé sur le corps d'un lion et supportant le disque étoilé. C'est assez dans la manière des énigmes que proposait Samson, mais nous n'avons personne pour nous les expliquer.

André Parrot.

Louis Delaporte. — **Les Peuples de l'Orient méditerranéen**, I. **Le Proche-Orient Asiatique** *(Clio)*. Introduction aux études historiques, I. Un vol. in-8º de xxxv et 361 pages. Paris, les Presses Universitaires de France, 1938.

Dans son Avant-Propos, M. S. Charléty explique que les manuels de cette collection doivent initier aux recherches

supérieures, apprendre notamment aux étudiants l'existence et le maniement de leurs outils. M. Delaporte, dont on sait l'expérience pour les travaux de synthèse, a parfaitement rempli le programme qui lui était proposé. La présentation qu'il a adoptée, et qui n'est pas sans rappeler la manière d'Edouard Meyer, est fort heureuse. Elle consiste en un exposé historique et géographique succinct qui se développe autour de l'histoire des peuples de Mésopotamie et que suit, en petits caractères, un commentaire bibliographique et critique qui n'est pas la partie la moins utile de l'ouvrage. Une attention particulière est donnée à la chronologie, surtout aux problèmes non résolus. Ainsi est exposée (p. 150 et suiv.) la discussion sur les contemporains de Hammourabi qu'une lettre découverte à Mari et publiée par M. Dossin a remise en question. Si les dates adoptées pour Naramsin (xxv^{e} siècle) sont exactes, celles pour Hammourabi (2003-1961) sont beaucoup trop élevées.

M. Delaporte a pris soin de dresser un tableau chronologique et synchronique des principales dynasties qui rendra service, et qui s'étend depuis les origines mythiques de la royauté en Mésopotamie jusqu'à la ruine de l'Empire néo-babylonien par les Perses, au vi^{e} siècle avant J.-C. C'est probablement un *lapsus calami* qui, p. 33, a fait placer Arpatchiya au temps de la première dynastie d'Our, alors qu'on le situe justement beaucoup plus haut, p. 57 et suiv.

L'auteur est bien informé des dernières découvertes et ne serait-ce qu'à ce point de vue son ouvrage sera consulté non seulement par les étudiants et les lettrés, mais aussi par les spécialistes. R. D.

F. M. Abel. — **Géographie de la Palestine.** Tome II : **Géographie politique. Les villes.** Un vol. in-8° de ix et 539 pages avec 10 cartes hors-texte. Paris, Gabalda, 1938.

Le sous-titre définit exactement le plan de ce second volume : d'abord un magistral exposé de géographie politique. On part de la situation du II^{e} millénaire, où la documentation est abondante, pour aborder l'organisation territoriale des tribus, puis l'époque des rois. Toutefois, les renseignements fournis par les textes de Ras Shamra ne sont guère utilisés en dehors d'Ugarit même. On se contente, p. 16, d'adhérer en bloc à la théorie du P. de Vaux (*Rev. Bibl.*, 1937, p. 362-372) qui, jusqu'ici tout au moins, ne paraît pas avoir emporté les suffrages. Mais les critiques de détail qu'on pourrait présenter s'estompent devant l'accumulation de données précises qui ont été réunies par le P. Abel, admirable connaisseur du pays. Il a pris soin de relever la caractéristique du site d'après la céramique, indication fort utile pour marquer l'antiquité de l'installation.

La recherche est poussée à travers les dominations assyrienne, perse, hellénique, et romaine jusqu'aux anciennes divisions ecclésiastiques. Les routes sont l'objet d'un chapitre spécial, depuis l'Exode jusqu'à la grande route instituée en Transjordanie par Trajan pour asseoir sa conquête. On sent que l'auteur s'est réduit le plus possible, sinon il eût consacré quelques lignes de plus à la route de crête de Beisan à Sichem, Béthel et Jérusalem pour signaler que les armées assyriennes l'utilisèrent.

La seconde moitié de l'ouvrage réunit

une documentation considérable sous forme d'inventaire alphabétique des villes bibliques et autres localités historiques. Des croquis cartographiques simples, mais précis, permettent de retrouver les divers sites sur le terrain.

Les deux volumes de la *Géographie de la Palestine* du R. P. Abel constituent un ouvrage indispensable où l'auteur a concentré une vie d'étude et une incomparable expérience du terrain.

R. D.

JOSEPH BIDEZ et FRANZ CUMONT. — **Les Mages hellénisés. Zoroastre, Ostanès et Hystaspe**, d'après la tradition grecque. Tome I, *Introduction*. Un vol. in-8º de XI et 297 pages. Tome II, *Les Textes*, un vol. in-8º de 241 pages. Paris, les Belles-Lettres, 1938.

L'œuvre patiente et magistrale que nous présentent les deux savants belges se compose d'abord d'un exposé critique des traditions des auteurs classiques sur Zoroastre, Ostanès et Hystaspe, personnages souvent insaisissables, puis, de la collection des textes grecs, latins et syriaques les concernant. Nombre de ces textes étaient édités de façon très insuffisante; on les a soigneusement repris et pour plus d'un auteur on trouvera ici une recension nouvelle.

Les extraits des livres que la tradition attribue à Zoroastre ou à Ostanès sont apocryphes et ne peuvent donner qu'une idée fausse de la doctrine de Zoroastre. MM. Bidez et Cumont expliquent que les Grecs ont été en contact non avec la véritable doctrine de Zoroastre, mais avec celle des Mages émigrés d'Orient en Asie Mineure, les Maguséens. Or, quand les Perses eurent soumis Babylone, « il était inévitable que le mazdéisme subit fortement l'ascendant de sa science prestigieuse. C'est à l'école des Chaldéens que les Mages de la suite de Xerxès avaient appris à interpréter les éclipses conformément aux principes de la géographie astrologique ». Au point que l'on confondit bientôt Mages et Chaldéens, qu'on identifia Ahura Mazda au dieu Bel (ainsi dans l'inscription d'Arabissos) et l'Hercule mazdéen avec le dieu Sandès de Tarse.

Les Maguséens parlaient et écrivaient l'araméen et, par cette voie, Zoroastre se répandit dans tout le monde sémitique d'alors; il s'imposa même à l'attention des Juifs. « Aucune religion, nous disent les savants commentateurs, n'eut sur le judaïsme une influence comparable à celle du mazdéisme, mais le mazdéisme que connurent les enfants d'Israël fut ce magisme chaldaïsé qui était pratiqué autour d'eux », c'est-à-dire autour des nombreuses colonies répandues en Mésopotamie. Aussi les Juifs de la Diaspora finirent-ils par revendiquer Zoroastre pour un des leurs. Au moyen âge, les Syriens affirmaient que le grand réformateur était d'origine juive et les Arabes en conclurent qu'il était né en Palestine. En s'appuyant sur Matthieu, II, 1-11, on en fit un prophète du christianisme.

De nos trois personnages, le mage Ostanès est le moins nébuleux. Il paraît avoir accompagné le Grand Roi dans son expédition en Grèce et les savants auteurs inclinent à attribuer à ce grand prêtre de la religion perse officielle une part prépondérante dans le fanatisme avec lequel le conquérant livra aux flammes les temples de l'Acropole.

En ce qui concerne Hystaspe, MM. B. et C. n'admettent pas qu'il faille l'identifier avec le satrape de Parthie qui eut pour fils le roi Darius, car l'Hystaspe (Vistaspa), qui fut converti par Zoroastre et devint le protecteur du réformateur et de sa doctrine, était roi et non satrape. Ce point fort controversé (M. Herzfeld a récemment prôné l'identité en s'appuyant avec de forts arguments sur les textes qu'il a découverts à Persépolis) serait décisif pour la date de l'activité de Zoroastre.

Ces rapides indications n'ont d'autre objet que de montrer quel large parti une science approfondie peut tirer de textes apocryphes et de traditions douteuses.

R. D.

Julius Firmicus Maternus. — **De errore profanarum religionum,** trad. nouvelle avec texte et commentaire par Gilbert Heuten. Un vol. in-8° de 213 pages. Bruxelles, Editions de la Revue de l'Université de Bruxelles, 1938.

M. G. Heuten présente ici un travail consciencieux et important. L'astrologue qu'était Firmicus Maternus, auteur de la *Mathesis*, fut illuminé soudain par la foi chrétienne et se proposa de réfuter les religions païennes. Son éditeur établit la valeur de l'œuvre en soi; mais ce qui nous intéresse ici, c'est de savoir jusqu'à quel point le *De errore* peut être utilisé comme source d'information pour les cultes païens. Son intention polémique et apologétique non dissimulée, oblige l'historien à se tenir en garde contre certaines assertions, interprétations ou exagérations. Il est prudent de n'utiliser ces renseignements que lorsqu'ils sont confirmés par ailleurs.

Trop artificiel est le plan qu'adopte Maternus, sous l'influence de conceptions philosophiques, et qui consiste à répartir les religions païennes en cultes des divers éléments. Il est erroné de prétendre expliquer, comme il le fait, l'adoration de la Caelestis carthaginoise et syrienne par le culte de l'air. Mais le renseignement de la double appellation de la déesse *nomine Junonis vel Veneris virginis* est exact [1]. Dans les textes de Ras Shamra, 'Anat est qualifiée de *betoulat* « vierge ». Quant au terme de *Juno*, il n'a pas d'autre sens que celui de « déesse ».

Il sait que le sanglier qui frappa Adonis est une métamorphose d'Arès; mais, évidemment, on n'acceptera pas son explication du choix de cet animal. Heureusement, les textes de Ras Shamra nous ont apporté la clé de cette énigme.

L'apologiste a beau jeu de railler les fantaisies mythologiques dans lesquelles l'esprit trop fertile des Grecs avait versé; mais du soin même qu'il met à les réfuter, ressortent le grand prestige du culte solaire et l'attachement aux cultes agraires, ainsi qu'aux mystères qui en étaient le développement. Pour ces derniers, Firmicus en a une connaissance certaine. Sa comparaison des différentes dendrophories (XXVII, 2) est fort instructive. On y voit l'idole de la divinité constamment unie à l'arbre qu'on coupe et le tout finit dans les flammes. Voilà qui nous paraît appuyer notre inter-

[1] Il faut éviter de dire, p. 145, que la déesse était spécialement désignée par « un signe spécial, le signe de Tanit », le même signe symbolisant aussi Ba'al-Ḥammon.

prétation des rites de Hiérapolis (1).

Une dernière observation : si les historiens ne rejettent plus l'*ara Kartaginis* où se pratiquaient les sacrifices humains, pourquoi n'accepterait-on pas celui de Jupiter Latiaris, mentionné en même temps et destiné au même usage ? La critique ne doit pas avoir deux poids et deux mesures.

On voit par là que le *De errore* a besoin, plus que tout autre traité de l'antiquité, d'un commentaire qui le suive pas à pas. C'est à quoi s'emploient l'érudition et la critique de M. Heuten.

R. D.

(1) Pour le point controversé, voir *Syria*, 1938, p. 367.

SIRARPIE DER NERSESSIAN. — **Manuscrits Arméniens illustrés des XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles**, préface de Gabriel MILLET, XI et 202 p. et CII planches. Paris, E. de Boccard, 1937.

La thèse savante et consciencieuse de Mlle Der Nersessian sur la miniature et l'enluminure arméniennes des XII^e^-XIV^e^ siècles, marque, par la méthode critique, l'étendue des recherches, la connaissance de la littérature arménienne sur la matière, ainsi que celle de l'art byzantin, une date dans ces études. La minutie scrupuleuse des descriptions qu'éclairent une centaine de planches achèvent d'en faire un instrument de travail indispensable. L'évolution de cet art est suivie séparément dans la Grande Arménie et en Cilicie, et les attaches et réactions de ces deux groupes sont étudiées avec sagacité.

« L'art figuré, dit l'auteur, n'a jamais connu un développement vraiment original en Arménie; ce n'est pas dans ce domaine que le génie artistique de la race s'est manifesté le plus heureusement. Les Arméniens sont avant tout des décorateurs, c'est l'ornement qui donne à leur peinture, comme d'ailleurs à la sculpture, un cachet particulier. »

L'enluminure décorative arménienne tient dans l'art oriental une place aussi importante qu'originale. Un exemple caractéristique qui reste inédit, comme presque toute l'œuvre de Thoros Roslyn, est celui de l'évangile n° 1035 d'Etchmiadzin, de la seconde moitié du XIII^e^ siècle, représentant un fronton, dont on chercherait vainement l'équivalent ailleurs. Tandis que dans les écoinçons, des chevaux à têtes fantastiques, montés par des cavaliers nus, s'élancent à la poursuite de monstres ; la partie centrale représente un grouillement d'animaux, aux corps horizontalement étirés, auxquels s'ajoutent des têtes humaines et des éléments végétaux (1).

C'est, toutefois, la fleur qui constitue l'élément dominant des plus anciens ornements de manuscrits, comme l'indique le terme enlumineur en arménien, auquel le mot *fleur* sert de racine. Dans les langues musulmanes, c'est le mot *or* qui joue le même rôle : en effet, c'est ce métal et l'outremer qui représentent les couleurs essentielles de la décoration musulmane, à l'encontre de la polychromie arménienne. Le décor animal, absent de l'enluminure musulmane, tient par contre une place souvent prépondérante

(1) Voir, pour les enluminures de cette école, mon article sur l'évangile du maréchal Anchine de 1274, *Revue de l'Art*, 1935, fig. 1 à 7.

dans l'enluminure arménienne, ce qui oppose aussi ces deux modes de décoration.

Pour essayer un parallèle entre eux, il faut se libérer des suggestions du mot *arabesque*, dans sa double acception de décor géométrique et végétal, et se placer sur le terrain des œuvres relevant de ces deux disciplines.

Un tel rapprochement avec les manuscrits des Seldjoukides de Roum, installés en pays arménien et en contact avec le royaume de Cilicie, aurait été particulièrement instructif, si la carence ne semblait complète pour l'Empire d'Iconium.

Des bordures formées de caractères coufiques stylisés qui se répètent, sont les témoins incontestables d'une influence musulmane aux XI^e^ et XII^e^ siècles, dans la Grande Arménie et en Cilicie. Le remarquable évangile de Kars, du milieu du XI^e^ siècle, renferme même un panneau à lettres coufiques (Tchobanian, *La Roseraie d'Arménie*, III, p. 7).

L'auteur qui considère l'arabesque florale comme « spécifiquement musulmane », conclut au « caractère musulman » de la Bible d'Erzenga de 1269, à raison de ses frontons à rinceaux de demi-feuilles stylisées [1], qui sont pourtant connues en Perse comme en Turquie, sous le nom de *roumi*. J'hésite à souscrire à cette appréciation. Ce décor, complètement évolué, est figuré déjà sur un évangile de 1201 (Tchobanian, *op. cit.*, I, frontispice et II, p. 8); et on assiste au passage des cercles à fleurons aux rinceaux, c'est-à-dire du compartimentage à une décoration plus libre, dans un évangile des Mékhitaristes de Venise du début du XI^e^ siècle et par conséquent antérieur à l'invasion seldjouk (Tchobanian, *op. cit.*, II, p. VIII).

Une intéressante table de concordance de 1331, est à entrelacs ornés de masques humains lunaires (pl. LXVIII). On connaît ces faces dans l'enluminure arménienne au moins à l'aube du XIII^e^ siècle (Tchobanian, *op. cit.*, I, frontispice et II, p. 8), mais les rares exemples que j'en ai rencontré dans l'art du livre persan sont postérieurs de plusieurs siècles.

Pour expliquer l'évolution du livre arménien, au lieu de la tendance à chercher un facteur étranger, ne faut-il pas tenir un plus grand compte des forces internes ?

C'est un nombre restreint de manuscrits de la Bibliothèque des Pères Mékhitaristes de Venise qui forment l'objet immédiat de l'étude de Mlle Der Nersessian. Des œuvres capitales du XIII^e^ siècle cilicien, qui n'ont pas leur équivalent à Venise, tels les évangiles de la reine Guéran[1], de 1272, à Jérusalem (Tchobanian, *op. cit.*, II, p. XVI, XVIII, 40, 82, 128, 250 et 252), du maréchal Anchine, de 1274, à la Pierpont Morgan Library (Sakisian, *Revue de l'Art*, 1935, fig. 1 à 7) et du baron Vasag, à la Freer Art Gallery, à Washington, sont laissés de côté.

Thoros Roslyn qui, en dehors de son œuvre de décorateur, s'affirme comme iconographe dans une manière élégante et souple faisant penser à l'Occident plus qu'à Byzance (Tchobanian, *op. cit.*, II,

[1] F. Mourad, *la Révélation de Jean* (en arménien), Jérusalem, 1905-1911, pl. B, E, F et G.

[1] Voir, pour les miniatures de ce type, l'illustration de l'évangile de la reine Guéran.

p. x et xi), est pratiquement ignoré, au profit de l'honnête Sarkis Bidzag, de la première moitié du xiv^e siècle, auquel trente-sept planches sont consacrées.

Nous sommes ainsi en présence d'une gerbe, décapitée de ses plus hautes tiges. L'image de la miniature arménienne aux xii^e-xiv^e siècles aurait été à la fois plus fidèle et plus avantageuse, sans ces lacunes. Je ne me dissimule pas les difficultés auxquelles a dû se heurter Mlle Der Nersessian, mais le fait qu'elle signale un évangile enluminé par Thoros Roslyn à la Walters Art Gallery de Baltimore, et que deux des manuscrits précités sont aux Etats-Unis, où elle professe l'art byzantin à Wellesley College, fait espérer qu'elle nous réserve une suite à sa thèse, aussi érudite que celle-ci et d'un intérêt artistique encore plus grand.

Le volume, d'une belle typographie et qui comporte des textes arméniens, sort des presses de l'Imprimerie arménienne de Saint-Lazare de Venise.

Armenag Sakisian.

Roger Lescot. — **Enquête sur les Yézidis de Syrie et du Djebel Sindjār** (*Mém. Institut fr. de Damas*, t. V). Un vol. in-8° de 282 pages et 16 planches. Beyrouth, 1938.

Parmi toutes les religions qui se détachèrent de l'Islam orthodoxe vers les premiers temps de la dynastie abbasside, celle des Yézidis offre des caractères assez particuliers et, avant tout, de ne pas se rattacher au chiisme outré. Le nom même de la secte en est déjà un témoin certain, puisqu'il dérive du calife omeyyade Yazid. Ce mouvement, qui se développa chez les Kurdes, prit un tour mystique avec Sheikh 'Adî, né, vers1075, dans la province de Ba 'albeck, mais qui connut à Baghdad les mystiques les plus célèbres. Installé au Djebel Hakkari, vénéré à l'égal d'un saint, il donna lieu à une secte qui, dans son extrémisme, aboutit à la doctrine yézidi. Celle-ci s'écarta des devoirs des musulmans pour concentrer son activité autour des tombeaux des saints de la communauté. Elle pratiqua des cérémonies que condamnait le rigide Ibn Taymiya. Ce stade primitif du Yézidisme a été assez bien fixé par Guidi.

Comment la secte est-elle passée de cet état primitif aux croyances actuelles, c'est ce que l'enquête approfondie, que M. R. Lescot a entreprise, arrivera peut-être à établir. En attendant, il nous fournit sur le yézidisme contemporain les détails les plus précis qu'on ait encore réunis.

Les Yézidis vénèrent un dieu unique, infiniment bon; mais ils s'adressent de préférence à ses anges, parmi lesquels le plus en vue est Tawûsê Melek, l'ange (*mala'ik*)-paon. M. Lescot ne signale pas l'hypothèse qui a été émise, identifiant Tawûs au Tammouz babylonien; c'est probablement qu'il ne l'accepte pas. Par contre, il explique fort bien comment le principal des anges du culte yézidi a été identifié à Satan; c'est là un développement des idées mystiques musulmanes. Dès l'instant que Satan avait refusé de se prosterner devant Adam, c'est qu'il ne voulait rendre un tel hommage qu'à Dieu seul et, dès lors, loin de le maudire, les mystiques le proposaient à l'admiration des fidèles. 'Adi et ses disciples durent rapporter cette opinion de Baghdad. Plus tard, l'enseignement renchérit et fit de Tawûsê Melek le principal auxiliaire de Dieu.

Quant à la forme d'un paon prêtée à Satan, c'est là un trait assez répandu : « Les Mandéens, les Druzes et les Takhtadjis, relève M. Lescot, se représentaient également le Diable sous l'aspect de cet oiseau. »

L'ange qui occupe le second rang est Sultan Ezî, « sous les traits duquel on reconnaît facilement le calife Yazīd. »

L'organisation religieuse est une survivance de la titulature soufie : *sheikh*, *pîr*, *qewal* et *feqîr*; c'est aussi le lien social le plus fort. La plus curieuse de ces dignités est celle des *qewal* qui conservent une forme très ancienne de fonction religieuse. Les *qewal* sont des récitateurs; ils récitent des hymnes au cours des fêtes de Sheikh 'Adī. Mais ils sont encore chargés d'aller, « chaque année, par groupes de deux ou de trois, visiter les différentes communautés yézidies et exposer les *sincaq* (en forme de paon) à la vénération des fidèles. Ils doivent, au cours de ces voyages, ranimer par leurs prédications la foi de leurs coreligionnaires ». Enfin, ils recueillent les offrandes.

Toutes les religions asiatiques ont eu, en dehors des prêtres, des ramasseurs d'offrandes, des porteurs d'idoles ou d'objets cultuels. A Ras Shamra, ce sont vraisemblablement les *qedeshim* constamment associés aux *kohanim*. A Betocécé, ce sont probablement les *katochoi*, qui ont su récolter assez d'argent pour élever le temple qu'on y admire encore.

Dans la seconde partie de son volume, l'auteur fait l'historique des Yézidis du Djebel Sindjar et décrit leurs coutumes, puis il passe aux Yézidis de Syrie : Djéziré et Djebel Sim'an. En annexe, sont donnés et commentés les principaux documents recueillis. Cette monographie marque les mérites de M. Lescot comme enquêteur scientifique.

R. D.

PERIODIQUES ET DIVERS

M. V. Christian, *Vorderasiatische Vorläufer des Eurasischen Tierstiles* (*Wiener Beiträgen zur Kunst und Kulturgeschichte Asiens*, XI (1937), p. 11-31), expose la question de l'origine de ce style dit aussi scythe et sarmate que, depuis la brillante étude de M. Rostovtzeff, *The Animal Style*, on recherche généralement en Asie centrale chez les chasseurs nomades des contrées montagneuses et couvertes de forêts, ou en bordure de ces régions, comme la Sogdiane, la Bactriane et le Ferghana. Il y a aussi la théorie d'un courant d'art « amerasiatique ».

M. Christian estime que toutes les explications avancées jusqu'ici, négligent le fait capital que, dès la fin du IV^e^ millénaire, en Mésopotamie et en d'autres parties de l'Asie antérieure, apparaissent des témoignages très nets d'un style animal dans la manière du style eurasiatique. Borovka, *Scythian Art* (1928), était déjà remonté en Finlande jusqu'à l'âge de la pierre.

Les rapprochements qu'il présente, inclinent M. Christian à supposer que le style animal, scytho-sibérien, n'est pas le résultat d'une création originale de la première moitié du I^er^ millénaire avant notre ère, mais le fruit d'un ancien héritage dont l'origine remonte jusqu'à l'âge de pierre européen.

R. D.

— M. Zellig S. Harris, à qui l'on doit la plus récente grammaire de la langue

phénicienne [1], a donné un rapide, mais substantiel exposé des découvertes de Ras Shamra sous le titre : *Ras Shamra, Canaanite civilization and language* dans *The Smithsoian report for* 1937, p. 479-502. A vrai dire, la civilisation et surtout le « milieu » ne sont même pas esquissés, car M. Harris se range résolument sous la bannière de M. Albright, qui écarte les Phéniciens du sud palestinien en dépit des termes géographiques (comme Edom), des traditions religieuses (le grand dieu El commun avec les patriarches) et des témoignages concordants de Sophonie et d'Hérodote. Le lecteur, ce qui est grave, n'est même pas mis en état de juger de la question ; mais, pour peu qu'il ait quelque notion de critique biblique, il ne manquera pas d'observer que l'absence dans les textes de Ras Shamra des légendes babyloniennes sur la création, le déluge, Nemrod, la tour de Babel n'a rien de surprenant puisque tout ce stock légendaire est d'apport récent dans la littérature israélite. C'est même une jolie démonstration des résultats de la critique interne qui ne sont pas tous à rejeter par dessus bord comme certaine école y a tendance.

On appréciera davantage ce qui concerne le langage ou plutôt les différents langages — ici M. Harris est sur son terrain et fait œuvre personnelle — consignés sur les tablettes de Ras Shamra. La publication par M. Thureau-Dangin d'un syllabaire sumérien-khurrite est reconnue de première importance et dès lors Ras Shamra jette peut-être le plus de lumière sur ce peuple khurrite dont on parle tant et qu'on connaît si peu. Si on en juge par certaine liste divine, on constate que les khurrites ne craignaient pas d'adopter les divinités étrangères.

Les comparaisons ne doivent s'établir qu'avec des formes dialectales contemporaines. Aussi M. Harris écarte-t-il toute signification au fait que l'on retrouve à Ras Shamra et en araméen le changement de *dh* en *d*, car en araméen c'est un fait tardif. Noter que l'emploi restreint du parfait atteste un stade ancien, que le système des formes verbales est du type Nord-Ouest sémitique plutôt que du type accadien. Le vocabulaire a d'étroites affinités avec le cananéen. La conclusion que nous avons ici un dialecte amorite est une hypothèse à vérifier. Jusqu'ici elle ne s'impose pas.

R. D.

— MM. Cyrus H. Gordon et Ernest R. Lacheman publient dans *Archiv Orientalni*, 1938, p. 51-64 une étude intitulée *The Nuzu menology*. Depuis que M. Gadd a publié en 1926 les premières *Tablets from Kirkuk* dans la *Revue d'Assyriologie*, XXIII, p. 49-161, la littérature de Nuzi s'est considérablement accrue.

MM. Gordon et Lacheman ont examiné plus de 3.000 tablettes non publiées comme n'ayant pas un intérêt juridique, historique ou linguistique et ils sont parvenus à fixer l'ordre des mois en usage. Il est curieux de voir s'introduire des noms de mois sémitiques. Comme le remarquent les auteurs, la civilisation qui prévalait au xv^e siècle à Nuzi et à Arrapha était extrêmement composite. Les tablettes de Nuzi connaissent bien les Kassites, les Assyriens, les Lullu et les Khabiri; il y est même fait mention

[1] Voir *Syria*, 1938, p. 94.

de produits de Canaan *Kinaḫḫu*. Il faut que l'élément sémitique ait été singulièrement important dans la contrée [1] pour que nous assistions à cette époque au déplacement des noms de mois khurrites par les noms sémitiques correspondants.

R. D.

— Dans les *Annales de l'Institut Kondakov*, X, p. 99-106, M. Rostovtzeff résume ce que l'on sait de l'histoire de Doura-Europos dans les temps hellénistiques.

La ville fut fondée par Nikanor qui semble avoir reconstruit également Edesse et Nisibin et cela antérieurement à 292 ou 294, date à laquelle Antiochus fut nommé gouverneur des satrapies asiatiques, probablement vers 302, quand Edesse fut fondée et que Nicanor fut chargé de la construction de ces cités par Séleucus. Le savant professeur de Yale remarque que les trois villes fortifiées d'Edesse, Nisibin et Doura-Europos constituaient les points les plus importants du système de défense de la Mésopotamie. Les fouilles de Doura, auxquelles M. Rostovtzeff a su donner une si vive impulsion, n'ont encore dégagé que le tiers de la ville; toutefois, elles ont montré que celle-ci constituait une importante forteresse occupée par une nombreuse garnison.

R. D.

— M. R. Pfister groupe en un beau volume (*les Toiles imprimées de Fostat et de l'Hindoustan*. Paris, les Editions d'Art et d'Histoire, 1938) une documentation précieuse où il démontre que l'Orient méditerranéen n'a pas su teindre les fibres végétales et que l'Inde, dès au moins le Ier siècle de notre ère, a été le fournisseur universel de coton et de cotonnades teintes. Cet apport massif venu de l'Inde a été conservé, en partie tout au moins, dans les sables de l'Egypte, et M. Pfister s'est attaché à un classement méthodique de ces tissus imprimés. Trois planches en couleur et trente-six planches en noir offrent une abondante documentation.

R. D.

— **The British Museum Quarterly**, XII, n° 3 (1938), publie (p. 91-96, pl. XXXIII), un dessin fatimide, document unique et fort important pour l'étude de la peinture islamique, avant les Mongols. Dans l'état actuel c'est un fragment de papier de 21 cm. × 31 cm. 5. On y voit sept guerriers, dont deux à cheval et quatre porteurs de cottes de maille. Deux tiennent l'épée, deux autres la lance, et deux autres tirent de l'arc du haut des murailles. Tous portent le bouclier dont six en forme de cerf-volant, type connu comme normand. Ce bouclier est caractéristique de l'armement européen au XIe siècle et pendant une partie du XIIe. Il fut introduit par les Normands en Méditerranée; mais il a pu être adopté par les Orientaux. Voilà qui va faire rebondir la question de ce qu'on a appelé le *thorakion* spécialement porté, précisément à la même époque, en costume d'apparat, par des impératrices ou princesses byzantines et qu'on étend alors à de saintes impératrices ou à des figures symboliques [1].

[1] Et cela dès une haute époque, voir ci-après, *les Pré-Hurrites à Nuzi*.

[1] Voir G. de Jerphanion, *le Thorakion, caractéristique iconographique du XIe siècle*,

Tout ce qu'on peut dire, c'est que les quatre guerriers à la cotte de maille sont certainement des Francs. M. B. Gray qui publie cette peinture, la date entre 1140 et 1180, mais plutôt après 1153. Comme, d'autre part, Fostat d'où provient ce papier fut entièrement brûlée en 1168 le document doit se rapporter à l'intervention d'Amaury I[er] en Egypte en 1164.

Le même fascicule fournit des renseignements sur les fouilles de sir Leonard Woolley à Atchana, en 1937, aux abords du lac d'Antioche en reproduisant (pl. XXXIX, 6-8) trois vases au décor peint en clair sur noir où se marque l'influence égéenne [1]. Un groupe d'importantes tablettes en cunéiforme a été découvert.

A Chager Bazar, M. Mallowan a, lui aussi, mis au jour soixante-dix tablettes du temps d'Hammourabi qui apporteraient une datation précise si, précisément, les dates du roi de Babylone n'étaient pas contestées [2].

Le même archéologue a commencé les fouilles de Tell Brak sur la rivière Djaghdjagh. De même que Chager Bazar, ce site fut occupé dès les premiers temps du chalcolithique pour être abandonné vers 1500 av. J.-C. De la céramique peinte clair sur noir, semblable à celle d'Atchana, y a été trouvée. Au-dessous de cette couche apparaît la civilisation sumérienne entre 3.000 et 2.000. Un vaste palais renferme des objets antérieurs et postérieurs à Sargon d'Agadé.

R. D.

dans *la Voix des Monuments*, nouvelle série (1938), p. 263-278.

(1) Voir Cl. Schaeffer, *Syria*, 1938, p. 30 et s.

(2) Voir A. Parrot, *Syria*, 1938, p. 308.

— L'excellent et regretté commandant Lefebvre des Noëttes [1], s'est acquis, auprès du grand public, une véritable célébrité pour avoir arbitrairement établi entre certains faits une relation de cause à effet. Cet esprit ingénieux dans sa simplicité, s'était persuadé que l'esclavage avait disparu sur terre en conséquence de deux découvertes capitales : l'usage du collier dans la traction animale et celui du gouvernail d'étambot. Pour le premier point, nous avions signalé que la démonstration reposait sur une utilisation tendancieuse, et souvent erronée, des documents [2]. Pour le second point, la critique que présente Mme Hermine de Saussure, *De la marine antique à la marine moderne*, dans *Revue archéologique*, 1937, II, p. 90-105, ne laissera plus de doute dans l'esprit du lecteur, sur les défauts de méthode du regretté commandant. Très juste est l'observation que même « les figures semblent à peine impartiales ». L'auteur ignore « que les rameurs, dans l'antiquité, semblent avoir toujours été de condition libre, ou étaient des esclaves qui exerçaient ce métier comme tout autre pour le compte d'un maître ».

R. D.

Orientalistische Literaturzeitung, août-septembre 1938. — Leo Oppenheim, *Seqel, Mine und Talent in Nuzi*, part du talent de 3.000 sicles révélé par une tablette accadienne de Ras Shamra. Le système décimal était également employé à Nuzi. Otto Eissfeldt, *Neue Belege für* adt « *Herrin* ». Comptes rendus : Nell

(1) Son nom est déformé en Noailles dans Evans, *Palace of Minos*.

(2) *Syria*, 1932, p. 215 et suiv.

Perrot, *les Représentations de l'arbre sacré sur les monuments de Mésopotamie et d'Elam* (W. Andrae regrette que l'auteur qui a réuni une documentation importante, n'ait pas reproduit le remarquable relief cultuel d'Assour dans sa forme définitive. Il écarte, quant à lui, les explications rationalistes ou esthétiques). W. R. Zaloziecky, *Die Sophienkirche in Konstantinopel* (Fr. Wachtsmuth n'accepte pas les thèses de l'auteur). H. H. von der Osten, *Ancient Oriental Seals in the collection of Mrs. Agnes Baldwin Brett* (A. Moortgat). Louis Delaporte, *les Hittites* (R. Ranoszek). G. E. Wright, *The Pottery of Palestina from the Earliest Times to the End of the Early Bronze Age* (Joh. Hempel approuve la division de l'Ancien Bronze en quatre niveaux et, comparant les résultats de W. à ceux exposés par Watzinger en 1933, remarque qu'en quelques années le tableau de la plus ancienne céramique palestinienne a pu être dressé avec une précision inattendue). Kurt Galling, *Biblisches Reallexikon* (K. Möhlenbrink). L. E. Seidmann, *Pascal und das Alte Testament* (Joh. Fichtner). S. D. F. Goitein, *Von den Juden Jemens* (R. Meyer). Raphaël Nakhlia, *Grammaire du dialecte libano-syrien* (C. Brockelmann : bien que d'intention pratique, ce travail permet de contrôler les publications de Feghali et ajoute à la dialectologie arabe). W. J. Fischel, *Jews in the Economic and Political Life of Mediaeval Islam* (G. Richter). M. Guidi, *Aspetti e Problemi del Mondo Islamico* (R. Hartmann). A Pellegrin, *l'Islam dans le Monde* (R. Paret a pris un vif intérêt à la lecture de cet ouvrage dont il qualifie l'auteur *ein führender französischer Kolonialpolitiker*). H. Mercier, *Vocabulaires et textes berbères dans le dialecte des Ait Izdeg* (A. Klingenheben).

Idem, octobre 1938. — H. H. Schaeder, *Eine verkannte aramäische Präposition.* Comptes rendus : Fr. Calice †, *Grundlagen der ägyptisch-semitischen Wortvergleichung* (H. Ranke : d'abord historique des recherches sur la question qu'on commence à agiter vers 1880, mais qui est dominée en 1892 par l'étude de A. Erman, *das Verhältnis des Aegyptischen zu den semitischen Sprachen.* Un nouveau stade est ouvert en 1911 par A. Embers à qui se rattache Albright. Mais déjà une troisième période commence avec Zyhlarz qui s'attache à reconstituer la préhistoire de la langue égyptienne. L'œuvre de Calice présente ensuite un exposé critique. Sur la question du trilitéralisme, Calice acceptait que les trois radicales fortes d'une racine remontaient à une racine bilitère, mais que la formation trilitère est générale en sémitique et qu'elle remonte même au primitif semito-hamitique. Pour les racines faibles, il estimait par contre que l'évolution était particulière aux diverses langues ou du moins qu'il n'existait pas de développement unique. Calice donne de très importantes listes. Toutefois, le nombre de mots égyptiens en relation avec les langues sémitiques est relativement faible, environ un demi-millier, donc à peine le trentième du vocabulaire connu. Ainsi l'égyptien serait soit une langue hamitique, soit un rameau intermédiaire entre le sémitique et le hamitique. L'ancienne conception d'une langue hamitique fondamentale, recouverte par un apport sémitique reste donc pratiquement valable comme hypothèse de tra-

vail.) Schaeffer, Virolleaud, Dussaud, *la Septième campagne de fouilles à Ras Shamra* (O. Eissfeldt). *The Excavations at Dura-Europos. Preliminary reports*, t. V et VI (P. Koschaker : les deux volumes renferment tant de matière neuve que le recenseur est obligé de choisir). Crowfoot, *Churches at Bosra and Samaria-Sebaste* (C. Watzinger). A. Vincent, *la Religion des Judéo-Araméens d'Éléphantine* (O. Eissfeldt : donne plus que n'annonce le titre). G. Kittel, *Theologisches Wörterbuch zum Neuen Testament* (M. Noth : en rapport étroit avec l'A. T.). A. J. Wensinck, *Concordances et Indices de la Tradition musulmane* (J. Fück).

Idem, novembre 1938. — G. Martiny, *Die geographische und astronomische Orientation altmesopotamischer Tempel.* Reprend, avec des faits nouveaux, son étude de 1932. Distingue pour l'orientation entre Babyloniens et Assyriens, ceux-ci ayant seuls vraiment institué l'orientation astronomique. Comptes rendus : W. Hölscher, *Libyer und Aegypter* (R. Anthes précise à son tour la position des Tehenu). C. L. Woolley, *The Development of Sumerian Art* (J. Jordan : utile vulgarisation). F. Thureau-Dangin et M. Dunand (avec le concours de L. Cavro et G. Dossin), *Til-Barsib* (A. Moortgat hésite à se prononcer sur la date du grand hypogée; toutefois il estime que le fameux passe-guides (pl. XXXI, 7) est encore trop dans la tradition sumérienne pour descendre jusque vers 1750. Le recenseur, comme n'était pas loin de l'admettre M. Thureau-Dangin et comme nous l'avons aussi supposé, estime que les stèles hittites ont été transportées de Karkémish à Tell Aḥmar, l'antique Til-Barsib). A. Alt, *Palaestinajahrbuch des deutschen evangelischen Instituts für Altertumswissenschaft*, 1937 (J. Herrmann). U. Cassuto, *Storia della Letteratura Ebraica Postbiblica* (W. Baumgartner relève la tendance à chercher un prototype ancien derrière le document récent, par exemple pour le livre de Daniel).

R. D.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Les Pré-Ḫurrites à Nuzi. — L'importance des Ḫurrites, même à très haute époque, a été, en ces dernières années, exaltée à l'extrême. Mais voici du nouveau qui incitera à la réflexion. Au cours des fouilles de la « joint expedition » du Harvard Semitic Museum, du Fogg Art Museum et de l'American School of Oriental Research à Baghdad, un sondage sous le niveau ḫurrite a révélé une civilisation pré-ḫurrite. La campagne de 1930-1931 a repris et étendu cette exploration au cours de laquelle furent mises au jour les tablettes que le professeur Meek a publiées (1). Ces textes sont en majeure partie rédigés en ancien akkadien du IIIe millénaire.

M. Julius Lewy présente à ce sujet d'importantes *Notes on pre-Ḫurrian texts from Nuzi* (2). Le contenu de ces tablettes

(1) *Excavations at Nuziy*, III; *Old Akkadian, Sumerian and Cappadocian Texts from Nuzi*, par Theophile James Meek, 1935.

(2) *Journal of the Amer. Or. Soc.*, LVIII, p. 450-461.

est assez monotone, de nature commerciale ou administrative, mais le grand nombre de noms propres qu'elles fournissent permet d'en tirer de remarquables conséquences historiques. Le savant assyriologue relève les mentions répétées d'Aššur et d'Aḫu-ṭab d'Aššur, ce qui fournit la plus ancienne attestation de la cité assyrienne et témoigne de la présence de Sémites à Aššur à cette époque. Ainsi sont confirmées les vues de ceux qui estiment que Aššur ne fut jamais une cité sumérienne et que le dialecte assyrien, en ce qu'il se distingue aux IIe et Ier millénaires du dialecte babylonien, résulte de ce que les Assyriens se sont séparés, dès une haute époque, des Akkadiens du nord de la Babylonie. Au sentiment de M. Meek, *Gasur* serait le nom pré-ḫurrite de Nuzi.

L'abondance des noms propres sémitiques dans ces vieilles tablettes prouve que Nuzi a été sémitique ou sémitisée de très bonne heure et cela explique que, même lors de la domination ḫurrite, la langue locale, tout au moins la langue écrite, était l'assyrien. Si l'on admet que, les Ḫurrites étaient installés à Nuzi dès la plus haute époque connue, il faut alors reconnaître que la civilisation leur a été apportée par les Sémites accadiens. La reconstruction ḫurrite de Nuzi est postérieure au début du IIe millénaire.

M. Julius Lewy écarte l'expression « Cappadocian Texts from Nuzi » comme donnant une fausse idée de la situation. D'abord parce que nombre des lettres trouvées à Kültepe ont été écrites à Aššur, ensuite parce que les textes nos 223-227 ainsi désignés, appartiennent à une époque plus ancienne que les tablettes de Kültepe.

Il n'est donc pas surprenant que le milieu de Nuzi, imprégné de civilisation sémitique depuis une très haute époque, se prête aux curieux rapprochements avec l'ancienne civilisation palestinienne qui ont été tentés; mais cela prend alors une toute autre signification.

R. D.

Noms propres antiques et formations adjectivales. — M. Julius Lewy, professeur à l'Université de Cincinnati, a présenté à l'Académie des Inscriptions d'intéressants rapprochements sur certains suffixes ou conglutination de suffixes communs aux noms propres en ḫurrite et en étrusque [1]. Il a d'abord établi que ces suffixes ont une valeur adjective et, de plus, que l'adjectif ainsi formé supplante à l'occasion le nom lui-même. Ainsi Ḫatti a-t-il donné le nom de ville Ḫatti-na et avec un autre suffixe Ḫattu-ša, la grande capitale hittite, abrégé parfois en Ḫattuš. Le suffixe *na* ou *ni* s'abrège en *n*. De la sorte Sousa, forme grecque du nom de Suse, est à la base du vocable Šušan dont le sens est « la ville susienne ». A côté de Šanḫara, on a Šanḫara-šani qui signifie « le pays Šanḫaréen ». D'autre part, Ḫaldi-niše signifie « le pays appartenant au dieu Haldi, le pays Ḫaldéen ».

Des formations analogues se retrouvent en étrusque, mais ailleurs encore, et quand l'enquête, à laquelle se livre le savant assyriologue, sera complète, la question se posera de savoir si ces analogies sont le fait d'emprunts ou d'une origine commune, ou bien si ce n'est pas là une

[1] *Comptes rendus Acad. des Inscript.*, 1938, p. 401 et suiv.

conséquence naturelle du langage, une invention conditionnée par les organes concourant à la parole et qui, par suite, s'est plus ou moins complètement produite en des régions diverses sans influence directe.

R. D.

A Curious Ugaritic Expression. — In *Syria*, XIX, 108, Dossin has pointed out that the expression *ḫayari qatâlu* (*m*) « to kill an ass » occurs sporadically in the Mari documents in contexts which shew that it refers to a customary sacrifice on the occasion of concluding a political alliance.

I venture to suggest that this usage at last explains an hitherto puzzling phrase in one of the Ras-Shamra texts. RŠ. 1929, N° 2 has long been recognised as the protocol of some sort of political treaty concluded, in the presence of the gods, between the people of Ugarit and certain of their neighbours. The relevant formula is repeated thrice, in strictly legal fashion, and, to judge by the grammatical forms of the verbs, the oath is administered respectively to the men and the women. Now, two of the three paragraphs [1] conclude with a mysterious phrase *hn ʿr* (ll. 26 and 35), the meaning of which has proved a problem. My suggestion is that it means quite simply " here is the ass ", and refers to the fact that the treaty whose terms are stated in the preceding lines was concluded by the same ceremony as at Mari [2].

[1] All three paragraphs may have so concluded, but the ending of the first is now broken away.

[2] Note that each time the phrase occurs after the words « in respect of sacrifice and oblation, here is our sacrifice sacrificed, here is the oblation oblated, here is the offering offered; it is brought unto the Father of the Sons of El, unto the Company (*dr*) of the Sons of El », etc. (*ldbḥm wšʾ dbḥn ndbḥ hw ʾš nšʾy hw nkt nkt; ytši lab bn el, ytši ldr bn el*).

The word *ʿr* (= Hebrew עַיִר, Mari *ḫayari*) " ass " recurs in the Ras Shamra texts at II AB. iv. 9, 14.

Theodor H. Gaster.

La résurrection des ossements desséchés représentée parmi les fresques de la synagogue de Doura. — Les premiers commentateurs MM. Hopkins, du Mesnil et Kraeling ont bien vu qu'un des panneaux peints de la synagogue de Doura était une illustration du chap. xxxvii d'Ezéchiel. Il reste à préciser la valeur de chaque figure, et M. E. L. Sukenik, *The Ezechiel panel in the wall decoration of the Synagogue of Dura-Europos*, ext. de *Journ. of the Palest. Orient. Society*, t. XVIII (1938), formule à ce sujet d'utiles observations. Ezéchiel est figuré sur la droite du panneau en costume d'orateur. Mais ce n'est pas lui qu'on voit à l'extrémité gauche saisi par la main de Dieu, car il ne faut pas faire intervenir ici l'indication d'Ezéchiel, viii, 3, qui est tout autre chose. Les quatre personnages vers lesquels est tendue la main de Dieu, vêtus du costume local, sont des ressuscités.

Où nous nous séparons de M. Sukenik, c'est quand il aborde la scène préparatoire à la résurrection, car celle-ci s'opère en deux temps. D'abord les ossements se rajustent, ils se garnissent de chair qui, elle-même, se recouvre de peau. Mais ce ne sont encore que des cadavres. M. Sukenik en compte trois : en réalité, il y en a

six; par suite, leur nombre n'a aucun rapport avec les quatre figures ailées qui elles-mêmes ne peuvent donc figurer des âmes individuelles.

En hébreu le « vent » et l'âme spirituelle, ce que nous appelons parfois l'« esprit », sont rendus par le même mot rouaḥ. Il n'est donc pas surprenant que le vent soit représenté par la même image que l'âme spirituelle, c'est-à-dire en Psychée. Le texte est très net (XXXVII, 9), l'esprit vient des quatre coins de l'espace, il est naturel qu'on le représente par quatre figures ailées.

Cela est conforme au récit de *Gen.*, II, 7, où nous voyons Dieu façonner l'homme comme un potier avec de la terre — premier temps — puis mettre un souffle de vie (*nishmat ḥayyim*) — second temps.

M. Fr. Cumont a récemment (*Acad. des Inscript.*, 4 novembre 1938) relevé sur les sarcophages antiques et dans les tombes la figure des vents dont la tête est souvent munie d'ailerons. La fonction de ces vents dans le monde gréco-latin est peut-être d'emporter les âmes, comme certain texte l'indique. Mais dans les milieux plus spécialement sémitiques, les vents figurés dans les tombeaux sont peut-être là pour suppléer l'âme spirituelle (*rouaḥ*) évadée et pour entretenir l'activité de l'âme végétative (*néphesh*).

R. D.

Un Bol rouge mat de Chypre. — Les clichés ci-joints montrent un échantillon



entier d'un bol trouvé, selon les indications crayonnées sur la panse, à Soli en Chypre en 1917 sur le site C, T(ombeau) 2, acquis par le professeur Elihu Grant de Haverford College, et actuellement dans la collection des antiquités palestiniennes du dit collège. C'est un exemplaire de la catégorie rouge mat classée par M. Alfred Westholm, *Temples of Soli*, p. 120 et suiv., et *Swedish Cyprus Expedition* III, p. 115 et suiv., et illustrée par lui avec des photographies de fragments. La note

actuelle se justifie par une aimable lettre du professeur Westholm, par laquelle il m'apprend qu'il ne connaît pas de spécimens entiers publiés jusqu'à présent, bien qu'il en existe « plusieurs dans les magasins du Musée de Chypre ». En attendant la publication de ceux-ci, nos clichés peuvent être de quelque utilité.

Le diamètre du bol est de 10 cm. 6, et la hauteur de 8 cm. Notre bol offre un bel exemple de la description générale donnée par M. W. : « Wheel-made... Clay hard and gray in colour, sometimes changingto buff or pale red [c'est ici: pale red only]... Thin walls... Surface entirely mat covered by a brownish slip, usually very thin... The colour is always mottled, from patches of dark brown to light red. [Dans notre cas, il existe une espèce de couronne bleuâtre qui comprend la base et s'étend vers la moulure, et, à l'intérieur du vase, une autre tache de couleur et de contour beaucoup moins nets; toutes les deux sont moins mates que le reste de la superficie rouge. Il y a aussi quatre taches plus claires sur la moulure où le potier a pris le bol mouillé avec le bout des doigts]... Often there are a great many small patches worn off the slip, patches where the colour of the clay comes through... A kind of cup with small base-ring, sloping, almost straight sides, vertical, somewhat convex rim which starts with a sharp ridge encircling the side of the cups are paramount. Just above this ridge, there is a vertical loop-handle with one or two flutes in the middle [ici il y en a deux]... Sometimes they are provided with one or two grooves below the rim [dans notre cas, une]. » La description du type par M. W. ne laisse que peu à ajouter au sujet de notre exemplaire. Je dois indiquer que les cannelures du tour paraissent très nettement à l'intérieur et à l'extérieur du rebord et à l'intérieur de la panse, mais que celle-ci est toute lisse à l'extérieur. De plus, aux taches où la



surface est altérée par usure, ces cannelures ont également disparu. Deux empreintes de doigts à l'intérieur indiquent une pression de ce côté pendant qu'on fixait les anses dans l'argile humide. Les contours en général montrent un mélange d'angularité, surtout à l'extérieur aux biseaux de la base annulaire et à l'union de la moulure centrale avec la panse, et de mollesse, surtout à l'intérieur. Mais l'artisan, négligent de sa nature, a nettement altéré les biseaux et cela à plusieurs reprises, particulièrement en attachant les anses.

L'usage de cette céramique s'étend d'environ 50 av. J.-C. jusqu'au commencement du IVe siècle ap. J.-C. (*Temples of Soli*, p. 145), mais d'après la photographie, M. Westholm propose le Ier siècle ap. J.-C. comme la date approximative de notre bol.

HOWARD COMFORT.
Haverford College.

L'état de délabrement de l'Église du Saint-Sépulcre. — L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a été saisie d'un rapport du P. H. Vincent insistant sur l'urgence du sauvetage du Saint-Sépulcre où l'art français médiéval a mis son empreinte profonde. Nous en détachons le récit des aggravations constatées, dès 1908, par celui qui a le mieux étudié ce monument insigne [1].

« D'assez longues années après la guerre et la mise en vigueur du Mandat Britannique en Palestine, un architecte de très éminente qualité, M. E. T. Richmond, prenait la direction du Service des Antiquités et des Monuments historiques en cette contrée. Son regard exercé remarqua tout aussitôt l'état précaire du Saint-Sépulcre. Il en entreprit sans retard un contrôle personnel des plus autorisés. Informé de ses observations et de ses inquiétudes trop motivées, je lui fis part des miennes, spécialement au sujet des faces Nord et Sud du transept médiéval. Tandis que M. Richmond élaborait en hâte un projet des réparations les plus urgentes, le 11 juillet 1927, un violent tremblement de terre vint donner au problème la plus lancinante et inéluctable acuité. La coupole médiévale érigée sur le carré du transept avait été disloquée si singulièrement qu'on dut envisager sur l'heure un démontage fort dangereux.

« M. Richmond décida l'Administration mandataire à se substituer aux communautés religieuses déficientes, pour venir au secours du vieil édifice en péril. A la sollicitation du Haut Commissaire, le Gouvernement Britannique envoya sur les lieux un de ses techniciens les plus réputés dans la connaissance et la conservation des monuments antiques, M. l'architecte William Harvey. Secondé par son fils, qui s'est acquis déjà lui-même un nom en architecture, M. Harvey réalisa la plus minutieuse enquête statique, multiplia les « témoins », de manière à s'éclairer sur le progrès constant de la dégradation dans le bâtiment déséquilibré de toute part. Il n'était que temps de parer à son effondrement, au moyen de la puissante armature d'étais en tubes d'acier dont la pose fut le prétexte de si vives et imprudentes récriminations. Quelques autres consolidations provisoires de même genre, par étrésillonnements de bois, ligatures de fer, bandeaux

(1) H. VINCENT et F. M. ABEL, *Jérusalem nouvelle.*

de ciment armé, furent réalisées par M. Harvey sur les points les plus compromis. Ces précautions l'autorisaient à garantir une sécurité relative pour une durée de deux ans, trois au maximum, c'est-à-dire pendant l'intervalle estimé nécessaire pour exécuter avec soin les réparations fondamentales dont il suggérait la nature dans son Rapport final publié dans les premiers mois de 1935 [1].

Vers la fin d'octobre 1937, une secousse sismique, bénigne à vrai dire, suffit néanmoins à raviver les appréhensions des observateurs avertis. Des lézardes nouvelles apparurent, en effet, sur des points où elles étaient assez inattendues, et quelques-unes des anciennes se développèrent brusquement dans des proportions alarmantes. Les architectes des Travaux Publics ayant décliné la responsabilité de caractériser l'aggravation du danger, M. Harvey fut mandé d'office, par la voie des airs, au début de mars 1938, et releva promptement les plus concluantes preuves de cette aggravation. Jusque dans les sections étayées en 1934-1935, le péril se manifestait maintenant par ce fait que, la poussée au vide étant contenue par les armatures d'acier, les maçonneries elles-mêmes s'effritaient sous des pressions devenues excessives et désordonnées.

D'où la décision administrative, prise à la veille des solennités de la Semaine Sainte et de Pâques, de fermer le Saint-Sépulcre au public. Où trop de critiques malavisées crurent découvrir je ne sais quelles arrière-pensées tendancieuses ou vexatoires, il n'y avait, hélas ! qu'une résolution très circonspecte, une tentative suprême aussi d'alerter pratiquement enfin ceux qui s'estiment seuls en droit d'intervenir pour parer au désastre. »

A la suite de cette communication qu'on lira tout au long dans les *Comptes rendus de l'Académie*, cette compagnie en délibéra et émit le vœu que la puissance mandataire fît exécuter d'urgence les travaux envisagés par l'architecte Harvey. Elle insistait pour que les vestiges antiques et médiévaux fussent classés et leur conservation assurée de toute nécessité.

R. D.

[1] *Church of the Holy Sepulchre, Jerusalem* Structural Survey. Final Report, by William Harvey, with an Introduction by Ernest T. Richmond. London, Humphrey Milford, 1935.

Nouvelle mission aérienne de sir Aurel Stein en Iraq [1]. — En novembre-décembre 1938, sir Aurel Stein a repris, avec l'aide de la Royal Air Force, ses reconnaissances archéologiques en avion et au sol, en territoire iraquien. Une note du 5 janvier 1939 en indique les importants résultats.

Région de Mossoul et cours du Tigre. — *a*) Reprenant ses recherches exactement au point où il les avait interrompues en mai 1937, il a pu se convaincre entièrement de la fortification romaine de la *route directe Singara* (*Sindjar*)-*Hatra* (El Hadr). Entre autres, il a pu définitivement identifier le site avec le temple qui, sous le nom de *Ad Herculem* figure,

[1] Notre éminent collaborateur, M. Franz Cumont, a donné dans *Syria*, 1938, p. 311 et suiv., des indications sur l'exploration de Sir Aurel Stein, qui prolonge les recherches du R. P. Poidebard sur le limes romain de Syrie. M. C. en souhaitait la continuation et ce sont précisément les nouveaux résultats que résume pour nos lecteurs le R. P. Poidebard. N. D. L. D.

sur la Table de Peutinger, comme dernière étape avant Hatra.

b) De là, la rive gauche du Tigre a été soigneusement étudiée jusqu'à Fesh Khabour. *En amont d'Eski Mossoul, deux castella* retrouvés en face d'une coupure de la chaîne de collines, ainsi qu'un *pont romain* (?), indiquent qu'à une certaine époque un essai de contrôle avait été fait également sur cette rive.

Moyen Euphrate. — La liaison avec le Moyen Euphrate fut effectuée de Kirkuk à Haditha au début de décembre.

En quittant Kirkouk, sir Aurel Stein pense avoir pu déterminer plus précisément qu'auparavant le site où fut livré la bataille d'*Arbèles* (*Gaugameles*).

D'Haditha à Abou Kemal, la reconnaissance du Moyen Euphrate a été vraiment instructive et fructueuse. La découverte la plus frappante a été celle d'un castellum typique et bien construit sur la *route Hit-Palmyre*. Tout près, également d'origine romaine indubitable, est un robuste barrage, pièce remarquable de construction.

Entre Haditha et Abou Kemal, les deux rives de l'Euphrate ont été reconnues d'avion et du sol avec d'intéressants résultats. Le grand *site de* '*Anqa* sur lequel attirait l'attention la carte des limes romains en Syrie, a été reconnu attentivement. Il correspond certainement à *Giddan* d'Isidore de Charax, le *Eddana* de l'importante lettre de Marius Maximus.

Pour les autres sites, on peut avancer simplement que le *Belesi Biblada* des étapes parthes et des documents de Doura peut définitivement être situé à Ertayiè. Musil proposait cette identification principalement d'après les distances. Une sérieuse étude sur le terrain y a fait reconnaître un petit poste, évidemment parthe; près de lui, on a trouvé un castellum romain construit postérieurement, peut-être à l'époque de Sévère.

L'identification de *Thilabus* à *l'île de Telbis* est maintenant confirmée par l'étude de ce robuste fort.

Sir Aurel Stein indique, en terminant sa note, que ses recherches vont maintenant se diriger à l'ouest de l'Euphrate où il espère pouvoir relever la continuation des anciennes routes fortifiées découvertes dans la région syrienne.

A. Poidebard.

VI^e Congrès international d'Archéologie. — En 1930, à Alger, le V^e Congrès avait décidé de tenir à Berlin sa prochaine session. On annonce que le VI^e Congrès international d'Archéologie se réunira à Berlin du 21 au 27 août 1939. L'organisation est confiée à l'Institut archéologique allemand, 1 Maienstrasse, Berlin W 62, où l'on est prié de s'inscrire.

Suivant la coutume, on s'occupera principalement des civilisations grecque et romaine, y compris les origines et les prolongements. C'est dire que les pays méditerranéens feront l'objet des études du Congrès depuis les anciennes époques orientales jusqu'à la fin de l'Antiquité.

Le Gérant : Georges Ort-Geuthner.

8571-39. — Imprimé par Arrault et C^ie à Tours (France).

LES ARCHIVES ÉCONOMIQUES DU PALAIS DE MARI

PAR

GEORGES DOSSIN [1]

Au cours des cinq campagnes de fouilles qu'il a menées sur le site de Tell Ḥariri, l'ancienne ville de Mari, M. André Parrot a retrouvé, entre autres monuments, un vaste palais remontant aux temps de la première dynastie babylonienne (vers 2.000 av. J.-C.). En l'état actuel du déblaiement, il a pu dénombrer près de trois cents chambres, cours ou couloirs de cette imposante demeure royale. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, il a recueilli dans différentes pièces, un ensemble de tablettes cunéiformes dont il évalue le nombre à plus de vingt mille. Ce sont surtout les chambres numérotées sur le plan 115 et 108 qui lui ont livré le plus grand nombre de textes [2].

On peut répartir cette abondante documentation en deux grandes catégories, la première comprenant des lettres et la seconde des textes économiques. Lors de l'inventaire des premiers envois de tablettes arrivés à Paris au printemps de 1936, M. Thureau-Dangin avait déjà reconnu ces deux catégories [3] et l'examen de la totalité des textes n'a pas modifié cette répartition. Dans un précédent article, je me suis efforcé de donner une idée du contenu des lettres retrouvées dans la salle 115 et dont le déchiffrement avait été confié à M. Charles-F. Jean et à moi-même [4]. Les présentes pages n'ont d'autre but que de présenter également en un rapport préliminaire et forcément sommaire des indications générales sur la seconde catégorie de textes qui forment les archives économiques du Palais de Mari et de faire connaître quelques faits nouveaux et importants qui en soulignent l'intérêt.

Le travail de classement auquel a donné lieu cette énorme quantité de

(1) M. A. Parrot a eu l'obligeance de pourvoir à l'illustration du présent article ; je le prie de trouver ici mon très sincère remerciement.

(2) Cf. *Syria*, XIX (1938), p. 105 s.

(3) Cf. *Revue d'assyriol.*, XXXIII (1936), p. 170 s.

(4) *Syria*, XIX (1938), pp. 105-126.

tablettes cunéiformes a amené la découverte de quelque vingt textes, qui par leur nature et leur teneur se trouvaient comme perdus dans la double masse homogène des archives diplomatiques et économiques. On ne pouvait guère s'attendre, en effet, à y recueillir des textes historiques, des textes de caractère religieux ou des textes en langue hurrite.

Les textes historiques, au nombre de six, appartiennent pour la plupart au temps de Šamši-Adad Ier, roi d'Assyrie. Il s'agit tout d'abord de modèles d'inscriptions en argile destinées à être gravées sur des offrandes ou des œuvres d'art. L'écriture employée n'est pas la cursive des tablettes mais bien la belle écriture monumentale de l'époque de la première dynastie de Babylone. L'une de ces dédicaces devait être gravée sur une « timbale de bronze dont la résonance est agréable » (*l[i]-li-is siparrim ša ri-gi-im-šu ṭà-bu*) offerte « à la déesse Ištar, la reine qui commande à la totalité des cieux et de la terre » (*a-na* ^{d}*Ištar šarratim | ša-pi-ra-at ki-ša-at | ša-me-e ù er-ṣe-tim*) par Šamši-Adad.

Une autre tablette de type et de dimensions identiques, qui doit être, par conséquent, du même roi, a conservé le texte d'une malédiction qui menacerait le prince tenté d'enlever l'arme précieuse placée aux mains d'une statue du dieu Nergal. La dédicace elle-même manque et il est possible, sinon probable, qu'elle ait été écrite sur une autre tablette qui n'a pas été retrouvée jusqu'à présent.

Signalons encore un troisième modèle d'inscription relative à une dédicace de « vantaux de porte » (*tu-a-mi*) par Šamši-Adad. L'écriture employée est, cette fois, la cursive. La tablette en mauvais état a conservé à peine le nom du roi ([^{d}*Šam*]*ši*^{ši}-^{d}[*Adad*]). La titulature est fragmentaire; relevons cependant que Šamši-Adad y est dit :

iššak ^{d}*A-*[*šur*]	« Le prêtre d'Ašur,
(5) *na-ra-am* ^{d}*Da-*[*gan*]	(5) le favori de Dagan,
mu-uš-te-em-ki [*ma-a*]*-tim*	qui commande (?)[1] au pays
bi-ri-i[*t*] $^{n[âr]}$ *Idiqlat*	d'entre le Tigre
ù ^{nâr} *Pur*[*attim*]	et l'Euphrate ».

La victoire remportée par Zimrilim sur Iasmaḫ-Adad, qui représentait

(1) Cf. Br. Meissner, dans *Die Inschriften der altassyrischen Könige*, Leipzig, 1926, p. 22, note 3 (*in fine*).

à Mari la puissance assyrienne pour le compte de Šamši-Adad [1], est peut-être rappelée dans une inscription dont la belle écriture monumentale indiquait l'importance. Celle-ci devait être gravée sur quelque stèle de victoire ou quelque monument votif érigé par Zimrilim, lorsqu'il fut remonté sur le trône de la « maison de son père ». La tablette est malheureusement en mauvais état, la face étant perdue et le revers endommagé, de sorte qu'elle ne permet que l'hypothèse sur sa teneur historique.

A en juger par les quelques fragments, retrouvés eux aussi très mutilés, la littérature historique du genre de la chronique était cultivée à Mari. Sur trois d'entre eux, qui paraissent avoir appartenu à une même tablette, le nom de Šamši-Adad revient souvent précédé de noms propres qui pourraient être ceux des fonctionnaires éponymes *limu* et suivi du mot *ma-a-at* [...] ou du mot *da-wi-da-a-am* [...] [2], allusions aux conquêtes et aux victoires du roi. Un fragment mentionne en même temps *Šamši-Adad* et *Iaḫdunlim*, un autre *Šamši-Adad* et *Daduša*, un prédécesseur de Ibal-pî-El, roi d'Ešnunak [3] et contemporain de Zimrilim. L'avenir dira s'il est permis d'établir un synchronisme entre ces différents personnages.

On sait que les grands conquérants de la dynastie d'Accad, Sargon et Narâm-Sin, ont laissé un souvenir très vivace de leurs exploits militaires, souvenir qui s'est perpétué à travers les siècles dans tout le Proche-Orient ancien. Une littérature à demi-légendaire s'était développée autour de leur nom [4]. Nous possédons notamment une tablette où Narâm-Sin raconte comment il a défait une grande coalition politique qui s'était formée contre lui [5]. Un double de ce texte s'est retrouvé dans les archives de Mari. Dans les écoles de la cité de Zimrilim, comme dans la capitale hittite ou au palais du Pharaon, à Tell-el-Amarna, un demi-millénaire plus tard, on lisait donc et on copiait déjà les œuvres de la littérature historique babylonienne.

[1] Cf. Thureau-Dangin, *Revue d'assyriol.*, XXXIV (1937), p. 135 ss.

[2] D'après de nouveaux textes de Mari, le terme *dawidûm* semble désigner le général commandant les troupes du roi; voir, à ce sujet, mon article des *Mélanges syriens offerts à M. René Dussaud*, t. II.

[3] Cf. Th. Jacobsen, *Philological Notes on Eshnunna and its Inscriptions*, Chicago, [1934], p. 6, n^os 23 et 26.

[4] Cf. H. G. Güterbock, *Zeitschrift für Assyriol.*, XLII (1934), p. 47 ss.

[5] Publiée par A. Boissier dans *Revue d'assyriol.*, XVI (1919), p. 157 ss.; cf. Güterbock, *revue citée*, p. 77 ss.

A ce groupe de textes de caractère historique, on peut joindre une lettre bilingue, qui comprend quatre colonnes, deux sur chaque face de la tablette, la première et la troisième étant occupée par le texte sumérien, la deuxième et la quatrième par le texte accadien. Le style lyrique, qui rappelle dans l'introduction celui des prologues d'inscriptions historiques et dans le corps même



Face.



Revers.

Fig. 1. — Rituel en langue accadienne.

de la lettre celui des hymnes, montre qu'il s'agit d'une vraie composition littéraire. La lettre est adressée « à mon seigneur » (sum. *lugal-mu-ra ù-na-du*$_{11}$; acc. *a-na* [*be-li-ia qi-bi-ma*]), dans le cas présent, le roi Zimrilim, comme on le voit dans la deuxième partie où l'auteur de la lettre s'adresse à Zimrilim (*a-na Zi-im-ri-li-im*). Bien que la tablette soit très mutilée et difficile à lire, tant l'écriture en est menue et serrée, on peut suivre, néanmoins, le plan de la com-

position, d'ailleurs très simple. Après avoir célébré la puissance de Zimrilim, le protégé de tous les dieux et de toutes les déesses, le correspondant du roi lui décrit ses malheurs et l'état de misère auquel il est réduit. Il implore son aide, car lui seul peut le secourir. Il semble que le correspondant du roi soit un prince qui a perdu son trône dans la tourmente politique amenée par la mort de Šamši-Adad et qui supplie Zimrilim de le rétablir dans sa puissance première. Le fait que le message est rédigé en langue sumérienne et en langue accadienne souligne son caractère artificiel et littéraire. On connaissait jusqu'à présent des lettres sumériennes de ce type de la dynastie d'Isin [1] relativement courtes, mais le texte de Mari est unique en son genre par sa double rédaction et par son importance.

Quelques textes de caractère religieux étaient également mêlés aux lettres ou aux comptes. Il faut citer, tout d'abord, un important rituel, presque complet, rédigé en langue accadienne et qui décrit une longue suite de cérémonies qui se déroulent dans le temple de la déesse Ištar et où le roi joue un rôle important [2] (fig. 1), ensuite deux petites tablettes bilingues, qui portent chacune un texte suméro-accadien d'une dizaine de doubles lignes. Dans l'un, le fidèle malheureux s'adresse à son dieu pour lui demander quelles fautes il a pu avoir commises, dans l'autre, il énumère, au contraire, les fautes dont il ne s'est pas rendu coupable.

On connaît déjà la belle collection de modèles en argile de foies inscrits, retrouvés dans la salle 108 du Palais, et récemment publiés par Mlle M. Rutten [3] (fig. 2). Elle atteste l'importance de la divination à Mari; les lettres des archives témoignent dans le même sens. Nous n'avons cependant relevé en fait de présages que deux fragments de tablettes, relatifs l'un à des présages tirés du foie, l'autre à des présages tirés d'une éclipse de lune (AN-TA-DUL [4]).

[1] Cf. A. Falkenstein, *Zeitschrift für Assyriol.*, XLIV (1938), p. 1 ss.

[2] *Revue d'assyriol.*, XXXV (1938), p. 1 ss. Deux petits fragments d'un rituel analogue ont été retrouvés depuis dans les archives.

[3] *Revue d'assyriol.*, XXXV (1938), p. 36 ss. — Les six foies reproduits fig. 2 correspondent, de gauche à droite, aux numéros suivants de la publication de Mlle Rutten : 1 = nº 23, face I; 2 = nº 17, face II; 3 = nº 15, face II *a*; 4 = nº 7, face II; 5 = nº 11, face II; 6 = nº 5, face II.

[4] Le texte a le signe DUL au lieu du signe GÚG que l'on attendrait ici. L'idéogramme AN-TA-GÚG désigne l' « éclipse de lune » (*a-da-ru ša Sin*), tandis que l'idéogramme AN-TA-DUL, précédé du déterminatif de vêtement, a pour équivalent accadien *taktimu*

Signalons, enfin, l'existence d'une recette destinée à la guérison d'une morsure de chien.

Bien que ces documents historiques, littéraires ou religieux ne soient pas nombreux, eu égard à la masse considérable des archives, ils suffisent cependant, à montrer combien l'influence de la culture suméro-accadienne était grande à Mari. Mais elle n'était pas la seule. A côté de la langue sumérienne et de la langue accadienne, on connaissait et on utilisait la langue hurrite, comme en font foi les quelques témoins recueillis dans les archives. Cette constatation est importante, parce que les textes hurrites de Mari n'apportent pas seulement une documentation nouvelle qui vient heureusement s'ajouter aux textes existants, mais parce qu'aussi ces textes sont de cinq cents ans plus anciens que ceux que nous connaissions déjà par les tablettes de Boghazkeuï ou de Ras-Šamra et qui datent des environs de 1.500 ans avant J.-C. Les six textes hurrites retrouvés dans les archives de Mari se trouvent être ainsi les plus anciens, puisqu'ils remontent aux temps de la première dynastie de Babylone [1].



Fig. 2. — Six modèles de foies inscrits, en argile cuite.

Ces six textes sont de caractère religieux; il est même possible pour l'un

« couverture »; cf. Deimel, *Šum. Lex.*, n° 13, 67 et 68.

(1) Ils seront publiés par M. Thureau-Dangin dans la *Revue d'assyriologie*, XXXVI (1939), fasc. 1.

d'entre eux d'en fixer la nature exacte, car la tablette qui le porte présente sur la tranche latérale une indication en langue accadienne qui le désigne comme l'« incantation du ver » (*ši-pa-at tu-ul-tim*). On savait déjà par les archives de Boghazkeuï que la langue hurrite avait joué un rôle important dans les cérémonies religieuses, qu'elle était étudiée dans les écoles de Ras-Shamra, ainsi qu'en témoigne le vocabulaire bilingue où un texte sumérien est traduit dans une langue très proche du hurrite. L'influence de la civilisation hurrite devait être déjà considérable en Mésopotamie vers 2.000 avant J.-C., pour que les prêtres de Mari aient accueilli ces textes dans leur bibliothèque religieuse.

D'aucuns s'étonneront peut-être que ces documents historiques, littéraires, religieux ou hurrites soient si peu nombreux et que, d'autre part, aucun spécimen de la littérature scientifique ne soit apparu au cours du dépouillement des archives. La rareté des premiers documents et l'absence des seconds donnent à penser que ces catégories de textes sont à chercher dans une autre construction, que recouvrent encore les terres du Tell Ḫariri.

Le format des tablettes économiques du Palais de Mari varie beaucoup; il va de la petite pièce carrée qui mesure à peine 1 cm. de côté à la grande tablette rectangulaire de 25 cm. de longueur sur 20 cm. de largeur, en passant par toutes les dimensions intermédiaires. Ce sont, évidemment, les tablettes de petites et de moyennes dimensions qui prédominent.

Elles ont trait aux sujets les plus divers. Elles mentionnent surtout des dépenses, des sorties de denrées alimentaires ou de boissons, des remises d'animaux, des prêts d'argent [1]. Sont particulièrement nombreux les comptes relatifs aux aliments, aux boissons, aux vêtements et à l'huile. Il est aussi fait allusion à des livraisons de bois, de fonte, de cuivre, de bronze, de plomb, d'or, d'argent et de pierres précieuses. Le gros et le petit bétail, les ânes, les instruments agricoles, tels que charrues et faulx, interviennent également. L'administration du Palais enregistre aussi soigneusement toutes les rentrées.

[1] A signaler aussi quelques contrats relatifs à des ventes d'esclaves ou de terrains. On retrouve également des lettres mêlées aux documents économiques. Elles sont surtout d'ordre administratif; beaucoup sont adressées à *Mu-ka-an-ni-šum*, qui paraît avoir été le grand intendant du Palais de Mari.

De longs inventaires du personnel ouvrier groupé par équipes étaient dressés par les scribes (fig. 3) ; on voit, grâce à eux, que la main-d'œuvre féminine était surtout employée au tissage des étoffes. On en trouve plusieurs qui énumèrent le butin ramené par Zimrilim de ses expéditions. L'un d'eux nous apprend que, de six villages qu'il a conquis, Zimrilim a ramené 476 bœufs, 34 ânes et 2.153 moutons; une autre victoire sur six villages du pays d'Idamaraz lui a rapporté 1.615 moutons. Les femmes forment aussi un butin précieux; les unes rejoignent les ateliers de tissage, d'autres sont offertes aux divinités de Mari ou sont envoyées en cadeau à des princes du royaume, dont il importe de s'assurer la fidélité ou de se concilier l'amitié. Certains inventaires contiennent d'imposantes listes d'ustensiles et d'armes en or ou en argent et laissent deviner à quel degré de richesse et de puissance étaient parvenus les rois de Mari.



Fig. 3. — Grande tablette relative à un inventaire de personnel ouvrier. *Revers.*

Beaucoup de ces documents sont datés, ce qui permet de constater que les archives économiques appartiennent, pour la plus grande part, au règne de Zimrilim; elles sont moins abondantes pour le temps de l'interrègne assyrien, où Iasmaḫ-Adad, le fils de Šamši-Adad Ier, a détenu le pouvoir; quelques pièces seulement remontent au règne de Iaḫdunlim. Notons également la présence d'un lot de comptes de la IIIe dynastie d'Ur.

Les tablettes datées présentent évidemment un grand intérêt pour la chronologie des princes qui ont régné à Mari de Iaḫdunlim à Zimrilim et pour

l'histoire elle-même de la ville. Nous avons relevé huit noms d'années pour le règne de Iaḫdunlim, seize noms de *limu* et quatre noms d'années[1] pour le gouvernement assyrien de Iasmaḫ-Adad. Quant à la durée du règne de Zimrilim, elle paraît avoir atteint les trente ans, à en juger par le nombre de noms d'années que nous avons recueillis. S'il est relativement facile de relever le nombre des années de règne ou des *limu* assyriens, la tâche deviendra de beaucoup plus délicate, quand il s'agira de retrouver leur ordre de succession. En l'absence de listes chronologiques anciennes, on peut espérer, grâce à des recoupements ou à des pièces telles que les inventaires qui mentionnent parfois plusieurs années consécutives pour des entrées ou des sorties comptables, rétablir un certain ordre dans les nombreuses années de règne de Zimrilim. Mais, en attendant une étude plus approfondie de toutes ces données chronologiques, il est acquis que plus d'un demi siècle s'est écoulé entre le règne de Iaḫdunlim et la fin de celui de Zimrilim.

Quant au calendrier des mois, il a déjà été restitué en grande partie par M. Thureau-Dangin[2]. L'ordre complet est le suivant[3] :

waraḫ li-li-a-tim
» ^{d}*Bêlet-bi-ri* (*-im*)
» *ki-is-ki-sí* (*-im*)
» *e-bu-ri* (*-im*)
» *ú-ra-ḫi* (*-im*)
» *ma-al-ka-nim*
waraḫ la(*-aḫ*)*-ḫi*(*-im*)
» *a-bi* (*-im*)
» *e-bi-ir-tim* (var. *ḫi-bi-ir-tim*, *ḫi-bir*$_5$*-tim*)
» IGI-KUR[4]
» ^{d}*Da-gan*
» *ki-nu-nim.*

L'étude des noms de personnes et des noms de lieux disposera d'une documentation extrêmement riche aussi bien pour la région de Mari que pour la Mésopotamie du Nord, les pays situés à l'Est du Tigre ou le pays d'Amurru, car, comme nous le soulignerons plus loin (p. 110 s.), les relations entre Mari et les différentes régions de l'Asie antérieure sont fréquentes et étroites.

[1] Il est possible que ces noms d'années soient une autre désignation correspondant à certains *limu*.

[2] Cf. *Revue d'assyriol.*, XXXIII (1936), p. 175, note 3.

[3] Nous conservons l'ordre adopté par M. Thureau-Dangin, *l. c.*

[4] Pour une lecture possible *ganzer*(*-ra*) de IGI-KUR, voir Thureau-Dangin, *l. c.*

Plusieurs comptes nous renseignent sur l'histoire des prix [1], notamment sur le rapport de valeur entre l'or et l'argent. Nous apprenons ainsi que pour une mine d'argent, on obtient au temps de Zimrilim, 13 sicles et demi et 8 grains d'or, que pour une demi-mine d'argent on acquiert différents bois précieux, et le détail des prix est donné pour chacun des bois. Par tel autre compte, nous savons quelles matières et quelle quantité de ces matières entraient dans la fabrication d'un char, que si l'on affine 18 mines de cuivre brut, le frein s'élèvera à 3 mines et que, pour obtenir du bronze avec 46 mines de cuivre, 6 mines de plomb seront nécessaires.

Les rédacteurs des comptes de Mari apportaient dans le libellé de leurs textes plus de précision que leurs confrères de Babylonie de la même époque. Ils ne se bornent pas à énumérer simplement les quantités des dépenses faites au jour le jour au profit de telle ou telle personne; ils donnent souvent le motif de la dépense et cette précision comptable nous vaut les renseignements les plus divers et les plus circonstanciés sur la vie au Palais de Mari. Nous sommes ainsi mis au courant des voyages du roi, qui se rend tantôt à Šubat-Enlil, en Assyrie (*i-nu-ma šarrum a-na Šu-ba-at En-lil*^{ki} < *il-li-ku* >), tantôt à Andariq, sur le Moyen-Tigre (*i-nu-ma šarrum a-na An-da-ri-iq*^{ki} *il-li-ku*), tantôt au centre de culte de Ḫanat, au royaume même de Mari (*i-nu-ma šarrum a-na* ^{d}*Ḫa-na-at*^{ki} *il-li-ku*). A chacun des deux chanteurs, *E-a-šadû-ni* et ^{d}*Iškur-ra-ma-an-sum*, qui sont venus faire entendre leur répertoire à la cour de Mari, on remet un vêtement (*i-nu-ma za-ma-ra-am šarram ú-še-iš-mu-ú*).

Douze béliers entrent-ils au palais, ils font partie, nous indique le scribe, du prix d'achat de la sœur du roi (12 *immerâtum* (= LU NITA) *ša ti-ir-ḫa-at* $^{1\ sinništat}$*a-ḫa-at šarrim ša Ri-ši-ia ir-di-im*). Un autre compte signale une sortie d'un objet *me-im-mi* en argent, du poids d'un demi-sicle, et d'un anneau (ḪAR-ŠU) en argent, du poids d'un sicle, « pour le cercueil de Iaḫdulim, fils du roi » (*a-na ki-ma-ḫi-im ša Ia-aḫ-du-li-im mâr šarrim*). Un anneau d'argent du poids de 5 sicles est donné comme récompense « à *Sa-ma-*[ ], le Ḫanite, qui a tué un lion » (*a-na Sa-ma-* [ ] ^{awil}*Ḫa-ni-*[*i*] *ša nêšam* (= UR-MAḪ), *i-du-ku*) [2]; ailleurs, six jeunes serviteurs d'un certain *Sa-am-si-E-ra-aḫ*,

[1] Cf. Br. MEISSNER, *Warenpreise in Babylonien*, Berlin, 1936 (= *Abhandl. d. preuss. Akad. d. Wiss.*, 1936, 1).

[2] Au sujet de l'intérêt porté aux lions par Zimrilim, voir *Syria*, XIX (1938), p. 125.

dont on nous donne les noms, reçoivent : le premier cité, deux sicles, les autres, un sicle, pour avoir capturé des lièvres à Razêm (6 ^{awil}*suḫâru* (= LÚ-TUR) *ša Sa-am-si-E-ra-aḫ ša ar-na-ba-tim i-na Ra-ze-e-em*^{ki} *i-ba-ru*).

On pourrait multiplier ces exemples de détails pittoresques, mais ceux qui viennent d'être cités montrent combien ces textes de comptabilité permettront d'évoquer la vie journalière à la Cour de Mari.

Vie économique, vie politique, vie religieuse ont été intimement mêlées dans l'Orient ancien; aussi les archives économiques de Mari livrent quantité de renseignements sur la religion et le culte. Plusieurs tablettes mentionnent les sacrifices faits aux dieux de Mari, mais l'une d'entre elles mérite de retenir notre attention, parce que l'énumération des moutons sortis des étables « pour le sacrifice aux dieux de la totalité des temples de Mari » (*ša si-ḫi-ir-ti bît ilâni*^{meš} *niqûm i-na Ma-ri*^{ki}) nous fait connaître les noms des vingt-quatre divinités qui composaient le panthéon de Mari et l'existence d'autant de temples ou chapelles dans l'enceinte de la ville. La présence simultanée dans ce panthéon de divinités locales, telles que Dagan, Iturmêr et Ḫanat, et de divinités du panthéon suméro-accadien, telles que Nin-ḫursag, Šamaš, Éa, Nergal, révèle l'importance de l'influence babylonienne sur la religion et le culte de Mari [1].

On prélève de l'argent, de l'or ou des pierres précieuses pour la fabrication d'armes, de statues ou d'œuvres d'art destinées à être offertes aux dieux. Un fragment de compte fait allusion à une quantité de métal qui a été livrée « pour le travail d'une arme destinée à Dagan de Terqa » (*a-na ši-pi-ir* 1 ^{iş}*kakkim ša* ^{d}*Da-gan ša Ter-qa*^{ki} *ša a-na e-pé-ši-im na-ad-nu*). Un autre texte signale une sortie d'une mine d'argent pour l'achat de 13 sicles et demi et 8 grains d'or « pour le revêtement de l'arme de Dagan de Ṣubâtim » (*a-na iḫ-zi ša* ^{iş}*kakkim ša* ^{d}*Da-gan ša Ṣú-ba-tim*^{ki}). Tandis qu'un compte nous apprend que 27 mines et 5/6 de cuivre appartenant à Dagan de Terqa ont été utilisées pour « la statue du roi qui doit aller à Alep » (*ša ṣalam šarrim ša a-na Ḫa-la-ab*^{ki} *i-il-la-ku*), un autre signale qu'il a fallu une demi-mine, un sicle et 1/6 d'argent pour le revêtement de cette même statue (*a-na iḫ-zi ša ṣalam*

[1] Le rituel publié *Revue d'assyriol.*, XXXV (1938), p. 1 ss., témoigne dans le même sens; voir, notamment, p. 1.

šarrim ša a-na Ḫa-la-ab i-la-ku). Il s'agit très probablement de l'offrande au grand dieu d'Alep qui a donné son nom à une année du règne de Zimrilim : « L'année où Zimrilim a offert sa statue au dieu Adad de Halab » (*šanat Zi-im-ri-li-im ṣalam-šu a-na ᵈAdad ša Ḫa-la-ab*ᵏⁱ *ú-še-lu-ú* [1]).

Les archives économiques de Mari nous assurent enfin une série de renseignements historiques extrêmement importants. De nombreuses tablettes mentionnent des envois de la cour de Mari à des rois de différentes villes de Mésopotamie et de Haute-Syrie ou bien des envois de ces rois au Palais de Mari. Ces envois, dans un sens ou dans l'autre, consistent surtout en vêtements, en étoffes, en vases d'or ou d'argent, en anneaux, en bracelets, en sceaux-cylindres, en jarres de vin. Il m'a été ainsi possible de relever plus de trente noms de rois accompagnés de la mention de leur résidence. La plupart de ces noms sont déjà connus par les lettres, mais nombre d'entre eux n'étant pas désignés expressément comme rois, et surtout comme rois de telles villes, ils ne représentaient pour nous que des noms d'une valeur historique relative. La liste royale que l'on peut dresser d'après les données des comptes permettra ainsi de mieux comprendre les événements politiques si complexes que nous révèlent les archives diplomatiques. Pour ne citer qu'un exemple, c'est une petite tablette de comptabilité qui m'a permis d'identifier avec précision un groupe de lettres adressées par un certain Aplaḫanda à son « frère » Iasmaḫ-Adad ou à son « frère » Zimrilim [2]. Avant la découverte de cette tablette, on se rendait bien compte qu'il s'agissait d'un roi, puisqu'il appelait son correspondant son « frère », mais la mention de Aplaḫanda, roi de Carkémiš (*Ap-la-ḫa-an-da šar Kar-ka-mi-iš* (= AB)ᵏⁱ, lue sur ce modeste document de comptabilité, a donné du coup sa pleine valeur historique aux lettres de ce roi et l'existence à une nouvelle correspondance royale dans les archives épistolaires de Mari.

Voici une liste des rois les plus importants avec le nom de leur résidence, dressée d'après les seules archives économiques. Nous avons adopté un ordre géographique fondé sur le contour du « Croissant fertile », dont l'Élam est le point de départ et la côte phénicienne le point d'arrivée.

(1) Cf. *Syria*, XIX (1938), p. 115, note 3*b*.

(2) Cf. *Revue d'assyriol.* (XXXV), 1938 p. 117.

Rois		Villes
Ku-du-šu-lu-uš	*sukkal*	*Šu-ši-im*^{ki}
Šu-ul-lim-ku-du-ur	*šar*	»
Še-ep-la-ar-pa-ak	»	*An-ša-an*^{ki} [1]
I-ba-al-pi-il	»	*Êš-nun-na*^{ki}
Silli-^{d}Sin	»	*Êš-n[un-na]*^{ki}
Ha-am-mu-ra-pi	»	*Bâb-ili*^{ki}
Ar-da-ka-an-da	»	*Qa-ba-ra-a*^{ki}
Aš-kur-^{d}Adad	»	*Ka-ra-na-a*^{ki}
A-tam-rum	»	*An-da-ri-iq*^{ki}
Ḫi-im-di-ia	»	»
Šar-ra-a-ia	»	*Ra-za-ma-a*^{ki}
Ḫa-am-mu-ra-pi	»	*Kur-da-a*^{ki}
Si-ib-ku-na-^{d}Adad	»	*Su-da-a*^{ki}
Ka-bi-ia	»	*Ka-ḫa-at*^{ki}
I-ba-al-^{d}Adad	»	*Áš-la-ka-a*^{ki}
Ša-du-la-ba	»	*Aš-na-ki-im*^{ki}
Sa-am-me-e-tar	»	»
Ḫa-a-ia-a-bu-um	»	*A-bi-im*^{ki}
Zu-ú-zu	»	*ma-a-at A-bi-im*^{ki}
Ia-wi-il	»	*Ta-al-ḫi-wi-im*^{ki}
Ša-du-ša-ar-ri	»	*A-zu-ḫi-ni-im*^{ki}
Ḫa-li-sú-ú-mu	»	*I-la-an-ṣú-ra-a*^{ki}
A-ni-iš-ḫu-ur-pi	»	*Ḫa-aš-ši-im*^{ki} [2]
»	»	*Za-ar-wa-ar*^{ki} [2]
Ap-la-ḫa-an-da	»	*Ka-ar-ka-mi-iš* (AB =)^{ki}
Ia-tar-^{d}A-mi	»	»
Ia-ri-im-li-im	»	*Ia-am-ḫa-ad*^{ki} [3]
»	»	*Ḫa-la-ab*^{ki} [1]
Ha-am-mu-ra-pi	»	*Ia-am-ḫa-ad*^{ki} [3]
Še-en-na-am	»	*Ur-si-im*^{ki}
A-mu-ut-pi-il	»	*Qa-ta-nim*^{ki}
Ia-an-ti-in-Ḫa-mu	»	*Gu-ub-la*^{ki}

(1) Une variante le désigne comme *sukkal E-la-am{-ti{-tim.*

(2) Ces deux villes paraissent bien devoir être cherchées en Mésopotamie du Nord.

(3) *Ia-am-ḫa-ad* est le nom de pays, dont *Ḫa-la-ab*^{ki} est la ville principale. Iarimlim

Les échanges de cadeaux entre tous ces princes et le roi de Mari ne se font pas partout avec la même fréquence. A la seule lecture des comptes relatifs à ces envois, on remarque très bien de quel côté est tournée la politique des rois de Mari. Par delà la frontière septentrionale du royaume, marquée par l'embouchure du Ḫabur (fig. 4), elle regarde sans doute vers la Mésopotamie du Nord, mais elle est dirigée autant, sinon davantage, vers le pays d'Amurru,



Fig. 4. — Embouchure du Ḫabur.

vers Carkémiš, qui en est la porte, et vers le pays de Iamḫad, qui est la région d'Alep. Si l'on passe en revue les comptes d'envois et d'entrées pour les pays étrangers, on constate combien les échanges avec le Haut-Euphrate et la Syrie du Nord sont de beaucoup les plus fréquents.

Aussi bien les rapports entre la côte méditerranéenne et la vallée de l'Euphrate sont-ils très suivis. On les pressentait déjà, à ne considérer que les témoi-

est désigné tantôt comme le roi de Iamḫad, tantôt comme le roi d'Alep. Il en est de même de *Ḫa-am-mu-ra-pi*, roi de Iamḫad, qui semble avoir été le successeur de Iarimlim; il est aussi appelé dans les lettres *šarrum ša Ḫa-la-ab*ki « roi d'Alep »; cf. Ch.-F. Jean, *Revue d'assyriol.*, XXXV (1938), p. 113. Pour cette localisation du pays de Iamḫad, voir *Revue d'assyriol.*, XXXVI (1939), fasc. 1.

gnages archéologiques qui s'étaient multipliés en ces dernières années, grâce surtout aux fouilles de Mari et de Ras-Šamra[1]. Les archives économiques du Palais de Mari apportent désormais la preuve définitive de l'existence d'étroites relations, dès 2.000 avant J.-C., entre la Syrie et la vallée de l'Euphrate. Nous y avons relevé cinq nouvelles mentions d'Ugarit (*i-na Ú-ga-ri-tim*ki [2]). Le cuivre de Chypre (*erû misû* (= LUḪ-ḪA) *a-la-šu-ú*; [x] *manû erê a-la-ši-i*; *siparru a-la-šu-ú*) était employé dans les fonderies du Palais de Mari, comme en témoignent quatre passages de comptes.

Le nom de la ville de Byblos apparaît jusqu'à huit fois dans nos archives. Un document mentionne des messagers de Iamḫad, de Qatanum et de Byblos qui sont reçus par le roi (*i-nu-ma mâri*meš *ši-ip-ri-im Ia-am-ḫa-du-ú*{-*ú*}ki *Qa-ta-na-a-wi*ki [3] *Gu-ub-la-a-wi*ki ...... *maḫar šarrim*...... *uš-bu*). On remet un vêtement *ra-qa-tum* au messager de Byblos (*a-na mâr ši-ip-ri-im ša Gu-ub-la*ki). Les étoffes de Byblos sont très appréciées à Mari et un certain *Ia-du-ri-im* a fait don au Palais d'une pièce d'étoffe «quand il est revenu de Byblos» (*i-nu-ma iš-tu Gu-ub-la-a*ki[i] *il-li-kam*). On connaît des vêtements giblites (*ṣubâtum gu-ub-la-wi*; *mar-da-tum gu-ub-la-wi-tum*) et un inventaire atteste que Zimrilim avait reçu un vase GAL BUR-ZI en or, d'un poids de deux tiers de mine, envoyé par le roi de Byblos du temps, *Ia-an-ti-in-Ḫa-mu*.

Enfin, les produits de Caftôr, sans doute le pays des *Keftiu*, la Crète, puis la région égéenne [4], sont connus à Mari et circulent dans la Mésopotamie. Zimrilim envoie à *Šar-ri-ia* [5], le roi de la ville de *Ra-za-ma-a*ki, une «pincette caftorite» (*ka-ta-pu-um ka-ap-ta-ru-ú*). Il fait parvenir des étoffes à Ḫammurapi, roi de Babylone, et il joint à l'envoi un objet (ou une étoffe), dont le

[1] Cf. A. Parrot, *Syria*, XVIII (1937), p. 84; p. 353 s.

[2] Une première mention d'Ugarit (*Ú-ga-ri-it*ki) apparaît dans le message qu'on trouvera publié en transcription dans *Syria*, XVIII (1937), p. 75, note 1. Une photographie et une copie de ce texte figurent, avec commentaire, à la page 16 de l'ouvrage de Cl.-F.-A. Schaeffer, *Ugaritica*, I (Paris, 1939).

[3] Noter que, dans cette suite de noms géographiques, le pays de *Qatanum* est cité entre le pays de *Iamḫad*, qui est la région d'Alep (cf. ci-dessus, p. 109, note 3), et Byblos. L'identification du pays de *Qatanum*, qui est écrit également *Qa-ṭà-num*, avec le pays de Qaṭna a donc quelque chance d'être exacte; cf. *Revue d'assyriol.*, XXXVI (1939), fasc. 1.

[4] Au sujet de cette identification probable, voir, en dernier lieu, les observations de M. René Dussaud dans la *Revue de l'hist. des rel.*, 1938, II, p. 156, note 1; p. 163. Voir aussi Ch. Virolleaud, *Revue des ét. sém.*, 1937, p. 137 ss.

[5] Variante : *Šar-ra-a-ia*; voir la liste publiée ci-dessus, p. 109.

nom est perdu, *k[a-a]p-ta-ri-tum* « caftorite ». Un inventaire cite un vase GAL « caftorite » (*kap-ta-ri-tum*) et un autre « une arme caftorite dont le sommet et la base sont sertis d'or, dont le sommet est incrusté de lapis-lazuli » (ⁱˢ*kakku*

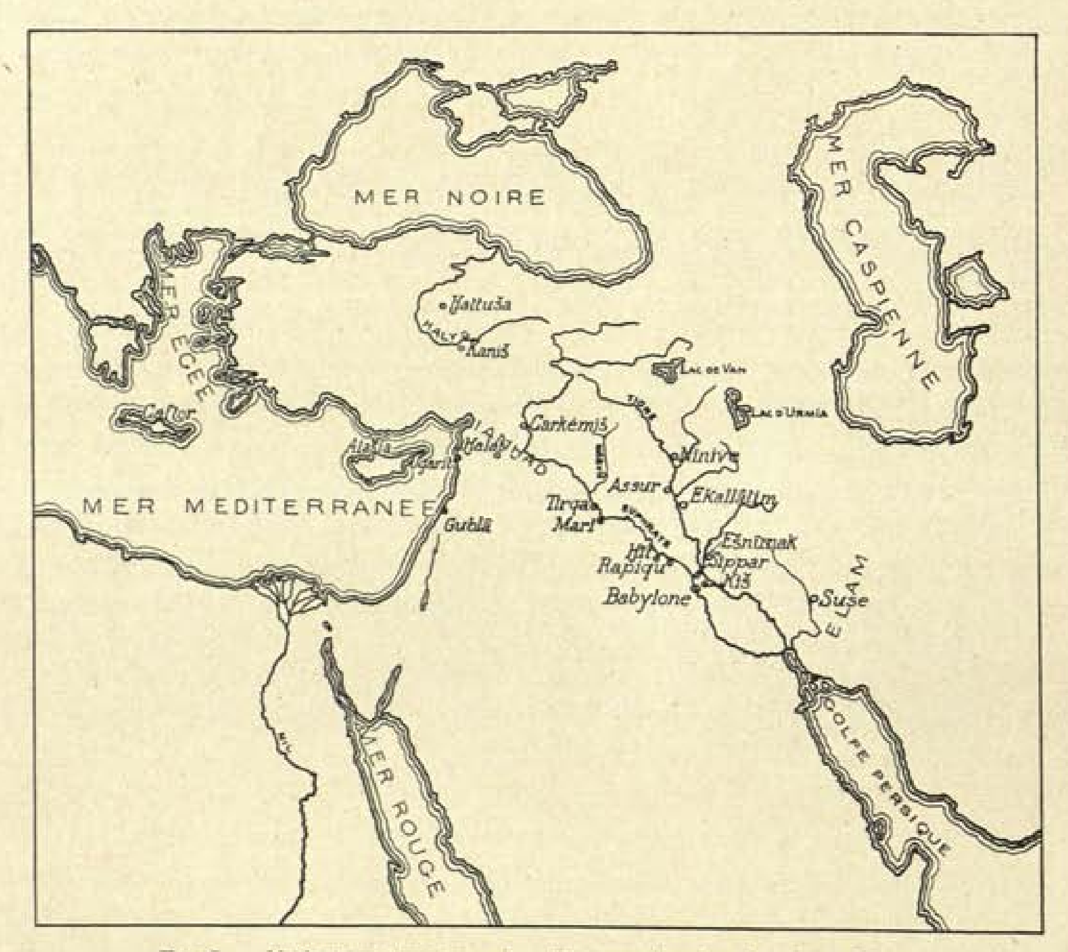


Fig. 5. — Mari et quelques unes des villes mentionnées dans les archives.

kap-ta-ru-ú mu-ḫa-šu ù i-ši-is-sú-ú ḫurâṣa(*m*) *uḫ-ḫu-uz mu-uḫ-ḫa-šu ta-am-li* ᵃᵇᵃⁿ*uknê*(*m*).

De tous ces témoignages nouveaux et précis, il résulte que les échanges politiques, commerciaux et, par conséquent, culturels étaient très actifs entre l'Egée, la Phénicie et la Syrie, c'est-à-dire les pays d'Amurru, d'une part, et la Mésopotamie, d'autre part, vers 2.000 avant J.-C. Le croquis cartographique ci-joint (fig. 5), où sont indiqués les points géographiques extrêmes

révélés par les archives de Mari, souligne l'extension de ces échanges que n'a pas manqué de favoriser la position de la ville sur le Moyen-Euphrate. C'est là un fait d'une grande portée historique, s'il est vrai qu'un des problèmes essentiels qui domine l'étude de l'Antiquité est celui des rapports entre les régions méditerranéennes et la civilisation née sur les bords du Tigre et de l'Euphrate. Il est remarquable et quelque peu inattendu, que ce soient les documents économiques des archives du Palais de Mari, d'apparence si modestes, comme tous les documents de cette espèce, qui apportent à cet important problème de nouvelles et décisives données pour le temps des environs de 2.000 avant notre ère. On accuse parfois les textes de comptabilité d'être un peu muets. Les quelques faits réunis dans les pages qui précèdent soulignent comment les documents comptables et administratifs des archives de Mari, à une première sollicitation, ont parlé tout seuls, d'économie, de religion et d'histoire. Leur étude approfondie et systématique ne manquera pas, sans nul doute, de les rendre plus diserts encore.

GEORGES DOSSIN.

FRAGMENTS ALPHABÉTIQUES DIVERS DE RAS-SHAMRA [1]

PAR

CH. VIROLLEAUD

VII

RŠ 5303

Haut. 10 cm. — Inscrit d'un seul côté.

Fragment offrant diverses particularités, dont plusieurs se retrouvent au n° VIII, ci-après.

D'une façon générale, d'ailleurs, les n^{os} VII à X, qui proviennent tous de la campagne de 1933, présentent, tant dans leur facture [2] que dans leur vocabulaire, des ressemblances telles que ces fragments constituent, dans l'ensemble des textes de Ras-Shamra, un groupe tout à fait à part [3]. Quelques mots seulement, très disséminés, apparaissent intelligibles.

§ 1 (ll. 1-8). — 1. S'il faut bien lire *ebln*, il pourrait s'agir d'un n. pr. h.; voir, en tout cas, *Syria* XVIII, 161, col. I, 18 : *bn ebln*. — 2. *l mt*, litt^{t} « non mort » se trouve en parallélisme avec *ḥy* « vie » dans un poème inédit; voir aussi *l mt b'lm*, III AB, A (*Syria*, XVI, 29, ss.), ll. 32 et 34. — *št*[à rapprocher peut-être d'un fragment inédit (AO 17.322), l. 9 : *w št npš*...

3. — *emt*. Pour ce mot, ou un mot de la même forme, cf. I* AB (*Syria*, XV, 105, ss.) *1*, 18 : *hm emt emt npš*, etc...; *nqtp* [ ] peut représenter une forme verbale : impft., 1er p. pl. d'une racine telle que *qpd*, à l' ifteal; si *emt* = h. אֱמֶת « fidélité », il s'agirait de la conclusion d'un traité, ou d'un projet de ce genre, dont *Ebln* (l. 1) prendrait l'initiative. Mais ce n'est là, bien entendu, qu'une conjecture, que l'état de document ne permet en aucune façon de vérifier.

(1) Voir déjà *Syria*, XIX, p. 335-344. A la page 340, n. 2, lire, bien entendu : *n* [illegible] *r*.

(2) Les numéros VII, IX et X sont gravés d'une main assez mal exercée et sur des tablettes de pâte grossière. Le *š* se distingue à peine du ע; quant au *ġ* (une seule fois : VII, 11) il est écrit [illegible], forme qui ne se rencontre que dans les textes de 1933; voir *Syria*, XV, 150.

(3) On peut en rapprocher, à certains égards du moins, la « Proclamation de Seleg » (en abrégé *Seleg*) : *Syria*, XV, 147-154, qui a été trouvée aussi en 1933.

4. — Sur *pl ḫtš*, voir aussi ci-après n° VIII, 37, 38, 39. Comp. dans *Seleg: pl aštnš, pl ḫnš* et aussi *lprš* (*Syria*, XV, 134), tous noms de peuples « asianiques » en *-š* (grec *-os*). *ḫtš* = *ḫt* + *š* désignerait les Hittites, dont le nom s'est rencontré dès le début sous la forme de l'adj. ethn. sémitique *ḫty*, associé à *ḫry* « ḫurrite », ap. RŠ 1929, n° 2, 12, 21, 29. Voir aussi ci-après, ll. 5 et 7, *mrlbš* et *šptlš*.

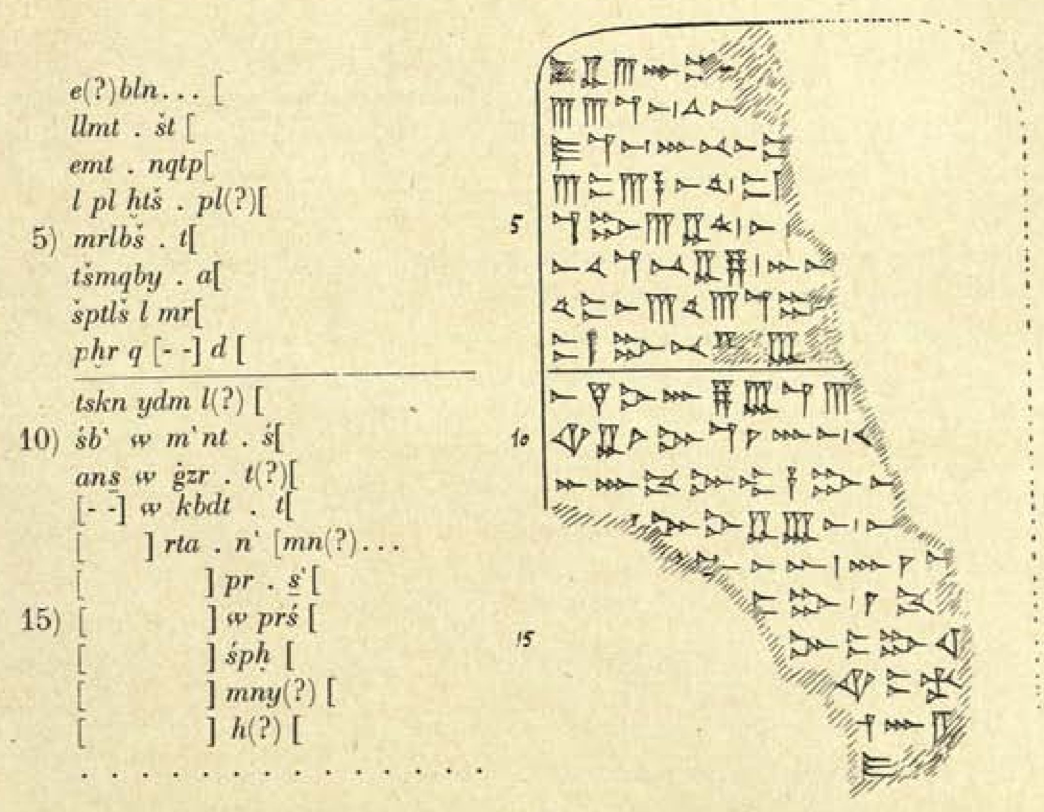


Fig. 1.

5-7. — *mrlbš*, l. 5, se retrouvera peut-être l. 7 dans *l* (préposit.) *mr*[*lbš* !] à comparer à *l pl ḫtš*, l. 4.

tš au début de l. 6 peut être une fin de mot, par exemple, *ḫ*]*tš*; voir ci-dessus, l. 4, le trait séparatif n'étant employé ici que d'une façon très irrégulière. Mais on pourrait comprendre aussi *tšmq* (forme verbale, la rac. *šmq* se rencontrant ailleurs) *by* (= *b* + *y*).

šptlš, n. de peuple en *-š*, voir l. 4 ! Mais voir aussi *špt* ci-après X 9. Et, s'il faut lire *špt l šlm*, comp. X rev. 2 : *šlmm*.

8. — On peut hésiter entre *pẖr* et *pgr*. Pour *pgr*, voir *Syria*, XVI, 178; pour *pẖr* : *Syria*, XIX, 344, n. 1. A noter que certain stique de III Keret se lit : *pẖr qbṣ dtn*, locution obscure, mais dont les deux premiers termes appartiennent à deux racines qui ont le même sens général de « groupement ou rassemblement ». Or, ici, le second mot commence par *q* et le 3e mot, probablement[1], par *d*.

§ II (ll. 9 à la fin).

9. — *tskn* est sans doute une forme verbale : impft. 2e p.; mais, si la racine est סכן, on ne voit pas comment un tel verbe pourrait avoir comme complément *ydm* « les deux mains ».

10. — Dans *sb' w m'nt ś*[ ], *śb'*, ainsi isolé en fin de phrase, peut s'expliquer de plusieurs façons. Pour *m'nt*, comp. h. מְעוֹנָה, plur. *me'ônôt*, qui a le même sens que *mâ'ôn*; or on rencontrera plus loin, (nos VIII, IX, X), un vocable de cette même forme *m'n*.

11. — *anṯ w ġzr*. — *ġzr* est fréquent à RŠ ; voir, en particulier *Danel*; mais *anṯ* est inconnu par ailleurs. S'il s'agit d'une forme verbale (Impft. 1re p.), comparer *ynṯ*, ap. I *Danel* 65, si du moins il faut lire ainsi, au lieu de *ynp'*.

12. — *kbdt* s'est rencontré dans I *Dan.*, 109 et 116, comme plur. de *kbd* « foie ». Mais le sens est sans doute tout autre, ici.

13. — Pour ...*rta*(?), voir ci-après, VIII, 43.

14. — A lire probablement ']*pr* . '*ṯ*[*m*, d'après I *Dan.*, 24 et III AB, A 5.

15. — *prś* ne se trouve pas ailleurs.

16. — *śpḥ* « famille »; plusieurs fois dans Keret; voir aussi Tarif de Marseille, 16. Equivalent de l'héb. מִשְׁפָּחָה.

17. — Peut-être *y*]*mny* « ma [dr]oite ».

[1] *d* est sûr; mais c'est la coupe des mots qui ne l'est pas.

VIII

AO . 17292

Haut. 15 cm.

[- - - -] *d y m r r s*[
l(?) [- - -] *l*(?) *l y š l y m* [ ]*k*(?) . [
m'nh . ažmr . bt . rb (?) [
ažmr sn . ašb šmy . ašb [. *šm* ?]
5 *y . k addm . km add . e*[*l*(?)...
[ ] *kn. sn tr - - m . l sk* [
[- -]*rt ame* [- - -] *l sk* [
[- -] *blš b ad*(?) [- -] *p*(?)*n* [
[- - -] *l . k . rb* [
10 [- - -] *b*(?) . *ell s* [

[- -] *k*(?)'*r . nm*(?) [
[-] *n*(?) *mrty* . [
[- -] *kb* [
d(?) *tśk . p* [
15 *rk . ašbt š* [
tsẖ(?)*r . utš*... [
mt(?) *mk ad* [
kpt . em [
b . nmr. ...[
20 *b kbtm* [
pẖt enm t(?) [
Tr. *pẖt enm t* [

Rev. *nmrk . ln* [
tn . nmrk l(?)[
25 *umm . dll*... [
umm . dll [
rẖ . bltn . ś(?) [
en . umm . d[
wrẖ . blt[
30 *k . lsb* . [
[*n*]*mr k y* [
[
[- -] *l . nr*(?)*t* [
[-] *šy . - h*(?)*z* . . . [
35 [-]*pt*(?) . *m*[
[- -] *m . a*(?)... [ ] *mr* [
[- -] *ẖ . emm*(?) [ ] *k*(?) *pl ẖt*[*š*...
[-] *p . nk* [- -] *pl ẖtš . pl* [
[-] *lẖt ayb* [-] *st . mrl*(?) [
40 [- -] *nkš eṣ š*(?)*r . m . tš*(?) [
[- -] *nnt . tlt m š k* [
[- -] *lth . r* [- -] *bž*... [
[- -] *rt*(?) *a* [
[- -] *b* [- - - -] *t*(?) . *ta*(?) [

I. — (ll. 1-10).

1. — S'il convient d'isoler *ymrr*, il s'agirait d'une forme verbale, appartenant peut-être à cette racine si fréquente à RŠ, qui se rencontre habituelle-

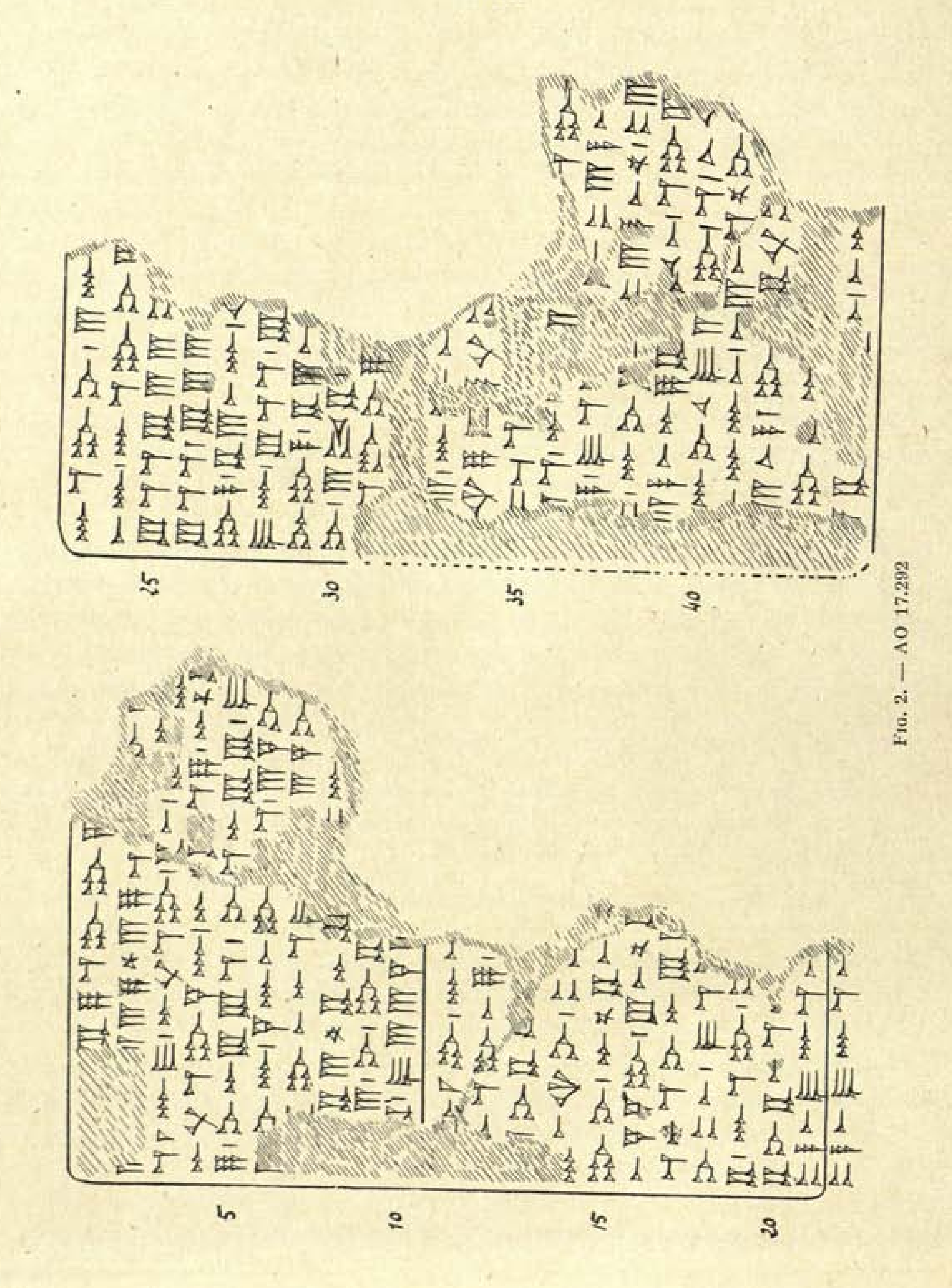


FIG. 2. — AO 17.292

ment sous la forme *mr* et qui a un sens analogue à *brk* « bénir ». Voir aussi, mais dans un tout autre contexte, *a* (?) *mrrkm* : *Syria*, XV, 249, fig. 2, l. 1.

2. — *l yšl*, optat. 1^er^ p. sg. peut-être; cf. ar. وثل. Voir aussi ci-après X rev. 10 *yšlsh* [ ].

3. — *m'nh ažmr bt* [ ]. — *m'n* s'est rencontré déjà dans la lettre d'*Ewr-žr* 14-15 : *hm*[1] *nšpk m'nk*, où *m'n* peut représenter héb. מַעֲנֶה « réponse », ou bien מָעוֹן; voir ci-dessus VII, 10 *m'nt*, et ci-après X face 6 et rev. 5 : *m'nh*, comme ici même.

žmr[2] s'est rencontré déjà dans '*Anat*, où le mot (participe?) est associé à *mhr* et *ṣbu*. Il s'agit certainement, d'une autre racine que *śmr* « garder »[3] sur laquelle voir *Syria*, XVIII, 162 et 168. Peut-être le sens est-il celui de héb. זמר « chanter ». On peut, d'ailleurs, penser qu'il convient de lire ainsi :

[*ažmr*] *m'nh*[4], *ažmr bt* [ ],

et, s'il en est ainsi, *m'n*, en parallélisme avec *bt* « maison », pourrait bien, en effet, avoir le sens de מָעוֹן. On notera, cependant, que, aussitôt après (l. 4), il y a *ažmr sn*.

4-5^a^. — *ažmr sn ašb šmy ašb* [*š*]*my*.

On est tenté de comprendre ainsi : « Je chante Sin (le dieu-lune) qui habite les cieux (répété) », et de considérer cette phrase comme une transcription, dans l'écriture de Ras-Shamra, de la formule accadienne : *Sin ašîb šamê*[5]. Voir aussi ci-après, l. 15,... *ašbt š*[*my*(?)].

(1) A lire ainsi, après collation, au lieu de *em*.

(2) La transcription *ẓ* que nous avons proposée récemment (*Syria*, XIX, 335, n 1) offrant divers inconvénients, nous représenterons désormais [signe cunéiforme] par *ž*. Quelle que soit d'ailleurs la convention adoptée, elle ne saurait donner qu'une idée très approximative de ce phonème essentiellement instable.

(3) Bien que *ś* alterne avec *z*, une fois du moins : SS 24 et 61. Pour *ž* = ז, comp. '*žr* = עזר, *Syria*, XIX, 139.

D'autre part, on lit, dans RŠ 1929, n° 3, 51 : [ ] *arb' mšbt ažmr bt śśr* (?), où *žmr* est associé à *mšbt* plu:. de *mšb* = מוֹשָׁב, comme ci-dessus, *ažmr* à *m'n* = מָעוֹן. Le rapprochement proposé par MONTGOMERY-HARRIS, *The RŠ texts*, p. 126, entre *ažmr*, considéré comme un subst., et héb. הַשְׁמִיר, n'est certainement pas acceptable. Ajoutons que, parmi les n. pr. d'hommes qui se rencontrent en si grand nombre dans les nouveaux textes (ceux de 1938-39), il y a un *Žmr-b'l* et un *Žmr-hd* (*Hd* étant Hadad, comme on sait). Ces deux noms figurent, du reste, dans un seul et même « état nominatif ».

(4) Voir ci-après, IX, 4.

(5) En ugaritien, on dirait *yšb śmm*. Si l'explication proposée ci-dessus a quelque fondement, le nom de la divinité mésopotamienne de la lune s'écrit donc *sn*, et cette divinité est de sexe masculin, — conclusions qui s'opposent à celles que nous avons tirées jadis de la présence de *sn*

5β. — Pour *k*..., *km*..., voir I AB *2*, 6 ss. : *k lb*..., *km lb*.... Le sens serait : « Comme les *add*, ainsi (est) le *add* (1) de E[l(?)] ». Voir aussi *Syria*, XIV, p. 231, l. 9 : *el hś*, *el add* et ci-après, l. 8, *b ad*(?)[ ] et l. 17 *k ad*[ ] (2).

6. — *sn*, comp. l. 4. — *tr* [ ] = *tr*[*ḥ*(?)]; en tous cas, la rac. ירח paraît se rencontrer plus loin, ll. 27 et 29, sous la forme *rḥ* (impératif ?). — *lsk*, aussi l. 7; voir VI AB *3*, 8 : *śt lskt n* [ ].

7. — *ame* [ ], cf. *amed* I Keret 58.

8. —]*blš*, n. de pays, à désin. -*š* ? Voir ci-dessus : VII, 5.

10. — *ell*, cf. I*AB *5*, 16-17 : *w td' ell k mtt*, et aussi ci-après IX rev. 3., Mais c'est peut être *el ls*[*k*]; voir ci-dessus, ll. 6 et 7.

II. — (ll. 11 à la fin).

11-12. — *nm*(?) [ ] et *n*(?)*mrty*. Voir ci-après, 23 et 24 : *nmr* et *nmrk*, et peut-être aussi (14-15) *nm*]*rk*. En accadien *nawâru-namâru* est bien connu; mais, en ugaritien, la racine se présente sous la forme *nr* dans *nrt-elm śpś*, par exemple (voir ci-après, l. 33), ou *nyr*, dans NK et II *Keret*, *1-2*, 37.

13. — *kbt* (?), fin de *kbkbt* (ŘS 1929, n° 6, 17) peut-être. Voir aussi ci-après l. 20 *k*]*bkbtm*.

14-15. — *nm*]*rk* (voir 23-24) *ašbt š*[*my* (?)], cf. l. 4.

16. — *tsḥr*, de סחר « entourer »; voir aussi ci-après, X, rev. 10 *sḥ* [ ].

17. — Peut-être *mt*(?)*m k ad* [ ]. Pour *ad*[ ], cf. ci-dessus, l. 5β.

18. — *kpt*, pl. de *kp*, « paume de la main »; cf. l. 35 (?). — *em* [ ], cf. l. 37 *emm* (?), qui peut être héb. אֵימִים, pl. de אֵימָה « effroi ».

19. — *nmr*, voir ll. 11-12.

(parallèle à *mddt*) dans I Keret 101-103. Mais il faut observer que le document publié ici est d'une espèce très particulière et aussi que l'orthographe des mots ou noms d'origine étrangère n'a pas la fixité de ceux de la langue même; voir p. ex. Ḫkpt et Ḫqkpt, ap. V AB, F, 12-16, et, d'autre part, sur les différentes formes de שר (acd. *šarru*), cf. *Syria*, XVIII, p. 160, n. 1. Pour ce qui est du changement de sexe, notons seulement que si, dans les Poèmes, *Śpś* « le Soleil » est constamment du féminin, dans l'onomastique d'Ugarit, le Soleil est une divinité mâle, comme il résulte de n. pr. tels que *El-špš* = « Šapaš (est le) dieu ».

(1) Il semble bien que la dernière lettre soit *d*, et non pas *u*. On sait d'ailleurs que ces deux lettres *u* et *d* sont parfois difficiles à distinguer l'une de l'autre.

(2) Dans IV *Dan.*, 2, 2 : *add el*[*nym*], *add* est apparemment un verbe; le 1er mot de cette même ligne est, en effet, *tdd*. La formule se retrouve, au reste, dans un fragment inédit, d'après lequel nous restituons *el*[*nym*].

20. — Peut-être *k*] | *bkbtm*, voir l. 13.

21-22α. — *pḫ tenm t*(?) [ ]. — *tenm* aussi ap. 1929, n° 4, 33 et 28. Ou bien : *pḫt* (h. פָּחָה) *enm t* [ ], ou *pḫt enmm*; cf. *Syria* XV, 396, ll. 8-10 : *ht hm enmm nḫtu* : « Voici que ceux-là, (qui sont) des *enm*, ont été... ».

22β-24. — Peut-être [*tn*] | *nmrk ln... tn nmrk l*[*n*?]. « Donne-nous ton *nmr* », répété, mais avec un assez long intervalle entre les deux. Pour *nmr*, voir ci-dessus, ll. 11-12.

25-26. — *umm dll*. Voir aussi l. 28 *en umm d* [ ]; *umm* = אִמִּים, plur. de אֻמָּה « peuple » ?

27 — *rḫ bltn*. — *rḫ*, fin de mot ou imp. d'un verbe tel que *yrḫ*; voir ci-dessus, l. 6 et ci-après, 29 : *w rḫ blt*[ ]. — *blt* se retrouvera plus loin et à plusieurs reprises : IX 1, etc.

28. — *en* = אַיִן, « il n'y a pas », qui est fréquent dans les Poèmes, ou subst. sg. de *enm* (21-22), voir aussi ci-après X, 1 et rev. 8. Pour *umm d* [ ], voir déjà ll. 25 et 26.

29. — Voir l. 27.

30. — *lṣb*; cf. *wyprq lṣb* : I AB *3*, 16 et II *Dan*., 2, 10. On sait que *s* tient parfois la place de *ṣ* : *Syria*, XVI, 247 (1).

31. — [*n*]*mrk* (?); cf. ll. 23 et 24.

33. — Peut-être *nrt* [*elm*], qualificatif habituel de la déesse du Soleil dans les Poèmes de RŠ; voir ci-dessus, ll. 11-12.

34. — [ʽ]*śy* ?; voir *Danel*, Glossaire.

35. — [*k*]*pt* (?), cf. l. 18.

36. — Peut-être *mr*[*lbš*] . Voir VII, 5 et ci-après l. 39 : *mrl* (?)..., et noter que, dans l'intervalle, il y a deux fois (37 et 38) *pl ḫtš*, comme au n° VII, 4.

37. — *emm*, cf. l. 18. — *pl ḫt*[*š*], lu ainsi d'après l. 38; mais, l. 39, il y a [*p*]*l ḫt* seulement.

38. — *nk* [ ]; cf. l. 40 *nkš* (!). — *pl ḫtš* (comp. VII, 4) *pl* [ ].

39. — [*p*]*lḫt* sans désin. -*š*, cette fois. — *ayb* pourrait être acd. *aibu* « ennemi »; dans la langue même des Poèmes, on écrit *eb*. — A la fin : *mrl*[*bš*] probablement, d'après VII, 5.

(1) Noter aussi que *ṣ* est écrit, ici et plus loin, l. 40, avec une application particulière, le 3e trait étant gravé à rebours et engagé complètement entre les deux traits horizontaux. On cherchait ainsi, de toute évidence, à éviter la confusion, si facile en effet, de *ṣ* avec *p*ʽ.

40. —]*nkš*, cf. *nk*[, l. 38. — Noter *m*, isolé. — *tš* [ ], cf. VII, 6.

41. —]*nnt*; cf. *šnnth*, II K (inédit) 5, 8, parallèle à *šlšth*. — *tltmšk* peut représenter le thème réfléchi d'une racine *lmš*, sur laquelle, voir aussi ci-après, IX, 10.

43. —]*rta*(?), cf. VII, 13.

IX

AO . 16294.

Haut. : 68 mm.

žmrk . bltn el(?) [
mšmšty klt mk[*ktm*(?)
nl l er btr ybl [
t ažmr . m'nh . w [
5) *k mštmr . mšt klt* [
mšty klt mkktm [
btr ybl žmrk y [
ušsk u - llt . d(?) [
[- - -] *d u u m a m* (?)]
10) [- -] *l . em lmš* [
[- - -] *nu b l y* [
[- - -] *nm qp*(?) [
. . . .

Rev. . . . .
[- - - -] *w an* [
[- -] *sh . ell ah*(?) [

5

10

Rev.

1. — Vu le début : *žmrk* « ton *žmr* », il s'agit d'un discours ou d'une prière adressée à quelque divinité, à El peut-être, si c'est le nom de ce dieu qui figure

après *bltn*, ou bien à 'Anat, si *blt* (dans *bltn* « notre *blt* ») représente *b'lt* sous une forme influencée par l'accadien [1]. Sur le sens possible de *žmr*, voir ci-dessus n° VIII ; *žmrk* se retrouvera d'ailleurs ci-après, l. 7. Pour le pron. suffixe de la 2e p. sg. il se retrouvera peut-être, l. 8, dans *ušsk*. Pour *blt*, voir encore ci-après, n° X, face 2 et 4 et rev. 6. Un mot *blt* s'est rencontré déjà ap. I* AB *1*, 18-19; mais il s'agit sans doute de *b(r)lt*.

2. — Complété suivant l. 6, ci-après ; comp. aussi, l. 5, *k mštmr mšt klt* [ ]. On sait que *mšt* forme la première partie des noms pr. Mšt-dnty et Mšt-ḥry, qui sont, celle-ci l'épouse de Keret et celle-là l'épouse de Danel. — *klt* peut être « la fiancée », comme dans Klt-knyt, nom ou qualificatif de déesse (dans II et V AB) ; ou bien « totalité », comme dans I K 69 et 162. — *mkktm*, sous toutes réserves bien entendu, peut être une forme verbale : 2 p. pl. du parfait de מכך, par exemple.

3. — *nl l er*, voir ci-après n° X rev. 5 *w l nl* [ ]. Dans *btr ybl* (aussi l. 7), *btr* peut représenter héb. בֶּתֶר « morceau de bête offerte en sacrifice »; *ybl* serait la 3e p. impft. de יבל apporter, ou bien יוֹבֵל « bélier ».

4. — *ažmr m'nh*, comp. ci-dessus, n° VIII, 4 : *m'nh ažmr*.

5-6. — Voir ci-dessus, l. 2.

7. — Voir ci-dessus, l. 3.

8. — *ušsk*, aussi ci-après, n° X, face 7. Peut-être factitif de *nsk*, *libare*, mais avec la préformante (accadienne) *u-*, au lieu de *a-*, comme dans les Poèmes. Voir aussi, ci-après, l. 10, *ubly* !

10. — Pour *lmš*, voir peut-être ci-dessus n° VIII, 41.

11. — *ubly* peut-être le piel, avec préf. accad., comme ci-dessus, l. 8, pour le safel.

Rev. — 1. *w an[k(?)]* « et moi » ? — 2. *ell*, voir ci-dessus, n° VIII, 10.

[1] Dans les litses de villes qu'ont fournies les dernières fouilles, et qui sont rédigées, les unes en alphabétique (dans le genre de *Syria*, XV, p. 249, fig. 2) et les autres en syllabique, *alu Ba-aq-at* représente *Bq't* (voir déjà l'ethn. *bq'ty*, *Syria*, XV, p. 250, fig. 3) et *alu Il(=AN) iš-tam-i = El'štm'*, ethn. *elštm'y* : *Syria*, XV, 245 ll. 29 et 31 et ailleurs. Mais si, dans l'accadien de Ras-Shamra, ע n'est pas noté ou s'il est indiqué seulement par une sorte d'artifice d'écriture (*Ba-aq-at* au lieu de *Ba-qa-at*, par ex.), ailleurs, et particulièrement dans les lettres d'El-Amarna, ע est parfois, comme on sait, représenté par *ḫ*; ainsi *Ba-aḫ-lum* = *B'l*, Knudtzon, n° 255, 3. Parfois aussi, à RŠ, ע est noté, en accadien, par le signe *a'* (= Thureau-Dangin, *Syllabaire* n° 204, considéré comme un simple doublet du n° 205, pour les hautes époques du moins) ; ainsi le n. de ville *Ṣ'q* est écrit, en acd., *alu Ṣa-a'-qu*.

X

AO . 17295.

Haut. 55 mm.; larg. 65 mm.

eś [-] *t*(?) *blt en* [
blt [-] *trḫ u š p* [
h(?). - - - *d* . *šb* [
blt [- -] *a*(?) *klm* [

5) *l tlkn l wm* (?) [ ]
wm . *m'nh* . *az* [ ]
q uśsk el [
unšt b... [
9) *t*(?) *dn* [
. . . .

Rev. . . . .
l [

šlmm [
w krs [

an mnm nm a(?) [
5) *wl nl* . *m'nh*... [
elt blt blt šp [
a an w an w y w l [
yššpt en en kly [
rtyy m u l(?) [- - -] *š* [
10) *yšl sḫ* [
Tr. *š* [
a(?) [
[
14) *d* [ ] *m* [ ] *g*(?) *m*(?)

Face. — § I (ll. 1-4).

1. — *eś*[ ], cf. *eśr*, premier mot de chaque alinéa dans 1929, nº 4; cependant le signe qui suivait, ici, *ś* ne paraît pas être *r*. — *blt*; voir ci-dessus, nº IX,

1 et ci-après, ll. 2 et 4, et rev., 5 (2 fois de suite). — *en* [ ], voir également ci-après, rev. 8 (2 fois de suite) et ci-dessus nº VIII.

2. — *blt*, voir l. 1. — *trḫ* = Téraḫ (voir I K et NK) ? —; voir aussi *rḫ*, ci-dessus VIII, 27, 29 et 37. — *ušp*[, comp. *unšt* ci-après, l. 8, et *uššk*, *ubly* nº IX, 8, 11.

4. — *blt* comme aux ll. 1 et 2. — *a* (?) *klm* ou *nkl m*[; pour *nkl* (comp. *trḫ*, ci-dessus, l. 2), voir NK.

§ II (5 et suiv.).

5-6. — *ltlkn* « Puisses-tu (ou : puissiez-vous) aller ». — *lwm* et, en joignant 6 à 5, *l*]*wm* ? Est-ce héb. לוים ? — *m'nh až*[*mr*]; voir ci-dessus, VIII, 3 et IX, 4. — *uššk*, aussi nº IX, 8. — *el* = (le dieu) El (?); cf. nº IX, 1. — *unšt b*... ou *unš tb*...

Rev. — § II (3-4).

šlmm, pour *šlmm* (influence accadienne?); cf. *šmy*, ci-dessus nº VIII, 4. — *krs*, comp. I* AB 1, 4-5.

§ III (4 à la fin).

4. — *an* = « moi » (?). Comp. *Seleg* ll. 11 et 33 : *an Slg*. — *mnm* pron. indéf. ? ; comp. Lettres d'*Ewr-žr* et de *Tlmyn*.

5. — *wlnl*, comp. IX, 3. — Sur *m'nh*, voir VIII, 3; IX, 4, etc...

6. — *elt blt blt šp*[ ]. — *elt* « déesse » ?; pour *blt*, cf. IX, 1 et ci-dessus, ll. 1-2-4. — *šp* [ ], cf. *šptlš*, nº VII, 7, mais aussi ci-après, l. 8, *yššpt*.

7. — *a an w an w yw l* (?) [ ]. Aucun trait séparatif; coupe des mots très incertaine. Pour *an* (si c'est *an w* et non pas *anw*), voir ci-dessus, l. 4.

8. — *yššpt*, impft. safel, 3e p. d'un verbe *špt* ? Comp. *yššb*, safel de שוב dans les Poèmes. — *en en*, répété comme *blt blt*, l. 6; comp. ci-dessus face, 1 : *en* [ ], après *blt*. — *kly* = h. כלי ?

9. — *rtyy*, fin de mot apparemment + pr. suff. 1re p.

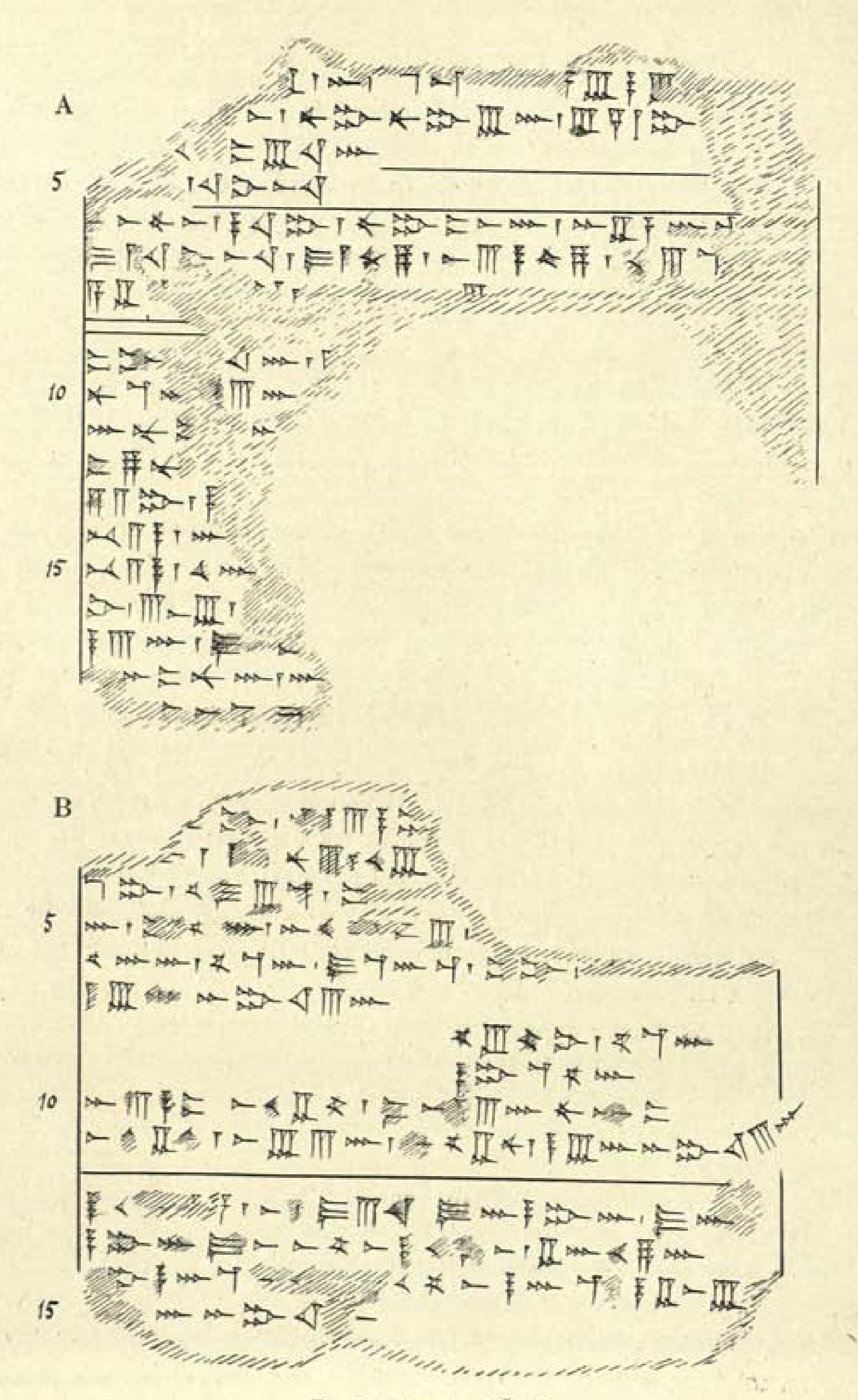
10. — *yšl*, cf. *lyšl*, nº VIII, 2. — *sḫ*[ ], cf. *tsḫr*, VIII, 16.

XI

RŠ 372.

Milieu d'une tablette inscrite des deux côtés (A et B), épaisse au centre de 4 cm., large de 15 cm. et qui devait mesurer 20 cm. de haut.

Langue ḫurrite. De caractère religieux, sans doute; comparable principalement à RŠ 1929, nº 4. De lecture très difficile, surtout pour B.



Fragment hurrite : RŠ 372.

A

. . . .

2 [ ] *b* (?) . *a - mm - - - ḫdḫd* [ ]

[ ] *t* . *šršrdn* . *usgr* [ ]

4 [ ] ʿ (?) [-] *pdžn*

[ ] . *žktž*

---

6 *e*(?)*ṫst* . *ḫžr* . *šrptn* . *abznm*[

eg . *žktž* . *egšy* . *ţlḫšy* . *šlm*[

8 *sb*[. (?)] *b - - m* . . . .

---

pw (?) - *žn* . [

10 *šmn* (?) *ḫln*[

nġrn [

12 *pyġ* [

s̤sr . *ḫ* [

14 *qsḫ* . *n* [

qṣḫ . ʿ*n* [

16 *k* . *ltd* . [

ḫln . *e* [

18 - *a pġn* . *n* [

. . . .

B

. . . .

2)]*r* . *mglḫ* . . .[

]. -*ġl* .*š* (?) *d* [

4 *mr* . *šelm* . *p*[

n. *r* (?) *šn* . *aš* . . . [

6 *šnn* . *šmn* . *emnm* . *pr* (?)[

ḫdn aržln

8 *šušk* . *šmn*

ḫrm šn

10 *alḫp tšbš*. *en ḫln šnp*

tšbš . *tdln* . *tšbš* . *ḫdn aržln*

---

12 *ḫš* (?) . . . *elž en ḫrn* . *en*

ḫrn et tšthš et . *bn* ʿ(ou *š*) *yn*

14 [—]*r ḫnm* . . . *št ḫnm* [.] *ḫbtd*

[*ḫd*]*n aržln*

Laissant aux spécialistes le soin d'examiner de plus près ce document, nous nous bornerons aux observations ou rapprochements qui suivent, classés simplement selon l'ordre alphabétique :

A. — *abznm* A 6; la dernière lettre pourrait être *ḥ* ou *ṭ*, aussi bien que *m*; mais *ḥ* et *ṭ* ne se rencontrent jamais dans les textes de cette catégorie. — *alḫp*, B 10; voir aussi B 2 : *lḫ...* — *aržln*, dans *ḫdn aržln* : B 7. 11. 15; cf. *aržl* [ ], 1929, nº 30, 4, et *aržnnk* 1929, nº 4, 9 ss. — *a*[ ]*mm*(?)... A 2. — [?] *apġn* A 18 (ou [*npġn* ?); cf. 1929, nº 4, 58 *nr ġ n*.

E. — *eg* A 7; cf. 1929, nº 4, 18. — *egšy* : A 7; cf. Seleg 32 : *egšn*. — *elž* : B 12. — *emnm* : B 6. — *en* dieu, dans *en ḫrn* : B 12 et 13; cf. *en atn* 1929, nº 4, 1; *en ḫmnd*, *Syria*, XII, 389, 1; *k en tš*[*b* (?), Seleg, 31; et *en*, ci-dessus VIII. — *ettšt* : B 13, cf. *e*(?)*tšt* : A 6; *et*[ ]*ln* B 10; *e*[ ] A 17.

U. — *usgr* : A 3.

B. — *bn* '(?)*yn* : B 13; voir 1929, nº 4, 56-57.

Ḫ. — *ḫbtd* : B 14, déesse Ḫebat + désin. -*d*; cf. *Syria* XII, 389. — [?] *ḫdḫd* : A 1. — *ḫdn aržln* : B 7. 11. 15; cf. *ḫdn*, *Syria*, XII, 389, 9 et 1929, nº 4, 32. — *ḫln*: A 10 (?), 17 et B 10 (?); cf. nº 4, 32-33. — *ḫnm*: B 14; cf. nº 4, 56. — *ḫrm*: B 9, n. div., par symétrie avec *šušk*. — *ḫrn*, dans *en ḫrn* : B 12 et 13 : le dieu Ḫrn = Ḥoron des Poèmes sémitiques (?). — *ḫžr* A 6; cf. nº 4, second mot de chaque alinéa.

K. — *k* au début de A 16, fin de mot (?).

L. — *ln...* : A 10; *ltd* : A 16.

M. — *mr* : B 4.

N. — *nġr* (?)... : A 11; cf. nº 4, 52 : *nġrn*; *n*: début B 5 fin de mot (?). — *n*[ ] : A 18.

S. — *sb* [ ] A 8.

'. — '*n*[*t* (?)] : A 15; cf. nº 4, 44.

P. — *pdžn* : A 4. — *pr* (?)... : B 6. — *ptn*, dans *šrptn* : A 6. — *pyġ* [ ] A 12. — *pw*[ ]*žn* : A 9. — *p*[ ] : B 4.

Ṣ. — *ṣṣr* : A 13.

Q. — *qsḫ* : A 14 et 15.

Ž. — *žktž* : A 5 et 7.

Š. — *šedm* : B 4. — *šušk*, déesse Šauška : B 8; cf. *Syria*, XV, 154. — *šlm* : A 7; cf. ci-dessus, nº X, rev. 2, *šlmm*. — *šl* (ou *ġl* ?) : B. 3. — *šmn* « huit » :

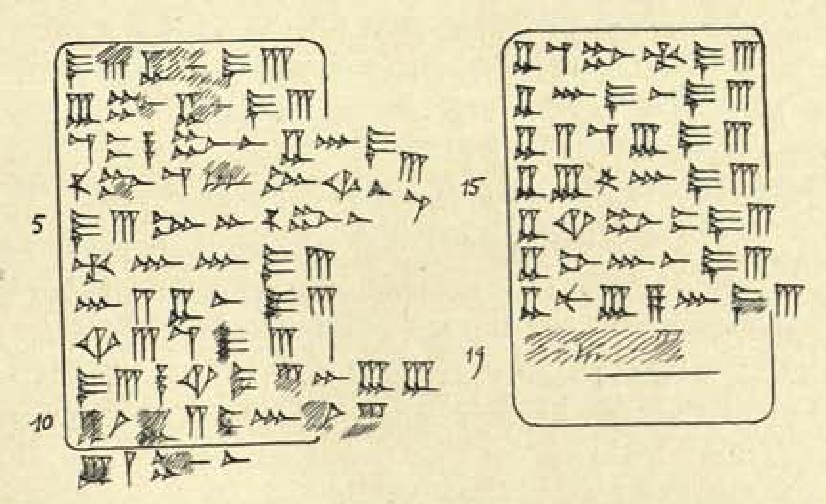
sémitique : B 8, en parallèle avec *šn* « deux » : B 9; voir aussi A 10 et cf. *šnm*, n° 4, 16. — *šnn* : B 6. — *šnp* : B 10; voir Seleg 4 et cf. H. Bauer, *Alph. Texte*, p. 18. — *šrptn* (= *šr ptn* ?) : A 6. — *šršrdn* (= *šr* + *šrdn* ?) : A 3.

T. — *tdln* : B 11. — *tlḫšy* : A 7. — *tšbš* : B 10 et 11 (2 fois) = *tšb* (le dieu Tešoub) [1] + *š*; cf. n° 4, 12 et 13; voir aussi *tšbd*, n° 4, 56 (et ici : B 14 *ḫbtd*). — *tšthš* (?) : B 13; cf. *ašth*. n° 4, 55, 56, 58.

Note sur RŠ 4474.

(Louvre : AO 17315.)

En collationnant ce petit texte, qui a été publié pour la première fois par M. Dhorme, *Syria* XIV, p. 231 ss., nous avons été amené à apporter



diverses modifications à la lecture du document, pour ce qui concerne du moins les ll. 1-11, c'est-à-dire la Face. Il nous est apparu utile de donner, de l'ensemble, une copie nouvelle, et d'y joindre diverses observations, qui sont d'ailleurs bien loin de faire la lumière sur cette tablette, où fourmillent les difficultés de toute sorte.

1. — La lettre qui suit *b* est, épigraphiquement, des plus incertaines; mais, si l'on tient compte des rapprochements indiqués ci-après, pour les

[1] Ce dieu se rencontre aussi, à RŠ, dans les noms pr. m. *Artšb* et *Kltšb*, le premier étant *A-ri-te-šup* ou *Ar-te-e-eš-šu-pa* (Clay, *Person. Names*, p. 58 et 59) et le second : *Ki-li* (var. *Ka-li* et *Ki-il*)-d *Te-šup* (*ibid.*, pp. 96 et 99).

ll. 2-4, on lira sans hésitation *el b[n] el* et l'on comprendra : « El (et) les fils de El », ou bien : « (O) El (et vous tous) les fils de El ! »

2-4. — Comparer 1929, nº 2, 16-17, 25-26, 33-35 : *ab, bn-el..., dr bn el..., mpḫrt bn el, škmn w šnm*, passage où *ab* tient la place qu'occupe *el* dans RŠ 4474. Vient ensuite, dans 1929, nº 2, la même séquence qu'ici, et non seulement jusqu'à *mpḫrt bn-el* inclus[1], comme l'a bien vu M. Dhorme, mais y compris, aussi, pensons-nous, *škmn w šnm*.

De toute façon, il faut abandonner la lecture qui a été proposée d'abord : *šr mlk š ' m*. Il y a en effet, sans aucun doute, *šrmn* et, aussitôt après, *w* et non pas *k*. — *šrmn* surprend, car on attendrait, d'après 1929, nº 2, *škmn*, mais il semble qu'il y ait ailleurs aussi, dans 1929, nº 1, confusion entre les deux formes ; voir à ce sujet R. Dussaud, *Syria*, XII, 171, n. 7.

Et, d'autre part, la 2e lettre du dernier mot de la l. 4 ne représente que difficilement un *n*, alors surtout que, dans ce texte, les *n* sont tous écrits largement, comme d'ailleurs toutes les lettres horizontales, sauf cependant *w*, à la l. 4, précisément, qui, dans l'original du moins, est assez étriqué.

Sans doute *Šrmn* est connu déjà et désigne apparemment quelque pays[2] ; mais ici, vu l'énumération contenue aux ll. 1-3, et puisqu'on trouvera à la l. 5 *el w ašrt*, il s'agit de noms divins, comme, non seulement dans 1929, nº 2 (voir ci-dessus), mais aussi au nº 1 de 1929, ll. 3 et 6 ; cf. H. Bauer, *Alph. Texte*, p. 1. — *šnm* se retrouve dans *ab šnm*, qui est l'un des qualificatifs de *el*, et où le sens d' « années », qui avait été admis d'abord, ne convient sûrement pas[3].

5. — *el w ašrt*, à comparer à *Ltpn w Qdš*[4], où *Qdš* désigne certainement une déesse (*Ašrt* elle-même), et non pas un dieu, alors que, le plus souvent, les composants des binômes de ce genre désignent l'un et l'autre des

(1) Pour *dr bn el* « génération des fils de El », on comparera certain passage de III *Keret*, qui a été cité déjà par A. Herdner, ap. *Rev. Et. Sém.*, 1938, p. 80.

(2) Voir le colophon de I AB (*Syria*, XV, 227 et 241), où *Nqmd*, roi d'Ugarit, est qualifié *adn yrgb, b'l šrmn*. Voir aussi 1929, nº 19, l. 18, *gt šrmn* (venant après *arb' 'ṣrm* : quatre oiseaux !) et 1929, nº 2, 19-20 : *w npy šrm[n]* venant après *w npy yman* (nom de pays sur lequel cf. Danel, p. 38) et suivi de ... *w npy nqmd* (qui est un nom d'homme).

(3) Voir déjà les réserves exprimées en 1932, ap. *Syria*, XIII, 13, 137. En fait « année » ou « années » ne se rencontre jamais à RŠ que sous la forme *šnt*.

(4) *Rev. Et. Sém.*, 1938, p. 121, n. 1.

dieux mâles; ainsi *Kśr w Ḫss*, *Gpn w Ugr* et aussi sans doute *Qdś w Amrr*.

El w Aśrt ne se rencontre pas ailleurs, mais on trouve une fois (1929, n° 9, 8) : *B'l w Aśrt*, comme si, dans certains cas, Ba'al tenait la place de El. — Inversement, *el* doit être traduit parfois, non par « Dieu », mais par le dieu, celui dont il vient d'être question, à savoir Ba'al. Voir, par ex., dans les deux stiques consécutifs : II *Dan.*, *1*, 32-33 *bt b'l* et *bt el*. De même, dans l'épisode II AB *1*, relatif à la construction du temple de Ba'al, *el* qui revient si fréquemment (aux ll. 31 ss.) désigne, suivant toute probabilité, non pas El, mais bien Ba'al. On sait d'ailleurs que *elt* « déesse » représente parfois (ainsi : V AB, B, 17-18), non pas Aśérat, épouse de El, mais bien 'Anat, qui est sa fille. Enfin, un nom propre tel que *El-B'l* ne peut évidemment signifier autre chose que « Ba'al est le dieu ».

6-8. — *ḥnn*, *nṣbt* et *ślm*, trois attributs de El, distincts de ceux qui figureront aux ll. 12 ss., dans des formules de serment ou d'imprécation. La racine *ḥnn* s'est rencontrée une fois, ap. IV AB, *1*, 12 : *yḥnn*, en parallélisme avec *ytn*. — *nṣbt* a été traduit par « statue », mais il s'agit plus probablement d'un terme abstrait ; noter à ce propos que la racine *nṣb* est, à RŠ, d'un emploi très rare.

9. — Lire *ḥ*, après le premier *el*, et non pas *ḫ*, comme il est écrit *Syria*, XIV, 231. — La dernière lettre paraît être identique à l'avant-dernière et, s'il faut bien lire *add*, on comparera ci-dessus n° VIII, 5, p. 120, n. 2.

10-11. — *ṣpn* et *ugrt* ne sont pas douteux. Mais les deux autres mots sont d'une lecture très incertaine. Pour le 1er, la 2e lettre est sans doute ע, écrit, comme il arrive, presque verticalement et, par conséquent, très semblable au *g*.

Le mot qui suit *ṣpn* n'est pas *kl*, mais, peut-être, [*b*]'*l*. En outre, « tout Ugarit » se dirait probablement *Ugrt klh* ; comp. *arṣ el klh* ap. I AB *1*, 37 (devenu 65).

Si, comme il est possible, mais possible seulement, il faut lire : *b 'd ṣpn b'l ugrt*, on traduira ainsi : « (C'est) dans le '*d* du *ṣpn* (que se trouve) le maître d'Ugarit ». '*d* pourrait être rattaché à la rac. עוד = عوذ « se réfugier », d'où héb. מָעוֹז, terme en rapport avec le sommet des montagnes ; or *ṣpn* est une montagne précisément.

On notera cependant que la 3e lettre du 2e mot est incomplète et qu'elle peut être *d* aussi bien que *l*. Si donc il y avait *b'd ṣpn*, *b 'd ugrt*, on aurait affaire à deux formules jumelées (quoique *ṣpn* ne se trouve nulle part en paral-

lélisme avec *ugrt*), précédant et annonçant, en quelque sorte, celles qui vont suivre. Mais tout cela, vu les incertitudes du texte, est simplement conjectural.

12-19. — Série de huit serments, dont le dernier est illisible. Sur les formules de ce genre, voir V AB : *b gdlt arkty* (serment de 'Anat), *b śb't ḥdrm* (serment de El).

mrḥ a été traduit par « fierté », mais le sens premier de l'ar. *mrḥ* est « être gai »[1]; et l'on sait que, dans les Poèmes, le dieu El manifeste, à plusieurs reprises, sa joie. D'autre part, *mrḥ* (le même mot ou un mot de la même forme, s'est rencontré dès le début (I AB *1*) en parallèle avec *ktmsm*, subst. à *t* infixé) de la rac. *kms* qui a, en acd., le sens général de « courber ». Enfin, il existe, d'après II Keret, un mot *mrḥ*, qui paraît formé sur *rḥ* « souffle », et qui signifie probablement « gorge »[2].

net, comp. h. נְאוֹת, plur. de נָוֶה, habitation (de Dieu). De même : Jul. Obermann, *Journ. of Biblical Liter.*, LV (1936) p. 38.

ṣmd. Dans III AB A, 11 et 18, *ṣmd* plur. ou duel *ṣmdm*, désignerait une arme, d'après Ginsberg. Voir, d'autre part, le verbe *ṣmd*, au sens probable de « labourer », dans II AB *4*, 5 et 9 et *Danel* (Glossaire); en outre *ṣmdm* (partic. plur.) en parallèle avec *zbrm* : SS 9-10. — Jul. Obermann, *l. c.*, a comparé *ṣmd* avec ar. صمد; mais صمد signifie « éternel », non « éternité », et l'on sait que, à RŠ, l'idée d'éternité s'exprime par *'lm*, (h. *'ôlâm*), en parlant de El précisément : SS 42, 45-46 et 49.

dšn a été comparé à héb. דֶּשֶׁן; mais, si le rapprochement établi jadis entre דֶּשֶׁן et دسم est justifié, l'explication proposée pour RŠ *dšn* se trouve, par là même, exclue, puisqne *š* = ث, et non pas س ou ش. Peut-être *dšn* aussi ap. 1929, nº 37, 5, mais il peut s'agir de *bšn* « serpent », la 1re lettre étant incomplète.

śrp, qui exprime l'idée de combustion, serait mieux en place avant *dšn*, si du moins l'on pouvait admettre que *dšn* = héb. *dešen*.

knt peut correspondre à l'acd. *kinâti*, plur. de *kettu*[3]; dans le Code de Hammourapi, ce mot *kinâti* désigne les lois mêmes, littéralement : les choses établies, fixées.

[1] En tout cas, la traduction proposée (*Syria*, XIV, 234) pour *'db mrḥ* « faire le fier » est totalement inacceptable.

[2] Voir déjà *'Anat*, p. 53, n. 2.

[3] Pour *kettu*, à RŠ, voir peut-être *kt*, dans *kt el*, ap. II AB, I, 31 et 32.

ġdyn el a été traduit par « notre serment à El », explication qui, du seul point de vue grammatical, est complètement inadmissible. Il s'agit apparemment d'un subst. à désin. *-ân* ou *-ôn*, d'une rac. *ġdy*; on peut comparer acd. *ḫadiânu* traduit dans Bezold, *Glossar* par « Zeitpunkt, Termin »; sur l'équivalence : ŘS *ġ* acd. *ḫ*, voir *'Anat*, p. 41, n. 5.

Ch. Virolleaud.

L'INSCRIPTION "HITTITE"-HIÉROGLYPHIQUE D'APAMÉE

PAR

BEDŘICH HROZNÝ

Au cours de ses fouilles exécutées à Apamée, en Syrie, à l'automne de 1937, M. F. MAYENCE, Conservateur du Musée du Cinquantenaire, à Bruxelles, a eu la bonne fortune de découvrir une belle stèle « hittite »-hiéroglyphique (voir fig.) dont il m'a très aimablement confié la publication; je l'en remercie très cordialement.

L'inscription « hittite »-hiéroglyphique de cette stèle est, comme l'observait déjà M. F. Mayence lui-même, dans sa lettre du 9 mars 1938, accompagnant l'envoi de la photographie de la stèle, presque complètement identique à celle de Restan (l'ancienne Aréthuse), publiée par S. RONZEVALLE, dans les *Mélanges de la Faculté Orientale de Beyrouth*, t. III, 1909, p. 794 et suiv., et aujourd'hui conservée au Louvre; j'ai moi-même traduit cette inscription dans mon livre *Les inscriptions hittites hiéroglyphiques* (IHH), p. 301 et suiv. Nous devons être très reconnaissants à M. F. Mayence de sa belle trouvaille, étant donné que cette nouvelle stèle, en bon état, complète le texte de la stèle de Restan, qui est moins bien conservée.

Voici le texte, transcrit et traduit, de la stèle d'Apamée :

COL. I. *Amu-me U$_1$$^{(r)}$-hi-li-nà* [signe]-[signe]-[1]-*tá-s* [signe]-*na-mu-va-ja-s A-ma-tu-*

Moi, (je suis) *Urhilina*, fils premier-né de [signe]-*tas*, roi du pays

va-na [signe] [signe] (?) *e-va*

de *Amatu* (= Hamath). Lorsque

COL. II. *ja-n* [signe] + *me-na-a-n*[2] *amu* [signe] + *me-ḫá* (? *u*?) *ja-pa-va* [signe]-*va-*

moi, j'ai bâti cette ville, alors cette stè-

na-ja dieu *Ba-ḫ(á)-la-tà-ā* [signe]-*nú -ḫá*(? *u* ?).

le à la déesse *Ba'alatas* j'(y) ai fait mettre.

[1] Il s'agit probablement ici du signe idéographique [signe].

[2] Ce mot est probablement à lire *amenan*, ou *āmenan*; voir *IHH*, 473, n° 5. La stèle

On sait que *Urḫilina* est probablement à identifier avec le roi *Irḫulêni*, *Urḫilêni* de Hamath, contemporain du roi Salmanassar III (858-824 avant J.-C.) [1]. *Urḫilinas*, qui a bâti dans la ville antérieure à Apamée, sur l'Oronte,



a érigé cette stèle en l'honneur de la déesse *Ba'alat*, sans doute dans le temple de cette déesse sémitique.

d'Apamée vient maintenant confirmer ma lecture de l'idéogramme + *me-*, dans le passage parallèle de la stèle de Resṭan; voir *IHH*, 301 et 481, nº 1.

[1] Cf. *IHH*, 297 et suiv.

THE PAINTING OF THE SYRIAN JACOBITES IN ITS RELATION TO BYZANTINE AND ISLAMIC ART

PAR

HUGO BUCHTHAL

The pictorial art of the Syrian Christians living under the rule of the Abbassid Caliphs of Baghdad has never been made the subject of a separate study. Its close dependence on Byzantine painting has never been contested; and as it shows a certain affinity to early Islamic book illustration, it has been considered as one of the principal sources of Muslim painting. In particular illustrations of liturgical books of the Jacobite church have been adduced as forming a link between Byzantine art of earlier centuries, still under the predominant influence of Hellenistic antiquity, and the earliest Islamic book-illustrations which have come down to us [1].

A closer study reveals that the relations of the manuscript Add. 7170 in the British Museum, the most outstanding example of Jacobite painting, to the arts of the Byzantine Empire and of the Caliphate are much more complex than scholars have made them out to be. This manuscript, a lectionary of the Gospels written in Estrangelo characters, contains 48 miniatures. It is in a bad state of preservation, and has been rebound and mended throughout; and a few miniatures have been spoiled or half-destroyed. A colophon mentions that it was written under the Patriarch John and the Mafrian Ignatius, which seems to point to the years 1216-1220 A. D. [2]. This date

[1] Sir Thomas W. Arnold, *Painting in Islam*, 1928, p. 58 ff.; the same, *The pictorial art of the Jacobite and Nestorian Churches*, in *Byzantinische Zeitschrift*, 30, 1929-30, p. 595-597; the same and Ad. Grohmann, *The Islamic Book*, 1929, p. 63 ff.; the same, *The Old and New Testaments in Muslim Religious Art*, 1932 (*Schweich Lectures of the British Academy*, 1928), p. 6 ff.

[2] *Catalogus Codicum manuscriptorum orientalium qui in Museo Britannico asservantur*, Pars Prima, 1838, p. 37-42; W. Wright, *Catalogue of the Syriac MSS in the British Museum*, 1870, p. 1204. The illustration of the MS has been described by G. K. Redin who also reproduced ten of the miniatures :

is definitely confirmed by the fact that another Syrian manuscript which recently entered the collection of the Vatican Library [1], is dated 1220 A. D.; it contains the same cycle of illustrations, with the same particularities, and executed in the same style. Both manuscripts must be of roughly the same date and must come from the same atelier; and as the Vatican manuscript was written in the Mar Matthei monastery, near Nineveh, it is quite possible that the British Museum Codex too was executed in that monastery which is known to have been one of the strongholds of the Jacobite church.

Among those illuminated manuscripts in Syriac of an advanced date which have hitherto been published, this is certainly the most independent and original. It is illuminated throughout by the same hand, but the character of the illustrations differs according to different sources which the artist has used as his models. We may distinguish two main groups of miniatures deriving from different christological cycles. About half of the illustrations reflect a cycle of whole-page miniatures, such as occur in many Byzantine Gospels. They are painted on a gold ground, and are fairly closely connected to the middle Byzantine tradition. Some of them have an upper margin which is clearly a degeneration of a middle Byzantine picture frame [2], and, in fact, several of our miniatures show these relics of a Byzantine frame not only above the picture, but round it on three sides. [3]

Their iconography includes features which are still absent from Greek art of the first millennium, and which are seen to have developed in Byzantium from the eleventh century onwards. We may instance the fact that three full-page miniatures contained in an eleventh century Gospel illuminated

A Syriac MS of the Gospels with miniatures of the 13th century, in the *Journal of the Society for History and Antiquities in Odessa (in Russian)*, 1898.

I have to thank Mr. C. Moss and Mr. J. Leveen, both of the Department of Oriental Books and MSS of the British Museum, for helping me to read the Syriac captions and titles of the miniatures.

(1) MS Vat. syr. 559; cf. *Die Neue Pallas*, 2, 1938, No. 9, 10th March. I have to thank Dr. W. F. Volbach, who kindly gave me particulars about this MS, and especially Mgr. Alfonso M. Albareda, Prefetto of the Vatican Library, who let me have a complete set of photographs. R. P. G. de Jerphanion is preparing the publication of this MS for the Vatican Library.

(2) Cf. Redin, *op. cit.*, pl. 2, fig. 1.

(3) Cf. Redin, *op. cit.*, pl. 1, fig. 2.

in Constantinople and exhibiting many details which seem to have been iconographical innovations, [1] are so closely akin to the corresponding miniatures in this Syrian manuscript that a similar cycle or a manuscript painted in the same atelier may have been the immediate model for this part of the Syrian Gospel illumination. Compare, for instance, the miniatures of the Nativity (pl. XIII, 1 and 2) and of the Death of the Virgin (pl. XIV. 1 and 2) [2]. Most of the other miniatures correspond in a similar way to iconographical types to be found in other middle Byzantine Gospels. The Presentation in the Temple, for instance, where the infant Christ is held not by the Virgin but by Simeon (pl. XV, 1)[3] is comparable to the Psalter of Queen Melisenda in the British Museum (pl. XV, 2). [4] Some illustrations recall the mosaics of St. Mark's in Venise, such as the Ascension [5], or the composition of the Last Supper (pl. XVI, 1) [6]. This last miniature, by the way, shows a unique detail : Peter sitting on the extreme right of the table is faced by the cock, in reference to his denial of the Saviour. This is by no means the only peculiarity found in this group of Syrian miniatures. Christ's visit to the Pharisee Simon, for instance (pl. XVI, 2), is rendered in a very vivid manner. There are more guests than usual. The host is characterized by his white turban, as in an almost contemporary fresco in Ss. Cosma e Damiano in Rome [7], and at his side is Judas with his bag, alluding to John, XII, 6—a straightforward represen-

[1] K. WEITZMANN, *Das Evangelion im Skevophylakion zu Lawra*, in *Seminarium Kondakovianum*, 8, 1936, p. 84-97.

[2] The same fact applies to the Anastasis (REDIN, *op. cit.*, pl. 1, fig. 2), which is not reproduced here owing to the fact that this miniature has been mutilated and is no longer in its original condition; cf. WEITZMANN, *op. cit.*, fig. 1. WEITZMANN has shown that the posture of Christ in this Byzantine miniature is derived from classical Hercules representations. It is interesting to note that in the Syrian miniature there is no more any feeling for the Hellenistic contraposto of the Byzantine model.

[3] This seems characteristic of Eastern iconography, cf. Paris, Bibl. Nat., syr. 355 (OMONT in *Monuments Piot*, 19, 1911, fig. 16).

[4] T. S. R. Boase has shown that this manuscript may date from a later period than hitherto assumed (*The Arts in the Latin Kingdom of Jerusalem*, in *Journal of the Warburg Institute*, 2, 1938, p. 14). Another subject which is similarly rendered in our Syrian manuscript and the Melisenda Psalter is the Descent from the Cross, cf. DALTON, *Byzantine Art and Archaeology*, 1911, fig. 419.

[5] Cf. REDIN, *op. cit.*, pl. 5, fig. 1, and O. DEMUS, *Die Mosaiken von S. Marco in Venedig*, 1935, fig. 12, and p. 87.

[6] For the mosaic, cf. DEMUS, *op. cit.*, fig. 7, and p. 85 f.

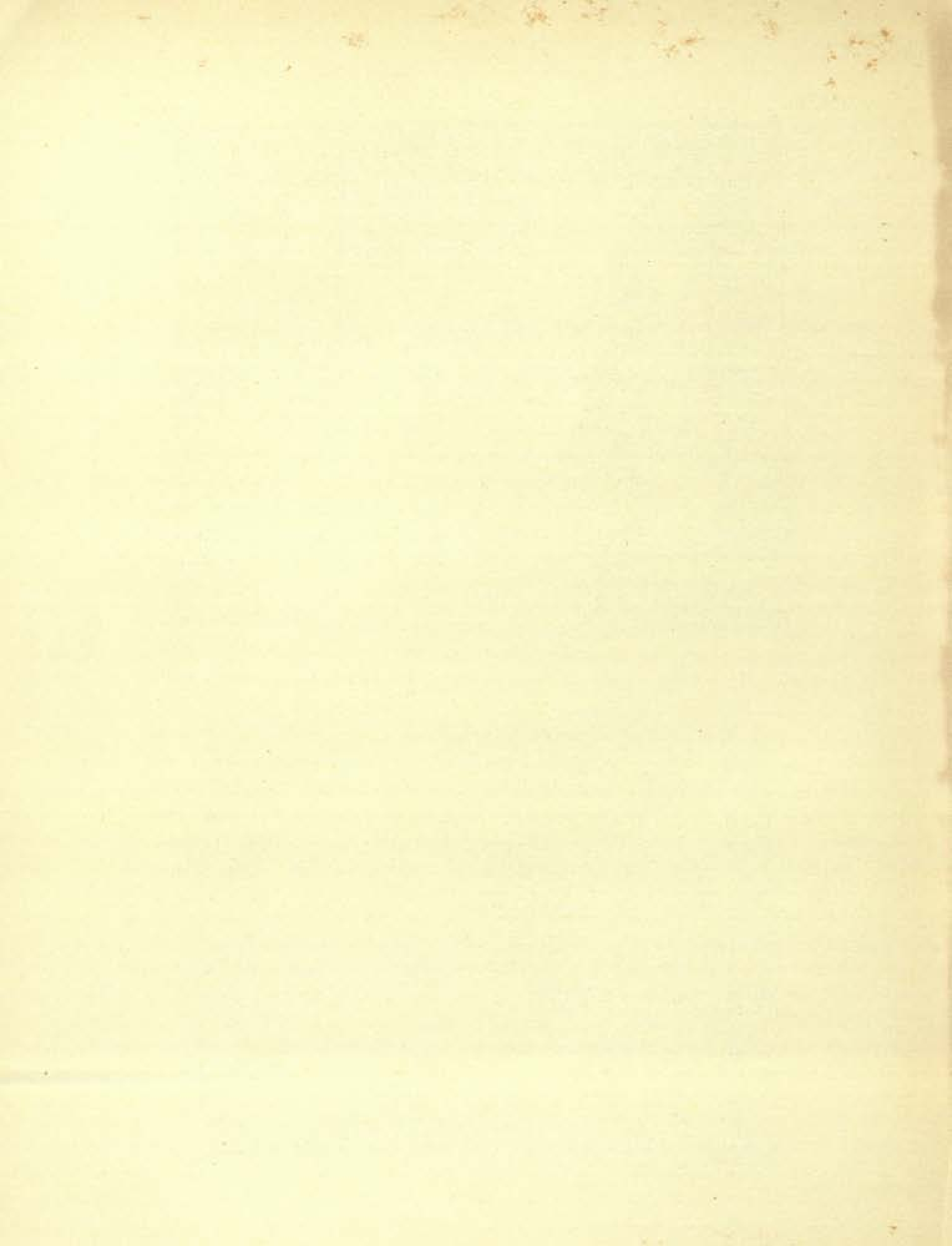
[7] Cf. J. WILPERT, *Römische Mosaiken und Malereien*, pl. 265, p. 803.



1. London, Brit. Mus., MS Add. 7170 fol. 21.

2. Mount Athos, Gospel in the Treasure of the Lawra Monastery, fol. 114 v°.

THE NATIVITY.



tation of the Bible text [1]. To the scene of the Angel at the tomb there is added Christ meeting the Women in the Garden—a combination so far never found in Greek art [2].

Thus, this group of miniatures appears, in spite of an independent and self-conscious attitude towards tradition, as a faithful reflection of middle Byzantine art. This is not the case, however, with the second group, to which approximately the same number of miniatures must be attributed. Most of them represent the miracles of Christ, a few others depict scenes of his life which are not contained in the middle Byzantine cycle mentioned above. All of them are painted on a plain coloured ground, mostly red or green; and in none do we find any trace of that middle Byzantine framework which we have observed in the first group on several occasions. Architectural adjuncts are extremely rare, most of the miniatures exhibiting only a few figures, usually arranged in a single row, and filling nearly the whole height of the pictures. Our suspicion that this group of miniatures is not derived from a middle Byzantine model, is corroborated by the fact that illustrations of the miracles and of the other scenes of the life of Christ are extremely rare in contemporary Byzantine book-illumination. They are, on the other hand, regular features of earlier East Christian cycles [3]. Most of these scenes, evidently copies of some earlier prototype, are found, for instance, in the famous Paris manuscript of the Homilies of St. Gregory Nazianzenus (Gr. 510) [4], some even exhibiting iconographical types which are comparable to those of our Syrian Gospels. The general character of the illustration, too, is rather similar : the attitude of Christ, the grouping of his disciples, the bold arrangement of the scenes against a uniform background with only a summary indication of the soil. In most cases there is no framing architecture. The iconographical correspondence, however, is not close enough to allow us to draw immediate conclusions concerning the origin of this group of Syrian miniatures.

(1) The spectator's attention is drawn on the black bag which the traitor holds in his hand, and which shows the word "bag".

(2) Cf. Redin, *op. cit.*, pl. 3, fig. 1. A similar combination is found in the Rabula Gospels; it may be a peculiarity of Syrian iconography.

(3) Joh. Reil, *Die altchristlichen Bildzyklen des Lebens Jesu*, 1910 (*Studien ü. christl. Denkmäler*, 10), p. 50.

(4) H. Omont, *Miniatures des plus anciens MSS grecs de la Bibl. Nat.*, 1929, pl. 15 ff.

We would look in vain for other Greek illustrations offering better points of comparison. There is, however, a group of miniatures painted in the Latin West, which helps to pursue our researches. These are the cycles depicting the life of Christ which are found in several Gospels illuminated in the German monasteries of Reichenau and Echternach in the late tenth and in the eleventh centuries. The closest correspondence is with the Codex Egberti

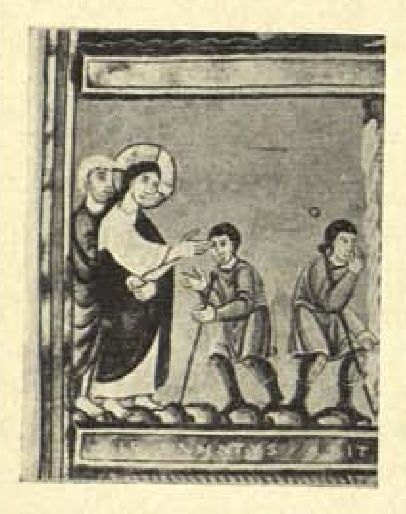


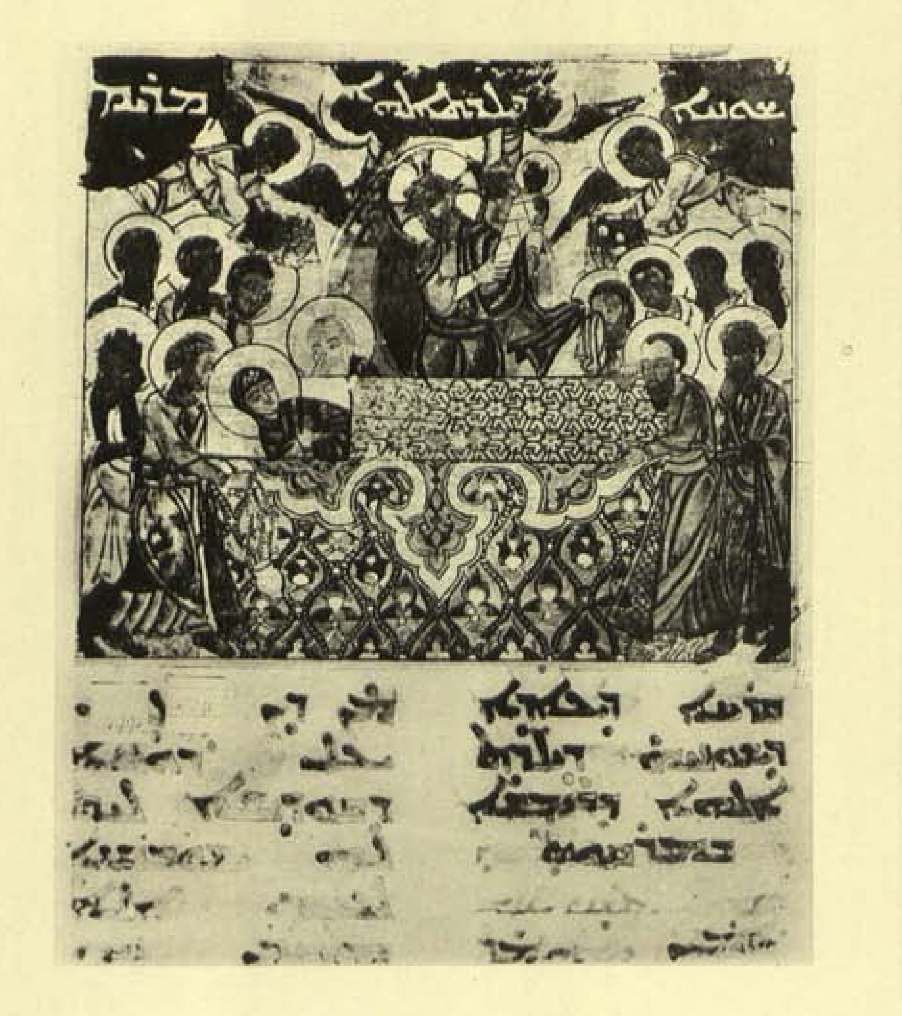
Fig. 1. — Christ healing the man born blind. Gotha, Stadtbibliothek, Cod. I, 19 fol. 53 v°.



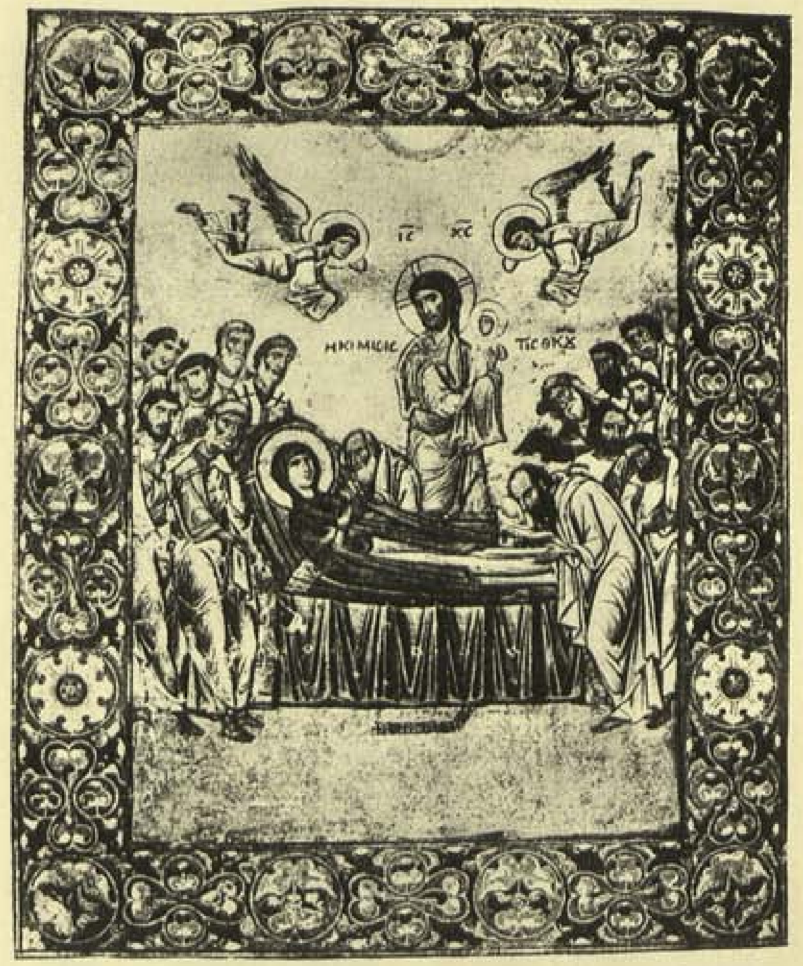
Fig. 2. — Christ healing the man born blind. London, Brit. Mus., MS Add. 7170, fol. 98.

preserved in Trier, the earliest manuscript of this group containing a sequence of New Testament scenes [1]. The similarity does not end with the general characteristics of style, such as the figure groupings and the rhythm of the narrative, the manner of stylizing classical drapery-designs, the standing motives or the impressive language of the gestures; the striking correspondence, and sometimes even identity, of the iconography of a number of scenes leads us to the conclusion that they must in some way be very closely connected. Take, for instance, the scene of Christ resuscitating the Daughter of Jairus (pl. XVII, 1 and 2) where the group of Christ and the awakening maiden and that of the apostles on the left are similar in the two manuscripts. The Samaritan Woman at the Well, though slightly different in composition, exhibits in

[1] F. X. Kraus, *Die Miniaturen des Codex Egberti*, 1884. Cf. also Ad. Goldschmidt, *German Illumination*, II, 1928, pl. 4 ff.

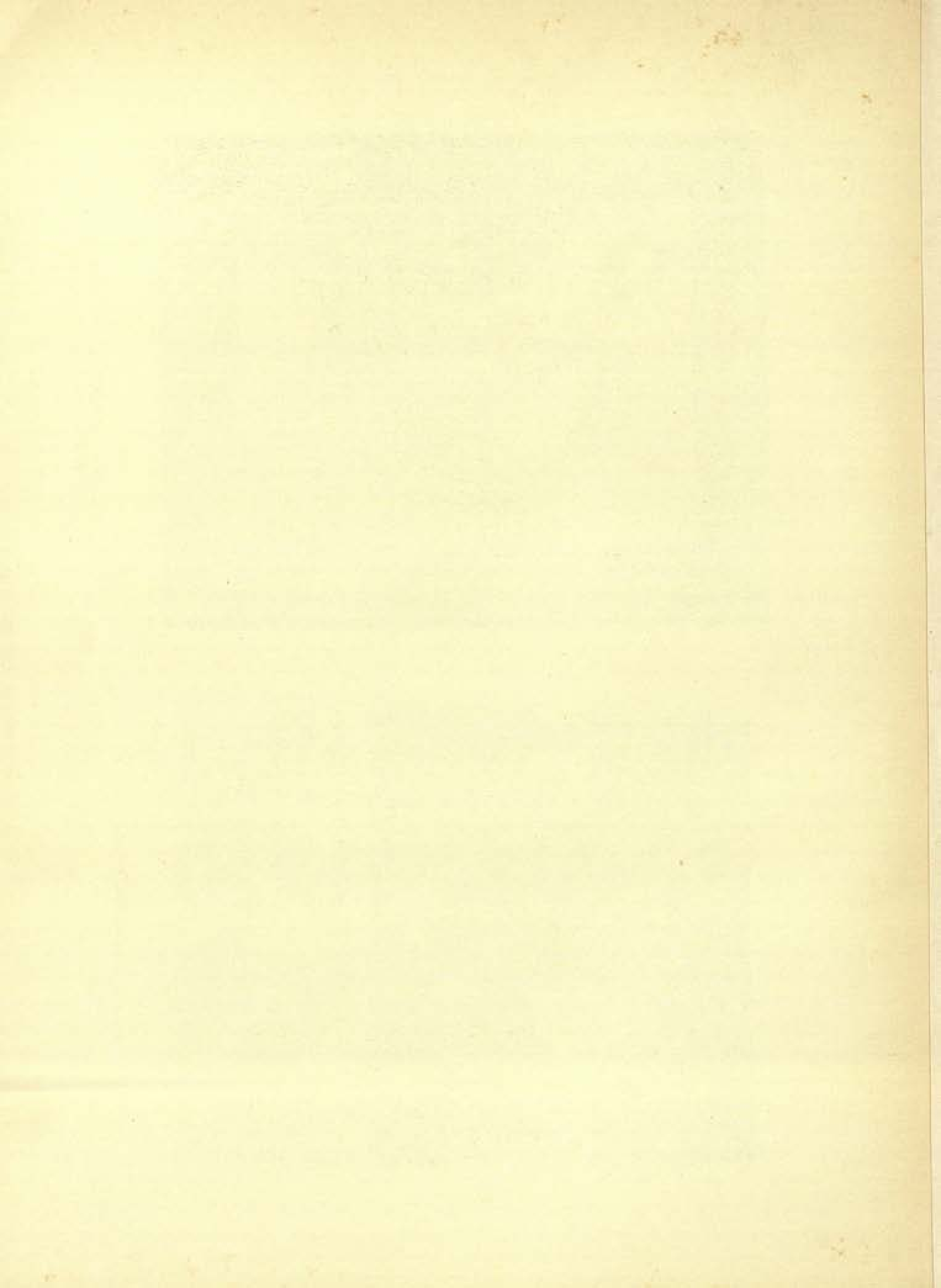


1. London, Brit. Mus., MS Add. 7170 fol. 231.



2. Mount Athos, Gospel in the Treasure of the Lawra Monastery, fol. 134 v°.

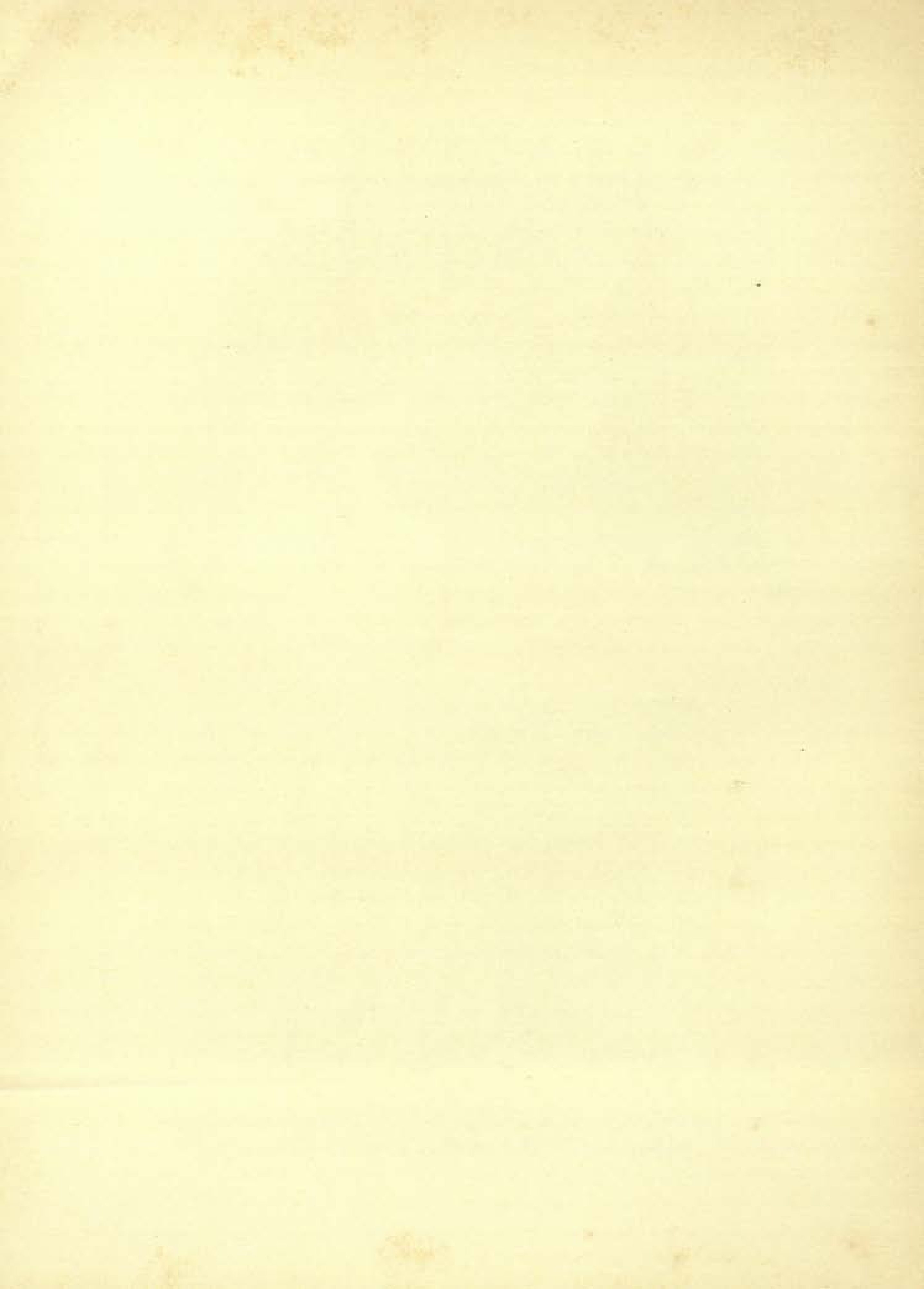
THE DEATH OF THE VIRGIN.



1. London, Brit. Mus., MS Add. 7170 fol. 57.

2. London, Brit. Mus., MS Egerton 1139 fol. 3.

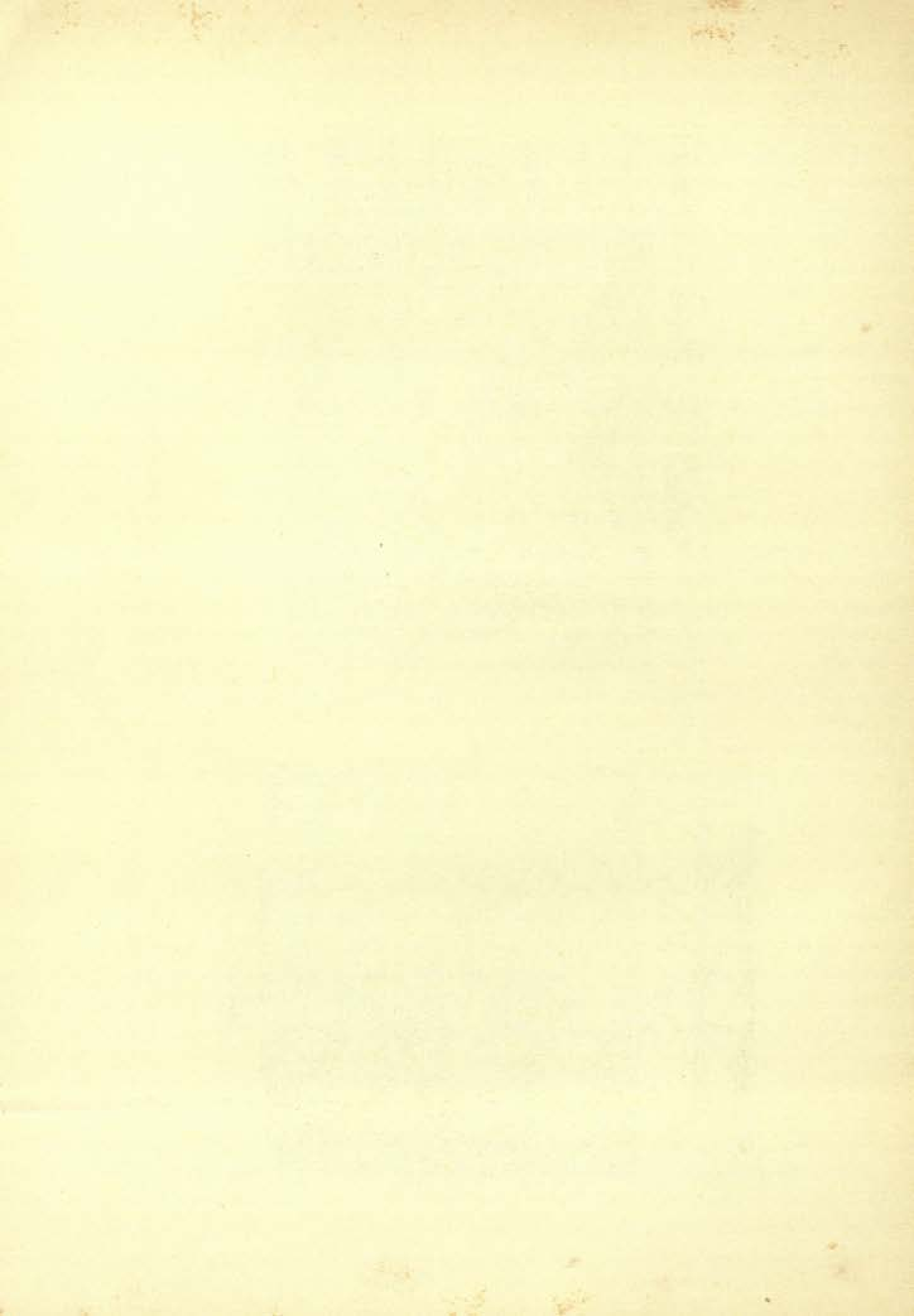
THE PRESENTATION IN THE TEMPLE.



1. The Last Supper.
London, Brit. Mus., MS Add. 7170 fol. 139 v°.



2. Christ with the Pharisee Simon.
London, Brit. Mus., MS Add. 7170 fol. 106.



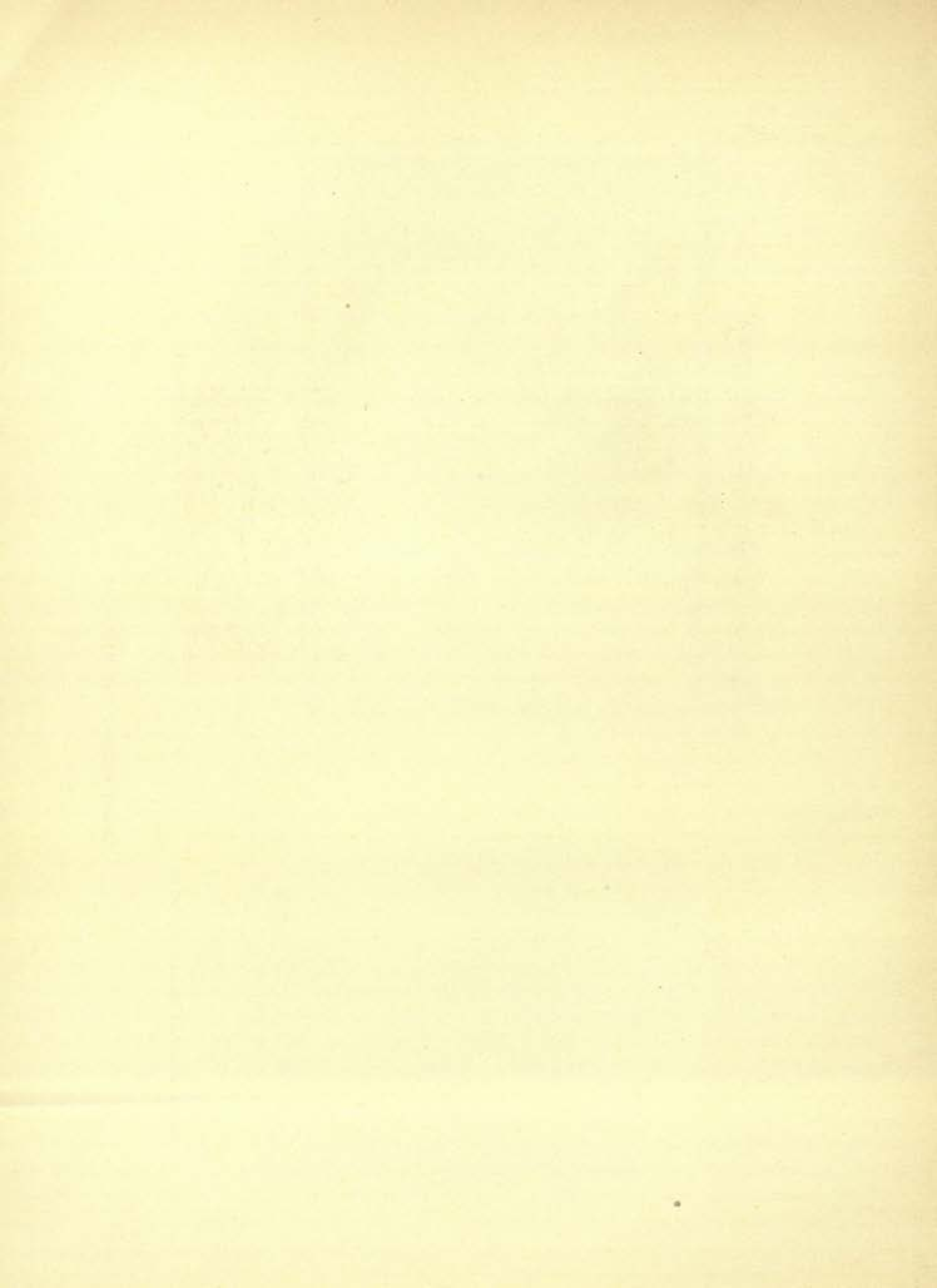


1. London, Brit. Mus., MS Add. 7170 fol. 83.



2. Trier, Stadtbibliothek, MS 24 fol. 25.

CHRIST RAISING THE DAUGHTER OF JAIRUS.



both cases a very similar attitude of Christ and of the group of apostles on the left (pl. XVIII, 1 and 2) [1].

Other scenes of our cycle which are not contained in the Codex Egberti, or which appear in this manuscript in a slightly altered form, allow of better comparisons with two Gospels painted at Echternach in the eleventh century and now preserved at Gotha and in the Escurial respectively. The Echternach monastery is known to have carried on the artistic tradition of the Reichenau scriptorium at a time when the latter had already degenerated and, after flourishing for a few decades only, sunk back into provincial obscurity [2]. It is true that in these miniatures the characteristics of Western style are much more developed and elaborate than in the Codex Egberti : the stiffer forms and the more firmly articulated grouping foreshadow the development of Romanesque painting in the Latin West. But the general characteristics which seemed to us to link the Reichenau miniatures to the second group of our Syrian Gospel illumination, are seen to a certain extent to survive in the Echternach cycles. And the iconography again offers surprising parallels. Compare, for example, the compositions of Christ resuscitating the Youth of Nain in the Escurial manuscript (pl. XIX, 1) or Christ healing the man born blind in the Gotha Gospels (fig. 1) to the corresponding Syrian miniatures (pl. XIX, 2 and fig. 2). The latter scene, by the way, also offers a striking iconographical similarity to the above-mentioned Gregory manuscript (fig. 3). And



Fig. 3 — Christ healing the man born blind. Paris, Bibliothèque Nat., MS gr. 510, fol. 316.

[1] It is interesting to note that the composition of Christ with Luke and Cleophas at Emmaus is depicted in the *Codex Egberti* (cf. Kraus, *op. cit.*, p. 53) in much the same way as, e. g., on the case of the gemmed cross in the treasure of Sancta Sanctorum in Rome (cf. Cecchelli in *Dedalo*, 7, 1926-27, p. 160). The Jacobite artist repeats the same composition, but adapts it to the scheme of Jacob blessing the sons of Joseph, with his hands crossways, as represented in the Vienna Genesis (ed. Gerstinger, 1931, pl. 45), and in all Byzantine Octateuchs (cf., e. g., D. C. Hesseling, *Miniatures de l'Octateuche grec de Smyrne*, 1909, Codices Graeci et Latini, suppl. 6, fig. 144).

[2] Cf. Goldschmidt, *op. cit.*, p. 12.

if we remember what has been said above of the connection of our Syrian illustrations with the cycle of the Paris Gregory, there can be no doubt about the common origin of the scenes in question : this second cycle contained in our Syrian Gospels and the cycles of the Reichenau and Echternach manuscripts must have been derived, directly or indirectly, from the same source; and this source must have been the same from which the corresponding scenes in the Paris Gregory manuscript derive [1].

The art of the Reichenau and its origins have for long been a favourite subject with German art scholars [2]. The question of the prototypes used by these artists has not yet been definitely solved. Boeckler, carefully analysing the repertoire of the Reichenau and Echternach cycles [3], thought that, though they contain much the same iconographical material, they were derived from different sources. He regarded the Codex Egberti as a direct copy of a late antique Latin manuscript with single framed miniatures of the " easel picture " type, similar to the Vatican Vergil illustrations or to those of the Itala fragments of Quedlinburg, whereas the Echternach cycle, copied probably from an intermediate Carolingian stage belonging to the School of Tours, would reflect an Early Christian illustration exhibiting the continuous method of representation. W. Gernsheim [4], on the other hand, has shown that the differences between the Reichenau and the Echternach versions are not important enough to allow us to assume two different antique models,

[1] Another feature common to the Paris Gregory and the Syrian cycle is the Angel touching the miracoulous water with a staff; but in the Gregory MS this scene is rendered in connection with Christ healing the man born blind (fig. 3), whereas in Add. 7170 it forms part of the narration of Christ healing the impotent man. The scenes are rendered in so similar a way that their common origin is clearly recognizable. An analogous scene is found in the representation of the healing of the impotent man in the Gotha Gospels (cf. Böckler, *Abendländische Miniaturen*, 1930, pl. 33). A similar correspondence exists, e. g., between the scenes of Peter's Denial ot the Saviour in Add. 7170 and in the Reichenau and Echternach MSS. Whereas in the *Codex Egberti* the scene is represented in a somewhat different way (cf. W. Gernsheim, *Die Buchmalerei der Reichenau*, 1934, p. 45), the first scene of the Syrian miniature is found to correspond exactly with a miniature in the Aix-la-Chapelle MS (cf. St. Beissel, *Die Bilder der Handschrift d. Kaisers Otto i. Münster zu Aachen*, 1886, pl. 29, p. 97 f.), and the second with the Escurial Gospels (cf. Böckler, *Das goldene Evangelienbuch Heinrichs* III., 1933, pl. 89).

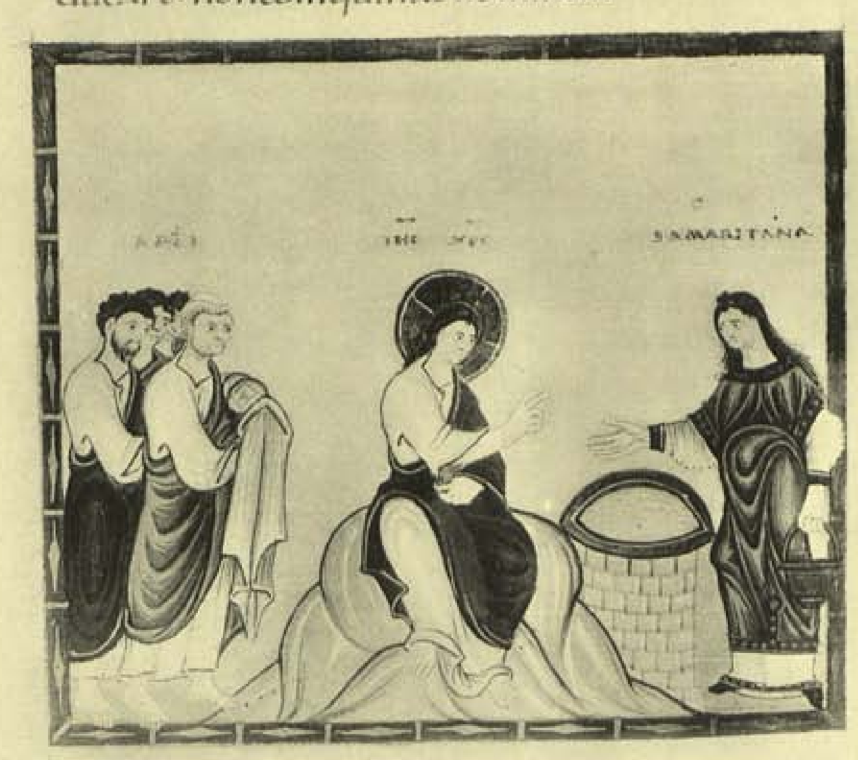
[2] Cf. Goldschmidt, *op. cit.*, p. 4 ff.

[3] Boeckler, *Evangelienbuch*, *op. cit.*, p. 45ff

[4] Gernsheim, *op. cit.*, p. 42 ff.

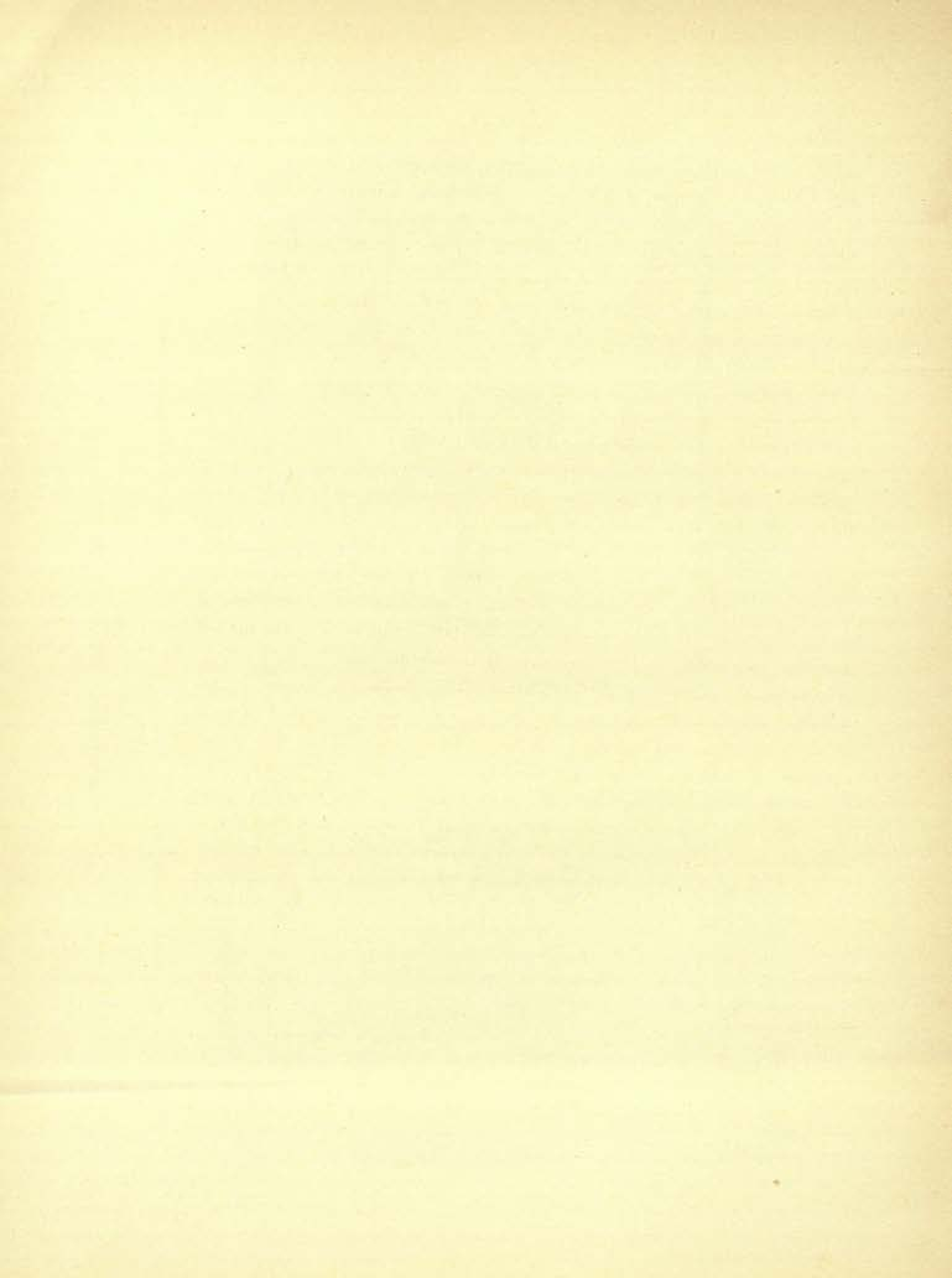


1. London, Brit. Mus., MS Add. 7170 fol. 199.



2. Trier, Stadtbibliothek, MS 24 fol. 44 v°.

THE SAMARITAN WOMAN AT THE WELL.



and that, above all, the iconographical connection of both these cycles with such Greek manuscripts as the Codex Rossanensis and the Paris Homilies of St. Gregory Nazianzenus, of which Boeckler was quite aware, are not sufficiently explained. He argues that the Reichenau and the Echternach cycle both derived from the same model, which was a Greek manuscript, probably rather similar to the illustration of the Codex Rossanensis.

Gernsheim was certainly right in emphasizing the danger of comparing the iconography of the manuscripts in question in too rigid a manner [1]. These artists never slavishly copied the late antique illustrations they had before them. Again and again, in every miniature, we see their own artistic feeling at work adapting the repertoire of their models to new artistic requirements. We should not be surprised to find some composition or other copied with slight alterations. Gestures or standing motives of figures may differ, and even whole groups of figures are interchanged. And allowing for these differences, typical for those centuries in which true Christian art of the Middle Ages was evolved, we may safely conclude that many of the Reichenau illustrations go back to the same Greek model as the Echternach cycles : probably both derived from the same late antique prototype, though both had to undergo slight compositional transformations [2].

Now the Codex Rossanensis which Gernsheim adduces as closest to the model of the German cycles, is in its turn no more than a provincial offshoot of a more Hellenistic illustration as reflected, for instance, in the New Testament scenes of the Paris Gregory manuscript which probably derives from an early Byzantine model painted at Constantinople [3]. The common model of the New Testament scenes in the Paris Gregory and the Rossano Gospels contained throughout Hellenistic landscape backgrounds, and its illustrations extended naturally into space [4]. If in the Codex Rossanensis we are faced with the same scenes, but copied in an abstract mood, very impressive in the

[1] Gernsheim, *op. cit.*, p. 50.

[2] This is not to say that the whole Reichenau repertoire derived from this same prototype. The Reichenau artists had certainly some early Latin model at their disposal as well.

[3] Cf. E. Kitzinger in *Journal of Hellenic Studies*, 56, 1936, p. 118.

[4] This results from the comparison of the Rossano Gospels with the Rabula Codex in Florence, cf. Ch. R. Morey, *The painted panel from the Sancta Sanctorum*, in *Festschrift z. 60. Geburtstag v. P. Clemen*, 1926, p. 164 and fig. 15.

emotional and hieratic attitude of the figures moving against a plain purple ground, this is only so because the Hellenistic model had already been transformed into an expression of Asiatic feeling and solemnity.

These characteristics of the illustrations in the Rossanensis are found in much the same way in the Reichenau and Echternach miniatures as well as in the second group of our Syrian Gospel illustration, viz. the expressive and hieratic character of the scenes which stand out boldly from the uniform ground, the total lack of any remains of Hellenistic landscape, the use of architecture only as an element in the setting, usually of a symbolic character. It seems that the manuscripts painted by the Reichenau and Echternach artists and our Syrian miniatures must both derive from models of roughly the same stage in stylistic development. These models must have been much akin to the early Byzantine original on which the Paris Gregory manuscript was based, but they had already moved away from the Hellenism of the Gregory model towards the hieratic character of the Rossano Gospels.

It is surprising to see that half of the illustration of Add. 7170 has no connection with middle Byzantine art at all, but is derived from an early Byzantine model, now lost, which may be reconstructed with the aid of a Western cycle of a much earlier date. It is not always easy to reconstruct these late antique Bible illustrations in an adequate manner. The complicated process of the transmission of pictorial types of late antiquity to the following centuries may be illustrated by a study of the miniature of the Lapidation of St. Stephen in Add. 7170 (pl. XX, 1) and in some kindred manuscripts. Very similar scenes are found in a German Gospel of the eleventh century, painted in Echternach and now preserved in Brussels (pl. XX, 2) [1], and in the Sacramentary of Warmundus at Ivrea [2]. If we look for Greek representations of this subject, we have to mention the three illustrated Cosmas Indicopleustes manuscripts [3] and a Psalter with marginal illustrations [4].

(1) Brussels, Bibl. Royale 9428, cf. Boeckler, *Evangelienbuch*, *op. cit.*, p. 44. I have to thank Dr. Carl Nordenfalk, Goeteborg, who drew my attention to this miniature and kindly consented that I might publish the photograph in his possession.

(2) Cf. G. Ladner, *Die italienische Malerei im 11. Jahrhundert*, in *Jahrbuch d. kunsthist. Sammlungen in Wien*, N. F. 5, 1931, fig. 105.

(3) K. Weitzmann, *Die byzantinische Buchmalerei des 9. und 10. Jahrhunderts*, 1936, p. 4, 37, 58.

(4) London, Brit. Mus., Add. 19352, cf. Tik-



1. Escurial, Cod. Vitrinas 17, folio 103.



2. London, Brit. Mus., MS Add. 7170 fol. 100.

CHRIST RAISING THE YOUTH OF NAIN.



Weitzmann has pointed to the different character of the Stephen miniatures of the Cosmas manuscripts in the Vatican (pl. XXI, 1), in Florence and in the Sinai monastery : the Vatican and the Sinai [1] manuscripts show similar symmetrical compositions (only in the Sinai miniature the figure of St. Paul is missing), whereas the Florence example [2] resembles the type of executions of Saints as found, for instance, in the Vatican Menologium of Basilius II (pl. XXI, 2) [3]. In the two last-mentioned miniatures the Saint is facing the right margin, whereas in the symmetrical compositions of the Vatican and Sinai manuscripts he is shown *en face* occupying the centre of the composition. In the Cosmas miniatures, a hand from Heaven presents a martyr's crown to the first victim of the Christian faith. In the Menologium picture, the crown is missing, and rays emanating from the hand of God symbolize His acceptance of the martyr's prayer.

Now the copies of this scene in the Syrian and Latin manuscripts mentioned have several features in common which are not found in any of the Greek miniatures surviving. Thus, Stephen is facing his executioners, and in the segment symbolizing Heaven the half-figure of Christ appears promising eternal reward to the martyred Saint. We must conclude that these two features were part of a Greek model, now lost, on which the Syrian and Latin miniatures depend. Moreover, in the Syrian example, St. Paul who watches the execution is sitting in the right-hand corner of the miniature, just as in the Vatican picture; only his attitude is changed into that of an Islamic sage. In the two Latin illustrations, his attitude corresponds more to the type of the Florence Cosmas or the Menologium miniatures. In the Syrian manuscript, the executioners form two groups, as in the Vatican picture, though the symmetry of this illustration is not preserved. In the two Latin miniatures, the executioners form a single group, as in the Florence Cosmas and in the Vatican Menologium. Thus, it would seem that the model of the Syrian miniature was some combination between the compositions of the Vatican and the Florence Cosmas manuscripts, and would be representative of a crossing and blending of figure-types which may often be observed in middle

KANEN, *Die Psalterillustration im Mittelalter*, 1895, fig. 53.

(1) WEITZMANN, *Buchmalerei*, *op. cit.*, fig. 389.

(2) WEITZMANN, *Buchmalerei*, *op. cit.*, fig. 266.

(3) Codices e Vaticanis selecti 8 : *Il Menologio di Basilio*, II, 1907, fig. 275.

Byzantine art [1]. The two Latin miniatures, on the other hand, seem more clearly dependent on the type of the Menologium illustration. But the half-figure of Christ in the skies, which these two miniatures have in common only with the Syrian illustration, and which does not occur in any surviving Greek miniature, shows that the two Latin paintings, too, were probably copied from some Greek composition representing a combination of different types.

So far only the connections existing between the Syrian manuscript and Byzantine art have been discussed. Even more interesting are its relations with early Islamic book-illustration. It has already been mentioned that Muslim painting in the twelfth and thirteenth centuries is thought to have received vital impulses from Byzantine art. Recently this hypothesis has been somewhat modified by K. Holter who admits such influence only on a comparatively small group of Islamic manuscripts which probably originated in the big towns of Southern Mesopotamia, and especially in Baghdad [2]. But the argument that this influence has been transmitted through works like our Jacobite manuscript which was illustrated by an artist living in the midst of Islamic territory, is still open to discussion.

The general stylistic character of the Syrian illustrations betray their complete dependence on contemporary Byzantine art. But sporadically they contain features alien to Greek painting and somewhat isolated from the general trend of style — and these connect them with the miniatures in Islamic manuscripts. The most outstanding characteristic of this kind is the appearance of " scroll folds " in several of the Syrian miniatures. These scroll folds, which later on in the fourteenth century became the chief characteristic of early Mamluk painting as represented by the two Hariri manuscripts in Vienna and Oxford [3], seem to have originated in Northern Mesopotamia within the School of Mossul where we find typical examples for instance in the famous Galen manuscript in Vienna (fig. 4) [4]. In our Christian paintings,

(1) Cf. H. Buchthal, *The Miniatures of the Paris Psalter*, 1938 (*Studies of the Warburg Institute*, 2), p. 16.

(2) K. Holter, *Die islamischen Miniaturhandschriften vor 1350*, in *Zentralblatt f. Bibliothekswesen*, 54, 1937, p. 14.

(3) K. Holter, *Die frühmamlukische Miniaturenmalerei*, in *Die graphischen Künste*, 2, 1937, p. 1 ff.

(4) Cf. K. Holter, *Die Galen-Handschrift und die Makamen des Hariri der Wiener*

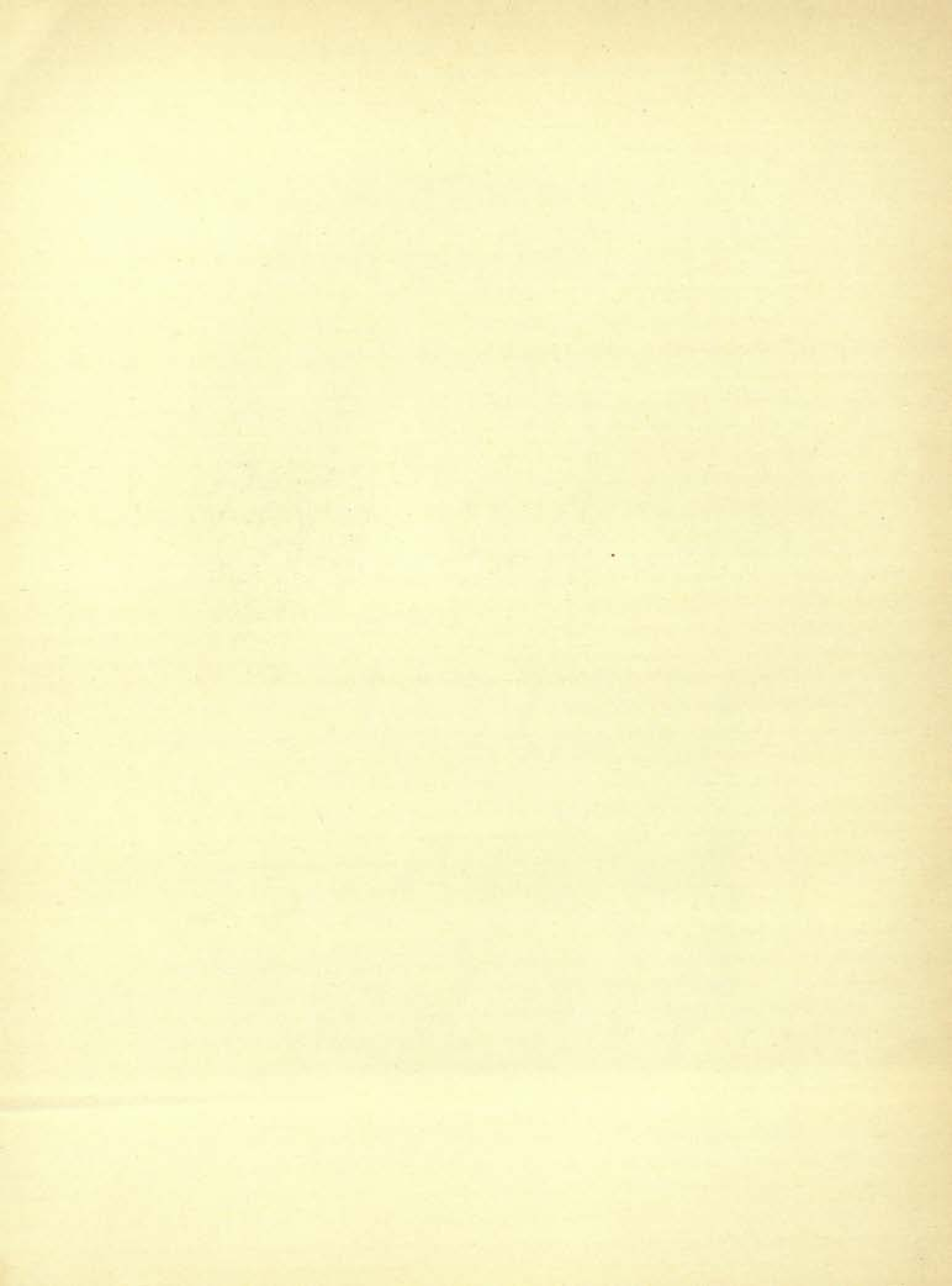


1. London, Brit. Mus., MS Add. 7170 fol. 26.



2. Brussels, Bibliothèque Royale, MS 9428 fol. 11.

THE MARTYRDOM OF ST. STEPHEN.



similar folds appear for example on the garments of the Magi in the miniature of the Birth of Christ (pl. XIII, 1) [1], or, still more clearly recognizable, on the three figures on the left in the miniature of Zacharias naming his son, John the Baptist (fig. 5). It is at once clear that this curious ornament is something foreign to the original character of the Christian illustrations and must derive from a different source. And moreover it is obvious that the Muslim artist did not borrow this feature from the Syrian Gospel miniatures or from similar works : in comparison with the Galen manuscript where these scroll folds, deriving in the last instance from classical drapery designs, are employed as a consciously and systematically used element in the style, they have been transposed by the Syrian artist into a languishing and enfeebled eclectic ornament, the antique origin of which is much less clear than in the case of the Islamic illustration. We can only assume that the Jacobite painter has taken over these " scroll folds " from contemporary Islamic manuscripts : these Christian artists living in the North of Mesopotamia were influenced by the Islamic painting of the Northern provinces of the Caliphate.



Fig. 4. — The Preparation of a Drug. Vienna, Nationalbibliothek MS A. F. 10 fol. 5 v°.

The similarity with the " School of Baghdad ", on the other hand, is not so much one of style as one of iconography and of human types. And again, these types common to the Syrian and the Baghdad miniatures are quite

Nationalbibliothek, in *Jahrbuch d. kunsthist. Sammlungen in Wien*, N. F. 11, 1937, p. 14 and pl. II, 2.

[1] The re-shifting of the composition for introducing these Islamic elements is probably the reason for the fact that this miniature is the only one of this group copied from a middle Byzantine model, which is painted not on gold, but on a red ground.

alien to Byzantine art and must have been evolved within Islamic painting. The similarity is especially striking if our Gospel illustration is compared with the " Schefer " Hariri manuscript in Paris, dating from 1237 A. D., or with a similar Hariri manuscript preserved in Leningrad [1]. In these manuscripts we meet on every page those bearded men with semitic profiles, with their hooked noses and receding foreheads, with their turbans covering only the back parts of their heads, who appear again in some of our Syrian Gospel illustrations. Compare, for instance, the types of the figures in the miniatures of Zacharias naming his son (fig. 5) and of Christ raising the son of the widow of Nain (pl. XIX, 2) to similar types of faces in the above-mentioned Hariri manuscripts [2]. The likeness of the Marriage of Cana (pl. XXII, 1) with a banqueting scene in the Paris manuscript (pl. XXII, 2) [3], for instance, is due to the adoption of Islamic types by the Christian artist. Occasionally, whole parts of the Byzantine models have been replaced by features of a true Islamic character. Caiaphas, for instance, in the miniature of Christ before the High Priest (pl. XXIII, 1), is shown in the traditional way adopted by Muslim art for representing the Cadi in trial scenes (pl. XXIII, 2) [4]. An Islamic type of bed, as exemplified by a miniature



Fig. 5. — Zacharias naming his son. London, Brit. Mus. MS Add. 7170 fol. 17 v°.

[1] Holter, *Miniaturhandschriften, op. cit.*, Nos. 31 and 32.

[2] Cf., e.g., the reproductions in E. Kühnel, *Miniaturenmalerei im islamischen Orient*, 1922, fig. 7-13.

[3] Paris, Bibl. Nat., arabe 5847, fol. 33; cf. *Catalogue de l'Exposition des Arts de l'Iran, Bibl. Nat., Paris*, 1938, pl. 8.

[4] *Ibid.*, fol. 107. This comparison has already been made by Arnold, *Old and New Testaments, op. cit.*, pl. 2, but in order to prove the opposite hypothesis. For similar comparisons, cf. the Entry of Christ into Jerusalem (Redin, *op. cit.*, pl. 2, fig. 1) : the persons standing in front of the building on the left derive from another source than the rest of the picture and correspond fairly well to similar scenes in the Hariri illustration; the building itself is probably a copy of some Islamic building (cf., e. g., Kühnel, *op. cit.*, fig. 11), though the persons looking from the windows and the group of the mother

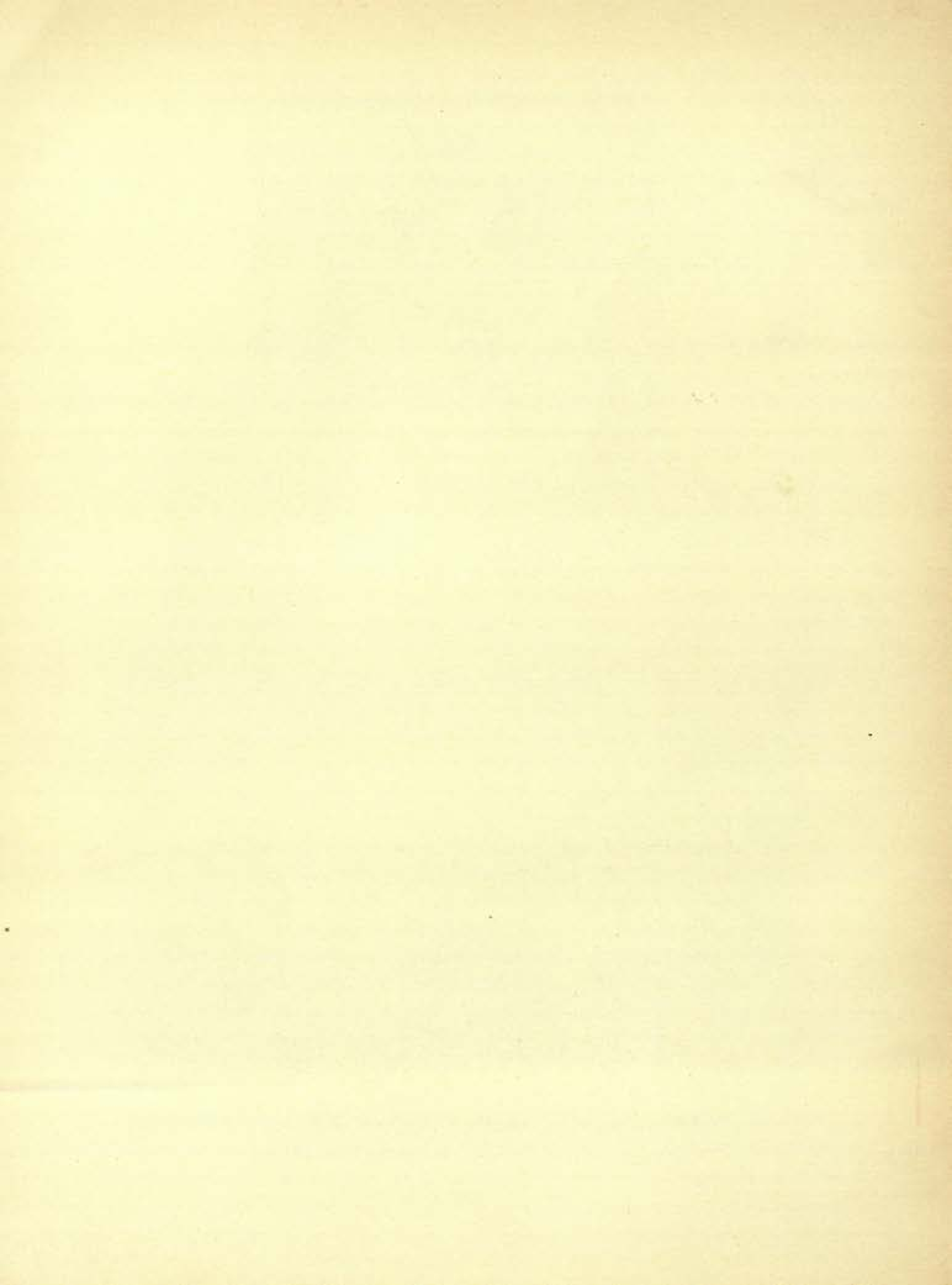


1. Rome, Biblioteca Apostolica Vaticana,
MS Vat. Gr. 699 fol. 82 v°.

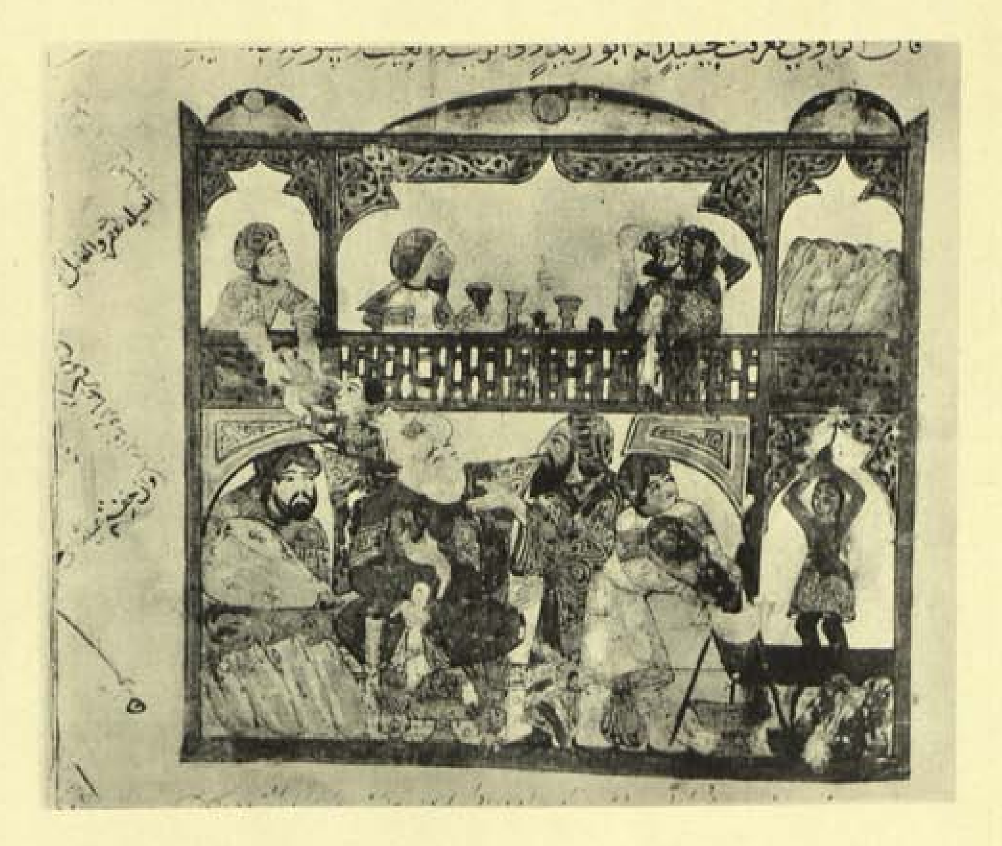


2. Rome, Biblioteca Apostolica Vaticana,
MS Vat. Gr. 1613 fol. 275.

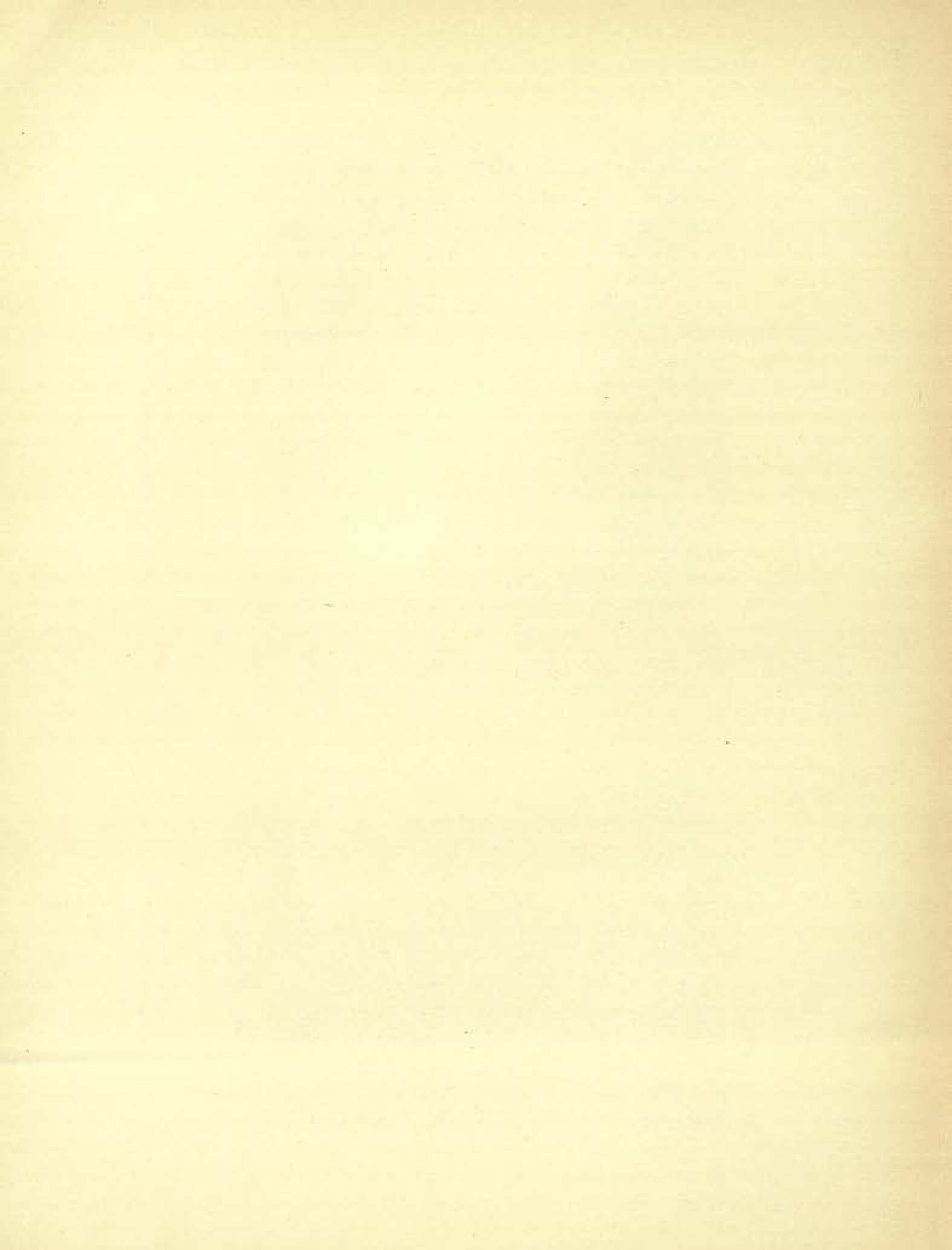
THE MARTYRDOM OF ST. STEPHEN.



1. The Marriage of Cana.
London, Brit. Mus., MS Add 7170 fol. 67.



2. Banqueting scene.
Paris, Bibliothèque Nationale, MS arabe 5847 fol. 33.

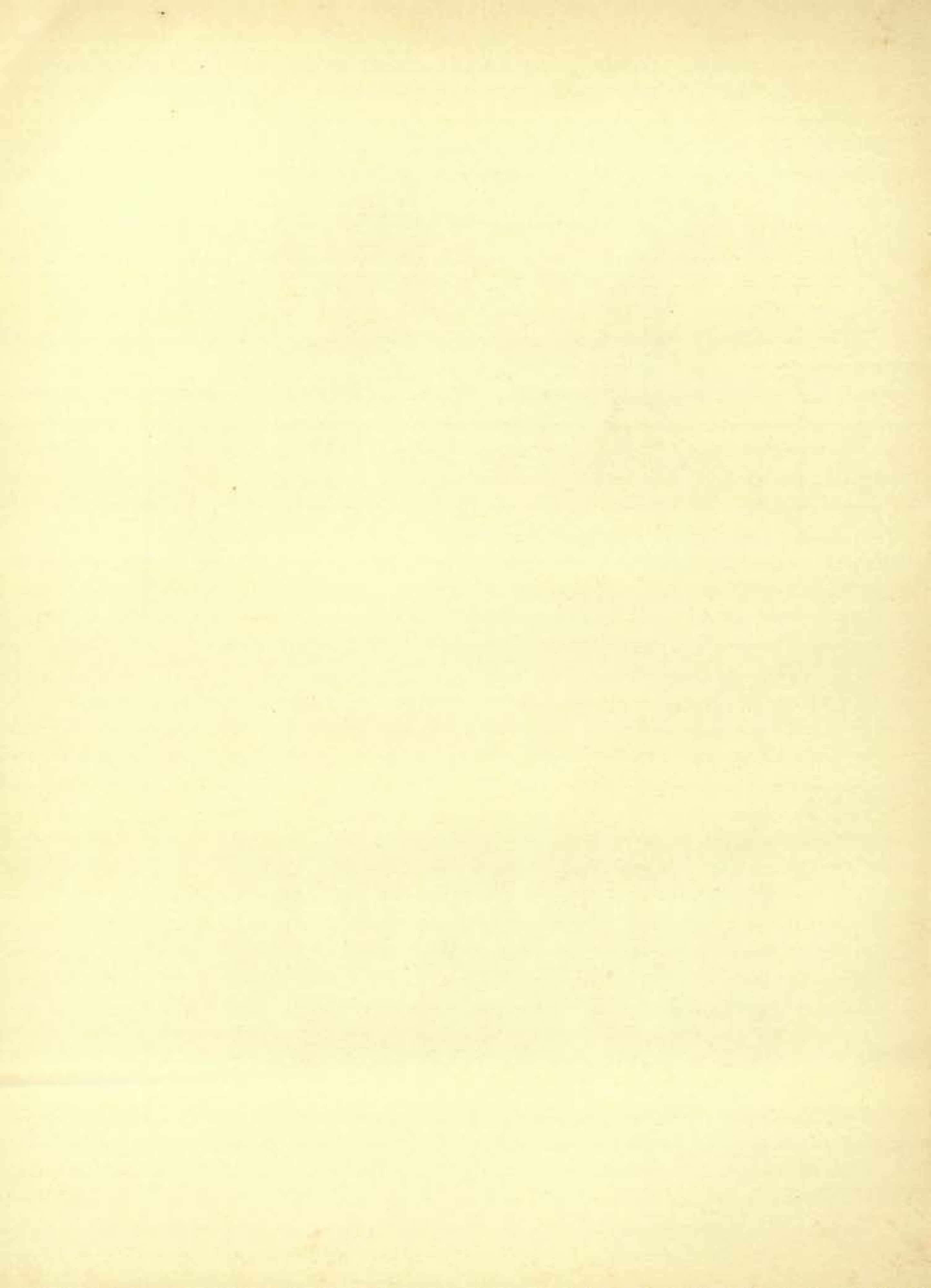




1. Christ before Caiaphas.
London, Brit. Mus., MS Add. 7170 fol. 145.



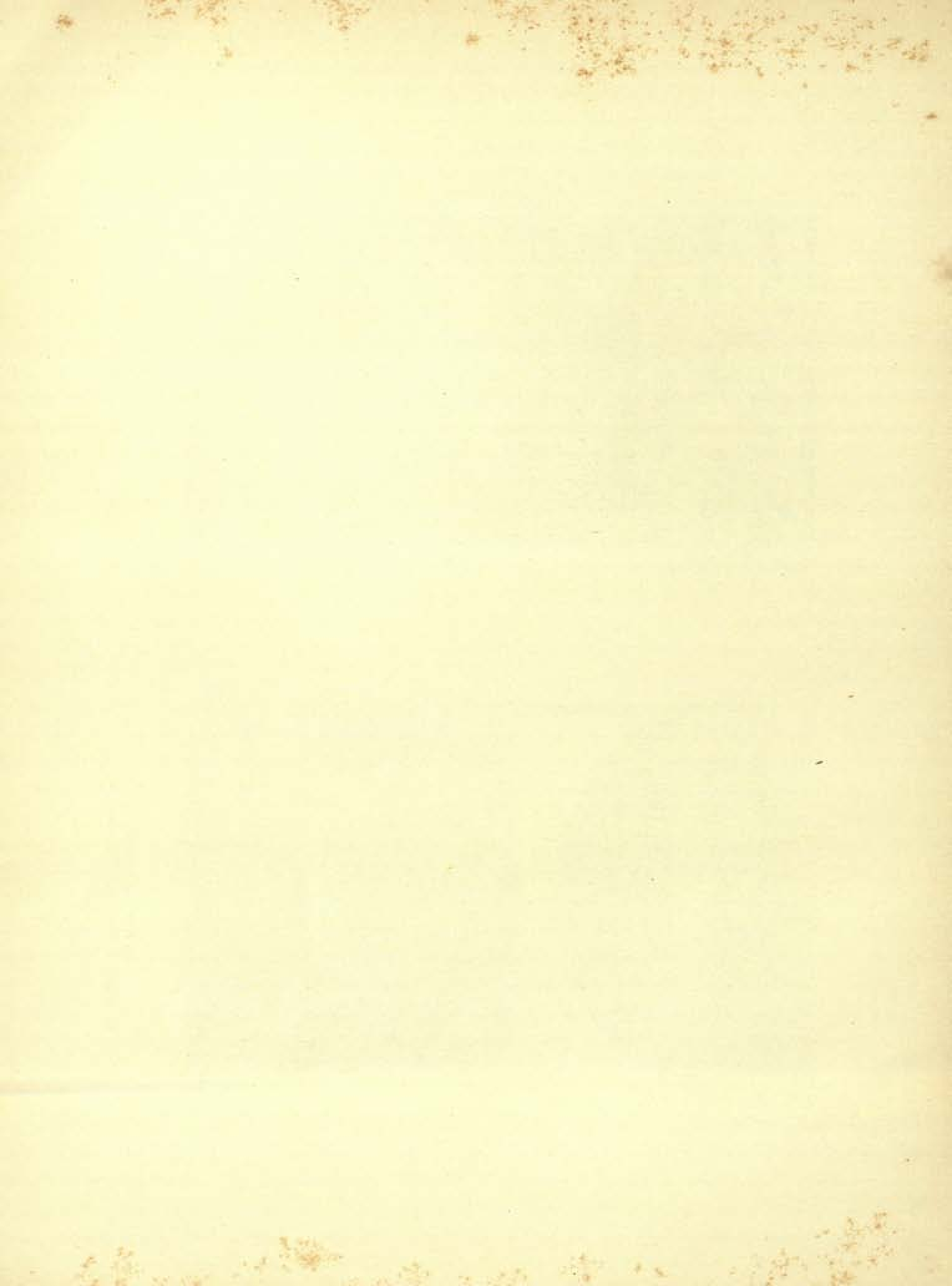
2. Abu Zaid trying to sell his son to Al Harith.
Paris, Bibliothèque Nationale, MS arabe 5847 fol. 107.



1. Abu Zaid taken ill.
London, Brit. Mus., MS Add. 22114 fol. 55.



2. Joseph's dream.
London, Brit. Mus., MS Add. 7170 fol. 19 v°.



from another Hariri manuscript in the British Museum (pl. XXIV, 1) [1], is found in the picture of Christ resuscitating the daughter of Jairus (pl. XVII, 1), which in its general composition follows the type of the Reichenau miniature mentioned above, and in that of the sleeping Joseph (pl. XXIV, 2) where it replaced a type similar to that of the Codex Egberti [2]. Similar examples of the re-emergence of Islamic types or compositions are to be found in several other miniatures of the Syrian Gospels [3].

It has always been maintained — quite correctly — that the earliest illustrations of Islamic books, such as the Fables of Bidpai or the Maqamat of Hariri, were to a large extent dependent on Byzantine art. But these connections remain to be established in detail. All we can say is that our Syrian Gospels cannot be adduced to prove that the art of the Christian communities living under the rule of the Caliphs of Baghdad was able to act as intermediary between Byzantine and Islamic art. As Sir Thomas Arnold who put forward the theory of the importance of Nestorian and Jacobite art for Muslim painting, relied chiefly, if not exclusively, on the manuscript which is the subject of the present enquiry, we may safely conclude that his theory does not hold good. Our manuscript is an eclectic, though fascinating combination of elements from the traditional Byzantine repertoire with characteristics borrowed from contemporary Islamic painting; far removed as it was from the centre of Byzantine artistic activity, the Jacobite community in the midst of which our Gospels were produced, practised an art which was only a feeble provincial copy of genuine Byzantine painting, and was open to influences emanating from the flourishing art of the ruling Muslim peoples.

Thus, the art of the Jacobites would appear to be of the same character as their general civilisation. Baumstark has pointed out that their cultural life was always characterized by a strange mixture of Western (i. e. Greek) and Eastern (i. e. Semitic) features [4] : the conflict between the Aramaic stock of their civilisation and strong Hellenistic influences led to constant vaccil-

with the child on her shoulder are a traditional part of most Byzantine representations of this scene.

[1] Add. 22114, fol. 55, an illustration of the 19th makama.

[2] Cf. Kraus, *op. cit.*, pl. 11.

[3] Cf., e. g., St. Paul in the miniature of the Lapidation of St. Stephen discussed above (pl. XX, 1).

[4] A. Baumstark, *Festbrevier und Kirchenjahr der syrischen Jakobiten*, 1910 (*Stud. z. Gesch. u. Kultur d. Altertums*, 3), p. 93.

lations, which appear in the use of two different translations of the Bible into Syriac and in many other instances of a similar kind. In later centuries, when they were no more than a small and inoffensive body, they lived in peace with the rival Christian sects as well as with the Muslims[1], and borrowed from Byzantine Christianity as well as from their Mohammedan surroundings. Barhebraeus, the learned Jacobite scholar and perhaps the most outstanding figure in the history of the Jacobite Church[2], relates that a local queen had two orthodox artists brought from Constantinople in order that they might decorate a Greek church with frescoes, and that he himself retained one of these painters whom he employed in a Jacobite monastery[3]. This fact may corroborate our conclusion that Jacobite art was not of outstanding quality or originality. These people who were glad to ask orthodox Byzantine artists for help, were certainly not able to exercise themselves vital influences on Muslim art. And it is from this point of view that we should look on our Syrian manuscript : not as an important starting point for the painting of Islam, but as a resultant of different influences, interesting for the original way in which these sources are combined.

But there remains a difficulty which should not be overlooked. We saw that this Syriac manuscript, dating from A. D. 1216-1220, borrowed essential features of its iconography and style from the Islamic art of Mossul and Baghdad. We are, on the other hand, faced with the fact that the two Islamic manuscripts which offered the best points of comparison, and indeed the only ones which can be adduced to show Mohammedan influence in the art of the Syrian Christians, date only from the fourth decade of the thirteenth century. The conclusion is inevitable that there must have been Islamic book-illustrations of several decades earlier, which showed the characteristics common to Add. 7170 on the one hand and the Paris Hariri and the Vienna Galen manuscripts on the other. This fact should be borne in mind when an attempt is made to write the history of the origin and development of early Islamic miniature painting.

Hugo Buchthal.

[1] Cf. A. Fortescue, *The Lesser Eastern Churches*, 1913, p. 331 ff ; Sarre-Herzfeld, *Archäologische Reise im Euphrat-und Tigrisgebiet*, II, 1920, p. 300.

[2] On Barhebraeus, cf. Noeldeke, *Orientalische Skizzen*, 1892, p. 250 ff.

[3] *Chronikon*, edd. Abbeloos and Lamy, II, col. 464 f.

BIBLIOGRAPHIE

Et. Drioton et Jacques Vandier. — **Les Peuples de l'Orient méditerranéen. II. L'Égypte.** Un vol. in-8° de xliv et 641 pages. Paris, Les Presses Universitaires de France, 1938.

Ce copieux volume, nourri de faits précis, suit de peu, dans la collection *Clio*, celui de M. L. Delaporte dont nous avons rendu compte dans le fascicule précédent. Il présente la même disposition ingénieuse et pratique, consistant en un exposé historique sommaire, appuyé pour chaque chapitre de *Notes* constituant une bibliographie critique bien classée où l'on trouve l'état des questions.

De nombreux chapitres concernent la Palestine et la Syrie; on les consultera avec fruit, car ici aussi les auteurs dominent, si abondante qu'elle soit, la matière qu'ils ont à traiter. Pour n'en donner qu'un exemple, signalons les pages qui traitent des Hyksos : on n'y supprime pas le rôle des Sémites, comme on le fait généralement, et on met justement en doute l'hypothétique empire de Chian. Notons, en passant, que dans sa deuxième campagne en Asie, Ramsès III n'a certainement pas atteint Arzawa [1].

Nous présenterons, toutefois, une légère réserve à propos du court chapitre consacré à la religion. Non que la bibliographie y soit déficiente, mais il y perce un scepticisme élégant dans l'enregistrement des efforts méritoires qui ont été poursuivis pour approfondir notre connaissance des faits religieux. On préconise la *Religion des Égyptiens* d'Erman parce que l'auteur s'en tient « délibérément à la seule description des faits religieux ». Comment ne voit-on pas que le compliment se retourne en une critique assez grave, puisque l'attitude d'Erman consiste précisément à vider les faits de leur caractère religieux?

En s'imposant de ne pas remonter au delà des textes des Pyramides [1], qui représentent une synthèse déjà évoluée, on s'astreint à n'envisager que les systèmes théologiques savants, mais tardifs, qui ne constituent pas toute la religion. Les rites sont laissés de côté : le mot « sacrifice » ne figure même pas à l'index. Osiris n'est envisagé qu'au point de vue de sa « légende » rapportée par Plutarque; ses fonctions agraires ne sont pas mentionnées, sauf incidemment par le texte cité p. 117. Les animaux sacrés sont considérés comme « la survivance d'une zoolâtrie très ancienne »,

[1] Voir *Syria*, 1937, p. 217.

[1] Les p. 51-53 consacrées à la religion au temps de la préhistoire sont peu évocatrices.

ce qui est imprécis et certainement inexact, puisque le caractère sacré à l'époque ancienne n'affecte tel animal que dans un nome déterminé.

On a usé de l'artifice qui consiste à diviser arbitrairement la religion égyptienne en une religion officielle et une religion populaire; on néglige cette dernière, c'est-à-dire qu'on écarte du culte ce qu'il y a de plus vivant et de plus direct.

Nous nous excusons d'insister par trop sur un point de détail alors qu'il y a tant à louer dans cet excellent manuel, mais c'est dans l'espoir qu'il sera facile lors d'une nouvelle édition, de combler en une page cette lacune et de mettre en bonne place l'œuvre capitale d'Alexandre Moret. La bibliographie est très riche et remarquablement ordonnée.

R. D.

W. F. Albright. — **The Excavation of Tell Beit Mirsim**. Vol. II, *The Bronze Age*. (*Annual of the American Schools of oriental research*, t. XVII, pour 1936-1937). Un vol. in-4° de xxiv et 96 pages, avec 56 planches. New Haven, 1938.

Cette nouvelle publication du professeur Albright résume les tomes I (1932) et IA (1933) de *The Excavation of Tell Beit Mirsim* (t. XII et XIII du même *Annual*), en tenant compte des découvertes de Megiddo (1934), de Beisan (1935), de Jéricho et de 'Ay (1935-36). La synthèse des découvertes céramiques a été présentée par G. E. Wright, *The Pottery of Palestine from the Earliest Times to the End of the Early Bronze Age* (1937) [1], travail que le professeur Albright qualifie d'*admirable study* et auquel il renvoie pour la discussion céramique.

Le plus ancien strate J de Tell Beit Mirsim a fourni de la céramique très analogue à celle de la tombe A de Jéricho que M. A. date entre 2500 et 2300 av. J.-C. Les strates J - H correspondent à l'Ancien Br. III et IV et au Moyen Br. I.

Les strates G - D correspondent au Moyen Bronze II. Avec G on distingue nettement les fortifications de la ville et les murs des maisons sont bien conservés, comme on peut en juger sur la planche 49. Le grand mur de la ville dans le sud-est mesure de 3 m. 20 à 3 m. 30 de largeur. Une maison particulièrement bien conservée (photo pl. 9 et plan pl. 56) se laisse comparer partiellement au palais de l'Ancien Bronze de 'Ay (voir p. 22-23).

Les couteaux de silex et les alènes en os, relativement abondants dans le strate H, disparaissent en G, ce qui est évidemment dû à l'usage plus développé du cuivre dont on a trouvé des vestiges et même des moules pour armes de cuivre. Les strates G - F sont datés de 1900 à 1750 et correspondent au Moyen Br. II A, tandis que le strate E répond au Moyen Br. B et le strate D au Moyen Br. C.

Ce dernier strate a fourni une curieuse stèle en pierre calcaire figurant une soi-disant déesse au serpent (pl. 21, *a* et 22); la partie inférieure est seule conservée sur une hauteur de 41 cm. Toutefois,

[1] Voir le c. r. dans *Syria*, 1938, p. 175-176.

M. Galling [1] s'est demandé s'il n'y avait pas là l'indication d'une garniture du vêtement comme c'est le cas pour le bronze de Mishrifé actuellement au Louvre [2]. Trois fragments de plaquettes au type d'Astarté, une représentée de face, ont été trouvés dans les strates E - D [3]. Ce motif, emprunté au thème bien connu de la première dynastie babylonienne, deviendra plus commun dans la suite. Dans la couche E apparaissent les scarabées hyksos qui sont plus fréquents dans la couche D.

Trois cylindres-sceaux ont été trouvés dans la couche E, aucun dans la couche D. Le plus important est en hématite et combine des hiéroglyphes avec des signes cunéiformes. Un personnage lève la main droite en geste d'adoration devant un dieu entouré de croix ansées et de l'idéogramme cunéiforme « dieu ». Derrière le personnage, des hiéroglyphes doivent représenter une tentative de nous conserver son nom. De par sa trouvaille, ce cylindre est à dater entre 1800 et 1600 av. J.-C. M. Albright le considère comme intermédiaire entre le cylindre d'Atanakh-ilî, fils de Khabsum, de Ta'anak (XIXe siècle) et les cylindres syriens du Récent Bronze qu'on désigne à tort sous le nom de syro-hittite. Nombre d'éléments qu'on retrouve sur ces derniers plus systématiquement employés, se rencontrent déjà sur le cylindre en hématite de Tell Beit Mirsim.

Le strate C correspondant au Récent Bronze n'a pas donné autant qu'on en pouvait attendre. Il semble qu'après le strate D, il y eut abandon du site par ses habitants pendant un temps indéterminé. Un bol à libation (pl. 24) décoré d'une tête de lionne, un lion (pl. 23) en calcaire, de 0 m. 53 de long, n'attestent pas un sens esthétique très développé. Le cylindre (pl. 32, 7-8) est d'un type fort dégénéré.

Grâce à l'expérience acquise à Tell Beit Mirsim, M. Albright peut reprendre la chronologie du Récent Bronze à Beisan. Ainsi le strate IX de Beisan attribué au temps de Thoutmès III serait en réalité du XIVe siècle : la stèle consacrée au dieu Mikal par P' -r' *-m-ḥb* en l'honneur de son père Amanappa serait à descendre vers la fin du XIVe siècle. En somme, M. Albright abaisse d'un siècle ou deux les dates proposées par M. Alan Rowe.

R. D.

[1] *Biblisches Real-Lexikon*, 459 a.

[2] Une comparaison plus décisive encore est fournie à Ras Shamra par SCHAEFFER, *Syria*, 1933, pl. XV, 1 et 3.

[3] M. ALBRIGHT a étudié ces pièces dans *Mélanges syriens*, I, p. 107 et suiv.

BEDŘICH HROZNÝ. — **Les Inscriptions « hittites hiéroglyphiques »**, essai de déchiffrement. Un vol. in-4° (en trois livraisons) de 510 pages et 106 planches. Prague, Orientální Ustav, 1933-1937.

C'est une œuvre considérable qu'a poursuivie le professeur Hrozný, l'établissement d'un véritable Corpus des inscriptions hittites hiéroglyphiques. On sait la part qu'il a prise au déchiffrement fort ardu de cette écriture hiéroglyphique; nous renvoyons pour ce sujet nos lecteurs à l'excellent et lucide article de M. Dhorme [1]. M. H. a voulu

[1] *Syria*, 1933, p. 341 et suiv.

procéder à une revision de ces textes et il n'a ménagé ni son temps ni sa peine, voyageant en Syrie et en Asie Mineure, séjournant à Stamboul. D'autre part, il a fait fondre des caractères rendant les différents signes employés; par ce moyen l'édition de ces textes est fort réussie.

Nous n'avons pas la compétence pour discuter des traductions avancées. On peut être assuré *a priori* qu'elles marquent un progrès certain. Avec beaucoup de bonne grâce, le savant auteur considère ses transcriptions et traductions « comme des essais modestes et provisoires ».

Le professeur Hrozný dégage ainsi le facteur historique. Il lui paraît que la prépondérance des États de l'Asie Mineure méridionale et de la Syrie du Nord, qui se marque du XVII^e au XV^e siècle, sur les pays de Hatti, explique que la langue et l'écriture hittites hiéroglyphiques, probablement originaires des régions sud et sud-est de l'empire hittite, aient pu devenir seconde langue et écriture officielles de cet empire.

Le savant orientaliste hésite entre deux hypothèses. La langue hittite-hiéroglyphique, un peu plus proche peut-être du lûite que du nésite (hittite-cunéiforme), mais à distinguer cependant de la langue lûite, peut avoir été l'idiome d'une couche de population indo-européenne ayant régné sur la population lûite. Ou bien, il s'agirait d'un peuple établi originairement surtout en Syrie du Nord et dont la langue serait désignée dans les textes de Boghaz-Keui comme celle « de la ville de Palâ ». Il faut attendre la lumière de nouveaux documents.

R. D.

Kurt Galling. — **Syrien in der Politik der Achœmeniden bis 448 v. Chr.** (*Der alte Orient*, XXXVI, 3-4.) Petit in-8° de 51 pages. Leipzig, J. C. Hinrichs, 1937.

Dans cet opuscule, l'auteur cherche à élucider les divers problèmes qui ont divisé les historiens au sujet de la politique impériale et religieuse des Achéménides dans ses rapports avec les faits racontés dans les livres d'Esdras et de Néhémie. Un premier chapitre est consacré à montrer par quelle suite d'événements la Syrie, ou plus exactement le pays que les Babyloniens, les Assyriens, les Perses appelaient *Ebir-nâri* « Au delà du fleuve », a fini par constituer une satrapie distincte de celle de Babel. Cette discrimination aurait été une conséquence de la campagne de Cambyse en Égypte et aurait été définitivement sanctionnée par Darius. On voit, en effet, à partir de Nabonide, le sort de l'*Ebir-nâri* lié à celui de l'Égypte. Les récits d'Hérodote montrent bien comment, tant que les Babyloniens et, après eux, les Achéménides, n'ont point poussé leurs avantages jusqu'en Égypte, leur domination sur les régions au delà de l'Euphrate est aussi précaire que le fut celle des Assyriens tant qu'ils n'atteignirent pas le Nil. L'histoire du royaume de Juda n'est-elle point commandée par cette attraction que l'empire des Pharaons exerce sur la Palestine? Les prophètes auront assez à lutter contre cette politique néfaste qui devait finir par aliéner définitivement aux Judéens les monarques d'Assur, puis de Babylone, ces derniers réduisant à néant les espoirs de Juda comme l'avaient

fait les premiers pour Israël. Dans le chapitre où Galling reprend la question si souvent traitée [1] de la politique religieuse des Achéménides, il cherche à nuancer les opinions de ses devanciers au sujet de la tolérance des Perses. En fait, l'édit de Cyrus pour la reconstruction du temple de Jérusalem est une sorte de réparation du sacrilège commis par les Néo-Babyloniens (p. 35). Darius, guidé par le même souci de réparer les erreurs des autres, contribuera à assurer les sacrifices de chaque jour, comme en fait foi le document cité dans *Esdras*, VI, 9 ss. C'est seulement au temps de Xerxès que la politique religieuse des Achéménides semble avoir été moins attentive aux préoccupations des clergés locaux. Les considérations précédentes servent de cadre à un tableau ou plutôt à une esquisse de ce que fut l'histoire de la satrapie d'Ebir-nâri de l'an 526 à l'an 425 avant notre ère, c'est-à-dire pendant le siècle qui vit se réaliser la restauration juive sous Cambyse, Darius, Xerxès, Artaxerxès. Un schéma assez confus (p. 48 s.) cherche à synchroniser la dynastie des Achéménides avec la dynastie néo-babylonienne, d'une part, et les principaux épisodes de l'histoire biblique, d'autre part. Une carte de l'*Ebir-nâri* dans l'Ancien Orient et une carte indiquant les provinces comprises dans cette satrapie complètent les données que Galling a recueillies dans cette intéressante brochure.

E. DHORME.

[1] Voir déjà mon article : *La religion des Achéménides* (dans la *Revue Biblique*, janvier 1913) inconnu de l'auteur.

M. ROSTOVTZEFF. — **Doura-Europos and its Art**. Un vol. in-8° de XIV et 162 p. Oxford, Clarendon Press, 1938.

Après les deux années de fouilles dont les résultats ont paru dans Fr. Cumont, *Fouilles de Doura-Europos* (1926), l'Université de Yale, sous la haute et active impulsion du professeur Rostovtzeff, associée à l'Académie des Inscriptions, a mené dix campagnes (1928-1932) sur le site de Doura-Europos. Nul ne pouvait mieux que le savant instigateur présenter une vue d'ensemble sur les très remarquables découvertes qui ont rendu célèbre cette place fortifiée sur la rive droite du moyen Euphrate. D'abord forteresse séleucide, puis ville caravanière sous les Parthes, elle garde la frontière sur l'Euphrate à l'époque romaine.

Le désert, qui a recouvert la cité à partir de 256 de notre ère, a conservé non seulement le plan des édifices, mais aussi leur décoration sculptée et peinte, d'innombrables textes, inscriptions gravées sur pierre, graffiti, documents écrits sur parchemin, et une multitude de menus objets, monnaies, intailles.

Le commerce amena de grandes richesses à Doura-Europos sous les Parthes et l'on y construisit de nombreux temples dédiés à Atargatis, Hadad et Adonis, on reconstruisit les temples grecs d'Apollon et d'Artémis au cœur de la cité et de Zeus Olympios sur l'acropole. Bientôt on érigea le temple d'Artémis Azzanathcona, celui de Zeus Kyrios. Vers le milieu du premier siècle après J.-C., ce fut le tour du beau temple des dieux palmyréniens et du temple d'Aphlad. Au début du deuxième siècle sont construits le

temple de Zeus Théos, puis celui d'Adonis et Atargatis [1].

Le plan de la ville avec ses rues à angle droit est hellénistique et, cependant, jusqu'ici tout au moins, on n'a découvert ni théâtre, ni gymnase, ni stade, ni hippodrome. On connaît mieux la ville d'époque parthe; c'est elle, en somme, que les fouilles ont révélée. M. Rostovtzeff distingue deux périodes, la première recouvre la fin du second siècle et la première moitié du premier siècle av. J.-C., la seconde commençant vers 50 av. J.-C. se termine à la conquête de Doura par les Romains, vers 165 ap. J.-C. Dans la première de ces périodes Doura conserve son caractère grec. Dans la seconde période, la ville s'orientalise : le temple grec d'Artémis et Apollon est complètement détruit et reconstruit en temple oriental. On érige un temple oriental à la triade sémitique — et qui n'a rien d'anatolien — Hadad, sa parèdre Atargatis et leur fils Adonis. C'est le signe d'une influence syrienne considérable. M. Rostovtzeff le reconnaît (p. 67-68), mais il ne s'y attarde pas et, découvreur infatigable, c'est surtout l'influence parthe qu'il démêle et, par delà ce peuple insaisissable, l'influence de l'Inde.

La suggestion est intéressante et mérite d'être examinée par des spécialistes. En tout cas, le savant professeur de Yale ne s'est pas prononcé à la légère; il est allé visiter les monuments de l'Inde et les a étudiés sur place.

R. D.

[1] On trouvera, p. 139, les dates précises de construction des divers temples.

G. de Jerphanion. — **La Voix des monuments.** Études d'archéologie. Nouvelle série. Un vol. gr. in-8° de 332 pages et 48 planches. Rome, Institut Pontifical; Paris, Les Éditions d'art et d'histoire, 1938.

Cette nouvelle série d'études du savant byzantiniste fait, comme à l'ordinaire, une large place aux monuments syriens. C'en serait un que le Saint-Suaire de Turin, si l'on en croyait d'« éminents chimistes qui ont fait appel récemment « à toutes les ressources de la science moderne ». Mais « le problème est avant tout historique, et, de ce point de vue, il est loin d'être résolu ». Il y aurait lieu, d'ailleurs, d'examiner toutes les images dites « achiropites ».

On n'a pas oublié l'importante étude que le P. de Jerphanion avait consacrée au célèbre calice d'Antioche. Il en a repris l'examen à l'occasion de l'exposition byzantine de 1931, et on retiendra sa conclusion : « En résumé, tout considéré, nous ne voyons plus maintenant aucune raison sérieuse de douter de l'authenticité du calice d'Antioche. » Pour la date, on propose le v^e ou le début du vi^e siècle.

Trois études, qui montrent la complexité de la question, s'attaquent au carré magique *Sator Arepo* ou *Rotas Opera*.

Après un rappel de la documentation que l'on possède sur saint Syméon Stylite, on trouvera une description de Qal'at Sem'an appuyée d'excellentes photographies. Ce monument, d'une importance considérable, réclame tous les soins du Service des antiquités qui, en effet, poursuit des travaux de conso-

lidation. D'autre part, M. Krencker s'est livré à d'intéressants relevés et s'est convaincu que le fameux octogone était couvert. Sa théorie sera prochainement examinée ici même par M. Lassus.

Le reste du volume est consacré aux questions cappadociennes dont le P. de Jerphanion est le grand spécialiste. On jugera par là tout ce qu'on lui doit pour avoir révélé au monde savant les églises cappadociennes et leurs peintures.

R. D.

Ugo Monneret de Villard. — **Monumenti dell'arte musulmana in Italia.** I, *La cassetta incrostata della cappella palatina di Palermo.* In-4° de 26 pages et 37 planches. Rome, Collezione meridionale editrice, 1938.

L'idée est particulièrement heureuse d'avoir confié à M. Monneret de Villard, connu par tant d'excellents travaux, la publication des monuments d'art musulman conservés en Italie. Il étudie d'abord un curieux coffret de la célèbre chapelle palatine à Palerme, constitué par un corps de bois incrusté de lamelles d'ivoire. Une longue inscription faisant l'éloge de ce travail peut être datée du XIIe ou du commencement du XIIIe siècle.

Entreprenant une étude comparative du style du décor, l'auteur retrace l'histoire de l'incrustation sur bois en Orient et il en conclut que le coffret de Palerme n'a pas été, comme on l'a dit souvent, fabriqué en Sicile, mais qu'il est sorti de quelque atelier de la vallée du Nil. Après avoir établi les rapprochements décisifs, il s'attache à montrer que nulle autre part dans le monde musulman, on n'a fabriqué des objets de ce style. Et cela nous vaut une remarquable étude comparative avec les monuments similaires dans tout l'Islam. Même il aborde le problème de l'influence que de tels objets ont pu exercer sur le travail d'incrustation dans l'Europe médiévale. Une riche illustration permet de suivre commodément une démonstration remarquablement sobre et précise. Excellent travail d'un parfait connaisseur.

R. D.

J. Cantineau. — **Études sur quelques parlers de nomades arabes d'Orient.** Paris, 1937, 237 pages avec une carte [1].

Ces « études » sont le résultat des enquêtes menées par l'auteur en Syrie, de 1934 à 1936. Il y a utilisé les documents fournis par les ouvrages antérieurs, dont il a donné une bibliographie critique (p. 1 à 4, notes); dans la seconde partie, il a particulièrement renvoyé aux publications récentes de R. Montagne. Les pages 6-72 et 119-128 renferment des notices utiles sur les tribus étudiées. On ne saurait analyser ici en détail cet ouvrage qui est une mise en ordre de notes, accompagnées, non sans humour et non sans quelque fantaisie, d'idées générales, de comparaisons et d'hypothèses. On veut en signaler seulement l'intérêt. On ne saurait discuter la méthode de son travail qu'il explique p. 4, ni sa doctrine du *tafhim*, exposée dans son « dialecte de Palmyre »; on ne le chicanera point sur

[1] Publiées dans *Ann. J. Ét. Orientales* de la Faculté d'Alger, t. II et III, et tirées à part.

son système personnel de transcription, qui aurait pu peut-être se distinguer moins violemment de ceux de ses devanciers.

Les parlers des nomades étudiés ici, surtout petits nomades et demi-nomades, sont, d'une façon générale, des parlers conservateurs, ainsi qu'on devait le prévoir. On y retrouve des traces nombreuses de la vocalisation de l'arabe classique à l'intérieur des mots, et particulièrement à l'accompli et à l'inaccompli du verbe, la conservation d'une influence sensible de l'ancienne voyelle de la seconde radicale; dans le verbe aussi, à l'inaccompli, les flexions du pluriel masculin et féminin en *n*; la persistance générale du duel, des traces de finale de cas direct en *an*, et peut-être des *a* finaux de même origine. Tout cela marque des divergences précises avec les parlers des sédentaires.

Elles sont particulièrement sensibles en ce qui concerne l'accent. Impossible à discerner dans les parlers citadins, autrement que sous une forme affective, il est très net dans les parlers nomades, mais il s'accommode mal des règles que les grammairiens occidentaux, au défaut des grammairiens arabes, ont essayé de donner à l'arabe classique. Les indications de C., provisoires et parfois illogiques, serviront à éclairer la question, sans dégoûter les grammairiens de se servir, pour l'arabe classique, de notions fragiles, mais commodes, qui, appuyées sur la longueur des syllabes, ne semblent pas être absolument étrangères à la réalité.

C. a été bien inspiré de dire que le rythme tout spontané et affectif du langage courant est bien différent des mètres réglés de la poésie et que ces derniers ne suffisent point à expliquer les modes de la poésie populaire. Il a attiré l'attention (p. 4, note) sur l'inconsistance des renseignements linguistiques que peut donner la poésie populaire de l'arabe actuel, car elle apparaît, comme la poésie classique de l'anté-islam, sous le vêtement d'une langue commune, différente de celle des dialectes.

C. a cherché à classer les parlers qu'il étudie, sans dissimuler la difficulté de cette tâche. Dans la première partie de son travail (p. 113 s.), ils se divisaient en deux groupes : les parlers des grands nomades et ceux des petits nomades, et il avait distingué, parmi les seconds, des « parlers trochaïques » et des « parlers atrochaïques ». Il adopte ensuite un ordre différent en quatre classes : 1° les parlers syro-mésopotamiens des petits nomades à moutons : Hadidin, Rōgga, Mawāli, N'em, Faḍl; — 2° les Chammar; — 3° des petits nomades apparentés aux Chammar : Tay, Ōmour, Slout, Sardiyé, Sirhān, Bani Khaled, Bani Sakar; — 4° 'Aneze. — Il faut remercier particulièrement C. du croquis sommaire qui indique clairement les habitats actuels des tribus, et souhaiter qu'il puisse bientôt en dresser une où des couleurs feraient éclater aux yeux, la parenté des parlers. — On ne peut avoir la même espérance en ce qui concerne le passé : aucune carte rétrospective n'est possible. On sait bien peu de chose sur la date de l'arrivée des diverses tribus arabes dans le désert syrien, sur l'histoire de leur formation, sur leurs origines; c'est en quelques lignes que C. s'est diverti, prudemment, à des

hypothèses, quand il a notamment affronté les Chammar Yéménites et les 'Aneze Rabi', puis constaté que les Fadl actuels, qui semblent bien être des Tay, donc des Yéménites, rejoignent, par leur parler, les petits nomades et non les Chammar.

Ce travail est une seconde [1] contribution importante de C. à la connaissance des parlers arabes syriens.

GAUDEFROY-DEMOMBYNES.

[1] *Dialecte de Palmyre*, 1935.

RENÉ GROUSSET. — **L'Empire des steppes. Attila, Gengis-Khan, Tamerlan.** Un vol. in-8° de 639 pages avec trente cartes et vingt dessins. Paris, Payot, 1939.

Après une *Histoire de l'Extrême-Orient* (1929), après une large *Histoire des Croisades* (1934-36), M. René GROUSSET nous offre aujourd'hui l'histoire de cet empire des steppes que dominent les noms à allure légendaire d'Attila, de Gengis-Khan et de Tamerlan. Son exposé est précis parce qu'il s'est attaché avec persévérance, et il y a réussi, aux contingences géographiques. Les trente cartes qu'il a insérées dans le volume en sont le meilleur témoignage en même temps qu'elles éclairent une histoire fort compliquée où les efforts militaires se répètent sans grand profit pour la civilisation.

Si les Nomades ont joué un tel rôle, et par-delà les frontières asiatiques jusqu'en Europe, c'est que, mises à part quelques riches vallées, toute l'Asie n'est qu'un désert, ou mieux une steppe parsemée d'oasis. Les hommes qui, en dépit de toutes les considérations habituelles à la géographie humaine, ont réussi à constituer une vie solidement organisée dans de pareilles régions, ont créé par là-même une force irrésistible, mais irrésistible seulement dans un état primitif de l'armement — c'est-à-dire que leurs hauts faits ne pourraient plus se reproduire.

On voit que c'est dans le sens d'empire asiatique constitué par des groupes nomades qu'il faut entendre ce joli titre d' « Empire des steppes », dérivé lui-même d'une expression encore plus conventionnelle d' « art des steppes ».

Toutefois, il faut prendre garde de ne pas trop identifier les deux expressions. L'art des steppes, dit encore l'art scythe, est un dérivé de l'art assyrien tel qu'on l'a pratiqué dans les provinces en bordure de l'Assyrie proprement dite, depuis le Louristan jusqu'au Koban en passant par Zendjirli et Tell Halaf. M. GROUSSET définit le fameux art animalien scythe comme une déformation du naturalisme assyrien ou parfois grec vers des fins décoratives. Les peuples extrême-orientaux se sont inspirés des mêmes formules; il n'y a pas lieu d'en être surpris car c'est le propre de la steppe de favoriser les échanges à longue portée.

Les historiens du moyen âge occidental ont depuis longtemps porté leur attention sur les apports des invasions barbares, mais leur horizon s'est élargi comme on pourra en juger en lisant l'exposé de M. Louis Halphen à l'usage de la *Cambridge Ancient History*, vol. XII (p. 96-108). Recherchant l'influence du *barbarian background*, il conclut que l' « art barbare » dans le moyen âge occidental n'est pas autre chose qu'un prolongement de « l'art des steppes ».

R. D.

PÉRIODIQUES ET DIVERS

— Les discussions sur l'alphabet se multiplient. Il faut mettre à part l'important volume de David Diringer, *L'Alfabeto nelle Storia della Civiltà*, Florence, Barbera, 1937, qui embrasse le sujet dans toute son ampleur et avec une grande abondance de reproductions. J. Friedrich, en même temps qu'il donne (*ZDMG*, 1937, p. 501-509), une recension de l'ouvrage de Diringer, présente des *Schriftgeschichtliche Betrachtungen* (*ZDMG*, 1937, p. 319-342) où notamment il émet l'avis que la présence de trois *aleph* représente la survivance d'un état plus ancien. On sait que Hans Bauer trouvait, dans cette particularité, la preuve d'une origine étrangère de l'alphabet de Ras Shamra. Il est à craindre que ces suggestions brillantes ne compliquent fortement des questions déjà assez difficiles.

De son côté, Otto Eissfeldt, *Zur Frage nach dem Ursprung unseres Alphabets* (*Forschungen und Fortschritte*, 1er janvier 1938, p. 4-5) remarque justement que l'histoire de notre alphabet est assez bien fixée. Ainsi, il constate que l'usage de l'*aleph*, du *hé*, du *yod*, du *'ain* et du *waw* pour marquer les voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, n'est pas, à vrai dire, une invention des Grecs, puisque, dès le IIe millénaire, les Phéniciens usaient de ce procédé à l'occasion.

Nous soutenons depuis longtemps que les caractères phéniciens classiques n'ont été tirés (nous entendons uniquement leur forme) ni de l'écriture égyptienne ni d'une autre écriture, et nous avons eu la grande satisfaction de voir Hans Bauer aboutir à la même conclusion. La combinaison graphique tout aussi arbitraire de l'alphabet de Ras Shamra apporte une vérification. Eissfeldt remarque que l'alphabet de Ras Shamra serait encore indéchiffré si l'on avait voulu le rapprocher de l'égyptien ou du sinaïtique. Cela juge les rapprochements qui ont été tentés.

La question du rapport entre l'alphabet phénicien archaïque et l'écriture de Ras Shamra ne pourra être utilement abordée que lorsque M. Dunand aura publié les textes très anciens qu'il a découverts à Byblos.

Une étude de Julian Obermann, *The Archaic Inscriptions from Lachish* (Amer. Orient. Society, Offprint series, no 9, in-8o de 48 pages et 3 planches) [1] sera reprise par l'auteur à la suite de son étude sur la nouvelle inscription découverte à Sichem où il a reconnu des éléments non phéniciens. La difficulté tient au petit nombre de documents palestiniens que l'on possède; mais on peut espérer que la situation s'améliorera.

R. D.

— Les tablettes découvertes par M. André Parrot dans le palais de Mari représentent presque exclusivement des documents économiques et des lettres. C'est par exception que M. Dossin y a reconnu un rituel rédigé en langue accadienne et relatif au culte d'Ishtar [2].

Diverses opérations sont décrites rapidement, qui ne sont pas toujours aisées à définir; elles sont coupées de chants

[1] Noter ce qu'il dit p. 43, no 60, du nouveau déchiffrement de F. Bork, *Das Ukirutische...* (*Mitt. d. altorient. Ges.*, XII, 1) des textes non sémitiques de Ras Shamra.

[2] G. Dossin, *Un rituel du culte d'Ištar provenant de Mari*, extr. de *Revue d'Assyriol.*, XXXV (1938), no 1.

et de récitations. Interviennent, outre le roi qui joue un rôle de premier plan, des divinités secondaires de la suite d'Ishtar, à savoir Ningizippara, déesse qu'on installera en face d'Ishtar, le dieu Latarak et les dieux Angubbu.

A ce propos, M. Dossin remarque que si les cérémonies décrites « étaient bien accomplies dans le temple d'Ishtar à Mari, on mesurera une nouvelle fois la profondeur de l'influence qu'a exercée la religion suméro-accadienne sur le Moyen-Euphrate ».

R. D.

— Le fasc. 2 du 35e volume (1938) de la **Revue d'Assyriologie**, contient trois articles concernant les tablettes de Mari si heureusement mises au jour par M. André Parrot.

M. Ch.-F. Jean discute des divers *Hammurapi, d'après des lettres inédites de Mari.* En dehors du grand monarque de Babylone qui, après avoir été leur allié, absorbera les royaumes de Larsa et de Mari, il signale un roi de Kurda et un autre d'Alep, porteurs de ce nom propre.

M. Georges Dossin a relevé l'activité épistolaire d'un certain Aplaḫanda, et de ces missives il avait soupçonné que ce personnage était roi de Karkémish. Une petite tablette de comptabilité le confirme nettement, en mentionnant « 10 cruches de vin rouge, apport d'Aplaḫanda, roi de Carchémis ». Cela assure le caractère historique de tout un lot de lettres expédiées par Aplaḫanda à la cour de Mari. Le savant assyriologue note (p. 117, n° 2) que dans ces textes Iamḫad est la région d'Alep, Zalmaqum celle de Ḫarran et Qaṭanum, probablement le pays de Qaṭna en Syrie du Nord. Karchémis expédiait du vin réputé et faisait un important commerce de chevaux.

— La vaste érudition de M. Ch. Picard s'exerce *D'un sceau d'Harappa à l'anneau d'or de Tirynthe* (*Rev. archéol.*, juillet-septembre 1938). Il compare ingénieusement sur un sceau d'Harappa, les démons à carapace et à face animale qu'on trouve associés à Our en Mésopotomie, comme en Crète, dans des scènes de libation. Le rapprochement proposé par sir Arthur Evans avec la déesse Thouéris est ainsi définitivement écarté.

R. D.

— M. Joseph Colomines Roca, sous le titre *Les Terracuites cartagineses d'Eivissa*, Barcelone, 1938, a donné de bonnes reproductions des pièces bien connues trouvées à Iviça, cette colonie carthaginoise ouverte à de multiples influences. Une coupe schématique de la nécropole de Puig dels Molins montre la disposition des tombes qui ont fourni ce matériel de choix. Ce qu'il nous faudrait maintenant, c'est la publication par tombe des objets découverts.

R. D.

— Les *Etudes épigraphiques et philologiques* de M. Louis Robert fournissent nombre d'indications concernant la Syrie. Un décret de Delphes (p. 17 et s.) mentionne la victoire aux Pythia d'un auteur damasquin. — A propos d'une tablette d'imprécation trouvée en Syrie et publiée par M. Audollent, M. Robert (p. 102) conclut que ce « texte suffirait à montrer que, du moins en Syrie, cette

terre classique de la pantomime, les spectateurs des pantomimes se partageaient en factions, et que les Bleus et les Verts se retrouvaient et s'affrontaient au théâtre comme à l'hippodrome ». — Il importe de noter qu'à partir de l'époque impériale, des textes nomment Carthage sous la forme *Karthagennè* (p. 105). — P. 151 et suiv., l'étude de J. Sundwall, *Die einheimischen Namen der Lykier* (1913), est discutée et nombre de noms pseudo-lyciens sont rendus au grec. — Les contributions à un lexique épigraphique (p. 219 et suiv.) précisent nombre de termes. Ainsi, p. 223 : « Le mot μάκρα désigne le sarcophage, la cuve funéraire, dans une série d'inscriptions, à l'époque impériale ou à l'époque chrétienne, en Syrie et dans les régions qui sont comme l'annexe de ce pays, Chypre et la Cilicie ». — P. 226 et suiv. : discussion sur le mot *threskeia* « culte, piété » avec cette conclusion que ce terme s'applique indistinctement à tous les cultes païens, juif, chrétien. Mais s'il n'y a pas de distinction à établir par le sens, il y en a par la date, car ce vocable disparaît à l'époque hellénistique pour réapparaître à l'époque d'Auguste, ce qui entraîne des conclusions sur la date de certains textes. — L'intérêt que présentent ces études épigraphiques ne tient pas seulement aux qualités de l'épigraphiste, mais aussi à ce qu'il s'intéresse à l'histoire, à la géographie et à la numismatique.

R. D.

— M. Marcel Aubert a publié dans la *Gazette des Beaux-Arts* de 1938 un article dont le titre fixe la doctrine : *Le peintre de la synagogue de Doura*. Il s'agit de la seconde synagogue construite en 245 de notre ère et toute ornée de compositions retraçant des épisodes mémorables de l'Ancien Testament. Ces peintures, commencées probablement dès 245, étaient à peine terminées vers 256.

Le savant historien de l'Art est peu enclin à supposer que cet ensemble reproduise une iconographie déjà arrêtée. Il a le sentiment que bien des scènes ont été exécutées directement d'après le récit des livres juifs, sans modèle figuré : « Nous avons ici, dit-il, la plus ancienne représentation connue de l'iconographie juive, bien antérieure aux plus anciennes miniatures des octateuques. » A l'appui de cette opinion, il faut signaler que nombre de personnages sont revêtus du costume local, ce qui exclut la copie d'une série de compositions apportées d'une autre région.

M. Aubert est particulièrement net sur l'homogénéité du travail ; il repousse l'hypothèse attribuant le registre supérieur à un artiste sémite, le registre du milieu à un grec, l'inférieur à un persan. Il prouve que la technique des différents registres est la même. Bien mieux il conclut que le même artiste a présidé à l'ensemble de la décoration. Il a commencé par le haut, comme le montre l'exécution plus soignée de l'Exode et le bouchage des trous ayant servi à l'échafaudage. Bientôt, on eut hâte d'achever le travail ; l'artiste dut bâcler sa besogne, intercaler entre ses compositions des groupes et des scènes entières qu'il confia à un assistant. Un autre aide fut chargé de terminer les architectures, de peindre les pilastres d'angle de la salle, les panneaux en faux marbre du soubassement.

Le principal artiste qui a établi ou

dirigé les peintures de la synagogue de Doura était un oriental de formation hellénistique; on ne peut préciser davantage. R. D.

— Nous avons montré l'importance de l'étude de M. Delatte, intitulée *Herbarius* (voir *Syria*, 1937, p. 312-314), dans laquelle il exposait le cérémonial usité chez les Anciens pour la cueillette des simples et des plantes magiques. Le public lettré a fait un si juste succès à cette publication qu'elle a été rapidement épuisée, ce qui nous vaut une deuxième édition revue et augmentée (In-8° de 177 pages; Paris, Droz, 1938).

On sait que le point de départ des recherches sur la récolte des simples par M. Delatte a été une interprétation lumineuse des gestes et prières de Médée au VII^e livre des *Métamorphoses* d'Ovide et des rites qu'elle pratique. Il y ajoute ici une interprétation fort typique de certains monuments crétois et mycéniens. La nudité rituelle, tout au moins jusqu'à la ceinture, les gestes intempestifs, les mouvements de danse, l'arrachage violent des plantes ou arbustes s'accordent avec les attitudes de la Médée des *Métamorphoses*. Ces scènes figurent sur plusieurs anneaux minoens et aussi sur la fameuse fresque de Cnosse qui nous fait assister à la cueillette du safran.

« On a voulu expliquer, nous dit M. Delatte, la plupart de ces représentations comme se rapportant à un culte qui s'adressait à des arbres sacrés. Mais est-il croyable qu'on coupe des fleurs et des fruits d'un arbre auquel on rend un culte ? Encore moins peut-on admettre qu'on le secoue et qu'on l'arrache. Il nous paraît moins hasardeux d'y voir des scènes de cueillette et d'extirpation d'arbustes, d'herbes magiques et de plantes médicinales. » Il n'est d'ailleurs pas impossible que ces scènes de cueillette ou d'arrachage se relient à des pratiques du renouveau de la nature.

A propos de la plante appelée *baaras* par Josèphe, qui croît à l'Est de la mer Morte, brille la nuit et reste insaisissable, on peut songer à la dériver du nom de *be'arah* qui signifie « feu, combustion ». Quoi qu'il en soit, cette étude est un modèle du genre qui montre une fois de plus quelle lumière peut projeter une judicieuse application de la méthode comparative. R. D.

— **La Revue des Arts Asiatiques** a consacré le fasc. 1 du tome XII, daté de mars 1938, à l'art iranien et à ses voisins en correspondance avec les intéressantes expositions de la Bibliothèque nationale et du Musée Guimet.

C'est d'abord le compte rendu des *Travaux de la Délégation archéologique française en Afghanistan*, de septembre 1936 à août 1937, par son chef M. J. Hackin, l'érudit conservateur du Musée Guimet. Nos lecteurs porteront une attention particulière aux verres peints découverts à Begram dans le chantier dirigé par Mme Hackin, « caractéristiques des officines de verriers de la côte syrienne, du I^er siècle au début du IV^e siècle de l'ère chrétienne ». Quelques pièces sont dans un état remarquable de conservation et la peinture a conservé ses couleurs vives. On a aussi en grand nombre des verres taillés.

Les bronzes et les albâtres sont également bien représentés. Tout un lot d'ivoires ayant servi à décorer des coffrets,

provenant du même chantier, constitue un apport inédit, en provenance de l'Inde centrale ou de la région de Mathura.

M. Munié à l'est de Begram, M. Carl à Fondukistan, à mi-chemin entre Kaboul et Bamiyan, ont fait d'importantes découvertes concernant l'art bouddhique. M. Hackin rendra compte plus tard de la campagne dans le Séistan.

M. R. Ghirshman expose les résultats de la deuxième campagne (1936-37) des *Fouilles de Chāpour* (Iran). Des précisions ont été apportées par le dégagement du monument votif de Chāpour Ier, qu'une inscription pehlvi date de 266 de notre ère, six ans après la grande victoire du roi iranien sur l'empereur Valérien. Ayant relevé nombre de lettres grecques comme marques de tâcherons, M. Ghirshman conclut : « Tout porte à croire que les Perses avaient aussi employé à Chāpour les légionnaires romains prisonniers, emmenés en captivité et fixés dans cette province de Fars, comme nous l'enseignent les historiens arabes et persans ».

Le plan du Temple du feu est conforme au plan classique des sanctuaires zoroastriens; le décor, notamment les protomes de taureaux, est emprunté à l'art achéménide. Quant au palais, tout comme pour le monument votif de Chāpour Ier, tous les éléments du décor sont hellénistiques.

M. Eustache de Lorey, *Peinture musulmane ou peinture iranienne*, fait un juste éloge de l'ouvrage de M. Stchoukine, *La Peinture iranienne sous les derniers Abbasides et les Il-Khans*, tout en remarquant que pour le savant historien d'art « tout se serait passé, en ce qui concerne la formation et le développement de la peinture musulmane comme si l'Islam n'existait pas [1] ».

M. G. Contenau, *Monuments mésopotamiens nouvellement acquis ou peu connus (Musée du Louvre)*, XXIV-XXVII, publie notamment deux belles situles du Louristan et deux très curieuses stèles hittites. La première représente un changeur tenant une balance, l'autre avec trace d'inscription montre un jeune prince sur les genoux de sa mère. Date proposée pour ces deux stèles, fin du IXe siècle ou commencement du VIIIe siècle.

M. R. Pfister, *Coqs sassanides*, publie six fragments trouvés en Egypte, ayant peut-être appartenu à la même étoffe, d'époque sassanide et qu'il estime avoir été tissée en Perse. Deux planches en couleurs, pl. XXV et pl. XXVI (le dessinateur de la restitution, fig. 2 et 4, n'a pas rendu l'attitude du corps de ces oiseaux qualifiés de coqs [2] et la forme des fanons de la fig. 4 a été méconnue) reproduisent tout l'éclat de ces étoffes du type gobelin.

M. Jean Babelon décrit *L'art monétaire sous les Sassanides*; M. Cottevieille-Giraudet, adjoint au Cabinet des Médailles, *Coupes et camée sassanides du Cabinet de France*, retire ces pièces à Chosroès II (590-627) pour les attribuer à Kavad Ier, le père de Chosroès Ier; M. G. Salles donne une *Note sur un plat émaillé de la collection Alphonse Kann*.

R. D.

[1] Voir *Syria*, 1938, p. 299 et suiv.

[2] Dans *Revue archéol.*, 1938, II, p. 257 et suiv., M. Ch. Picard y voit des canards et en prend texte pour étendre ses critiques. Nous sommes incompétent pour décider si cette étoffe a été ou non tissée en Perse; mais à coup sûr les fanons de la figure 4 indiquent une tradition sassanide.

— **Bulletin of the American Institute for Iranian Art and Archeology**, vol. V, nº 2, décembre, 1937. — Les sujets les plus divers se rapportant à l'art iranien sont traités dans les articles qui composent ce bulletin. Pour Alexandre zu Eltz, la tente des nomades est à l'origine du décor en feston. Phyllis Ackerman explique par le symbolisme astral l'architecture et l'ornementation du monument dénommé Trône de Khusraw (Takht-i-Taqdis). Ernest Kühnel éclaircit divers points relatifs à la miniature de l'époque mongole. Upham Pope expose les récentes découvertes de céramique de la période islamique. Mojtaba Minovi critique une théorie calligraphique d'Eric Schroeder.

Le rapport préliminaire sur Takht-i-Sulayman est particulièrement intéressant. Upham Pope, Directeur de l'Expédition, démontre l'importance politique, militaire et religieuse de ce site aux époques parthe et sassanide. La carte illustrant la campagne de Marc-Antoine contre les Parthes en 36 avant J.-C., et le plan de la forteresse levé par l'architecte Donald M. Wilber révèlent le pouvoir défensif de cette forteresse. Mary Crane apporte des renseignements documentaires sur le passé historique de ces ruines. Donald M. Wilber en décrit l'ensemble. D'excellentes photographies intercalées dans le texte illustrent tous ces articles et familiarisent le lecteur avec les diverses manifestations de l'art et de l'architecture de l'Iran, et démontrent l'intérêt des travaux entrepris par l'Institute's Survey of Persian Architecture.

M. D. B.

— **Orientalistische Literaturzeitung**, déc. 1938. — R. Meyer : *Levitische Emanzipationsbestrebungen in nachexilischer Zeit.* Comptes rendus : J. de Morgan, *Manuel de numismatique orientale de l'antiquité et du moyen âge* (W. Hellig : cette publication a été achevée après le décès de l'auteur et la correction des épreuves n'a pas été suffisamment soignée). A. Ungnad, *Subartu* (A. Falkenstein : important travail). Le recenseur attend de la publication des textes de Mari des lumières nouvelles pour le temps de la Ire dynastie babylonienne. Mais il ne faudra pas perdre de vue, et cela résulte déjà du matériel connu, que la Mésopotamie n'était pas habitée par une population homogène. Il n'y a donc pas lieu de la considérer, ainsi que le propose Ungnad, comme le centre des Subaréens. Notre matériel épigraphique ne permet pas d'assurer que, dès le IIIe millénaire, les Subaréens aient constitué positivement la population de Mésopotamie et du Nord de la Syrie. D'autre part, le recenseur estime qu'il n'y a aucune raison d'attribuer aux Subaréens la céramique, souvent polychrome, dite de Tell Halaf, qui se rencontre, avant celle d'el-'Obeid, depuis la Méditerranée jusqu'en Assyrie.)

— **Idem**, janvier 1939. — H. A. Winkler, *Völker und Völkerbewegungen im vorgeschichtlichen Oberägypten im Lichte neuer Felsbilderfunde* (jusqu'ici égyptologues et préhistoriens ne s'entendaient pas sur la datation des reliefs rupestres des déserts égyptien et nubien. Le recenseur, A. Scharff, a le sentiment que, pour la première fois, la question est traitée avec l'acribie voulue. Cinq

groupes de reliefs ont été déterminés avec leur chronologie relative). ALAN ROWE, *A Catalogue of Egyptian Scarabs, Scaraboids, Seals and Amulets in the Palestine Archeaological Museum* (M. Pieper). — A. ALFÖLDI, *A Festival of Isis in Rome under the Christian Emperors of the IVth century* (F. W. Frhr. von Bissing : travail remarquable à base numismatique). — G. MARTIGNY, *Die Gegensätze im babylonischen und assyrischen Tempelbau* (O. Reuther).

— **Idem**, février 1939. — J. H. ILIFFE *Sigillata Wares in the Near East.* A List of Potters' Stamps (P. Thomsen signale l'importance de cette publication : la découverte en nombre considérable en Asie mineure, Syrie, Palestine, Arabie et Egypte, de céramique en terre sigillée ne permet plus de n'y voir que des produits importés de l'ouest : Gaule, Italie du Nord, pays rhénans. D'autre part, l'abondance de noms grecs sur des vases trouvés en Occident, aussi que cette céramique est attestée en Orient avant celle d'Arezzo, montrent que la technique est d'origine orientale). — Claude F.-A. SCHAEFFER et collaborateurs, *La huitième campagne de Fouilles à Ras Shamra-Ugarit* (printemps 1936) (Otto EISSFELDT). — Peter THOMSEN, *Die Palästina-Literatur*, V (1925-1934) (E. Honigmann). — E. DHORME, *L'Evolution religieuse d'Israël.* Tome I. *La religion des Hébreux nomades* (F. STUMMER qualifie l'auteur de *trefflicher Kenner des Alten Orients*). — Robert BRUNSCHWIG, *La Versification arabe classique.* Essai d'une méthode nouvelle (R. Paret). — Oscar LÖFGREN, *Arabische Texte zur Kenntnis der Stadt Aden im Mittelalter* (E. Bräunlich). — Ernst KÜHNEL, *Sammlung türkischer und islamischer Kunst im Tschinili Köschk* (R. Hartmann). — Sir Aurel STEIN, *Archaeological Reconnaissances in North-Western India and South-Eastern Iran* (Hans Losch).

— Institut français de Damas. — **Bulletin des Études Orientales**, t. VII-VIII (1937-38). — Une notice nécrologique sur Edmond SAUSSEY, par M. GAUDEFROY-DEMOMBYNES est suivie de l'œuvre posthume, du jeune et regretté savant *Une farce de Karagueuz en dialecte arabe de Damas.* — Posthumes aussi sont des *Notes archéologiques sur la mosquée des Omeyyades,* par Max VAN BERCHEM. Ces précieuses notes ont été prises sur place, en avril 1894, après le grand incendie de 1893. — M. SAUVAGET livre une importante série de *Corrections au texte imprimé* de l'Histoire de Beyrouth *de Salih B. Yahya*, publiée par le regretté Père L. Cheikho. — M. Michel ECOCHARD, sous le titre *Notes d'archéologie musulmane*, expose la Stéréotomie de deux portails du XII^e^ siècle : A, portail de la madrassa Moqaddamiya à Alep; B, un portail au château de Ṣahyun. — M. Claude CAHEN publie : *Une chronique syrienne du VI^e^-XII^e^ siècle. Le Bustān al-Jāmi'*, en se limitant au dernier siècle où cette chronique offre quelques traits originaux. — M. S. REICH édite *Quatre coupes magiques* gravées d'inscriptions arabes en caractères hébraïques, ce qui laisse à penser que l'auteur de l'inscription et magicien était juif. Ces coupes sont destinées à préserver Muḥibb fils de 'Atiqa. L'éditeur observe qu'il est de rigueur en magie de mentionner le nom de la mère et non celui du père. — M. R. LESCOT fait

connaître *Quleques pages inédites de Djāmī* qui fixent ses relations avec l'ordre des Naqshbandi. — Le P. Henri Charles décrit *Quelques travaux des femmes chez les nomades moutonniers de la région de Homs-Hama*. C'est une enquête à la fois ethnographique et dialectale. — M. Henri Laoust traduit *Une* Risāla d'*Ibn Taimīya sur le serment de répudiation* dont le texte a récemment été édité au Caire. Cette courte dissertation du célèbre polémiste damasquin méritait d'être traduite en raison « de la clarté avec laquelle l'auteur y résume sa pensée et de l'intérêt historique, méthodologique et juridique qu'elle présente ». — MM. J. Lecerf et R. Tresse décrivent *Les Arada de Damas*, cortèges de fête accompagnés de refrains exécutés par la jeunesse d'un village ou d'un quartier de ville. — M. J. Gaulmier donne une *Note sur les toiles imprimées de Hama*.

R. D.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Modèles de foie en argile à Mari. — Les lettres de Mari attestent le rôle très important que jouaient les présages en Mésopotamie au temps d'Hammourabi. Le roi n'exécutait rien sans consulter les augures. Notamment l'hépatoscopie était fort en honneur, mais on n'en usait guère que pour les rois ou le royaume. Parmi les archives découvertes à Mari par M. A. Parrot, se sont rencontrés trente-deux foies en argile couverts d'inscriptions, constituant des aide-mémoire pour les prêtres ou des pièces de démonstration pour les écoles d'augures. La collection de Mari vient d'être publiée et traduite par Mlle M. Rutten sous le titre de *Trente-deux modèles de foies en argile inscrits, provenant de Tell-Hariri (Mari)*, dans *Revue d'Assyriologie*, XXXV, p. 36-52 avec 18 planches. Quelques pages servant d'introduction exposent d'ensemble ce qui concerne cette littérature.

Les bronzes gréco-parthes de Shami. — Le *Geographical Journal* nous apporte une relation succincte, mais substantielle, du voyage accompli en 1935 par Sir Aurel Stein dans le Sud-Ouest de la Perse [1]. Cette exploration d'une région rarement visitée par les Européens a amené nombre de découvertes importantes pour l'archéologie de l'Iran. Il faut placer au premier rang de celles-ci des bas-reliefs rupestres photographiés pour la première fois dans la vallée de Tang i-Sarvak. Mais les lecteurs de cette revue s'intéresseront surtout au récit de la trouvaille faite à Shami dans les montagnes des Bakhtiari (fig. 1), de bronzes gréco-parthes, dont nous avons déjà signalé l'intérêt considérable (*Syria*, XVII, 1936, p. 394). Chez le gouverneur militaire de Malamir dans le Khouzistan, on montra à l'explorateur anglais une statue de bronze, grandeur nature, qu'un Bakhtiari avait fortuitement tirée du sol à Shami en creusant les fondations d'une maison. Les bras seuls lui manquaient. Elle représente un homme debout, de face, portant la coiffure bouffante des Perses, entourée d'un large diadème, et vêtu du costume perse, dont l'ample pantalon rappelle par ses plis superposés le traitement de certaines sculptures de Pal-

[1] Sir Aurel Stein, *An archaeological Journey in Western Iran*, dans *The geographical Journal*, XCII, 1938, p. 313-342 avec 23 figures et une carte.

myre. A un ceinturon sont suspendus un glaive et un poignard. Le visage rasé, sauf une moustache effilée, est modelé avec une délicatesse qui décèle une influence

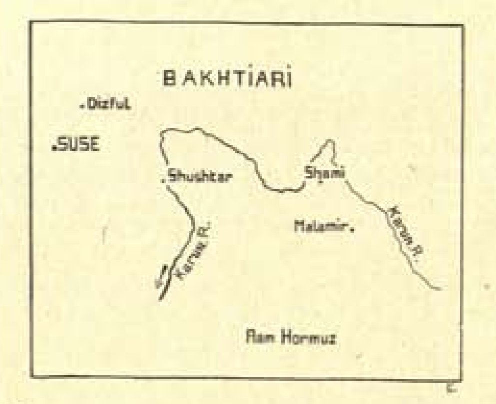


Fig. 1

hellénique. Du même endroit provenaient d'ailleurs d'autres figures de bronze, plus petites, et deux têtes de marbre dont l'une appartenant à une Aphrodite.

Sir Aurel Stein résolut d'aller explorer le site qui s'était révélé si prometteur. Il fut assez heureux pour y mettre au jour les fondations d'un temple rectangulaire d'environ 23 mètres sur 14, qui avait été détruit par le feu et saccagé. Au milieu de l'espace enclos par ses quatre murs s'élevait un autel construit en briques cuites. Six bases de pierres massives avaient porté une ou plusieurs statues, dont les trous d'attache étaient encore visibles. On recueillit dans les déblais un grand nombre de débris d'images de bronze, dont quelques-uns provenaient de statues colossales. Les deux moitiés d'un visage, en se rejoignant, donnèrent un masque très expressif (fig. 2), certainement un portrait, d'un art purement hellénistique. Les restes d'un diadème retrouvés en même temps semblent indiquer qu'il s'agit d'un souverain.

Tous ces fragments, lorsqu'ils pourront être étudiés, fourniront les indications



Fig. 2

les plus précieuses sur l'introduction de l'hellénisme dans ce coin reculé de l'Iran et sur la civilisation composite de l'Empire parthe.

Fr. Cumont.

Le Gérant : Georges Ort-Geuthner.

8608-39. — Imprimé par Arrault et Cie, Tours (France).

NQMD ET NIQME-HAD

PAR

GEORGES DOSSIN

Plusieurs colophons de tablettes alphabétiques de Ras Šamra nous font connaître le nom d'un roi d'Ugarit écrit *Nqmd* [1]. L'étymologie de ce nom royal a donné lieu à de multiples interprétations. Le savant éditeur des textes alphabétiques de Ras Šamra le considère comme hurrite [2]. Pour B. Hrozný « le nom ne semble ni sémitique, ni hurrite, ni hittite »; il propose de le lire *Nikomede(s)* et d'y reconnaître celui d'un roi ionien (Νικομήδης) [3]. W. F. Albright suggère une lecture *Niqmed* en tablant sur la lecture *Ni-iq-me-daš* du nom propre lu jusqu'alors *Ni-iq-me-áš(z)* [4] et il songe à l'expliquer par le hittite [5]. L'idée d'une explication hurrite ne satisfait pas R. Weill, qui développe une démonstration en faveur d' « un ethnique asianique construit sur un radical verbal cananéen » ; cette racine sémitique serait נקם, « se venger [6] ». C'est l'explication hurrite qui a rencontré jusqu'à présent le plus de faveur [7].

Ces diverses opinions reposent sur l'identité de noms du roi d'Ugarit *Nqmd* et de l'expéditeur de la lettre à Ibira, *Ni-iq-me-áš(z)*. A la vérité, l'exa-

(1) La liste de ces colophons dans VIROLLEAUD, *La légende phénicienne de Danel*, Paris, 1931, p. 31.

(2) CH. VIROLLEAUD, *op. cit.*, p. 26 (cf. p. 22, p. 40); *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, séance du 30 juin 1939, p. 330.

(3) *Archiv Orientální*, IV (1932), p. 176-177; cf. E. DHORME, *Syria*, XVIII (1937), p. 110 *b*; *Archiv Orientální*, IX (1937), p. 242.

(4) Il s'agit de l'expéditeur de la lettre adressée à un certain *I-bi-ra*, publiée par VIROLLEAUD, *op. cit.*, p. 21 ss.

(5) *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, n° 63 (oct. 1936), p. 24.

(6) *Revue de l'histoire des religions*, 1937, I, p. 179 ss.

(7) Cf. H. L. GINSBERG et B. MAISLER, *Journal of the Palestine Or. Soc.*, XIV (1934-1935), p. 255, n. 53; J. W. JACK, *The Ras Shamra Tablets. Their Bearing on the Old Testament*, Edimbourg, 1935, p. 40, n. 3; R. DUSSAUD, *Les découvertes de Ras Shamra et l'Ancien Testament*, Paris, 1937, p. 21 ss.; R. DE VAUX, *Revue biblique*, 1937, p. 527; Cl. F. A. SCHAEFFER, *The Cuneiform Texts of Ras Shamra-Ugarit*, Londres, 1939, p. 16 et 33; *Ugaritica*, I (Paris, 1939), p. 102, p. 29 (voir cependant la note 2, où l'auteur signale le présent article). S. SMITH hésite à se prononcer sur le caractère hurrite de *Nqmd*; cf. *The Antiquaries Journal*, XIX (1939), p. 44.

men de ce petit problème onomastique est à reprendre à nouveau, le nom de *Ni-iq-me-àš*(z) devant être lu *Ni-iq-me-PA*. Sidney Smith, qui vient de nous faire connaître en un rapport préliminaire le contenu des archives retrouvées à Tell Atchana, dans la plaine d'Antioche, par Sir Leonard Woolley, a relevé de multiples mentions du nom du roi de la ville d'Alalaḫ (Tell Atchana) *Ni-iq-me-PA* [1]. A sa demande, M. Virolleaud a revu l'original de la lettre à Ibira et a constaté que le signe ÁŠ du nom propre *Ni-iq-me-àš* devait être lu PA : le signe ÁŠ (𒀾) ne diffère, en effet, du signe PA (𒉺) que par un clou horizontal supplémentaire. Aussi bien, comme on peut le constater sur l'autographie [2], le clou horizontal supérieur du signe ÁŠ dessiné plus légèrement, représente une éraflure de l'argile et est à négliger [3]. Les données du problème sont ainsi complètement modifiées, puisque l'on se trouve désormais en présence des deux noms propres *Nqmd* et *Niqme-PA ;* force est donc d'en reprendre l'examen à pied d'œuvre.

Le nom *Nqmd* me paraît être un nom purement amurrite composé, comme tant d'autres noms sémitiques, de deux éléments, dont l'un est une divinité et l'autre un verbe ou un substantif. Dans *Nqmd*, les trois premières consonnes correspondent à la racine sémitique נקם « venger; se venger », ainsi que le suggérait l'explication de R. Weill [4]. Quant à l'élément *-d*, il représente le nom de la divinité et comme, dans la Syrie du Nord, le grand dieu est Adad [5], nous proposerions volontiers de le retrouver sous cette forme *-d*, abrégée à l'extrême en raison de l'imperfection de l'écriture consonantique des textes de Ras Šamra.

On sait, en effet, par la grande liste de dieux provenant de la « Bibliothèque d'Assurbanipal », qu'au pays d'Amurru le nom de Adad se prononce *Ad-du* [6] et l'onomastique des lettres d'El Amarna connaît la forme *Ad-da* dans les noms propres *Šu-um-Ad-da*, KNUDTZON, *El-Amarna*, n° 8, l. 13 et 35,

[1] *The Antiquaries Journal*, XIX (1939), p. 38 ss. La tablette ATT./8/52 (fig. 1, p. 42) donne les graphies *Ni-iq-me*-PA (ll. 5 et 11) et *Ni-iq-mi*-PA (l. 7), mais le nom est le plus souvent écrit *Niq-me*-PA (cf. p. 40, p. 43).

[2] Ch. VIROLLEAUD, *op. cit.*, p. 23. Voir maintenant la photographie publiée par SCHÆFFER, *The Cuneiform Texts of Ras Shamra-Ugarit*, Londres, 1939, pl. XXVI, fig. 3, l. 3.

[3] Cf. SIDNEY SMITH, *loc. cit.*, p. 42.

[4] *Loc. cit.*, p. 179.

[5] Le culte de l'Adad d'Alep était déjà célèbre dans l'Orient ancien aux temps de la première dynastie babylonienne, comme en témoignent les archives de Mari ; cf. *Syria*, XIX (1938), p. 115, n. 3.

[6] K2100, col. I, l. 16 (= *Cun. Texts*, XXV, pl. 16) : ^{d}*Ad-du* = ^{d}IM MAR^{ki} ; au pays d'Amurru (= MAR^{ki}), l'idéogramme du dieu IM est à prononcer *Ad-du* (cf. H. SCHLOBIES,

Šum-Ad-da, n° 224, l. 3; comparer *Śa-ma-*^{d}IM, n° 49, l. 2, et *Śa-mu-*^{d}IM, n° 225, l. 3 [1]. La forme abrégée *Ada* est attestée dans ces mêmes documents par les noms propres *Ia-aḫ-zi-ba-da*, n° 275, l. 4, qui est une écriture continue pour *Iaḫzib-Ada*, et *Ia-ap-ti-ḫa-da*, n° 288, l. 45, écrit ailleurs *Ia-ap-ti-iḫ-IM*, est à lire *Iaptiḫ-Ada* [2].

Ces témoignages empruntés aux tablettes d'El Amarna sont d'autant plus intéressants à invoquer ici qu'ils sont contemporains du règne de *Nqmd*. M. Virolleaud vient d'établir ce précieux synchronisme grâce à une lettre en caractères alphabétiformes adressée par le roi des Hittites, Šuppiluliuma (*Špllm*), au roi d'Ugarit *Nqmd* [3]. Mais déjà dans les archives de Mari on trouve une transcription identique dans la variante *Si-ib-ku-na-da* du nom du roi de Šudâ écrit ordinairement *Si-ib-ku-na-*^{d}IM. C'est encore le dieu Adad, croyons-nous, qu'il faut reconnaître dans le nom amurrite de la première dynastie babylonienne *A-ḫi-A-da*, « Ada est mon frère [4] ». Citons également ici le nom propre *Sa-am-si-A-du* d'une lettre de Mari, variante amurrite de *Šamši-Adad* [5].

La forme *Adu* (*a*) elle-même peut être réduite à *Ad*; à côté de ^{d}*Ad-du-ra-ḫi-i*, on trouve *Ad-ra-ḫi-i* et de ^{d}*Adad-ra-ḫa-a-u*, *Ad-ra-a-ḫa-u* [6]. Sur une tablette

Der akkadische Wettergott in Mesopotamien, Leipzig, 1925 [= *Mitteilungen der altorient. Ges.*, I, 2]).

Selon Tallqvist, ces noms propres ne sont pas assyriens, mais bien araméens.

[1] ^{d}IM = ^{d}*A-a*[*d-d*]*a* dans la liste de noms divins reconstituée par Weidner, *Archiv für Keilschriftforschung*, II (1924/1925), p. 76, l. 31.

[2] Cf. Dhorme, *Revue biblique*, 1928, p. 163; M. Noth, *Die israelitischen Personennamen im Rahmen der gemeinsemitischen Namengebung*, Stuttgart, 1928, p. 28, n. 2.

[3] Cf. *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, séance du 30 juin 1939, p. 329.

[4] Cf. Theo Bauer, *Die Ostkanaanäer*, Leipzig, 1926, p. 12, s. v. A rapprocher aussi le nom royal *Id-A-da* de l'inventaire du temple de Nin-êgal à Qaṭna, l. 380 (*Syria*, XI [1930], p. 327; cf. Virolleaud, *Syria*, XVI [1935], p. 266). L'onomastique des tablettes de Nuzi fournit des exemples de l'équivalence ^{d}IM = *Ada* : *Gi*$_{5}$*-me-il-*^{d}IM = *Gi*$_{5}$*-mi* (var. *me*)-*la-dá* (cf. M. Berkooz, *The Nuzi Dialect of Akkadian*, Philadelphie, 1937, p. 33); *Si-ik-kur-*^{d}IM = *Si-ik-ku-ra-dá*, *Si-ik-ku-ur-tá* (cf. M. Berkooz, *op. cit.*, p. 15); noter aussi la forme *Šu-ul-mu-dá* du nom propre *Šu-ul-mu-Ad-da* (var. *dá*) (cf. M. Berkooz, *op. cit.*, p. 38).

[5] La forme *Adu* < *Addu* se retrouve encore dans un nom propre d'une liste de témoins provenant de Sichem : *Ia-an-ti-na-du* = *Iantin-Ad*(*d*)*u* « Addu donne »; Fr. M. Th. Böhl, *Zeitschrift des d. Palästina-Vereins*, 49 (1926), p. 322 ss.; cf. M. Noth, *op. cit.*, p. 29. Dans les tablettes cappadociennes *Šu-*^{d}IM alterne avec *Šu-A-du* (cf. F. J. Stephens, *Personal Names from Cun. Inscr. of Cappadocia*, New Haven, 1928, *s.v.*)

[6] Cf. Kn. Tallqvist, *Assyrian Personal Names*, Helsingfors, 1914, p. 10 *b* et p. 13 *a*.

« cappadocienne », le nom d'un personnage : ᵈIM-*ellat* présente la curieuse variante graphique : *A-dé-la-at* = *Adel(l)at* = *Ad-ellat*[1].

Un excellent exemple de la forme *Ad* est encore fourni par le nom de la divinité Αφλαδ (var. Αφλαδος, Απαλαδος), qui était vénérée à Doura-Europos vers le milieu du IIᵉ siècle de notre ère. Le dieu Αφλαδ n'est autre, en effet, qu'un ancien dieu local, qui répond au nom accadien de *Apil-Ad(da)* « Fils du dieu Ad(da)[2] ».

A côté des formes *Addu(a)*, *Adu(a)*, *Ad* du nom de dieu Adad il existe une série de formes parallèles avec l'initiale aspirée; cette aspirée s'est d'ailleurs maintenue plus tard dans le nom phénicien הדד. Le nom du roi de Byblos, *Rib-* ᵈIM, aux temps d'El-Amarna, est écrit phonétiquement *Ri-ib-Ad-da*, *Ri-ib-Ad-di* et même *Ri-ib-Id-di*, mais on relève aussi la graphie [*Ri*]-*ib-Ḫa-ad-da* (KNUDTZON, *El-Amarna*, nᵒ 102, l. 27). C'est aussi le nom de Adad qu'il faut reconnaître dans le nom propre *Mu-tu-Ḫa-ad-di-im* de la correspondance de Mari. La graphie défective se retrouve dans le nom *Šu-mu-Ḫa-di* des lettres d'El Amarna (cf. KNUDTZON, nᵒ 97, l. 1) et dans celui du roi de Carkémiš *Aplaḫanda*[3] avec la variante répétée trois fois dans une même lettre de Mari : *Ap-la-Ḫa-da* « Fils (du dieu) Ḫada »; une autre variante empruntée à un texte économique est écrite *Ap-la-aḫ-da* et confirme la graphie *Ap-la-Ḫa-da*[4]. Quant à la forme aspirée et abrégée correspondant à *Ad*, elle est déjà attestée dans l'onomastique amurrite de la première dynastie babylonienne, par exemple, dans *Ad-ri-Ḫa-ad*[5] et *I-túr-Ḫa-a[d]*[6].

(1) Cf. EISSER-LEWY, *Die altassyr. Rechtsurkunden vom Kültepe*, I, nᵒ 227, l. 28 et l. 39.

(2) Cf. M. I. ROSTOVTZEFF, *Excavations at Dura-Europos. Preliminary Report of Fifth Season of Work*, New Haven, 1934, p. 112 ss., p. 118. L'identité de *Aphlad* et de *Apil-Ad(da)* a été signalée par C. J. GADD, dans ROSTOVTZEFF, *op. cit.*, p. 118, et par E. EBELING, *Archiv für Orientforschung*, IX (1933-1934), p. 205. Ce nom de divinité est fréquent dans l'onomastique assyrienne et néo-babylonienne, où, entre autres variantes, on relève la graphie phonétique *Aplada* dans le nom propre *Ap-la-da-na-ta-nu*; cf. KN. TALLQVIST, *Neubabylonisches Namenbuch* [Helsingfors], 1902, p. 8 *a* et p. 227.

(3) Sur ce roi, voir *Revue d'assyriologie*, XXXV (1938), p. 115 ss.

(4) On voit par là que le roi de Carkémiš porte un nom composé d'un élément accadien *aplu* « fils » et d'un nom de divinité amurrite *Ḫanda*, ce dernier nom n'étant qu'une forme nasalisée, peut-être sous l'influence hittite ou asianique, de *Ḫadda*, *Ḫad(d)a*. Je reviendrai ailleurs sur ce nom propre et sur les variantes du nom de Adad dans les documents de Mari.

(5) Fr. THUREAU-DANGIN, *Lettres et contrats de la première dynastie babylonienne*, Paris, 1910, nᵒ 238, l. 47.

(6) E. CHIERA, *List of Personal Names from*

Aussi bien cette forme *Ḫad* s'est-elle maintenue dans les textes alphabétiques de Ras Šamra, où H. L. GINSBERG [1] et R. DUSSAUD [2] ont reconnu Adad dans le nom divin *Hd*, var. *El Hd* [3]. Plus tard encore, dans l'épigraphie araméenne de la Syrie du Nord, la forme *Hd* subsistera à côté de la forme principale *Hdd*, ainsi qu'en témoignent les noms propres suivants : *Hd-b'd*, *Hd-rqy* (= CIS, II, n° 74); *Hd-'dr* (= CIS, II, n° 77); *Mr'-Hd* (= CIS, II, n° 79); *Hd-tkl* (= CIS, II, n^os^ 79 et 85) [4]. Comme les formes *Addu(a)*, *Adu(a)* et *Ad*, les formes *Ḫaddu(a)*, *Ḫada* et *Ḫad* ne se retrouvent que dans l'onomastique des parlers ouest-sémitiques.

L'existence de la variante *Ḫad* du nom divin Adad étant ainsi établie, nous pouvons maintenant considérer le nom du roi d'Alalaḫ révélé par les archives d'Atchana. Il est écrit *Ni-iq-me-PA*. Or, le signe cunéiforme PA a une valeur *ḫad* (*t,t*). Comme, d'autre part, les scribes ont l'habitude d'omettre le déterminatif divin devant les noms de divinités amurrites — le fait a été constaté depuis longtemps déjà [5] dans les noms propres amurrites — il ne me paraît guère douteux que, dans *Ni-iq-me-PA*, le dernier signe PA soit à lire *ḫad* et qu'il serve à transcrire le nom divin *Ḫad* (= Adad); on obtient ainsi un nom *Niqme-Ḫad*, de composition exactement parallèle au nom du roi d'Ugarit *Nqmd* = *Nqm* + *(A)d*.

Il résulte de ces constatations que le nom du roi d'Ugarit, *Nqmd*, et celui du roi d'Alalaḫ, *Niqme-Ḫad*, sont de formation analogue et qu'ils trahissent un caractère bien amurrite, autant par la forme du nom divin que par la racine נקם « venger, se venger », du premier élément. Cette racine, en effet,

the Temple School of Nippur. List of Akkadian Personal Names (= *Univ. of Pensylvania. The Univ. Museum. Publications of the Babyl. Section*, vol. XI, 2), Philadelphie, 1916, n° 1, col. VIII, l. 6. Le signe AD, quoique incomplet, est le dernier de la ligne; cette conclusion ressort de la comparaison de l'extrémité de la ligne 6 avec les lignes 1 à 5.

[1] *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1935, p. 49.

[2] *Revue de l'hist. des rel.*, 1936, I, p. 7 ss., p. 13.

[3] *Hd* : 1929, n° 18, l. 21 (= *Syria*, X [1929], pl. LXXI); II AB, VI, l. 39 (= *Ib.*, XIII (1932), pl. XXVII; BH, I, l. 41, l. 55 (= *Ib.*, XVI [1935], pl. XLV). *El Hd* : BH, II, l. 6 (= *Ib.*, XVI (1935), pl. XLV; IV AB, II, l. 5; III, l. 9 (= *Ib.*, XVII [1936], pl. XXIV). Voir aussi VIROLLEAUD, *Syria*, XVII (1936), p. 155, n. 1, qui s'est rallié à cette identification et qui a déjà observé que *Hd* était à vocaliser *Had.*

[4] Cf. G. HOFFMANN, *Zeitschrift für Assyr.*, XI (1896), p. 228; M. LIDZBARSKI, *Handbuch der nordsem. Epigr.*, p. 258.

[5] Cf. V. SCHEIL, *Revue d'assyriologie*, XIII (1917), p. 9; Theo BAUER, *Die Ostkanaanäer*, p. 91.

est attestée surtout en hébreu, mais elle est absente du vocabulaire accadien. Dans l'onomastique de Mari, où l'élément amurrite est si important, on trouve le nom propre *Ni-iq-mi-E-bu-uḫ* « Vengeance du (dieu) Ebuḫ ». Un inventaire des archives de Mari nous révèle même le nom de la « musicienne » (*nârtum*) du roi Iarimlim de Iamḫad, c'est-à-dire du pays d'Alep [1] : *Ni-iq-mi-La-na-si* « Vengeance du (dieu) Lanâsî [2] ». C'est encore au royaume de Iamḫad, immédiatement à l'est d'Ugarit et d'Alalaḫ, qu'on trouve, au temps de Zimrilim de Mari, un messager qui s'appelle *Ni-iq-mi-Ia-ad-du* expressément désigné de « messager iamḫadite » (*mâr si-ip-ri-im-ita-am-ḫa-du-um*[ki]). Ce nom propre des archives de Mari fournit un prototype de *Nqmd* et de *Niqme-Ḫad* [3]. *Ni-iq-mi-ia* [4] est probablement l'hypocoristique de *Niqmi-Ad(d)a* et de ses variantes. Le dieu Adad est désigné aussi comme un vengeur dans le nom d'un serviteur de Zimrilim *Ia-aq-qi-im-* ^d^*Adda* [5].

La racine נקם intervient encore dans d'autres noms propres amurrites de la première dynastie babylonienne, *Na-qi-mu-um* « le vengeur [6] », *Ni-iq-ma-nu-um* « le vengeur [7] », *Ni-iq-mu-uk* « Ta vengeance [8] ».

L'onomastique phénicienne possède également un nom propre נקמאל

(1) Pour cette identification, voir *Revue d'assyr.*, XXXVI (1939), p. 46 ss.

(2) *Lanasi* est pour (*I*)*la-nasi* « le dieu prince, le dieu roi ». Nous retrouvons dans le mot *nasi* l'hébreu נָשִׂיא « prince ». Il semble que nous ayons là une autre forme (cananéenne) du nom divin *Malik*. Les noms propres *Ia-du-ur-Na-si*, *Wa-te-er-Na-sí*, *Na-wa-ar-ka-Na-sí* lus sur des tablettes de Mari, prouvent que *La-na-si* est bien pour (*i*)*la-Nâsî*.

(3) *Niqmi-Iaddu* = *Niqmi-Addu;* la semi-consonne *i̯ de Iaddu* est un phonème de « glissement » destiné à éviter l'hiatus; voir, à ce sujet, Theo Bauer, *op. cit.*, p. 63.

(4) Tablette de Nuzi publiée par Gadd, *Revue d'assyr.*, XXIII (1926), p. 155, n° 50, l. 36. A Mari, on trouve la variante *Ni-iq-me-ia*.

(5) Pour la lecture et le sens de ce nom propre, voir déjà Thureau-Dangin, *Revue d'assyr.*, XXXIII (1936), p. 176, n. 3.

(6) Cf. Theo Bauer, *op. cit.*, p. 47, *s. v. Na-ki-mu-um* (8 références); Dhorme, *Revue bibl.*, 1928, p. 79, avait déjà donné l'interprétation correcte de « vengeur ».

Il est intéressant de remarquer que, pour deux des personnages de ce nom, le père porte un nom amurrite : *Ia-ša-ru-um* pour l'un, *I-zi-šar* pour l'autre. Comme l'a souligné Theo Bauer, *op. cit.*, p. 3, c'est là un des plus sûrs indices du caractère amurrite d'un nom propre.

(7) Cf. Theo Bauer, *op. cit.*, p. 47, *s. v. Ni-ig(k,q)-ma-nu-um* (2 références). La désinence *-ânum* représente un ancien diminutif, selon Brockelmann, *Zeitschrift für Semitistik*, VI (1928), p. 124 ss.; cf. J. J. Stamm, *Die akkadische Namengebung*, Leipzig, 1939, p. 114, n. 2.

Dans une lettre de Mari, j'ai relevé le terme *niqmum* « vengeance » dans la phrase suivante : *be-el ni-iq-mi-šu i-du-uk-šu* « son vengeur l'a tué ». C'est un nouvel exemple d'infiltration de sémitique occidental dans le vocabulaire des lettres de Mari; cf. *Syria*, XIX (1938), p. 108 ss.

(8) Nom de femme de Mari.

« Vengeance de Dieu [1] ». Nous traduirons donc *Niqmd* et *Niqme-Ḫad* « Vengeance du (dieu) Adad [2] ».

Que le roi d'Ugarit, *Nqmd*, porte un nom amurrite n'est pas un fait surprenant, puisque aussi bien M. Schaeffer a constaté à Ras Šamra la présence d'installations cananéennes pendant toute la première moitié du deuxième millénaire [3]. D'autre part, on s'explique mieux que ce soit sous le règne du sémite *Nqmd* que le scribe El-Malek ait rédigé ou copié les œuvres épiques et religieuses des tablettes alphabétiformes, qui nous ont rendu l'ancienne littérature phénicienne [4]. Il n'est pas davantage étrange que le roi d'Alalaḫ, *Niqme-Ḫad*, porte un nom sémitique, puisque son père s'appelait *Idrimi* « C'est mon secours ! », son fils *Il* (= AN)-*ilim* (= AN)-*ma* « El est vraiment dieu » et deux de ses prédécesseurs *Abba-il* et *Šarra-il* [5].

[1] Cf. M. Lidzbarski, *Ephemeris für semitische Epigraphik*, III (1909-1915), p. 26.

[2] On pourrait aussi traduire : « Adad est ma vengeance », en considérant la désinence *-i(e)* de *Niqmi-* comme le pronom suffixe de la première personne singulier; mais le sens obtenu n'est guère satisfaisant. D'autre part, dans la langue de l'onomastique amurrite, l'état construit est rendu par une désinence vocalique, comme l'a fait observer Theo Bauer, *op. cit.*, p. 65. Le glissement de la voyelle *-i* en *e* attesté par la graphie *Niqme-Ḫad* des textes d'Atchana est dû à la gutturale *ḫ* qui suit immédiatement.

Si l'on peut reconnaître le caractère amurrite du nom du roi d'Ugarit *Nqmd*, l'imprécision de l'écriture alphabétique empêche d'en établir la prononciation exacte. A le comparer à *Niqmi(e)-Ḫad* et aux autres noms du même type, il semble toutefois que sa forme originelle ait été *Niqmi-Ad*. L'hiatus *i-a* n'aurait pas été rendu dans l'écriture, fait qui n'est pas surprenant : dans sa communication à l'Académie des Inscriptions du 30 juin 1930, M. Virolleaud a signalé qu'un texte bilingue de noms géographiques présentait l'équivalence *Lbn* = *La-bi-an-ma* et que le nom du roi hittite *Šuppiluliuma* était écrit *Šplim* (comparer peut-être aussi le nom du monstre *Liwyatan* écrit *Ltn*). Il n'est pas exclu cependant qu'une contraction soit intervenue dont le résultat aurait été *Niqme(i)d* ou *Niqmad*.

L'idée de vengeance que contiennent les noms propres groupés ci-dessus répond à une conception relative à la venue d'un nouveau-né dans une famille, attestée aussi dans l'onomastique accadienne. La perte d'un membre de la famille est un malheur qui appelle réparation, « vengeance ». Le dieu « venge » le mort par l'octroi d'un nouveau rejeton destiné à le remplacer. Dans le nom propre *Aššur-gimil-tirri* « O Assur, venge ! », on implore le dieu pour qu'il venge le mort, et dans cet autre: *Ninurta-mu-tir-gimilli* « Ninurta est vengeur », on l'honore pour la vengeance accordée, qui est le nouveau-né (Cf. Kn. Tallqvist, *Assyrian Personal Names*, Helsingfors, 1914, p. 40 *a* et p. 175 *b*; B. Gemser, *De beteekenis der persoonsnamen voor onze kennis van het leven en denken der oude Babyloniërs en Assyriërs*, Wageningen, 1924, p. 118; J. J. Stamm, *Die akkadische Namengebung*, Leipzig, 1939, p. 287 et p. 290).

[3] Cf. F. A. Schaeffer, *Syria*, XV (1937), p. 113; cf. Ch. Virolleaud, *op. cit.*, p. 17 ss., p. 25.

[4] Cf. Cl. F. A. Schaeffer, *Ugaritica*, I (Paris, 1939), p. 29, n. 2.

[5] Cf. Sidney Smith, *Antiquaries Journal*, XIX (1939), p. 40 ss., p. 43 ss., p. 48.

Quant au point de savoir s'il faut identifier *Niqme-Ḫad* d'Alalaḫ et l'expéditeur de la lettre à Ibira, *Niqme-Ḫad*, on ne peut y répondre d'une manière entièrement affirmative. Il est probable, cependant, qu'il s'agit du même personnage. Mais l'existence simultanée aux temps de Zimrilim de Mari de trois Ḫammurapi, celui de Babylone, celui du pays de Kurda et celui du pays d'Alep [1], invite à la circonspection. Quoi qu'il en soit, l'influence amurrite dans ces régions de la Syrie du Nord était encore grande aux xv^e^ et xiv^e^ siècles; toutefois, les documents de Ras Šamra et d'Atchana [2] attestent que l'élément hurrite occupait dans le pays une place importante.

Liége, le 12 mars 1939.

Georges Dossin.

[1] Cf. Charles-F. Jean, *Revue d'assyr.*, XXXV (1938), p. 107 ss. Une date d'un contrat de prêt d'Atchana analysé par Sidney Smith dans l'article cité ci-dessus, p. 46, avait livré la mention d'un nouvel Ḫammurapi. L'assyriologue anglais, dans une lettre sur Alalaḫ adressée au *Times* du 22 août 1939, a montré d'après de nouveaux documents qu'il s'agissait du Ḫammurapi d'Alep (Iamḫad) et que les rois d'Alep de ce temps étendaient leur suzeraineté sur le pays d'Alalaḫ.

[2] Cf. Sidney Smith, *Antiquaries Journal*, XIX (1939), p. 48.

ANTIQUITÉS SYRIENNES

PAR

HENRI SEYRIG

26. — La grande statue parthe de Shami et la sculpture palmyrénienne.

La publication récente d'un important lot de statues, découvertes à Shami près de Malamir, dans les montagnes de la Susiane [1], vient de jeter quelque lumière sur l'art post-alexandrin de régions qui n'en avaient fourni presque aucune trace jusqu'ici. Je ne me propose pas de discuter l'ensemble de la trouvaille, qui ne manquera pas de susciter les commentaires les plus variés : je voudrais seulement consacrer une brève note à la plus importante de ces statues, et en tirer certains enseignements qui permettent, je crois, de mieux comprendre la sculpture syrienne de la même époque.

La principale des statues de Shami (pl. XXV) est un bronze, de taille un peu plus que naturelle (1 m. 94). La tête et le corps sont coulés séparément, dans des alliages de qualité différente, qui ont pris des patines distinctes. M. Godard estime avec raison, semble-t-il, que le corps très pesant de cette statue n'aurait jamais pu être transporté à travers les montagnes jusqu'à Shami, et qu'il a dû y être coulé sur place, pour s'adapter à une tête apportée d'ailleurs. De là l'impureté du bronze dont est fait le corps, et la disproportion que l'on constate entre la tête et le torse, et la différence de qualité dans le travail des deux morceaux.

La statue représente un personnage vêtu à l'iranienne, d'une paire de larges jambières suspendues sur les reins à quelque ceinture cachée, et d'une veste croisée, maintenue par une seconde ceinture. Son seul autre vêtement est un très court caleçon dont le fond, très ample, pend par derrière : le torse et

[1] Godard, *Athar-e Iran*, II, 1937, p. 285-305; Sir Aurel Stein, *Geographical Journal*, XCII, 1938, p. 324. Cf. Cumont, *Syria*, XX, 1939.

les cuisses sont nus sous les jambières et la tunique. L'armement est réduit à deux poignards à gaine lobée, dont l'agencement se distingue mieux qu'à Palmyre : le lobe supérieur s'attache au bas de la veste par un bouton, et l'inférieur livre passage à une courroie qui fait le tour de la cuisse (fig. 1), comme chez les guerriers de Persépolis. Le cou porte un collier qui rappelle encore le *streptos* des Perses par sa forme générale, et qui est fait d'une épaisse et souple chaîne en cordon, finement articulée, dont les extrémités se joignent sur un grand cabochon ovale. Enfin la ceinture est formée de plaques métalliques, reliées par des charnières [1]. La tête (fig. 2) présente un visage gras, avec une longue et étroite moustache tombante. La barbe semble rasée à l'exception d'un collier et d'une mouche, tenus très courts, et marqués (comme les sourcils) par de simples incisions. La chevelure lisse, serrée par un bandeau à sept brins, couvre la nuque et les oreilles, et est roulée de part et d'autre du visage, de manière à l'encadrer d'une masse épaisse. On n'aperçoit des oreilles que le lobe, auquel n'est suspendue aucune boucle. M. Godard fait observer que le bandeau n'a pas de fanons flottants, comme en aurait celui d'un dieu ou d'un roi, et que la statue est donc probablement celle d'un dynaste local.



Fig. 1. — Détail de la statue de Shami (côté droit), d'après *Athar-e Iran*.

On voudrait pouvoir préciser un peu l'époque et le milieu auxquels remonte cette imposante sculpture qui, sans nous donner la physionomie de son modèle au sens où nous l'entendons d'un portrait, marque cependant avec force son type ethnique, que l'on reconnaît, par exemple, dans l'admirable buste qui orne les monnaies, encore tout hellénistiques, de Bagadate, prince de Perside vers la fin du IIIe siècle avant J.-C. (fig. 3) [2]. Assurément la statue de Shami, bien qu'elle soit difficile à dater, ne doit pas remonter aussi haut. Son costume est

(1) Sur tous ces détails et leur rencontre dans le costume palmyrénien : *Syria*, XVIII, 1937, p. 4-31.

(2) *British Museum Catalogue, Arabia*, etc., pl. XXVIII, n° 8.

identique à celui d'un seigneur parthe d'Assour, dont l'image date probablement de 88 avant J.-C. [1]. Mais le bandeau à plusieurs brins, dont sa tête est coiffée, ne se rencontre pas sur les monnaies avant le règne de Mithridate III (57-54) [2], ce qui porte à croire que la statue est postérieure à ce prince. On est tenté naturellement de fixer une date plus exacte par comparaison avec la sculpture de Palmyre, qui a été bien datée par les recherches de M. Ingholt, et où un style aussi sévère ne se rencontre plus après la première partie du IIe siècle après J.-C. [3]. Mais l'art palmyrénien se transforme alors sous une forte influence occidentale, qui ne s'est peut-être pas exercée de même dans l'empire parthe, si bien que la comparaison risque de n'être pas valable. Le mieux, pour l'instant, semble donc être de douter.



Fig. 2. — Tête de la statue de Shami, d'après *Athar-e Iran*.

D'où la tête a-t-elle été apportée ? Il est difficile de le dire. Peut-être est-ce à Suse qu'il faut songer d'abord. Cette ville, alors nommée Séleucie de l'Euléus, et distante seulement de quatre ou cinq jours de marche de Shami, était un centre important, dont les inscriptions permettent de se faire quelque idée. On y trouve de nombreuses bases de statues, mais point de statues, sans doute parce que celles-ci étaient de bronze. L'une des dédicaces commence par ces mots, mis en vers grecs : « *Regarde, étranger, la statue de bronze de Zamaspès, satrape de Suse ...* ». M. Cumont, en publiant cette épigramme [4],



Fig. 3. — Monnaie de Bagadate, prince de Perside.

[1] Andrae, *Die Partherstadt Assur*, pl. 59, n° 1759.

[2] *British Museum Catalogue, Parthia*, pl. XIII.

[3] Ingholt, *Berytus*, II, 1935, p. 68 s.

[4] Cumont, *Comptes rendus de l'Académie*

déplorait que l'effigie du personnage fût perdue. Je crois que la statue de Shami nous en dédommage un peu et nous donne une idée de la production susienne.

La tête de la statue — qui malgré sa beauté ne dépasse pas, selon nous, le niveau d'une bonne production industrielle — est regardée par M. Godard comme ayant été modelée par un Grec. La chose n'est pas impossible, bien qu'elle soit difficile à prouver. Encore faut-il savoir exactement ce que l'on entend, à cette époque, en Susiane, par un Grec. Si l'on regarde les caractères propres de la sculpture, quelques détails, comme le caractère accidentel de certains plis, peuvent remonter à une influence grecque, mais la rigidité de la symétrie axiale, à elle seule, suffirait à faire classer la statue, et même sa tête, parmi les produits de l'Orient [1].

A quiconque est un peu familier avec le style des sculptures palmyréniennes, la statue de Shami suggère au premier coup d'œil certains rapprochements. Il suffira de se rappeler les torses de Kasr el-abiad (pl. XXV)[2] : c'est la même rigidité dans la représentation frontale, le même réalisme purement intellectuel dans les détails, la même expression narrative (et non visuelle) des impressions reçues ; et jusqu'à ce même relief net et un peu gras qui donne quelque agrément, par exemple, aux plis des jambières. Les nuances dans le traitement des plis, comme les variétés du costume, s'expliquent aisément par une différence d'âge, ou de région, ou simplement de main, et ne peuvent empêcher de reconnaître désormais qu'il existait, du désert de Syrie aux monts de la Susiane (et sans doute plus loin), un seul milieu artistique ayant en commun son répertoire et son type de représentation. Palmyre, par son art, est plus voisine de la lointaine Susiane que de la Syrie toute proche. Ce fait nouveau est d'une importance capitale : le milieu artistique en question n'était représenté jusqu'ici que par des monuments assez médiocres, dont M. Rostovtzeff avait distingué l'ensemble avec une pénétrante intuition ; mais le rayonnement de cet art était parfois mis en doute. Sa réalité est confirmée avec éclat par la statue de Shami.

Mais d'où vient la ressemblance des statues palmyréniennes et de la statue de Shami ?

des inscriptions, 1931, p. 238 s.; *Supplementum epigraphicum graecum*, VII, 13.

(1) Voir sur ce point les observations de M. Valentin Müller, *Zwei syrische Bildnisse* (86. Winckelmannsprogramm).

(2) *Syria*, XVIII, 1937, p. 34 s.



Statue de Palmyre. Statue de Shami.



Les statues de pierre sont très rares à Palmyre : on en connaît six ou sept [1]. Ce n'est pas que les Palmyréniens fussent indifférents aux statues, car il est peu de villes dans le monde antique, dont les ruines aient rendu autant de bases et de dédicaces que la leur. Mais ces statues étaient de bronze, matière précieuse et facile à transformer, si bien qu'elles ont entièrement disparu. Il est permis de croire que nos quelques statues de pierre reflètent de très près l'aspect qu'avaient ces bronzes. Or nous ne savons si les Palmyréniens ont eu des fonderies de statues, mais nous savons que les statues de bronze constituaient à Palmyre un article d'importation fort courant. La grande loi fiscale de la ville fixe les droits à payer par les importateurs et donne même cette intéressante précision, que deux statues faisaient la charge d'un chameau [2]. Cette importation en masse s'explique, d'ailleurs, par le fait que les Palmyréniens ne se faisaient pas la même idée que nous d'un portrait; ils se contentaient d'images toutes faites, sous lesquelles ils inscrivaient le nom des personnages qu'elles étaient censées figurer : on s'en convaincra en regardant la plupart des innombrables bustes qu'ils nous ont laissés. Mais d'où venaient leurs statues ? Personne ne semble avoir douté, jusqu'ici, qu'elles ne vinssent de la Syrie occidentale, et la chose est assurément possible pour une partie d'entre elles [3]. Mais si l'on y réfléchit, il paraît à peine probable que l'on trouvât sur le marché d'Antioche ou d'Apamée des statues vêtues à la parthe. Tout semble s'éclairer, au contraire, si l'on admet que c'est par les caravanes de la basse Mésopotamie, dont les inscriptions permettent de se faire une si vivante idée [4], que ces images sont venues à Palmyre, après avoir été fondues dans quelque atelier de Séleucie du Tigre, de Ctésiphon, ou d'un des grands centres commerciaux de cette région. Suse, de l'autre côté, n'était pas loin [5], et c'est ainsi, me semble-t-il, que s'explique la surprenante analogie de son art avec celui de la métropole du désert syrien.

(1) Statues funéraires mutilées, en calcaire local, inédites (musée de Palmyre). Une statue féminine en marbre, du début du IIIe siècle (Ingholt, *Berytus*, III, 1936, p. 124 s.), a été transportée à Damas.

(2) *CISem.*, 2, 3913, ligne 128 (aram.) : *quod attinet ad aereas imagines, statuas, decretum est ut exigantur tanquam aes, et solvat imago ut dimidium oneris, et duae imagines ut onus.*

(3) C'est aussi le cas, par exemple, de la statue de marbre citée à la fin de la note 1.

(4) Rostovtzeff, *Mélanges Glotz*, p. 793-811.

(5) Les Palmyréniens semblent, d'ailleurs, avoir eu des relations directes avec Suse, comme le montrerait un fragment d'inscrip-

*
* *

Il ne sera pas hors de propos de montrer ici une autre statue parthe ou sassanide, trouvée récemment en Mésopotamie. J'en dois la connaissance

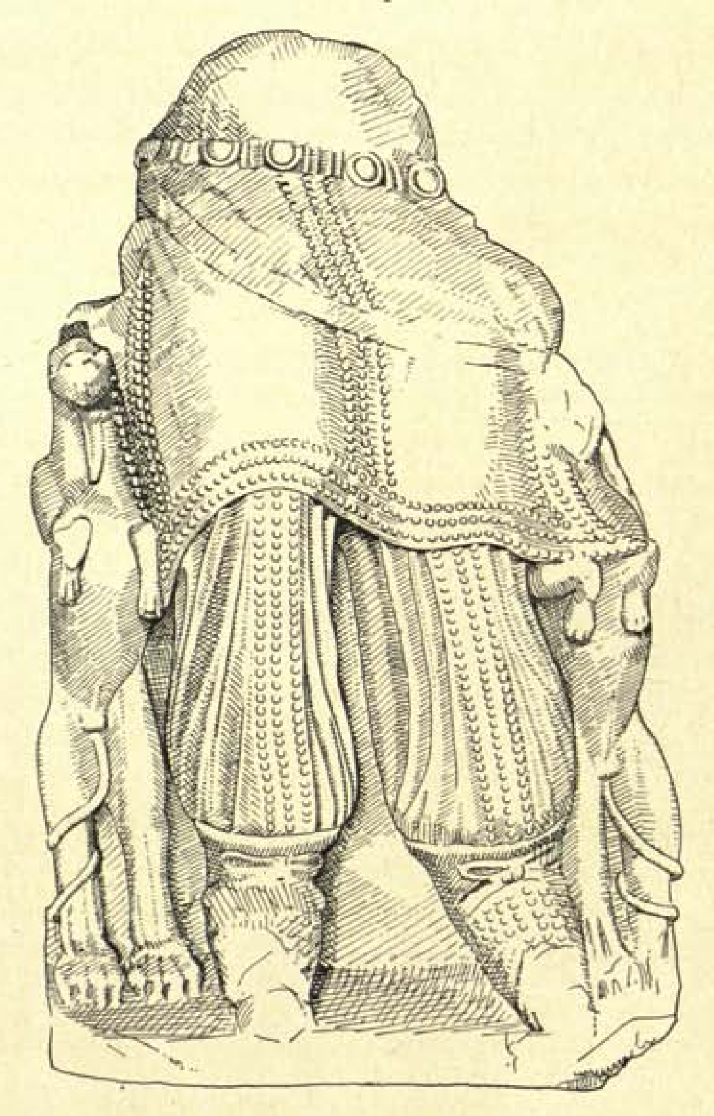


Fig. 4. — Statue trouvée en Iraq.

à mon collègue de l'Iraq, Sata bey, qui m'a obligeamment permis de la publier. Le monument lui-même a été frauduleusement exporté d'Iraq, et Sata bey

ne l'a connu que par une petite photographie, difficile à reproduire, mais dont M. Amy a tiré le dessin ci-joint (fig. 4). La matière et les dimensions de l'original ne me sont pas connues.

Il s'agit, comme on voit, de la partie inférieure d'une statue assise. Le personnage est vêtu à l'iranienne, d'un pantalon mou et flottant, paré sur le devant d'un triple rang de perles, et rentré dans la tige de larges chaussures, qui sont elles-mêmes semées de perles. La tunique descend plus bas que les genoux; elle aussi est ornée de triples rangs de perles, qui bordent le bas du vêtement et ses fentes latérales et forment encore une large bande médiane. La taille est ceinte d'une ceinture articulée, faite de grosses plaques rondes et d'articles intermédiaires dont la forme n'est pas très visible. En outre, un long baudrier à l'iranienne [1] repose sur les cuisses, et devait porter un glaive que l'on ne distingue pas. De chaque côté de la statue se dresse un petit animal, qui semble être un lionceau. Ces animaux appartiennent-ils à un trône? Sont-ils plutôt les attributs d'un dieu ? Il est malaisé de le dire. Le costume, avec sa ceinture articulée et ses ornements de perles, ressemble exactement à celui de la statue de Aïn Arous [2], mais on ignore si celle-là même représente un dynaste ou un dieu.

Quoi qu'il en soit, le style de la statue de Aïn Arous est extrêmement raide et hiératique, et, dans un autre genre, celui de la statue de Shami l'est aussi, tandis que notre statue mésopotamienne est remarquable au contraire par sa souplesse, et même sa mollesse; par le soin que l'on a pris de rompre l'excès de la symétrie, d'exprimer le ballonnement du tissu, la chute inégale de la tunique. Il y a là, certainement, une trace d'influence hellénistique, qui s'oppose à la tradition plus purement orientale des deux autres statues. Mais on est encore si mal informé du développement de la sculpture sous les Arsacides et les Sassanides, des écoles locales qui ont pu y briller, des modes qui y ont fleuri, que je n'ose proposer une date pour ce curieux morceau.

27. — Stèle d'un grand-prêtre de Hiérapolis.

Le curieux monument que je vais décrire a été découvert en 1924 à Membidj par Paul Perdrizet et par moi. Il est maintenant exposé au musée de

tion commenté par M. Cantineau (*Mélanges Syriens*, p. 277 s.).

[1] *Syria*, VIII, 1937, p. 27.

[2] *Ibid.*, p. 20.

Damas grâce à la générosité de son propriétaire, Osman aga Nako, et grâce à l'assistance du général Billotte, qui voulut bien nous fournir les moyens de le transporter à Alep, en un temps où les routes de Syrie n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui.

C'est une haute stèle de basalte [1], un peu plus large en bas qu'en haut, et munie d'un tenon qui servait à la fixer dans le sol (pl. XXVI). Le sommet est brisé, de sorte que le personnage qu'elle figure est décapité. Ce personnage est vêtu d'une longue robe qui descend aux chevilles et qui est ornée, à un travers de main de son bord inférieur, d'un cordon où pendent des glands. La robe semble taillée en rectangle, si bien que son étoffe forme sur les bras comme de courtes manches flottantes. A l'épaule droite est une fibule ronde et plate. Une large ceinture, ornée d'un cabochon, serre la taille [2].

Ce costume, il est vrai, reste susceptible d'une autre interprétation. Il se pourrait que la longue robe fût recouverte d'un surplis, au bord inférieur duquel seraient pendus les glands [3]. Et les glands pourraient même être regardés, vu leur forme, comme des clochettes. Ces détails présenteraient une analogie surprenante avec le *meil* que portait sur sa robe (à vrai dire, comme un tablier noué autour des reins) le grand-prêtre des Juifs [4]. Cette hypothèse, qui est possible, ne semble pas probable. D'une part, le style du bas-relief ne permet guère de croire que le sculpteur ait pu figurer des clochettes sans montrer au moins l'extrémité de leur battant, qui seule en aurait fait vraiment des clochettes à ses yeux. D'autre part, les bras de notre prêtre sont nus sous le surplis — si c'en est un, — ce qui forcerait à croire que la longue robe, contre tout usage, était dépourvue de manches : il vaut mieux penser que les manches que nous avons sous les yeux sont celles de la robe, et que celle-ci porte des glands de passementerie comme on en trouve sur les robes de tant

[1] Hauteur 143; largeur 70; épaisseur 18. L'origine précise de la stèle n'est pas connue. Elle gisait dans une remise chez Osman aga.

[2] Bien qu'on ne puisse l'affirmer, la ceinture paraît être double : une large ceinture de cuir, sur laquelle est un cordon qui ferait deux fois le tour de la taille et serait passé dans le cabochon en guise de fermoir. Cf., les ceintures assyriennes : HALL, *Babylonian and Assyrian Sculpture in the British Museum*, pl. 57.

[3] C'est le type de vêtement qu'a étudié en détail M. THIERSCH, *Ependytes und Ephod.*

[4] *Exod.*, 28, 33-35; 39, 24-26. Voir les reconstitutions de ce vêtement, données par THIERSCH, *Ependytes und Ephod*, pl. 51 et 52. Sur sa signification : FRAZER, *Folklore in the Ancient Testament*, 3, p. 446-480; F. J. DÖLGER, *Antike und Christentum*, 4, p. 233-244.



Stèle d'un grand-prêtre de Hiérapolis.



de rois assyriens [1]. Si tentant que soit le rapprochement avec le texte célèbre de l'*Exode*, et avec un usage qui a frappé l'imagination au point de laisser des traces jusqu'à nos jours [2], il est donc prudent d'y renoncer.

Du moins des exemples nombreux attestent-ils maintenant que la longue robe et la ceinture sont des insignes sacerdotaux en Syrie. Les fresques de Doura, les reliefs de Palmyre et de Cilliza, joignent à ces vêtements le bonnet qui distingue les prêtres [3]. Notre sacrificateur appartient donc probablement à l'innombrable clergé qui peuplait, selon Lucien, le sanctuaire fameux de Hadad et d'Atargatis à Bambycé. La dimension de sa stèle, où il est représenté en grandeur presque naturelle, incite même à croire qu'il s'agit d'un haut dignitaire, et non d'un de ces ministres inférieurs qui remplissaient les cours et n'avaient pas accès aux parties vraiment saintes du temple [4]. Mais une autre particularité permet, je crois, de préciser son rang dans la hiérarchie sacrée.

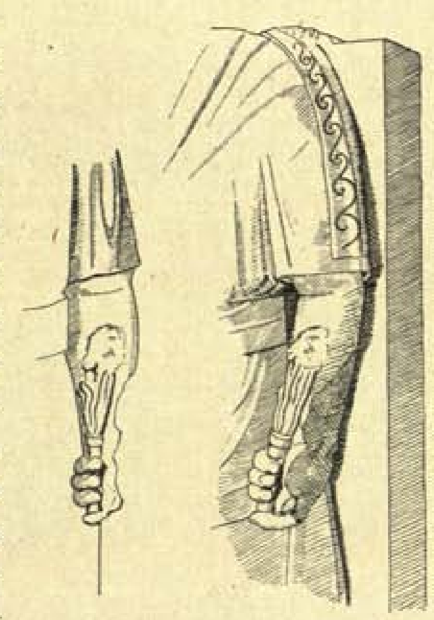


FIG. 5. — Détail de la stèle de Hiérapolis.

Quand on examine de près le bas-relief, on y distingue un détail que malheureusement la photographie ne rend pas, et dont M. Amy a bien voulu me donner un croquis (fig. 5). Sur l'épaule du prêtre tombe une bandelette ornée, qui fait évidemment partie de sa coiffure : c'est le fanon d'un diadème, analogue à celui qui tombe de la mitre sur l'épaule des évêques. On cherchera vainement, je crois, un autre exemple de

(1) HALL, *Babylonian and Assyrian Sculpture in the British Museum*, pl. 9, 24, 27, etc.

(2) Sur sa survivance dans le Saint-Empire : EISLER, *Weltenmantel und Himmelszelt*, 1, p. 25-35. Dans l'église grecque, la dalmatique des métropolites est également ornée de grelots : M. SOTIRIOU m'a dit jadis que les sources byzantines ne font pas d'allusion à cet usage, mais que ces prélats eux-mêmes le font dériver de la tradition des grands-prêtres juifs.

(3) Les fresques de Doura dans CUMONT, *Fouilles de Doura;* relief du prêtre d'Aphlad : *Excavations at Dura, Fifth Season*, pl. 13; reliefs de Palmyre : *Syria*, XV, 1934, p. 157 s.; 182, relief de Cilliza : CUMONT, *Catal. des sculptures des Musées royaux du Cinquantenaire*, n° 56.

(4) LUCIAN., *Dea Syr.*, 31.

cette parure sur l'image d'un prêtre syrien : seule la figure d'Aaron, dans les fresques de la synagogue de Doura, en est encadrée. C'est qu'en Syrie, conformément à l'usage oriental et contrairement à l'usage grec, le port du bandeau n'appartient qu'aux rois, qu'il s'agisse des Séleucides ou des dynastes vassaux qu'ils toléraient dans leur empire [1]. Notre stèle représente donc un personnage revêtu d'attributs souverains : c'est le grand-prêtre de Hiérapolis, héritier d'une dynastie de prêtres-rois, peut-être prêtre-roi lui-même si la dignité royale existait encore, comme il est possible, au temps où le bas-relief fut taillé.

A l'époque où Lucien décrivait les cérémonies de Hiérapolis, le grand-prêtre était renouvelé tous les ans. Mais la pourpre et la tiare le distinguaient encore du commun des ministres [2], et s'il ne battait plus monnaie à son nom, du moins les émissions se faisaient-elles au nom de la déesse dont il administrait le domaine [3]. Tels étaient les souvenirs du pouvoir royal. A l'époque d'Alexandre, un dynaste du nom d'Abd Hadad semble avoir frappé ses monnaies à Bambycé [4], parfois avec des types qui y restèrent traditionnels jusqu'à la fin du paganisme, et il s'y est fait représenter dans l'acte même d'offrir l'encens sur un pyrée, coiffé de la tiare et vêtu d'une robe qui lui descend à la cheville (fig. 6).





Fig. 6. — Monnaie d'Abd Hadad, au Musée britannique.

L'attribut que notre prêtre-roi tient de la main gauche reste très énigmatique (fig. 5). Il se compose d'une poignée, travaillée au tour, et d'une assez

[1] Voir sur ce point les réflexions de Saglio, dans son article *Diadema* du *Dictionnaire des antiquités*.

[2] Lucian., *Dea Syr.*, 42.

[3] On sait que les monnaies de Hiérapolis ont pour légende Θεᾶς Συρίας Ἱεροπολιτῶν. Cette formule, qui se retrouve à Cyrrhe (Διός Καταιβάτου Κυρρηστῶν) comme sur les monnaies autonomes de Pessinonte (Μητρός Θεῶν Πεσσινέας), n'est sans doute pas vide de sens : elle doit prouver que la frappe de la monnaie était entre les mains du clergé, et probablement que la ville constituait un domaine sacerdotal. Sur ces domaines, cf. Bikerman, *Institutions des Séleucides*, p. 172 s.

[4] Babelon, *Perses achéménides*, p. LI s. et 45 s.; Id., *Revue numismatique*, XXIII, 1920, p. 113 s.; *Brit. Mus. Catal.*, *Galatia*, p. 138; Wroth, *Numismatic Chron.*, III, 1903, p. 344 (c'est l'exemplaire dont nous publions la photographie, fig. 6).

longue touffe, striée dans sa longueur de lignes sinueuses, et légèrement évasée à son extrémité, qui est malheureusement mutilée. Du milieu de la touffe semble monter une tige terminée par un bouton, mais ce détail est bien moins clair sur l'original que sur notre figure, où il a fallu le souligner pour l'exprimer. Sur la gauche, une mèche s'écarte. On songerait d'abord à un chasse-mouches, mais, outre que cet instrument est exceptionnel en Syrie, aucune circonstance ne semble expliquer qu'on le tienne à la manière d'un sceptre, avec la touffe appliquée contre l'avant-bras. Cette dernière objection détourne aussi de penser à un aspersoir rituel. J'inclinerais donc plutôt à regarder cet objet, dans la main d'un prêtre-souverain, comme un attribut de sa dignité suprême, sans toutefois pouvoir en offrir une explication satisfaisante [1].

Fig. 7. — Foudre en bouquet (cf. note 1).

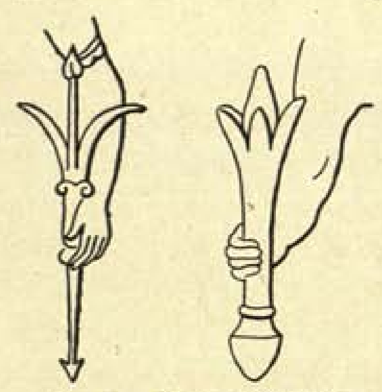


Fig. 8. — Foudres étrusques (cf. note 1).

* * *

La stèle de Membidj est aussi intéressante par son style que par son sujet. Son modelé rappelle les reliefs du tombeau royal de Commagène et ceux du temple de Bêl à Palmyre, dont j'ai tenté naguère de définir la place dans l'histoire de l'art [2]. On notera aussi que le pyrée sur lequel le prêtre fait son offrande semble flotter en l'air, par suite d'une conception de la perspective qui est

[1] J'ai songé, à vrai dire, à reconnaître dans cet attribut un foudre de type oriental, que le grand-prêtre aurait porté à l'instar de son dieu, et il y aurait quelque chose à dire, peut-être, en faveur de cette hypothèse. Sur la stèle des dieux de Hiérapolis, trouvée à Doura, Hadad tient à la main droite une touffe marquée de stries ondulées. Cet objet, comme l'a bien reconnu M. Rostovtzeff (*Caravan Cities*, p. 217), ne peut être qu'un foudre : on se souviendra des foudres brandis par divers dieux asiatiques, et qui sont formés comme des bouquets de mèches sinueuses (fig. 7). Il n'est pas jusqu'à la manière dont l'objet est tenu par notre grand-prêtre, qui ne rappelle celle dont le foudre étrusque (dérivé du foudre asiatique) est tenu par les dieux au repos (Jacobsthal, *Der Blitz*, pl. I, nos 23, 28, 29, 30) : notre figure 8.

[2] *Syria*, XV, 1934, p. 182 s.

celle des sculpteurs palmyréniens [1]. Mais si l'on analyse de plus près les caractères de la représentation, c'est avec les reliefs commagéniens que la parenté semble la plus étroite. On se rappelle en effet que les personnages, sur le mausolée d'Antiochus I^er^, se présentent avec un pied de face et l'autre de profil, avec le buste de face et le visage de profil, tandis que sur les reliefs du temple de Bêl, tout le corps est vu de face. La représentation frontale est complète à Palmyre, mais seulement relative à Samosate. Or, bien que le haut de notre stèle soit brisé, on peut s'assurer encore que la tête du personnage était vue de profil : ainsi seulement s'explique le fait que les fanons du diadème n'apparaissent que sur l'épaule gauche, alors qu'il y aurait un fanon sur chaque épaule si la tête avait été vue de face [2]. La stèle de Membidj ressemble donc surtout aux sculptures commagéniennes, et c'est là, je crois, un bon indice de sa date : elle doit remonter à peu près au Ier siècle avant J.-C., tandis que les reliefs du temple de Bêl ne remontent qu'aux dernières années de Tibère.

Ces différences, pourtant, sont légères, et l'on sent que Samosate, Hiérapolis et Palmyre ont fait partie, vers le début de notre ère, d'une même province artistique, qui différait profondément de la Syrie occidentale par sa représentation et son type de sensibilité, et à laquelle appartenait aussi, comme j'ai tenté de le montrer au chapitre précédent, la Susiane à l'époque parthe. L'influence grecque n'en est pas absente, mais elle n'y affecte pas les caractères essentiels de l'image. On voudrait savoir quel était le centre principal de cet art, qui paraît bien être cet « art parthe » tant discuté. Rien ne nous a été conservé, semble-t-il, de ce qu'était la sculpture de Séleucie du Tigre à la fin de l'époque hellénistique, à l'apogée de l'époque parthe, si bien que toute conclusion sur l'art de cette métropole — centre naturel d'une culture qui se serait étendue à la fois sur Samosate, Hiérapolis, Palmyre et Suse — reste conjecturale pour l'instant. Mais cette conjecture peut sembler probable.

(1) *Syria*, XV, 1934, p. 159.

(2) Même détail sur les reliefs du tombeau de Commagène : HUMANN et PUCHSTEIN, *Reisen in Kleinasien*, p. 320 et pl. 38, 2. Dans les fresques de Doura au contraire, où Aaron est vu de face, les fanons tombent de part et d'autre de son visage. — Sur notre stèle, du reste, la poitrine est très timidement tournée de trois quarts à droite.

28. — Représentations de la main divine.

La route d'Alep à Membidj, à peu près à mi-chemin de Bâb (Batnae) et de Membidj (Hiérapolis), passe au pied d'une petite hauteur qui porte le village d'Arimé. En 1925, Paul Perdrizet, Daniel Schlumberger et moi, nous nous étions arrêtés là pour voir la borne de Septime-Sévère, qui marque le 13e ou le 14e mille de la route [1], quand l'attention de Paul Perdrizet fut attirée par un grand cippe à base quadrangulaire, de calcaire jaunâtre, taillé sans art et défiguré par les intempéries, mais dont l'intérêt lui apparut aussitôt. Ce monument se trouvait près du sommet de la colline, et comme il pèse plus d'une tonne, il ne devait pas être loin de son emplacement antique : Arimé, dont l'ancien nom n'est pas connu, était un simple gîte d'étape sur la route, mais avait sans doute, au sommet de son tell, un petit sanctuaire.



Fig. 9. — Le cippe d'Arimé.

Outre les moulures grossières de sa plinthe et de son entablement, le cippe d'Arimé (fig. 9) [2] n'a d'autre ornement qu'une niche cintrée, creusée dans sa face principale, et qui contient les vestiges très frustes, mais encore intelligibles, de deux images. A gauche est une main droite ornée d'un bracelet et tenant un foudre; à droite une autre main droite, ouverte, la paume en avant. Cette seconde main est flanquée de deux animaux très mutilés, qui l'encadrent à la manière des idoles

[1] Jalabert et Mouterde, *Inscriptions grecques et latines*, n° 228. Dussaud, *Topographie historique*, carte XIII b2.

[2] Hauteur 118; largeur 63; épaisseur 44.

syriennes. Ajoutons que les deux poignets sont drapés, comme s'ils émergeaient de leurs manches.

Ces simulacres étranges sont ceux du grand couple divin de Hiérapolis, tel qu'il apparaît sur la stèle de Doura [1] : Hadad tenant le foudre, Atargatis flanquée de lions et levant la main pour bénir. Si l'on regarde de près le cippe d'Arimé, on y verra gravé sous chacun des deux symboles un rectangle : c'est que le sculpteur a reproduit deux objets qu'il avait dû voir dans la réalité, posés sur des bases rectangulaires. C'est ainsi probablement qu'ils étaient offerts à l'adoration des fidèles dans le saint des saints de quelque temple. Il faut remarquer aussi que la place des deux simulacres, l'un par rapport à l'autre, est la même que celle des statues de Hadad et d'Atargatis sur les monnaies de Hiérapolis et sur la stèle de Doura. La place de droite, qui est la place d'honneur [2], est donnée régulièrement à Hadad. Cette hiérarchie reflète l'état le plus ancien du culte et se maintenait dans les images, bien que la déesse syrienne eût en fait éclipsé son parèdre dans la dévotion populaire. On voit clairement ce développement s'accomplir dans les inscriptions de Délos, où une famille de prêtres hiérapolitains avait fondé un temple de Hadad et d'Atargatis, peu après le milieu du IIe siècle avant J.-C. : le dieu est nommé avant la déesse dans le texte de fondation et dans la plupart des dédicaces anciennes, mais peu à peu il prend le second rang, ou même est simplement passé sous silence [3].



Fig. 10. — Cylindre babylonien (d'après Contenau). Voir note 4.

La représentation d'Atargatis par sa main est en tout cas fort rare, et peut-être le cippe d'Arimé en est-il l'unique monument [4]. Mais les Syriens ont souvent figuré le dieu du tonnerre par une simple main qui brandit le foudre. Il suffit de rappeler, pour la Palmyrène, les autels de Karassi et le pyrée de

[1] Plus haut, p. 187, note 1.

[2] Sur ces principes de hiérarchie, tels qu'ils sont observés à Palmyre, voir *Syria*, XIII, 1932, p. 190 s.

[3] *Inscriptions de Délos*, 2220-2304 ; cf. Roussel, *Délos colonie athénienne*, p. 261.

[4] Il y a sur un cylindre babylonien de la dynastie d'Hammourabi (Contenau, *Glyptique syro-hittite*, pl. XVII, nº 129 ; Frankfort, *Cylinder Seals*, p. 179) une très intéressante image d'une main, dressée sur une base comme s'il s'agissait d'un simulacre offert au culte. M. Frankfort attire mon attention sur une base semblable, placée sous une statue : frontispice de Weissbach, *Babylonische Miszellen*.

Gdêm [1], dédiés à Zeus très-haut, qui est probablement une forme de Baalshamîm. Une image semblable, encore inédite, a été relevée par M. Schlumberger sur un petit autel qu'il a découvert à Khirbet Semrine, au Nord de Palmyre. Le même symbole figure sur un petit relief de Doura [2], trouvé dans une maison particulière, à l'entrée de laquelle il avait peut-être pour fonction d'écarter le mauvais œil. Enfin, je voudrais décrire deux monuments inédits qui compléteront cette série.



Fig. 11. — Bas-relief de Kefr Kelbine.

J'ai trouvé le premier, il y a une dizaine d'années, à Kefr Kelbine [3], petit village qui n'est pas très éloigné des ruines de Cyrrhe. Cette ville se glorifiait sur ses monnaies d'un culte de Zeus Kataibatès, le dieu qui descend dans l'éclair, et c'est évidemment à une forme de ce dieu qu'était dédié notre relief. Il s'agit d'une très belle plaque de basalte (fig. 11), où une main droite brandit un foudre de forme compliquée, fortement influencée par certains types grecs. Le dard central, tordu en spirale, est entouré de quatre flammes et se termine

[1] *Syria*, XIV, 1933, p. 116.

[2] Hopkins et Rowell dans *Excavations at Dura, Fifth Season*, p. 236, pl. 18, 3.

[3] Dussaud, *Topographie historique*, carte nº XII c 2 (5 km. au Sud-Est d'Azaz). Hauteur 77 cm.; longueur 116 cm.; épaisseur 24 cm. Musée de Damas.

d'autre part en croissant : une mutilation de la pierre empêche malheureusement de distinguer le détail de ce motif. Mais le trait le plus curieux de toute cette image lui est donné par le vaste nimbe, formé de trois orbes, d'où émerge la main. Sur les autres monuments de la main divine, celle-ci est représentée comme si elle était simplement amputée. Le sculpteur de notre bloc de basalte a évité cette gaucherie par un parti très heureux, dont je ne connais pas d'autre exemple, et qui ne trouvera que plus tard son équivalent dans les images chrétiennes, où la main de Dieu émerge de la nuée.

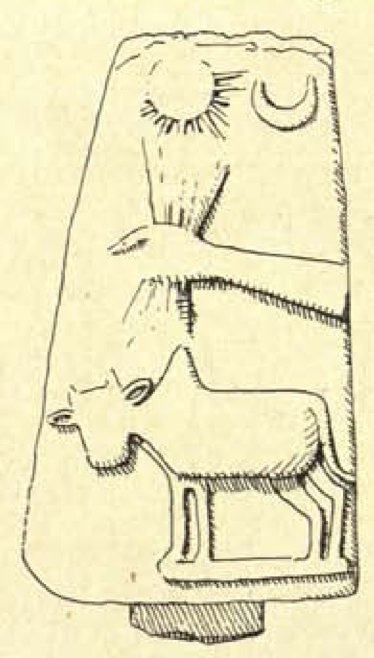


Fig. 12. — Stèle de Tell Sfir.

Le deuxième monument est bien plus primitif. C'est une stèle en forme de pyramide tronquée (fig. 12), munie d'un tenon d'encastrement, que M. Ploix de Rotrou a eu le mérite de découvrir à Tell Sfir [1]. La sculpture en est si grossière, que seul un croquis peut en donner une idée correcte. On y voit un bœuf, la tête de face, avec une bosse pointue et de grandes et ridicules oreilles. Au-dessus de lui, une main brandit le foudre; et au sommet de la stèle sont encore sculptés le soleil et la lune [2]. La façon extrêmement maladroite dont est représenté le bœuf rappelle exactement la stèle de la déesse au daim, trouvée près d'Azaz, et que j'ai publiée naguère en l'attribuant au 1er millénaire avant J.-C. [3]. J'avoue que la présence de la main au foudre, dont je ne connais que des exemples postérieurs à notre ère, me fait douter aujourd'hui si j'ai eu raison, et si ce que j'ai pris pour un archaïsme n'était pas simplement dû à la maladresse. — La stèle de Tell Sfir présente l'aspect général d'un bétyle, et l'on peut croire qu'elle recevait les hommages des paysans dans quelque temple rustique. Aussi serais-je enclin à voir dans le taureau qui y est sculpté l'animal de Hadad et de

[1] Tell Sfir est au Nord-Ouest de Bâb, à quelques kilomètres de la frontière turque. Il est nommé Tell Sifir sur la carte au 1 : 200000, feuille de Membidj. — Hauteur 1 m. 20; largeur en bas 0 m. 72; épaisseur en bas 0 m. 44.

[2] Sur le sens de ces symboles, voir *Syria*, XIV, 1933, p. 243.

[3] *Syria*, XIV, 1933, p. 374.

Téchoub, qui porte généralement sur son dos le dieu lui-même, mais est simplement surmonté, ici, de son symbole.

*
* *

Pourquoi les Syriens se sont-ils plu à ces représentations symboliques ? Ce n'est point par défaut d'habileté, car cette explication, qui serait admissible pour les villages, ne l'est pas pour la ville de Palmyre. Est-ce par une crainte religieuse, analogue à celle qui a conduit le peintre de la synagogue de Doura à figurer la présence de Iahvé par une main qui descend du ciel [1] ? Il ne le semble pas, car le polythéisme syrien, malgré son goût des bétyles, des « pierres animées », n'éprouvait en principe aucune répulsion à sculpter les dieux en entier. Il semble donc que l'explication soit à chercher plutôt dans la psychologie de la représentation que dans la psychologie proprement religieuse. J'ai tenté de montrer ailleurs [2], en étudiant l'art de ces régions, combien l'artiste restait indifférent aux apparences corporelles, combien exclusivement il s'attachait à souligner les organes par où s'exprimaient les qualités de l'être les plus essentielles à ses yeux. Les organes en question (par exemple, les yeux) tendaient ainsi à prendre une valeur symbolique, à absorber et concentrer en eux toute la signification de l'image. Une abstraction semblable, mais plus radicale, explique probablement la genèse des symboles que nous étudions. Aux époques



Fig. 13. — Main votive.

[1] Kraeling dans *Excavations at Dura, Sixth Season*, p. 355.

[2] *Syria*, XVIII, 1937, p. 32 s.

plus anciennes, l'abstraction était plus complète encore, et le foudre est représenté tout seul : c'est la tradition que l'on trouve en Mésopotamie [1] et qui, en Syrie, a persisté jusqu'à la fin du paganisme dans le foudre que l'on adorait, posé sur un trône, à Séleucie de Piérie [2]. — Il reste, d'ailleurs, que l'attachement à de tels symboles va de pair avec un tout autre type de religiosité que celui qui se laissait dériver, dans le culte de statues belles ou agréables, vers une simple contemplation esthétique [3].

*
* *

Le musée de Beyrouth a acquis, il y a quelques années, une main de bronze (fig. 13), que l'émir Chéhab veut bien me permettre de publier [4]. Elle a été trouvée quelque part dans la Bekaa et porte au poignet l'inscription suivante :

Αϐϐωσας | εὐξάμε|νος ἀνέ|θηκεν.

Il reste peu de chose à dire sur les objets de ce type, qui constituent aujourd'hui une petite série [5], mais la main ouverte d'Atargatis sur le cippe d'Arimé confirme évidemment leur interprétation : ce n'est pas la main de l'adorateur faisant le geste de l'hommage ou de la supplication, mais la main bénissante de la divinité, dont l'adorateur reconnaissant dédie l'image. Ces mains ne se trouvent hors de Syrie que dans le culte phrygien de Sabazios [6], où leur usage paraît s'être implanté sous une influence sémitique [7]. Sans doute procèdent-elles donc de la même abstraction que la main au foudre.

Henri Seyrig.

[1] Voir notamment les koudourrous : Steinmetzer, *Die babylonischen Kudurrus*, p. 168 ; Frank, *Bilder und Symbole babylonisch-assyrischer Götter*, p. 31 ; Contenau, *Antiquités orientales, Sumer*, etc. (Musée du Louvre), pl. 36. Des représentations analogues du foudre placé sur un support ont été trouvées à Tell Halaf (inédites).

[2] Outre les monnaies, voir Chapot, *Mémoires de la Société des antiquaires*, LXVI, 1907, p. 222.

[3] Sur la persistance du culte des symboles en Syrie, cf. Holl, *Anteil der Styliten am Aufkommen der Bilderverehrung* (*Gesammelte Aufsätze*, II), p. 394 s.

[4] Hauteur 15 cm. Le poignet est déchiré sur le devant, et il semble bien que cette déchirure soit due à l'arrachement d'un rivet, qui fixait la main sur une base.

[5] Dussaud, *Notes de mythologie syrienne*, p. 117-125 ; cf. Perdrizet, *Archiv für Religionswissenschaft*, XIV, 1911, p. 118-124.

[6] Blinkenberg, *Archäologische Studien*, p. 67 s.

[7] Cumont, apud Dussaud, *loc. cit.*

LES FOUILLES DE QASR EL-HEIR EL-GHARBI (1936-1938)

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

PAR

DANIEL SCHLUMBERGER

Au bord de la piste de Damas à Palmyre, à 42 km. à l'Est-Nord-Est de Qariateïne et à 60 km. à l'Ouest-Sud-Ouest de Palmyre, la ruine connue sous le nom de Qasr el-Heir [1] est signalée au loin par une tour à demi écroulée, au pied de laquelle des mouvements du terrain permettaient de reconnaître, dès avant la fouille, l'existence d'une enceinte rectangulaire enfouie sous le sol. Ces restes, généralement regardés comme ceux d'un « castellum », avaient été décrits par nombre de voyageurs; quelques-unes des autres ruines qui se voient dans le voisinage avaient été tout au moins signalées [2]; enfin le grand barrage de Harbaqa lui-même, à une quinzaine de kilomètres au Sud de Qasr el-Heir, n'était pas resté inaperçu [3]. Il n'en fallut pas moins attendre les explorations aériennes du R. P. Poidebard pour que fût reconnue d'ensemble l'importante installation dont le barrage, le « castellum », et les ruines avoisinantes ne sont que des parties : ce fut cet archéologue qui, dans son grand ouvrage sur le *limes* de Syrie, donna, pour la première fois, du double site de Qasr el-Heir et de Harbaqa une description générale, accompagnée d'un plan schématique, et d'excellentes photographies aériennes [4].

[1] Parfois appelée Qasr el-Heir el-Gharbi (l'occidentale) pour la distinguer du site homonyme situé plus à l'Est, à proximité de Soukhné, v. Creswell, *Early Muslim Architecture*, I, p. 330, note 2.

[2] Bibliographie du site dans Creswell, *op. cit.*, p. 347, note 3, et Poidebard, *Trace de Rome*, p. 187, note 2. Ajouter Savignac, *Rev. Biblique*, 1920, p. 366-368, et Wiegand, *Palmyra*, p. 6-9.

[3] Ch. Huber, *Voyage en Arabie*, p. 2-3; Musil, *Palmyrena*, p. 131.

[4] Poidebard, *op. cit.*, p. 187-189; plan pl. XXXII; photos pl. XXXIII-XXXVII.

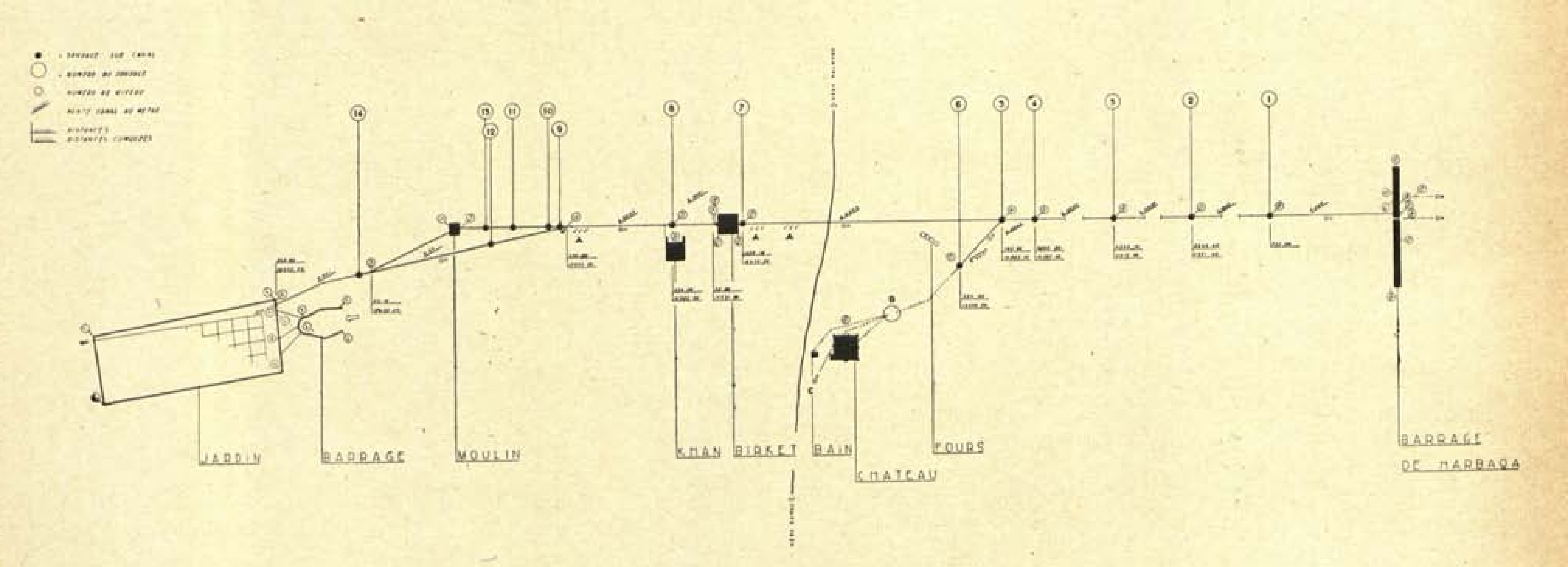


Fig. 1. — Le site de Qasr el-Heir et Harbaqa (schéma). Cf. p. 200, note 1

Les éléments essentiels de l'organisation que faisait connaître le R. P. Poidebard étaient les suivants :

I. Dans la montagne, le barrage de Harbaqa;

II. Dans la plaine, à Qasr el-Heir, quatre ouvrages principaux :

1° Une enceinte rectangulaire (A) enfermant des terrains irrigables;

2° Un ouvrage de collection et de distribution des eaux (B);

3° Le « castellum » (C) avec sa tour;

4° Un Khân (D);

III. Entre Harbaqa et Qasr el-Heir :

1° Un canal qui amenait l'eau du premier de ces endroits au second;

2° Un « poste d'étape » (E)[1].

Le P. Savignac, Th. Wiegand, le P. Poidebard attribuaient le « castellum » à la période romaine. Le P. Poidebard, qui avait découvert l'« organisation agricole », ajoutait qu'elle aussi était vraisemblablement d'origine romaine[2]. Cette opinion semblait, en effet, la plus probable. Au milieu du côté Est du « castellum » se voyait un grand linteau de pierre[3], en place sur deux piédroits dont les sommets émergeaient des résidus de brique crue. Or, le riche décor sculpté qui ornait cette porte remontait incontestablement à l'époque romaine[4]. D'autres fragments antiques gisaient épars : au cours d'une brève visite aux principales ruines du site MM. G. Kleiner, R. Naumann et moi avions, en mai 1936, recueilli à la surface du sol, dans l'ouvrage B, plusieurs bustes palmyréniens. Il paraissait donc raisonnable d'admettre que les vestiges visibles à Qasr el-Heir étaient ceux d'une oasis antique, dépendant du barrage de Harbaqa.

[1] *Ibid.*, p. 55. L'auteur dénie à ce poste le caractère d'un « castellum de défense ». Il lui donne le nom de Harbaqa, que les gens du pays n'appliquent, à ma connaissance, qu'au barrage; je ne sais, en fait, si ce poste possède un nom.

[2] *Op. cit.*, p. 190.

[3] Reconnaissable sur la vue aérienne du R. P. Poidebard, *Trace de Rome*, pl. XXXV, 2. Cf. aussi Wiegand, *op. cit.*, p. 6, fig. 7.

[4] Wiegand, *loc. cit.*, avait rapproché ce décor de celui du *camp de Dioclétien* à Palmyre, — avec lequel il présente, en effet, la plus grande analogie, — et daté la porte en conséquence. Mais je me demande si le camp et son décor ne remontent pas à une époque un peu plus haute (milieu du IIIe siècle; cf. *Berytus*, II, 1935, p. 167, 3°) malgré le texte qui en attribue la fondation à Dioclétien. La porte de Qasr el-Heir serait alors, comme les autres fragments antiques du site, un vestige de l'oasis palmyrénienne, plutôt qu'un témoin de l'organisation du *limes* par Dioclétien.

Deux des ruines de Qasr el-Heir étaient cependant de date plus tardive :

1° La tour, dont l'origine byzantine [1] était hors de doute;

2° Le khân (D) dont la porte, restée debout, portait une inscription publiant que « la confection de cette œuvre » (*i. e.* le khân) avait été « ordonnée par l'esclave de Dieu Hishâm, émir des croyants, ... en radjab de l'an 109 » (novembre 727) [2].

En mai 1936, à la faveur d'un vol d'études effectué à bord d'un appareil militaire, je pus jeter un regard d'ensemble sur les ruines de Harbaqa et de Qasr el-Heir, et fus vivement frappé de leur importance [3].

Au cours des années précédentes j'avais étudié un groupe de villages antiques de la Palmyrène septentrionale [4]. Mes recherches avaient montré que les établissements qu'on pouvait rencontrer en Palmyrène, en dehors de Palmyre même, n'étaient pas tous des stations routières [5]. Il fallait faire leur place aux installations rurales. Mon coup d'œil aérien sur Qasr el-Heir me permit de me rendre compte que ces installations elles-mêmes se divisaient en deux groupes assez différents : à des villages qui n'avaient pas possédé de système d'irrigation, et dont l'économie pouvait même avoir été surtout pastorale, s'opposaient des villages tirant en majeure partie, ou même exclusivement, leurs ressources de cultures irriguées : les fermes, les « ranchs » de la montagne devaient être distingués des oasis de la plaine. Quand, à la suite de mon vol, je décidai d'utiliser à Qasr el-Heir une subvention dont l'Académie des Inscriptions avait bien voulu me confier l'emploi, je n'avais en vue que de compléter mes recherches sur la Palmyrène romaine par l'étude d'une oasis. A la différence des villages montagnards que je venais d'étudier, cette oasis

(1) Reconnue par Wiegand, *op. cit.*, p. 7, et par Savignac, *op. cit.*, p. 367; des croix grecques, sculptées dans des médaillons, se voient en plusieurs endroits : deux d'entre elles sont sur des blocs en place, l'une (Wiegand, fig. 10) orne un linteau tombé. Elles appartiennent certainement au décor originel de la tour. Sur le monastère dont la tour faisait partie, voir le second article.

(2) *Répert. chronol. d'épigr. ar.*, I, p. 23, n° 27.

(3) Pendant toute la durée de mes travaux, je n'ai cessé de bénéficier du concours de l'Aviation militaire. J'ai pu faire plusieurs reconnaissances aériennes. Des photographies ont été exécutées chaque fois que je l'ai demandé. J'exprime ici au colonel de l'Hermite, commandant de l'Air au Levant en 1936, ainsi qu'au colonel Roque, son successeur en 1937 et 1938, ma très vive reconnaissance de l'aide infiniment précieuse qu'ils ont bien voulu m'accorder.

(4) Cf. provisoirement *Arch. Anz.*, 1935, p. 595-634.

(5) Pour ces dernières v. Poidebard, *op. cit.*, p. 76 (Arak, Hlehlé), p. 109 (Oum es-Selabih), etc.

avait eu, il est vrai, une survie post-antique, et l'intérêt qu'il pouvait y avoir à déterminer le caractère et l'importance de cette survie ne m'échappait pas. Mais je ne m'attendais pas à ce qu'elle eût notablement altéré la physionomie de l'installation palmyrénienne : à Palmyre même, les âges chrétien et islamique n'ont que fort peu modifié le visage de la ville païenne. Ce que je pensais trouver c'était, en premier lieu, une oasis de l'époque impériale.

La fouille me fit rapidement abandonner cette vue préétablie, et je dus reconnaître, au bout de quelques semaines, que, des édifices de l'installation antique (réserve faite du barrage) et de l'installation byzantine (réserve faite de la tour), il ne restait que des fragments, dont plus aucun n'était en place [1]. La vaste organisation dont les grande lignes se lisaient si nettement du haut des airs, datait, dans presque toutes ses parties, de l'époque omeyyade [2]. En même temps, par suite de l'importance inattendue des trouvailles faites dans le « castellum », où la fouille livrait les restes d'un décor architectural extraordinairement riche et varié, j'étais amené à prévoir le dégagement complet de cet ouvrage, ainsi qu'une exploration approfondie du reste du site, laquelle eut bientôt pour résultat de nous faire découvrir une ruine de plus : celle d'un bain. A côté de l'exploitation agricole reconnue par le P. Poidebard nous commencions donc à voir sortir de terre des vestiges d'un tout autre caractère et qui paraissaient être ceux d'une très luxueuse résidence. Mon entreprise prenait ainsi un caractère beaucoup plus ambitieux que je ne l'avais d'abord escompté. Grâce à de nouvelles subventions de l'Académie des Inscriptions, mais surtout à l'appui extrêmement compréhensif et libéral du Gouvernement syrien, mon plan put être exécuté. Les recherches, qui se sont étendues sur trois années [3], sont aujourd'hui terminées. Mais la publication

[1] Le plus notable est la borne frontière de la Palmyrène publiée dans *Syria*, XX, 1939, p. 63.

[2] Les raisons de cette datation seront exposées dans le second article.

[3] 1936, 1^er^ mai au 15 juillet (architecte : M. Jean de Jaegher) ; — 17 octobre au 15 décembre (architecte : M. Marc Le Berre) ; — 1937, 30 mai au 30 septembre (architecte : M. Jacques Fagard) ; — 1938, 25 septembre au 15 décembre (architecte : M. Marc Le Berre). Le nombre des ouvriers employés à la fouille n'a jamais dépassé la soixantaine et est souvent resté notablement en dessous de ce maximum. — Je dois aux architectes successifs de la mission, ainsi qu'à MM. Ecochard et Sauvaget, qui ont visité la fouille à plusieurs reprises, et à M. Pearson, qui a séjourné à Qasr el-Heir pendant un mois, nombre de remarques et de suggestions précieuses, dont les pages qui suivent ont grandement bénéficié. Je leur en exprime à tous ma gratitude.

définitive souffrira sans doute des délais assez longs. Elle ne peut être envisagée avant que ne soit achevé, au Musée de Damas, l'assemblage des stucs du château (« castellum »), travail délicat et minutieux, en cours depuis près de deux ans, et qui est cependant encore loin de son terme. L'objet du présent article est de présenter, en attendant, et de façon provisoire, les résultats essentiels de nos campagnes.

Tous les ouvrages qui viennent d'être mentionnés [1] ont été étudiés par nous, à la seule exception du « poste d'étape [2] » situé entre Harbaqa et Qasr el-Heir. Je décrirai d'abord ceux qui relèvent de l'exploitation agricole, et traiterai dans un second chapitre de la résidence princière.

I. — L'exploitation agricole. Description.

1. — *Le barrage de Harbaqa.*

Cet ouvrage se trouve sur le rebord Nord du Djebel Rawâq, au pied même du chaînon connu sous le nom de Djebel el-Bardé, à 1.500 m. environ au Nord du puits de Aïn el-Bardé. Il est établi en travers du thalweg de l'Ouadi el-Bardé, qui s'encaisse, dans cet endroit, entre les derniers contreforts de la montagne à laquelle il va échapper (pl. XXVII, 1).

Le barrage est un mur rectiligne [3] fait d'un massif enfermé entre deux parements de grand appareil. Les blocs du parement extérieur ont en grande partie disparu, et, là où ils subsistent, ils sont presque partout dans un état avancé de dégradation. Le parement intérieur, au contraire, est bien conservé (pl. XXVII, 2). Les blocs en sont régulièrement disposés par assises, placées en retrait marqué les unes sur les autres. Il est remarquable que certains d'entre eux

[1] Voir notre figure 1. Cette figure n'est pas un plan, mais un schéma. L'échelle est le 10.000e, sauf entre les sondages 9 et 14 où elle est le 1.000e, et dans les sections 1-2, 2-3, 3-4, dont la longueur n'a pas été figurée. Le poste d'étape (Poidebard, ouvrage E) n'est pas représenté; il se trouve entre les sondages 1 et 2. Les constructions ne sont pas orientées. Les petits numéros ont trait au nivellement, qui a été fait en vue de la publication finale.

[2] La fouille de cette construction relativement considérable eût exigé des fonds importants.

[3] Longueur : 365 m. au sommet. Hauteur (maxima actuelle) : 20 m. 50. Epaisseur (à la base) : 18 m.



Cliché Poidebard

1. Barrage de Harbaqa et lac comblé. Vue générale.

2. Face amont du barrage. Au centre, vanne et tourelle.
A droite, falaise de sédiment.



sont posés en délit. Entre les parements, le blocage est fait de galets et d'éclats de pierre, enrobés dans un mortier abondant et disposés par couches. La hauteur de ces couches est celle des assises de parements; elles sont séparées par des lits de mortier. Des terrasses [1] sont ménagées sur la face extérieure du mur, à 4 m. au-dessous de son sommet, lequel a l'aspect d'une chaussée, rongée par les intempéries et à demi enfouie sous les débris, mais néanmoins si plane et si bien conservée que la traversée du barrage en automobile peut se faire sans difficulté aucune. On ne voit pas de restes de balustrades, ni d'aucun décor architectural de quelque espèce que ce soit [2], et si le barrage a porté une dédicace, nous ne savons où elle était placée.



Fig. 2. — Contrefort et tourelle sur la face amont du barrage Harbaqa.

Le barrage avait trois issues. Deux d'entre elles, qui se trouvaient à sa base, sont méconnaissables aujourd'hui : elles ont pris l'apparence de brèches, par où les eaux torrentielles s'écoulent en hiver. Mais il est tout à fait certain que ces brèches tiennent la place d'issues antiques, car des canalisations en pierre, de section rectangulaire très soigneusement appareillées et couvertes, aboutissent à chacune d'elles, venant de l'amont.

La troisième issue est un tuyau de poterie, de très faible diamètre, qui traverse le barrage avec une forte pente. L'orifice amont, qui est bien conservé, est situé à 11 m. 20 au-dessous du sommet du barrage, au haut d'un contrefort faisant saillie sur les assises inférieures [3]. La fermeture en était assurée par une vanne manœuvrée d'en haut : les rainures dans lesquelles cette vanne

[1] Bien visibles sur notre pl. XXVII, 1, et aussi Poidebard, *Trace de Rome*, pl. XXXIII et XXXIV. Ces terrasses sont au nombre de 7. La longueur des cinq premières (en partant de l'Est, c'est-à-dire, sur les planches, de la gauche) varie entre 30 m. 50 et 33 m. 50; la sixième mesure 28 m., la septième 40 m.

[2] Nous avons cherché en vain les demi-colonnes et blocs diversement décorés mentionnés par Musil, *Palmyrena*, p. 131.

[3] Le sommet du contrefort correspond au sommet de la onzième assise au-dessous du sommet du barrage. L'orifice est placé au niveau de la base de la dixième assise.

venait s'encastrer sont encore visibles (fig. 2). Au contrefort s'adosse une sorte de tourelle[1], rectangulaire dans sa partie supérieure, arrondie vers l'avant, en forme de demi-cylindre, dans sa partie inférieure. Cette tourelle, qui est appareillée avec soin, est faite de petits blocs d'un calcaire tendre, tout différent de la pierre du reste du barrage, avec lequel sa maçonnerie n'a aucun lien. Elle constitue certainement une addition à la construction primitive.

La sortie actuelle du tuyau est située à environ 4 m. au-dessus du sol, en un point où, par malheur, le parement extérieur est totalement ruiné, en sorte que plus aucune observation n'est possible.

Le lac artificiel que retenait le barrage a disparu par comblement. Les matériaux dont il est rempli sont des sédiments d'une remarquable homogénéité, qui reposent par endroits directement sur le roc, ailleurs sur des alluvions torrentielles de faible épaisseur. Le lac avait cessé d'exister, ou se trouvait réduit à une très mince nappe d'eau, lorsque les deux brèches qui viennent d'être mentionnées se formèrent à la base du barrage, sans doute par suite de l'action des eaux de ruissellement sur la face interne de celui-ci[2]. C'est alors qu'une puissante érosion régressive commença de creuser les gorges profondes, en forme de ramures (pl. XXVII, 1), qui dévorent peu à peu la masse des sédiments. Une partie de la face interne du barrage est ainsi dégagée, et c'est cette circonstance qui a rendu possibles nos observations concernant les issues, ainsi que le fond du lac et les canaux qui s'y trouvent.

Les contours du lac antique restent bien visibles dans leurs grandes lignes, surtout après les pluies : la surface plane formée par le sommet des sédiments est alors mise en culture et se distingue par sa couleur plus sombre des collines encadrantes, pierreuses et stériles. Dans sa plus grande longueur, le lac mesurait approximativement 1.550 m., dans sa plus grande largeur (à hauteur du puits d'Aïn el-Bardé) approximativement 800 m.

Le fonctionnement du barrage demande encore à être étudié. Je me réserve d'en traiter dans la publication finale, en même temps que je décrirai certains fragments qui se sont retrouvés dans le lit de l'oued à quelques mètres en

[1] Dégagée par nous. Seul le sommet du contrefort émergeait des sédiments.

[2] Une sorte de crevasse, qui règne entre le barrage et les sédiments, et qui a dû se former après la disparition du lac, dans les périodes de sécheresse, a vraisemblablement beaucoup favorisé cette action.

Le canal, la birket, le khân.

HARBAQA.



aval du barrage, et qui proviennent peut-être du vannage de l'une des issues inférieures.

2. — *Le canal.*

Bien que le canal soit presque entièrement souterrain, son itinéraire est reconnaissable sur la majeure partie de son parcours, grâce au léger relief qu'ont créé à la surface du sol les déblais tirés de la tranchée au fond de laquelle il a été construit. L'alignement de ces déblais, qui n'est guère discernable au sol que par les éclairages frisants du matin et du soir, se révèle avec une extrême netteté à l'observateur aérien, comme on peut en juger par nos pl. XXVIII et XXIX. Quatorze sondages, pratiqués sur le canal et sur ses dérivations, complètent notre connaissance de cet ouvrage.

Au sondage nº 1 le canal apparaît à fleur de sol, sur la rive gauche de l'oued. Il y a peu d'espoir de le retrouver en amont de ce point, car il devait être établi dans le lit même de l'oued, aux violences duquel il n'aura pas résisté : aux abords immédiats du barrage, en particulier, il est certainement détruit.

Le canal disparaît à nouveau, en aval du sondage nº 1, probablement parce qu'il rentrait dans l'oued. Mais, aux environs du poste situé entre les sondages 1 et 2[1], soit approximativement à 4 km. du barrage, ses déblais redeviennent visibles et peuvent être suivis, sur la rive droite, jusqu'aux jardins de Qasr el-Heir, sans autre lacune qu'un passage de quelques centaines de mètres, où il regagnait temporairement l'oued. Au sondage nº 5, nous avons mis à jour le point de départ du canal secondaire par lequel était assurée l'alimentation en eau du bain et du château. Le sondage nº 6 a permis d'étudier un autre point du même canal.

Un peu en aval du sondage nº 5, et à une faible distance à l'Ouest du canal principal, nous avons retrouvé les restes d'une installation comprenant quatre fours, où ont dû être fabriqués les briques et le plâtre nécessaires à la construction et à la décoration du château. Tout à proximité, un endroit où une quantité extraordinaire de fragments de briques et de tuiles gisent sur le sol, doit être le lieu où les briques étaient entreposées.

A 16 km. 1/2 de Harbaqa, le canal aboutit à un réservoir (birket) dont le plan se rapproche d'un carré de 60 m. de côté et dont la profondeur est de

[1] Poidebard, ouvrage E, cf. ci-dessus, p. 200, note 1.

3 m. 65. Ce réservoir est entouré d'une haute levée de terre qui, dans le paysage très plat de Qasr el-Heir, attire naturellement l'attention. Elle avait intrigué Wiegand, mais il n'y a là rien de plus que les déblais du réservoir, rejetés sur son pourtour lors de sa construction.

A son arrivée au réservoir, et sur une longueur d'environ 50 m., le canal est à fleur de sol. Dans cette partie de son trajet, des dérivations permettant de pratiquer des cultures irriguées dans le thalweg, situé en contre-bas, pourraient avoir existé [1]. Le canal aboutit au milieu et au sommet du côté amont du réservoir. Le départ de l'eau se fait par deux tuyaux de poterie en forte pente, dont l'orifice est situé au milieu et à la base de la paroi aval du réservoir. Ces tuyaux aboutissent à un petit bassin carré, situé à l'extérieur du réservoir, au fond d'une sorte de puits, ou chambre non couverte, où un escalier permet de descendre, et d'où le canal, redevenu souterrain, reprend son cours en direction du jardin.

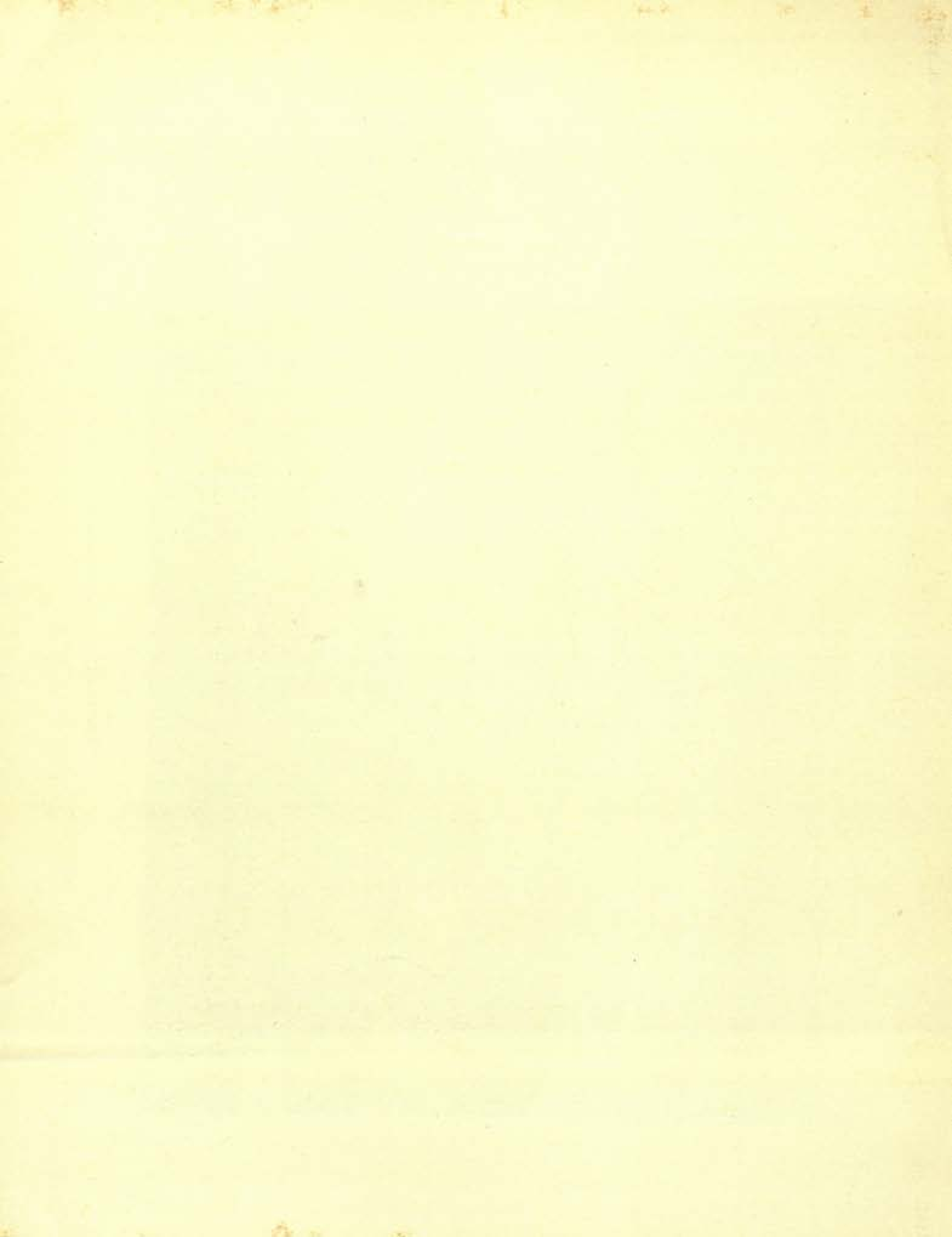
Entre le réservoir et le jardin se trouve un moulin, établi sur un bief qui se détache du canal principal au sondage n° 9 et le rejoint au sondage n° 14. A partir d'un point indéterminé en amont du sondage n° 9, le canal, aujourd'hui recouvert par des alluvions, devait se trouver en surface. Sur notre schéma, la lettre A, accompagnée de flèches, indique, comme plus haut, des dérivations possibles. Le sondage n° 9 a révélé, en fait, immédiatement en amont de la bifurcation, une ouverture latérale, qui forme l'amorce d'une telle dérivation, laquelle ne devait consister qu'en une rigole de terre. Le répartiteur qui commande le bief s'est lui-même retrouvé intact : dans les parois du canal principal, ainsi que de la dérivation alimentant le moulin, des rainures indiquent la position des vannes. Le déblaiement du moulin a montré que cet ouvrage avait été l'objet d'une transformation, laquelle avait inclus un déplacement du point d'arrivée du canal, ainsi qu'une réduction de la hauteur de la chute d'eau. Les deux états successifs de l'installation pourront être décrits avec une sécurité suffisante. Le moulin semble n'avoir guère différé de ceux que l'on voit aujourd'hui encore fonctionner en Syrie.

A la chute qui le faisait tourner devait correspondre une chute sur le canal principal, en un point indéterminé entre les sondages n^{os} 12 et 14. En aval de

[1] Cette possibilité est indiquée sur notre schéma par la lettre A, accompagnée de flèches.



QASR EL-HEIR. — Vue générale du site.



ces chutes les deux canaux, dont le sondage 14 nous a fait connaître la jonction, étaient profondément encaissés, mais, semble-t-il, point souterrains, ni même couverts. Dans l'état présent des lieux, c'est seulement aux abords immédiats du jardin que le canal reparaît en surface.

3. — *Le jardin.*

Le jardin est limité par une enceinte trapézoïdale, dont la forme approche de celle d'un rectangle de 1.050 m. de long sur 442 m. de large. Cette enceinte consistait en un mur de terre, supporté par un soubassement de calcaire tendre [1], d'un appareil soigné, très semblable à celui du château, du barrage semi-circulaire, du khân, et de certaines parties des canaux. Le mur de terre a disparu, mais le soubassement de pierre est conservé presque intact et était visible à fleur de sol, avant toute fouille, comme en témoigne une vue aérienne publiée par le P. Poidebard. L'enceinte était flanquée de contreforts hémicylindriques (fig. 3), épaulant alternativement sa face intérieure et sa face extérieure [2].



Fig. 3. — Le jardin.
Contrefort hémicylindrique de l'enceinte, avant la fouille.

Le jardin possède deux entrées. L'entrée principale se trouve dans le côté amont et à proximité de l'angle Est du jardin. Elle offre l'aspect d'un petit bâtiment rectangulaire, placé à cheval sur l'enceinte [3] et agrémenté en façade de deux tourelles-contreforts. Dans son état présent, la porte est rétrécie par l'addition, à l'intérieur des piédroits, de deux massifs de maçonnerie sous lesquels se sont trouvées les crapaudines des vantaux originels. Elle est précédée d'une antichambre et s'ouvre sur un vestibule. Ces pièces possèdent

(1) Largeur de ce soubassement : 1 m. 10.

(2) Diamètre des contreforts : 1 m. 70. Distance d'axe en axe : 21 m. Même construction (brique crue sur soubassement de pierre) : mêmes contreforts hémicylindriques, semblablement disposés, à Qasr el-Heir ech-Charqi (enceinte des jardins). Cf. Seyrig, *Antiquités Syriennes*, II, p. 2 = *Syria*, XV, 1934, p. 25.

(3) Même disposition à Qasr el-Heir ech-Charqi, Seyrig, *op. cit.*, fig. 2.

l'une et l'autre des banquettes latérales, engagées dans les parois, ainsi qu'un dallage, limité, vers le désert comme vers le jardin, par un petit seuil. L'absence de toute trace de crapaudine à l'intérieur de ces seuils montre qu'il n'y avait pas là de portes. L'antichambre restait ouverte sur le désert [1] et ne formait, en avant de la porte ci-dessus décrite, qu'une sorte de salle d'attente. Le vestibule restait ouvert sur le jardin.

Dans le jardin, à droite de l'entrée, se trouvait une petite pièce, sans doute le logement d'un gardien. Le toit de cette pièce à peu près carrée était supporté par un pilier central de bois dont nous avons retrouvé le soubassement de pierre. A gauche de l'entrée, un mur, qui est sûrement une addition, bien que sa construction soit aussi soignée que celle des parties primitives, a été édifié dans l'angle obtus formé par l'enceinte et le canal. Il servait sans doute à supporter le toit d'un appentis.

Une entrée secondaire s'ouvre dans le côté Nord-Est du jardin.

Le plan des irrigations était visible dès avant la fouille, et les grandes lignes peuvent en être reconstituées avec certitude. Les canaux qui étaient de terre ont, à vrai dire, disparu. Mais, comme c'est encore le cas dans les oasis de la Syrie [2], les répartiteurs étaient de pierre. Ils subsistent, et nous possédons ainsi comme le squelette du réseau d'irrigation. Le trait essentiel de cette organisation consiste en cinq canaux rectilignes, qui parcouraient le jardin dans sa longueur. Nous les numérotons de I à V. L'eau qui y circulait avait deux provenances : 1° le canal de Harbaqa, qui pénétrait dans le jardin près de l'entrée principale; 2° des canaux, d'abord au nombre de cinq, plus tard au nombre de trois, qui servaient d'issue au barrage semi-circulaire, et dont l'entrée dans le jardin se faisait par cinq (plus tard trois) ouvertures pratiquées dans le mur amont. Aux répartiteurs, qui jalonnent les canaux longitudinaux à intervalles réguliers, devaient correspondre des canaux secondaires, divisant la surface

[1] Comme à Qasr el-Heir ech-Charqi, cf. note précédente. Antichambre analogue, ouverte sur l'extérieur, à Khirbet el-Minyé, cf. A. M. Schneider et O. Puttrich-Reignard, *Ein frühislamischer Bau am See Genezareth*, p. 10; à Khirbet el-Mefdjer, Baramki, *Quarterly Dep. Ant. Palest.*, VI, p. 157.

[2] Sur les irrigations modernes, mais dont l'organisation doit être immuable depuis une époque très ancienne, v. Tresse, *L'irrigation dans la Ghouta de Damas*, dans *Rev. Et. Isl.*, 1929; Thoumin, *Notes sur l'aménagement et la distribution des eaux à Damas et dans la Ghouta. Bull. d'études orient.*, 1934, p. 5 (fig. 3-5), 12-17 (fig. 12-17).

QASR EL-HEIR. — Le jardin. Plan de l'angle Est et détails (répartiteurs).



du jardin en un certain nombre de parcelles. La photographie aérienne montre avec beaucoup de netteté quelques-unes de ces parcelles, qui sont carrées. Les répartiteurs permettaient de régler l'irrigation parcelle par parcelle. Le canal de Harbaqa, qui aboutit au répartiteur de tête du canal I, se reliait au reste du système par un canal transversal, amenant l'eau aux répartiteurs de tête des quatre autres canaux longitudinaux [1]. Notre pl. XXX (détail III) donne le plan du répartiteur de tête du canal I, dont les autres ne diffèrent que par des détails : l'arrivée de l'eau de Harbaqa était en A, celle de l'eau provenant du barrage semi-circulaire en B. L'acheminement de l'eau dans le canal I était commandé par la vanne E ; dans le canal transversal, menant aux canaux II, III, IV, V par la vanne C. Enfin la vanne D permettait l'irrigation d'une parcelle. Les autres répartiteurs, dont nous avons retrouvé un grand nombre d'exemplaires [2], consistent simplement en une section construite en pierre du canal longitudinal, dans laquelle s'ouvre une bouche latérale pour l'irrigation d'une parcelle (pl. XXXI, 2) ; la manœuvre de deux vannes [3] situées l'une sur la dite bouche, l'autre sur le canal, permettait d'envoyer l'eau soit à cette parcelle, soit aux parcelles situées en aval.

Le canal n° I traversait le mur aval du jardin par une issue toute semblable aux orifices d'entrée pratiqués dans le mur amont. Ce canal paraît avoir été le seul dont l'eau soit ressortie du jardin ; car nous n'avons pas retrouvé d'issues dans l'alignement des autres canaux, et la forme particulière du dernier répartiteur qui, sur les canaux II et III, consiste en une simple bouche en forme de L (pl. XXXI, 3) [4] montre avec évidence que la parcelle qu'ils irriguaient était la dernière.

[1] Nous n'avons retrouvé aucun des répartiteurs du canal V, dont l'existence pourrait donc paraître douteuse. Elle me paraît prouvée néanmoins : 1° par la présence dans l'enceinte d'une cinquième entrée d'eau au point attendu ; 2° par le fait que le répartiteur de tête du canal IV a, comme celui du canal I, une vanne C, évidemment destinée à acheminer l'eau de Harbaqa jusqu'au cinquième canal.

[2] Tous ceux des canaux I et II, soit sept par canal, y compris le répartiteur de tête ; cinq sur le canal III ; trois sur le canal IV.

[3] Les rainures verticales dans lesquelles glissaient ces vannes sont visibles sur notre planche XXXI, 2.

[4] Le dernier répartiteur du canal IV n'a pas été retrouvé.

4. — *Le barrage du jardin.*

Cet ouvrage consiste essentiellement en un mur semi-circulaire en pierre, barrant l'ancien lit de l'oued [1] et prolongé vers l'amont par des murs latéraux, dont le tracé a dû être déterminé par celui des berges. L'appareil est identique à celui de l'enceinte du jardin. Le mur semi-circulaire a 2 m. 75 d'épaisseur. Il est flanqué à l'extérieur de contreforts hémicylindriques de 2 m. de diamètre, régulièrement espacés de 7 m. 80 (distance mesurée d'axe en axe). Il est pourvu sur sa face intérieure d'un trottoir dallé et de trois tourelles - contreforts, l'une au centre, les deux autres aux extrémités, où elles protègent le point de jonction du barrage avec les murs latéraux (fig. 4). La tourelle centrale, dont cinq assises sont conservées, et sur laquelle s'est retrouvé un amas de tuiles, de briques et de pierres, portait sans doute quelque cabine ou pavillon. Un escalier permet de descendre de cette tourelle sur le trottoir. Les tourelles latérales étaient ornées de bas-reliefs en stuc; les fragments mutilés de ces tableaux, qui paraissent avoir représenté des scènes de chasse, ont été recueillis sur la face intérieure du barrage, au pied même des dites tourelles.



Fig. 4. — Le barrage du jardin.
Jonction du mur semi-circulaire avec le mur latéral Ouest.

Les murs latéraux, moins épais (1 m. 20), sont flanqués de contreforts plus petits (1 m. 70) et plus espacés (distance d'axe en axe : 10 m. 60).

Le barrage avait à l'origine treize issues, dont dix ont été ensuite condamnées; les bouchons de maçonnerie qui les obstruent aujourd'hui sont placés en léger retrait sur le parement intérieur, et l'appareil en est aussi soigné que celui du barrage même. Dans quelques endroits le mur est ruiné, de telle sorte

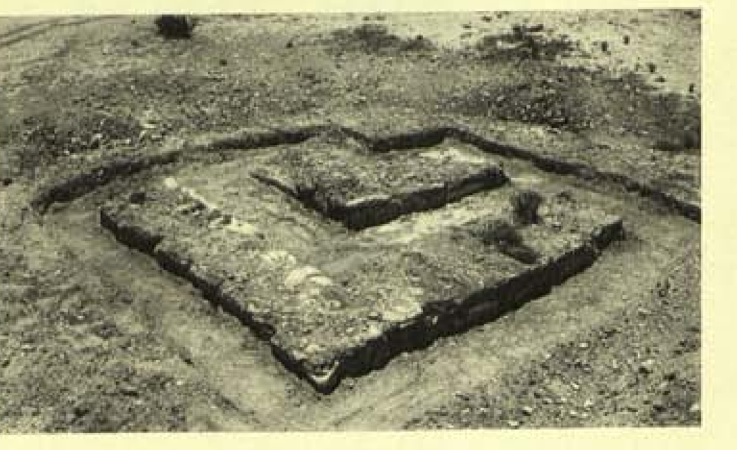
[1] La présence du barrage a obligé l'oued à se détourner : le thalweg moderne se divise en deux bras dont l'un passe à l'Est, l'autre à l'Ouest de l'obstacle, comme le montre notre pl. XXIX, prise peu après une pluie.



1. Entrée principale. Vue de l'intérieur du jardin.

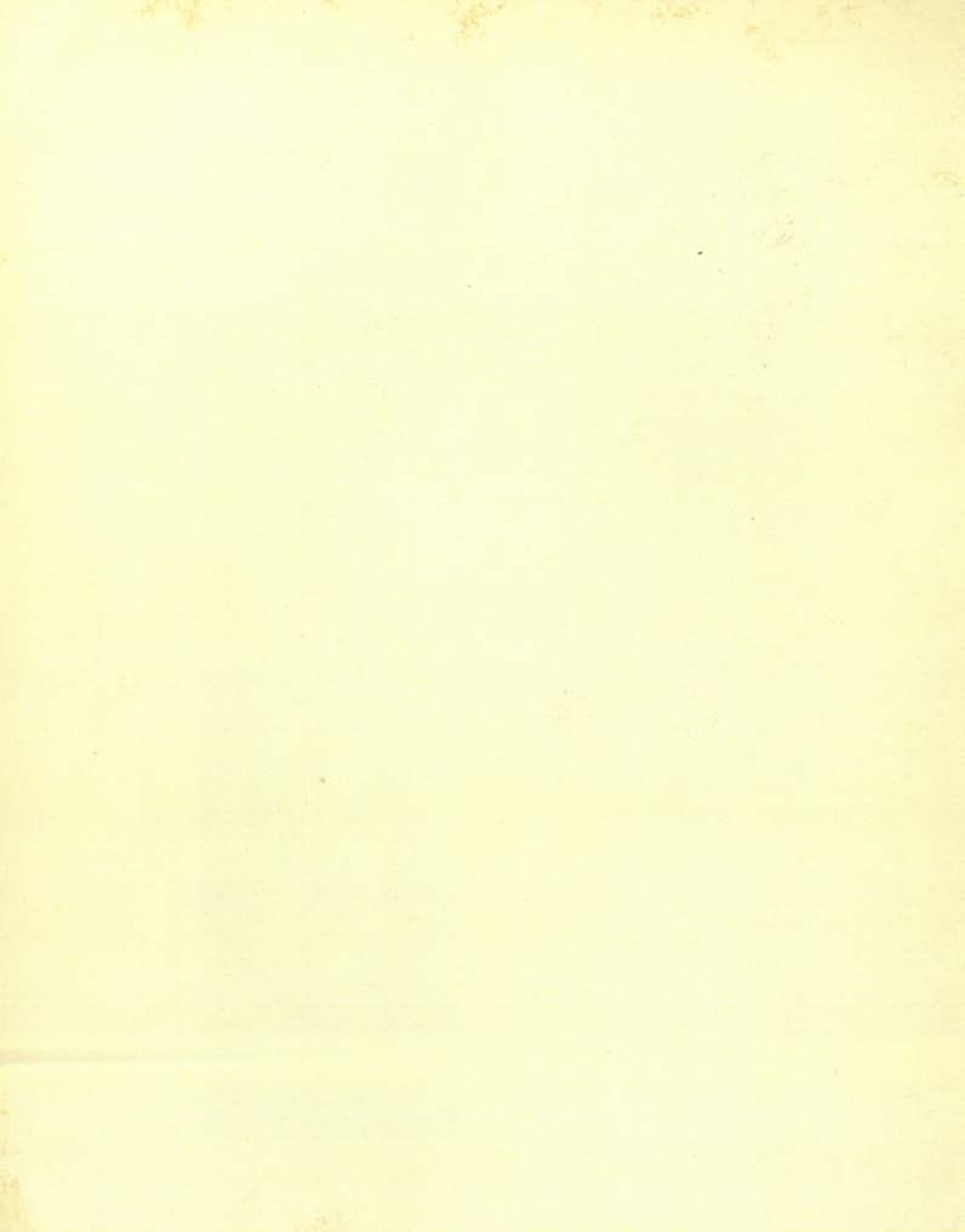


2. Répartiteur sur le canal I.



3. Bouche terminale du canal II.

LE JARDIN DE QASR EL-HEIR.



que les parements latéraux des issues primitives apparaissent derrière la maçonnerie de remplissage. Les trois émissaires (fig. 5) que le barrage conservait dans son deuxième état coulaient dans des canaux de pierre jusqu'à leur entrée



Fig. 5. — Le barrage du jardin. Un émissaire.

dans le jardin, dont ils alimentaient respectivement les canaux I, III et IV.

La nappe d'eau que retenait le barrage a disparu, comblée par une sédimentation de même nature qu'au lac de Harbaqa.

5. — *Le khân.*

Le khân est situé à proximité de la birket, mais sur la rive opposée (rive Ouest) de l'oued. Le plan en est des plus simples (fig. 6) : c'est un bâtiment à cour centrale, certainement projeté carré, mais déformé à l'exécution [1] et dont la façade est encadrée de deux avant-corps.

Les murs étaient de brique crue, reposant sur un soubassement de pierre d'un appareil très soigné, en tous points semblable à celui des jardins. La

[1] Côté Est : 55,75; Nord : 54,10; Ouest : 55,90; Sud : 55,10. Les avant-corps ont 18 m. (Sud) et 17 m. 75 (Nord). Des négligences amenant des erreurs considérables d'implantation sont courantes dans l'architecture des Omeyyades. Cf., p. ex., le plan du petit château de Qasr el-Heir ech-Charqi, dans Creswell, *Early Muslim Architecture*, I, p. 332, fig. 404; et le plan de Khirbet el-Minyé, dans A. M. Schneider et O. Puttrich-Reignard, *Ein frühislamischer Bau am See Genezareth*, p. 7 et fig. 5.

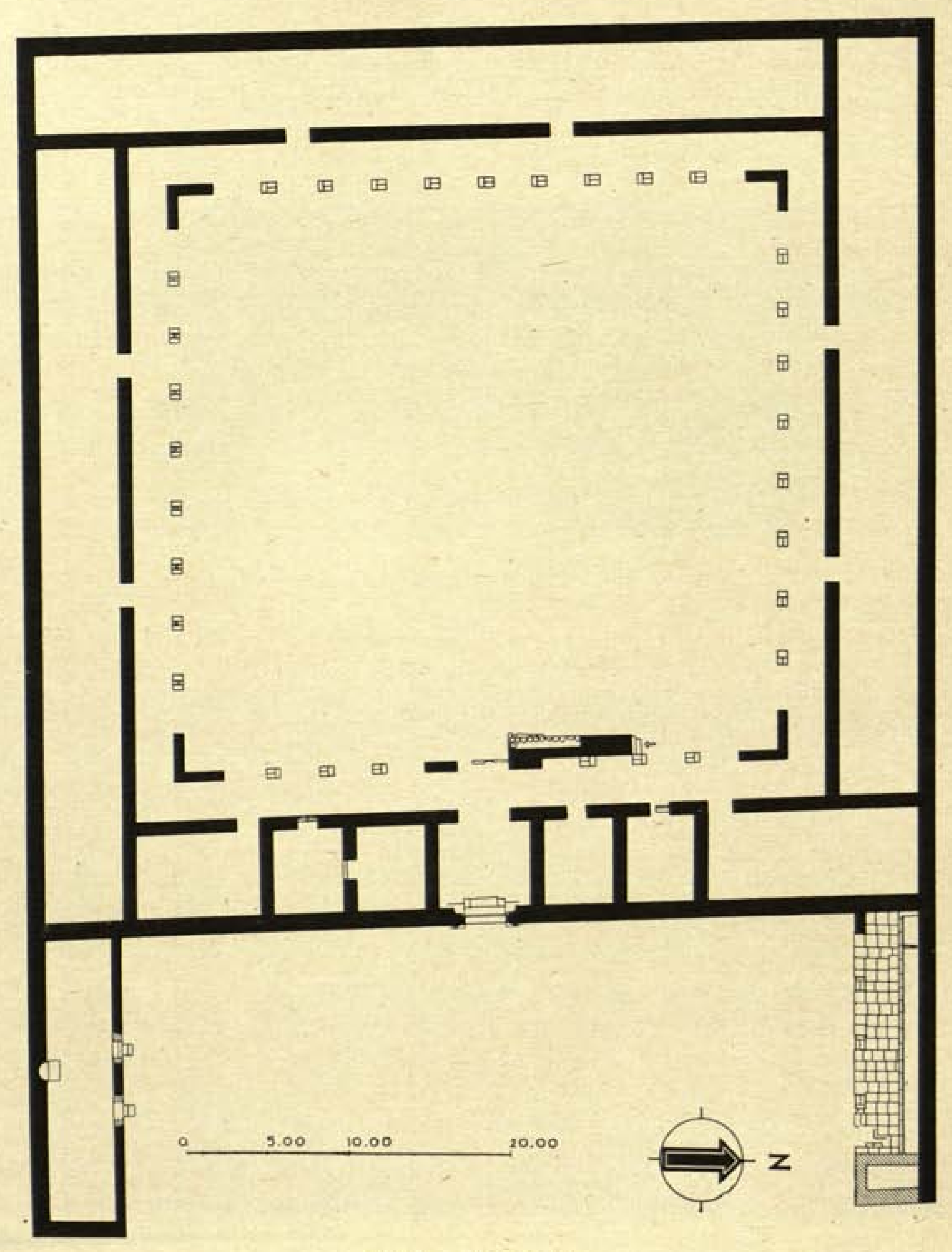


Fig. 6. — Plan du khân.

brique crue a entièrement disparu, et seuls subsistent les soubassements, très visibles à fleur de sol dès avant la fouille, comme en témoignent la photographie aérienne (pl. XXVIII) et le plan, exact dans les contours généraux, qu'avait dressé la mission allemande de Palmyre [1]. La porte, faite de blocs antiques remployés [2], est encore debout et signale la ruine.

Le bâtiment a fait l'objet d'une fouille exhaustive, réserve faite de la cour, où je me suis borné à faire exécuter un sondage central, qui n'a rien donné.

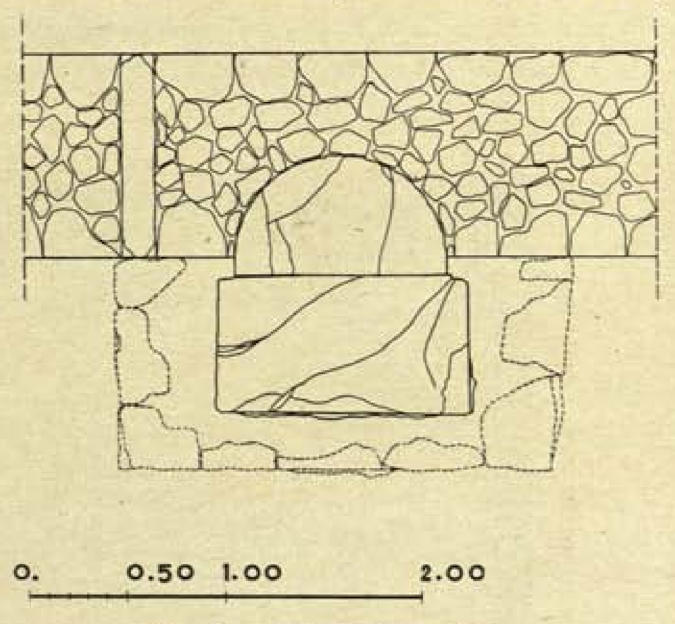


Fig. 7. — Plan du mihrab (khân).

Les ailes Nord, Ouest et Sud sont formées chacune d'une seule pièce très longue, à laquelle deux portes donnent accès. Par une disposition originale chacune de ces pièces empiète, à l'une de ses extrémités, sur l'aile voisine : la salle Nord sur l'aile Ouest, la salle Ouest sur l'aile Sud, la salle Sud sur l'aile Est; cette dernière aile est occupée par six petites pièces, trois de chaque côté du passage d'entrée; par la plus septentrionale de ces pièces, elle empiète elle-même sur l'aile Nord.

Les quatre ailes donnaient sur la cour par l'intermédiaire d'un portique, dont le toit était supporté aux angles par une pile en forme de L, et sur les côtés par des piliers, qui devaient être en bois et dont les soubassements de pierre sont tous en place. Au milieu du côté Est, en face du passage d'entrée, le portique était interrompu par un arc; la preuve de l'existence de cet arc nous a été fournie par un pan de mur en forme d'écoinçon, qui gisait sur le sol de la cour, où il était tombé d'un seul morceau. Au Nord de cet arc, un massif

[1] Wiegand, *Palmyra*, p. 8, fig. 11.

[2] Un linteau et deux piédroits monolithes Notre vue aérienne ne montre plus que les piédroits : lorsqu'elle a été prise, le linteau, qui porte l'inscription mentionnée ci-dessus avait déjà été transporté au Musée de Damas.

de maçonnerie, placé en écran devant une partie du portique, servait de support à un escalier par lequel on accédait à la terrasse; le départ de cet escalier (deux marches) s'est retrouvé en place.

Les avant-corps contiennent, l'un (celui du Nord), un portique avec abreuvoir, l'autre (celui du Sud), une mosquée.

Le dallage et les soubassements des trois piliers qui supportaient le toit du portique existent encore, et l'abreuvoir lui-même est bien conservé. Mais, à son extrémité Est, le portique est très ruiné : du bassin qui se trouvait en cet endroit le fond seul subsiste [1].



Fig. 8. — Le mihrab (khân).

Ce bassin recevait probablement son eau du réservoir par un aqueduc qui franchissait l'oued : mais rien n'est conservé de ce canal, ni de l'issue par laquelle le bassin communiquait avec l'auge.

Dans l'avant-corps Sud, le sol ancien en terre battue, souvent difficile à reconnaître, se confondait presque avec le sol moderne, et c'est dire qu'il reste peu de chose de cette partie du bâtiment. Je crois pourtant que le problème de la destination de cette pièce a été tranché par la découverte, dans sa paroi Sud, de la trace d'une niche (fig. 7 et 8). Bien que le mur soit, en ce point, réduit à une fondation et que la niche elle-même ne soit plus représentée que par une

[1] Sur notre plan les parois disparues ont été restituées en hachures.

dalle semi-circulaire, insérée dans la fondation, et précédée d'une dalle rectangulaire fortement fondée[1], l'existence de cette niche ne fait aucun doute, et l'on ne peut y voir qu'un mihrab. On entrait dans cette mosquée par deux portes[2], dont l'une a conservé son seuil légèrement surélevé; deux marches rachetaient la différence de niveau entre le sol de la pièce et le sol extérieur situé en contre-bas.

II. — La résidence. Description.

1. — *Le bain*[3].

Le bain est situé au Nord du château, en contre-bas, à une trentaine de mètres de la tour byzantine.

Il formait avant la fouille une petite éminence, de relief si peu accentué que l'un des rameaux de la piste de Palmyre passait sur une partie de la ruine : quelques blocs de la paroi Sud de la salle IV étaient visibles parmi les ornières. Les murs, tels qu'ils apparaissent depuis la fouille, ne dépassent presque nulle part une hauteur de 2 m. 50[4]; dans les pièces I-IV, ils sont loin d'atteindre cette cote. On peut s'étonner que les parties hautes de l'édifice n'aient pas laissé de débris plus volumineux. L'explication de ce fait est sans doute qu'une partie des débris a servi à la construction du fortin mamelouk[5], dans les murs duquel se voient, parmi d'autres blocs, un grand nombre de moellons tout à fait semblables à ceux qui forment, pour l'essentiel, la maçonnerie du bain.

La forme, qui est irrégulière[6], se rapproche de celle d'unr ectangle dont les côtés longs auraient la direction Nord-Sud.

[1] Fondation en pointillé. Son importance s'expliquerait si quelque édicule, tel qu'arc, ou auvent sur colonnettes, était situé en avant du mihrab; toutefois, aucun vestige d'une telle construction n'a été retrouvé.

[2] Ici encore, il ne reste des murs qu'une fondation : les hachures de notre plan indiquent que la largeur des portes, qui n'excédait probablement pas celle du seuil, n'est point cependant tout à fait certaine.

[3] Pl. XXXII; XXXIII, 1, 2; XXXIV; XXXVI.

[4] La paroi Ouest de la pièce VIII est conservée en un point jusqu'à une hauteur de 2 m. 65, celle de la pièce VII jusqu'à 3 m. 05, mais en prenant pour base le fond des hypocaustes.

[5] Ci-dessous, p. 236.

[6] Côté Ouest : 20 m.; Est : 23 m. 40; Nord : 15 m. 05; Sud : 15 m. 40.

Les murs, d'épaisseur variable, consistent en deux parements enfermant un blocage. Les parements sont construits principalement dans un appareil moyen et relativement régulier, fait de moellons de calcaire dur, effilés par derrière, de façon à pénétrer en coin dans le blocage médian. On voit, en outre, dans les murs, particulièrement aux angles et dans les tableaux des portes, des blocs antiques de grand appareil réutilisés.

Le bain se divise en deux parties principales : une partie non chauffée (pièces I à IV) et une partie chauffée (pièces V à VII), auxquelles viennent s'ajouter des locaux de service (VIII et IX) réservés aux appareils thermiques et hydrauliques (pl. XXXII).

Les pièces non chauffées ont pour trait commun un dallage en grandes plaques de calcaire tendre, d'aspect très analogue à celui du château. L'entrée se faisait par l'angle Nord-Est. De la porte même, il ne reste pas de trace certaine; le dallage ne porte aucun vestige de crapaudine, ni de quelque encastrement que ce soit. Cependant, il est assez vraisemblable que la porte se trouvait en x. En effet, les vestiges de l'enduit de la paroi sont interrompus en ce point par une marque verticale qui pourrait être celle d'un bâti de bois. En deçà de cette marque l'enduit est blanc, avec seulement un liséré rouge à la base. Au delà de x, au contraire, règne un motif de faux marbres, dont les maigres vestiges sont semblables à ceux qui se discernent encore sur les parois de la pièce II. L'hypothèse qui place la porte en x permet, en outre, de bien rendre compte des particularités du plan de cette région de l'édifice. L'épaisseur accrue du mur Est de la pièce I, par contraste avec le mur Est de la pièce II, dont il est le prolongement, pourrait tenir à ce que le passage d'entrée était couvert d'une voûte, sur une longueur correspondant à celle de ce mur. L'épaisseur un peu moindre, mais surtout les médiocres fondations du mur Nord de la pièce I, par contraste avec le mur Nord de la chaufferie (VIII), qu'il prolonge, s'expliqueraient si ce mur n'était qu'une clôture et ne supportait rien. La marche yy', qui ne règne pas dans toute la largeur du passage d'entrée, correspondrait à la largeur de la porte. Enfin on peut observer que si l'entrée I n'est qu'une avant-cour non couverte, on obtient une disposition conforme à celle qui paraît être de règle dans les hammâms islamiques, disposition dans laquelle l'accès

Qasr el-Heir. — Plan du bain (le Nord est à gauche).



à la chaufferie ne s'effectue pas de l'intérieur du bain, mais par une entrée séparée [1].

La pièce II est une vaste salle rectangulaire. Dans son angle Sud-Ouest se voient les vestiges d'un bassin. Le reste du pourtour de la pièce est occupé par des banquettes, dans lesquelles s'ouvrent, à intervalles réguliers, de petites niches.

La pièce III est une petite chambre carrée, séparée de la pièce II par un seuil, sur lequel se voient des marques d'encastrement provenant évidemment de quelque système de fermeture dont il est malaisé de préciser la nature : une grille, ou même un rideau, se conçoivent aussi bien qu'une porte. Dans la paroi méridionale de la pièce, au contact de son angle Sud-Ouest, s'ouvre une niche semi-circulaire. Dans le fond de cette niche, au point le plus bas de la pièce, se trouvait l'orifice [2] d'un tuyau permettant l'écoulement des eaux usées vers l'extérieur du bâtiment. En face de la niche, contre la paroi Nord de la pièce, était une banquette construite en briques.

La pièce IV, rectangulaire, a pour seule particularité une niche semi-circulaire, située dans le milieu de la paroi Sud. L'entrée qui, de la pièce III, donne accès à cette pièce, est pourvue d'un seuil, malheureusement trop mutilé pour que l'on puisse établir si elle était fermée d'une porte. Outre cette entrée, la pièce IV possède un accès direct de l'extérieur, lequel n'était certainement plus dans son état primitif lorsque nous l'avons découvert. Barré par un médiocre seuil de briques, il avait l'aspect d'une brèche, plutôt que celui d'une ouverture pratiquée dans le mur dès la construction. La raison qui nous fait croire néanmoins à l'existence, en ce point, d'une entrée primitive, est la présence, à l'extérieur du bâtiment, d'un dallage tout à fait semblable à celui des pièces I-IV. Il est difficile de ne pas regarder ce dallage comme contemporain de celui de la pièce IV, dont il aurait formé

[1] Cette disposition, qui est fréquente, peut-être même générale dans les bains antiques, est en tout cas celle des bains omeyyades de Qoseir el-Amra et de Hammâm es-Sarakh, Creswell, *Early Muslim Architecture*, I, p. 253 et 273, fig. 313 et 319 : les chambres H de Qoseir el-Amra et P de Hammâm es-Sarakh représentent sûrement les chaufferies de ces bains. Elle est constante dans les bains médiévaux et modernes de Damas, comme le montrera le travail d'ensemble que MM. Ecochard et Le Cœur préparent sur ces monuments, travail dont M. Ecochard a eu l'extrême obligeance de me communiquer des parties en manuscrit.

[2] Masqué, dans l'état où nous découvrîmes la pièce, par une réfection du sol de la niche.

le prolongement extérieur[1] devant une entrée qui fut plus tard remaniée. Les rebords de ce dallage sont recouverts par le mur M, dont la maçonnerie est sans lien avec celle du bain ainsi que par les murets M′ et M″, qui ne consistent chacun qu'en une seule assise de moellons. Nous pensons voir dans ces constructions, qui ne sont certainement pas primitives, des murs de soutènement, datant d'un temps[2] où la pièce IV, déjà enfouie, comme le reste du bain, fut déblayée et réaffectée[3] à quelque usage. Ces murs devaient avoir pour objet d'empêcher que la terre n'envahît le dallage, et ne vînt obstruer l'entrée de la pièce.

La première des salles chauffées est la salle V. Elle est rectangulaire; sa moitié Ouest était occupée par une large banquette. Les deux salles suivantes ont essentiellement le même plan et les mêmes dimensions. Mais la salle VI est agrémentée, en outre, de deux bassins en fer à cheval, pris dans l'épaisseur des murs et axés sur la bissectrice de deux des angles. Quant à la salle VII, elle est accrue, sur son côté Ouest, d'un bassin carré faisant saillie à l'extérieur; sur son côté Est, d'une exèdre établie dans l'épaisseur de la paroi; sur son côté Sud enfin, d'une plate-forme surélevée. De part et d'autre de cette plate-forme, une petite niche[4] ménagée dans la paroi contient une fontaine. Je ne puis entrer ici dans le détail des réfections et remaniements divers dont les traces (portées sur notre plan) se voient dans les salles V à VII, et me bornerai à mentionner la transformation en une niche demi-circulaire de l'un des bassins en fer à cheval de la salle VI. Cette transformation, réalisée par l'insertion, dans le fer à cheval, d'un massif de briques en forme de croissant et par le comblement de ce qui restait du bassin, est certainement contemporaine de l'utilisation de l'édifice comme bain.

Les salles V, VI et VII étaient vraisemblablement voûtées en berceau. Elles sont construites sur hypocaustes (pl. XXXIV) : le sol, qui est formé de trois couches de briques dans la salle V, de deux couches seulement dans les salles VI

[1] Tout comme le dallage qui règne devant l'entrée du château n'est qu'un appendice extérieur du dallage de cette entrée, cf. ci-dessous, p. 225.

[2] Probablement l'époque mamelouke.

[3] Il est difficile de dire si cette réaffectation fut limitée à la pièce IV, ou étendue à la pièce III, et peut-être même aux pièces V à VII.

[4] L'une de ces niches se voit sur notre planche XXXIII, 2.



1. Le Bain. Pièces II, III et IV, vues du Nord.



2. Partie inférieure de l'un des piédroits antiques de l'entrée du château. Dans le bas, les pampres ont été refaits en stuc à l'époque omeyyade.



3. Le Bain. Pièces II-VII, vues du Sud-Est.



et VII, est porté sur des piles et sur un muret faisant le tour de la salle. Les piles sont faites d'une superposition de huit à dix disques de brique, alternant avec d'épaisses couches de mortier; elles sont couronnées de trois tuiles rectangulaires, dont les deux supérieures, plus grandes, débordent au-dessus de la tuile inférieure. Dans la pièce VII, les piles supportent le sol non pas directement, mais par l'intermédiaire de plates-bandes disposées dans le grand axe de la pièce, et formées de deux ou trois lits de briques alternant avec des lits de mortier. Les murets, également en brique, s'adossent aux parois de pierre qu'ils recouvrent entièrement. Leur sommet, couronné de petites briques posées obliquement sur du mortier, forme un biseau, interrompu à intervalles réguliers par des consoles faites de deux ou trois petites briques empilées les unes sur les autres. C'est sur ces consoles (pl. XXXIV, 2, au fond) que le sol de la pièce prenait appui, et c'est par les intervalles laissés libres entre elles que s'élevait l'air destiné au chauffage latéral de la pièce.

La communication du foyer avec les hypocaustes se fait par un couloir, voûté d'un berceau de briques et ménagé sous la plate-forme ci-dessus mentionnée de la salle VII. Les hypocaustes des trois salles communiquent entre eux et avec le local X, par des couloirs, voûtés de la même façon. Les bassins des salles VI et VII sont chauffés chacun par deux couloirs ou chambrettes, ménagés sous leur sol.

Les salles n'étaient pas chauffées seulement par-dessous, mais encore latéralement : une mince cloison de briques masquait leurs parois; l'air qui montait des hypocaustes, par les issues déjà décrites, formait, dans l'étroit espace laissé vide entre cette cloison et le mur de pierre, un matelas chauffant. De cette cloison nous n'avons, il est vrai, retrouvé les restes [1] que dans un endroit : devant les parois latérales du passage menant de la pièce VI dans la pièce VII. Mais l'on ne peut guère douter qu'elle n'accompagnât partout les hypocaustes.

L'appel d'air était créé dans chaque salle par deux cheminées, faites de tuyaux de poterie, dont les éléments sont imbriqués les uns dans les autres, et encastrés verticalement dans le mur. Une chambrette souterraine X, couverte d'un berceau de briques qui n'est conservé qu'en partie, est placée à l'extrémité Sud de l'enfilade des pièces chauffées, dans une position symétrique

[1] Visibles sur notre planche XXXIII, 2.

à celle du foyer. La faible épaisseur des murs de ce petit local n'autorise pas à penser qu'il ait formé la base d'une cheminée de maçonnerie. Les six cheminées de poterie dont nous venons de parler devaient assurer une ventilation suffisante, et la pièce X ne devait avoir d'autre objet que de permettre l'accès des hypocaustes pour le ramonage; on y pénétrait sans doute par une trappe ménagée dans la voûte.

L'accès à la chambre de chauffe (VIII) se fait par un escalier en pente douce. Le foyer se trouvait en contre-bas; son emplacement se devine entre les restes très ruinés de deux massifs de maçonnerie, sur lesquels les cuves servant de chaudières devaient reposer. Si, comme on peut le supposer, l'installation était semblable à celle des bains médiévaux étudiés à Damas par MM. Ecochard et Le Cœur, l'eau débordant des chaudières devait se muer en vapeur sur un sol établi au-dessus des foyers, et duquel rien ne subsiste. Par une ouverture pratiquée dans la cloison de séparation[1], à une hauteur où celle-ci n'est pas conservée, la vapeur se répandait dans la salle VII et dans les salles suivantes.

L'eau était fournie au bain par une conduite, que nous avons retrouvée, sur la face Est, au point où elle pénétrait dans l'édifice. Nous n'avons pu la suivre vers l'amont, par suite de la présence, dans la région située au Sud-Est du bain, d'énormes accumulations de déblais provenant de la fouille du château. Mais il est évident qu'une alimentation régulière ne pouvait être procurée que par la canalisation de Harbaqa. J'expose ci-dessous, p. 231, de quelle façon nous supposons que cette canalisation se reliait au bain. L'eau devait arriver sous pression : en *y*, nous avons retrouvé, encastrée dans la paroi, la base[2] de la section verticale de la conduite formant siphon qui l'amenait jusqu'au réservoir IX. De ce réservoir surélevé, l'eau était distribuée, d'une part, au moyen d'une conduite particulière, au bassin de la salle II, et peut-être à la salle IV; d'autre part, aux chaudières, qui alimentaient elles-mêmes en eau chaude les bassins des salles VII et VI. Le système des conduites du bain, que je me borne à mentionner ici, pourra être décrit dans le détail, grâce à une fouille délicate, exécutée par M. Marc Le Berre et dont le mérite lui revient.

[1] Voir ci-dessous, p. 222.

[2] L'existence d'un second tuyau situé en avant du tuyau encastré, paraît être due à une réparation.

Les parois de toutes les pièces du bain, à l'exception de la chaufferie, paraissent avoir été revêtues d'enduits : nulle part les moellons ni les briques ne devaient être visibles. La face même des banquettes de la salle II était ainsi recouverte. Ces enduits étaient soit de teinte uniforme (pièces I, III, IV), soit ornés de motifs peints (salles II, VI). Les vestiges misérables de ces motifs permettent d'entrevoir un décor imitant très grossièrement le marbre, à la façon d'une partie du décor du château. Dans l'angle Nord-Ouest de la salle II on aperçoit, sous les restes écaillés d'un tel décor, un enduit plus ancien, où l'on devine plutôt que l'on ne distingue quelques restes de feuillages. Certaines parties des pièces chaudes du bain étaient revêtues de marbre : tel devait être le cas de la banquette de la salle V, devant laquelle des fragments de marbre se sont trouvés encastrés dans le sol; des bassins des salles VI et VII, au fond desquels des restes du revêtement se sont trouvés en place; enfin des fontaines de la salle VII, sur les blocs desquelles les trous de scellement des plaques de revêtement se voient encore. Il est probable que le sol des pièces chaudes était recouvert de marbre, mais nous n'avons pas trouvé en place un seul fragment de ce dallage supposé. D'une façon générale, le décor de marbre de l'édifice paraît avoir fait l'objet d'un pillage systématique, peut-être à l'époque de la construction du fortin : il est difficile d'expliquer autrement sa disparition presque complète.

Enfin, nous avons découvert les fragments de deux claires-voies en stuc, tout à fait analogues à celles du château. Ces fragments ont été recueillis aux alentours de l'entrée principale (pièce I) et de l'entrée secondaire (pièce IV), ce qui rend probable que les claires-voies étaient placées au-dessus du linteau de ces portes.

La destination de la plupart des pièces du bain est évidente.

Avec son bassin d'eau froide et ses banquettes surélevées, sous lesquelles les baigneurs pouvaient déposer leurs sandales dans des niches, la salle II ne peut être que le vestiaire, correspondant à l'*apodyterium* des bains antiques. Les vêtements devaient être accrochés aux murs au-dessus des banquettes.

D'autre part, la salle VII, contiguë à la chaufferie dont elle n'est séparée que par une mince cloison de briques, est l'étuve, et nous avons expliqué déjà comment la vapeur y pénétrait. La plate-forme contiguë à la cloison

correspond à la banquette de sudation des bains actuels, et le bassin à la piscine chaude pour immersion debout (*maqsoura el-makhtass*).

Les salles V et VI sont des pièces tièdes [1] et équivalent aux deux salles « moyennes [2] » des bains de Damas. La banquette qui occupe une partie de la première, les bassins d'eau chaude qui agrémentent la seconde, sont des attributs normaux de ces salles.

Il n'y a quelque hésitation que sur la fonction des pièces III et IV. La pièce III peut n'être qu'un local de transition [3] comme il s'en trouve dans d'autres bains. Mais cette explication n'est pas valable pour la pièce IV. La niche qui s'ouvre dans la paroi sud pourrait être un mihrab et c'est pourquoi nous avions cru d'abord avoir découvert une mosquée. Mais la pente du dallage, dans cette pièce, n'est pas moins forte que dans la pièce II; dans l'une et l'autre un orifice situé au point le plus bas permet l'écoulement des eaux usées; enfin il est possible que la pièce IV ait eu, comme la pièce II, sa conduite d'alimentation en eau froide. Ces constatations porteraient plutôt à considérer la pièce IV comme le lieu de quelque ablution, bien que, dans ce cas, l'absence de tout bassin soit un peu surprenante.

Deux remarques de portée générale doivent être faites ici :

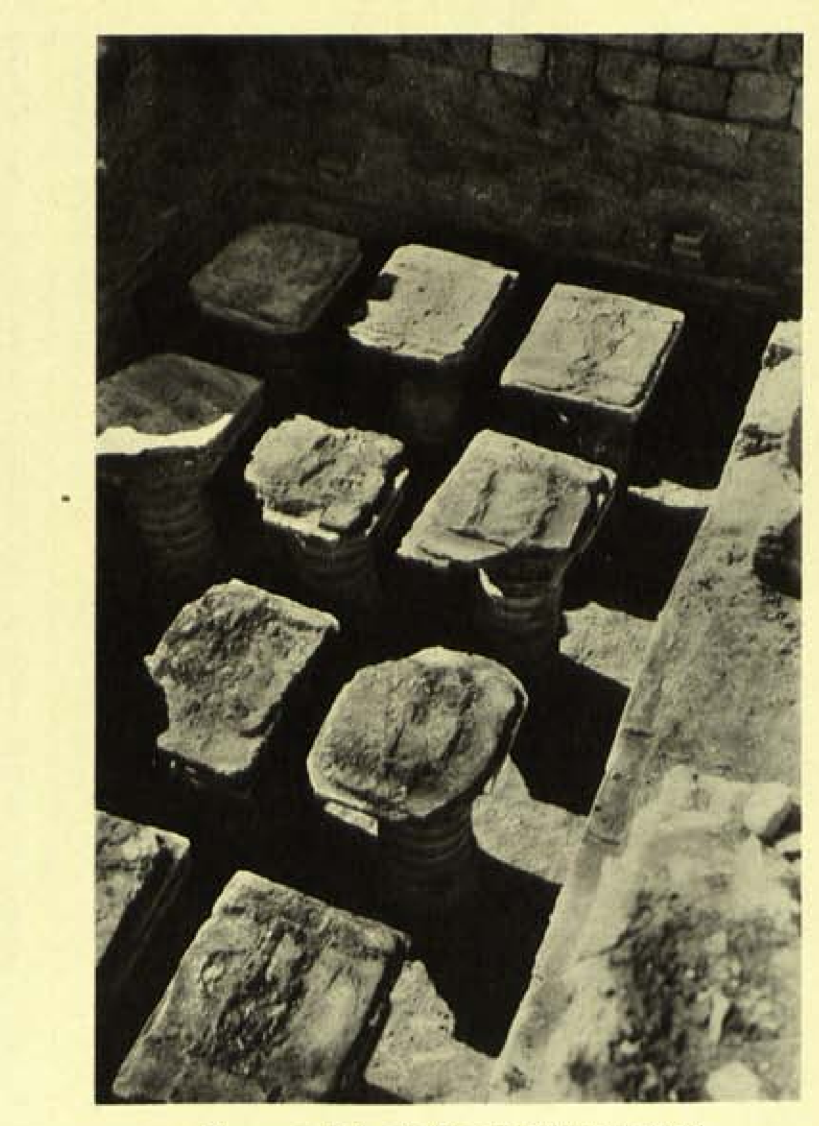
1° Par les procédés de construction le bain reste très près des modèles antiques : l'hypocauste, la paroi chauffante, la cheminée faite d'un tuyau de poterie encastré dans le mur, la pluralité des cheminées sont des partis romains [4].

[1] Les bains antiques possèdent souvent plusieurs salles tièdes; cf. D. Krencker et E. Krüger, *Kaiserthermen in Trier*, p. 177 *a* (*Reihentyp*), fig. 234.

[2] La « moyenne extérieure » (wastâni barrâni) et la « moyenne intérieure » (wastâni jouâni). Dans le chapitre général qui ouvre leur étude, MM. Ecochard et Le Cœur donnent le nom de « salle froide » à la salle « moyenne extérieure ». Comme M. Ecochard veut bien m'en informer verbalement, cette dénomination lui paraît justifiée non seulement par la température relativement basse qui règne dans cette salle, mais surtout par le fait que l'eau chaude n'y est pas amenée et que, dans certains bains récents même, elle ne possède plus d'installation de chauffage. Je préfère néanmoins, dans le cas présent, éviter cette appellation, qui paraîtrait indiquer, tout à fait au contraire de ce que je pense, que la salle V de notre bain est le successeur du *frigidarium* des bains antiques.

[3] La raison d'être d'une niche, dans un tel local, n'est pas claire. Nous nous attendions à ce que cette niche contînt une latrine (qui aurait pu être isolée du passage par quelque écran) : car la position de la pièce III dans le plan, entre le vestiaire et la partie chauffée du bain, répond tout à fait à celle qu'occupent normalement les latrines des bains islamiques. Mais l'orifice que nous avons trouvé au fond de la niche n'a guère l'aspect qu'il faudrait.

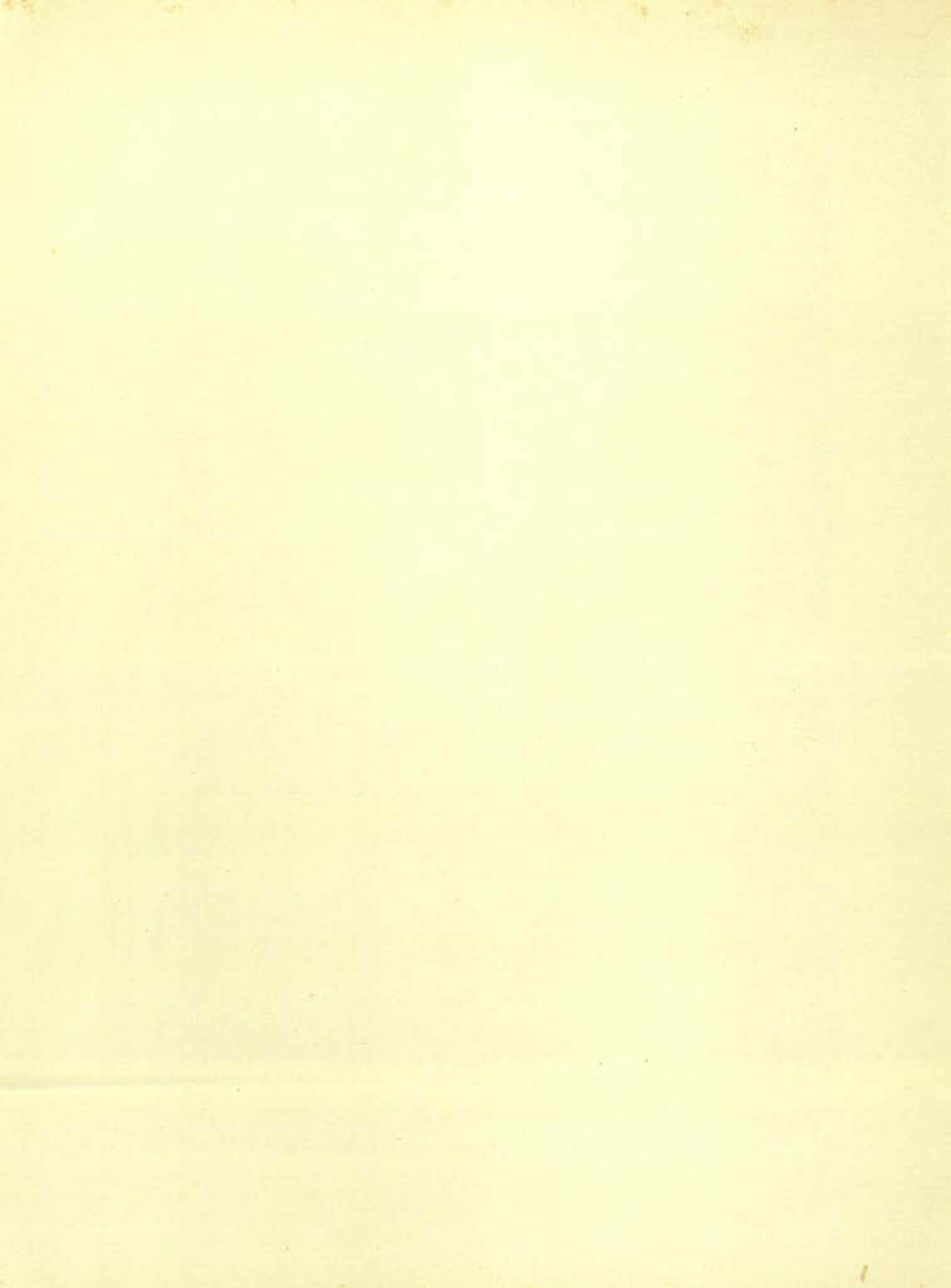
[4] D. Krencker et E. Krüger, *Trierer Kaiserthermen*, p. 175-176. Je n'entends pas



1. Le sol de la salle VI, partiellement démoli pour faire voir l'hypocauste.

2. Hypocauste de la salle V, après enlèvement du sol.

LE PALAIS DE QASR EL-HEIR.



2° Par sa disposition le bain s'écarte déjà notablement du bain antique; la salle froide, qui est l'un des éléments essentiels de ce dernier [1], n'existe plus [2].

Or les seuls bains de la même époque [3] dont nous ayons une certaine connaissance, ceux de Qoseir el-Amra (fig. 9) et de Hammâm es-Sarakh [4] paraissent présenter avec le nôtre de très étroites analogies. Je n'insisterai pas sur la parenté des procédés de construction [5], qui ne pourra être précisée que par une étude plus approfondie de ces monuments. Mais la ressemblance des plans

affirmer qu'il n'y ait plus aucune survivance de ces partis dans l'architecture islamique après l'époque omeyyade. Mais je ne saurais en citer d'exemple, et je dois à M. Ecochard de pouvoir dire, du moins, qu'au XII[e] siècle ces partis ne sont plus appliqués à Damas : l'hypocauste est remplacé par un système de couloirs voûtés, la paroi chauffante a disparu, la cheminée est maçonnée et unique.

[1] Même en Orient. Cf. les bains donnés par KRENCKER et KRÜGER, *op. cit.*, p. 283-287; ajouter à ces bains, qui ne sont pas tous suffisamment connus, les quatre bains de Doura fouillés par F. BROWN, *Excavations at Dura-Europos, Sixth Season*, p. 49-63 et 84-104; et les bains d'Antioche fouillés par C. FISHER, *Antioch-on-the-Orontes I, Excav. of* 1932 : bain B, p. 8, II[e]-IV[e] siècles; bain C, p. 19, IV[e] siècle (le *frigidarium* du bain A ne peut plus être identifié avec certitude). Le premier bain syrien d'où le *frigidarium* paraisse absent est celui de Serdjilla (VOGÜÉ, *Syrie Centrale, Archit.*, pl. 55; H. C. BUTLER, *Princeton Exp. to Syria*, II B, p. 118-123) daté de 473 (Butler). Sur ce très important monument ni le commentaire de Vogüé, ni celui de Butler ne sont entièrement satisfaisants; seule une nouvelle étude, avec fouilles, permettrait de fixer avec certitude la destination des diverses pièces. En attendant, je voudrais indiquer seulement que la succession *tepidarium* (E), *caldarium* (F), *sudatorium* (G), *frigidarium* (H), proposée par Butler, p. 119, est impossible, et suggérer, à titre provisoire, la solution suivante : K (désignation Butler) étant certainement à considérer, avec Vogüé et Butler, comme l'*apodyterium* (dont l'entrée principale est en M et non en B), H, G, F doivent être des pièces de plus en plus chaudes. Les foyers seraient en E, les chaudières au-dessus. La conduite décrite par Vogüé et Butler amène alors aux pièces F, G, H, non pas l'eau froide, comme ils l'ont cru, mais l'eau chaude. La minuscule pièce H, alimentée en eau chaude, n'a aucune chance d'être le *frigidarium* : c'est un *tepidarium*, comme G; F est le *caldarium*.

[2] On pourrait objecter que la pièce IV de notre bain en est peut-être la salle froide. Mais c'est alors une salle froide bien différente du *frigidarium* antique, lequel a pour attribut constant une piscine (de natation, ou au moins d'immersion), et dont la position dans le plan ne peut être comparée à celle de cette pièce excentrique.

[3] La date de Qoseir el-Amra est donnée par les fresques, CRESWELL, *Early Muslim Architecture*, I, p. 262, celle de Hammâm es-Sarakh par l'emploi systématique de l'arc brisé, qui ne peut être antérieur au VIII[e] siècle, *ibid.*, p. 276 et 279.

[4] En dernier lieu, CRESWELL, *op. cit.*, p. 253 et 273. Ces édifices, qui n'ont pas été fouillés, sont eux-mêmes insuffisamment connus.

[5] Hypocaustes dont on voudrait avoir une description; tuyaux encastrés dans les murs et regardés comme des conduites d'eau, mais dont certains pourraient être des cheminées.

est évidente. Comme je l'ai déjà dit, les pièces H de Qoseir el-Amra et P de Hammâm es-Sarakh sont les chambres de chauffe. La *mince paroi de méchante maçonnerie*[1] qui isole, à Qoseir el-Amra, la pièce H de la pièce F, et qui avait intrigué M. Creswell, répond exactement à la cloison de briques qui, dans notre bain, sépare les chaudières de l'étuve, et sa minceur s'explique : elle

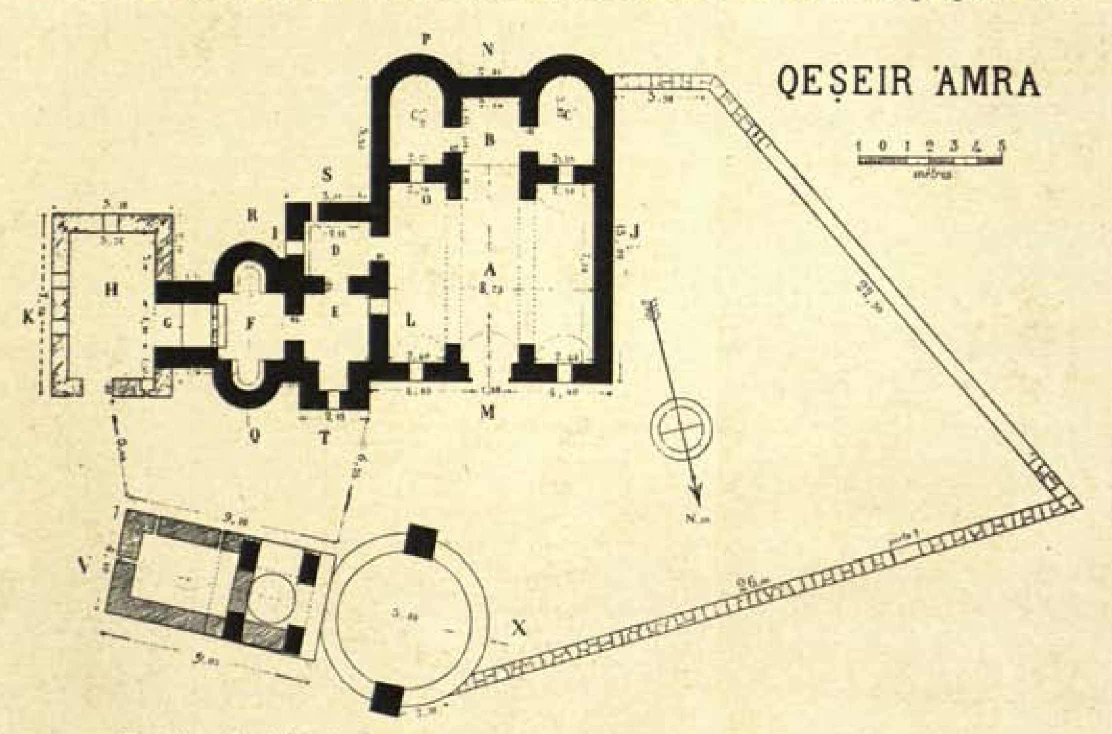
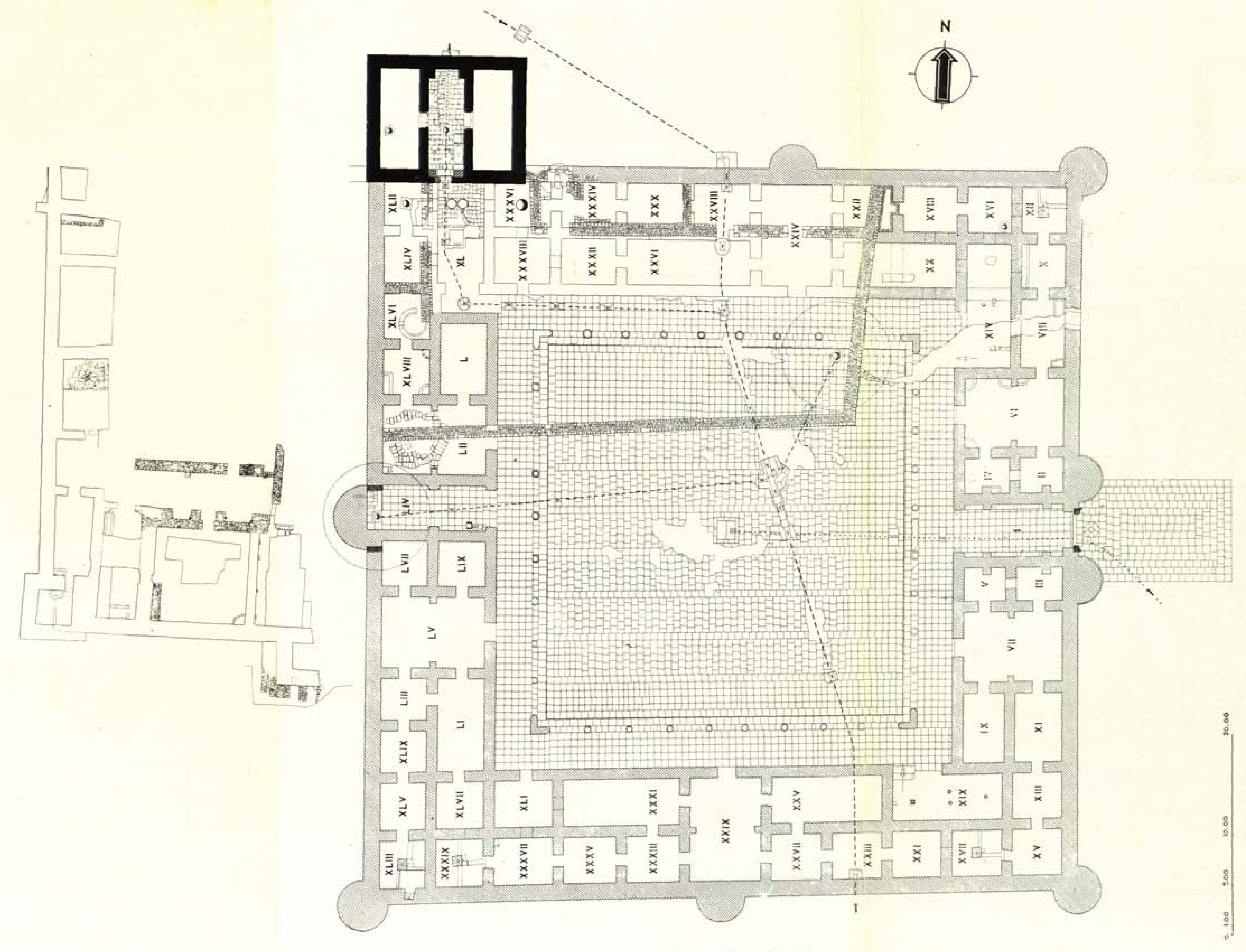


FIG. 9. — Le bain de Qoseir el-Amra, d'après JAUSSEN et SAVIGNAC, *Mission arch. en Arabie*, III.

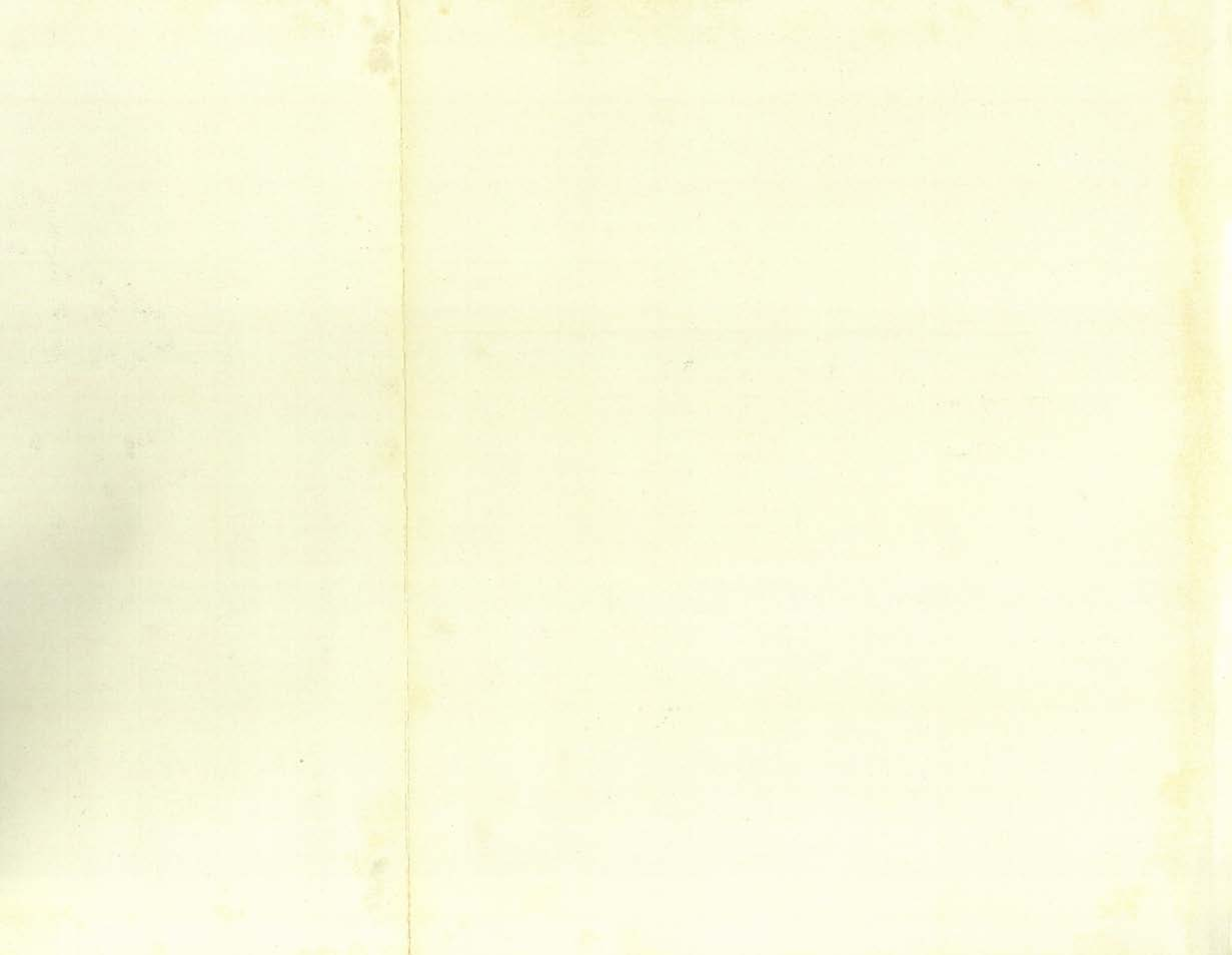
devait faire le moins possible obstacle à la chaleur. La fenêtre qui s'ouvre dans cette paroi était destinée au passage de la vapeur, et nous avons postulé l'existence d'une ouverture analogue à Qasr el-Heir[2]. La banquette placée au pied de la paroi est, comme à Qasr el-Heir, une banquette de sudation. La pièce D de Qoseir el-Amra et la pièce L de Hammâm es-Sarakh doivent

[1] *Op. cit.*, p. 258.

[2] Voir aussi le hammâm souterrain du château omeyyade de Khirbet el-Mefdjer, *Quarterly Dep. Ant. Palestine*, VI, p. 164. La fouille de ce château n'est pas achevée, et on ne sait pas encore ce qu'il y a derrière la paroi de brique, percée d'un oculus, qui forme le fond du hammâm (pl. LXI, 1, et LXIII, 1). Il serait tentant d'y chercher la chaufferie.



Qasr el-Heir. — Plan du château.



être non des vestiaires mais des salles tièdes [1], correspondant à la pièce V de notre bain : car il n'y a pas d'exemple de vestiaires aussi petits [2], et l'*apodyterium* n'est chauffé ni dans les bains antiques, ni dans les bains islamiques. M. E. Pauty [3] et M. F. Brown [4] ont déjà souligné les objections que soulèvent les identifications traditionnelles, maintenues par M. Creswell. M. Pauty a exprimé des doutes sur la définition donnée jadis de Qoseir el-Amra par van Berchem : un pavillon de chasse doublé d'un bain; il a indiqué que ce monument, comme aussi Hammâm es-Sarakh, s'expliquait suffisamment comme un simple bain, la grande salle qualifiée de pavillon de chasse (ou de salle du trône) n'étant que l'*apodyterium*. Le parallèle que permet aujourd'hui le bain de Qasr el-Heir est bien fait pour confirmer ces vues : les bains omeyyades semblent le produit d'une civilisation où la technique est encore antique, mais où la façon de vivre ne l'est plus.

2. — *Le château* [5].

A. *L'Architecture.* — Je décrirai d'abord les ruines omeyyades, sans tenir compte des vestiges plus récents. Ceux-ci seront examinés ensuite.

Le château est de plan à peu près carré [6]. Les bâtiments, adossés à l'en-

[1] Hypocaustes, à Qoseir el-Amra, dans cette salle comme dans les deux suivantes, A. Musil, *Kuṣejr-ʿAmra*, I, p. 87.

[2] Sur le caractère et les dimensions de l'*apodyterium* dans l'antiquité, v. D. Krencker et E. Krüger, *op. cit.*, p. 185-186 : cette pièce n'est pas qu'un vestiaire, mais aussi un salon; ses dimensions (avec annexes) sont comprises entre le tiers et la moitié de l'aire totale du bain. Ajouter les bains de Doura mentionnés ci-dessus, p. 221, note 1; l'apodyterium du bain F 3 n'est pas trouvé. Les bains d'Antioche, trop ruinés, ne donnent rien de certain, mais, pour l'époque byzantine, v. le bain de Serdjilla, ci-dessus *ibid.* L'importance similaire de la salle de déshabillage dans les bains médiévaux et modernes de Damas m'est confirmée par M. Ecochard. Bains ottomans, D. Krencker et E. Krüger, *op. cit.*, p. 299-300.

[3] *Les hammâms du Caire. Mémoires de l'Inst. fr. du Caire*, LXIV, 1933, p. 17-20.

[4] Dans *Excavations at Dura-Europos, Sixth Season*, p. 39. M. Brown observe que les grandes salles des deux édifices considérés n'ont jamais été fouillées et qu'elles pourraient recéler des piscines. Ce seraient dans ce cas des salles froides. Mais l'absence d'un *frigidarium* à Serdjilla, et maintenant à Qasr el-Heir, ainsi que dans les bains islamiques ultérieurs, rend bien plus probable la solution que je propose ici, et que M. Brown avait également envisagée.

[5] Pl. XXXIII, 3; XXXV-XXXIX. Sur l'aspect du château avant la fouille ci-dessus, p. 197, note 3. Après son abandon la construction paraît s'être ruinée sur elle-même, sans aucune intervention humaine.

[6] Côté Est : 71 m. 45; Nord : 70 m. 45;

ceinte, tournaient vers une cour centrale leurs façades masquées par des portiques. La construction est, pour l'essentiel, de terre supportée par des soubassements de pierre; un large usage est fait, en outre, de la brique et du bois.

Le mur d'enceinte, plus épais que les autres murs, est de pierre jusqu'à une hauteur de 2 m., de brique crue dans les parties hautes; entre la pierre et la brique crue règne une zone de briques cuites [1]. Les angles, sauf l'angle Nord-Ouest où se trouve la tour byzantine, sont épaulés par des tours rondes. Les côtés sont agrémentés de demi-tours [2], dont deux sur la façade, de part et d'autre de l'entrée, et une sur chacun des trois autres côtés.

L'entrée (I), qui est unique, s'ouvre au milieu du côté Est. L'ensemble qu'elle forme avec les pièces II, IV, III et V se distingue, par des particularités de construction, du reste du château, dont l'architecture présente les caractères suivants : le matériau de tous les murs est la brique crue, renforcée par des madriers formant une sorte d'armature interne, et supportée par une assise d'appareil. Dans le bâtiment de l'entrée, au contraire, et réserve faite des murs de refend qui séparent les pièces II et IV, III et V, le matériau principal est la pierre [3], à laquelle s'ajoutent accessoirement la brique cuite en zones horizontales, et, fait remarquable, le bois lui-même : ces murs de pierre, aux parements appareillés, sont armés de madriers exactement comme

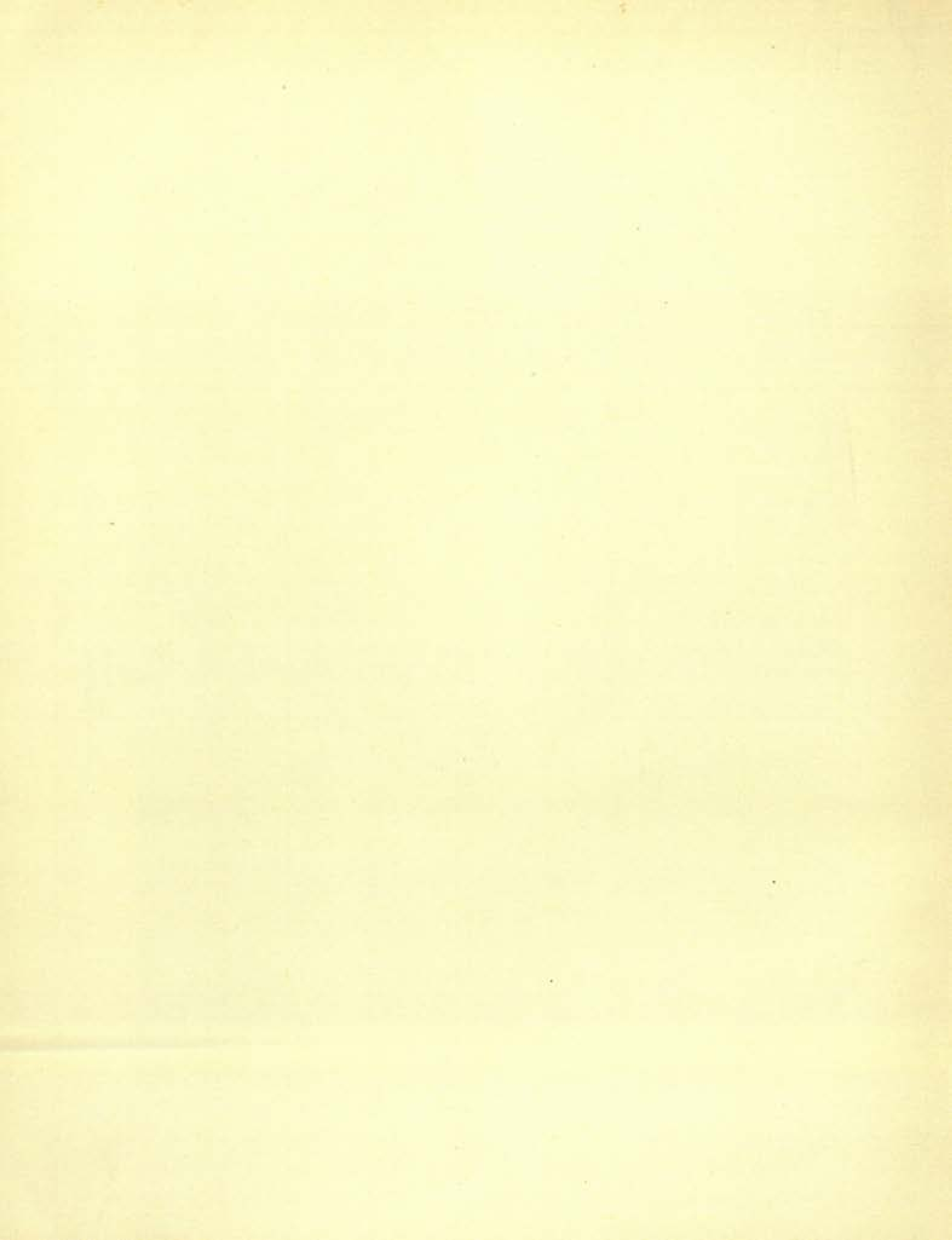
Ouest : 73 m. 05; Sud : 71 m. 05, compte non tenu de la saillie des tours. Sur l'erreur d'implantation, v. ci-dessus, p. 209, note 1.

[1] La hauteur totale de l'enceinte ne peut être supputée que de façon très approximative. Notre seul élément d'appréciation nous est fourni par le décor stuqué des demi-tours de la façade. La hauteur de ce décor, dont l'assemblage n'est pas achevé, est au minimum de 10 m. 50, ce qui donne, avec le soubassement et les merlons une hauteur minima de 16 m. pour les demi-tours (voir notre second article, fig. 13). La hauteur réelle était probablement un peu plus grande : on peut encore espérer que les progrès de l'assemblage permettront de la préciser. Les demi-tours n'auront guère été plus élevées que l'enceinte, si du moins l'on en juge par le parallèle de Qasr el-Heir ech-Charqi, où seule la coupole de brique qui les couvre paraît avoir légèrement dépassé le sommet du mur, cf. CRESWELL, *Early Muslim Archit.*, I, fig. 409 et pl. 54 *c*.

[2] J'adopte les expressions de tour et demi-tour pour leur commodité, bien que ces saillants, qui sont massifs, méritent plutôt les noms de tour-contrefort, et de contrefort hémicylindrique.

[3] La grande quantité de blocs que nous avons extraite du bâtiment de l'entrée donne à penser que les parties hautes en étaient construites de la même façon. L'endroit où il était enfoui se distinguait, avant la fouille, par sa nature pierreuse et par sa teinte blanchâtre, laquelle était, surtout pour l'observateur aérien, en contraste marqué avec la couleur plus sombre du reste du tell.

Le château et le bain de Qasr el-Heir.
Vue prise du Sud-Ouest. Cliché 39e Escadre aérienne.



les murs de terre voisins. Il est possible que le bâtiment de l'entrée ait eu une hauteur plus grande que le reste du château.

L'entrée est précédée d'un dallage, qui ne paraît pas avoir été prévu dès l'origine, tout au moins au niveau où il se trouve aujourd'hui, car il masque en partie une jolie moulure qui orne la base des demi-tours encadrantes. (second article, fig. 13). Mais comme aucune trace de pavement ni de sol ne s'est trouvée plus bas, on verra dans cette anomalie l'effet d'un remaniement effectué en cours de construction. Ce remaniement peut s'expliquer par des raisons d'ordre pratique. Le château est situé sur la berge tout à fait plate de l'oued, et nous avons pu constater combien il est exposé à être de temps à autre envahi par les eaux : lors d'une crue assez violente, mais sans doute point exceptionnelle, en octobre 1938, ce désagrément ne nous fut épargné que par quelques petits travaux de barrage que nous fîmes en hâte, mais surtout par nos déblais de fouille, dont la masse formait, devant la façade, comme un rempart protecteur. Il est évident que le danger d'inondation aurait été bien plus grave encore si le dallage s'était trouvé au niveau déprimé où est située la base de la mouluration des tours. Une expérience du genre de la nôtre, faite au cours de la construction, aura sans doute décidé les architectes à placer le sol un peu plus haut.

A l'intérieur du passage d'entrée I le dallage, placé au même niveau qu'à l'extérieur, est d'un seul tenant avec celui des portiques.

La porte, dont les piédroits et le linteau monolithes sont d'origine antique, subsistait intacte (pl. XXXIII, 3). Les piédroits étaient placés sur les extrémités d'un bloc formant seuil, que l'enlèvement de la porte, aujourd'hui transportée à Damas, permit de retourner : cette opération fit apparaître une inscription [1], peinte en rouge sur l'une des faces du bloc, et qui nous apprend que celui-ci, dans sa destination primitive, était le linteau de l'entrée d'un monastère du VIe siècle.

Les proportions actuelles de la porte sont plus trapues que celles d'aucune porte romaine que je connaisse en Syrie, et il me paraît certain que les piédroits ont été raccourcis par ceux qui les ont remployés : l'usure à la base [2] avait

[1] Cette inscription sera publiée dans le deuxième article.

[2] L'explication de ce phénomène, tout à fait général dans cette région, est fournie par CRESWELL, *Early Muslim Archit.*, I, p. 337.

eu le temps de faire son œuvre, comme le montre aussi l'ornement de l'un des piédroits, dont les décorateurs omeyyades refirent une partie en stuc, tant l'original de pierre était déjà dégradé.

La couverture du passage d'entrée était portée par deux arcs transversaux, qui reposaient sur des pilastres, épaulés au revers de la muraille, dans l'intérieur des pièces II, IV, III, V, par des contreforts. Entre ces pilastres, sur les parois latérales du passage, sont maçonnées des banquettes. La banquette centrale est agrémentée, dans les angles et en son milieu, d'oreillers de pierre.

De l'architecture des portiques, rien [1] ne s'est retrouvé que les quatre piles d'angle, conservées à des hauteurs diverses, et les bases des colonnes [2].

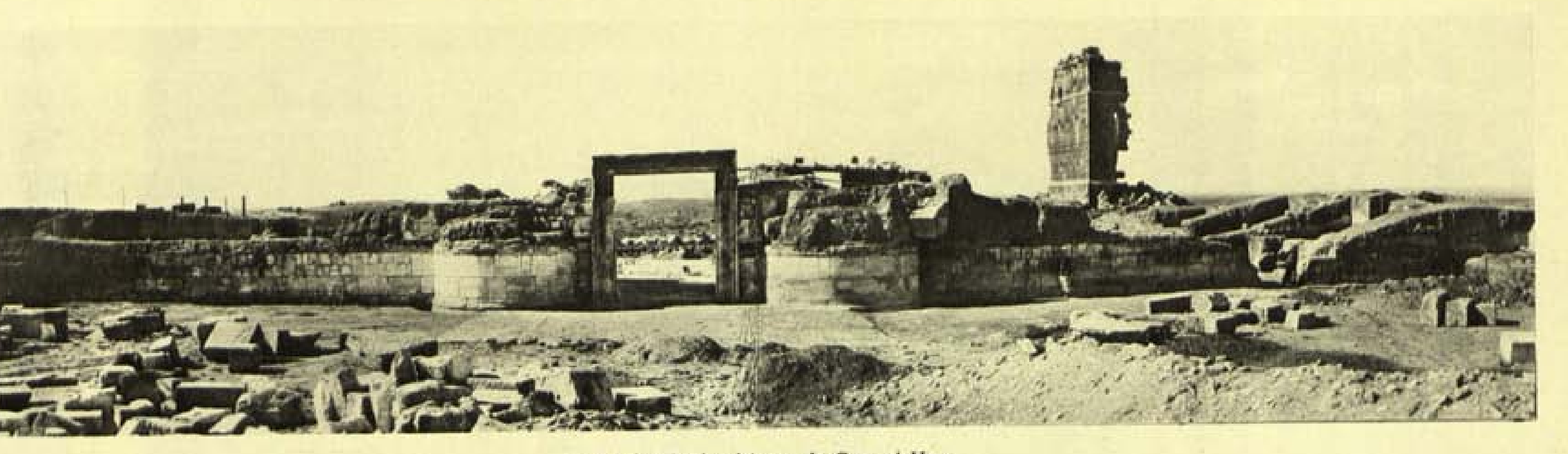
Ces dernières sont toutes des remplois antiques, et la plupart sont des bases attiques, aux moulures en tous points semblables à celles des colonnades du second et du troisième siècle à Palmyre; cependant plusieurs bases du portique Est sont faites de chapiteaux d'un style dorique dégénéré, placés la tête en bas. Les bases sont enfoncées dans le dallage, qui masque partiellement leurs profils. L'observation qui vient d'être faite à propos du dallage extérieur s'applique également ici.

Le dallage des portiques est séparé de celui de la cour par une marche, en avant de laquelle règne un caniveau. Au centre de la cour est un petit bassin.

Le plan des bâtiments est relativement simple. Six pièces indépendantes donnent directement sur les portiques : deux de ces pièces, situées dans deux des angles de la cour, sont de simples chambres (XXXVIII, XLI); deux autres, situées dans les deux autres angles, sont des cages d'escalier (XIV et XIX); les deux dernières, enfin, sont des passages : l'un (XL) mène à la tour byzantine; l'autre (LIV) largement ouvert sur le portique, et dallé comme lui, sert d'accès à une citerne. Si on fait abstraction de ces six pièces, on constate que toutes les chambres du château sont commandées par six salles (VI, VII, XXIV, XXIX, LII, LV) analogues par leurs plans et par leurs proportions. Ces salles

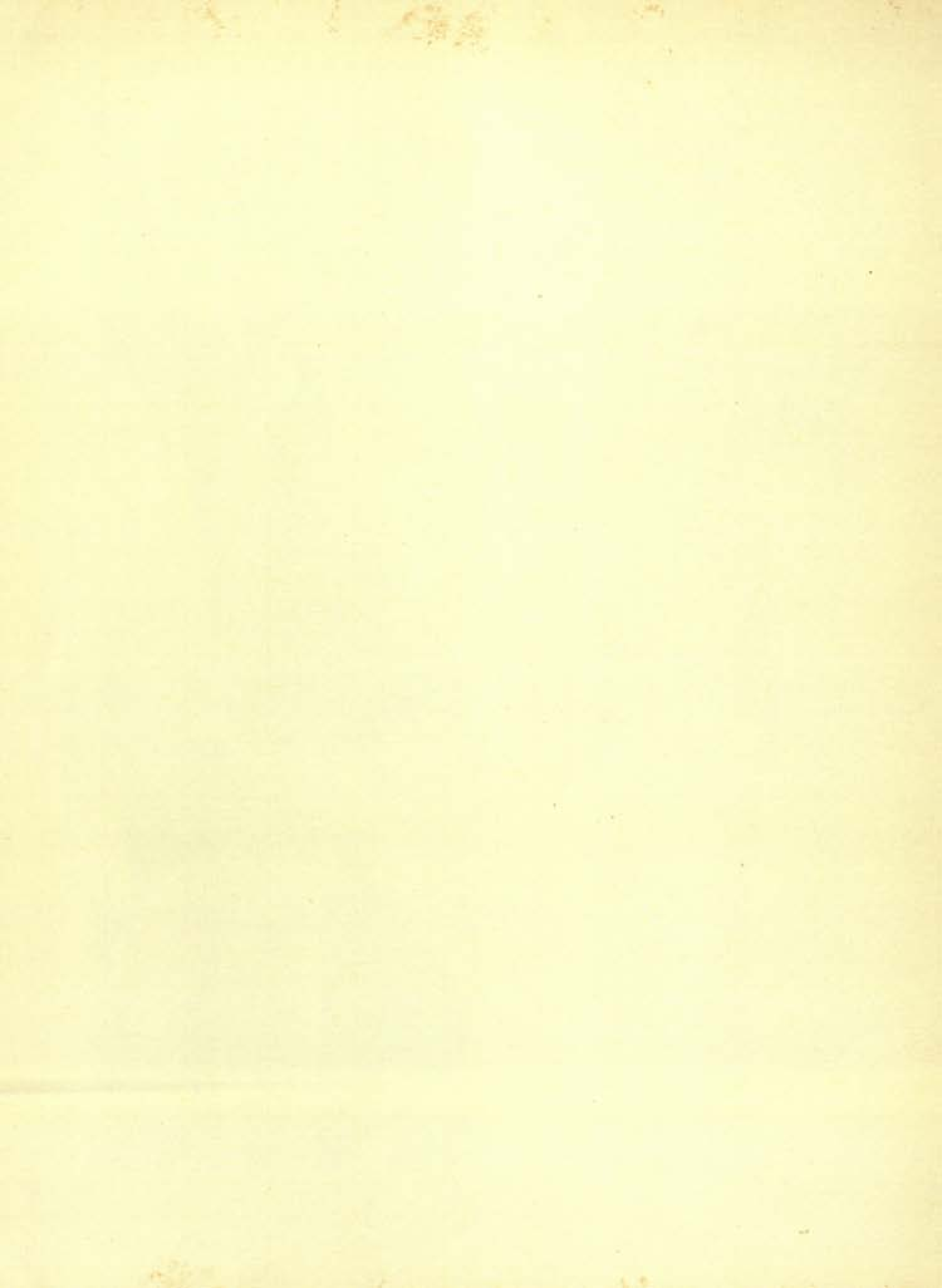
[1] Aucun vestige des fûts, qui ne devaient pas être de pierre, sans quoi nous en aurions trouvé au moins des fragments. Aucun reste non plus des parties hautes : nous ne pouvons décider si la colonnade portait un entablement ou des arcades. Mais nous possédons des restes importants d'une ornementation en stuc, dont il sera traité dans le second article.

[2] *In situ*, sauf une seule, qui s'est trouvée remployée dans la maçonnerie mamelouke à proximité immédiate de son emplacement primitif.



1. La façade du château de Qasr el-Heir.

2. La pièce XIV (cage d'escalier). Vue prise de la cour.



occupent un espace égal à la largeur du bâtiment, l'un de leurs petits côtés étant formé par l'enceinte, l'autre par la façade sur cour. Au contraire, les chambres qui en dépendent sont attenantes soit à l'enceinte seulement, soit au mur sur cour seulement. Les pièces contiguës à l'enceinte, et les pièces contiguës au mur sur cour sont séparées par un mur médian[1], qui n'est percé que de portes peu nombreuses et n'est interrompu que par les pièces LIV et XL donnant accès à la citerne et à la tour, et par les six salles qui viennent d'être mentionnées.

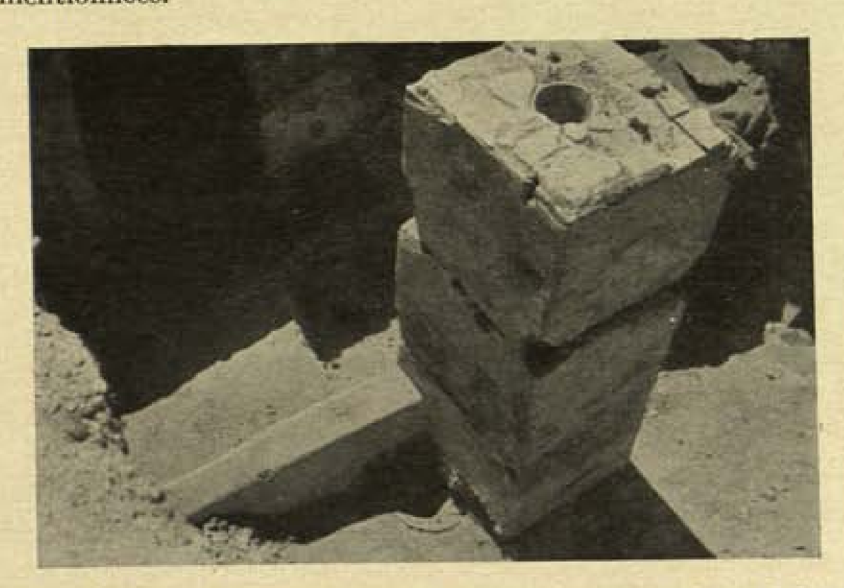


Fig. 10. — Pièce XLIII. Au pied du pilier, cuvette des latrines primitives. Au fond de la niche, à gauche, latrines de la seconde période.

Chacune des salles forme avec les pièces qu'elle commande un appartement clos, sans communication aucune avec les locaux contigus. Chaque appartenant est pourvu de latrines, ce qui accentue encore le caractère d'unités fermées, se suffisant à elles-mêmes, de ces habitations.

La salle d'entrée rectangulaire, qui forme le centre de chacune d'elles, est divisée en deux travées par un arc, supporté par des pilastres et contre-buté par le mur médian dont il vient d'être question. Les arcs, dont aucun ne s'est retrouvé intact, sont de pierre appareillée, comme aussi les pilastres. Dans chacune des travées s'ouvrent deux portes latérales, placées l'une en face de

[1] Ce mur est bien visible sur notre planche XXXVI.

l'autre [1]. Ces portes donnent accès aux chambres proprement dites, qui sont toutes rigoureusement disposées en enfilade : en se plaçant à une extrémité de l'un quelconque des appartements, on peut, dans tous les cas, en apercevoir l'autre extrémité : ainsi de la chambre II on voit jusque dans la chambre XII; de la chambre XVI, à travers six pièces intermédiaires, jusque dans la chambre XXXVI, etc. Les latrines sont naturellement toujours placées dans l'une des pièces terminales.


Fig. 11. — Pièce XIX. Supports de l'escalier.

Bien que la face Sud de la tour byzantine, à laquelle les parties hautes du château devaient s'appuyer, ne garde aucune trace de son éphémère contact avec elles, l'existence d'un étage peut néanmoins être considérée comme certaine.

La preuve en est fournie par :

1° L'existence de deux escaliers. Ces escaliers qui étaient en bois ont disparu, mais les supports sur lesquels ils s'élevaient, ou la trace de ces supports, subsistent : dans la pièce XIX, un pilier et trois colonnes encore couronnées de leur chapiteau (fig. 11) [2]; dans la pièce XIV, la partie inférieure d'un pilier, la base de deux colonnes, et, à l'endroit où se trouvait la troisième base, un trou dans le sol. Les piliers portaient le limon de l'escalier, dont la marque inclinée se voit encore sur leurs faces internes. Dans la pièce XIX, une rainure [3], semblablement inclinée, et qui est une autre trace laissée par le même limon, entame les cannelures d'un tronçon de colonne torse antique placée à l'entrée de l'escalier; une dalle de pierre, qui était conservée en place, formait le premier degré. Dans la pièce XIV, le contre-limon était en contact

[1] Comme le fait voir notre plan, cette description ne s'applique sans réserve qu'aux salles VII, XXIX, LV et XXIV. La raison des anomalies que l'on relève dans le plan des appartements commandés par les salles VI et LII sera donnée dans le second article.

[2] Lorsque la vue a été prise, l'un des chapiteaux, dont l'équilibre était instable, avait déjà été déposé.

[3] Visible sur notre figure 11.

direct avec la paroi Est de la pièce; c'est certainement à cette circonstance qu'est dû le fait que les rosettes peintes décorant ce mur n'ont pu être disposées sur une horizontale [1]. Dans les deux escaliers, la colonne du fond devait porter un palier, placé dans la largeur de la cage; les trous d'encastrement du madrier qui supportait ce palier se voient, dans les parois Nord et Sud de la pièce XIX, à hauteur du chapiteau de la colonne ;

2° L'existence, dans chacune des latrines du rez-de-chaussée, d'un pilier central, en maçonnerie, contenant un tuyau de descente vertical, qui ne peut être que la conduite de vidange des latrines de l'étage (fig. 10) ;

3° Des fragments de panneaux de stuc, recueillis par nous sur tout le pourtour de la cour, et dont l'assemblage est suffisamment avancé aujourd'hui pour que l'on puisse assurer qu'ils provenaient du portique de l'étage, entre les colonnes duquel ils formaient, vers la cour, une balustrade continue.

Le plan de l'étage devait répéter, dans les grandes lignes, le plan du rez-de-chaussée. L'identité de plan paraît assurée, du moins, pour deux catégories de pièces :

1° A la salle principale de chacun des appartements du rez-de-chaussée devait correspondre, à l'étage, une salle semblable. Car, chaque fois que nous avons retrouvé, dans les salles du rez-de-chaussée, les fragments du décor stuqué [2] des portes latérales, nous avons recueilli aussi, mêlés à ces restes, les fragments d'un second arc, qui ne peut être que celui de la porte correspondante de l'étage ;

2° A chaque latrine du rez-de-chaussée correspond, nous l'avons vu, une latrine à l'étage.

Les plans n'auront différé que par des détails, tels que la disposition des pièces situées au-dessus de la salle de la citerne LIV, au-dessus du passage menant à la tour (si ce passage n'était pas à ciel ouvert), enfin probablement dans l'aile Est, comme à Qasr el-Kharaneh [3].

Sur la façon dont les pièces étaient éclairées nous sommes réduits aux hypothèses. Il me paraît probable que les pièces attenant au mur extérieur

[1] Pl. XXXVII, 2. On voit clairement, au-dessus des rosettes, interrompant l'enduit, la trace inclinée du contre-limon.

[2] Ce décor (arcs encadrant des claires-voies) sera décrit dans le second article. Porte avec arcs de stuc encore en place, pl. XXXIX, 2.

[3] Jaussen et Savignac, *Mission archéol. en Arabie*, III, pl. XXIII et XXIV.

recevaient leur lumière par d'étroites ouvertures, haut situées dans ce mur; c'est la disposition adoptée à Qasr el-Kharaneh [1], et elle s'explique suffisamment par la préoccupation d'assurer la sécurité du château contre les maraudeurs. Les pièces contiguës au portique s'éclairaient vraisemblablement par des fenêtres ouvertes sous le portique. Pour les salles centrales des appartements, la lumière donnée par la claire-voie de l'entrée, ainsi qu'accessoirement par les quatre claires-voies des portes latérales, pouvait être suffisante. Néanmoins, il est possible que, même dans les salles XXIX et XXIV [2], *a fortiori* dans les salles VI, VII, LII et LV, il y ait eu un éclairage vers l'extérieur. Une confirmation des conjectures faites ci-dessus peut être trouvée dans l'existence de fenêtres intérieures entre les salles II et IV et les salles III et V : de telles fenêtres ne se sont retrouvées qu'en ce seul point du château, et elles donnent sur les deux seules pièces qu'il était impossible d'éclairer de l'extérieur, par suite de la présence des deux demi-tours qui encadrent l'entrée. Une telle constatation suffit à rendre quasi certain que si aucune des autres pièces attenant à l'enceinte ne reçoit de lumière par de telles fenêtres, c'est parce qu'elles s'éclairaient directement de l'extérieur.

L'alimentation en eau du château était assurée :

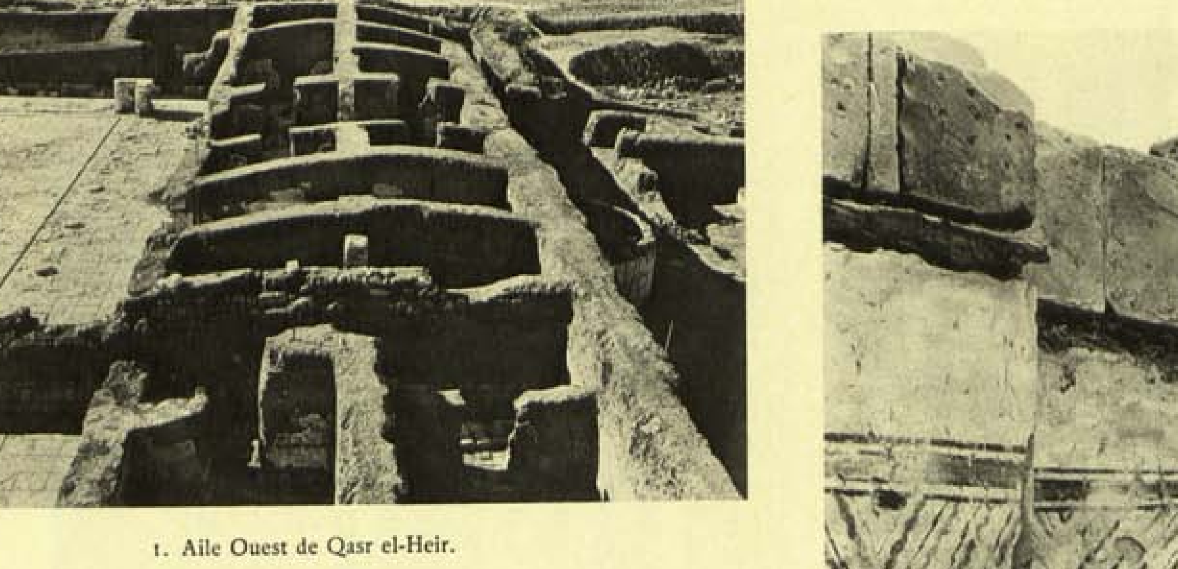
1° Par une conduite fournissant l'eau de Harbaqa;

2° Par la collection des eaux de pluie.

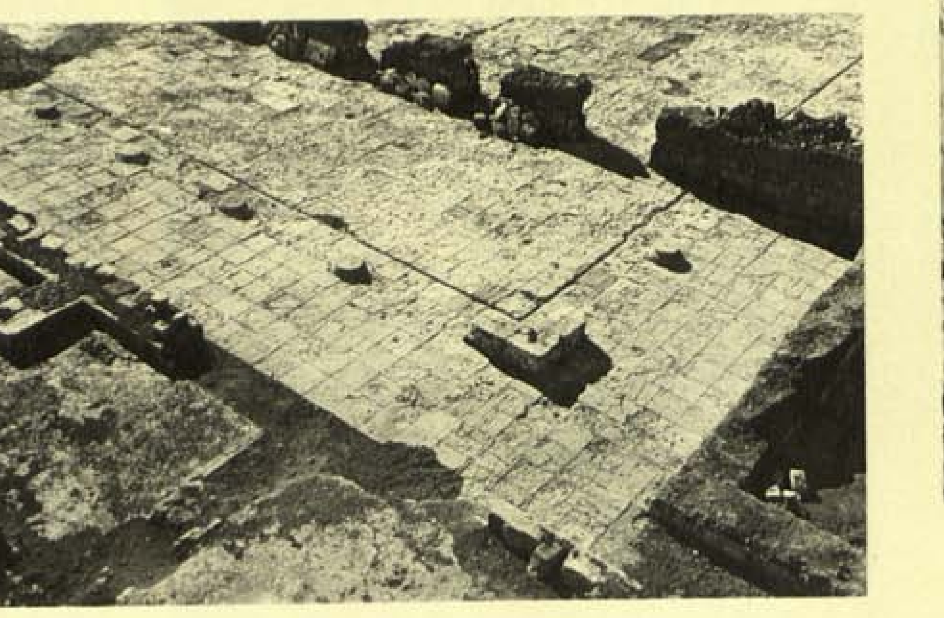
J'ai déjà mentionné la conduite, retrouvée au point où elle se détachait du canal venant de Harbaqa (fig. 1, sondage n° 5), et sur la berge de l'oued (sondage n° 6). Elle pénètre dans le château par une ouverture, pratiquée à la base du mur d'enceinte, et barrée, à son entrée dans la pièce XXIII, par une grille de fer dont nous avons retrouvé les restes en place. La conduite traverse ensuite obliquement la cour du château, où plusieurs sondages nous ont permis de fixer son tracé. La citerne de la cour et celle de la pièce LIV étaient approvisionnées en eau par des canalisations secondaires qui se détachaient simultanément, l'une à droite, l'autre à gauche, de la conduite principale. Une troisième citerne, située dans la tour byzantine, était alimentée par une canalisation,

[1] *Ibid.*, p. 52, pl. XX et XXV.

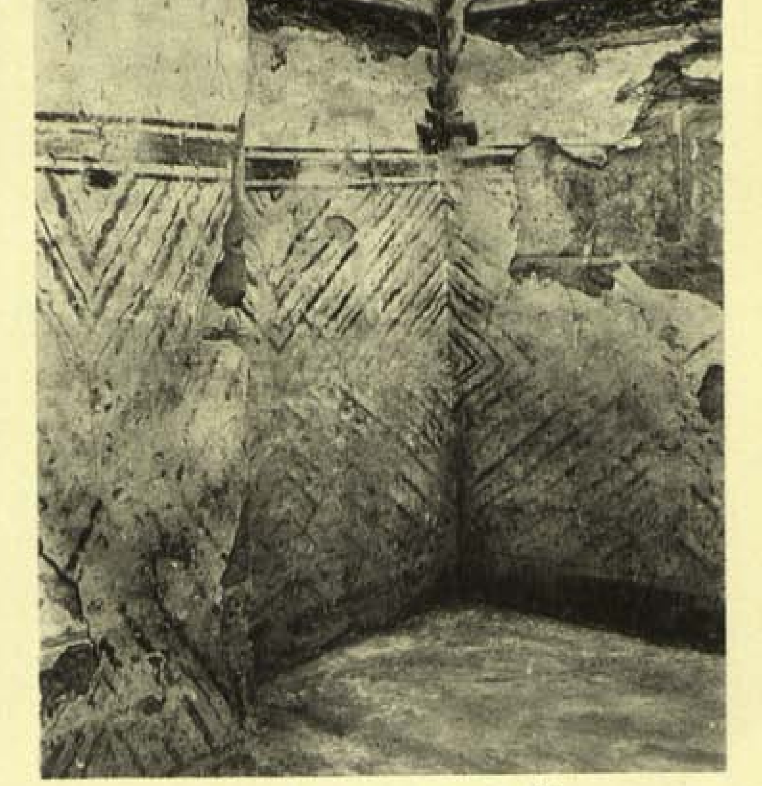
[2] Cf. Qasr el-Kharaneh, *ibid.*, pl. XXIII, salles 6 et 14, où des soupiraux ont été ménagés, bien que l'existence de demi-tours extérieures laissât très peu de place.



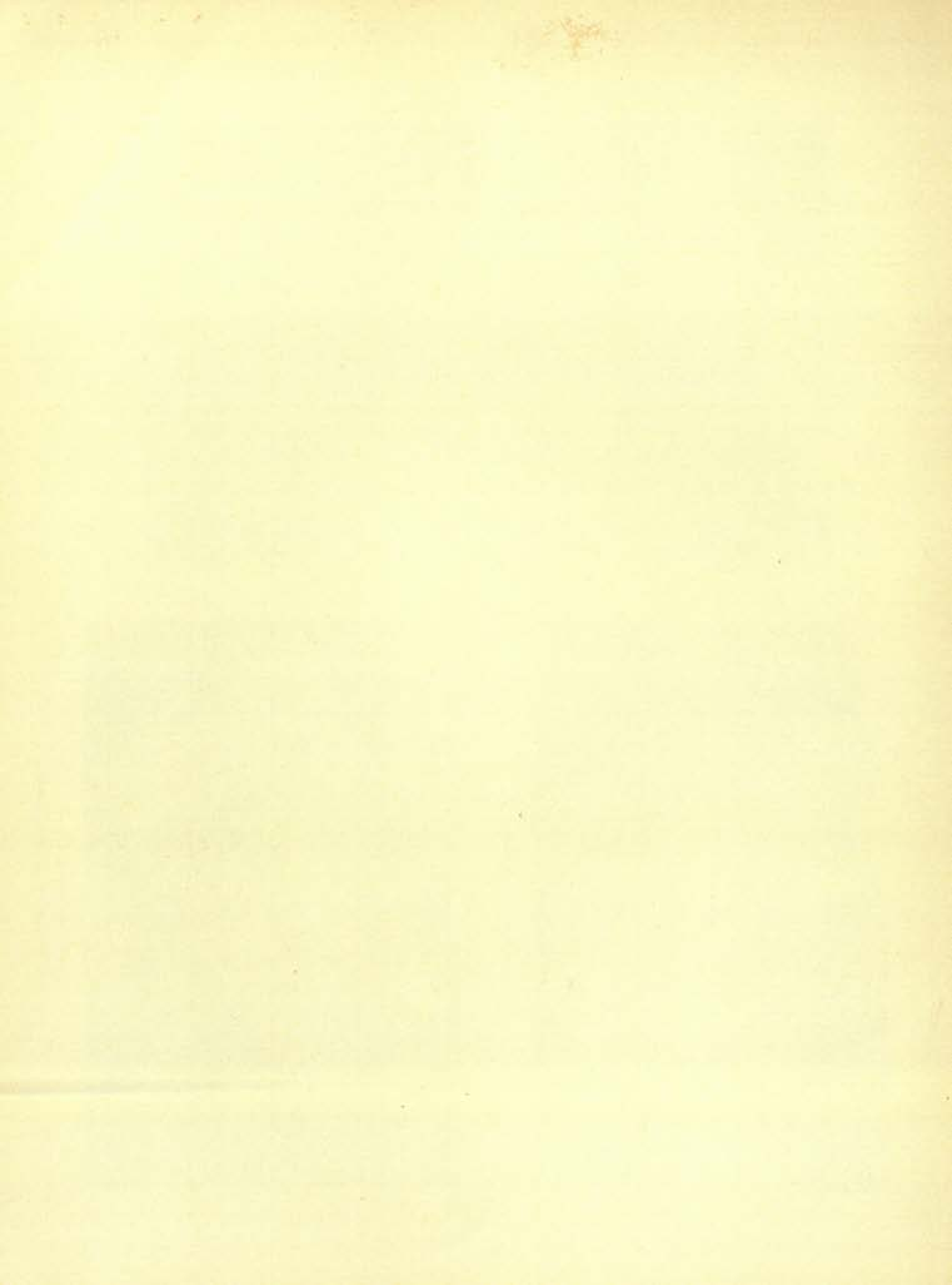
1. Aile Ouest de Qasr el-Heir.



2. Angle Nord-Ouest de la cour.
Vue prise du mâchicoulis de la tour byzantine.



3. Angle Sud-Ouest de la pièce IV.



dont nous avons également pu préciser par quelques sondages le point de départ, et le trajet, à travers le portique Nord et le passage XL. La conduite sort du château par une ouverture pratiquée à la base du mur d'enceinte dans la pièce XXVIII; aussitôt à l'extérieur elle s'infléchit vers l'Ouest et passe à proximité de l'angle Nord-Est de la tour byzantine, où un dernier sondage nous l'a fait retrouver. Nous ne savons où elle se rendait ensuite : peut-être à quelque réservoir ou citerne d'où pourraient provenir des amas de déblais qui se voient à l'Ouest de la tour. Il est pratiquement certain que la conduite du château était sans relation avec le bain. Ce bâtiment recevait son eau par une canalisation particulière. Il en allait de même du bassin central de la cour : ce nous fut une surprise de constater que le tuyau qui alimentait ce bassin ne se raccordait pas à la conduite principale, mais passait sous elle. Dans l'endroit où il en supportait le poids, et où l'on pouvait craindre qu'il ne fût déformé ou écrasé, il était de plomb; sur le reste de son parcours, de poterie. Il pénétrait dans le château par l'entrée, sous le dallage de laquelle plusieurs sondages nous l'ont fait retrouver. La raison pour laquelle ce tuyau n'était pas directement branché sur la conduite principale est sans doute que l'on tenait à pouvoir faire jaillir l'eau dans le bassin, et qu'une certaine différence de niveaux, ainsi qu'une conduite de faible section, qui amenât l'eau sous pression, étaient donc nécessaires. Mais il n'est guère douteux que ce tuyau, ainsi que la canalisation du bain, dépendaient de la même dérivation que la conduite du château. C'est cette circonstance que nous avons cherché à exprimer dans notre schéma (fig. 1); néanmoins, il convient de remarquer que l'existence du répartiteur B, par lequel l'envoi de l'eau dans les trois conduites aurait été réglé, reste hypothétique : par suite des grandes accumulations de déblais faites, au début de la fouille, dans la région où il devrait se trouver, il ne nous a pas été possible de le rechercher.

Quant aux eaux de pluie provenant des toitures, elles étaient rassemblées sur tout le pourtour de la cour dans un caniveau, qui se déversait d'une part directement dans la citerne de la cour, d'autre part dans le canal par lequel s'alimentait la citerne de la pièce LIV.

Dans l'architecture du château se reconnaissent quelques indices de remaniements ou de repentirs. Les plus intéressants sont ceux qui montrent que

les pièces situées dans l'angle Nord-Est de la cour n'avaient, à tout le moins, pas été projetées telles qu'elles ont été exécutées; dans la pièce XIV, nous avons retrouvé, sous le sol[1], des fondations (en pointillé sur le plan) prolongeant vers l'Est le mur Sud de la pièce XX; dans la pièce XX, un sondage a livré les fondations d'un mur Nord-Sud, situé dans l'alignement du mur qui sépare la pièce XVIII de la pièce XXII. Or, il suffit d'un coup d'œil sur le plan pour s'apercevoir que les premières de ces fondations occupent, dans l'angle Nord-Est du château, une position symétrique à celle du mur séparant les pièces IX et XIX dans l'angle Sud-Est, et que les secondes correspondent au mur séparant les pièces XIX et XXV. A quoi l'on doit ajouter : 1° que l'aspect négligé d'une partie du soubassement de pierre du mur Sud de la pièce XX forme un contraste frappant avec les assises soignées qui règnent à la base des autres murs du château; 2° que l'assise de soubassement du mur Nord de la salle VI laisse voir les amorces des montants d'une porte qui eût fait communiquer cette salle avec la salle XIV. Toutes ces constatations donnent à penser que le plan de l'angle Nord-Est devait, à l'origine, reproduire exactement celui de l'angle Sud-Est.

Mais les remaniements ne sont pas limités à l'angle Nord-Est du château. Ainsi, nous avons pu relever les indices de deux états successifs des latrines contenues dans la pièce XLIII. Dans l'état (figuré sur notre plan) où nous avons découvert cette pièce, l'orifice des latrines se trouvait à l'intérieur d'une niche pratiquée dans l'enceinte; cette niche était précédée d'une plateforme sur laquelle on montait par deux marches accotées au pilier central. Mais cette niche n'est pas primitive : il n'est que de la regarder pour reconnaître qu'elle a été taillée dans le mur, lequel préexistait, et non point construite en même temps que lui. Dans le premier état de la pièce, l'orifice des latrines était placé, comme dans le reste du château, au pied du pilier central : la démolition des deux marches qui viennent d'être mentionnées nous l'a fait retrouver, encore recouvert (fig. 10) de la cuvette-entonnoir en terre cuite qui fermait normalement ces bouches, et dont nous avons pu observer ailleurs des vestiges.

D'autre part, des portes bouchées se remarquent dans toutes les parties de la construction[2]. Le problème se pose de savoir si ces portes ont existé

(1) Au cours de l'enlèvement, effectué par M. Pearson, de la fresque qui décorait ce sol.

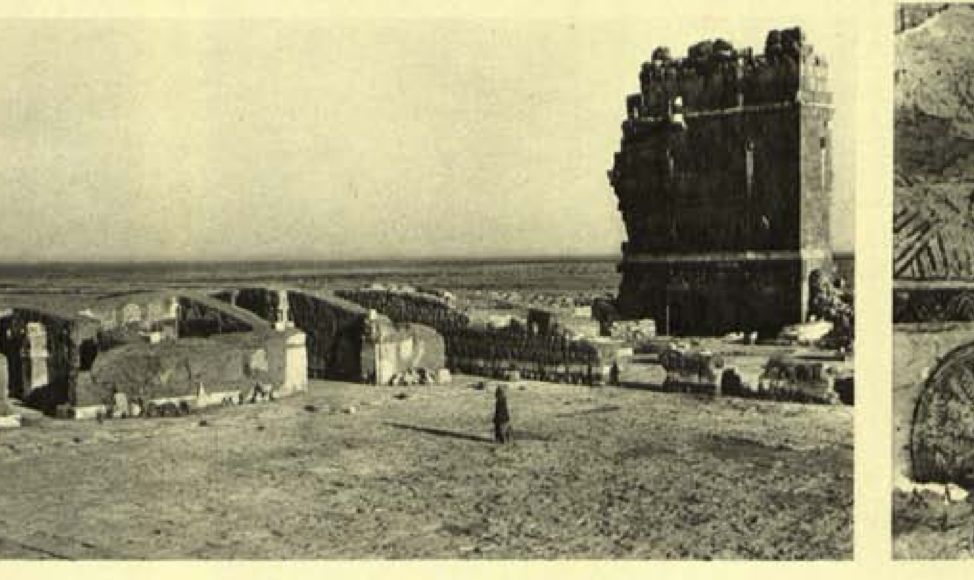
(2) Entre la pièce XX et la cour; entre les pièces X et XIV, XX et XIV, XX et XVIII,



1. Le Portique Est.



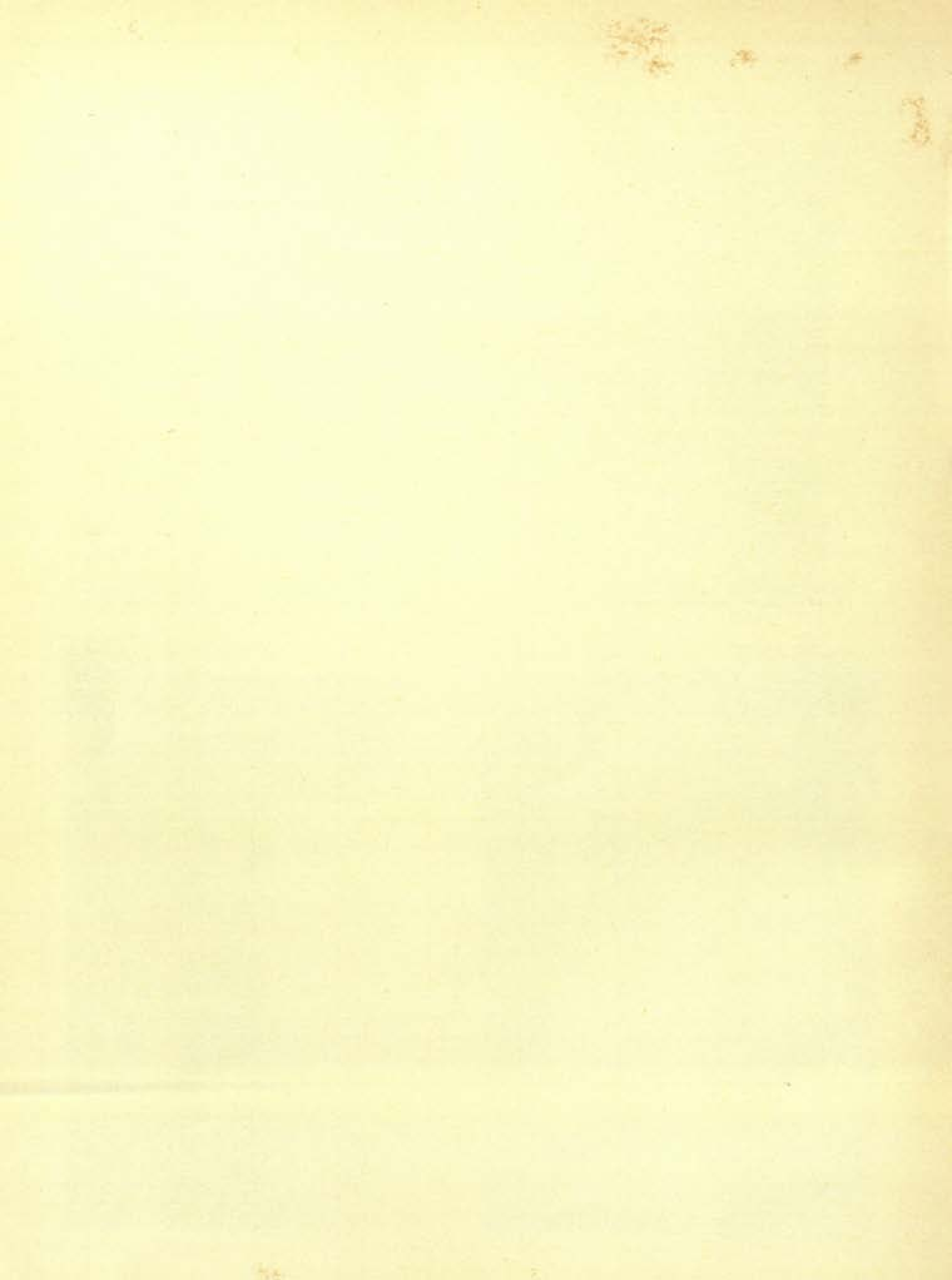
2. La porte de la pièce II. Vue prise pendant la fouille.



3. La cour et la tour byzantine. Vue prise du Sud-Est.



4. Décor de la paroi Ouest de la pièce LI. *(Cliché à retourner).*



alors que les bâtiments étaient terminés et mis en service, et sont donc des témoins d'une première période de la vie du château. On pourrait être tenté de le croire, et de rapporter à cette période le plan primitif ci-dessus mentionné de l'angle Nord-Est ainsi que l'état premier des latrines de la pièce XLIII.

Mais il est malaisé d'imaginer la distribution des pièces dans cette première période. Nous avions pensé d'abord qu'un indice était peut-être fourni, à ce sujet, par la position singulière [1] des latrines dans les pièces XVII et XXXIX. En admettant que les portes actuellement existantes entre les pièces XVII et XV, XXXIX et XXXVII ne datent que de la seconde période, et en supposant ouvertes les portes actuellement bouchées entre les pièces XVII et XXI, XXXIX et XLVII — ce qui revient à rattacher la pièce XVII à l'appartement commandé par la salle XXIX (aile Sud), et la pièce XXXIX à l'appartement dépendant de la salle LV (aile Ouest) — on obtient, dans ces deux pièces, une position des latrines beaucoup moins surprenante. Mais, dans ce dernier appartement, deux pièces (XXXIX et XLIII) seraient alors des lieux d'aisances : anomalie qui ne peut guère se résoudre que par l'hypothèse improbable que l'installation de latrines dans la pièce XLIII date seulement de la deuxième période. Et surtout, il faut trouver des latrines à l'appartement dépendant de la salle VII (moitié Sud de l'aile Est), qui en manque, puisque la pièce XVII lui est enlevée. La seule pièce où l'on puisse raisonnablement en chercher les vestiges est la pièce XV, qui est alors la pièce terminale de l'appartement, tout comme la pièce XII l'est dans l'appartement symétrique (moitié Nord de l'aile Est). Nous avons défoncé le sol de la pièce XV sans rien trouver.

D'autre part, il semble difficile de croire que le principe d'appartements strictement isolés les uns des autres, et pourvus chacun de latrines particulières, ne remonte pas au plan originel.

En outre, pas plus que devant l'entrée ou dans la cour, nous n'avons retrouvé, dans les pièces, un sol plus ancien sous le sol actuel. Nos recherches, à cet

XII et XVI,, XXXII et XXXVIII, XXXVI et XL, XXX IX et XLVII, XXXVII et XLI, XLI et XXXI, XXI et XVII, et, dans l'assise de soubassement seulement, entre VI et XIV.

[1] Comme le montre notre plan, elles sont placées devant le pilier central, si bien qu'elles sont vues des pièces voisines : celles de la pièce XXXIX est à l'extrémité d'une enfilade de sept pièces ! Une position comme celle des latrines de la pièce XII, derrière un pilier par la masse duquel elles sont complètement cachées, paraît plus normale.

égard, ont porté surtout sur l'angle Nord-Est du château. Le linteau de la porte bouchée située entre les pièces XII et XVI est placé si bas, que, si cette porte était débloquée, un homme de taille moyenne n'y passerait qu'en baissant la tête. Nous avons pratiqué des sondages de part et d'autre de la porte, pour voir s'il existait un sol correspondant à cette hauteur de linteau; nous n'en avons point trouvé. Aucune trace non plus d'un sol qui eût été lié aux fondements de murs découverts dans le sondage de la pièce XX, et sous la fresque décorant le sol de la pièce XIV : le fait que ce dernier sol a été entièrement enlevé permet d'être particulièrement affirmatif pour cette pièce. Il en va de même de la pièce XIX. Des résultats négatifs ont également été obtenus dans les pièces XLVIII et XLVI.

Il est remarquable enfin que les embrasures des nombreuses portes bouchées ne conservent pas de traces d'enduit.

Toutes ces observations m'inclinent à admettre que les modifications de plan constatées dans l'angle Nord-Est, ainsi que les suppressions de portes reconnaissables en tant de points du château, ont été effectuées en cours d'édification. Il est naturel que dans un bâtiment où les communications entre deux pièces contiguës ne sont souvent possibles que par un très long détour on ait conservé, pour la durée de la construction, un certain nombre de passages permettant aux ouvriers d'emprunter des raccourcis. Quant à la modification de plan décelée dans l'angle Nord-Est, elle doit s'être produite très tôt, peut-être avant qu'on eût commencé d'élever les murs, et au moment où les fondations seules étaient faites; elle s'explique sans doute par l'abandon du plan-type[1]. Enfin le surhaussement du sol, qui ne fait pas de doute, au moins dans certaines parties du château (pièces XII; LIV et LVII; XLVI et XLVIII) pourrait s'expliquer de la même manière que le relèvement du dallage de l'entrée et de la cour.

La description du château présentée ci-dessus serait donc valable, non pas seulement pour une seconde époque de son existence, mais pour toute la durée de son utilisation comme résidence princière. Au cours de cette période, dont je soulignerais volontiers l'unité, on ne constate aucune transformation affectant l'économie du bâtiment, mais seulement des réfections, des aména-

[1] Le problème du plan-type sera discuté dans le second article.

gements secondaires de l'ordre de ceux que nécessite normalement l'entretien de tout édifice. C'est à un aménagement de cette espèce que je réduirais la nouvelle installation, décrite ci-dessus, des latrines de la pièce XLIII; cette petite modification n'a sans doute pas eu d'autre motif que quelque circonstance vulgaire, comme, par exemple, un fonctionnement défectueux de la fosse située sous le pilier central, et la nécessité où l'on aurait été d'organiser un meilleur système de vidange. Je voudrais aussi mentionner ici les traces de réfection qui se laissent reconnaître dans les enduits des murs; dans beaucoup de pièces, on peut observer l'existence de deux couches d'enduit superposées; en quelques endroits, de trois. Sur d'autres points, en particulier dans certains motifs peints imitant grossièrement le marbre, il semble qu'on se soit borné à procéder à des reprises de détail, à boucher des trous : les raccords, souvent effectués sans grand soin dans les motifs ornementaux, aident à déceler ces reprises. J'ajoute qu'on ne peut manquer de s'étonner de trouver enduits tous les murs de pierre du château [1]. Il me paraît presque impossible d'admettre qu'on ait adopté cet appareil soigné [2], et d'un si bel effet, si l'on projetait de le masquer; qu'on ait pris la peine de moulurer les têtes de tous les pilastres, si l'on avait, dès le principe, l'intention d'empâter ces moulures comme on a fait. Je croirais plutôt qu'à un moment impossible à préciser de l'histoire du château, les enduits ont été étendus aux murs de pierre : cette opération pourra avoir été effectuée à l'occasion de quelque travail d'entretien, de quelque réfection générale des peintures des appartements.

Les constatations qui viennent d'être faites ont au moins l'intérêt de montrer que le château est resté en usage pendant un certain temps. Sans doute les enduits se fendent et s'écaillent vite : des réfections dont ils portent la trace, il serait imprudent de déduire une longue vie du monument. Mais il ne paraît pas douteux que la période où il a été en service a duré plusieurs années, et peut-être bien une décade ou deux.

Cette période fut suivie d'une autre, dans laquelle des paysans prirent possession du château, que ses maîtres avaient sans doute abandonné. Les traces principales de leur établissement sont : de grossières mangeoires en terre

[1] Soit la face intérieure du mur d'enceinte, les murs du bâtiment de l'entrée, et les soubassements de tous les autres murs.

[2] En certains points l'enlèvement de l'enduit a révélé de faux joints.

et en moellons, dans les pièces IV, VI, X, XLVIII, XXXVII; deux cuves antiques en pierre, introduites dans la pièce VIII pour y servir de réservoir; un four à pains dans la pièce XLVI; des dalles, grossièrement disposées en cercle, et formant sans doute la plate-forme sur laquelle un animal tournait autour d'un moulin (pièce LII). La durée de cette installation dut être courte, sans quoi on s'expliquerait difficilement l'excellent état où nous sont parvenus les enduits des parois, ainsi que les fresques peintes sur le sol des pièces XIV et XIX.

Pour achever la description du château, il suffira d'observer que le plan de la tour byzantine est différent de celui qu'avait conjecturalement restitué la mission allemande[1], et d'accorder une brève mention aux ruines mises à jour à l'Ouest du château. Construits en terre ou, par endroits, en une maçonnerie très grossière, ces bâtiments sont, au moins en partie, des écuries. Il est malaisé de leur assigner une date. La fouille n'en pas été poursuivie. J'incline cependant à les attribuer au VIIIe siècle et à y voir soit des communs, édifiés alors que le château servait encore de résidence, soit plutôt une construction contemporaine de l'installation des fellahs dans l'intérieur du château.

Enfin, il importe de donner ici une description sommaire d'une sorte de fortin ou khân[2] qui s'est superposé, dans l'angle Nord-Ouest du château, à la construction omeyyade. Les murs de cet ouvrage, qui se distinguent au premier coup d'œil des murs omeyyades, sont faits de brique crue, de galets et de blocs remployés empruntés en partie à la ruine du château, mais surtout, semble-t-il, à celle du bain. Le fortin consistait essentiellement en une enceinte trapézoïdale, enfermant une partie des ailes Ouest et Nord et empiétant sur la cour du château. C'est certainement le désir d'utiliser la tour byzantine, laquelle devait être encore intacte, qui a fixé le choix des constructeurs sur cette région de la ruine. La partie basse, en pierre, de l'enceinte omeyyade, retrouvée par eux, leur fournit deux des côtés de leur enceinte. Ils se bornèrent à les surélever; un fragment de courtine, surbâtissant le mur omeyyade, est encore en place contre le flanc Est de la tour. Les deux autres côtés furent

[1] WIEGAND, *Palmyra*, p. 6, fig. 8.

[2] Sur la date (XIIe-XIVe siècles) de cet ouvrage voir notre second article.

construits *a fundamento*. La façon dont le mur Sud coupe la salle LII, et le mur Est les pièces XX et XXII, montre que les constructeurs ignoraient le plan omeyyade. On doit certainement admettre que le château était déjà totalement ruiné, et transformé en un petit tell au-dessus duquel rien n'émergeait : l'aspect du site devait être sensiblement le même que lorsque nous nous y sommes établis. Dans la partie Nord du nouvel ouvrage les constructeurs détruisirent le tell, et avec lui les murs omeyyades de terre qui y étaient enfouis; le soubassement de pierre de ces murs fut seul conservé[1]. Au contraire, dans l'angle Sud-Ouest du fortin (pièces XLVI, XLVIII, L et LII), le tell fut respecté : les murs omeyyades en terre, encore recouverts de leurs enduits peints, comme dans le reste du château, y furent mis à jour par notre fouille. Les murs qui limitent actuellement au Nord et à l'Est la pièce XLVI sont à considérer comme des murs de soutènement. La partie Nord du mur Est de l'ouvrage (dans les pièces XX et XXII) avait le même caractère, mais devait former en même temps le soubassement d'un mur, aujourd'hui détruit, dont on ne peut manquer de postuler l'existence; car il est impossible d'admettre que le fortin soit resté dépourvu de défenses en ce point, où le tell constitué par les ruines de l'angle Nord-Est du château, le dominait d'une hauteur d'environ 4 m. La partie Ouest du mur Sud (dans la pièce LII) est à regarder comme la fondation d'un rempart semblable, séparant la partie du tell incluse dans le fortin de la partie laissée à l'extérieur. L'entrée du fortin est à proximité de l'angle Sud-Est de la tour et donne dans une sorte de passage ou vestibule. Elle est située à un niveau supérieur à celui du sol du fortin. La différence des niveaux est rachetée par deux marches. A l'intérieur de l'enceinte étaient trois pièces : l'une[2] s'ouvrait sur le passage d'entrée, les deux autres[3] sur la cour.

La citerne de la cour était en service. Une brèche pratiquée dans le tell, à travers les pièces VIII et XIV[4], livrait passage aux crues de l'oued. Dans la cour du château l'eau suivait un chenal, pratiqué aux dépens du dallage

[1] Le sol du fortin, qui devait être un simple sol de terre battue, et que nous n'avons pas nettement observé, devait être au niveau du sommet de cette assise de soubassement.

[2] Qui correspond à la pièce XXX et à une partie de la pièce XXXIV du château.

[3] L'une correspond aux pièces XLIV et XLII; l'autre à la pièce XXVIII et à une partie des pièces XXIV et XXII.

[4] Cette brèche se voit sur notre planche XXXVII, 2, à droite.

[5] Pl. XXXIX, 1, au premier plan.

omeyyade[5]; elle pénétrait dans la cour du fortin par une ouverture voûtée ménagée à la base de l'enceinte. La citerne de la tour paraît avoir été en usage elle aussi, car c'est à l'époque du fortin que l'on est tenté d'attribuer une conduite en poterie[1] dont l'installation entraîna la réfection d'une partie du dallage.

DANIEL SCHLUMBERGER.

(*A suivre.*)

[1] En pointillé sur le plan. Cette conduite devait recueillir l'eau de la terrasse qui couvrait la tour.

LES RUINES OMEYYADES DU DJEBEL SEIS

PAR

J. SAUVAGET

On trouvera ici la description d'un ensemble homogène de ruines d'époque omeyyade, que j'ai visité et étudié en détail, en octobre 1938, en compagnie de mon ami H. LAOUST, Secrétaire général de l'Institut français de Damas, qui a bien voulu m'assister dans le levé des plans. Je préciserai le caractère et la nature exacte de ces édifices dans un travail d'ensemble sur les châteaux omeyyades de Syrie, qui paraîtra à bref délai.

I. — **Le site.**

Le Djebel Seis est un volcan qui se dresse isolé dans le désert, à 100 km. à l'Est-Sud-Est de Damas. Les abords en sont constitués par le Ḥamâd, immense steppe de surface rigoureusement plane où le printemps amène une végétation éphémère, mais qui n'offre plus aux regards durant la majeure partie de l'année qu'une étendue infinie de terre nue, parsemée de cailloutis, où de place en place des flaques d'argile jaunâtre marquent le fond des « khabras [1] ». Dans ces steppes, le cratère dégradé et à demi comblé d'un volcan éteint [2] creuse une dépression ellipsoïdale de 2 km. 500 de longueur, aux parois abruptes; au fond de ce cratère et à son extrémité Ouest s'est formé un grand cône volcanique — le Djebel Seis proprement dit — dont la masse régulière domine au loin le désert (fig. 1 et pl. XL, 1).

[1] Sur le *ḥamâd*, v. A. MUSIL, *Arabia Deserta*, 73 sqq., où l'on trouvera aussi (p. 76) la définition d'une *khabra* : « Sometimes a plain slopes imperceptibly, forming depressions... which gather the rain water of the zone. Such a depression in the level desert when filled with water is called a *khabra*. »

[2] Sur les phénomènes volcaniques de la région, v. L. DUBERTRET, *Étude des régions volcaniques du Hauran, du Djebel Druse et du Diret et-Touloul* (*Rev. de Géogr. Phys. et de Géologie Dynamique*, II, 4, 1929).

En été, il serait vain de chercher sur le site le plus petit brin d'herbe : rien que des collines de scories noirâtres pareilles à du mâchefer, de formidables éboulis de lave basaltique aux arêtes vives qui réverbèrent une chaleur intolérable, et le fond desséché d'une « khabra » couvrant toute la partie orientale du grand cratère : un paysage de minéraux calcinés, sans la moindre trace de vie, qui fait alors du Djebel Seis une véritable vision de cauchemar. Au printemps, il n'en va pas de même : à un bout du grand cratère une petite source

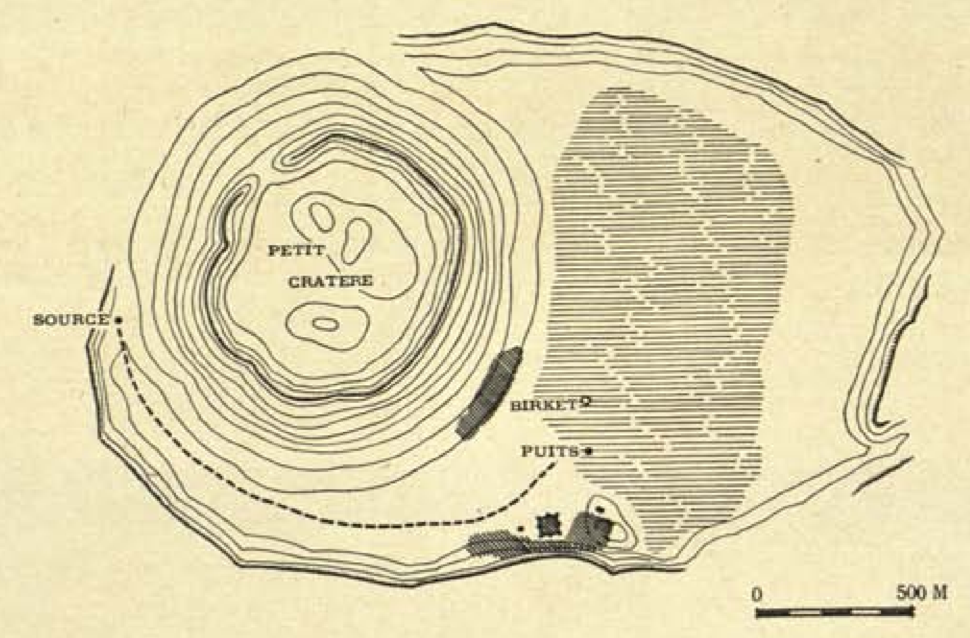


Fig. 1. — Le site du Djebel Seis (d'après la carte au 1/200.000, la photographie aérienne et les observations prises sur le terrain).

suinte sous les laves; l'eau des pluies d'hiver, collectée par la « khabra », s'étale en une grande mare dont les bords se couvrent de végétation [1]. Cette eau, sans doute, est de qualité douteuse et pour peu qu'un troupeau de chameaux s'y vienne abreuver, la « khabra », souillée par le piétinement et les excréments, n'est plus pendant des semaines qu'un bourbier fétide. Du moins la présence d'une telle masse d'eau au milieu du désert permet-elle alors à

[1] R. Dussaud et Fr. Macler, *Voyage archéol. au Safâ et dans le Djebel el-Drûz*, 30 : « Au moment de notre visite, le 9 avril 1899, les pentes du Djebel Seis étaient baignées à l'Est par les eaux d'un grand lac qui donnait asile à des troupes de flamants et dont les rives étaient couvertes de hautes herbes en fleurs. »



1. Le site vu de l'extrémité Est du grand cratère.



2. Le château vu du Sud-Est.



3. L'entrée du château (vue de l'extérieur).



4. L'entrée du château (vue de l'intérieur).

DJEBEL SEIS.



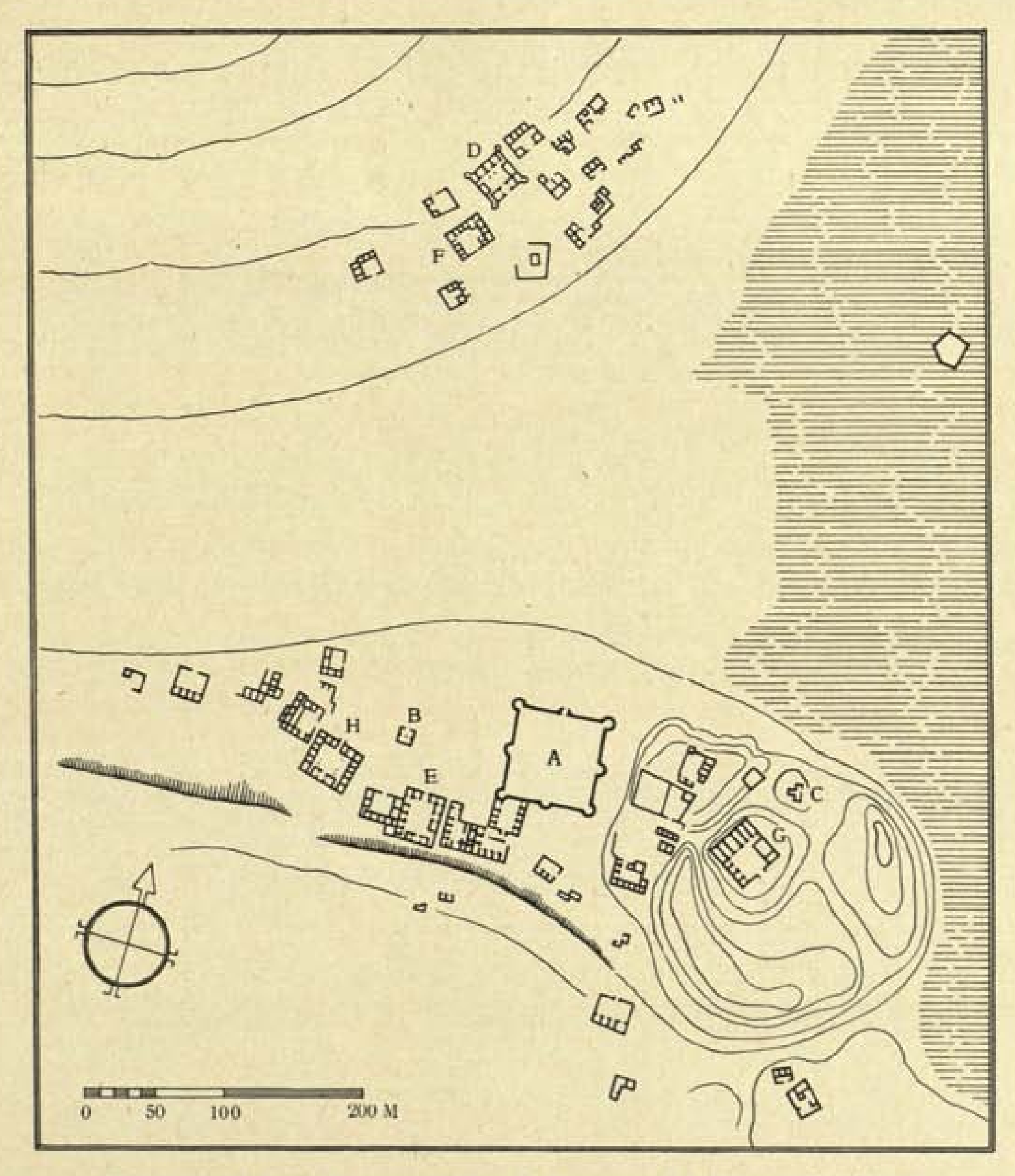


FIG. 2. — Le champ de ruines (d'après A. POIDEBARD, la photographie aérienne et les observations faites sur place).

A : château. — B : mosquée. — C : bain. — D, E, F, H : maisons principales. — G : grenier.

l'homme de séjourner sur le site : c'est cette circonstance qui explique la présence de ruines en des lieux aussi étranges.

II. — Description des ruines.

Les édifices se répartissent en deux groupes, situés au voisinage immédiat de la « khabra » : l'un sur la partie inférieure des pentes du cône, l'autre sur la pente du grand cratère ; d'autres ouvrages jalonnent le ravin qui sépare les deux champs de ruines (fig. 1 et 2).

Je décrirai successivement les principaux édifices [1]; je dégagerai ensuite la date du site, et j'en proposerai une identification.

Le château. — Le bâtiment le plus remarquable (A du plan, fig. 2) est une grande construction carrée de 66 m. 70 hors œuvre (fig. 3). On n'en distingue plus que le mur d'enceinte, que raidissent des contreforts offrant l'aspect de tours rondes aux angles [2], de saillants hémicylindriques au milieu des faces ; dans l'un de ces saillants, celui qui est situé vers la vallée, est ménagée la porte d'entrée; les autres abritent chacun une petite pièce.

Ce mur, épais de 2 m., est fait de moellons de basalte, bloqués entre deux parements appareillés de même matière, dont les blocs sont taillés en forme de coin (fig. 4) et liés avec de la terre. Sauf en un point — la porte — il ne présente nulle part une hauteur supérieure à 5 assises au-dessus du sol actuel. Mais au centre de l'édifice s'étale une grande nappe d'argile (pl. XL, 2) cependant que des décombres s'amoncellent sur tout son périmètre intérieur : il est donc clair qu'à l'origine la murette de pierre qui subsiste était surmontée d'une haute muraille de brique crue à laquelle elle servait d'assiette. En même temps, la distribution des ruines trahit l'ordonnance originelle du bâtiment : une cour centrale, à la périphérie de laquelle se répartissaient les locaux d'habitation, adossés au mur d'enceinte. Les murs de refend, partout ensevelis

[1] Les études antérieures, que je citerai désormais sous le nom de leurs auteurs, sont dans : M. de Vogüé, *Syrie Centrale : Architecture*, 71-72, et *Inscr. sémitiques*, 142 et pl. 18; M. von Oppenheim, *Vom Mittelmeer zum Persischen Golf*, I, 243 sqq.; R. Dussaud et Fr. Macler, *op. cit.*, 30-31; A. Poidebard, *Trace de Rome*, 63-65 et pl. 54-58; Miss G. Bell, *Geogr. Journal*, 70 (1927), 1-21.

[2] Ces tours d'angles sont établies sur un socle en saillie que A. Poidebard considère comme un renforcement postérieur. Cette interprétation est contredite par l'examen de la technique, qui montre que ce socle, effectivement contemporain du reste de la construction, est simplement destiné à procurer une assiette plus stable aux angles de l'édifice.

sous les débris de la muraille de terre, demeurant invisibles, une fouille permettrait seule de préciser le détail de la disposition.

Tous les éléments de l'entrée qui demeurent accessibles sont, au contraire,

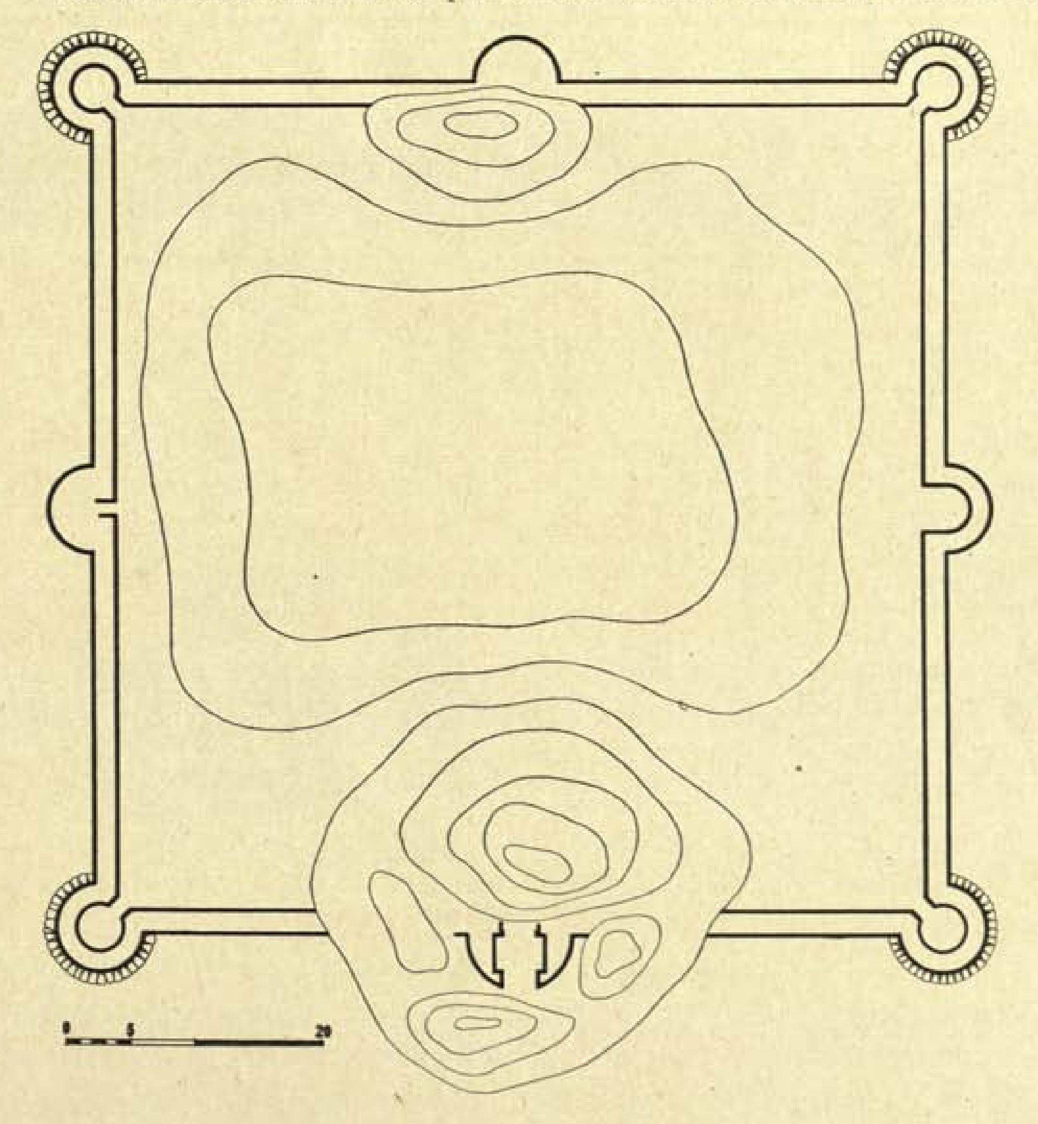


Fig. 3. — Le château : plan (état actuel).

entièrement construits en pierre (pl. XL, 2, 3, 4) : arc bandé sur la baie qui perce le saillant, berceau couvrant le porche, porte rectangulaire à linteau.

Le couloir donnant accès à l'intérieur de l'édifice portait un corps de bâti-

ment, placé à l'étage, dont les restes (fig. 5), encore que misérables, sont particulièrement expressifs : une grande exèdre, percée de 3 fenêtres grillées, se creusait à l'intérieur du saillant, dont elle épousait la courbe, formant le motif terminal d'une salle voûtée par un berceau en brique cuite. La masse des décombres accumulés en ce point (pl. LX, 3, 4) amène à attribuer à ce corps de bâtiment un volume relativement considérable, cependant que son agencement et sa position au-dessus de l'entrée incitent à y reconnaître une pièce ou un groupe de pièces ayant un rôle d'apparat : à n'en pas douter, c'est là la principale salle de réception.

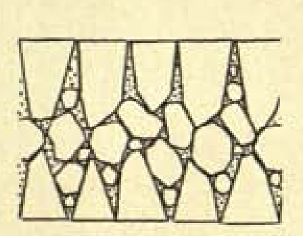


Fig. 4. — Construction des murs du château.

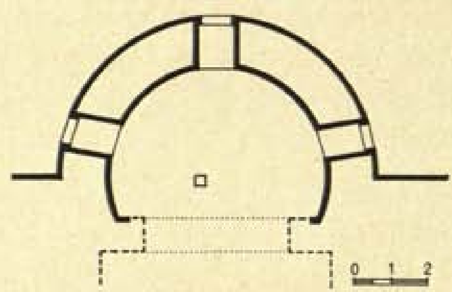


Fig. 5. — Vestiges de la salle surmontant l'entrée du château.

Quelques détails complémentaires sur le dispositif de l'entrée : la porte, rectangulaire, était fermée par trois vantaux [1] ; son linteau offre l'aspect d'une plate-bande appareillée. La voûte qui couvre le porche est un berceau très légèrement brisé ; l'arc percé dans la face du saillant est au contraire un plein cintre parfait. Une petite ouverture carrée (28 cm. de côté), ménagée dans le sol de l'exèdre de l'étage et traversant la voûte du porche, commande la porte d'entrée [2].

L'édifice était couvert par un toit de tuiles plates, avec faîtage et couvre-joints en tuiles creuses, dont on voit de nombreux fragments sur le sol.

Enfin, un bâtiment, dont le croquis (fig. 2) montrera l'agencement, était accolé à la façade postérieure du château. Il a son entrée particulière, qu'enca-

[1] Ce fait est établi par les trous ménagés dans le linteau pour le logement des gonds et des barres de fermeture.

[2] Les plans de de Vogüé (fig. 27) et von Oppenheim (247) montrent l'entrée défendue également par deux meurtrières percées sous le porche, dans les joues du saillant : je n'en ai pas retrouvé trace et je pense que ces auteurs ont placé là par erreur les deux fenêtres latérales de l'exèdre de la salle haute, que leur ébrasement aura fait prendre pour des organes de défense.



1. La mosquée vue du Nord-Est.



2. La mosquée vue du Sud.



3. Détail de construction du bain.



4. Construction d'une voûte du bain.

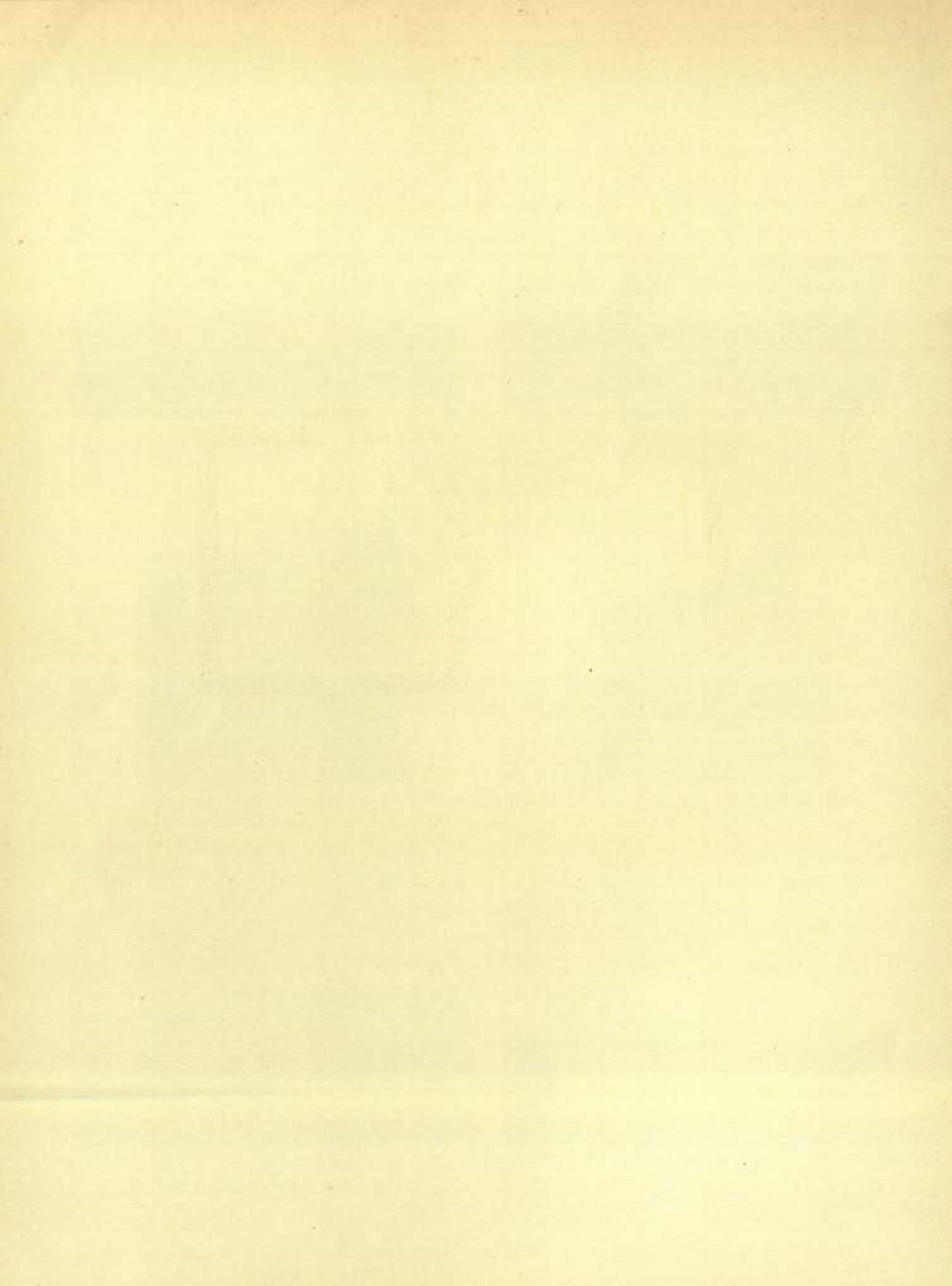


5. Le bain vu du Nord-Est.



6. Le bâtiment G (à droite : le bain ; au fond, le pied des pentes du cône).

DJEBEL SEIS.



drent deux contreforts formant saillie sur sa façade, mais la position qu'il occupe par rapport au bâtiment A, dont la tour d'angle Sud-Ouest lui sert de point d'appui, permet de le considérer comme une annexe de ce dernier plutôt que comme une construction indépendante. Ses murs étaient faits de brique crue sur un soubassement de basalte.

La mosquée (pl. XLI, 1, 2). — Elle s'élève à 70 m. à l'Ouest du château (en B du plan, fig. 2). Son plan (fig. 6) est des plus simples : une salle carrée, de 9 m. 10 dans œuvre, pourvue d'une porte dans l'axe de sa face Nord, d'une seconde porte dans sa face Est, enfin, dans l'axe de la paroi Sud, d'une petite niche de plan semi-circulaire, jadis voûtée en cul-de-four [1], que sa position, son orientation et ses dimensions définissent comme un miḥrab. La salle est donc une mosquée (*masdjid*). Deux grands arcs en plein cintre, reposant sur des piliers, se développent suivant l'axe transversal de la pièce : ils portaient la couverture, faite sans doute d'une chappe de terre établie sur une charpente (solivage, ou toits à deux pentes), car les murs, bâtis en brique crue [2] sur un talon de basalte haut de 4 assises, auraient été incapables de porter le poids d'une voûte.

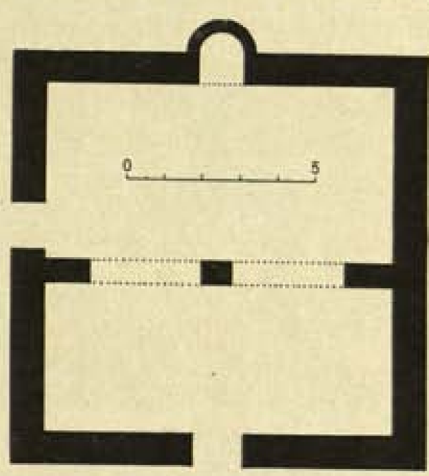


Fig. 6. — La mosquée.

Toute la construction est — dans son état actuel, du moins — d'une extrême simplicité : quelques moulures d'un profil sommaire à la base des piliers (plate-bande) et à la naissance des arcs (bandeau en saillie rabattu en biseau) sont les seuls éléments décoratifs qu'on y rencontre. Quelques pierres profilées en cavet, qui ne trouvent pas leur place dans les éléments conservés de la construction, semblent provenir d'une assise de couronnement.

[1] L'arc de tête du cul-de-four est demeuré en place sur ses piédroits jusqu'à une date toute récente : il figure sur la photo de G. Bell, comme auparavant sur celles de R. Dussaud (fig. 3) et M. von Oppenheim.

[2] Tas d'argile, provenant de la dissolution du mur par les pluies, bien visibles sur la pl. B, 1 et 2.

Le bain (pl. XLI, 3, 5). — Sur une petite butte au bord de la khabra (en *c* du plan, fig. 2). De Vogüé en avait déjà donné un plan [1].

Cette ruine est celle d'un bain de petites dimensions (fig. 7). La salle principale (A), voûtée en berceau, est pourvue à une de ses extrémités d'une exèdre de plan semi-circulaire, couverte en cul-de-four, et à l'autre extrémité de deux petits réduits voûtés. Elle recevait la lumière par trois fenêtres hautes : l'une au fond de l'exèdre [2], les deux autres à l'autre bout de la pièce, dans le tympan de la voûte, au-dessus des deux réduits [3]. Les murs sont en basalte (blocage de moellons entre deux parements appareillés), la voûte de briques cuites disposées par tranches [4] ; un enduit dissimulait le manque d'homogénéité des maçonneries.

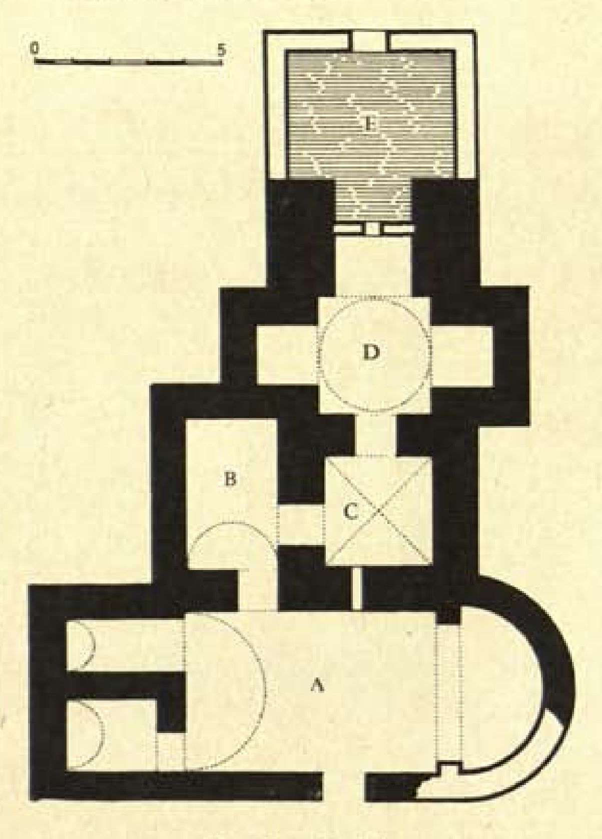


Fig. 7. — Le bain.

Les trois autres salles (B, C, D) sont arasées partout au même niveau : 1 m. au-dessus du sol, mais, comme dans les deux édifices précédemment décrits, il est certain que la base seule du mur nous a été conservée et que sur le talon de pierre de-

[1] *Op. cit.*, 71-72 et fig. 28.

[2] Elle a disparu, mais le dessin de M. de Vogüé l'indique encore.

[3] La hauteur des deux réduits est, en effet, notablement inférieure à celle de la salle A : une de ces fenêtres est visible sur la photo de la pl. XLI, 3 (à l'aplomb du sommet de la voûte du réduit).

[4] L'emploi de ces deux types de matériaux témoigne d'une certaine incertitude : le mur Ouest de la salle A est en pierre jusqu'à la naissance de la voûte, son mur Est en brique sur une assise de pierre; le raccord entre les deux types de maçonnerie se fait dans la façade Sud (pl. XLI, 3). Je ne sais pourquoi Miss G. Bell s'est étonnée de la présence de briques sur les lieux (p. 4 : she wondered whence the brick could have come) : la khabra fournissait plus d'argile et d'eau qu'il n'était nécessaire pour leur confection.

meuré en place s'élevait autrefois une muraille de brique [1] recevant la voûte. Les divers procédés de couverture adoptés se laissent aisément reconnaître d'après la forme des pièces et l'exemple d'autres édifices analogues qu'on citera plus loin.

Le mode de fonctionnement du bain est évident [2] : en A, salle de déshabillage et de repos, avec exèdre terminale et deux réduits permettant aux clients de condition de s'isoler du vulgaire [3]; en B, salle tiède; en C, salle chaude, éclairée par une fenêtre percée dans le mur de la salle de déshabillage; en D, étuve à coupole pourvue de trois exèdres. En E, je restitue, de toutes pièces mais sans aucune hésitation [4], une chaudière, séparée de l'étuve par une cloison qui livrait passage à la vapeur à travers une lucarne. Les seuls éléments du bain dont on ne retrouve pas trace sont la cour de service, contenant la réserve de combustible, et l'accès au foyer (ce dernier en sous-sol), et l'organe d'approvisionnement en eau.

Bâtiment D (fig. 8). — Édifice carré de 28 m. × 29 m. 30 hors œuvre. Mur d'enceinte raidi par des contreforts carrés (au milieu de chaque face) et cylindriques (aux angles), ces derniers renfermant une petite pièce.

Les locaux se distribuent autour d'une cour centrale. Le côté de cette cour qui fait face à l'entrée est occupé par un groupe de trois pièces dont l'ordonnance symétrique se différencie nettement de celle qu'ont reçue les autres éléments du plan, et par un couloir coudé, de 2 m. de large, où l'absence de toute issue autorise à restituer un escalier donnant accès à l'étage. Les cotes prises amènent à restituer un second escalier semblable dans l'angle opposé de la cour. La surface construite étant médiocre, l'existence de ce second escalier ne saurait se justifier que dans l'hypothèse d'un étage scindé en deux corps

[1] Brique *cuite*, évidemment, l'emploi de la brique crue étant incompatible avec la destination de la construction.

[2] Cf. D. Krencker, *Die Trierer Kaiserthermen;* E. Pauty, *Les hammams du Caire* J. Sauvaget, *Un bain damasquin*, dans *Syria*, 1930, 371. L'interprétation de de Vogüé est périmée.

[3] Sur cette pratique, encore en usage, v. E. Saussey, *Une farce de Karagueuz*, dans *Bull. d'Ét., Orient.*, t. VII-VIII (1937-1938), 34 et n. 30.

[4] Elle est indispensable pour le fonctionnement du bain (v. les ouvr. énumérés *supra*, note 2). Cf. les vestiges de chaudière, parfaitement explicites (dans le sol, bassins cimentés de 0 m. 70 de profondeur) conservés en place dans le bain de Rḥaibé (A. Musil, *Arabia Petraea*, II², fig. 46 et p. 79).

de bâtiment distincts : l'un surmontant des locaux qui occupent le fond de la cour, l'autre ceux qui se développaient contre le mur de façade. La porte d'entrée, la seule partie de la construction qui soit conservée en élévation,

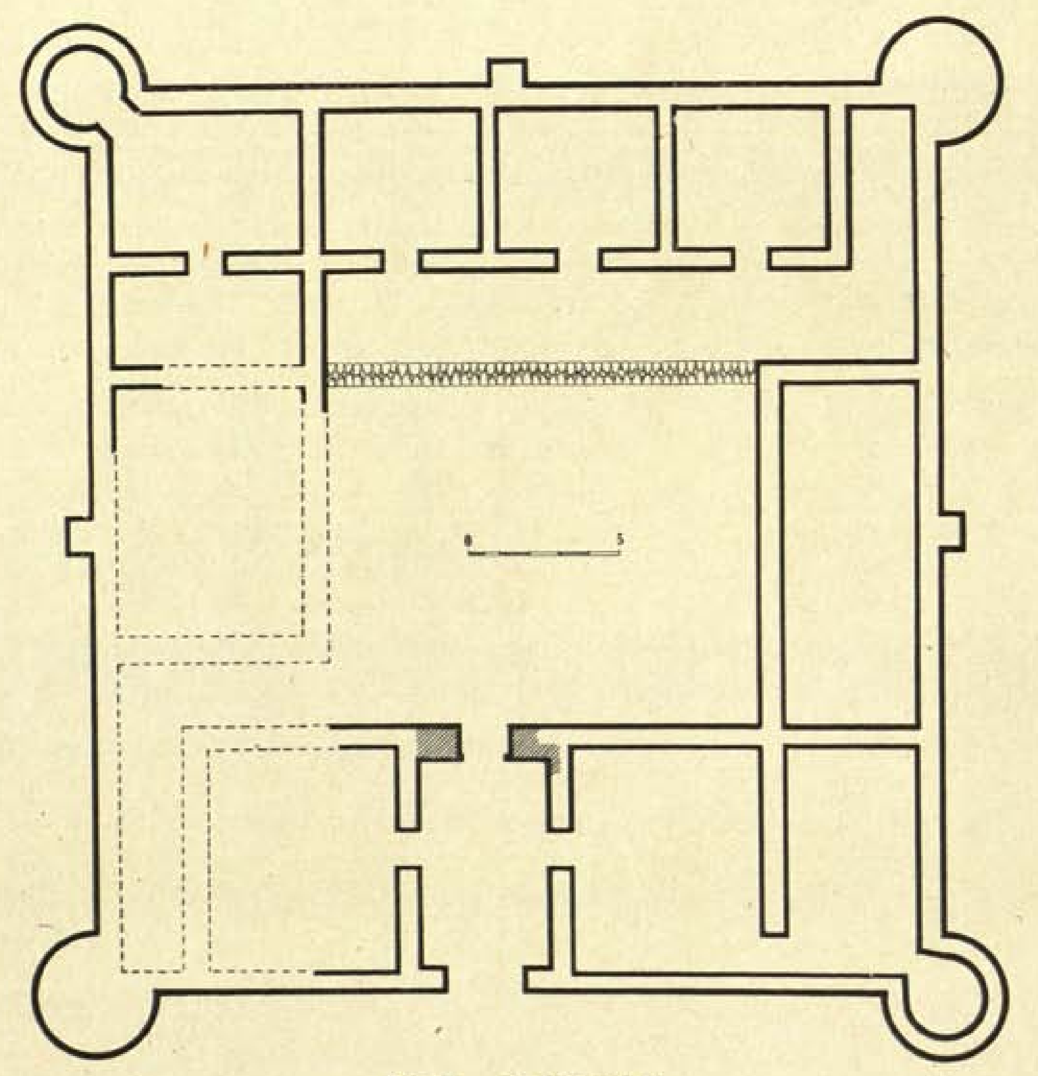


Fig. 8. — Le bâtiment D.

est percée sous un porche profond qui donne accès, à droite et à gauche, à deux pièces latérales dépourvues de communication avec les locaux entourant la cour, si bien qu'elles se placent en définitive en dehors de l'édifice.

Même procédé mixte de construction que dans le château et la mosquée :

brique crue sur soubassement de basalte, taille en forme de coin. La porte seule est bâtie entièrement en pierre (c'est à cette particularité que l'on doit sa conservation). Ici encore, les parois étant insuffisantes pour porter une voûte, les pièces devaient être couvertes par un solivage reposant, dans les plus grandes d'entre elles (pièces flanquant le porche : 6 m. × 7 m.), sur des poteaux de bois ou sur une poutre médiane [1].

Cette observation n'est pas sans intérêt immédiat : elle permet de compléter sur un point important la restitution de l'ordonnance originelle. Au fond de

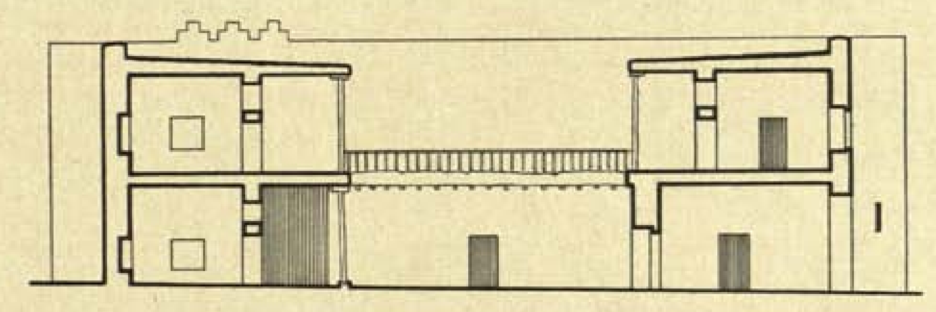


FIG. 9. — Bâtiment D : coupe restituée (schéma).

la cour, devant le groupe de trois pièces qu'on a signalé, se développe une murette de maçonnerie qui — au contraire des murs de pierre destinés à porter une paroi de terre crue — ne se poursuit pas en élévation, mais s'arrête au niveau du sol. Cette circonstance et l'emplacement de l'ouvrage interdisent de reconnaître là autre chose qu'une maçonnerie de soubassement, sur laquelle s'appuyaient *des poteaux de bois* [2] *qui supportaient un plafond formant auvent devant les trois pièces occupant le fond de la cour.* C'est la terrasse de ce portique rudimentaire qui assurait, à l'étage, la circulation vers les locaux adossés au mur d'enceinte (fig. 9).

Ni ses dimensions, ni le nombre des pièces, ni l'aspect du plan ne permettent de reconnaître dans cet édifice un bâtiment public. C'est là *une maison parti-*

[1] Sur cette disposition, encore en usage, v. R. THOUMIN, *Maison syrienne*, 12-13, et pl. IV, 3.

[2] Aucun vestige ne permet de restituer des piliers de pierre, ou des colonnes : on doit donc envisager soit des supports de brique crue, soit des poteaux de bois, cette dernière hypothèse demeurant la plus simple et la plus vraisemblable, l'usage du bois dans les constructions du Djebel Seis étant attesté par des détails de la structure de tous les édifices. Sur l'usage actuel, v. R. THOUMIN, *op. cit.*, pl. VI, 1 et pl. XXI, à droite.

culière, dont on identifie sans peine les locaux d'habitation et de réception (groupe de trois pièces sous le portique, et étage), les dépendances : écuries et magasins (pièces encadrant le porche) et les latrines (pièces dans les contreforts d'angle) [1].

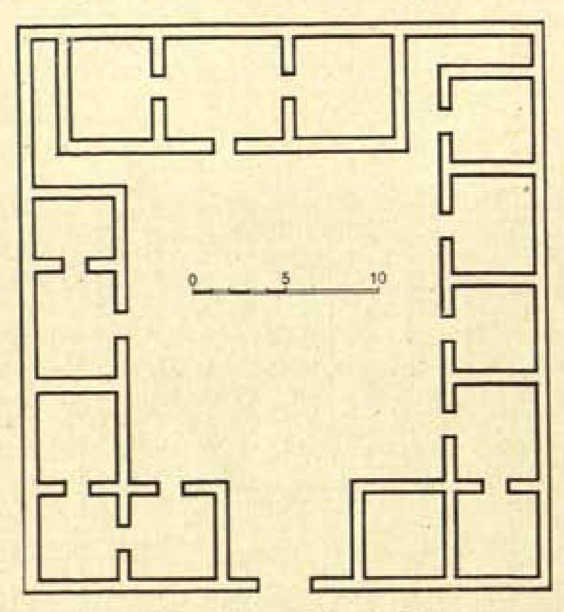


Fig. 10. — Bâtiment E

Bâtiment E (fig. 10). — Grande maison d'habitation (30 m. de côté hors œuvre) s'ordonnant autour d'une cour centrale. Le fond de celle-ci est occupé par le même groupe de trois pièces qu'on a rencontré dans le bâtiment D, et par deux cages d'escalier qui imposent la restitution d'un étage.

Murs de brique crue sur soubassement de pierre; taille en forme de coin.

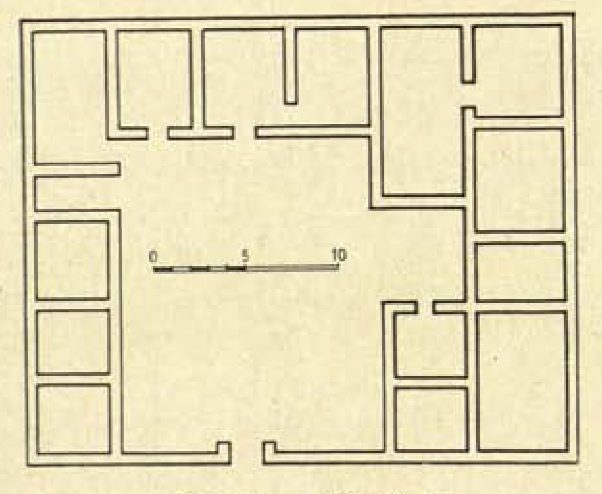


Fig. 11. — Bâtiment F.

Bâtiment F (fig. 11). — Maison d'habitation à cour centrale; groupe de trois pièces en face de l'entrée ; cage d'escalier sur le côté gauche de la cour.

Murs de brique crue sur soubassement de pierre; taille en forme de coin.

Bâtiment G (fig. 12 et pl. XLI, 6). — Le plan ne paraît pas répondre aux

[1] Localisation qui permettait une ventilation énergique (même position des latrines dans certains caravansérails syriens : J. Sauvaget, *Caravansérails*, dans *Ars Islamica*, IV, 1937, nos 6 et 9).

besoins de l'habitation, sauf en ce qui concerne les quatre pièces occupant le côté gauche de la cour. La majeure partie du bâtiment est couverte par huit salles accolées, de 3 m. 80 × 13 m. [1], où l'on peut sans invraisemblance reconnaître des magasins. Les contreforts flanquant la porte d'entrée semblent indiquer que la baie s'ouvrait sous un édicule couvert, en saillie sur le mur d'enceinte, formant porche à la fois vers l'extérieur et vers l'intérieur de l'édifice.

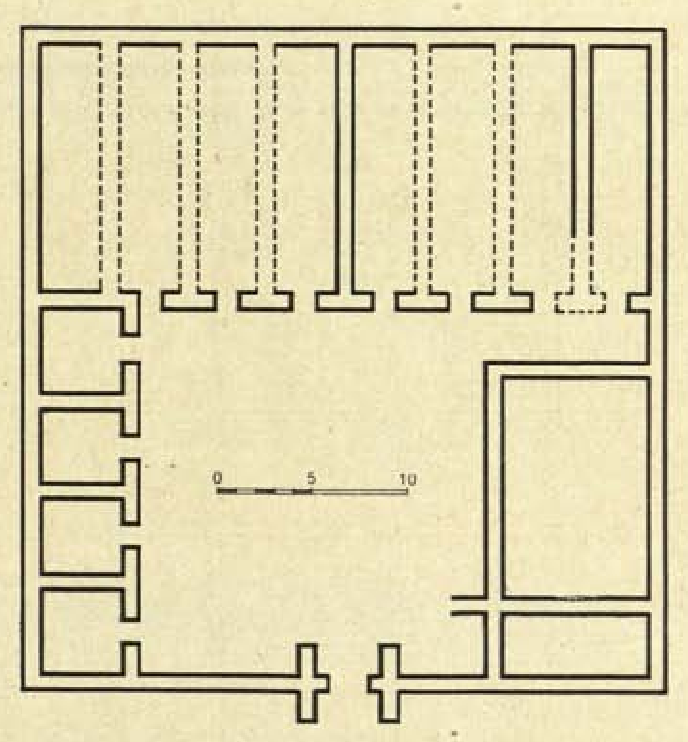


Fig. 12. — Bâtiment G.

Murs en brique crue sur soubassement de pierre ; taille en forme de coin.

Les travaux d'adduction d'eau (fig. 1). — Une canalisation souterraine (foggara), qui suit le thalweg du ravin séparant les deux groupes de ruines, amenait autrefois l'eau de la source jusqu'à un réservoir à ciel ouvert (birké, birket) creusé dans la khabra, près de son bord Ouest. A 150 m. au Sud de ce réservoir un puits est creusé dans le fond de la khabra : deux piliers de brique crue placés de part et d'autre de son ouverture supportaient un dispositif de poulies qui facilitait le puisage [2]. De nos jours, la foggara est obstruée par la terre, la birket comblée, mais le puits fournit encore de l'eau : au moment de mon passage, à la fin de l'été, il suffisait aux besoins d'une quinzaine de tentes d'Arabes Ghiyâth, campés au milieu des ruines avec leurs troupeaux.

[1] Les murs de refend ont presque tous disparu, mais leur restitution est assurée par la distribution des portes et les dimensions relevées.

[2] Sur ce mode de puisage, usuel en Syrie et en Arabie, v. E. Braunlich, *The well in ancient Arabia*, Leipzig, 1925 et, p. ex., A. Musil, *Arabia Deserta*, II, fig. 116-117.

Dans aucun bâtiment, je n'ai remarqué de traces de citernes : sans doute en existe-t-il, mais les décombres dissimulent leurs orifices.

Enfin, le champ de ruines comprend encore les vestiges d'une quarantaine de maisons d'habitation, qui se juxtaposent en désordre sur les deux versants du ravin, à côté des bâtiments que je viens de décrire. Leurs plans s'apparentent étroitement à ceux que j'ai présentés : on remarquera qu'elles comportent presque toujours, au fond de leur cour, un groupe de trois pièces, identique à celui des bâtiments D, E et F, qui constitue à lui seul toute l'habitation dans les plus simples de ces demeures. Dans la maison H (fig. 2), la position axiale de ce groupe de pièces, que flanquent deux escaliers, et la présence sur les deux faces latérales de la cour de portiques pareils à ceux du bâtiment D, confèrent une valeur particulière à ce motif architectural, dont l'emploi systématique fait un élément très caractéristique des maisons du Djebel Seis.

Par ailleurs, elles sont toutes construites suivant le même procédé mixte — pierre et brique crue — que les autres édifices.

III. — Date des édifices.

Les premiers archéologues qui ont visité ces ruines — M. de Vogüé, R. Dussaud et M. von Oppenheim — les ont attribuées à l'époque romaine, identifiant le cône du Djebel Seis au *Mons Jovis* des sources historiques, et le château au poste militaire que la *Notitia Dignitatum* place en ce point.

E. Herzfeld [1] et G. Bell [2], s'appuyant sur de nouveaux documents, que les auteurs précédents n'avaient pu connaître, ont reconnu dans ces édifices l'œuvre des califes omeyyades.

Soit que cette interprétation nouvelle soit passée inaperçue, soit qu'elle ait paru peu admissible, il n'en est pas fait état dans les travaux les plus récents : A. Poidebard classe à nouveau le château du Djebel Seis parmi les *castella* du *limes*, et K. A. C. Creswell le laisse entièrement de côté dans son grand ouvrage sur les monuments omeyyades [3].

La question restait donc pendante, mais il me semble qu'elle trouve dès

[1] *Mschatta, Hira und Badiya*, 130.

[2] *Op. cit.*, 4.

[3] *Early Muhammedan Architecture*, I; Oxford, 1932.

maintenant sa réponse définitive, les relevés que j'ai produits apportant un critérium chronologique difficilement récusable.

En effet, un des caractères marquants du site est l'unité *absolue* de la technique : château, mosquée, maisons sont, tous sans exception, bâtis en brique crue sur un socle de pierre, et partout les procédés de taille et d'appareillage se révèlent identiques. Si le bain, en raison de sa fonction, qui interdisait l'emploi de la terre, est fait de brique cuite, on y retrouve du moins le même

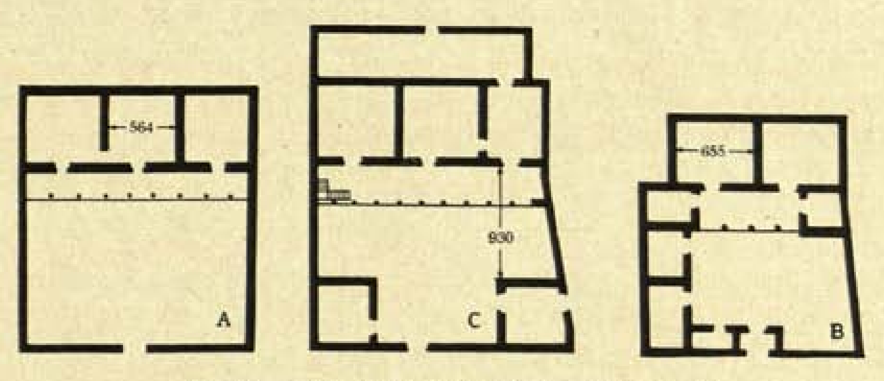


Fig. 13. — Maisons byzantines de la Syrie du Nord.
(*A:* Ma'retâ; — *B:* Serdjillâ; — *C:* Dallozâ.)

système mixte de construction, et la même taille en forme de coin des blocs du parement. Les ruines qui s'élèvent sur le site, forment ainsi *un ensemble homogène* dont les éléments ont été bâtis sinon d'un seul jet, du moins à des dates assez rapprochées pour qu'ils soient effectivement contemporains les uns des autres. L'étude des plans amène à la même conclusion, en montrant que les différents édifices possèdent en commun des caractéristiques essentielles : type des maisons, contreforts (en A et D), porches abritant l'entrée (en A, D, G et H), exèdres semi-circulaires à antes (en A et en C).

Or, la présence d'une mosquée interdit d'attribuer à l'ensemble de cette installation venue d'un seul jet une date antérieure à l'Islam.

L'analyse des procédés de construction et des types monumentaux confirme ce jugement, car ce n'est point dans les *castella* romains [1], mais *seule-*

[1] J'écarte naturellement de la discussion les constructions habituellement présentées comme des forteresses romaines et où je reconnais pour une part des habitations omeyyades (on les trouvera dans mes *Châteaux omeyyades*) : je ne fais état ici que des *castella* dûment datés par des inscriptions, et des camps de legions du type d'Adroḥ et d'el-Ladjdjoûn.

ment dans les constructions omeyyades [1] *que l'on trouve des points de comparaison immédiats et expressifs :*

Procédés de construction.

Maçonnerie de brique crue sur socle de pierre : Qaṣr el-Ḥair et Roṣâfa de Hichâm (murs de l'enclos).

Maçonnerie en pierre et brique cuite : Cf. Roṣâfa (petit château), Mchattâ, eṭ-Ṭoûba.

Taille en forme de coin : Cf. Roṣâfa, Qaṣr el-Abyaḍ.

Château.

Plan : Cf. Roṣâfa, Qaṣr el-Ḥair, eṭ-Ṭoûba, Qaṣr el-Abyaḍ, Kharânè, Khirbet el-Minyé. — Mêmes contreforts à Mchattâ.

Dimensions (66 m. 70 de côté) : Cf. Roṣâfa (« en moyenne 70 m. dans œuvre »), Qaṣr el-Ḥair (71 m. 50 hors œuvre), Kh. el-Minyé (66 m. 40, 73 m., 67 m. et 72 m. 30), Qaṣr el-Abyaḍ (60-61 m.), eṭ-Ṭoûba (72 m.).

Type de la porte : Cf. enclos de Roṣâfa, Kharânè, Khirbet el-Minyé.

Salle de réception surmontant l'entrée : Cf. Kharânè, Qaṣr el-Ḥair.

Bâtiment annexe accolé à la façade postérieure : Cf. Qaṣr el-Ḥair.

Mosquée.

Plan (file transversale de colonnes portant la toiture) : Cf. Qoṣair el-Ḥallabât, Oumm el-Walîd, Khân ez-Zebib, Khirbet el-Minyé, petits masdjids de la région de Hama [2]. Même type, sous un aspect plus monumental, à Damas, Harran, Bosra et Deraa [3].

Bain.

Cf. Qoṣair 'Amrâ, ḥam. eṣ-Ṣarakh, Rḥaibé, 'Abdé, el-Ḥoṣob [4].

[1] Sur ces édifices, je renvoie une fois pour toutes à K. A. Creswell, *op. cit.* (Mchattâ, eṭ-Ṭoûba, Roṣâfa, 90. Qoṣair 'Amrâ, ḥam. eṣ-Ṣarakh, mosq. de Qoṣair el-Ḥallâbât, Khân ez-Zebib et Oumm el-Walid); A. Gabriel, dans *Syria*, VIII, 1927, 302 sv., et H. Seyrig, dans *Syria*, XV, 1934, 24 s. (Qaṣr el-Ḥair de Soukhné = Roṣâfa de Hichâm ; je maintiens l'identification que j'ai proposée dans *Bull. d'Ét. Or.*, t. V); D. Schlumberger, dans *C. R. Ac. I. B. L.*, 1935, 216 s. (Qaṣr el-Ḥair); Jaussen et Savignac, *Châteaux arabes* (Kharânè; l'attribution aux Omeyyades ap. E. Herzfeld, *op. cit.*, 130); M. Schneider et O. Puttrich-Reignard, *Ein frühislamischer Bau* (Kh. el-Minyé), et aux ouvrages mentionnés plus haut à propos du Djebel Seis (Qaṣr el-Abyaḍ; l'attribution aux Omeyyades ap. E. Herzfeld, *loc. cit.*), de M. de Vogüé, R. Dussaud et M. von Oppenheim.

[2] J. Lassus, *Inventaire archéol.*, 9, 27, 41, 77, 83, 84, 176.

[3] Sur ces deux derniers édifices, je renvoie aux études que leur consacrera prochainement M. Écochard. — Sur les deux premiers, K. A. C. Creswell, *op. cit.*

[4] La comparaison a été faite par E. Herzfeld, *op. cit.*, 130. — Pour le type très différent

Cette liste est suffisante, je crois, pour fixer la date qui doit être assignée aux principaux édifices du Djebel Seis : château, bain, mosquée sont l'œuvre des Omeyyades [1].

Nul doute qu'il n'en soit de même des maisons : sans doute manquons-nous sur ce point de termes de comparaison [2], mais, comme je l'ai dit, toutes les constructions qu'on voit sur le site doivent obligatoirement être attribuées à des dates très voisines, en raison de l'uniformité *absolue* de la technique, et des rapports singulièrement étroits qu'elles présentent du point de vue des caractères architecturaux. Au surplus, le plan de ces habitations est si voisin de celui des maisons byzantines de la Syrie du Nord, qu'on ne saurait envisager un écart chronologique de quelque ampleur entre celles-ci et celles-là : les trois exemples, pris au hasard ou peu s'en faut, que je donne ici (fig. 13) mettront en évidence cette parenté [3].

Si je ne me trompe pas, les constructions échelonnées sur les deux côtés du ravin autour du château, du bain et de la mosquée, ne seraient autres que *des habitations particulières construites à l'époque omeyyade*. Ce sont les premiers documents de cet ordre qui nous soient connus : on jugera par là de l'intérêt qu'elles offrent pour l'historien et l'archéologue.

des petits thermes romains, v. F. E. Brown dans *The excavat. at Dura-Europos, VIth Season*, 84-105 et pl. III-V.

[1] Le château ne saurait en aucune manière se confondre avec la forteresse mentionnée dans la *Notitia Dignitatum* : sa situation (il est dominé par les crêtes avoisinantes et éloigné des points d'eau) et le caractère rudimentaire de ses moyens de défense auraient dû suffire à en convaincre. Qu'un *castellum* romain ait existé là, je veux bien le croire, mais il a entièrement disparu : j'imagine que ses ruines ont été utilisées comme carrière pour la construction des édifices omeyyades, car la porte du bâtiment D est effectivement une ancienne fenêtre remployée, primitivement pourvue d'une grille de fer dont on voit encore les trous de scellement.

[2] Le seul bâtiment omeyyade qu'on aurait pu comparer avec fruit aux maisons du Djebel Seis, Khirbet el-Mefdjer, n'est pas encore complètement dégagé : v. D. C. Baramki, dans *Quart. of the Depart. of Antiqu. in Palestine*, V (1936) et VI (1937). — Pour une entrée identique à celle du bâtiment C, v. H. Seyrig, dans *Syria*, XV, 1934, p. 27 (fig. 2).

[3] On y retrouvera l'ordonnance d'ensemble des maisons du Djebel Seis, le groupe caractéristique de trois pièces que j'ai signalé, le portique au fond de la cour, les porches, et les bâtiments annexes accolés à la façade postérieure. Je crois, d'ailleurs, reconnaître dans le groupe de trois pièces de ces maisons et les « appartements » des châteaux omeyyades deux aspects plus ou moins monumentaux d'un seul et même motif architectural (v. *Rev. Études Islam.*, 1938, 117 sq.).

IV. — Attribution.

Les anciennes sources arabes ne mentionnent pas le Djebel Seis, du moins sous sa dénomination actuelle. Un auteur du IXe siècle de notre ère [1] note cependant : « *'Osais* est un point d'eau à l'Est de Damas. » L'identification, proposée par A. Musil [2], de cette aiguade avec l'actuel Djebel Seis est rendue vraisemblable à la fois par l'indication topographique donnée par le texte, l'évolution phonétique de la langue [3], et certains vers d'Imrou' l-Qais selon lesquels la localité doit effectivement être cherchée en Syrie [4].

Or, des auteurs [5] placent précisément à 'Osais *une des résidences de l'Omeyyade al-Walîd b. 'Abd al-Malik*, qui fut calife de 86 H. = 705 à 96 H. = 715, celui-là même qui fit construire la Grande Mosquée de Damas.

Si mon interprétation des ruines est correcte, l'installation du Djebel Seis remonterait donc — en bloc — au règne d'al-Walîd Ier, et le château dont j'ai décrit les vestiges se confondrait avec la résidence de celui-ci [6].

J. Sauvaget.

[1] Ibn as-Sikkit (*ap.* Yaqout, *s. 'Osais*), en commentaire d'un vers de 'Adi b. ar-Riqâ'.

[2] *Palmyrena*, 282.

[3] Tendance à l'élimination du *hamza* à l'initiale : J. Cantineau, dans *Ann. Inst. Ét. Or. Alger*, II (1936), 42, et *Dialecte de Palmyre*, I, 66.

[4] *Ap.* Yaqout, *s. 'Osais* (vers 5 : « et si je rencontrais les Romains à 'Osais... »). Pour Yaqout lui-même, à l'ordinaire bien informé des choses de Syrie, 'Osais n'est rien d'autre qu'une « localité du pays des B. 'Amir b. Ṣa'ṣa'a ».

[5] Bakri, 122. — Vers de 'Adi b. ar-Riqâ' (*ap.* Yaqout, *loc. cit.*) : « Al-Walid m'a accordé, le jour d'Osais... ».

[6] La similitude que présente son entrée avec la porte de Khirbet el-Minyé, qu'une inscription date précisément d'al-Walîd Ier, se trouverait ainsi parfaitement justifiée.

BIBLIOGRAPHIE

Victor Christian. — **Altertumskunde des Zweistromlandes.** Tome I, livraisons 1 et 2, in-8°, 168 pages et 160 planches. Leipzig, éditions Karl W. Hiersemann.

Voici le début d'un important manuel d'archéologie mésopotamienne qui rendra aux spécialistes de très grands services. On y trouve, en effet, exposés non seulement les résultats des toutes récentes explorations, mais encore réunis des documents (plans, monuments, objets) qu'il fallait jusqu'à présent rechercher dans des publications dispersées et non toujours facilement accessibles. Après quelques rapides pages d'introduction pour donner les caractéristiques essentielles de la région, M. Christian consacre la quasi-totalité de la première livraison à un exposé très détaillé de l'exploration des sites (pp. 13-88), et cette revue du travail archéologique, dans l'espace et dans le temps, n'est nullement aride, car elle permet de mieux se rendre compte, à la fois, de l'énormité de l'effort entrepris et du changement complet apporté dans les méthodes de recherches. Au siècle dernier, on « tente sa chance », avant tout avec le désir de l'objet. Les explorateurs sont généralement des fonctionnaires, devenus archéologues par suite des circonstances. Avec le début de ce siècle, l'archéologie redevient une science et sa technique se précise peu à peu. L'après-guerre voit enfin, grâce à l'établissement en Iraq, Palestine et Syrie, des mandats anglais et français, un développement accéléré de la recherche, désormais méthodique, et il n'y a qu'à songer à tout ce que nous devons à cette période de vingt ans (1918-1938), pour que le doute ne soit pas permis. On aurait aimé que M. C. eût au moins souligné ce trait, car les progrès de l'archéologie s'expliquent en grande partie par les conditions nouvelles accordées aux fouilleurs et par la pacification des régions bien souvent troublées précédemment.

Il n'y a guère à ajouter à cet exposé extrêmement complet de la progression de l'exploration en Mésopotamie. Chaque site est accompagné d'une bibliographie sommaire, mais généralement suffisante. A propos de Lagash (p. 49), puisque l'on cite le rapport de H. de Genouillac dans *R. A.*, XXVII, 169 ss., il aurait fallu mentionner son rapport préliminaire précédent, paru dans *Journal Asiatique*, juillet-septembre 1930.

Avec raison, selon nous, M. C. n'admet pas l'identification du temple de Nina, mais y voit simplement une maison. On peut regretter que les premiers fouil-

leurs se soient si peu préoccupés des monuments, aussi bien de Sarzec à Lagash, que Loftus à Uruk (p. 43) ou que Haynes à Nippur (p. 55), car ce n'est pas tout de recueillir des statues ou des tablettes, le lieu précis de la trouvaille est une indication indispensable, qui manque généralement dans les anciennes publications. Il permet de résoudre bien des difficultés d'identification ou de datation. A ce sujet, on connaît les controverses qui se sont développées autour des reliefs de Tell Halaf. M. C. adopte une position encore plus radicale, puisqu'il rabaisse (p. 34) au IX^e^ siècle av. J.-C. une date assez généralement fixée au XII^e^ siècle, contre l'opinion de l'inventeur qui proposait le III^e^ millénaire.

La deuxième livraison traite des monuments. Ceux-ci sont groupés en tenant compte des grandes périodes de l'archéologie mésopotamienne et de leur distribution géographique. Le fascicule est tout entier consacré à une documentation entièrement renouvelée par les fouilles d'après-guerre et même de ces derniers dix ans. Une partie n'était connue que par les rapports préliminaires, c'est assez dire que le matériel présente le plus vif intérêt. On sait qu'après les constatations faites sur les chantiers du sud mésopotamien, l'accord a été réalisé sur les grandes périodes à retenir, qui ont reçu les noms des sites d'el-Obeid, Uruk et Djemdet Nasr. Ces trois périodes se succèdent, mais il n'est pas possible d'évaluer leur durée d'une façon suffisamment précise pour emporter l'accord de tous. M. C. va plus loin et croit pouvoir déterminer pour le Sud une nouvelle période, antérieure à celle d'el-Obeid, qu'il appelle de *Saktschegözü*, ce qui fournit un synchronisme avec la région Nord. Il se fonde, pour cela, sur des observations faites à Ur, Hursagkalama et Lagash. Nous nous rappelons, en effet, qu'au tell de l'Est, sous la couche très épaisse d'el-Obeid, caractérisée par la céramique habituelle, une poterie toute différente était apparue, faite d'une terre plus grossière et sans aucun décor. Dès l'instant où des comparaisons s'établissent non seulement avec des chantiers du Sud, mais stratigraphiquement avec de nombreux sites nordiques, la conclusion qu'en tire M. C. mérite tout au moins examen. Il est, d'ailleurs, parfois malaisé de dire avec certitude, quand on passe d'une période à l'autre. Pour les fouilleurs d'Uruk, seule la couche III appartient à l'époque de Djemdet Nasr, alors que M. C. lui attribue aussi la couche IV. De même, on attribue à l'époque d'Uruk une céramique dite d'el-Obeid II, alors que suivant les observations faites à Lagash, nous n'avons pu trouver sur ce site aucune évolution dans la céramique d'el-Obeid. C'est donc à l'époque d'el-Obeid et non à la période d'Uruk (p. 117) que nous plaçons la céramique de Lagash avec la représentation d'un bouquetin, figuré aussi bien au galop qu'au repos. D'autre part, les objets que l'on prenait tantôt pour des amulettes, tantôt pour des poids (p. 131), sont certainement des idoles cultuelles, ainsi que l'ont montré les trouvailles de Mallowan à Brak.

Les longs développements qu'accorde M. C. à la période de Djemdet Nasr sont amplement justifiés par les trouvailles d'Uruk. Monuments, sculptures, céramique, tout contribue à faire de cette

époque une des étapes les plus brillantes de la civilisation mésopotamienne. Jusqu'à présent, M. C. n'a pas encore abordé le problème de l'arrivée des Sumériens, non plus que la question de datation des diverses périodes. Actuellement, les chronologies courtes sont en grande faveur et il est bien évident que si l'on rabaisse les dates de la Ire dynastie babylonienne, tout le système antérieur s'en trouvera décalé d'autant. Après avoir placé la période de Djemdet Nasr au milieu du IVe millénaire, on nous la ramènera sans doute au début du IIIe. Mais quelle durée lui attribuera-t-on ? Il y a treize ans nous ne connaissions guère d'elle que sa céramique et quelques tablettes. Aujourd'hui, avec son architecture et son art sculptural, elle nous apparaît avec une ampleur singulièrement élargie et qui demande un certain temps pour s'affirmer avec une telle puissance. Il y faut, sans doute, plus que cent ou deux cents ans, et à trop raccourcir les délais, on expliquera plus difficilement aussi la perfection atteinte dès les débuts de la période suivante des premiers patésis. C'est à cette dernière que M. C. consacrera les prochaines livraisons de son manuel. Nul doute que le rapprochement des anciens monuments et des documents retrouvés récemment ne soit très suggestif. Car en ce domaine aussi, le matériel archéologique vient d'être depuis dix ans radicalement renouvelé, ce qui entraînera une sérieuse mise au point de théories qui semblaient pourtant solidement établies.

André Parrot.

H. Frankfort. — **Cylinder Seals.** A documentary essay on the art and religion of the Ancient Near East. Un vol. gr. in-8° de xlvii et 328 pages et 47 planches. Londres, Macmillan, 1939.

Depuis la publication de W. H. Ward, *The Seal Cylinders of Western Asia* (Washington, 1910), on n'avait pas tenté un classement d'ensemble de ces petits monuments qui nous fournissent au cours de trois millénaires une abondante imagerie. Les fouilles des vingt dernières années ont apporté des renseignements précis sur la date des types principaux. Avec une maîtrise à laquelle il faut rendre hommage, M. Frankfort a classé un matériel fort dispersé et à première vue disparate. Il s'est particulièrement attaché à établir la filiation qui rattache la glyptique de toutes les contrées du proche-Orient au centre mésopotamien et ainsi, par maintes observations de détail, il a abouti à des conclusions d'une grande portée. Sa classification est à base historique, car, comme il le dit, « la meilleure méthode est encore celle suivie par le pionnier de nos études, Joachim Menant, à savoir de déterminer la perspective historique dans laquelle se place le monument ».

Si l'usage du cachet est fort ancien, les cylindres, n'apparaissent pas avant l'époque d'Uruk ou plutôt de Djemdet Nasr puisqu'on rattache maintenant à cette dernière période le strate Uruk IV. Il paraît d'abord être un objet de luxe, car les graveurs, formés déjà par l'usage des cachets, en soignent l'exécution et y apportent une grande variété de motifs tant géométriques qu'empruntés à

la nature. Le modelé des animaux est surprenant si l'on songe qu'il remonte en plein IVe millénaire. Autant qu'on en peut juger, les scènes religieuses ne font pas défaut, dont le dieu de la végétation entre les deux béliers dressés (pl. III, *a*), motif qui se maintiendra à travers les millénaires.

Bien des éléments révélés par Suse, tel le groupe héraldique des deux animaux affrontés et aux cous enlacés, étaient en usage en Mésopotamie. Un déclin progressif de l'art de la glyptique marque le passage du strate Uruk IV à celui de Uruk III, dit ici style de Djemdet Nasr. M. Frankfort pense que l'usage du cylindre s'était vulgarisé et que les artistes y ont apporté moins d'application. On assiste à la décomposition de l'ancien répertoire; en même temps, apparaissent de grands cylindres avec décor géométrique.

L'époque sumérienne pré-sargonide, qui remplit, en gros, les quatre premiers siècles du IIIe millénaire, est définie comme *Early Dynastic* et divisée en trois périodes. Dans la première, on note la continuation de la tradition précédente avec tendance à styliser le décor en un *Brocade style* que la deuxième période abandonnera peu à peu avec la réapparition des scènes figurées, notamment les scènes de défense du bétail contre les lions. Dans la troisième période se perpétuent les frises d'êtres humains et divins en lutte avec les animaux. Un soin particulier est apporté au modelé. Le lion est bien rendu avec sa tête de face et, alors, apparaît l'homme à tête de taureau figurée de face. Les belles empreintes de Lugalanda et de sa femme Barnamtara, de Lagash, que conserve le Louvre, restent les exemples typiques du bel art de cette époque.

Les premiers assyriologues n'avaient pas hésité à reconnaître Gilgames dans le héros barbu et nu des cylindres, et Enkidu dans l'homme-taureau qui lui est constamment associé. Actuellement, ces identifications sont généralement écartées, mais pour des raisons plus subtiles que convaincantes. M. Frankfort reprend la question. Il admet qu'on ne peut affirmer l'identité de ces personnages puisque aucune inscription ne l'établit; mais c'est beaucoup exiger, car on sait que les textes gravés sur les cylindres n'ont presque jamais de rapport avec les scènes représentées. Les Akkadiens n'avaient pas besoin de telles précisions pour les comprendre. Le savant orientaliste estime que l'ancienne hypothèse ne manque pas de vraisemblance et que plusieurs scènes, dont la mise à mort du taureau céleste, semblent bien s'inspirer de l'épopée de Gilgames dont la popularité était prodigieuse.

Les fouilles de Telloh (Lagash) ont fourni en quantité des lits votifs qu'on a naturellement rapprochés du *hièros gamos* de la déesse Bau avec le dieu Ningirsu, lors de la fête du Nouvel an. Il est intéressant de rencontrer une représentation de ce rite sur un cylindre (pl. XV, *l*).

L'art de la glyptique atteint son apogée sous la dynastie de Sargon d'Agadé. Il suffira de rappeler l'admirable cylindre d'un officier de la cour de Shargalisharri (collection de Clercq), au modelé si étudié. Les attitudes du héros barbu et nu en compagnie de l'homme-taureau se compliquent et avec elles l'interprétation de ces figures. M. Frankfort

suggère que le héros, qu'il n'ose pas nommer Gilgames, cache plusieurs entités, plusieurs représentations des forces naturelles. A vrai dire, les six fonctions du héros nu, que relève M. Frankfort, sont-elles vraiment incompatibles ? Elles tournent toutes autour des prérogatives de Ea et, sur le plan mythique, il n'y a aucune contradiction entre les soins donnés au taureau et sa mise à mort rituelle. Il faut se persuader que le folklore mésopotamien ne nous est qu'imparfaitement connu par les textes collectionnés par les scribes des temples à des fins déterminées, c'est pourquoi la personnalité du dieu aux oreilles de taureau (pl. XXIV, *b*) nous échappe.

L'invasion des Guti amène un appauvrissement du répertoire de la glyptique. Avec Goudéa et la III^e^ dynastie d'Our, les graveurs s'attachent aux scènes rituelles et tout particulièrement aux scènes dites de présentation.

Les cylindres de la première dynastie babylonienne fournissent la matière d'une étude précise des divers types divins. Signalons la rare fortune de trouver sur un cylindre (pl. XXVIII, *e*) l'image du dieu définie par l'inscription : « Amurru, fils de Anu. » Le dieu, debout, pose le pied sur une gazelle et tient un sceptre terminé par un croissant. Son emblème, une crosse, la houlette du berger, est figurée dans le champ ; la déesse parèdre assise tient le même attribut, planté, par ailleurs, dans le dos d'une chèvre ou gazelle. Mais l'image d'Amurru est flottante, parfois le dieu prend l'attitude de Adad ou de Shamash. Nergal est reconnu dans le dieu aux masses d'armes multiples terrassant un homme.

On admettra difficilement que la figure posée de face sur un socle, se tenant les seins, appelée communément « la déesse nue » ne soit pas une divinité, mais une simple prêtresse ou simplement une adoratrice servant dans le temple comme hiérodule. Salomon Reinach a expliqué le socle et la petite dimension de l'image comme reproduisant l'idole même de la déesse. Ce socle manque parfois. Sur le cylindre, pl. XXVII, *f*, vénérée par un personnage humain et deux génies, elle figure derrière Adad. Si la déesse ne porte jamais les cornes divines, c'est qu'elle est étrangère à la Babylonie et que le caractère divin est marqué suffisamment par sa coiffure hathorienne plus ou moins bien rendue sur des monuments à petite échelle. On en peut tout au plus conclure que le type de la déesse nue se tenant les seins est un type implanté en Babylonie par les Amorites de la première dynastie babylonienne. Le type est attesté en Syrie dès le IV^e^ millénaire, par la découverte de statuettes en cuivre à Djédéidé, dans l'ʿAmq.

Nous passons sur les cylindres qui se sont perpétués après la première dynastie babylonienne et ont connu, notamment en Assyrie, une période d'éclat, pour arriver à la partie la plus nouvelle de l'ouvrage, c'est-à-dire l'étude des ramifications de la glyptique mésopotamienne, particulièrement en Syrie. L'influence de la Mésopotamie s'est fait sentir dans cette contrée dès une haute époque. Elle est très nette au temps de Djemdet Nasr, puis sous la première dynastie babylonienne comme conséquence de l'important apport amorite introduit en Mésopotamie. Plus tard, la domination assyrienne a naturel-

lement été profondément ressentie. Certes, la Syrie a grandement bénéficié de la civilisation de la III[e] dynastie d'Our, de celle de Babylone et d'Assour, mais l'étude des cylindres vient à l'appui d'autres données historiques pour montrer que le pays était capable d'un développement propre, lorsque la domination des empires mésopotamiens se faisait moins lourdement sentir. Les périodes cassites et mitanniennes ont particulièrement favorisé l'indépendance syrienne qui a trouvé alors dans son commerce avec l'Égypte et avec la mer Égée une source incomparable de profits.

M. Frankfort constate que si, d'ordinaire, la qualité de la glyptique syrienne est en rapport direct avec l'influence exercée par la Mésopotamie, cependant, il y a une exception à cette règle, vers le milieu du II[e] millénaire. Pour la première fois une glyptique syrienne se constitue, qui dépend bien pour la composition et les principaux motifs de la tradition babylonienne, mais qui, cependant, utilise un répertoire local.

Après avoir écarté comme erroné le terme de syro-hittite — car les Hittites n'y ont aucune part — le savant archéologue divise la glyptique syrienne en trois groupes. Le premier groupe (1900-1700) est contemporain de la première dynastie babylonienne, ce qu'atteste la dépendance de ce groupe à la glyptique mésopotamienne. Toutefois, des éléments étrangers apparaissent, notamment des affinités égyptiennes. Même l'association, qui la caractérise, du taureau avec le dieu de la tempête (Adad) pénètre en Mésopotamie.

Le deuxième groupe de la glyptique syrienne (1700-1350) est contemporain du royaume mitannien. De la tradition babylonienne ne subsistent plus que des figures isolées ; la composition use d'une grande liberté. La torsade, parfois la tresse, est fréquente. Le disque ailé supporté par une hampe et symbolisant le firmament serait un emprunt à l'art mitannien. Ce dernier est de définition malaisée, reflet de l'art mésopotamien avec nombre d'emprunts au répertoire syrien. La glyptique mitannienne a surtout développé un art populaire qui s'est répandu hors des frontières du Mitanni, jusqu'en Chypre. C'est pourquoi M. Frankfort préfère le dénommer khurrite. A l'inverse des cylindres syriens on n'y trouve pas la déesse nue écartant ses vêtements [1], ni le dieu de la tempête, ni le char syrien. Sur les cylindres mitanniens la tresse est déformée et remplacée par des cercles tangents.

La diversité des motifs de la glyptique syrienne tient aussi à la diversité des lieux d'origine. Ainsi le cylindre pl. XLII, *m*, avec sa roue humaine si curieuse, est rapproché par M. F. du moule n° 1056 de Mari. Cette pièce est probablement à placer au premier groupe.

A l'époque où se développe le troisième groupe syrien (1350-1200), l'influence mésopotamienne n'agit plus. D'autre part, M. Frankfort constate qu'il résulte des sujets traités alors, que

[1] Nous doutons de cette définition généralement admise. Il nous semble plutôt que la déesse tient de chaque main une tige qui se termine par une fleur, comme dans SCHAEFFER, *Syria*, 1929, pl. LIV, 2. Voir le cylindre FRANKFORT, *op. cit.*, pl. XLIV, *d*, où les tiges partent des pieds.

la domination hittite du nord de la Syrie « n'a pas affecté d'une manière appréciable l'art syrien, par la raison que les Hittites n'étaient pas organisés au point de vue artistique et qu'ils avaient emprunté à la Syrie la plupart des formes de leur art ». C'est ce que nous proposons depuis longtemps et ce qu'on pourrait appliquer également à l'art mitannien qu'on n'est pas encore parvenu à définir.

Livrée à elle-même, la glyptique du troisième groupe est hétérogène et par nature mal définie. La publication attendue du lot de Ras Shamra apportera sur ce point une riche documentation où les influences diverses ne sont pas encore fondues en un style déterminé.

R. D.

ALAN ROWE. — **A Catalogue of Egyptian Scarabs, scaraboids, seals and amulets in the Palestine archaeological Museum.** Un vol. gr. in-4°, XLVIII et 384 pages et 38 planches. Le Caire, Imprimerie de l'Institut français, 1936.

Le département des Antiquités du gouvernement de Palestine a confié à M. Alan Rowe la publication des sceaux de forme diverse, conservés dans le Musée de Jérusalem. L'excellent archéologue, dont on sait les succès sur les champs de fouilles de Palestine, s'est acquitté avec diligence de ce travail.

Le catalogue proprement dit est précédé d'une chronologie des contacts entre l'Égypte et Canaan qui sera fort appréciée des travailleurs. Elle constitue un véritable schéma historique d'après les sources et les monuments égyptiens. On y verra (p. VIII) que e synchronisme entre le début des temps dynastiques en Égypte (placé ici vers 3500, alors qu'on descend généralement vers 3300), et le début de l'âge du Bronze en Canaan est fourni par une palette trouvée à Jéricho par le professeur Garstang dans le strate de l'Ancien Bronze II. Cela est confirmé par les récentes trouvailles de 'Ay (et-Tell) et de Megiddo.

M. Alan Rowe pense que le récit de l'entrée d'Abraham en Égypte rappelle la situation où s'est trouvé le pays dans la première période intermédiaire (VII^e^-X^e^ dyn.), tandis que les récits concernant Jacob et sa famille visent la seconde période intermédiaire (XV^e^-XVI^e^ dyn.) au temps de la domination Hyksos (1780-1580). Il remarque que les noms propres mentionnés dans l'histoire de Joseph n'ont pas été en usage avant la XXI^e^ dyn. et ne sont fréquents que sous la XXII^e^ (950-730), ce qui fixe la date de rédaction des récits recueillis par J. et E.

L'abondante collection des scarabées hyksos est soigneusement publiée. Le groupe Ra'-ne-Ra', 'Anra' et autres variantes dériveraient de *ne-Ra'* « appartenant à Ra' ». Ces objets se trouvent généralement dans le strate du Moyen Bronze II, qui correspond à l'époque Hyksos, ou au plus tard, au début du Récent Bronze.

Le savant archéologue propose d'expliquer la stèle de Balu'a (Moab) comme une borne frontière, ce qui rendrait compte du geste divin tenant, par exception, le sceptre à deux mains (p. XXXV). Dans ce cas, toutefois, il n'y a pas lieu d'en rapprocher les *kudurru* babyloniens, car ceux-ci ne tiennent nullement le

rôle de bornes limites qu'on leur a parfois attribué.

R. D.

A.-G. Barrois. — **Manuel d'archéologie biblique.** Tome I. Un vol. in-8o de 521 pages avec 199 fig. et une carte. Paris, Aug. Picard, 1939.

L'excellente collection des *Manuels d'archéologie et d'histoire de l'art* vient de s'enrichir du premier volume consacré aux résultats archéologiques obtenus en Palestine dans ces dernières années. On ne pouvait faire choix d'un savant plus compétent, étant donné que le P. Vincent, auteur d'une première synthèse, *Canaan d'après l'exploration récente* (1914), se refusait à reprendre son œuvre.

Le travail qu'a entrepris le P. Barrois est considérable et méritoire; il a été compliqué par le retard des publications ou l'insuffisance des rapports préliminaires. Heureusement, il est entré, depuis 1925, en relation personnelle avec les chefs de chantier et a suivi leurs recherches sur le terrain. Ainsi, il a pu « acquérir de l'exploration archéologique une connaissance concrète qui lui permet de revendiquer la pleine responsabilité des opinions qu'il professe ». Tout au long de ce premier volume, l'auteur donne l'impression qu'il domine son sujet, cependant fort complexe.

A côté de la documentation monumentale, le lot de l'épigraphie, bien que récemment accru, reste modeste; mais les écrits bibliques viennent compenser cette déficience. Même les anciennes archéologies bibliques étaient surtout fondées sur les renseignements recueillis dans l'A. T. Ici on trouve tout un important chapitre, particulièrement bien réussi, sur la fortification (p. 127-212) fondé sur les fouilles pratiquées depuis de longues années en Palestine avec des fortunes diverses. La reconstitution par Schumacher des murailles de Megiddo, qui subirent l'assaut des troupes de Thoutmès III, n'est pas utilisée : l'auteur la tient-il en suspicion ? Schumacher pratiquait les fouilles à l'ancienne manière, mais c'était un observateur attentif et connaissant son métier d'ingénieur.

Le lecteur éprouvera un sentiment de soulagement en trouvant (p. 171-183) un exposé lucide de la difficile question des remparts de Jéricho en même temps qu'un jugement impartial sur un fouilleur dont les services ne se comptent plus : « L'habileté technique de Garstang, est-il dit p. 173, qui inaugure en 1930 une nouvelle série de fouilles, a mis un terme à des discussions stériles en renouvelant les données du problème, dont la solution peut être désormais considérée comme acquise, réserve faite de quelques points secondaires. »

Le P. Barrois a spécialement porté son attention sur les installations hydrauliques pour lesquelles les gens de Palestine sont de bonne heure passés maîtres. Plusieurs villes cananéennes ne se sont pas contentées de forer un puits vertical; elles ont trouvé plus expédient de creuser une galerie inclinée permettant d'accéder de l'intérieur des remparts à un point d'eau déterminé.

L'habitation a pu être traitée avec la précision qu'ont apportée à cette question les fouilles récentes. Le chapitre concernant l'outillage et la métallurgie éclaire une question assez embrouillée.

Toutefois, le matériel le plus important, parce qu'il domine la chronologie des différents sites cananéens, est constitué par la céramique. Un effort considérable a été fourni par d'ingénieux explorateurs depuis les premières observations de Flinders Petrie, si bien que la céramique offre maintenant un moyen chronologique très sûr. Toutefois, l'abondant matériel céramique palestinien ne permet d'instituer qu'une chronologie relative, les synchronismes manquent pour fixer la chronologie absolue. Pour cette dernière détermination Byblos, notamment avec les tombes royales de la XII^e dynastie, a pour la première fois apporté une indication certaine.

Si l'on considère que l'Ancien Bronze recouvre près d'un millénaire (3000-2100 av. J. -C.), il est difficile de ne pas admettre que pendant ce temps la céramique locale a subi une évolution. M. Wright a repris récemment le problème et proposé quatre divisions. Le P. Barrois n'a pu utiliser ce mémoire ni les découvertes faites par feu Mme Marquet-Krause sur le site de 'Ay où, notamment, l'évolution de l'anse horizontale pleine (*ledge-handle*) est certifiée par les trois états du sanctuaire de cette cité. Souhaitons que le P. Barrois puisse reprendre cette question en appendice dans le tome II, et initier le lecteur à la classification communément adoptée d'Ancien, Moyen et Récent Bronze, avec les divisions caractéristiques, qui sont devenus d'un usage courant et que le lecteur doit connaître, même si elles offrent encore quelques incertitudes.

R. D.

Elihu Grant et G. Ernest Wright. — **Ain Shems Excavations** (Palestine). Part IV (Pottery). Haverford College, Biblical and Kindred Studies, nº 7. Plates. Un vol. in-4º de 70 planches. Haverford, 1938.

Ce beau volume de planches soigneusement établies se réfère aux publications précédentes de la mission envoyée par Haverford en Palestine, sous la direction de M. Elihu Grant : *Beth Shemesh*, paru en 1929, et *Ain Shems*, I, II et III (ce dernier intitulé *Rumeileh*), parus en 1931, 1932 et 1934. Il est particulièrement consacré à la céramique rangée selon le classement de M. G. E. Wright.

L'installation commence avec l'Ancien Bronze IV, représenté par la partie la plus profonde du strate VI. On y trouve encore des anses pleines latérales. La partie supérieure du strate VI répond au Moyen Bronze I et II *a* : les vases sont peints en rouge et noir sur engobe clair, ou bien décorés d'incisions légères. Parfois un bandeau festonné en relief est ménagé autour du bord du vase, avec anses trouées.

Avec le Moyen Bronze II *b* et *c* (strate V), le travail du pottier a fait de grands progrès. Les produits chypriotes sont signalés ainsi que la céramique dite de Tell el-Yehoudiyé.

Le Récent Bronze (strate IV) est envahi par les céramiques chypriote et mycénienne, dont on signale des imitations locales. C'est le règne du bilbil.

On atteint l'âge du Fer avec le strate III, caractérisé par l'imitation de la céramique submycénienne, notamment par la céramique dite philistine (Fer I *b*).

On descend ainsi dans le temps jusqu'à la céramique arabe.

De nombreuses planches sont consacrées aux formes des vases, enfin nombre de figurines et d'objets divers dont des pièces de métal sont reproduites. L'ensemble donne une idée précise de l'industrie locale aux diverses époques.

R. D.

Fernand Chapouthier. — **Mallia. Deux épées d'apparat** (*Études crétoises*, V). Un vol. in-4° de 62 pages et 21 planches. Paris, Paul Geuthner, 1938.

Au cours de recherches sur la chronologie du palais de Mallia et des dégagements consécutifs, M. F. Chapouthier a eu la bonne fortune de trouver, en 1936, deux épées de bronze (10 p. 100 d'étain), dont il donne dès aujourd'hui une minutieuse et magistrale étude.

La plus longue de ces épées mesure au total 0 m. 81 de long, dont 0 m. 77 pour la lame proprement dite, 0 m. 04 pour la soie. La seconde lame ne mesure que 0 m. 72. La poignée appartenant à cette dernière a été heureusement conservée en grande partie et a pu être reconstituée. L'agencement du pommeau de cristal (*o. c.*, fig. 9) est parfaitement combiné et témoigne non seulement de l'habileté de l'artisan, mais fixe aussi un état très développé de l'art de l'armurier vers le milieu du xvii^e^ siècle (Minoen Moyen III *a*), à une époque un peu antérieure aux épées des tombes de l'acropole de Mycènes. Cette détermination de date par M. Chapouthier est fort importante. Les épées de Mycènes se situent donc dans une dépendance étroite par rapport au développement métallurgique en Crète. On s'en doutait, mais maintenant nous possédons des exemplaires du prototype.

L'intérêt qu'offre la seconde épée est singulièrement accru par une plaquette d'or fixée contre le dessous du pommeau et décorée d'un acrobate qui fait littéralement « la roue ». Le savant archéologue en prend texte pour nous retracer l'histoire de cette attitude circulaire. Pour lui elle tire son origine d'Asie, car c'est « le pays des rites exaltés et des postures violentes. Tandis que l'Égypte se contente de danseurs acrobates, la Crète exhibe volontiers des acrobates masculins. La Grèce homérique suivit ses leçons et avec les acrobates elle tira de Crète le nom même de ces athlètes : *kybistètères.* »

Proportions et modelé de la figure de Mallia sont proprement minoens. Certains détails, comme le peu d'attention donné au rendu des extrémités, se retrouvent sur d'autres monuments crétois. Les boucles de cheveux sont caractéristiques comme les particularités de la musculature. La figure développée présente le même élancement que les effigies masculines de Cnosse ou d'Haghia Triada.

Cette belle démonstration est accompagnée de nombreuses planches dues à la collaboration de M. Léopold Dor. Puisse ce dernier, par son exemple, inciter nos archéologues — et leurs éditeurs — à n'être point avares de reproductions quand ils publient des pièces rares.

R. D.

Peter Thomsen. — **Die Palästina-Literatur** unter Mitwirkung von J. de Groot et A. Gustavs. Tome V : Die Literatur der Jahre 1925-1934; Lief. 4 (p. 705-988). Leipzig, J. C. Hinrichs, 1938. L'ouvrage complet R. M. 63.

Le tome I paru en 1908 comprenait la bibliographie des années 1895-1904, le tome II (1911) celle des années 1905-1909, le tome III (1916) celle des années 1910-1914, le tome IV (1927) celle des années 1915-1925. Avec la livraison que nous annonçons se termine la période 1925-1934 qui a été particulièrement fertile en publications dues aux découvertes archéologiques, aux modifications géographiques, aux luttes politiques, au développement de la colonisation. Il faut admirer que l'auteur et ses collaborateurs n'aient pas été submergés par le flot montant des écrits de tout ordre. Ils en ont collectionné 11.252.

Cette livraison contient un abondant index qui permet une consultation rapide. Rien donc n'a été négligé pour mettre entre les mains de ceux qui s'intéressent aux questions syriennes et palestiniennes, depuis la haute antiquité jusqu'à nos jours, un instrument de travail incomparable. La plus vive gratitude est due à M. Peter Thomsen.

R. D.

A. Poidebard. — **Un grand port disparu : Tyr.** Recherches aériennes et sous-marines 1934-1936. Conclusion par L. Cayeux (*Bibl. archéol. et hist. du Service des Antiquités en Syrie et au Liban*, t. XXIX). Un vol. in-4° de x et 78 pages et un atlas de 29 planches. Paris, Paul Geuthner, 1939.

Nos lecteurs ont été tenus au courant par l'explorateur lui-même de ses recherches sur le port de Tyr [1]. C'est une question qui était débattue depuis un siècle : J. de Bertou, Poulain de Bossay, E. Renan, Guérin, Lehmann-Hartleben en dernier lieu (1923), ont vainement cherché à déterminer le port sud de Tyr, dit port égyptien. Le P. Poidebard l'a identifié et il a établi qu'à un moment donné, on s'était mis à aménager les récifs de la rade pour rompre la vague, qui est souvent fort dure en ce point.

L'entrée du port sud a été reconnue vers le milieu du môle; et elle est encore appelée Bab el-Mina par les marins de Tyr. Cette entrée est assez particulière en ce que, grâce à deux petites jetées qui l'accompagnent, elle détermine à droite et à gauche des bassins bien à l'abri des lames. La découverte de cette entrée lève les objections que Renan a formulées touchant l'emplacement du port sud proposé par Poulain de Bossay. Une seconde entrée, à l'ouest, aménagée en chicane, était à l'abri des vents du sud qui soufflent avec violence. Il a été établi que le port n'avait pas disparu par suite de l'affaissement du sol rocheux, mais par l'exploitation en carrière qu'en ont faite les habitants. Tout Tyr a ainsi disparu.

Avant qu'Alexandre ne rattachât l'île au continent, Tyr possédait deux ports importants, sans compter que nombre

[1] A. Poidebard, *Reconnaissances dans l'ancien port de Tyr* (1934-1936), dans *Syria*, 1937, p. 355-368.

de bateaux pouvaient être facilement tirés sur la plage de sable qui lui faisait face. On peut conjecturer que la rigueur dont Alexandre usa vis-à-vis des Tyriens et de leur ville amena un grand changement et rendit peu praticable le port égyptien, obligeant les navires à s'échouer sur la plage de sable qui s'était constituée au sud de la digue. On conçoit qu'on ait voulu alors parer aux coups de mer par vent du sud en cherchant à aménager les récifs de la rade. Tant que subsistait, en effet, l'ancien port fermé, le dispositif des deux petites jetées formant chenal d'entrée suppléait à l'aménagement de la rade.

L'examen de M. Lucien Cayeux coupe court à toute discussion, car il démontre que les blocs déposés sur les récifs de la rade sont d'une roche toute différente de celles qui constituent les récifs eux-mêmes ou le fond de la mer autour des blocs. C'est donc l'homme qui a façonné et mis en place ces blocs. M. Lucien Cayeux écarte toute idée d'affaissement du sol marin ou de changement du niveau de la mer. Il trouve une analogie frappante avec le dispositif appliqué au port sacré de Délos, qu'il a étudié en 1906 et 1908. La technique est la même de part et d'autre qui mit en place, au moyen d'appareils de levage puissants et mobiles, des blocs soigneusement disposés.

Ce rapprochement autorise à admettre que le travail d'aménagement des récifs de la rade de Tyr a été entrepris à l'époque hellénistique; mais pour une raison indéterminée, il n'a pas été achevé.

Cette hypothèse nous permet de résoudre [1] la contradiction qui ressort entre les renseignements fournis par Arrien, pour qui le port égyptien était un port fermé, et les renseignements de Strabon qui le dit ouvert. Le port égyptien d'Arrien serait celui que nous restituent les relevés du P. Poidebard et de ses collaborateurs les officiers de marine mis à sa disposition par l'amiral Rivet. Le port sud ayant été ruiné par l'attaque d'Alexandre et bientôt ensablé, les navires n'eurent d'autre ressource que d'aborder dans l'anse sud formée par la nouvelle digue.

Pour s'embarquer, saint Paul sort de la ville [1], ce qui exclut qu'il soit question du port sidonien, aussi bien que du port égyptien d'Arrien. De plus, au moment des adieux, tout le monde se met à genoux sur la grève (*aigialon*), c'est-à-dire sur un bord de plage.

On conçoit les inconvénients qu'offrait ce port largement ouvert vers le sud-ouest et l'on comprend qu'on ait tenté, à l'image de ce qui s'était fait ailleurs, d'y parer en aménageant les récifs qui marquaient la ligne de l'ancien rivage pour couper les lames de fond. Nous avons dit que le travail n'avait pas été achevé.

On voit l'intérêt des résultats obtenus par la ferme opiniâtreté du P. Poidebard qui a su réunir les concours indispensables et mener à bien une enquête difficile.

On ne peut que souscrire au jugement de M. L. Cayeux : « Le problème de l'ancien port de Tyr est maintenant résolu. » Le P. Poidebard signale que la même étude pourrait être entreprise à Saïda, à Rouad, à Geblé, etc... Le site de Simyra [2],

[1] *Comptes rendus Acad. des Inscript.*, 1936, p. 262-263.

[1] *Actes des Apôtres*, XXI, 5-6.

[2] *Simyra et l'importance de la côte nord de Syrie dans l'antiquité*, dans *Congrès fran-*

que nous avons signalé depuis longtemps, vient précisément d'être examiné et *Syria* en exposera prochainement les résultats. R. D.

Richard Stillwell, W. A. Campbell, Glanville Downey, Nabih A. Faris, Jean Lassus et Donald N. Wilber. — **Antioch on-the-Orontes, II.** *The Excavations* 1933-1936. Un vol. gr. in-4° de 212 pages et 80 plans et planches. Princeton, Princeton University Press, 1938.

Le tome II comporte les études de détail qui suivent : Jean Lassus, *L'Église cruciforme de Kaoussié* à quatre bras égaux, orientés sur les points cardinaux. Une inscription place l'achèvement d'une des mosaïques en 387 de notre ère. M. Lassus reconnaît dans cet édifice le martyrion de saint Babylas, élevé par les soins de l'évêque Mélèce, vraisemblablement en 379 ou 380. Le corps de Mélèce lui-même y fut déposé vers le milieu de l'année 381. Et, précisément, on a découvert là un sarcophage qui paraît bien avoir renfermé deux corps. Cela a amené M. Downey à confronter attentivement les textes relatifs à *The shrines of St. Babylas at Antioch and Daphne.*

M. Donald N. Wilber étudie *The Plateau of Daphne* et notamment son régime de sources et d'adduction d'eau à Antioche, puis *The Theatre at Daphne.*

M. Jean Lassus décrit *Une villa de plaisance à Daphné-Yakto*, qui a fourni la célèbre mosaïque topographique, et se demande si, au lieu d'un établissement public (lieu de réunion avec bain),

çais de la Syrie (1919), fasc. II, et notre *Topographie histor. de la Syrie ant. et médiév.*, p. 118

il ne faut pas plutôt y reconnaître une villa qui serait divisée à l'orientale en haremlik et sélamlik.

M. Downey publie les textes grecs et latins, tandis que M. Faris étudie les fragments d'inscriptions coufiques. M. Downey cherche aussi à préciser la relation entre une description de Jean de Gaza et la mosaïque découverte à Antioche figurant *Gè* et les *Karpoi* (pl. 23).

Les planches apportent une série de vues des principales mosaïques découvertes au cours des recherches récentes à Antioche et dans les environs immédiats, auxquelles correspond un bref catalogue. Nous attendons avec une curiosité particulière la publication de la mosaïque au phénix (catal. n° 56). On trouvera aussi la reproduction d'une série de fragments sculptés. R. D.

1. — Al-Balāḏuri. — **Kitāb Ansāb al Ašrāf.** Éd. en cours; Jérusalem (University Press). Tome IV, 2 (éd. M. Schlœssinger), 1938; tome V (éd. S. D. F. Goitein), 1936.
2. — **Il califfo Mu'āwiya I secondo il « K. Ansāb al-Ašrāf » (Le Genealogie dei Nobili)** di... al-Balāḏuri. Traduz. annot... di Olga Pinto e G. Levi della Vida. Rome (Libr. di Scienze e Lettere, 1938. Prix : 60 Lire.

A lui seul, le « Livre de la conquête des pays », qu'une traduction anglaise de Ph. Hitti et Fl. Murgotten (New-York, 1916) a mis à la portée de tous, suffisait à assurer à al-Balāḏuri une place hors de pair parmi les historiens arabes. Voici que nous avons désormais accès à un autre ouvrage du même auteur : le *K. Ansāb al-Ašrāf*, « Les généalogies des

nobles », dont un manuscrit unique avait été découvert à Stamboul par C. H. Becker. Chacun des grands personnages des premiers temps de l'Islam y fait l'objet d'une notice très développée dans laquelle al-Balāḏuri rassemble toute la documentation qu'il a recueillie à son sujet, puis au sujet de ses fils et petits-fils. On trouve là maintes indications différentes de celles que produisent les autres sources, et même bien des renseignements inconnus par ailleurs. Mais l'intérêt majeur de cette compilation est de ne pas donner les biographies sous la forme d'un récit suivi et ordonné, mais sous l'aspect de *fiches* décousues, selon la méthode adoptée dans les recueils de « hadith » : à propos de chaque événement ou anecdote, l'auteur nous livre systématiquement toutes les versions — parallèles, divergentes, ou franchement contradictoires — qu'il a pu recueillir (et il s'est attaché à en recueillir le plus grand nombre possible), et indique leurs sources. Dans chaque cas, nous disposons ainsi de toutes les pièces du procès, si bien que ces récits peuvent être constamment soumis à la critique qui s'impose du fait qu'ils ont été transmis exclusivement par voie de tradition orale. Bref, « Les généalogies des Nobles » se classent parmi les textes les plus précieux que nous ayons sur les premiers temps de l'Islam.

L'Université de Jérusalem a entrepris la publication intégrale de l'ouvrage, qu'elle a confiée à une équipe d'arabisants qualifiés : l'édition critique annotée qu'ils nous en donnent est irréprochable et mérite tous les éloges. Les deux volumes parus à ce jour contiennent les notices biographiques du calife *Osman*, de *Marwan b. al-Ḥakam*, de *'Abdallah b. az-Zobair*, des indications du plus haut intérêt sur l'affaire d'*al-Mokhtar* et la guerre entre *Qais et Kalb* (tome V), et les notices moins substantielles, mais aucunement indignes d'attention, sur *Yazīd b. Mu'āwiya* et *'Obaid-allah b. Ziyād* (t. IV, 2), à propos desquelles se présentent en foule les renseignements sur des comparses.

De leur côté, O. Pinto et G. Levi della Vida nous donnent de la partie de l'ouvrage relative au calife *Mo'āwiya* une traduction fidèle, accompagnée d'une annotation des plus pertinentes, bien que présentée sans pédanterie. (A la p. 7, n° 3, une vétille que les lecteurs de cette revue rectifieront sur-le-champ : *Djairūn* désignait, dans la réalité, l'entrée orientale de la Grande-Mosquée de Damas, le propylée oriental du temple antique, et par extension le quartier qui lui était contigu vers l'Est.)

Ainsi, les premiers chapitres de cet ouvrage qui nous soient désormais accessibles grâce à ces travaux impeccables, se rapportent aux Omeyyades : ils intéressent donc au premier chef ceux qui se consacrent à l'histoire de la Syrie musulmane, et même de la Syrie byzantine. Les lecteurs de *Syria* ne seront certainement pas les derniers à se réjouir de disposer dès maintenant d'une source d'informations aussi riche et aussi digne de foi.

J. Sauvaget.

Institut français de Damas. — **Les Monuments ayyoubides de Damas.** Livr. 1. Un fasc. in-4°, de 50 p. et 12 pl. Paris, E. de Boccard, 1938.

L'Institut français de Damas commence la publication d'une série de monuments

élevés dans cette ville du milieu du XIe siècle au milieu du XIIIe. Aux descriptions archéologiques feront suite des études sur les institutions qu'abritaient jadis ces monuments et sur la topographie de Damas à l'époque des Croisades. En définitive, autour de ses monuments, c'est la vie même de la capitale de Saladin, qu'on se propose de faire revivre. MM. J. Sauvaget et M. Ecochard sont les deux chevilles ouvrières de cette entreprise. C'est à leur collaboration qu'on doit la monographie sur le Tombeau de Safwat al-Molk où (1110-1111) apparaît une timide manifestation de la bichromie de l'appareil, qui se développera rapidement.

M. J. Sauvaget a signé seul une étude sur le Dar al-Hadith de Nour ad-Din. Cette école de « tradition prophétique » a dû être élevée entre 1164 et 1174. Même auteur responsable pour le tombeau de Farroukh-Châh et de Bahrâm-Châh (vers 1229-1230), et pour la Madrasa Djaharkasiya (vers 1211, remaniée en 1237).

L'influence mésopotamienne s'affirme sur ces monuments que les dégagements récents, prescrits par la municipalité de Damas, ont permis de mieux étudier.

R. D.

H. Charles. — **Tribus moutonnières du Moyen Euphrate** (Documents d'Études orientales, t. VIII). Un vol. in-4° carré de XVII et 171 pages avec 24 fig., 4 cartes, 14 tableaux et 16 planches. Institut français de Damas, s. d.

On ne comprend pas pourquoi cet ouvrage est publié sans indication de date. Il s'agit de tribus moutonnières liées au Moyen Euphrate par une particularité curieuse : elles sont nomades et pastorales en hiver, sédentaires et agricoles en été; la culture est à base d'irrigation. Le P. Charles a visité tous leurs villages, a vécu au milieu d'eux; sa documentation est précise et constitue une monographie complète sur les 'Agêdât dont l'établissement dans les régions de Dêr-ez-Zor, Sowâr et Abu-Kémâl est attesté depuis un siècle au moins.

Nous signalerons particulièrement la troisième partie où sont notées les coutumes concernant la famille, la demeure, la parure, la transhumance, les cultures, la vie sociale. Les coutumes concernant le mariage laissent encore apparaître : 1° ce que le prétendant donnera au père de la jeune fille — qualifié à tort ici de « dot »; 2° les présents offerts par le prétendant à la jeune fille; 3° ce que le père de la jeune fille donnera à sa fille, c'est véritablement la dot qui reste le bien propre de la femme. Noter que le cousin germain a le droit de préemption.

Les Agêdât sont des sunnites dont la croyance est entretenue par les derviches rifâ'i qui circulent dans la région et aussi par le *mulla* local préposé à l'instruction coranique des garçons. En hiver, alors que tout le monde part pour la transhumance, on laisse au village les enfants pour étudier chez le mulla. Quelques femmes restent aussi pour faire le pain. En général, le mulla gagne sa vie en s'adonnant au tissage, « tout comme saint Paul », remarque le P. Charles.

Les conditions originales de la vie des Agêdât, notamment leur cohésion tribale, sont menacées par l'irrigation mé-

canique qui fait de grands progrès dans la vallée du Moyen Euphrate. L'augmentation des surfaces cultivées amènera la fin du nomadisme; la vie pastorale sera abandonnée aux seuls bergers.

R. D.

PÉRIODIQUES ET DIVERS

— Sous le titre *Die altsemitische Muttergöttin*, M. Ditlef Nielsen, de Copenhague, vient de donner dans la *ZDMG*, 1938, p. 504-551, de très utiles observations touchant les anciens dieux de Phénicie, Palestine et Arabie. Une réserve s'impose, toutefois, à propos du système auquel M. Nielsen veut plier tous ces cultes et ramener toutes les préoccupations religieuses, à savoir la triade primitive dieu-père-lune, déesse-mère-soleil, dieu-fils. Cette hypothèse est arbitraire et, disons-le, plus nuisible qu'utile puisqu'elle conduit le savant sémitisant à admettre que le caractère astral primitif des dieux s'est obscurci avec le temps pour disparaître à basse époque. Il n'y a qu'à ouvrir l'ouvrage devenu classique de M. Franz Cumont sur les *Religions orientales dans le paganisme romain* pour constater que l'évolution s'est faite en sens inverse pour aboutir aux cultes solaires de l'époque romaine. Mais l'auteur prévient cette objection en assurant que la Babylonie et l'Assyrie avaient instauré en Canaan un autre système stellaire. A vrai dire, mis à part les rapprochements arbitraires, nous ne percevons aucun caractère lunaire [1] s'attachant au dieu El.

Cette position de principe écartée, l'étude du savant sémitisant est pleine d'observations à retenir. Ainsi, trouvant le surnom de Ḥukm appliqué à la déesse Athirat dans les inscriptions katabanites, il en conclut que la *Ḥokmah* ou Sagesse de l'A. T. n'est pas un produit artificiel des temps hellénistiques. Il en conclut, aussi, que la personnification de la Sagesse n'est pas une conception spécifiquement israélite, ni d'origine assyro-babylonienne, mais qu'elle appartient à une très ancienne couche de la mythologie sémitique.

Le point le plus important de cette étude porte sur les trois groupes divins suivants : 1° anciens grands dieux phéniciens, tels qu'ils apparaissent à travers les textes de Ras Shamra — Ba'al mis à part; 2° anciens dieux de l'A. T., principalement le dieu El [1]; 3° divinités de l'Arabie méridionale prises à un stade antérieur à celui des inscriptions minéennes et sabéennes. D'une manière indépendante, M. Nielsen aboutit à la conclusion que nous avons déjà présentée, à savoir que ces trois groupes de grands dieux nous permettent de remonter,

[1] Le taureau sert d'animal attribut à des dieux qui n'ont rien de lunaire. Aussi ne pouvons nous admettre que le terme *shor* « taureau », appliqué à El, caractérise son origine lunaire (p. 528-529). Cet animal n'est pas ici un symbole astral, mais de puissance. De même, en dehors d'un concept théorique et aprioristique, nous ne voyons rien qui autorise à reconnaître El dans le dieu lunaire Térab.

[1] Car pour ce qui est d'Ashérah, l'A. T. la considère comme la parèdre de Ba'al, non de El. A Ras Shamra, il en est de même. La parèdre de El est Ashérah-de-la-mer. La question est donc un peu plus compliquée que ne la présente le savant orientaliste. Dès le XIVe siècle, à Ras Shamra, nous sommes en plein syncrétisme.

pour les peuples qui les vénèrent, à une civilisation primitive commune.

R. D.

Orientalistische Literaturzeitung, mars 1939. — W. Riedel, *Das Archiv Amenophis IV* (de même qu'en se transportant à el-Amarna, les scribes pharaoniques ont emporté les dernières archives du règne d'Aménophis III, en rentrant à Thèbes, ils ont dû y rapporter les documents concernant les dernières années d'Aménophis IV). Comptes rendus : Léo Frobenius, *Ekade Ektab. Die Felsbilder Fezzans* (A. Scharff rend compte de cette publication parue en 1937 qui embrasse non seulement la Tripolitaine, mais aussi la partie orientale de l'Algérie et en marque l'importance pour la plus ancienne civilisation égyptienne. Dans l'ensemble, on distingue au nord de l'Espagne et dans le sud de la France, un style franco-kantabrien appartenant au Magdalénien, rencontré spécialement dans des cavernes, et un style dit du Levant, qui correspond, en Afrique, au Capsien contemporain, semble-t-il, du paléolithique récent. Le style franco-kantabrien pousse sa pointe jusque dans le Fezzan. Toutes les gravures rupestres à l'est de ce point et jusque dans le sud de la mer Morte appartiennent au style du Levant, que Frobenius caractérise comme civilisation du bœuf (Rinderkultur). A Scharff fait des réserves : l'homme au troupeau de bœufs domestiqués ne doit pas remonter au paléolithique. Il discute aussi la question des soi-disant représentations de Bes qu'il laisse en suspens. Les figures à tête animale, en relation avec l'usage des masques, qui appartiennent surtout à la *Rinderkultur*, lui semblent se rattacher aux figures de l'art égyptien). I. von Stapelmohr, *Ludofs von Studheim Reise ins Heilige Land* (P. Thomsen). Boris Maslow, *Les Mosquées de Fès et du nord du Maroc*, avec introduction de Henri Terrasse et notes sur six inscriptions de Fès et de Taza par E. Lévi-Provençal (R. Hartmann).

Idem, avril 1939. — Otto Franke, *Die Spuren der Nestorianer in China*, d'après P. Y. Saeki. Mario Buffa, *Nuova Raccolta di Iscrizioni Etrusche* (K. Olzscha : réunion de 1.209 inscriptions). G. Ryckmans, *Grammaire accadienne* (W. von Soden). Elias Bickermann, *Der Gott der Makkabäer* (K. Galling : constitue un progrès sur Schlatter, Schürer et Ed. Meyer). Charles-F. Jean, *Le milieu biblique avant Jésus-Christ*, III (G. Kittel). L. A. Mayer, *Annual Bibliography of Islamic Art and Archaeology*, India excepted (E. Kühnel). Ph. K. Hitti, *History of the Arabs* (W. Björkman). Th. Nöldeke, *Geschichte der Qorans*, III. Teil von G. Bergsträsser und O. Pretzl (J. Fück : 2e édition de cet ouvrage classique).

The British Museum Quarterly. Vol. XIII, N° 1 (1939) (Oxford University Press). — Ce fascicule publie un nouveau type de monnaie d'or provenant de Syrie : Justin II et Tibère Constantin, et un manche en bronze figurant un sanglier. Note concernant les dernières fouilles de Sir Leonard Wooley sur le site d'Atchana, près du lac d'Antioche, site de l'ancienne Alalakh. Le palais, avec étage, a été complètement dégagé. La

planche XII reproduit des objets récemment trouvés.

Quelques indications sont également données sur la quatrième campagne (1938) de fouilles de M. Mallowan à Tell Brak en Djeziré. Un palais de Naramsin, roi d'Agadé, a été reconnu et des tablettes de cette époque (vers 2500) ont été découvertes, sans qu'elles livrent le nom de cet ancien site. La planche XIII *a* montre une série de sceaux de l'époque de Djemdet Nasr en pierre, coquille ou faïence. Très curieuses sont les idoles en pierre reproduites planche XIII *b*, quelques-unes à plusieurs têtes.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Figurines égyptiennes d'envoûtement. — M. Jean Capart, le savant directeur général des Musées royaux d'art et d'archéologie de Bruxelles, a pu acquérir un lot fort curieux de statuettes magiques égyptiennes dont l'intérêt est singulièrement accru par les textes en écriture hiératique qui y sont peints et qui peuvent être rapprochés des textes exécratoires publiés par le professeur Sethe et dont nous avons discuté ici même (*Syria*, 1927, p. 216-233). M. Capart a eu la libéralité de confier l'étude des nouveaux textes à un jeune égyptologue français, M. G. Posener, occupé à déchiffrer des figurines semblables conservées au Musée du Caire [1] et à qui revient le mérite d'avoir déterminé la destination de ces objets.

MM. Capart et Posener sont d'accord pour fixer ces textes, comme ceux de Sethe, non à la XI^e^ dynastie, mais sous la XII^e^. Voici le passage de la note de M. Posener qui concerne les Asiatiques :

« Dans les textes de Berlin, les pays syro-palestiniens sont au nombre de vingt, la liste des princes donne les noms des souverains de quatorze pays; certains de ces pays ont de deux à quatre princes. Les nouveaux documents contiennent une liste de plus de cinquante pays et princes. Dans la majorité des cas un seul prince est nommé par pays. Lorsqu'il y a deux souverains, le texte précise que l'un d'eux gouverne la partie sud du pays, l'autre la partie nord. On est ainsi obligé d'abandonner l'hypothèse de Sethe qui voyait dans la pluralité des princes la preuve d'un régime collégial partageant le pouvoir entre plusieurs chefs, comme il l'était à Carthage entre les Suffètes ou à Rome entre les Consuls. Les nouveaux textes confirment au contraire l'explication de M. Dussaud sur une division territoriale du pouvoir (*Syria*, 1927, p. 219).

« Les princes portent le titre de *ḥq*3; mais ceux du pays *Kwšw* — qui ressemblent singulièrement à *Kaššu* (Cassites) — s'appellent *Wr n Whit*, « grand des tribus ». Deux contrées n'ont pas de souverains; c'est le cas pour Byblos qui est nommé dans la phrase « les tribus de *Kbn* » et pour *ʿ3qti*, qui doit être *Irqata* d'El-Amarna, Arké dans le voisinage de Tripoli : là aussi on mentionne seulement « les tribus [1] ».

Parmi les noms nouveaux géographiques, on a pu identifier : Migdal

[1] Voir la communication de M. J. Capart à l'Académie des Inscriptions, *Comptes rendus*, 1939, p. 66 et suiv., avec une planche.

[1] Posener, *Comptes rendus Acad.*, 1939 p. 71 et suiv.

(*m-ktrj*), Sichem (*skmini*, ailleurs *skmm*), Apheq (*ipqwn*), Ḥaṣor (*ḥdw3i*), Bet-Shemesh (*bwtšmšw*), Siméon (*šmw'nw*).

Les noms propres des princes asiatiques ne sont pas moins intéressants. Ils font apparaître le plus souvent les noms des dieux Adad, *'mmw* ('Amm), et El. « Le nom divin *'nw* que M. Dussaud a proposé de reconnaître dans deux noms propres des textes de Berlin, se rencontre sur les figurines dans un théophore certain : *'prw - 'nw* [1]. »

Évidemment, les pharaons de la XIIe dynastie entretenaient une chancellerie parfaitement au courant de l'organisation politique de Canaan. Pour terminer il faut signaler les difficultés considérables de déchiffrement que M. Posener a rencontrées et qu'il a, au jugement de M. Capart, brillamment surmontées.

R. D.

— **Les antiquités d'Aksum** ont été relevées en 1907 par la « Deutsche Aksum-Expedition » sous la direction du professeur Littmann assisté des architectes D. Krenker et Th. von Lüpke. En 1936, le Ministère de l'Afrique Italienne a chargé le distingué archéologue, M. Ugo Monneret de Villard, d'étudier la zone archéologique d'Aksum et d'y préparer des fouilles méthodiques. La principale stèle d'Aksum, haute de 24 mètres et qui gisait sur le sol en cinq blocs, a été embarquée à Massarra pour être érigée à Rome.

La prospection archéologique a été menée activement par M. Monneret de Villard, dont on sait les beaux travaux en Égypte et Nubie. Le résultat en est publié sous le titre : *Aksum, ricerche di topographia generale* (Analecta Orientalia, 16), Rome, Pontificium Institutum Biblicum, 1938 (in-4° de x et 138 pages). L'ouvrage se compose de deux parties : Topographia storica di Aksum et Documenti qui groupent tout ce qui a été publié jusqu'ici sur le sujet. Il ne reste plus qu'à souhaiter que les fouilles pratiquées sous la haute direction de M. Monneret de Villard étendent le champ de nos connaissances.

R. D.

(1) *Ibid.*, p. 73.

Découverte en Autriche d'un lot d'objets consacrés à Jupiter Dolichenus. — Sur le site de Mauer a. d. Url, district du Niederdonau, à environ 130 km. à l'ouest de Vienne, près de la ligne de chemin de fer Vienne-Linz, on a mis au jour, en mars 1937, deux dépôts d'objets non loin de la muraille de la forteresse romaine. Un des dépôts contenait un nombre considérable d'objets en métal, fer, bronze, argent, l'autre renfermait une centaine de tessons céramiques [1].

Dans la centaine de pièces de métal, on compte environ trente objets qui, par leur motif ou l'inscription, se rapportent au culte de Jupiter Dolichenus. Une statuette à peu près intacte de ce dieu se dresse sur le taureau qui, lui-même, pose sur un socle; le tout, mesurant 0 m. 32 de haut, a été consacré par le vétéran Marius Ursinus. Un relief porte le dieu sur le taureau, faisant face à Juno Regina, sa parèdre, dressée sur une biche.

(1) R. Noll, *Führer durch die Sonderausstellung « Der grosse Dolichenusfund von Mauer a. d. Url »*, Vienne, 1938, et *Forschungen und Fortschritte*, 20 février 1939.

Deux grands étendards de bronze sont de forme triangulaire. L'un (haut. : 0 m. 63), couronné par une Victoire, est décoré de haut en bas des reliefs suivants : un aigle; les bustes de Sol et Luna; Juppiter et Juno chacun sur son animal attribut, enfin lès deux Dioscures avec leur cheval.

Vingt-trois ex-voto en feuille d'argent (aus dünnem Silberblech) de 0 m. 17 à 0 m. 37 de longueur, évasés vers le bas, se terminent en une sorte de palme dans le haut. Le dieu y est représenté sur le taureau. Seize de ces objets portent une inscription.

Le dépôt de ces pièces, peut-être pour les mettre à l'abri d'une invasion, est attribué au IIIe siècle de notre ère.

R. D.

Le Djebel Sindjar. — Une prospection céramique a été entreprise dans cette région, à l'ouest de Mossoul, par M. Seton Lloyd [1], au nom du Liverpool Institute of Archaeology (Neilson Expedition). L'occupation de cette région s'est révélée intensive depuis l'époque préhistorique jusqu'à l'époque romaine.

La très ancienne route venant de l'ouest bifurquait à Tell Brak, où fouille M. Mallowan. Une route gagnait directement l'est pour atteindre le haut cours du Tigre par Tell el-Hawa, plus au sud une route se dirigeait vers Ninive en traversant le Sindjar. Les sites, dits préhistoriques, fournissent des outils en obsidienne et une céramique peinte du type d'el-Obeid. Extrêmement rares sont les tessons du type de Tell Halaf, si fréquents cependant à Tépé Gawra, Ninive et Arpatchiya.

Le savant archéologue recommande à l'attention des futurs fouilleurs Tell Khoshi et Tell Irmah. Celui-ci porte en son centre une ziggurat et paraît contemporain d'Ashur. Le premier est une ville fortifiée de plan ovale.

M. G. Reitlinger a complété cette exploration par l'étude des monuments d'époque médiévale [1]. R. D.

[1] *Some Ancient sites in the Sinjar district*, dans *Iraq*, 1938, p. 123-142. Carte du Bureau topographique des Troupes françaises du Levant, Kamichlie-Sinjar (juillet 1937), au 200.000e.

[1] *Medieval antiquities west of Mosul*, *ibid.*, p. 143-156.

ERRATUM

Dans *Syria*, 1939, p. 61, l. 10 :

Au lieu de : syrienne, *lire* : syrienne [1] — et reporter au bas de cette page la note placée par erreur à la page 58.

Le Gérant : Georges Ort-Geuthner.

8641-39. — Imprimé par Arrault et Cie, Tours (France).

LES FOUILLES DE RAS SHAMRA-UGARIT

DIXIÈME ET ONZIÈME CAMPAGNES (AUTOMNE ET HIVER 1938-39)

RAPPORT SOMMAIRE [1]

PAR

CLAUDE F.-A. SCHAEFFER

La dixième campagne de fouilles à Ras Shamra qui devait avoir lieu au printemps 1938 a été retardée par suite de diverses circonstances à l'automne de la même année. La difficulté de trouver de la main-d'œuvre indigène alors occupée à la récolte des olives et aux semailles, avait causé un nouveau retard à nos travaux. Ce n'est qu'en janvier de l'année 1939 que nous avions pu terminer cette dixième campagne. Comme notre campagne suivante devait commencer déjà au mois de février, nous avions décidé de continuer nos recherches et de souder la onzième campagne immédiatement à la précédente. De cet arrangement résultait une économie de temps et des frais de voyage de la Mission. En outre nous avons pu parer ainsi, du moins partiellement, à la perte subie par le budget de la Mission à la suite des dépréciations successives de notre monnaie.

Les troubles politiques qui secouaient alors le pays des Alaouites n'ont que faiblement affecté nos travaux. Il va sans dire que nous étions, comme toujours, admirablement épaulés par les autorités françaises à Beyrouth et à Lattaquié, que nous tenons à remercier en la personne de M. Henri Seyrig, directeur du Service des Antiquités, M. le Général Caillaux, commandant supérieur des troupes et M. le colonel Rocques, commandant de l'air au Levant.

[1] Ce rapport a été lu le 16 juin 1939 devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il fait suite aux rapports sur les neuf précédentes campagnes : *Syria*, X, 1929, p. 285-297; XII, 1931, p. 1-14; XIII, 1932, p. 1-27; XIV, 1933, p. 93-127; XV, 1934, p. 106-136; XVI, 1935, p. 141-176; XVII, 1936, p. 105-149; XVIII, 1937, p. 125-154; XIX, 1938, p. 193-255 et 313-334.

Malgré l'impossibilité dans laquelle nous nous trouvions de fournir un rapport sur les résultats de notre dixième campagne, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sur la proposition de son secrétaire perpétuel, le Conseil des Musées Nationaux, sur la recommandation du conservateur du département des Antiquités Orientales, M. Contenau, et la Caisse Nationale de la Recherche scientifique, à la suite de l'intervention de M. Lecouturier, nous ont accordé et fait parvenir les subventions pour la onzième campagne directement en Syrie. Ainsi nos recherches ont pu être continuées sans interruption depuis octobre 1938 jusqu'au mois de mars de l'année suivante.

Les recherches ont porté sur deux régions différentes du tell. Nous avons d'une part, continué le dégagement des quartiers d'Ugarit groupés autour des grands sanctuaires consacrés à Baal et à Dagon, sur l'extrémité N.-E. de la colline; d'autre part, nous avons poursuivi le dégagement du beau quartier de la ville repéré en 1937 sur l'extrémité N.-O. du tell, face au port, et où nous supposions l'emplacement du palais d'Ugarit. Cette hypothèse s'étant confirmée au cours de nos fouilles, nous avons concentré notre principal effort sur cette partie du tell, arrêtant les recherches du côté Est. Il nous était impossible de travailler, comme jadis, simultanément sur deux chantiers, par suite de la réduction du nombre du personnel scientifique de la Mission que nous avons été contraint d'opérer. Malgré cela, pendant toute la durée de cette longue campagne double, nos recherches ont progressé méthodiquement, grâce au dévouement de nos collaborateurs : Mme Schaeffer, Mme Boehling, dessinatrice, et de nos deux architectes éprouvés : MM. Paul Pironin et Jacques Fagard [1].

I. — **Fouilles dans les quartiers N.-E. d'Ugarit.** — Dans les quartiers d'Ugarit situés dans la région N.-E. du tell, nous avons mis au jour de nombreuses habitations privées pourvues chacune d'un caveau de famille installé dans le sous-sol. Serrées les unes contre les autres, ces habitations formaient des quartiers compacts qui témoignent de la densité de la population d'Ugarit. Nous réservons leur description pour une occasion ultérieure quand le dégagement nous aura permis d'atteindre ici les limites de la ville, ce qui ne tardera pas.

[1] Notre ami Georges Chenet n'avait pu se joindre à nous pour raison de santé.

Parmi les nombreux vases, bronzes, cylindres, cachets, amulettes ou parures de toute sorte retirés de ces habitations ou de leurs caveaux funéraires, nous désirons cependant faire mention ici de trois trouvailles importantes.

Une tasse intacte du type de Camarès, Minoen Moyen II. — Dans le dromos resté intact d'une tombe du IIe niveau, nous avons recueilli une tasse complète



Fig. 1. — Vue d'avion E.-O. de la moitié N. du tell de Ras Shamra.

A, chantier Est (région des temples de Dagon et Baal et de la bibliothèque). B, chantier Ouest (région du palais, des archives économiques et diplomatiques et de la forteresse). Photographie due à la 39e escadre aérienne du Levant.

de cette belle céramique dite de Camarès, datant du Minoen Moyen II*a* de la classification de Sir Arthur Evans. Cette fameuse céramique, attribuée au temps de la XIIe dynastie égyptienne, était restée en usage à Ras Shamra jusqu'au xviiie siècle avant notre ère, ce qui équivaut à un abaissement d'un siècle environ de la date proposée pour la fin du Minoen

Moyen II. Cette opinion [1] se confirme maintenant par le fait qu'à Ras Shamra les trouvailles crétoises du Minoen Moyen se révèlent être contemporaines des débuts de la I^re dynastie babylonienne, fixés jusqu'ici autour de 2000, mais qui doivent maintenant être descendus au XIX^e, sinon au début du XVIII^e siècle.

Cette nouvelle trouvaille du Minoen Moyen à Ras Shamra confirme la forte emprise crétoise à Ugarit, dont le port constituait la base ou une des bases du commerce crétois en Orient.



FIG. 2. — Deux vertèbres humaines traversées par une flèche de bronze (tombe LXXV).

Vase en forme de cabane. — Ces rapports entre Ugarit et le monde Égéen sont illustrés par une autre pièce trouvée pendant cette campagne : un vase en forme de cabane à toit en cône arrondi, munie d'une porte que l'on peut fermer par une barre transversale [2]. Ce curieux type céramique, unique jusqu'ici à Ras Shamra et en Syrie-Palestine comme d'une façon générale en Orient, est par contre connu en Crète, à Mélos et en Grèce et se retrouve en assez grand nombre en Europe, depuis la Russie jusqu'en Allemagne du Nord et en Italie. Nous avons donc ici un lien nouveau qui, par l'intermédiaire de l'Égée, relie Ras Shamra-Ugarit aux civilisations de l'Europe protohistorique et dont l'intérêt, pour la chronologie absolue du Bronze européen, encore imparfaitement établie, est considérable.

Vertèbres humaines percées d'une flèche en bronze. — Dans une tombe collective ou de famille, en usage depuis le XVI^e siècle probablement, et certaine-

[1] Cf. notre rapport de la neuvième campagne, dans *Syria*, XIX, 1938, p. 203 ss., et nos *Ugaritica I*, p. 54 et suiv.

[2] Un vase de forme approchant avait été trouvé pendant notre cinquième campagne de fouilles en 1933.

ment jusqu'au milieu du xiv^{e}, fig. 3 à 5, nous avons retiré d'une accumulation considérable d'ossements provenant de sujets adultes, apparemment enterrés au même moment, deux vertèbres encore en connexion anatomique, percées par une flèche de bronze, fig. 2. D'après un examen aux rayons X opéré par le docteur

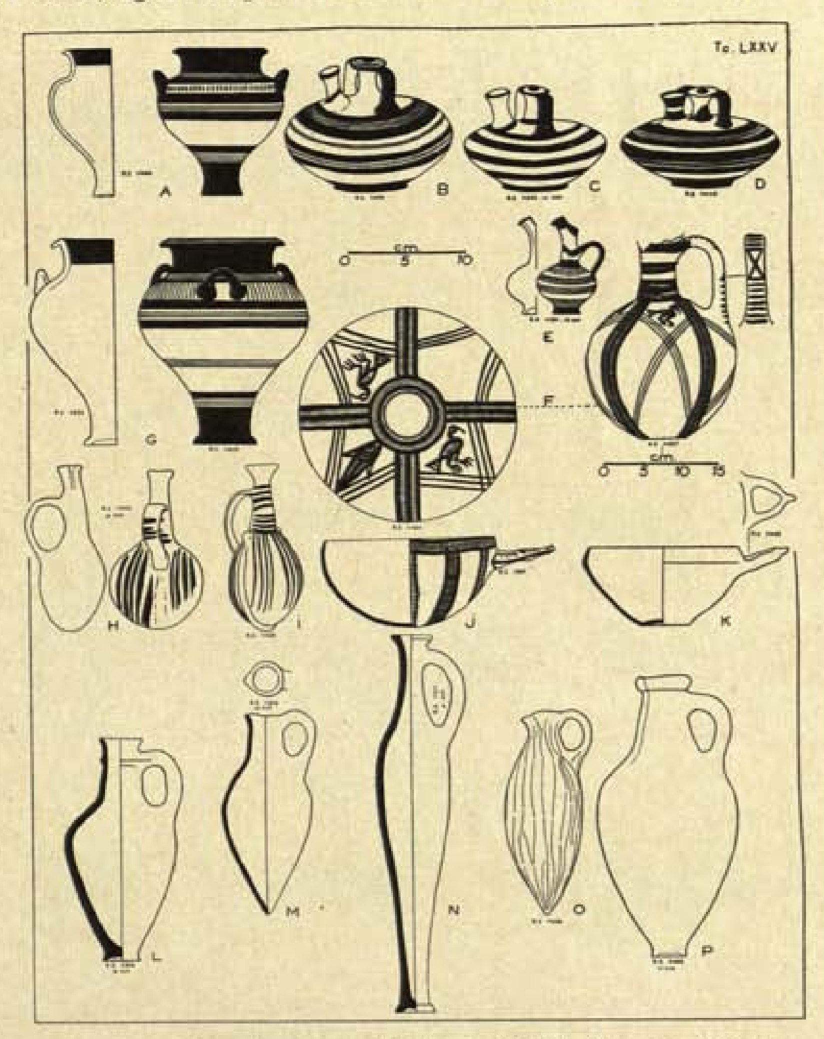


Fig. 3. — Types céramiques de la tombe LXXV. Chambre funéraire. (Fig. 3 à 5 d'après des dessins de A. Schaeffer-Boehling).

Jarry, radiologue des hôpitaux de Saint-Germain, la pointe de la flèche avait pénétré jusqu'au centre du canal médullaire et causé une blessure amenant une mort rapide [1]. Les vases mycéniens, fig. 3, et en albâtre, fig. 4 A-C, retirés de la

(1) Cf. la note du docteur Jarry jointe à ce rapport, p. 293.

même couche que les vertèbres, datent de la première moitié du xive siècle. A cette époque, Ugarit a dû être le théâtre de troubles ou d'une guerre. Précisément pendant cette campagne, nous avons pu constater qu'Ugarit

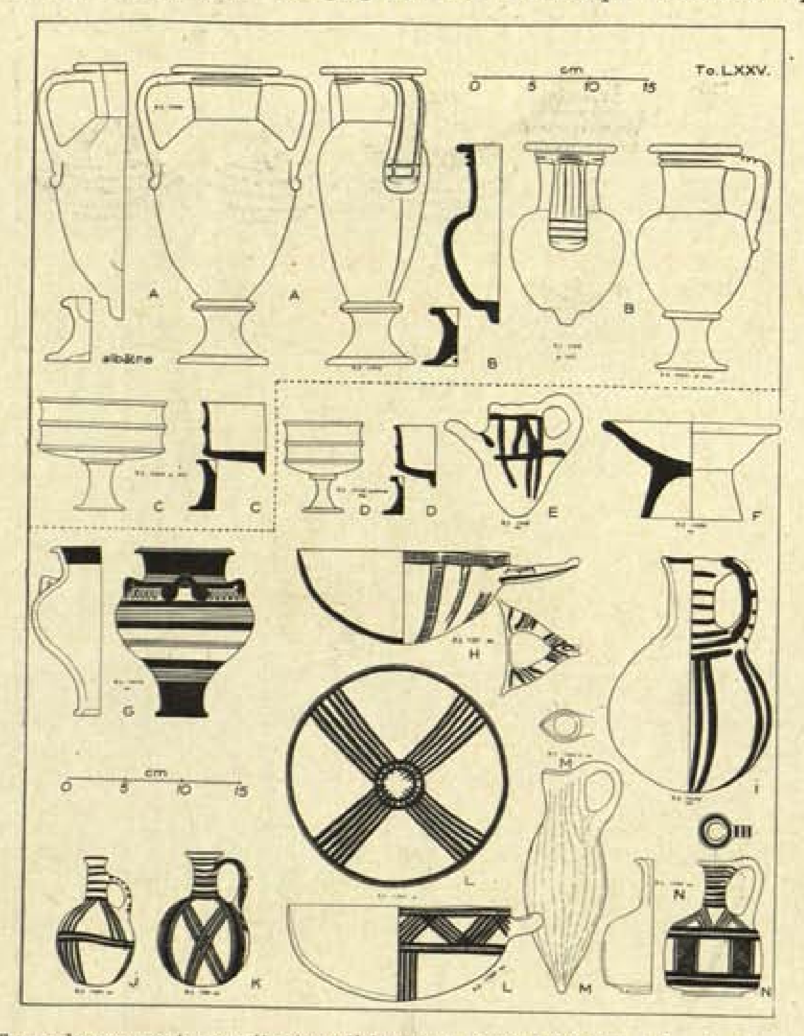


Fig. 4. — Types de vases en terre cuite et en albâtre de la tombe LXXV. A-C dans la chambre funéraire D-N dans l'ossuaire, partie supérieure.

était non seulement un centre intellectuel et commercial très actif, mais aussi un point stratégique de haute importance, parfaitement équipé militairement.

II. — **Les fouilles dans le quartier officiel d'Ugarit, sur l'extrémité N.-O. du tell.** — Nous passons ici à la description des principales découvertes

faites pendant nos fouilles sur l'extrémité N.-O. du tell. La position respective des deux chantiers est visible sur la photographie d'avion, fig. 1. C'est sur ce point du tell qu'aboutissait la route reliant la ville aux quartiers situés en bordure de

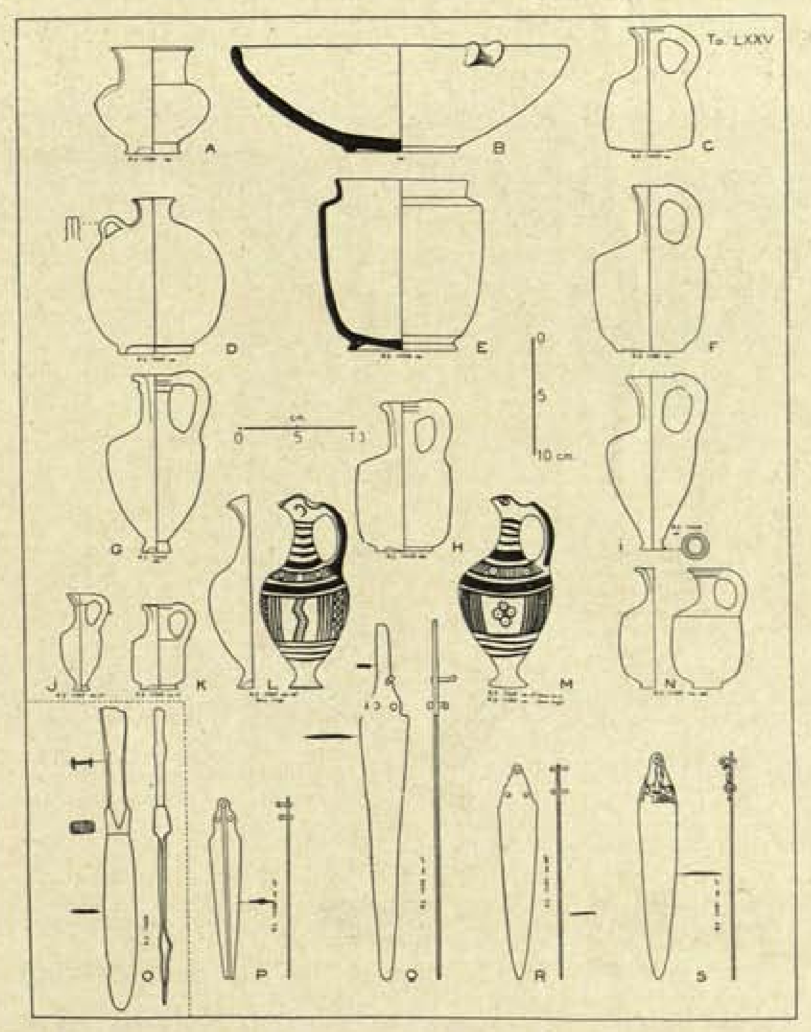


Fig. 5. — Types céramiques et de bronze de la tombe LXXV. Tous, à l'exception de O, proviennent de la couche inférieure de l'ossuaire.

l'ancien port d'Ugarit, le Minet-el-Beïda actuel, route qui est toujours en usage.

Au cours de notre neuvième campagne nous avions dégagé dans cette région du tell un bâtiment important [1] contenant une vaste salle dont le toit était supporté par quatre piliers en pierres de taille.

[1] Cf. notre rapport dans *Syria*, XIX, 1938, p. 313 et suiv.

Écurie royale, manège et remise à char. — Ce n'est que maintenant que son dégagement est achevé, que nous pouvons nous rendre compte de la destination de cet important bâtiment. Il abritait une écurie à sol pavé et un manège pour le dressage des chevaux. Il est probable, d'autre part, que dans la partie Est de la salle, on avait l'habitude de remiser les chars de combat ou de chasse dont nous savons que l'on se servait à Ugarit. Des conduites d'eau qui rejoignent le grand égout collecteur muré passant sous le bâtiment et des gargouilles qui traversent les murs extérieurs et se jettent dans une ruelle permettaient le lavage à grande eau du sol pavé, ce que facilitait encore l'inclinaison très accentuée du dallage dans le sens de la longueur de la salle.

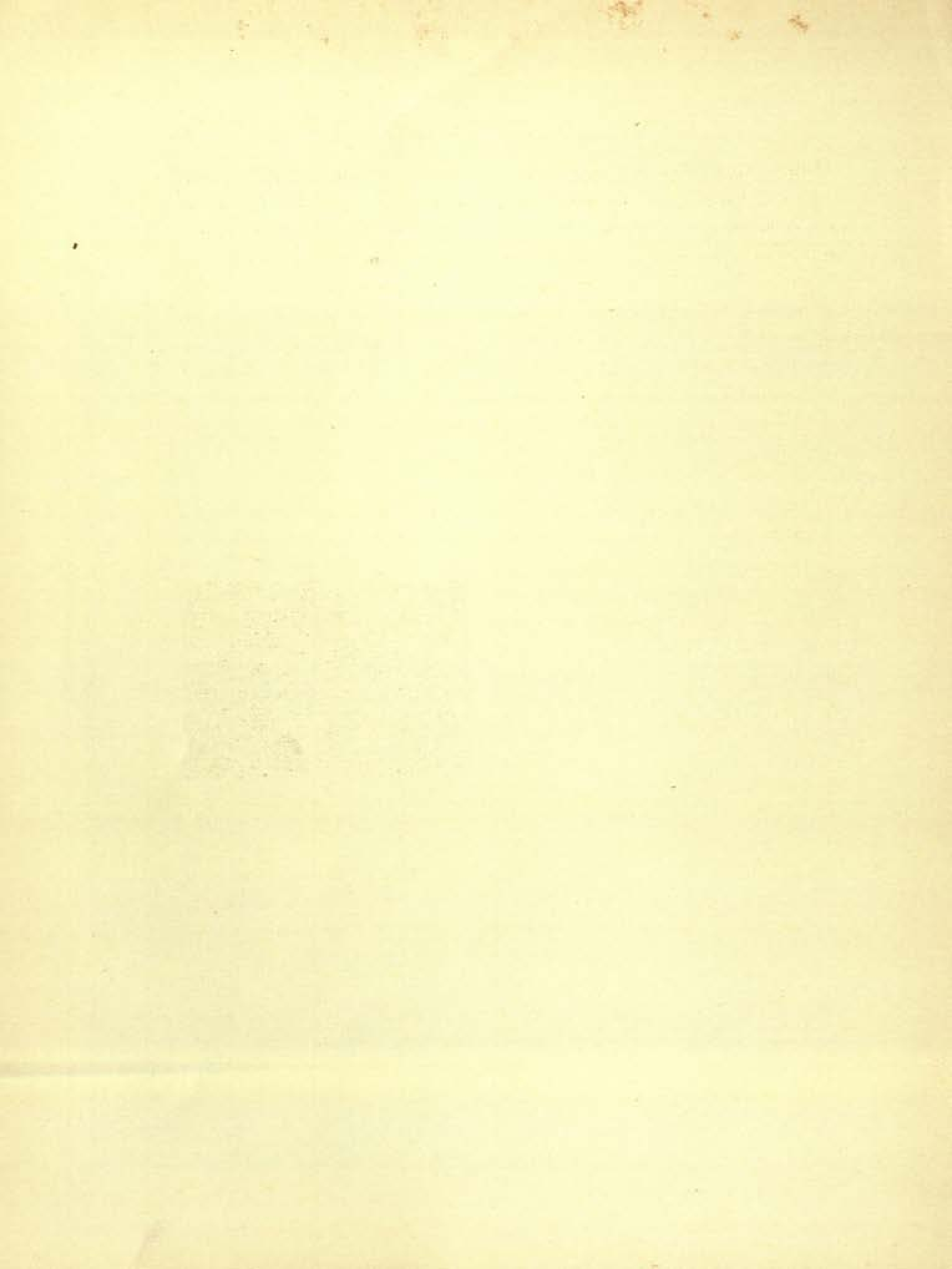


Fig. 6. — Deux entrées successives du bâtiment à l'écurie et au manège. Au milieu base de colonne en place.

On ne peut, d'ailleurs, douter du caractère officiel du grand bâtiment à la salle aux piliers, du fait de l'absence de toutes installations caractérisant normalement les habitations à Ugarit : pas de cuisine, pas de puits, pas d'installations hygiéniques et pas de caveau funéraire dans le sous-sol. En échange les entrées sont monumentales, la porte principale a 5 m. de largeur et nous y trouvons, pour la première fois à Ugarit, l'emploi de colonnes, fig. 6.

Entrée monumentale flanquée de colonnes en bois. — Les colonnes en bois, dont certaines atteignaient 75 cm. de diamètre, étaient posées sur des bases en pierre calcaire fine, de couleur blanche, sans aucun décor, présentant à la partie supérieure un disque en relief légèrement plus petit que la circonférence de la base et sur lequel s'appuyait le fût. Ces colonnes, employées par paire et élevées juste derrière les seuils divisant les entrées en trois

Le glacis, la poterne et la tour carrée vus du Sud vers le Nord.



passages se révèlent être une caractéristique des grands bâtiments publics d'Ugarit. Un parallèle cependant non identique est donné par l'entrée du palais dégagé par Sir Leonard Woolley à Atchana au Nord de Ras Shamra [1]. En attendant que nous ayons terminé le dégagement de l'ensemble des bâtiments dont fait partie celui à la salle aux piliers, nous nous gardons de mettre un nom sur cette architecture aux entrées flanquées de deux colonnes. Elle pourrait fort bien être originaire de la Syrie du Nord, bien que les ressemblances avec l'architecture égéenne ne fassent pas défaut. Il faut probablement considérer comme assez complexes les influences qui ont pu marquer cette architecture à Ugarit, point de rencontre de tant de civilisations.

Résidence du gouverneur militaire d'Ugarit et arsenal. Nouveaux textes en cunéiformes. — Quant aux objets isolés rencontrés dans les nombreuses pièces situées au Sud de la grande salle, ils sont peu nombreux, mais significatifs. Ce sont notamment des textes en cunéiformes, disséminés dans une zone autour de l'entrée principale, où ils avaient probablement été abandonnés lors du pillage qui avait précédé l'incendie. Parmi ces textes, le plus grand de par sa taille, d'après M. Thureau-Dangin qui en assurera la publication, constitue un état d'armes, arcs et frondes, distribués à des soldats, dont la plupart, fait à retenir, sont d'origine sémitique à en juger d'après leurs noms. Des accumulations de galets retrouvés par nous dans la même région, fig. 7, montrent le calibre assez respectable des pierres lancées par les frondeurs d'Ugarit. Il est probable que dans les nombreuses et vastes pièces au Sud de la grande salle aux piliers, le bâtiment abritait les arsenaux d'Ugarit. Il n'est pas impossible que ce fut là aussi le centre du commandement militaire de la ville, puisque nous y avons retrouvé un message en cunéiformes



FIG. 7. — Accumulation de galets ayant servi de balles de fronde dans la forteresse.

[1] Sir Leonard WOOLLEY, *Excavations at Atchana-Alalakes*, 1938, dans *Antiquaries Journal*, XIX, 1939, pl. III, carré 5, 10-11.

accadiens adressé par le roi de Beyrouth à son fils, alors gouverneur d'Ugarit [1].

Le bâtiment à la grande salle a pour limite au Sud une rue et une place, sous laquelle se trouve l'entrée de curage du grand collecteur muré, fig. 8. Au delà nous avons commencé de mettre au jour un autre bâtiment, plus important encore à en juger par la largeur de son entrée dépassant 7 m., le diamètre des colonnes et la qualité des murs extérieurs, élevés entièrement en pierres de taille, fig. 9.



Fig. 8. — Au fond, à gauche, entrée du bâtiment contenant l'écurie et le manège, sous le niveau de la place, en avant, l'entrée de curage de l'égout collecteur. En avant, à droite, l'angle N.-W. du bâtiment aux archives.

Les archives diplomatiques et économiques des rois d'Ugarit. — Dans les pièces assez étroites situées le long de la façade Nord, nous avons également rencontré des tablettes. Ici, cependant, elles n'étaient pas disséminées, comme dans le bâtiment en face, mais groupées par paquets, au nombre de plus de dix parfois, à l'emplacement où jadis elles avaient été conservées. Aucun doute, nous avons mis la main ici sur les archives économiques et diplomatiques des rois d'Ugarit. Parmi les textes recueillis jusqu'ici, transcrits et traduits avec diligence par M. Virolleaud qui en prépare la publication prochaine [2], il y a des pièces comptables, des listes énumérant jusqu'à 90 noms de villes ayant fait partie du royaume d'Ugarit avec indication des impôts ou du nombre de soldats qu'elles devaient fournir à la capitale, enfin plusieurs lettres destinées au roi ou à la reine.

[1] Ce texte sera publié par M. Ch. Virolleaud.

[2] Un premier article paraîtra dans *Syria*, à la suite de ce rapport, l'ensemble des textes formera un fascicule de la publication définitive.

Lettre de Suppiluliuma à Nqmd, roi d'Ugarit. Nouvelle confirmation de la date des textes d'Ugarit. — Parmi les lettres, l'une est adressée au roi NQMD au temps où fut constituée à Ugarit la collection de textes mythológiques et religieux antérieurement découverts par nous. L'expéditeur du message est le célèbre roi hittite Suppiluliuma, le contemporain des Amenophis III et IV. Ce document apporte une confirmation nouvelle et décisive pour la date que nous avions attribuée à nos tablettes alphabétiques : la première moitié du XIV^{e} siècle et la fin du XV^{e}.



Fig. 9. — Entrée avec base de colonne en place du bâtiment contenant les archives économiques et diplomatiques.

Vase avec cartouche de Ramsès II. — Mais les archives diplomatiques d'Ugarit semblent étendre leur documentation sur une plus longue période, puisqu'elles contiennent des textes trouvés en association avec un grand vase en albâtre qui, d'après le cartouche gravé sur son col, fig. 10, constitue un cadeau diplomatique envoyé par Ramsès II. Cette trouvaille éclaire, d'ailleurs, parfaitement la position politique d'Ugarit. Contraints de se joindre à la coalition hittite, les rois d'Ugarit n'ont pas rompu les relations avec les pharaons et ont su se dissocier de leur partenaire hittite, dès que l'aventure tourna mal dans la plaine de Qadesh[1].

Textes rédigés à la fois en cunéiformes alphabétiques et en accadien. — Nos nouveaux textes sont rédigés pour la plupart dans l'écriture alphabétique de Ras Shamra. Un certain nombre sont en accadien et il y en a qui montrent

[1] Cf. à ce sujet notre *Ugaritica*. I, p. 37 et suiv.

la particularité d'employer simultanément ces deux systèmes cunéiformes, ce qui atteste la maîtrise des scribes d'Ugarit.

L'emplacement du palais d'Ugarit. — Le dégagement du bâtiment aux archives n'étant que commencé, nous ne pouvons décider s'il fait partie intégrante du palais ou en constitue seulement une annexe. L'emplacement du palais a, cependant, pu être délimité dès cette campagne dans le voisinage immédiat des archives. Il occupait une position dominante, avec vue sur la mer non loin de l'entrée principale de la ville. Les premiers murs, entièrement en pierres de taille, mis au jour présentent des fentes pour le logement des poutres, fig. 11, et font pressentir l'importance du bâtiment. Il a été ravagé par un incendie d'une rare violence qui a transformé par endroits les pierres calcaires des murs en une masse de chaux avec des vitrifications coulées vers le bas, en forme de véritables stalactites.



Fig. 10. — Fragment du col de très grande jarre en albâtre avec cartouche de Ramsès II.

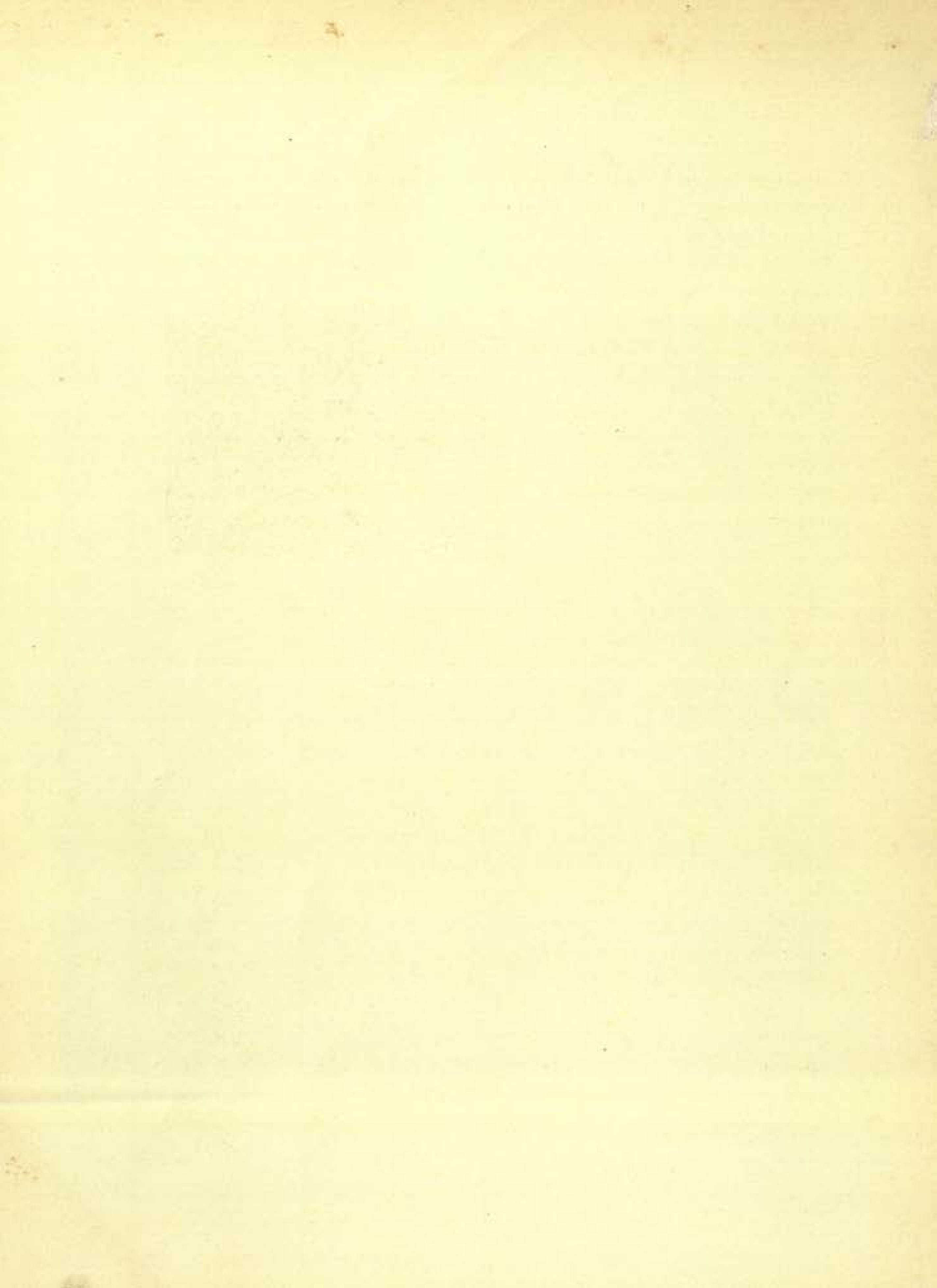
Bases de colonnes en cuivre plaqué d'argent. — La richesse de la décoration intérieure du palais est attestée par l'emploi de bases de colonnes en cuivre revêtues d'un placage en argent. D'après la forme de la base, il n'est pas impossible que le fût ait été creux et également en cuivre, ce qui rappellerait évidemment les deux fameuses colonnes que Salomon fit ériger devant le Saint des Saints du Temple de Jérusalem.

Découverte d'un ouvrage fortifié. — Mais le monument architectural le plus important mis au jour dans cette région du tell pendant cette double



La poterne et le glacis vus du Nord vers le Sud.

RAS SHAMRA, 1939.



campagne est un ouvrage fortifié qui devait défendre à la fois le palais et l'entrée principale de la ville. Le fait que cet ouvrage fait face à la mer prouve que c'est de ce côté que le danger menaçait Ugarit. Et, en effet, la ville succombait finalement à l'invasion des Peuples du Nord et de Mer, que les documents contemporains décrivent comme ayant progressé à la fois par terre et par mer. La découverte de cet important ouvrage est due à un sondage opéré sur la pente Ouest et au pied du tell en vue de l'établissement d'une nouvelle décharge pour nos déblais installés maintenant plus au N.

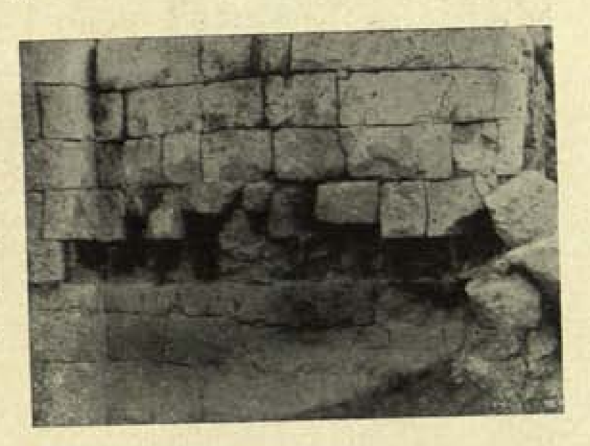


Fig. 11. — Détail d'un des murs en pierres de taille du palais montrant la fente pour le logement d'une poutre.
L'écartement des deux assises qui étaient en contact avec la poutre a été maintenu par de petits supports en bois pour éviter l'écroulement du mur après le dégagement.

Un cimetière de l'époque romaine. — Après avoir évacué les couches supérieures dans lesquelles un assez important cimetière de l'époque romaine était installé, nous avons dégagé plus bas les murs d'une construction impressionnante élevée jadis sur le flanc du tell et couvrant toute la pente depuis la crête jusqu'au pied de la colline.

Glacis en pierres et tour carrée. — La partie inférieure de la pente, après avoir été égalisée, avait été recouverte d'un lourd glacis de pierres, incliné à 45 degrés visible, en partie, pl. XLIII. De la base de ce glacis émerge une puissante tour carrée de 14 m. de côté. Ses murs épais de 5 m. abritaient une seule salle dont nous n'avons pas retrouvé de division. Cette salle était accessible du côté de la ville et à mi-hauteur par une porte large de 4 m. dont seuls les puissants seuils sont en place quoique affaissés, fig. 12. En face de cette porte, un chemin, en partie consolidé par un pavage ou un revêtement en béton, monte en pente douce vers la crête du tell, bordé des deux côtés de salles largement ouvertes dans lesquelles ont pu être installés les corps de garde.

Poterne et couloir souterrain. — Afin de permettre aux défenseurs de sortir rapidement de l'ouvrage pour se jeter sur l'ennemi ou se porter au secours du quartier de la ville situé au port de Minet-el-Beida, un couloir souterrain coudé, qui contient un escalier à marches basses permettant aussi le passage des chevaux, conduit de l'intérieur de l'ouvrage à une poterne de sortie située à la base du glacis et protégée par le saillant Sud de la tour. Les jambages de cette poterne n'ont pas moins de 6 m. de haut et supportent un linteau d'un seul bloc large de 2 m., pl. XLII. Le couloir souterrain est voûté en encorbellement et atteint 5 m. de hauteur. La qualité de la taille des blocs est visible sur la photographie de détail, fig. 13.



Fig. 12. — Raccord entre la tour carrée et l'ouvrage sur la pente.

Au fond, à gauche, l'entrée murée du couloir souterrain avec sa voûte à demi écroulée. Au milieu les deux dalles légèrement affaissées ayant servi de seuil à la porte de la salle contenue dans la tour.

Le couloir souterrain et la poterne anciennement murés.— Mais la hardiesse des constructeurs avait devancé leur savoir technique. Par suite de la pression de ce pesant ouvrage sur un terrain en pente et malgré la grande profondeur des fondations, des tassements s'étaient produits, notamment dans la voûte du passage souterrain aboutissant à la poterne. On avait d'abord voulu enrayer le glissement des assises par des accrochages en queue d'aronde, fig. 14. Finalement on fut obligé de renoncer à l'utilisation du couloir souterrain dont l'entrée intérieure fut murée, fig. 12. On fit de même de la poterne que nous avons retrouvé fermée par un mur en grands blocs qui retenait les



Fig. 13. — Détail de la voûte du couloir souterrain aboutissant à la poterne.

matériaux de remplissage tombés dans le couloir après l'effondrement de la voûte.

Étendue de l'ouvrage. — Ni au Nord ni au Sud de la tour carrée nous n'avons encore atteint l'extrémité du glacis. De plus, le raccord de l'ouvrage avec le palais situé en haut de la pente n'est pas encore éclairci par la fouille. Mais ce que nous avons déjà pu mettre au jour de cet ouvrage suffit pour montrer le remarquable développement atteint par l'architecture militaire à Ugarit dès le milieu du IIe millénaire.



Fig. 14. — L'assise supérieure de la voûte du couloir souterrain montrant le système d'accrochage en queue d'aronde.

Date de l'ouvrage. — Les objets les plus récents retrouvés à l'intérieur de l'ouvrage ou en contact avec lui datent sans exception de la première moitié du xive siècle. D'épaisses couches de cendres accumulées au pied du glacis attestent par leur contenu archéologique que vers le milieu du xive siècle l'ouvrage avait subi une première destruction, mais qui n'était que partielle. La principale époque d'utilisation de l'ouvrage se place donc certainement dans les limites du siècle qui va de 1450 à 1350. La question de la date de sa construction ne saurait être discutée utilement qu'après l'achèvement complet du dégagement. Cependant dès maintenant il nous semble que le système très perfectionné avec ouvrages de flanquement adopté à Ugarit ne peut guère être antérieur à 1600, en chiffres ronds.

Origine de cette architecture. — Quant à l'origine de cette architecture militaire, certaines particularités, notamment les hauts glacis à surface protégée d'un bouclier de pierres se retrouvent, en dimensions généralement plus modestes, dans quelques-unes des forteresses palestiniennes dès la fin du Bronze moyen [1]. Mais en Palestine cette architecture est intrusive et on a

[1] A.-G. Barrois, *Manuel d'Archéologie biblique*, I, Paris, 1939, p. 145 ss.

prononcé ici le nom des Hyksos que l'on tient déjà pour les auteurs d'un système de fortification tout à fait différent, celui qui est protégé par de vastes levées de terre. Des découvertes antérieures nous ont familiarisé avec les constructions élevées à Ugarit durant l'époque contemporaine des Hyksos et c'est pour cela que nous pouvons leur refuser la paternité du grand ouvrage fortifié que nous venons de mettre au jour à Ras Shamra, et qui, d'ailleurs, leur est postérieur. Les hauts remparts talutés d'Ugarit marquent un type d'architecture militaire originaire peut-être de la Syrie du Nord et dont les immenses glacis du Krak des Chevaliers ou de la citadelle d'Alep seraient les aboutissants tardifs.

Influences mycéniennes. — Mais si, pour le moment, nous ignorons encore la part exacte qu'il conviendra certainement d'accorder aux ingénieurs militaires syriens dans les travaux de la forteresse d'Ugarit, nous sommes sûrs, d'autre part, dès maintenant de la forte influence que l'architecture mycénienne avait exercé sur cet ouvrage. Certaines particularités de sa construction, comme l'encorbellement, la taille des pierres d'angle, le système d'accrochage et de chaînage des murs se retrouvent dans les grandes tombes et les habitations d'Ugarit de l'époque mycénienne. Parmi les fragments céramiques recueillis en contact avec l'ouvrage, les vases d'origine mycénienne sont prédominants et de beaucoup. Enfin l'époque d'utilisation de l'ouvrage, est celle de la plus forte colonisation mycénienne à Ugarit. Le meilleur parallèle que nous puissions citer est celui de la forteresse mise au jour par Schliemann et Dörpfeld à Hissarlik, identifiée par eux à la Troie homérique.

Nous avons visité les ruines d'Hissarlik lors des récentes fouilles de contrôle par M. Blegen et je dois dire que les ressemblances entre l'architecture mycénienne de ce site et celle de l'époque mycénienne d'Ugarit sont l'évidence même. Mais nous nous gardons de pousser trop loin le rapprochement entre les fortifications d'Hissarlik et l'ouvrage de Ras Shamra, car le dégagement de celui-ci n'est pas encore achevé et certains éléments indispensables à son appréciation nous échappent encore.

Claude F.-A. Schaeffer.

Saint-Germain-en-Laye, le 27 juin 1939.

APPENDICE

SUR UNE BLESSURE MORTELLE CAUSÉE PAR UNE FLÈCHE DE BRONZE A UGARIT

XIVe siècle avant notre ère (1).

Par le docteur Marc Jarry.

La pièce osseuse qui m'a été soumise par M. Schaeffer représente un fragment de la partie supérieure de la colonne dorsale composé des IIIe et IVe ou IVe et Ve vertèbres. Celles-ci sont en excellent état, très probablement par suite de l'imprégnation par les sels de cuivre provenant de la flèche avec laquelle elles étaient en contact. Seule l'apophyse transverse gauche de la vertèbre supérieure a disparu ; également quelques érosions sur les corps.

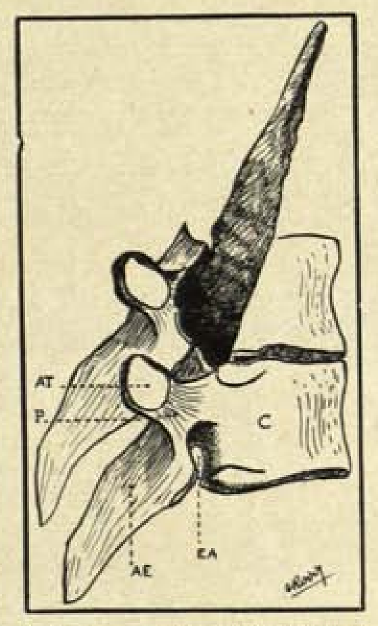


Fig. 1. — Schéma des vertèbres percées d'une flèche (tombe LXXV). Dessin de A. Roddy.

Il s'agissait d'un sujet adulte, mais jeune, entre 18 et 30 ans.

La flèche a pénétré obliquement de droite à gauche et de haut en bas (voir le schéma, fig. 1). Elle est entrée dans le canal rachidien par le trou de conjugaison droit et en éraflant au passage le bord inférieur du pédicule vertébral. Elle a traversé obliquement le canal rachidien sur la hauteur des deux corps vertébraux pour venir s'arrêter au niveau du bord inférieur gauche de la vertèbre inférieure.

Les radiographies (fig. 2) montrent l'obliquité et le trajet de la flèche ainsi que l'excellent état de conservation de la trabéculation osseuse.

Étant donnée l'obliquité du projectile, nous pouvons admettre que le sujet a été atteint alors qu'il était en station verticale, ou légèrement penché en avant et que le coup a été tiré de haut en bas, position qui correspondrait à celle d'un assaillant en face d'un adversaire monté sur un char de guerre ou sur un ouvrage élevé. La possibilité n'est pas exclue que la flèche ait frappé le sujet alors qu'il était déjà étendu à terre.

(1) Cf. C. F. A. Schaeffer, *Les fouilles de Ras Shamra-Ugarit, dixième et onzième campagnes*, dans *Syria*, XX, 1939, p. 280-282.

En raison de la pénétration profonde de la flèche, il est à présumer qu'elle a pu être lancée à une distance qui n'est guère supérieure à 50 mètres [1].

Pour la même raison il n'est pas probable qu'elle ait pu causer d'autres lésions osseuses concomitantes. Le trajet le plus probable, long d'une vingtaine de centimètres, devait intéresser seulement des parties molles. Aussi pouvons-nous localiser l'orifice d'entrée dans la région latérale droite du cou, dans l'espace formé par l'arc postérieur de la

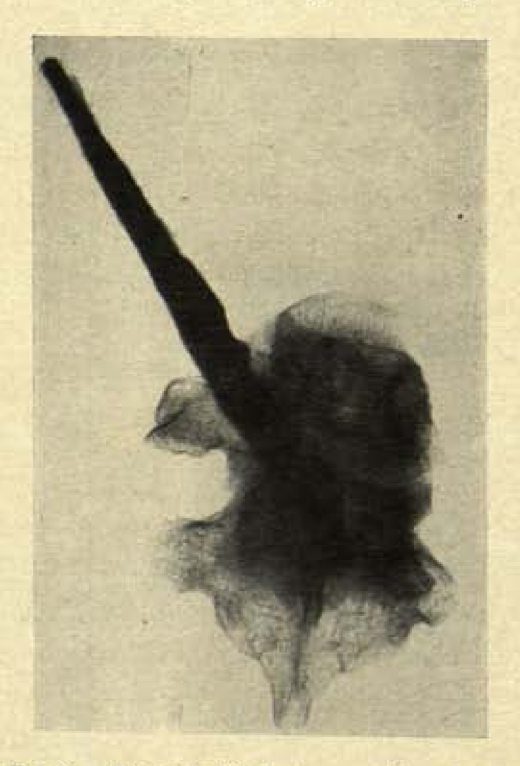


Fig. 2. — Radiographie des deux vertèbres dorsales percées par une flèche de bronze.

première côte en arrière et par l'extrémité interne de la clavicule en avant (voir le schéma, fig. 3).

Dans cette région se trouve le dôme pleural coiffant le sommet du poumon, il y a également, en dedans, montant verticalement vers le cou, les vaisseaux carotidiens et, en avant, se dirigeant horizontalement en dehors, le paquet vasculaire qui irrigue le

[1] Sur la force assez grande de pénétration des flèches, cf. la note du docteur A. Lemaire, *Sur les flèches empoisonnées des Sauvages*, dans *Hippocrate*, VII, 1939, p. 240, où notre confrère cite l'observation du docteur Massin, médecin des colonies, qui a vu une flèche lancée à la distance de 100 à 120 mètres pénétrer d'environ 8 cm. dans la fesse d'un soldat de marine.

membre supérieur droit. Le trajet de la blessure comporte donc l'ouverture de la plèvre avec le pneumothorax traumatique en résultant et une plaie du poumon. Les vaisseaux à la périphérie de la région n'ont pas dû être touchés. Au niveau de la colonne, il y eut

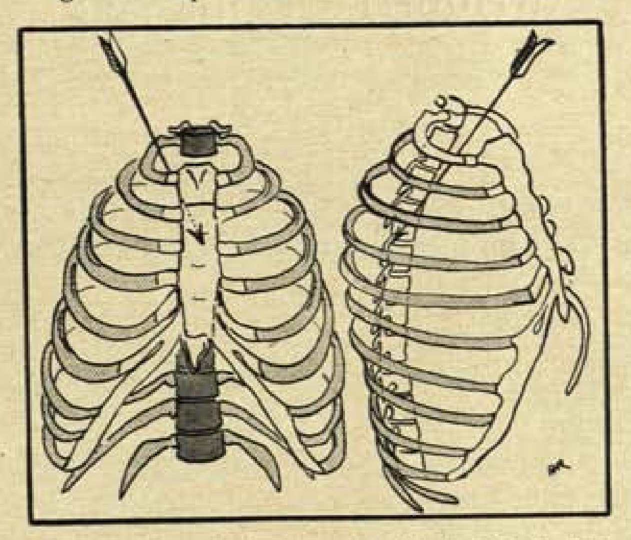


Fig. 3. — Schéma de thorax montrant le trajet de la flèche.

section du III[e] ou IV[e] nerf rachidien droit, puis, sur un plan un peu inférieur, section complète de la moelle épinière.

Toutes ces blessures, non foudroyantes, sont cependant rapidement mortelles. La survie peut se compter par un très petit nombre d'heures.

Docteur Marc Jarry.

Saint-Germain-en-Laye, 30 juin 1939.

ANTIQUITÉS SYRIENNES

PAR

HENRI SEYRIG

29. — A propos du culte de Zeus à Séleucie.

Zeus Keraunios Nikephoros. — Appien raconte [1] que le tonnerre avait montré à Séleucus Nicator l'endroit où il devait fonder Séleucie de Piérie, et il ajoute : « *C'est aussi pourquoi (le roi) donna (aux Séleuciens) le foudre pour dieu : de nos jours encore ils vénèrent un foudre et lui chantent des hymnes...* » En réalité, Séleucus dut adopter un culte qui existait sur place bien avant sa venue. Le tonnerre est le principal dieu de la Syrie du Nord [2] et l'ancienneté de son culte aux bouches de l'Oronte [3] ressort du fait que les Séleuciens, s'ils ont parfois représenté leur dieu sous une forme humaine [4], n'ont jamais fait de cette statue l'idole de leur temple, qui n'a contenu jusqu'à la fin du paganisme qu'un symbole archaïque, un simple foudre [5]. Les monnaies montrent cet objet, ceint d'un large bandeau et posé sur un trône, comme l'était aussi le foudre que vénérait Diocésarée de Cilicie [6]. Chaque année, les Séleuciens nommaient deux *porte-foudre*, ou *céraunophores* [7], qui avaient probablement la fonction, très honorable en Syrie, de porter le simu-

[1] Appian, *Syr.* 58. — Un autre mythe de fondation est rapporté par Malalas (p. 199 [212]), mais il est calqué sur celui d'Antioche, et appartient sans doute à une tradition plus tardive que celle d'Appien.

[2] Cultes de Doliché : *Syria*, XIV, 1933, p. 132 s.; d'Alep : Dhorme, *Syria*, VIII, 1927, p. 39 s.; de Til Barsib : Thureau-Dangin et Dunand, *Til Barsib*, p. 134 s., etc. — Ajouter les exemples plus tardifs que j'ai récemment publiés : *Syria*, XX, 1939, p. 183 s. (régions de Cyrrhe, d'Alep et de Hiérapolis). Culte de Zeus Keraunios à Antioche : Malalas, *loc. cit.*

[3] Sur le mont Casius également, on adorait un dieu de l'orage : Eissfeldt, *Baal Zaphon, Zeus Kasios* (Halle, 1932).

[4] Voir les monnaies discutées plus loin.

[5] *British Museum Catalogue, Galatia, etc.*, p. 269 s. Cf. Usener, *Keraunos* (*Kleine Schriften*, IV), p. 474 s.; Blinkenberg, *The Thunderweapon*, p. 15; A. B. Cook, *Zeus*, II, p. 807 s.

[6] *British Museum Catalogue, Lycaonia, etc.*, p. 73, n° 9.

[7] Dittenberger, *Orientis graeci inscr. selectae*, 245.

lacre dans les processions : et ce rite encore est caractéristique de la religion locale [1]. Tout cela n'a pas été inventé par un roi grec, et présente un aspect fort ancien.

La seule inscription datée qui nomme Zeus Keraunios, et les monnaies où son nom est inscrit autour du foudre, ne remontent qu'au IIe siècle après J.-C. [2]. Le hasard peut-être en est cause, mais il se peut aussi que le dieu ait porté, en d'autres temps, d'autres épithètes. Il est curieux que la liste des sacerdoces publics de Séleucie [3], que nous avons pour deux années du règne de Séleucus IV (187-175), ne mentionne pas le prêtre du premier dieu de la ville. Mais la première prêtrise que nomme cette liste est celle de Zeus Olympien : peut-être Zeus Keraunios était-il assimilé à ce dieu. D'autres raisons, semble-t-il, permettent de le conjecturer.



Fig. 1. — Zeus Keraunios Nikephoros sur un tétradrachme d'Alexandre Bala. — Cabinet de Brera.

Séleucie a frappé sous Alexandre Bala (150-145) deux monnaies au type de Zeus Olympien [4], où le dieu est assis sur un trône avec une Victoire à la main, dans l'attitude que Phidias lui avait donnée. Mais la Victoire, au lieu de tenir une couronne (comme elle fait sur les monnaies frappées dans les autres villes), y tient un foudre de grande taille (fig. 1). Zeus Olympien et Zeus Keraunios sont ainsi confondus. — Ces pièces paraissent encore rendre compte d'un autre fait. Une inscription du règne d'Hadrien [5] donne à Zeus Keraunios le titre de *Nikephoros*, porteur de victoire, et le même surnom entoure

[1] *Syria*, XVIII, 1937, p. 373 ss.

[2] Le nom de Zeus Keraunios apparaît pour la première fois à Séleucie, semble-t-il, dans l'inscription de Zénon, qui ne date que de 121-122 (voir note 5). Les deux inscriptions publiées plus loin, en appendice, ne peuvent pas être datées.

[3] Plus haut, p. 296, note 7.

[4] *a*) Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, pl. H, n° 13 (notre fig. 1) ; Wroth, *Numismatic Chronicle*, 1904, p. 307 s. ; pl. XV, 11 (tétradrachme au nom du roi). — *b*) *British Museum Catalogue, Seleucid Kings*, p. 57, n° 68 s. (bronze au nom de la ville).

[5] Chapot, *Bulletin de correspondance hellénique*, XXVI, 1902, p. 168, n° 8. Nous avons revu ce texte à Kaboussié. On y lit Ναῖον, et non Γναῖον ; la date y est ΛC, et non ΔC : enfin le dernier sigle numérique n'y est pas B, mais un signe fait comme un R couché, avec l'ouverture à gauche : c'est une forme du chiffre 6, fréquente en Syrie, mais qui se voit aussi en Macédoine (Vidal-Lablache, *Revue archéologique*, 1869, 2, p. 62). — La date de l'inscription de Kaboussié doit se calculer sur l'ère de Séleucie, qui commence en octobre 109 (voir plus bas, p. 307) : elle tombe donc en 121-122.

l'image du foudre sur quelques balles de fronde trouvées à Séleucie [1], et qui semblent dater au plus tard de l'époque de Tigrane et de Pompée. Or Zeus Nikephoros Keraunios est précisément le dieu que nous venons de voir sur les monnaies séleuciennes d'Alexandre Bala.

Zeus et la politique d'Antiochus IV. — Pourquoi est-ce justement sur les monnaies d'Alexandre Bala — tant à Séleucie que dans les autres villes du royaume — que se voit l'image de Zeus nicéphore ? C'est parce que ce roi portait lui-même le titre de *Nikephoros;* parce qu'il faisait graver sur ses monnaies la tête de Zeus avec ses traits à lui [2], parce qu'en un mot il voulait être assimilé à Zeus. La présence du dieu nicéphore sur les monnaies du roi nicéphore est donc une allusion à l'apothéose de ce dernier. En agissant ainsi, Alexandre Bala n'innovait rien : il rappelait simplement sa prétention, vraie ou fausse, à être issu d'Antiochus IV, qui avait porté lui aussi, le premier, le titre de nicéphore, et dont les monnaies avaient déjà associé le nom à l'image du dieu d'Olympie [3]. — Au reste, Antiochus IV n'est pas le premier roi de Syrie qui ait mis Zeus Olympien sur ses monnaies. Séleucus Nicator en avait donné l'exemple, et l'on a supposé que c'était lui qui avait fait poser à Antioche ou à Daphné une réplique de la statue chryséléphantine de Phidias [4]. On ne sait pas sous quelle épithète Séleucus vénérait ce dieu, mais le nom de Nikephorion, donné soit par lui, soit déjà par Alexandre, à une ville que l'un ou l'autre avait fondée sur l'Euphrate au cours de ses conquêtes [5], contient peut-être la plus ancienne trace du surnom rituel que Zeus devait un jour prêter à Antiochus IV.

[1] Voir à l'appendice, n° 3.

[2] Babelon, *Rois de Syrie*, p. 113, n° 886 : Tête de Zeus, laurée, avec les traits d'Alexandre Bala. — *Revers* : Foudre, avec la légende βασιλέως Ἀλεξάνδρου Νικηφόρου (pièce frappée à Séleucie). — Il était difficile d'exprimer plus clairement l'assimilation du monarque au Νικηφόρος Κεραύνιος. — Séleucie paraît, d'après ses monnaies, avoir manifesté un empressement particulier pour Alexandre Bala, et peut-être lui a-t-elle dû certains privilèges : Macdonald, *Catalogue of the Hunterian Collection*, 3, p. 141 ; Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides*, p. 339 s.

[3] Sur le culte monarchique des Séleucides, voir surtout Bikerman, *Institutions des Séleucides*, p. 236-257 ; cf. Rostovtzeff, *Journal of Hellenic Studies*, LV, 1935, p. 56 s. ; Id., *Mélanges Dussaud*, p. 281 s. Sur l'assimilation d'Antiochus IV à Zeus : A. B. Cook, *Zeus*, 2, p. 761.

[4] Babelon, *Rois de Syrie*, p. xii.

[5] Ed. Meyer, *Blüte und Niedergang des Hellenismus in Asien*, p. 22; Tscherikower, *Hellenistische Städtegründungen*, p. 86.

La dévotion de ce dernier roi ne s'est pas bornée là, et plusieurs historiens ont pensé qu'il avait voulu répandre le culte de Zeus parmi ses sujets pour unifier leurs croyances et les helléniser[1]. Cette opinion a été combattue récemment par M. Bikerman[2].

Il est exact qu'Antiochus IV, en mettant Zeus Nicéphore sur ses monnaies, n'a fait que reprendre l'usage de Séleucus Nicator et d'Antiochus I, comme il a été dit plus haut. Mais on est bien en droit de se demander pourquoi.

Un siècle à peu près s'était écoulé depuis ces anciens exemples, pendant lequel les espèces d'or et d'argent (qui constituaient la monnaie de grande circulation) avaient été frappées presque uniquement au type d'Apollon, ancêtre de la race royale, alors que pas une seule n'avait reçu l'image de Zeus. Le retour à ce dernier type, pour des émissions massives, et l'oubli total, peut-on dire[3], du premier, méritent donc une certaine considération.

D'autre part, on voit apparaître à la même époque, sur les monnaies de bronze de diverses villes, un nouveau type de Zeus debout, tendant une couronne[4]. Il est vrai que ce type n'a pas été adopté par toutes les cités, mais ce défaut n'enlève pas sa valeur au fait que huit d'entre elles, fort distantes les unes des autres, ont battu monnaie à l'effigie d'un même Zeus, précisément sous Antiochus IV. Et ces émissions ont paru tellement caractéristiques aux contemporains, qu'Alexandre Bala, quand il voulut renouer la tradition du roi dont il se disait le fils, ne se borna pas à remettre sur la monnaie d'argent Zeus Nicéphore (que Démétrius I en avait chassé), mais

[1] BEVAN, *House of Seleucus*, 2, p. 154 s.; ROSTOVTZEFF, *Seleucid Babylonia*, p. 6 s.; id., *Mélanges Dussaud*, p. 293; TARN, *Hellenistic Civilization*, p. 196; id., *The Greeks in Bactria*, p. 188 s.

[2] BIKERMANN, *Der Gott der Makkabäer*, p. 46 s.; *Institutions des Séleucides*, p. 232.

[3] Les quelques drachmes que cite M. BIKERMAN (*Der Gott der Makkabäer*, p. 47, note) sont des exemples isolés et rares, frappés sans doute par tradition, peu de temps après la réforme des types.

[4] Ces monnaies sont frappées à Alexandrie près d'Issus, Antioche, Ascalon (?), Hiérapolis-Bambycé, Laodicée sur mer, Ptolémaïs et Séleucie de Piérie; des variantes du même type se rencontrent à Apamée et à Édesse. — Voir par exemple BABELON, *Rois de Syrie*, p. 77 s. — M. BIKERMAN argue que ce Zeus, sur les monnaies de Hiérapolis, représente un type local de Hadad, puisqu'il est accompagné d'un taureau. Mais la description de BABELON, qu'il cite, est fausse, et si l'on regarde les calques de ce type (au lieu des petites unités), on voit distinctement qu'il s'agit d'un lion. Cet animal est ici le parasème de la ville.

fit encore reprendre dans deux cités [1] la frappe des pièces de bronze que nous venons de décrire, frappe que Démétrius I avait suspendue.

Bien que le témoignage de ces monnaies paraisse assez clair par lui-même, on hésiterait peut-être à le presser si l'histoire ne nous renseignait sur d'autres dévotions rendues à Zeus par Antiochus IV. Ce roi n'a pas seulement entrepris de construire à Athènes le temple de Zeus Olympien, dont les Pisistratides n'avaient laissé que l'ébauche [2] ; il s'est encore efforcé de transformer en un culte de Zeus celui que les Juifs célébraient à Jérusalem [3] et à Samarie [4]. Si mal informé que l'on soit des événements, et davantage encore des intentions d'un monarque, tous ces faits semblent cohérents, et paraissent exprimer une volonté délibérée, conforme à l'éducation cosmopolite du roi, et aux idées d'un temps où les esprits éclairés croyaient volontiers que tous les hommes vénéraient les mêmes dieux sous des noms différents. Au reste, cette politique « jovienne » semble avoir été — sauf pour ce qui est du culte juif, dont elle a méconnu la nature — pleine de bon sens, nullement révolutionnaire, appuyée au contraire sur une tendance naturelle des cultes locaux. Tous les Syriens adoraient comme dieu suprême un dieu de l'orage, qu'il s'appelât Téchoub, Hadad ou Baalshamîm; ou tout au moins un dieu céleste comme l'était Bêl à Palmyre. Quelles que fussent les différences rituelles, la notion de cette unité était sensible. C'est d'ailleurs vers la même époque que les spéculations d'un clergé savant, imbu d'astrologie, durent commencer d'élaborer la doctrine qui se cristallisa officiellement, un demi-siècle plus tard, dans l'image de Zeus Ouranien, avec le croissant lunaire au front et le soleil dans la main [5]. Et ces tendances étaient si fortes, si durables, qu'à l'époque romaine, où de nombreuses inscriptions nous font connaître les aspects locaux du grand dieu cosmique, tous ces aspects portent le nom de Zeus, et ne se distinguent que par leurs épithètes.

Est-il si téméraire de croire qu'un roi ait partagé ces penchants, et les ait appuyés de son autorité ?

[1] Antioche et Cyrrhe; variante à Apamée. BABELON, *Rois de Syrie*, p. 115 s. (où le Zeus d'Apamée est nommé Poseidon par erreur).

[2] POLYB., 26, 1, 10; LIV., 41, 20, 8.,

[3] II MACCHAB., 6, 1 s.

[4] II MACCHAB., 6, 1 s.; JOSEPH., *Ant. jud.*, 12, 5, 5; cf. A. B. COOK, *Zeus*, II, p. 887.

[5] BABELON, *Rois de Syrie*, p. CLIX et 178.

APPENDICE

Inscriptions de Zeus Keraunios (cf. p. 314, nº 14).

1. Bloc de marbre blanc, encastré dans le mur de l'église de Kaboussié, à telle hauteur que Paul Perdrizet et moi ne l'avons pu déchiffrer qu'à la jumelle. Gravure soignée; l'*epsilon*, le *sigma* et l'*oméga* ont la forme cursive. La partie gauche manque.

[— — — —]υσιανῶν, χειλίαρχος λεγέωνος |[— — — —]εἴλης Ἡρακλιωτικῆς, ἔπαρχος |[εἴλης — — — — Διὶ Κερ]αυνίω.

L. 2. εἴλης Ἡρακλιωτικῆς. Il s'agit peut-être de l'*ala Thracum Herculania*, dont la présence est attestée en Orient dès le premier siècle et pendant une grande partie du deuxième [1], et qui porte en général, dans les textes grecs, le nom de Ἡρακλιανή.

L'officier qui a fait cette dédicace a dû être préfet ou tribun d'une cohorte, dont l'ethnique n'est conservé que dans ses dernières lettres; puis il a reçu le tribunat angusticlave; puis il a commandé successivement deux ailes de cavalerie, dont la première est l'Héracliotique.

2. Le regretté Claude Prost avait recueilli chez un paysan, sur le site de Séleucie, une petite base de bronze [2], carrée, moulurée en haut et en bas, pourvue d'un tenon qui devait s'encastrer dans une statuette. La face porte une inscription de trois lignes, au pointillé, peu habile.

Λεύκιος Κάσσιος | Τρωῖλος Διὶ | Κεραυνίω εὐχήν.

3. Le musée d'Antioche possède quatre belles balles de fronde en plomb, trouvées à Séleucie. L'une représente d'un côté un foudre ailé, de l'autre un scorpion [3]; la seconde porte un foudre ailé sur chaque face [4]; la troisième et la quatrième portent sur chaque face un foudre simple, lequel est accompagné sur l'une des deux faces seulement de l'inscription ΝΙΚΗ|ΦΟ, coulée en relief avec la balle [5].

Le foudre fait évidemment allusion au principal culte de la ville, celui de Zeus Keraunios, et l'inscription rappelle une épithète de ce dieu, porteur de victoire [6].

Il ne semble pas que l'on ait eu l'occasion de fondre des balles de fronde à Séleucie plus tard que la lutte de Tigrane et de Pompée.

(1) *Syria*, XIV, 1933, p. 160.

(2) Musée d'Antioche. Longueur 9 cm. 8; hauteur 5 cm. 3; largeur 8 cm. 7.

(3) 4 cm. 5.

(4) 3 cm. 5.

(5) 5 cm.

(6) Voir plus haut, p. 297. — Ces balles ressemblent à celles que l'on a trouvées en Sicile, avec l'inscription Νίκη Διός Κεραυνίου : *IG*, XIV, 2407, 3 a-d; A. B. Cook, *Zeus*, 2, p. 812.

30. — Inscriptions.

Tell Arr.

1. *Dédicace à Zeus Bêleos.* — J'ai publié naguère[1] un groupe de basalte, représentant un aigle qui abrite deux personnages sous ses ailes. M. Ploix de Rotrou, qui avait découvert ce monument à Tell Arr[2] au Nord d'Alep, en a découvert un autre dans la même localité et l'a fait entrer, comme le premier, au musée de Damas. A vrai dire il ne subsiste plus de l'objet, cette fois, qu'une plinthe de basalte rectangulaire[3], sur laquelle se voient encore les pattes de l'aigle; mais en revanche cette plinthe porte une inscription gravée avec beaucoup de négligence sur trois de ses faces.

face gauche : ἔτους γι' Ἀντωνίν(ου)
Καίσαρος, μηνὸς Δίου α',
face antérieure : Δὶ Βηλέω θεῶ
Ἀδαδθελα Μάξιμος Οὐτελλίου *(sic)*
face droite : ΟЄ μ' ἀνέθηκεν.

La date doit se rapporter à la 13e année de Caracalla, bien qu'il ne soit pas impossible de la calculer sur le règne d'Antonin le Pieux. La dédicace est faite à « Zeus Bêleos, dieu d'Adadthela ». Ce dernier nom paraît être celui d'un village, mais il ne me suggère aucun rapprochement.

Zeus Bêleos, ou Bêlaios, apparaît pour la première fois dans une inscription, bien que son épithète figure dans certaines listes de surnoms divins[4]. Il recouvre sans doute un dieu local appelé Bêl. Ce dernier nom a été adapté, par suite du rayonnement du culte babylonien de Bêl-Marduk, à une série de dieux syriens[5], dont le plus célèbre est celui de

[1] *Syria*, XII, 1933, p. 257.

[2] Dussaud, *Topographie historique*, carte XII, c 2.

[3] Longueur 39 cm.; hauteur 11 cm.; largeur 39 cm.

[4] Studemund, *Anecdota varia* (Berlin, 1886), I, p. 265; 274.

[5] En dehors de Palmyre : Cilliza : Cumont, *Études syriennes*, p. 257 s; Hebbé, près de Tortose (Antaradus) : Renan, *Mission de Phénicie*, p. 104; Apamée : Dio Cass., 79, 8,5; cf. 79, 40, 4; Dessau, *Inscr. latinae selectae*, 4333; cf. Honigmann, *Seleukeia* 3 (Pauly-Wissowa), p. 1201; Ascalon : Seymour de Ricci, *Archiv für Papyrusforschung*, II, 1903, p. 450, nº 87; Édesse : cf. *Cambridge Ancient History*, XII, p. 499 s. Cf. le culte de Bêl à Zoropassos en Cappadoce : *Répertoire d'épigra-*

Palmyre. Tout près de Tell Arr, à Cilliza, on adorait un Bêl qui ne devait pas différer grandement du dieu d'Adadthela.

Hiérapolis-Bambycé.

2. *Dédicace ordonnée par Apollon.* — Passant à Membidj, il y a quelques années, j'y ai vu chez le président de la municipalité le haut d'un cippe de calcaire[1], à base octogonale, dont trois faces sont occupées par une inscription (chaque ligne courant sur les trois faces en question). Ce monument a été transporté au musée de Damas. Alphabet carré.

> κατὰ κέλευσιν | Ἀπόλλωνος | τοῦ κυρίου,
> ὑπὲρ τῆς αὐτοκράτορος | Καίσαρος θεοῦ | Τραιανοῦ Παρθικοῦ υἱοῦ
> θεοῦ Νέρουα υἱωνοῦ | Τραιανοῦ Ἁδριανοῦ | Σεβαστοῦ τοῦ κυρίου
> σωτηρίας κα | Ἀπολλώνιος ὁ καὶ | Ἀπολλινάρις Δημητρίου
> [..............]|[Ἱ]εροπολείτης λιβανόμ[α]|[ντις θε]ῶν ἀνέσ[τησ]εν.

Le premier tiers de la ligne 5 n'a laissé que de faibles vestiges. On voit d'abord, tout au début de la ligne, le haut d'un E ou d'un *sigma* carré, puis un T, puis le bas d'un E ou d'un *omicron* carré. Puis vient une lacune de six lettres, après laquelle on distingue la moitié supérieure de quatre lettres : une lettre triangulaire; puis *gamma, epsilon* ou *sigma;* puis *iota;* puis *omicron* ou *thêta.* Enfin une lacune d'une lettre. — La restitution de λιβανόμ[αντις] paraît s'imposer, et celle de [θε]ῶν, qui convient exactement à la lacune, devient alors probable (cf. Jalabert, *Mélanges de la faculté orientale*, II, p. 278, n° 70 : ἀρχιερεὺς θεῶν). — Je ne vois pas ce qui a pu figurer entre le patronyme et le titre de λιβανόμαντις. Les vestiges du début de la ligne ne permettent pas d'y restituer l'article τοῦ, qui introduirait le nom d'un aïeul, et, d'autre part, l'usage de l'ethnique, dans la ville même qu'il désigne, est mal explicable.

Lucien[2] et Macrobe[3] ont décrit en détail la statue d'Apollon que renfermait le temple de Hiérapolis, cette image cuirassée[4], revêtue de l'égide,

phie sémitique, III, n° 1785 — Dans tous ces cas, il n'y a pas de raison de supposer que le culte est importé de Babylone : le nom de Bêl a été adapté à des dieux locaux comme l'a été celui de Zeus. Voir sur ce sujet Dussaud, *Notes de mythologie syrienne*, p. 72 s.; Ed. Meyer, *Ursprung und Anfänge des Christentums*, II, p. 88; Baudissin, *Adonis und Esmun*, p. 319, note 1; et, à propos de Palmyre, mes notes dans *Syria*, XII, 1933, p. 241.

[1] Hauteur actuelle 39 cm.; faces 31 cm.; lettres 2 cm. à 2 cm. 5.

[2] Lucian., *Dea Syr.*, 35-37.

[3] Macrob., *Saturn.*, 1, 17, 66-70.

[4] Il s'agissait peut-être d'une statue en habit militaire, mais peut-être aussi d'une

coiffée du *calathos* et pourvue d'une longue barbe pointue. Portée sur les épaules de ses ministres, elle les faisait avancer ou reculer selon qu'elle était favorable ou contraire aux entreprises sur lesquelles le grand-prêtre la consultait. Peut-être cette image était-elle celle de Nébo, que l'on assimilait assez généralement à Apollon[1], et c'est elle peut-être qui a ordonné ou sanctionné l'offrande de notre cippe.

L'auteur de la dédicace semble avoir porté le titre de λιβανόμαντις, c'est-à-dire qu'il était chargé de prédire l'avenir d'après les vapeurs de l'encens[2].

Environs de Hiérapolis-Bambycé.

3. *Dédicace à Hadad.* — En 1924, dans sa maison d'Alep, M. Élie Abdeni voulut bien nous montrer, à Paul Perdrizet et à moi, une plaque de basalte qu'il avait rapportée d'une de ses propriétés au Nord-Ouest de Membidj. Cette plaque rectangulaire[3] portait l'image d'un buste humain flanqué de deux têtes de bœuf, le tout vu de face, et sculpté avec une extrême maladresse. Au pourtour était gravée, avec une maladresse égale, l'inscription suivante :

ἔτους εμφ', Σαχε|ος ἐξ ἰ|δίων τῷ 'Αδα|τῳ.

L'an 545, compté sur l'ère des Séleucides, tombe en 233/234 de notre ère. La dédicace est faite au grand dieu de Hiérapolis.

Sakisler.

4. *Épitaphe de Mathsemea.* — Je dois encore à l'amabilité de M. Ploix de Rotrou la photographie, prise au village de Sakisler dans le caza de Djéra-

statue engainée, du type de Jupiter Héliopolitain, qu'a étudié M. Thiersch (*Ependytes und Ephod*).

[1] Sur une autre statue de Nébo à Hiérapolis, voir le passage du pseudo-Méliton dans Cureton, *Spicilegium syriacum*, p. 25, lignes 12-15; p. 41, cf. 91. Commentaire de Clermont-Ganneau (*Recueil d'archéol. orient.*, III, p. 212), qui pense qu'il s'agit là d'une image de Nébo en Apollon citharède : cette opinion semble confirmée par une tessère palmyrénienne (Cumont, *Fouilles de Doura*, p. 200, note 12) et par un relief de Doura (*Syria*, XVIII, 1937, p. 120), où le nom de Nébo est inscrit à côté d'une image d'Apollon citharède.

[2] Ganszyniec, *Libanomanteia* (Pauly-Wissowa).

[3] Longueur 76 cm., hauteur 35 cm., épaisseur 15 cm.

blous, d'un grand bloc de basalte, qui sert de piédroit à la porte d'une maison. Ce bloc est orné en son milieu d'un cartouche à queues d'arondes, dans lequel se lit le texte suivant :

μνήμη | Κυρίλα | κὲ Μαθσημεα | θυγατρός.

Les deux dernières lettres du dernier mot sont gravées hors du cartouche, où elles n'ont pu tenir. Et à droite du cartouche est gravé en grandes lettres maladroites un autre nom :

Στράτω|νος

Le nom de Mathsêmea vient grossir la petite série des noms théophores relatifs au culte de Seimios et de Sêmia ou Sêmea ou Sima ou Simê[1]. Mathsêmea signifie « don de Sêmea » [2].

AZAZ.

5. *Dédicace à Zeus secourable.* — Le capitaine Larrieste, en ce temps officier des Services Spéciaux à Azaz, avait recueilli aux environs de cette localité, il y a huit ou dix ans, un autel de basalte, qu'il m'a remis pour le musée de Damas. C'est un autel à base carrée, orné de bucranes et de guirlandes. On y lit sur la face antérieure :

ἔτους εκυ', Δαισίου, | Διὶ ἐπηκόῳ | 'Αντίοχος Κασσάν|δρου τοῦ Νικάνορος κατ' ἐ|| πιταγὴν | τοὺς βωμοὺς | ἐξ ἰδίων | ἀνέθη|κεν.

Sur la face gauche était un autre texte, dont je n'ai pu lire que le premier mot :

'Απολλοφάνης

(1) Sur le culte de ces deux divinités : DUSSAUD, *Simea und Simios* (Pauly-Wissowa); Ed. MEYER, *Papyrusfund von Elephantine*, p. 58; RONZEVALLE, *Orientalia*, III, 1934, p. 121 s., EGGER, *Wiener Studien* (*Festschr. Juethner*), p. 183 s., DU MESNIL DU BUISSON, *Revue des arts asiatiques*, XI, 1937, p. 79 s.; PREISENDANZ, *Semea* (Roscher, VI, p. 866). — Les noms théophores ont été réunis par LITTMANN (*apud* Ed. MEYER, *loc. cit.* : Bassimas, Barsêmos, Absimya), et par INGHOLT (*Berytus*, II, 1935, p. 80, note 124 : Abedsimios, Abidsêmiatos, Abidsêmis, Amassêmia, Barsemeus). Ajouter Barsêmea : PRENTICE, *Inscriptions of Northern Syria* (Princeton Expedition), n° 985.

(2) Noms formés sur la même racine (NTN) : WUTHNOW, *Semit. Menschennamen*, p. 153.

La date, comptée sur l'ère des Séleucides, est du mois de juin 114 après J.-C., et il est intéressant de trouver encore à cette époque tardive une série de beaux noms macédoniens, qui témoignent d'une tradition vivace. Il y aurait une autre preuve de cette tradition si l'on était sûr qu'Andronic de Cyrrhe, cet ingénieur qui avait construit l'horloge d'Athènes et qui s'intitule Macédonien dans son épitaphe, fût bien de la ville syrienne de ce nom [1], qui est tout près d'Azaz. Mais Cyrrhe de Macédoine semble avoir des titres égaux [2].

Séleucie de Piérie.

6. *Inscriptions sépulcrales.* — En 1925, M. Daniel Schlumberger et moi, nous avons exploré un sépulcre (fig. 2) qui s'ouvre dans une petite falaise sur

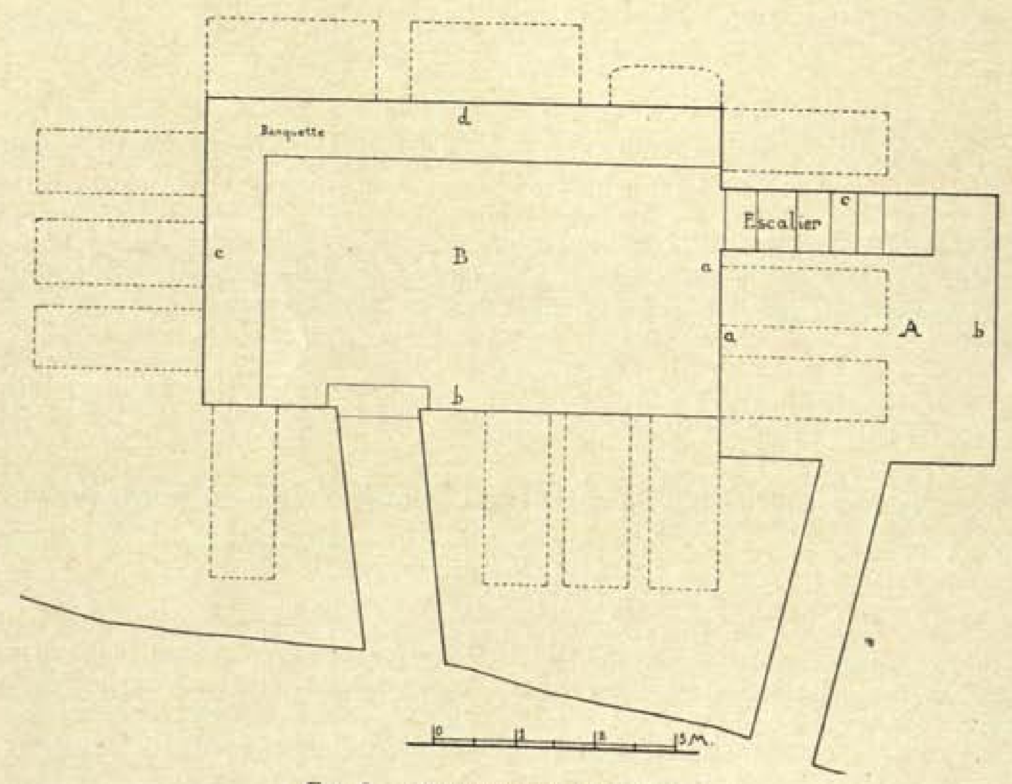


Fig. 2. — Sépulcre près de Séleucie.

[1] *IG.*, XII, 5, 891 (Ténos). Voir Bikerman, *Institutions des Séleucides*, p. 80.

[2] Honigmann, *Kyrrhos* (Pauly-Wissowa), p. 199; Graindor, *Byzantion*, III, 1926, p. 30.

la mer, au Nord du canal de Vespasien, non loin du hameau de Tchaverlik. Le sommet de cette falaise, et la plage qu'elle domine, sont jonchés de débris architecturaux sur lesquels se voit parfois une croix, et qui doivent avoir appartenu à un monastère.

Par un couloir, on pénètre d'abord dans une salle carrée dont les parois (fig. 3) présentent de petites loges, évidemment destinées à contenir des urnes cinéraires. C'est le seul exemple de sépulture par incinération que nous ayons vu à Séleucie [1], sauf bien entendu les tombes des marins romains [2]. A côté de cinq de ces loges les noms des défunts sont peints au minium (fig. 4). On lit :

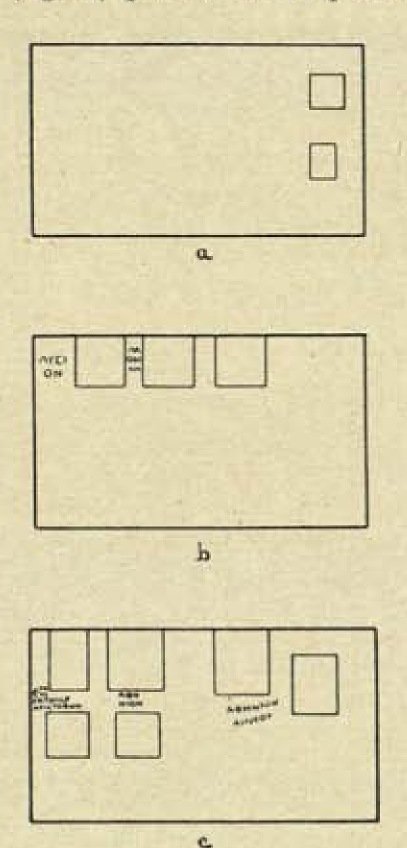


Fig. 3. — Parois du sépulcre A.

ΕΤΟ ΥC
ΕΚΤΟΥΛΡ
ΑΡΙCΤΟΦΩΝ
ΑΘΗ ΝΙΟΝ
ΑΘΗΝΙΟΝ
ΑΙΝΕΟΥ
ΛΥCΙ ΟΝ
ΛΑ ΟΔΙ ΚΗ

Fig. 4.

a. Λύσι|ον
b. Λα|οδί|κη
c. ἔτο|υς | ἕκτου λρ'|'Αριστοφῶν
d. 'Αθή|νιον
e. 'Αθήνιον Αἰνέου

L'année 136, mentionnée dans un de ces textes, ne doit sans doute pas être comptée sur l'ère des Séleucides, car l'hypothèse d'une tombe datée, en 182 avant J.-C., n'est pas vraisemblable. Il vaut mieux compter sur l'ère de la liberté de la ville, qui commence en octobre 109 [3], et dont la 136e année commencera donc en octobre 27 après J.-C. — Une autre tombe datée existe

[1] Sur l'inhumation et la crémation à l'époque hellénistique : Zehetmaier, *Leichenverbrennung und -bestattung im alten Hellas*, p. 187 s.

[2] *Mélanges syriens offerts à M. René Dussaud*, p. 451-459.

[3] Kubitschek, *Aera* (Pauly-Wissowa, *Suppl.* III), p. 25.

à Séleucie, celle de Kalliniké, qui porte la date de 148 : Waddington[1] a calculé celle-ci sur l'ère des Séleucides, mais la forme des lettres, belles mais ornées de forts *apices*, y est défavorable, et répondrait mieux à l'an 39/40.

On ne s'étonnera pas de trouver, dans notre inscription, un exemple du *sigma* carré : c'est une forme très précoce dans certains alphabets syriens[2].

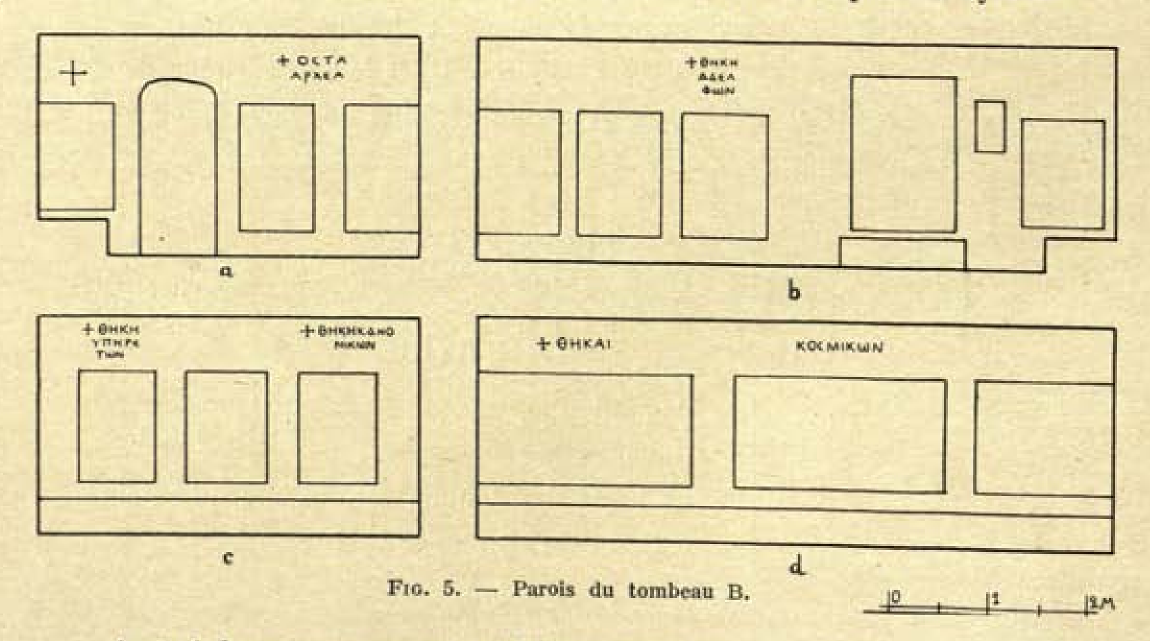


Fig. 5. — Parois du tombeau B.

A côté de ce caveau, et à un niveau plus bas, s'en ouvre un autre, plus spacieux. Autour de la chambre (fig. 5) sont creusées quatorze loges à inhumation, dont l'une est inachevée, et dont une autre a été transformée, après coup, en un escalier qui monte dans le premier sépulcre. Ici également, des inscriptions sont peintes au minium (fig. 6), au-dessus de cinq loges.

+ ΘΗΚΑΙ ΚΟCΜΙΚωΝ

+ ΘΗΚΗ ΥΠΗΡΕ ΤωΝ — + ΘΗΚΗΚΑΝΟ ΝΙΚωΝ

+ ΘΗΚΗ ΑΔΕΛ ΦωΝ

+ OCTA ΑΡΧΕΑ

+

Fig. 6.

a. + θήκη | ἀδελ|φῶν

b. + θήκη | ὑπηρε|τῶν

c. + θήκη κανὸ|νικῶν

d. + θῆκαι κοσμικῶν

e. + ὀστᾶ | ἀρχέα

Au-dessus d'une autre loge, on a seulement tracé une croix.

Les catégories mentionnées dans ces inscriptions désignent les trois ordres

(1) Waddington, 2719.

(2) Cumont, *Fouilles de Doura*, p. 352 ; Waddington, 1611.

dont l'ensemble constitue l'église [1]. Les moines sont nommés *ἀδελφοί*, les laïcs sont dits *κοσμικοί*, enfin le clergé est appelé *κανονικοί*, c'est-à-dire l'ensemble de ceux qui sont inscrits dans le *κανὼν τῆς ἐκκλησίας*. En général, cette liste comprend tout le clergé, depuis les évêques jusqu'aux sacristains, mais le mot *κανονικοί* paraît avoir ici un sens plus restreint, que définit la présence des *ὑπηρέται*. Dans les canons des conciles, ce mot désigne les sous-diacres [2], chargés de besognes uniquement matérielles, mais qui figuraient néanmoins dans le *κανών*, tout comme les lecteurs, les psaltes, les exorcistes, les portiers. Ici donc, les *κανονικοί* sont seulement ceux qui ont reçu l'ordination, les presbytres et les diacres. Un canon du concile de Laodicée [3] les distingue également des membres inférieurs de l'*ἐκκλησιαστικὸν τάγμα*, mais les appelle *ἱερατικοί*.

La cinquième inscription désigne l'ossuaire, où l'on mettait les vieux ossements, quand il fallait faire de la place pour de nouvelles inhumations.

Nous avons donc là le sépulcre d'une petite communauté religieuse, d'une église à laquelle était rattachée une cénobie.

7. *L'inscription d'Ephrem.* — M. Chapot a copié jadis à Séleucie [4] cette intéressante inscription (fig. 7), que nous avons revue en 1924, Paul Perdrizet et moi, et que nous avons pu faire nettoyer grâce à l'amabilité de Kevork aga Baldjian, dans la maison duquel elle était et reste murée. En voici donc la lecture complète.

+ *ἐπὶ τοῦ μεγαλοπρε(πεστάτου)* + |*ἐνδοξ(οτάτου) κόμ(ητος) τῶ* (sic) *θίων λαρ*|*γιτιόνων καὶ τῆς* Αἴω Ἐ|*φρεμίου ἐγένοντο αἱ*||*γέφυραι τῶν δύο* Με|*λάντων* (*καὶ*) *τοῦ πέμπτ(ου)*|*καὶ ἐλλάγησαν μέτραι* | *ξδ' καὶ ἡ τούτων οἰκο*|*δομαὶ σὺν τοῖς κοιμο*||*τόμοις· μη(νὸς)* Δίου, *ἰν(δ). γ'*,|*τοῦ γοφ'*.

L. 6. **STOΥΠЄΜΠΤ.** — L. 8. ἡ τούτων οἰκοδομὴ, ou bien αἱ τούτων οἰκοδομαί. Je préfère la seconde lecture : voir le commentaire. — L. 9. κ(υ)μοτόμοις. Voir Homolle et Millet, *apud* Chapot, p. 289, qui citent Suidas, *s. v.* — L. 10. **INASΓ.** — L. 11. La pierre est complète à gauche, et l'on ne peut lire [ἔ]του(ς).

[1] Du Cange, *Canonicus* (citant Dudo, *de actis Norman.*, 3) : *Christianae religionis summa trimodo constat ordine distincta, munifico laicorum canonicorumque atque monachorum labore exercitata.*

[2] Principalement : *Concil. Neocaes.*, can. 10 ; *Loadic.*, can. 21, 24.

[3] *Concil. Laodic.*, can. 24.

[4] Chapot, *Bulletin de correspondance hellénique*, XXVI, 1902, p. 166, cf. p. 289.

La date, calculée sur l'ère d'Actium qui avait fini par supplanter les ères locales dans la Syrie du Nord-Ouest [1], tombe en novembre 524. Ephrem d'Amid, qui semblerait avoir cumulé alors les charges très différentes de comte des sacrées largesses et de comte d'Orient, est un personnage bien connu [2]. En mai 526, le patriarche Euphrasios périt dans le tremblement de terre qui dévasta Antioche, et Ephrem s'acquit tant de titres à la reconnaissance des habitants, qu'il fut élu patriarche. C'est surtout à partir de ce moment que nos sources, généralement ecclésiastiques, font connaître son activité, et notamment sa lutte acharnée contre les monophysites. Un des chefs de l'hérésie, Jean de Tella, serait mort torturé dans les prisons d'Antioche sous le patriarcat d'Ephrem [3], que ses adversaires appellent *quaestionnarius fidelium* [4].

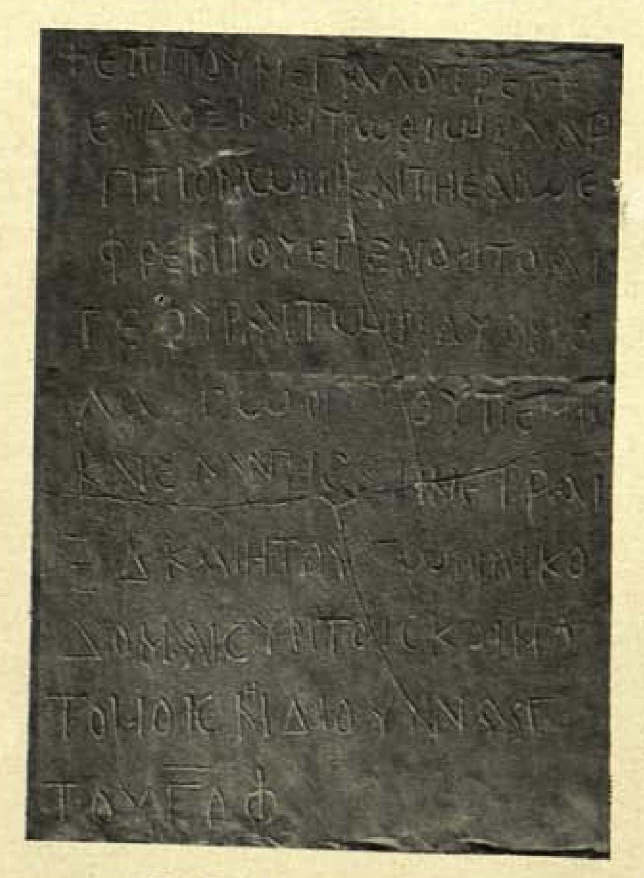


Fig. 7. — Inscription d'Ephrem.

Notre inscription montre Ephrem dans ses fonctions de comte d'Orient. Les deux *Melanes* sont les deux *Kara-sou*, les *torrents-noirs*, que la route de Séleucie

[1] Jalabert et Mouterde, *Inscriptions grecques chrétiennes* (dans Cabrol, *Dictionn. d'archéologie chrétienne*), p. 633.

[2] Photius, *Biblioth.*, p. 245, Becker, l. 20 s., Zacharias Rhetor, p. 161, 191, 209, 246, Ahrens; Malalas, p. 416 ss. — Notice très sommaire dans Pauly-Wissowa. Au moment où je corrige mes épreuves, je reçois la dissertation de M. Downey, *A Study of the Comites Orientis* (Princeton, 1939), qui renvoie à son article sur Ephrem dans *Church History*, VII, 1938, p. 364 s. Cette revue ne m'est pas accessible.

[3] Zacharias Rhetor, p. 237-238.

[4] Iohann. Ephes., *Comment.*, p. 111 van Douwen, l. 34 ss.

à Antioche traverse encore, non loin de leurs confluents avec l'Oronte [1]. Ephrem avait réparé ces deux ponts, et l'on voit maintenant qu'il en avait réparé un troisième, désigné comme *γέφυρα τοῦ πέμπτ(ου)*. Ce nom ne peut guère être celui d'une rivière, ce doit être *τὸ πέμπτον μίλιον*, le mille dont la borne était la plus rapprochée de l'ouvrage. Justement, c'est à 5 milles d'Antioche que la route franchit le Nahr el-Kseniyé [2]. L'entretien des routes était un des principaux devoirs du comte d'Orient. Arcadius et Honorius, répondant à une question d'Astérius, qui occupait cette charge sous leur règne, lui enjoignent de détruire les temples païens pour réparer les routes et les ponts [3]. La route d'Antioche à Séleucie méritait une attention particulière, car, à supposer même que quelques bateaux plats pussent remonter l'Oronte jusqu'à Antioche [4], la route resta toujours la voie de communication normale entre la capitale de la Syrie et son port.

La seconde partie du texte est d'une explication malaisée, en raison de l'énigmatique ΜΕΤΡΑΙ (dont la lecture nous a paru certaine). Je ne connais qu'un seul texte où paraisse un terme de ce genre, c'est une inscription de Palmyre, gravée sous Constantin, où un personnage dit avoir restauré la toiture d'un portique de huit *μῆτραι* [5]. M. Chabot voit dans celles-ci huit travées : c'est en effet le sens qui vient à l'esprit à propos d'un portique.

[1] O. Müller, *Kunstarchaeologische Werke*, V, p. 6, note 5. Le rapport entre ces deux appellations est encore senti par Ibn ach-Chihna, cf. Dussaud, *Topographie historique*, p. 432.

[2] Le Nahr el-Kseniye et les deux Kara-sou sont les trois torrents importants que rencontre la route entre Antioche et la mer.

[3] *Cod. Theodos.*, 15, 1, 36.

[4] Sur la navigabilité du Bas-Oronte, voir les témoignages discutés par Chapot, *Mémoires de la Société des Antiquaires*, LXVI, 1907, p. 154 s.,; 212, note 2. Une constitution de Valens et de Valentinien (*Cod. Theod.*, 10, 23, 1), met la flotte de Séleucie à la disposition du comte d'Orient, *ad auxilium purgandi Orontis*, et Seeck (*Comites*, p. 660, dans Pauly-Wissowa) en a conclu à une opération de curage du lit du fleuve : mais il vaut mieux croire avec les anciens commentateurs du Code, à l'avis desquels se rallie Godefroy, qu'il s'agissait de purger la basse vallée de l'Oronte des brigands qui l'infestaient. — J'incline, personnellement, à partager le scepticisme de M. Chapot sur la navigabilité du fleuve pour les flottes de guerre et pour les chargeurs, car c'est tout juste si l'estuaire lui-même de l'Oronte a pu servir de port à de tous petits voiliers, comme il le fait encore. Voir par ex. Kinneir, *Voyage dans l'Asie Mineure*, Paris, 1818, I, p. 249 : *j'atteignis Suedia... La rivière a trois bateaux de 30 tonneaux : les vaisseaux d'un port plus considérable ne peuvent franchir la passe, même à marée haute.*

[5] Chabot, *Revue biblique*, XVII, 1920, p. 378; Cantineau, *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, 3, 27 : ὁ δ. τὴν πᾶσαν στέγην μητρῶν η' τῆσδε τῆς στοᾶς — — — κατέστησεν.

Comme l'inscription d'Ephrem présente un autre exemple de la confusion de l'*epsilon* avec l'*êta*, ses μέτραι pourraient être identique aux μῆτραι de Palmyre, et je me hasarde à proposer l'explication suivante.

Le début du texte commémore la réparation de trois ponts, et sa fin traite des brise-lames (κυμοτόμοι) qui protègent leurs piles. C'est donc aussi des ponts que traite le milieu du texte, avec ses 64 μέτραι et le renouvellement des οἰκοδομαί, terme vague qui désigne toute espèce d'ouvrage construit [1]. Or les affluents de l'Oronte, entre Antioche et Séleucie, sont des torrents au lit capricieux, extrêmement large et plat, encombré de bancs de galets que chaque crue déplace. Les ponts y sont donc fort longs, et le chiffre de 64 portées n'a rien d'invraisemblable s'il y en avait trois. Quant aux οἰκοδομαί, ce seraient les bases maçonnées, munies de brise-lames. — Je serais porté à croire qu'il s'agissait de ponts de bois, car des ponts de pierre, outre qu'ils n'ont pas laissé de trace, eussent entraîné une dépense considérable.

11. *Dédicace à un gouverneur de Cœlésyrie.* — J'ai copié l'inscription suivante en 1929, au bord du marais qui occupe la place de l'ancien port de Séleucie. Elle est gravée sur une console en cul-de-lampe qui portait évidemment la statue du personnage honoré.

> [.] *Arrio Ma-*
> *ximo, v(iro) c(larissimo),*
> *co(n)s(ulari) provinc(iae)*
> *Syriae Coel(es) : Atil(ius)*
> *Successus trib(unus).*

Le graveur, par trois fois, a mis un accent (aigu) sur la lettre O. Au début des lignes 2 et 3, les lettres X et C se terminent en haut, vers la droite, par une longue fioriture. A la ligne 3, après les lettres COEL, est un signe d'abréviation en forme de longue hampe, courbée à droite à son extrémité.

Arrius Maximus paraît être inconnu. Le titre de consulaire, qui définit son rang, se rencontre souvent dans sa traduction grecque (ὑπατικός) pour désigner les gouverneurs de rang consulaire [2]. En latin, il paraît avoir été

[1] Phrynichus, 394 (p. 493 Rutherford) : οἰκοδομὴ οὐ λέγεται, dit ce puriste, ἀντ' αὐτοῦ δὲ οἰκοδόμημα.

[2] Par exemple *Syria*, XIX, 1938, p. 369, etc.

surtout employé en ce sens après la réforme de Dioclétien[1], et l'aspect de notre texte est favorable à cette date tardive.

12. *Dédicace d'un autel et d'un pavement.* — Nous avons déblayé en 1924, Paul Perdrizet et moi, les restes misérablement ruinés d'un édifice dorique de l'époque hellénistique, situé au point G sur le plan de Séleucie publié par M. Chapot[2], et aux abords duquel nous avons trouvé les quatre inscriptions suivantes.

La première est gravée sur un autel rond, en marbre[3].

Ἑρμογένη[ς . . .]οφίλου | εὐχαριστῶν ἐμὲ καὶ τὴν | λιθόστρωτον ὡς ἂν ἄγη | μέχρι τοῦ παραθυρίου τῆς || Ἀθηνᾶς, οὗ καὶ ἕτερος βω|μὸς καὶ στέμα κεῖται.

L. 3. On peut hésiter entre ὡς ἂν ἄγη et ὡς ἀνάγη. La première de ces tournures est de l'époque impériale (Meisterhans, *Grammatik der attischen Inschriften*, p. 255), mais rien, dans la forme des lettres, ne s'oppose à une telle date. Sur le lithostrote, voir Robert, *Bull. de corresp. hellénique*, LX, 1936, p. 192 s. — L. 6. στέμα : il s'agit probablement d'une bandelette de bronze qui était fixée autour de l'autel : Cf. Dessau, *Inscriptiones latinae selectae*, 9401 basis cum ornamentis; peut-être aussi Hiller von Gaertringen, *IG*, XII, 9, 21 [τὰ στ]έμμ[ατα τὰ] ἐπιδώμ[ια ἀνέθηκεν ὁ ἐκ γ]ένους ἱερεὺς το[ῦ Διονύσου].

La mention d'une « poterne d'Athéna » ne suffit malheureusement pas à déterminer la divinité à laquelle était dédié l'autel.

13. Fragment de calcaire blanc[4], trouvé avec l'inscription précédente. Gravure malhabile.

[– – – – –] θριανβευτικόν. πρεσ[βευτὴν – – – – – –] | [– – – – – Δι]ονυσοδώρου τοῦ Ζ[– – – – –].

L. 1. ἀνὴρ θριαμβευτικός, *vir triumphalis*.

[1] Voir les exemples donnés par Brünnow et Domaszewski, *Provincia Arabia*, III, p. 282 (cf. 252).

[2] Chapot, *Mémoires de la Société des antiquaires*, LXVI, 1907, pl. I.

[3] Brisé en bas. Hauteur actuelle 52 cm., diamètre 42 cm., lettres 3 cm. 5.

[4] Longueur 37 cm., hauteur 19 cm., épaisseur 51 cm., lettres 2 cm.

14. Fragment de base en marbre blanc[1], trouvé avec les inscriptions précédentes.

Τείμωι Τείμων[ος ἡ δ.] | τὸν ἑαυτῆς κα[— — — —].

L. 1. La lecture est certaine. A moins d'une faute du graveur, qui permettrait de lire Τειμῶ, on a ici le datif de Τεῖμος. Une dédicace de cette forme, où le nom d'un personnage au datif est repris à l'accusatif, n'est pas absolument sans exemple : GERLACH, *Griechische Ehreninschriften*, p. 32.

15. Cinq fragments d'une grande base de marbre blanc veiné[2], trouvés avec les trois textes précédents. Lettres gravées avec soin dans un style élancé, un peu grêle.

[— — — — — ἀγ]αθῷ καὶ βεβαίῳ φίλῳ |[— — — — — πά]σῃ ἀρετῇ κεκοσμημένῳ |[— — — — —]ἀξιολογωτάτῳ Κασίῳ Κοκκί[ῳ] | [— — — — —]ἀρχινεωκόρῳ διὰ βίου |[— — — —] Διὸς Κεραυνίου | [— — — — —]ο[— — —].

Le texte est trop mutilé pour que l'on puisse établir un rapport certain entre l'archinéocorat et le culte de Zeus Keraunios, mais une autre inscription[3] nomme un νεωκόρος τοῦ νεικηφόρου Κεραυνίου, et il se pourrait que la première de ces épithètes fût à intercaler avant le nom de Zeus dans notre texte.

ANTIOCHE.

16. *Stèle funéraire avec Hermès psychopompe* (fig. 8). — Stèle de marbre du musée d'Antioche. Dans un édicule à fronton, Hermès prend la main du défunt pour le conduire aux enfers. Sur la plinthe :

Καλλίγονε Αἰνέου | ἄλυπε χαῖρε.

17. *Épitaphe d'un tribun légionnaire.* — Bloc trouvé dans le lit du ruisseau de Kassarat, près du pont où ce ruisseau est franchi par la route de Souédié. Copie communiquée par M. Merlat.

[1] Brisé à droite. Longueur actuelle 59 cm., hauteur 23 cm., épaisseur actuelle 39 cm., lettres 2 cm. 2.

[2] Longueur actuelle, 35 cm., hauteur actuelle, avec la moulure supérieure, 45 cm., épaisseur complète 56 cm., lettres 4 cm. 5.

[3] CHAPOT, *Bulletin de correspondance hellénique*, XXVI, 1902, p. 168, n° 8, cf. *Syria*, XX, 1939, p. 297.

C. Clodius, C. f., Serg(ia), Nigrinus, | *t[r (ibunus)] m[il(itum) l]eg(ionis) X Fretensis,* | *adjutor C. Clodi, C. f., Serg(ia), Prisci proc(uratoris) Aug(usti),* || *hic situs est.*

La 10e légion a été stationnée à Cyrrhe entre le règne de Tibère et la campagne de Vespasien contre les Juifs [1]. Plus tard, stationnée en Judée, elle a fourni encore une vexillation qui a travaillé au canal de Séleucie [2]. C'est probablement au cours du premier de ces séjours qu'elle a fourni un aide de camp au procurateur.



Fig. 8. — Stèle funéraire d'Antioche.

Béryte.

18. *Dédicace à divers dieux romains.* — Le musée de Beyrouth possède une grande base de calcaire, moulurée [3], sur la face de laquelle se lisent encore les premières lignes d'une inscription.

Veneri, Mercurio,/Apollini, Deanae,/Marti, SERGII, Proserpinae,/ Fortunae col(oniae), Fatis/Q. Clodius IA''S/SV[---/---]MER[--/---]

Les neuf noms qui figurent dans cette dédicace ne semblent pas recouvrir de divinités locales : sauf Vénus et Mercure, identifiés par les Romains avec les deux parèdres de Jupiter Héliopolitain, aucun de ces dieux n'a joui à Béryte ou sur la côte phénicienne d'un culte important. Aussi paraît-il probable de reconnaître en eux certains des cultes apportés par les Romains

[1] Ritterling, *Legio* (Pauly-Wissowa), p. 1672; cf. *Syria*, XIII, 1932, p. 267, 274.

[2] Waddington, 1837; cf. Chapot, *Mémoires de la Société des Antiquaires*, LXXVI, 1907, p. 217.

[3] Trouvée jadis à Beyrouth, mais toute indication précise de l'origine fait défaut. Hauteur 126, largeur 70, épaisseur 70. Le bas du monument est si abîmé, que l'on ne saurait dire le nombre des lignes de l'inscription.

lors de la déduction de la colonie. Chose curieuse, leur liste ne mentionne pas les dieux romains que l'on connaissait déjà à Béryte : Jupiter [1], Mater Matuta [2], le Génie de la colonie [3], Liber Pater [4]. Et, ce qui est encore plus frappant, elle ignore la triade capitoline, dont le culte devait exister à Béryte, comme il est attesté dans d'autres colonies romaines de Syrie [5]. On n'y verra donc pas la liste officielle des dieux de la colonie, dont le service était assuré par le pontife [6], mais simplement un choix de divinités. Malheureusement, les raisons de ce choix, et la hiérarchie qui préside à l'énumération, nous échappent. On distingue bien qu'Apollon et Diane y forment un couple : c'est celui auquel Auguste réservait une dévotion spéciale, et qui reçut la place privilégiée dans les jeux séculaires de 17 avant J.-C. [7]. Mais Vénus et Mercure, nommés en tête, ne sont liés par aucun lien dans la mythologie romaine, et rien non plus ne semble expliquer la présence de Mercure à une place aussi distinguée. Peut-être donc ces deux divinités romaines doivent-elles le premier rang au fait qu'elles étaient identifiées à celles de Baalbek, dont les Bérytiens embrassèrent le culte avec ferveur [8], et le propagèrent à l'étranger [9]. — Les conjectures paraissent encore plus hasardeuses quand on en vient à la 3e ligne, où les lettres SERGII, dont la dernière seule n'est pas absolument certaine, ne m'offrent aucun sens. On hésite à proposer de lire *(C)er(er)i* [10].

[1] *CIL*, 3, 6040.

[2] *CIL*, 3, 6680.

[3] *CIL*, 3, 6671, 6672.

[4] Cagnat, *Syria*, V, 1924, p. 111.

[5] Neapolis (*British Museum Catalogue, Palestine*, p. 64, n° 122 : Philippe); Sébaste (*ibid.*, p. 80, n° 2 : Septime Sévère); Aelia Capitolina (*ibid.*, p. 82, n° 1 : Hadrien); Diocésarée (Saulcy, *Numismatique de la Terre Sainte*, p. 326, n° 1 : Antonin le Pieux). — Les trois premières de ces villes sont des colonies romaines.

[6] On a retrouvé l'épitaphe d'un pontife, qui a dû remplir sa charge sous Tibère : *CIL*, 3, 6687.

[7] Wissowa, *Religion und Kultus der Römer*, p. 296; Gagé, *Recherches sur les jeux séculaires*, p. 27 s.

[8] *CIL*, 3, 157; 14165, 5; 14392, *a-d*; *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1925, p. 152; *Revue archéologique*, 1906, 2, p. 495; *Bulletin du musée de Beyrouth*, I, 1937, p. 85-87. — Récemment, M. Jones (*Cities of the Eastern Roman Empire*, p. 485, note 85) a proposé de voir dans Héliopolis une simple dépendance de la colonie de Béryte. Héliopolis ne serait devenue une colonie autonome que sous Septime Sévère.

[9] *CIL*, 10, 1634; cf. 1579; 12, 3072; Perdrizet, *Jupiter* (Dictionn. des antiquités), p. 700 *b*.

[10] On sait que la mythologie romaine n'associe pas Cérès à Proserpine : il faudrait donc encore supposer une influence grecque, comme celle à laquelle on attribue leur association dans la *supplicatio* ordonnée sous Néron après

19. *Dédicace à Jupiter Batr . . . . .* — Le R. P. Heudre, visiteur de la Mission lazariste, a bien voulu remettre au musée de Beyrouth une base de calcaire[1] qui se trouvait dans le couvent de cette mission, et qui porte l'inscription suivante :

I(ovi) O(ptimo) M(aximo) BATR | Tertius Livius Euprepes | pro sal(ute) sua v(otum) s(olvit).

Les lettres qui terminent la première ligne représentent certainement une épithète abrégée, et je ne crois pas qu'aucun surnom connu de Jupiter permette de les résoudre. Il faut se souvenir pourtant qu'il y avait sur la côte de Phénicie, au Nord de Byblos, une petite ville que les Grecs ont appelée Botrys, et qui s'appelle aujourd'hui Batroun. Il est très possible que notre Jupiter soit le baal de cette bourgade.

Palmyre.

20. *Pyrée dédié à Zeus Hypsistos.* — Ce petit cippe à cupule a été découvert dans les maisons à l'Est du sanctuaire de Bêl. Il est haut de 66 cm. et vient s'ajouter à la nombreuse série que j'ai étudiée naguère[2].

I(ούλιος) Αὐρ(ήλιος) Σαμε(σ)ιααβο(ς) ΛΙΛ|εὐξάμενος καὶ ἐπα|κουσθεὶς Δι[ὶ ὑψ]ίστ[ῳ]|[ὑπ]ὲρ ὑγείας αὐτοῦ κα[ὶ]|[συμβ]ίου καὶ τέκνω[ν], |ἔτους ζμφ'.

La gravure est excessivement malhabile, et notamment ne distingue pas l'*alpha* du *lambda*. — L. 1. ΙΛΥΡCΛΜΕΙΙΛΛΒΟΕΛΙΛ. Je ne sais que faire des trois dernières lettres. Les quatre premières contiennent évidemment les noms abrégés de Julius Aurelius. Quant au surnom du personnage, il est déjà connu par deux inscriptions de Doura, bien que sa lecture n'y soit pas trop assurée non plus. M. Cumont lisait dans un cas Σαμισιλαβος (*Fouilles de Doura*, inscr. 93), dans l'autre Σεμισιααβος (*ibid.*, inscr. 45), et cette dernière lecture semble finalement la mieux attestée (Hopkins, dans *Excavations at Dura, Second Season*, p. 106). M. Dussaud veut bien me dire que ce nom signifie : « le

l'incendie de Rome (Tacit., *Annal.*, XV, 44, 2). Cf. Wissowa, *op. cit.*, p. 424. — M. Dussaud se demande si Sergii ne recouvrirait pas un surnom sémitique, *Sherqiyé*, qui signifierait l'*oriental*.

(1) Hauteur 70 cm., largeur à la plinthe 48 cm.

(2) *Syria*, XIV, 1933, p. 263 ss.

Soleil a donné ». En tous cas la correction proposée par M. Wuthnow (*Semitische Menschennamen in griechischen Inschriften*, p. 104), qui voudrait lire Σαμισιλαθος, semble éliminée par notre texte. — 235/6 après J.-C.

21. *Le grand dieu de Euaria.* — La démolition de quelques vieilles maisons, au Sud-Ouest du sanctuaire de Bêl, a rendu au jour un monument vu par Waddington, il y a longtemps déjà. C'est un pyrée (fig. 9) haut de 58 cm., portant une cupule et orné d'une inscription dont voici une lecture plus correcte.



Fig. 9. — Dédicace au dieu de Euaria.

Διὶ ὑψίστῳ | καὶ ἐπηκόῳ | εὐξάμενος | ἀν[έ]θηκεν || [...]ΥΡΟCΚ[..] | ΜΑϹΥΙΕΘΗΚ[.]Ι | Σώπατρος | θεῷ μεγάλῳ | ЄΛΛΛCΥΑ τῷ || ἐν Ἐυαρει vacat.

L. 5. Waddington Α...ЄΥΡΟC. La première lettre ne semble pas être un Α, mais plutôt un Μ. — L. 6. Ignorée par Waddington ; la troisième lettre est probablement un C ou un Є, à la rigueur une lettre ronde. L'avant-dernière lettre a laissé une faible trace, analogue à un Α. — L. 9. Waddington lisait Σαλλουντῳ, et Mordtmann proposait Ἀμμουδατῳ (*Zeitschrift der d. morgenländ. Gesellsch.*, XXXI, 1877, p. 97, note 1) : lectures impossibles toutes deux. M. Honigmann a bien vu que les deux dernières lettres représentaient l'article τῷ (*Historische Topographie*, p. 37), mais sa correction en Ἐ(σ)μοῦν n'est pas recevable non plus. Seules les deux premières lettres du nom, ЄΛ, et les deux dernières, ΥΑ, sont certaines. La troisième semble être une lettre triangulaire. La quatrième l'est certainement, avec quelque apparence d'un Δ. La cinquième est une lettre semi-circulaire, ou, à la rigueur, circulaire. Peut-être un sémitisant suggérera-t-il une forme qui s'adapte à ces vestiges : le premier élément du nom divin, en tous cas, semble formé par le mot Êl. — L. 10. L'intelligence de cette ligne est due à M. Honigmann (*loc. cit.*), qui y a reconnu le nom antique de la localité que l'on nomme aujourd'hui Hauwarîn, et que les textes nomment Εὐάρεια, Εὐάροια, Αὐερία. Il n'y a pas de trace d'un Α à la fin du mot sur notre monument.

22. *Dédicace à Apollon.* — La plaque sur laquelle est gravé ce texte [1] a été trouvée dans le sanctuaire de Bêl, près de son angle Sud-Ouest. L'inscription est gravée dans un cadre mouluré, mais il n'en subsiste que quelques lettres.

D(eo) Apollin[i – – – – – – – –]
dedicaver[unt – – – – – – – – –]
SAL[– – – – – – – – – – – – – –]
NC · III [– – – – – – – – – – – –]
INSIAN[– – –] ISAI [– – – – –]
I · SIC[– – – –] M [– – – – –]

Il n'est pas impossible en soi qu'une dédicace à Apollon, que les Palmyréniens avaient assimilé à Nébo [2], ait été faite dans le sanctuaire de Bêl, mais il est peu probable qu'elle eût été rédigée en latin. Notre texte doit venir plutôt du quartier de la garnison, d'où proviennent d'autres inscriptions latines, dont l'une est justement dédiée à Apollon ; on a trouvé dans le sanctuaire, où était établi le village arabe, bien des pierres antiques que les habitants y avaient transportées à cause de leur forme commode. Aussi n'est-il pas prudent de voir de notre dédicace le souvenir d'une dévotion locale.

23. *Fondation pieuse.* — Console de calcaire rose, jadis attachée à un pilastre, et mutilée en haut et en bas. Trouvée dans le wadi, près de l'agora.

[– – – – – – πατ]|[ρ]ώω θεῷ [. . . . . . κ]αὶ λαμπάδα κ[αὶ]|[θ]υσίαν καὶ ἐπίδοσιν τῇ βουλῇ αἰδιο[ν]|[κ]ατὰ ζκ' Αὐδυναί[ου] πρὸς ταῖς ἄλλαις |[αὐτ]οῦ φιλοτε[ιμίαις ἀ]νειλημμέν|[ην?].

L. 2. Après θεῷ, on distingue le pied d'une haste verticale. Avant λαμπάδα, on distingue le pied d'une haste verticale et celui d'un *alpha* ou d'un *lambda ;* la restitution καὶ ne semble pas douteuse, et laisse une lacune de sept lettres.

On connaît depuis longtemps, à Palmyre, un texte analogue, où le sénat local honore un personnage qui lui avait offert une largesse perpétuelle et avait fait d'autres offrandes à quelques divinités [3]. Il semble que notre texte

[1] Longueur 53 cm., hauteur 33 cm., épaisseur 18 cm.

[2] Voir plus haut, inscr. n° 2.

[3] *CISem.*, 2, 3927.

peut s'expliquer de même. On y nommait d'abord les offrandes à un certain dieu ancestral des Palmyréniens, puis une largesse perpétuelle qui devait être distribuée annuellement au sénat le 27 Audynaios. Ce qui suit n'est pas clair : il semblerait que ce personnage eût assumé cette largesse en plus des autres bienfaits qu'il avait répandus sur l'assemblée.

24. *Symposiarques des prêtres de Bêl.* — On se rappelle que les prêtres de Bêl formaient un thiase, et avaient à leur tête un grand-prêtre qui portait aussi le titre de symposiarque, ou président des banquets. Cette charge paraît avoir été annuelle, et l'on connaît un certain nombre de ceux qui l'ont revêtue[1]. Les deux dédicaces suivantes, gravées sur des consoles jadis attachées à des colonnes du sanctuaire de Bêl, ont pour auteurs les prêtres de Bêl et sont datées, outre l'année séleucide, par l'éponymat du symposiarque.

La première [2], trouvée vers le milieu du portique Sud de la cour, est datée de 140/141 après J.-C. Elle accompagnait la statue d'un militaire de la 4e légion Scythique, laquelle est restée presque constamment en Syrie sous l'empire : sans doute était-ce quelque Palmyrénien servant dans l'armée romaine [3]. Le symposiarque de cette année s'appelait Casperianus Zenobius.

[– – – – – – – – – – –]
[λ]εγέωνος τετά[ρτης Σκυ]θικ[ῆς].
ἱερεῖς θεοῦ Βήλου ἐπὶ ἀρχιερέως
καὶ συμποσιάρχου Κασπεριανοῦ
❦ Ζηνοβίου, ἔτους θνυ' ❦

La seconde [4], trouvée entre l'autel et la rampe d'accès au temple, est plus mutilée : sa corniche, où était gravé le nom du personnage honoré, a disparu et le reste même est fort incomplet. La date manque, mais, le père

[1] *Syria*, XIV, 1933, p. 263.

[2] La partie postérieure et le tenon d'encastrement ont disparu.

[3] On ne trouve guère, à Palmyre, de statues élevées à des étrangers.

[4] Console munie de son tenon d'encastrement, brisée en haut et à gauche. La longueur des lignes est donnée par la restitution nécessaire de la ligne 7. A la ligne 3, le jambage droit du *lambda* assure la restitution du prénom Publius, qui remplit la lacune.

du symposiarque portant le gentilice de l'empereur Hadrien, le texte doit appartenir au IIe siècle.

[τὸν δ. — — ἱερεῖς μεγίσ-]
[τ]ου θεοῦ Βήλο[υ ἐπὶ]
[Ποπ]λίου Αἰλίου
[Ποπλ]ίου υἱοῦ Σεργία
[.....] ἀρχιερέως
[καὶ συ]νποσιάρχου
[ἱερέων] Βήλου. [ἔτους...]
[...μηνὸς Α]ὐδυναίο[υ].

25. *Dédicace à Hadrien.*—Au cours du déblaiement du sanctuaire de Bêl, les restes d'un petit édicule à niches furent découverts entre le temple et le propylée. Ce monument, dont une reconstruction graphique sera publiée, semble remonter à la fin du IIe siècle au plus tôt, si l'on en juge par ses sculptures. Sa fondation, que nous avons démontée, contenait divers fragments architecturaux, et notamment une console, moulurée en haut, sur la face antérieure de laquelle une inscription est tracée au pinceau, en rouge[1].

αὐτοκράτορα Καίσαρα | Νέρουαν Τραιανὸν Ἁ|δριανὸν Σεβαστὸν τὸν | κύριον τοῦ κόσμου καὶ || εὐεργέτην τῆς πόλεως | Γάιος Ἰούλιος Μαλιχου υἱὸς |[— — —].

La ligne 1 est peinte sur le listel de la corniche; la ligne 7 ne comprenait que le surnom du dédicant, en six ou sept lettres dont je n'ai pas su interpréter les traces.

26. *Dédicace à Antonin le Pieux.* — Ce fragment[2], trouvé à l'Ouest du sanctuaire de Bêl, a dû appartenir à la base d'une statue de l'empereur.

[αὐτοκράτο]ρος [Καίσα-]
[ρος Τ. Αἰ]λίου Ἁδρια[νοῦ]
[Ἀντων]είνου Σεβασ[τοῦ]

27. *Fragment de dédicace.* — Bloc de calcaire tendre, long de 53 cm., haut de 32 cm., épais de 77 cm., brisé de toutes parts sauf à gauche, trouvé

(1) Largeur à la corniche, 57 cm.; au corps, 37 cm.; hauteur 38 cm.; saillie sur la colonne, 61 cm.

(2) Longueur 21 cm. 5; hauteur 12 cm.; lettres 3 cm. 2. Brisé de toutes parts, sauf en bas. Inventaire : A 922.

sous le dallage de la cour du temple de Bêl, à 10 m. au Sud-Ouest de l'autel. Les lettres sont hautes de 2 cm. 5 (fig. 10).

ΔΙΩΝΣΤΡΑ — — — —
ΤΗΝΑΥΤΟ — — — —

Ce fragment ne mérite d'être publié que pour la forme de ses caractères, qui le place à l'époque hellénistique, et fait un vif contraste avec tout ce que l'on connaissait d'inscriptions grecques à Palmyre jusqu'ici.



Fig. 10. – myre.

Il s'agit manifestement d'une inscription plus ancienne que toutes celles qui ont été publiées, et dont la plus vieille, semble-t-il, est une dédicace de statue [1], datée de 17 après J.-C. C'est la première fois qu'un monument de Palmyre présente un *sigma* et un *oméga* de forme non-cursive. — Le texte suivant nous en donnera un autre exemple.

28. *Débris d'une inscription royale.* — Ce misérable fragment (fig. 11) a été trouvé — comme la dédicace à Hadrien — dans la fondation de l'édicule à niches. La forme de ses lettres, où se rencontre le *sigma* à quatre branches, incline à y voir une des plus anciennes inscriptions de Palmyre : sans doute remonte-t-elle au début du Ier siècle de notre ère, et peut-être même au siècle précédent.



Fig. 11. — Palmyre.

[— — βα]σιλέα [— — —]
[— — ἐπι]φανῆ κα[ὶ— —]

Il paraît vain de vouloir identifier le roi en question. Le titre d'épiphane a été porté par un grand nombre de Séleucides, mais le dernier, Antiochus XII, a disparu en 84 av. J.-C., ce qui paraît

(1) Cantineau, *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, 9, 7.

une date trop haute pour la forme des lettres. On hésitera donc plutôt entre un roi parthe et un roi de Commagène [1]. Mais les relations de Palmyre avec la Commagène n'ont pas dû être bien actives, et une dédicace à un Arsacide est plus vraisemblable.

HENRI SEYRIG.

[1] Les rois parthes portent le titre d'épiphane à partir d'Himérus ; ceux de Commagène paraissent l'avoir tous porté.

LES FOUILLES DE QASR EL-HEIR EL-GHARBI (1936-1938)

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

(Deuxième article)

PAR

DANIEL SCHLUMBERGER

B. *Le décor.* — Le château était orné de mosaïques, de lambris, d'un décor peint, et d'un décor sculpté en stuc. Il ne subsiste presque rien des mosaïques ni des lambris. Les premières ne sont plus représentées que par quelques restes infimes, encore liés à des fragments de stuc recueillis aux alentours de l'entrée, ainsi que par des cubes détachés, ramassés en grand nombre dans la même région. Les seconds se réduisent à quelques morceaux de bois sculpté sur lesquels se discerne, par places, la trace d'un rehaussement d'azur et d'or; les motifs en sont géométriques et floraux. Ils ont été trouvés exclusivement dans le bâtiment de l'entrée.

Le décor peint et sculpté, au contraire, est conservé dans une large mesure. Le décor peint des parois du rez-de-chaussée ne comporte, en règle générale, pas de représentations figurées. Trois types peuvent y être distingués. Le premier type présente simplement une superposition de larges bandes horizontales monochromes. Les couleurs employées sont le blanc, l'ocre et le lie de vin. Le deuxième type (pl. XXXVIII, 3) se distingue du premier par un haut soubassement à l'imitation grossière d'un revêtement de marbres, ainsi que par des supports élancés, figurés dans les angles, et dont les uns de couleur brun-rouge ressemblent à des colonnettes bouletées, ou à des pieds de meubles en bois tourné, tandis que d'autres [1] ont l'aspect de poteaux gris, ornés d'une sorte de quadrillage que je ne saurais expliquer. Le troisième type (pl. XXXIX, 4; et fig. 12) comporte de grandes rosettes de couleurs vives, géométriques ou végétales à l'exception d'une seule (fig. 26) qui représente un animal fabu-

[1] Semblables aux supports d'angle de la pièce LIX, fig. 12.

leux. Les rosettes n'apparaissent que dans les six pièces LI, LIII, LVII, LIX, XLVIII et L, où elles s'ajoutent aux zones claires d'un décor semblable à celui du deuxième type, et dans les cages d'escalier (XIV et XIX), où elles sont disposées sur des bandes monochromes verticales (pl. XXXVII, 2). Le décor du deuxième type est de règle dans les salles centrales des appartements, et dans les quatre pièces qui en dépendent immédiatement ; il se trouve



Fig. 12. — Décor peint (troisième type). Angle Nord-Ouest de la pièce LIX.

aussi dans la pièce XLI et dans le passage LIV. Enfin le décor du premier type règne dans toutes les autres pièces.

Le château possédait en outre des peintures figurées. Deux spécimens s'en sont retrouvés presque intacts : ce sont de grandes fresques [1] qui ornaient le sol des deux cages d'escalier. D'autre part, l'entrée (I) et les quatre pièces attenantes (II, IV, III, V), ainsi que les deux cages d'escalier (XIV et XIX) ont livré les débris de fresques provenant des parties hautes de l'édifice, et d'ailleurs réduites souvent à une véritable poussière. Quelques échantillons de médiocre dimension ont pu néanmoins être assemblés. On y voit surtout les vestiges d'un brillant décor floral. Mais certains morceaux contiennent aussi les restes de scènes figurées ; sur deux ou trois fragments se lisent même quelques lettres grecques, peintes avec soin, et dont je ne tire point de sens.

[1] Elles feront l'objet d'une publication séparée, dans les *Monuments Piot*.

On ne saurait assez déplorer la perte de ces fresques, dont l'une au moins paraît avoir été de caractère historique.

Par la place considérable qu'ils occupent dans le décor du château, aussi bien que par leur variété et par l'importance de leurs parties figurées, les stucs sculptés constituent sans contredit la découverte capitale de la fouille. Réserve faite d'un arc assez complet (entrée de la pièce II, pl. XXXIX, 2), et de petits fragments de deux autres arcs (entrées des pièces LI et LVII), rien n'en a été trouvé en place : cette masse énorme d'ornements avait été entraînée dans la ruine des parties hautes du château, et gisait en morceaux parmi les décombres. Heureusement, à mesure que la fouille se développait, il devenait de plus en plus évident que ces morceaux n'avaient pas subi de déplacement depuis leur chute : il devait donc être possible de reconstituer au moins partiellement les ensembles auxquels ils avaient appartenu, et de décider de la place que ceux-ci avaient occupée dans l'édifice. De ce travail, qui se poursuit, les résultats principaux sont aujourd'hui les suivants.

Les stucs sculptés ont été utilisés aussi bien au décor extérieur qu'au décor intérieur du château. L'ornementation extérieure était appliquée d'une part à la façade extérieure et à la façade sur cour du bâtiment de l'entrée, d'autre part aux portiques.

Le décor de la façade extérieure formait, au-dessus de la porte et sur les demi-tours, un revêtement sans lacune. Le croquis ci-contre (fig. 13), que je dois à l'amitié de M. Ecochard, représente une tentative provisoire de restitution de ce décor. Un doute subsiste sur les points suivants :

1° Le niveau exact de la frise *1*. Il paraît certain que cette frise était en contact avec les consoles de la porte; car une surface non sculptée qui se voit à son extrémité doit être celle que masquait la console. Mais ce contact peut être obtenu à un niveau inférieur à celui que nous avons choisi. Le déplacement possible vers le bas est au maximum de 50 cm. Il pourrait s'effectuer sans modification de la position de l'arc ovale. Car, si l'extrémité de cet arc est aujourd'hui assemblée avec un fragment de la bordure du panneau 2^b, le raccord de ce fragment lui-même avec le reste du panneau n'est pas encore trouvé.

2° La liaison entre le motif *10* et le motif *11*. Elle n'est pas réalisée, et il est possible qu'un ou plusieurs motifs supplémentaires s'intercalent en cet endroit.

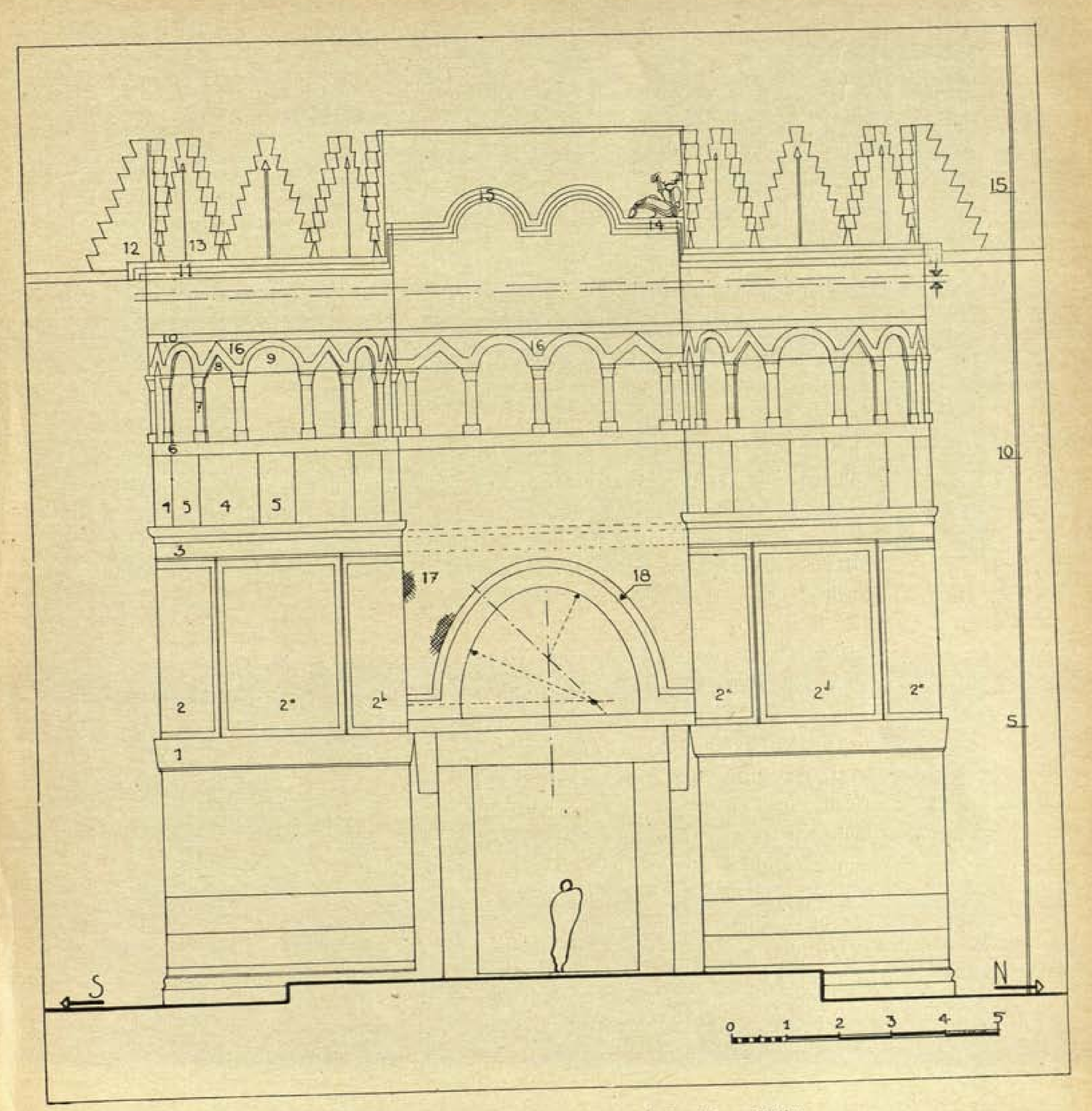


Fig. 13. — La façade du bâtiment de l'entrée. Essai de restitution.

1, frise d'acanthes inclinées par le vent; — 2-2*, grands panneaux; — 3, corniche; — 4-5, petits panneaux; — 6, frise de palmettes; — 7, colonnettes encadrant des niches; — 8-9, frontons et arcs; — 10, méandre avec rosettes et acanthes; — 11, 14-15, bandeau comportant plusieurs ornements; — 12-13, merlons; — 16, bustes; — 17, restes de mosaïque; — 18, archivolte.

3° La restitution de la zone correspondant, dans la partie centrale de la façade, aux panneaux *4* et *5* des tours. Il est probable qu'il faut y placer des conques portées sur des consoles, motif dont nous possédons des fragments.

4° La disposition des niches (sous fronton) et des fenêtres (sous arcades) de la partie centrale. Les vestiges de ces éléments sont si peu nombreux qu'on n'atteindra sans doute pas à une certitude.

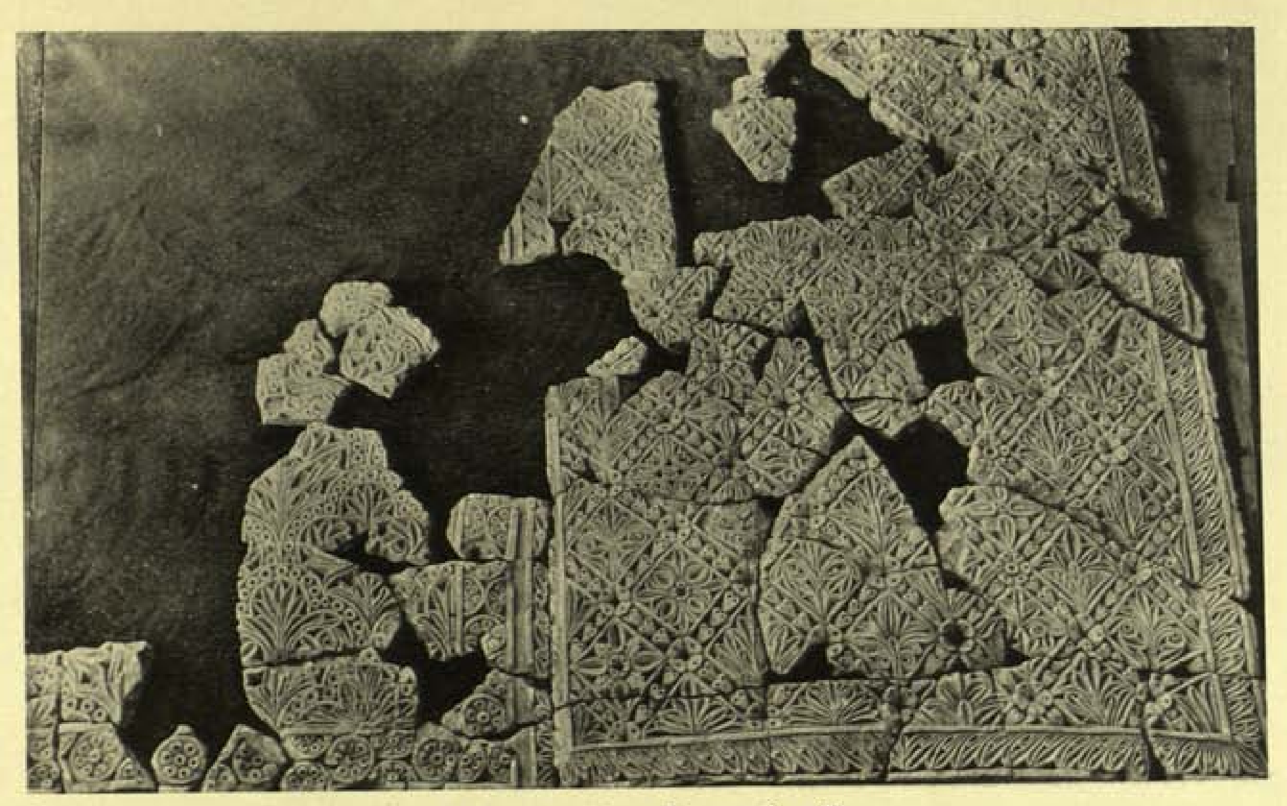
5° La restitution du haut de la partie centrale, tant au-dessous qu'au-dessus du bandeau *14-15*.

Ces réserves faites, on voit que la base du revêtement stuqué, formée, sur les demi-tours, d'une puissante frise d'acanthes inclinées par le vent *1*, était située à environ 5 m. du sol, approximativement au niveau du linteau de la porte. Cette frise supportait, sur chaque tour, trois grands panneaux rectangulaires *2* (pl. XLIV, 1 ; XLVII, 2 et 4), placés en hauteur ; une corniche *3* [1] à rosettes et godrons les couronnait. Au-dessus de cette corniche régnaient des panneaux plus petits alternativement rectangulaires et carrés *4* et *5* (pl. XLVI, 4) ; une étroite frise de palmettes *6* ; une rangée de colonnettes 7 encadrant des niches et supportant une alternance de frontons *8* et d'arcs *9*, entre lesquels des bustes *16* (fig. 21) venaient bizarrement s'insérer ; enfin une sorte de méandre avec rosettes et acanthes *10* (fig. 20). Le couronnement des tours consistait en une zone de merlons *13* reposant sur un bandeau *11* formé de la superposition de plusieurs motifs. La liaison des motifs *1* à *10*, ainsi que celle des merlons avec le bandeau *11* est établie par des raccords tout à fait certains.

La restitution du décor de la partie centrale est jusqu'ici moins bien assurée. Néanmoins la place du grand arc ovale *18* est déterminée à quelques centimètres près. Aux fragments de l'arc adhèrent encore les cubes d'une mosaïque *17* qui devait en remplir les écoinçons. La place de la zone des niches et fenêtres est donnée par sa relation avec la zone correspondante sur les tours, et seul l'agencement interne en reste incertain. Enfin, la place du bandeau *14-15* n'est pas douteuse, car la section verticale par laquelle il se relie au bandeau *11* est conservée sur la tour Sud.

Le décor de la partie centrale comprenait des bas-reliefs figurés. Fort remarquables sont les fragments d'une figure de souverain, approximativement de

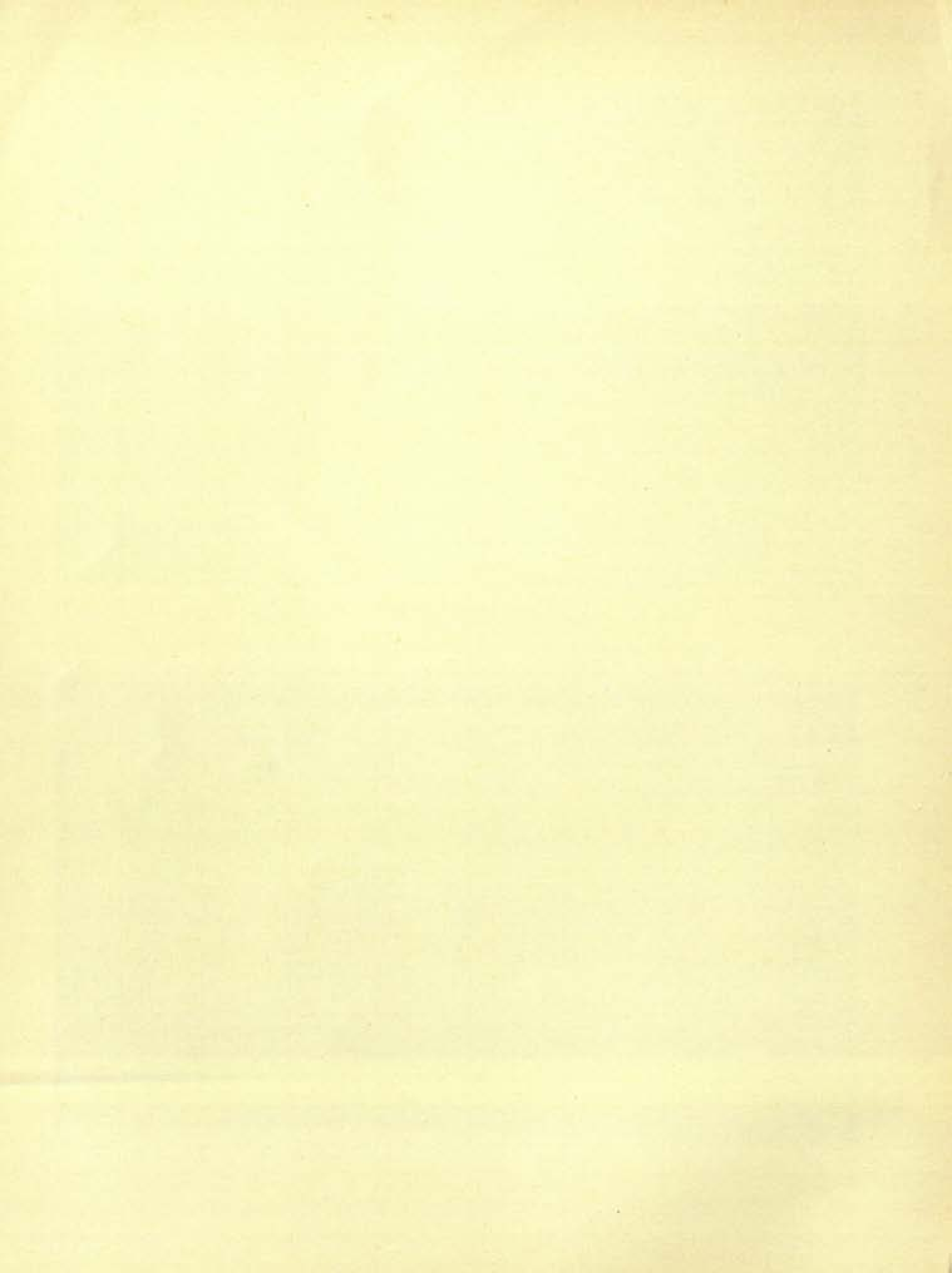
[1] Un fragment de cette corniche dans *Comptes rendus Acad.*, 1937, p. 136, fig. 4.



1. Façade extérieure. Panneaux 2ᵃ et 2ᵇ.



2. Arc. Entrée de la salle XXIX (rez-de-chaussée ?).



grandeur naturelle, assise de face, les genoux écartés et les pieds joints (pl. XLV, 3). La tête (pl. XLVI, 1), qui est partiellement conservée, porte une couronne, faite, semble-t-il, d'une sorte de calotte plate, bordée à la base d'un cerceau métallique, sur lequel est placée une paire d'ailes flanquant un cabochon central [1]. L'absence de toute indication de plis sur la calotte paraît indiquer qu'elle ne consistait pas en une pièce d'étoffe; elle pouvait être de feutre ou de métal. On ne saurait décider si le cerceau, avec les ornements qu'il porte, était attaché à la calotte, ou formait un diadème séparé. Les parties conservées du sommet de la couronne montrent la trace d'une exposition prolongée à la pluie, et il paraît certain qu'aucun élément supplémentaire ne se superposait à ceux qui viennent d'être décrits. Sous la couronne passe la chevelure [2]. Elle est coupée en frange de part et d'autre du front, et tombe en lourde masse derrière l'oreille, à laquelle s'accroche une grosse boucle. Le visage [3], mutilé, est encadré d'une barbe en collier. Le nez et l'arcade sourcilière [4] se détachent en fort relief. L'œil, au contraire, n'est indiqué que par de la couleur [5].

Le costume consiste en une tunique et un pantalon. La tunique, qui dégage largement le cou, possède des manches, et est ornée de galons de perles dont l'un, placé sur le devant, s'arrêtait probablement à la ceinture, tandis qu'un autre borde le bas du vêtement, lequel forme une sorte de tablier recouvrant le haut du pantalon. Ce dernier, pour autant qu'il est visible, paraît très ample; la couture en est masquée par un galon de perles. Les rosettes qui se voient sur les genoux n'appartiennent sans doute pas au pantalon, mais plutôt à la tunique. Elles ne forment peut-être, avec les galons unis auxquels elles semblent attachées, qu'un ornement du pan de ce vêtement. Mais il se peut aussi que ces galons soient des courroies, et qu'ils aient pour objet de relever la tunique sur les hanches. Il est assez probable que la figure royale occupait le tympan de l'arc ovale.

Un autre morceau très notable montre le reste d'un personnage étendu [6]

[1] Vestiges de couleur rouge.

[2] Vestiges de couleur noire.

[3] Vestiges de couleur ocre.

[4] Vestige d'une indication du sourcil par de la couleur noire.

[5] Noire pour les contours et pour l'iris, blanche pour la cornée.

[6] Dans les plis de la draperie traces de couleur rouge.

auprès duquel une femme [1] est assise (pl. XLVI, 3). Un assemblage récent est venu prouver que ce morceau reposait directement sur le bandeau *14*, et s'adossait à la tour Nord.

Le décor de la façade sur cour du bâtiment de l'entrée était formé, pour l'essentiel, par deux importants bas-reliefs, comprenant chacun plusieurs personnages grandeur nature. Ces bas-reliefs devaient être placés à une assez grande hauteur puisqu'il fallait qu'ils fussent visibles de la cour par dessus la toiture du portique de l'étage. Il est malheureusement douteux qu'ils puissent être reconstitués.

Du décor du portique nous conservons surtout les importants vestiges d'un parapet, qui était formé de panneaux de stuc insérés, trois par trois, dans les entre-colonnements de la galerie de l'étage. Ces panneaux portent une grande diversité de représentations. On y voit quelques animaux, mais surtout des figures humaines : hommes, femmes (fig. 25); personnages d'âge mûr [2], ou jeunes gens imberbes, assis de face, ou debout et en marche, porteurs, pour la plupart, d'objets variés tels que cornes d'abondance, vases, coupes pleines de fleurs, ou même volatiles et quadrupèdes (pl. XLVII, 3).

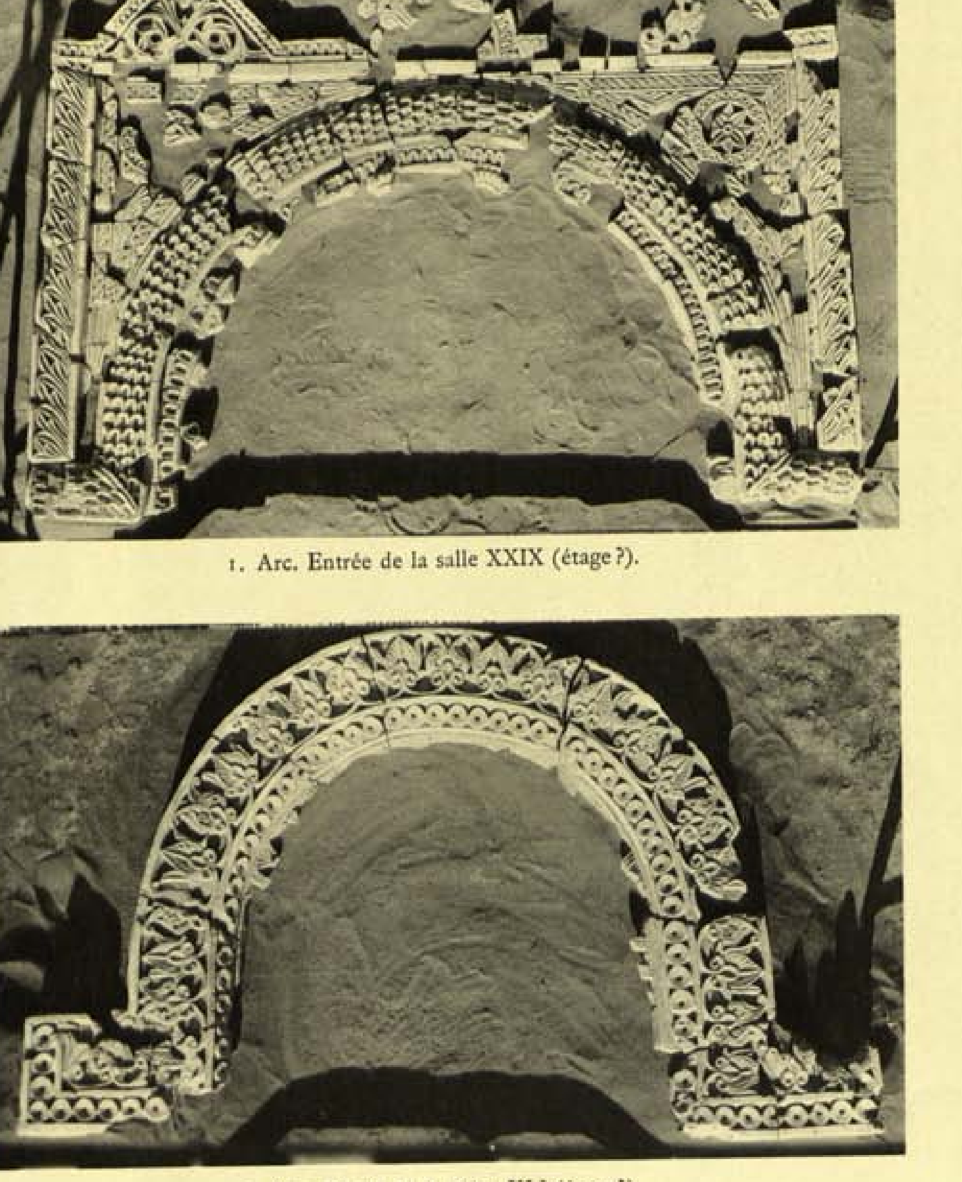
Quant aux stucs qui rehaussaient l'intérieur du château, ils se trouvaient : au rez-de-chaussée dans les salles centrales des appartements (fig. 24, pl. XLIV, 2 et XLV, 1), dans la chambre XLI (pl. XLV, 2), et vraisemblablement dans la chambre XXXVIII [3]; à l'étage dans les pièces correspondantes (pl. XLVI, 2), et en outre, dans les pièces du bâtiment de l'entrée. Si l'on fait abstraction de l'ensemble que formaient ces dernières pièces avec les deux salles adjacentes, ensemble dont le décor, plus riche, n'est restitué jusqu'ici que très incomplètement, l'emploi des stucs paraît limité au décor des baies : dans les salles centrales nous n'avons trouvé, outre les restes de quelques fenêtres rectangulaires [4], que des fragments d'arcs, avec claires-voies.

[1] Traces de couleur bleue.

[2] *Comptes rendus de l'Académie*, 1937, p. 138, fig. 5.

[3] Les observations consignées ci-dessous ont été faites dans la partie du château restée en dehors du fortin mamelouk. Dans les pièces détruites lors de la création de ce fortin les stucs ont disparu, et aucune observation n'était plus possible. Dans la pièce LII elle-même, qui a subsisté (et où l'on n'attendrait d'ailleurs que six arcs), la position des stucs a été bouleversée par l'intrusion de la fondation de l'enceinte mamelouke. Mais il est extrêmement probable que notre description vaut pour l'ensemble du château.

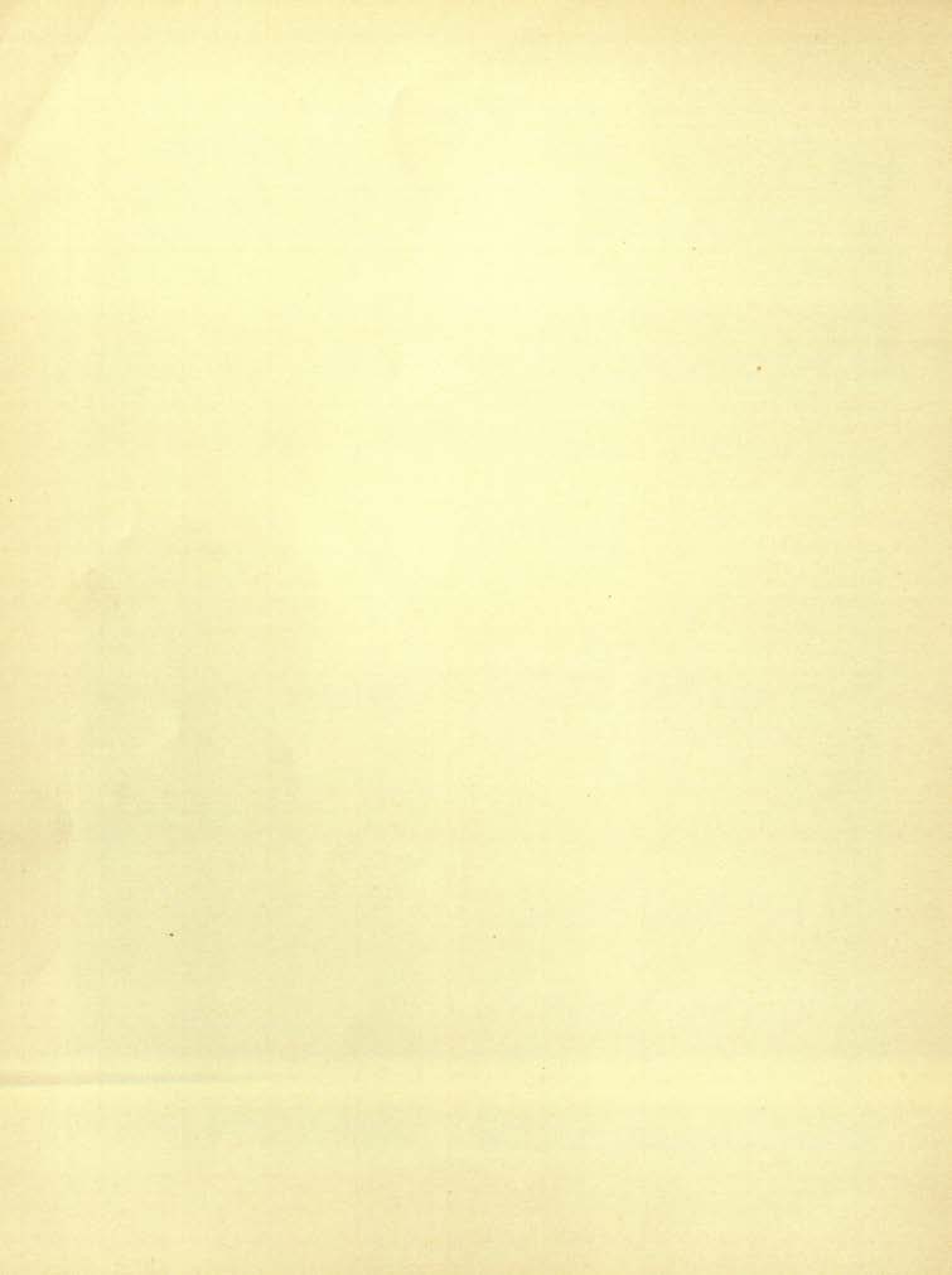
[4] Qui doivent sans doute être placés à l'étage, au-dessus du toit des portiques.



1. Arc. Entrée de la salle XXIX (étage ?).

2. Arc. Entrée de la pièce XLI (étage ?).

3. Calife (?). Façade extérieure.



Ces ornements étaient placés au-dessus des portes : les claires-voies reposaient sur les linteaux, qui étaient de bois, et qui ont disparu, mais dont les encastrements se voient encore en plus d'un endroit; les arcs habillaient l'arc de brique, comme le montre notre planche XXXIX, 2. Une extrême diversité régnait dans le décor des arcs; grâce à cette circonstance le tri des fragments, et la reconstitution des arcs ont pu être effectués sans hésitations. Le nombre des arcs recueillis dans chaque salle est de dix. Comme les salles ont chacune cinq portes et qu'au pied de chaque porte se trouvaient les débris de deux arcs, nous sommes assurés que cinq arcs proviennent des portes du rez-de-chaussée, et cinq des portes de l'étage.

De même, dans l'entrée de la pièce XLI se sont trouvés les fragments de deux arcs dont l'un doit être celui du rez-de-chaussée, l'autre celui de l'étage.

La présence de portiques richement décorés sur les quatre façades intérieures devait créer l'apparence d'un équilibre entre les diverses parties du bâtiment, et donner à l'observateur placé dans la cour l'impression d'une égale distribution de l'ornement. Mais, si l'on fait abstraction des portiques, il est impossible de n'être pas frappé ar le contraste que forme le décor des ailes Nord, Ouest et Sud, que nous nommerons les ailes secondaires, avec celui de l'aile Est, tout au moins dans la partie centrale de l'étage et dans les escaliers qui y donnent accès. Dans les ailes secondaires, il n'y a pas, ou presque pas, de décor extérieur; et quant au décor intérieur il reste, même dans les salles principales des appartements et dans les quatre pièces qui en dépendent immédiatement, relativement simple et d'une qualité presque toujours très médiocre. Dans l'aile Est il en va tout différemment : la profusion d'ornements géométriques et floraux, les grands bas-reliefs figurés, les mosaïques qui revêtaient à l'extérieur le bâtiment de l'entrée; les fresques, les lambris et les stucs qui ornaient les pièces de ce bâtiment; les stucs des deux salles adjacentes [1], les grands tableaux qui couvraient le sol et les parties hautes des

[1] Celles qui correspondent, à l'étage, aux salles VI et VII. Il ne semble pas que ces salles aient eu des lambris et des fresques. Quant à leur décor stuqué il est le même que celui des salles des autres ailes, en ce qu'il comporte le même nombre d'arcs (compte tenu de la réserve faite ci-dessus pour la salle VI); mais aux arcs s'ajoutent les fragments d'un grand nombre d'autres motifs qu'il n'est pas vraisemblable de regarder comme provenant du bâtiment de l'entrée. C'est là ce qui nous fait classer ces deux salles avec les pièces d'apparat.

des cages d'escalier formaient des ensembles d'une extrême richesse, et pour une part au moins d'une réelle beauté.

Ce contraste reflète certainement une différence de destination, celle qui existe entre pièces d'habitation et pièces de réception. Ces dernières devaient occuper, à l'étage, la partie centrale de l'aile Est, et si les cages d'escalier XIV et XIX possèdent, seules de tous les locaux du rez-de-chaussée, un somptueux décor, c'est qu'elles donnaient accès à ces pièces, c'est qu'elles appartenaient à la partie publique du château. Au contraire, tous les appartements du rez-de-chaussée, ainsi que ceux de l'étage dans les trois ailes secondaires, devaient être des logements privés, comme suffirait à le montrer leur caractère fermé, sur lequel j'ai déjà attiré l'attention [1].

III. — Qasr el-Heir, établissement omeyyade.

1. — La date de l'installation.

Au début de la fouille la date approximative de la tour, la date précise du khân, étaient seules assurées [2]. Dans la description que j'ai donnée ci-dessus du double site de Qasr el-Heir et de Harbaqa, j'ai considéré la date omeyyade du khân comme valable pour toutes les autres ruines de cet ensemble, à l'exception du seul barrage de Harbaqa. Je voudrais exposer maintenant les raisons sur lesquelles je fonde cette opinion.

Examinons d'abord le barrage de Harbaqa. Les voyageurs qui l'ont visité l'ont regardé comme un ouvrage de l'époque romaine, et la maçonnerie ne laisse, en effet, selon moi, aucun doute à cet égard. Les parements sont faits d'un calcaire dur, qui est la matière ordinaire de toutes les ruines antiques de la Palmyrène, tandis que je ne connais pas de monuments des périodes suivantes où cette pierre soit utilisée autrement que comme remploi [3].

[1] Ci-dessus, p. 227.

[2] Ci-dessus, p. 198.

[3] A Qasr el-Heir ech-Charqi, qui offre un parallèle particulièrement intéressant, la maçonnerie de la « grande enceinte » et des constructions que cette enceinte renferme (cf. par exemple la mosquée, Creswell, *Early Muslim Archit.*, I, pl. 56 *c*, *d*), est, par endroits, truffée de remplois antiques, tous de calcaire dur : blocs moulurés de toutes espèces, et de dimensions souvent considérables, parmi lesquels une architrave inscrite encore inédite, des chapiteaux (ex. *Syria*, XIV, 1933, p. 306 et pl. XXXIV, 2), etc. Il est évident que les

Par les grandes dimensions que peuvent atteindre ses blocs [1], par son aspect général soigné qui n'exclut point de nombreuses irrégularités de détail, par le retrait de chaque assise sur l'assise inférieure, l'appareil du barrage (pl. XXVII, 2) présente l'analogie la plus étroite avec celui d'une importante série de monuments : les tours funéraires de Palmyre [2].

Au barrage de Harbaqa s'opposent trois ouvrages d'un tout autre caractère : le jardin, le barrage du jardin, le château. Ces ouvrages, dans lesquels se voient des remplois antiques et byzantins [3], sont construits dans un calcaire tendre, très blanc lorsqu'il est neuf, et que les Palmyréniens paraissent n'avoir jamais employé, au moins dans les parties apparentes de leurs constructions. L'appareil, très soigné, est beaucoup plus petit que celui de Harbaqa, où le contraste peut commodément être étudié, car la maçonnerie du second type s'y trouve représentée par la tourelle [4] ajoutée à la vanne

bâtisseurs omeyyades ont exploité des édifices palmyréniens (Seyrig, *Antiquités syriennes*, II, p. 8 = *Syria*, XV, 1934, p. 31) qu'ils ont trouvés sur place, et dont le matériel ne venait certainement pas de loin. Mais lorsque ces ruines furent épuisées, ils ne remirent pas en usage les carrières palmyréniennes, et préférèrent, pour le reste de leurs constructions (la plus grande partie de la grande enceinte, et la totalité de la petite), une tout autre pierre : le même calcaire tendre qu'à Qasr el-Heir el-Gharbi. De même dans les constructions des sites byzantins de la bordure du désert, les remplois antiques se distinguent aisément des autres espèces de calcaire qui forment le reste de la maçonnerie. Bien entendu ces observations ne sont valables que pour la Palmyrène et l'Émésène orientale, et ne s'appliquent pas dans certaines régions voisines, par exemple dans les régions volcaniques, où l'on n'a jamais disposé en fait que d'un seul matériau de construction : le basalte.

[1] La hauteur des assises est, en moyenne, de 80 cm. à 1 m.; elle atteint parfois 1 m. 10.

[2] Wiegand, *Palmyra*, pl. 29, 33, 35 (les assises, qui sont placées en retrait sur toute la hauteur du barrage, ne sont disposées ainsi que dans la partie inférieure des tours). Le problème de l'origine de cet appareil n'est pas résolu. M. Fisher décrivant, dans Reisner-Fisher-Lyon, *Harvard Excav. at Samaria*, I, p. 126-127, une enceinte de construction analogue, et de date incertaine (assyrienne, néo-babylonienne, ou plus tardive, Reisner, *ibid.*, p. 58) propose d'expliquer ce type de maçonnerie par la transposition en pierre d'une technique babylonienne de la brique crue. La même explication pourrait être valable pour l'appareil des tours de Palmyre, sur l'origine duquel l'étude attendue des tours funéraires de la vallée de l'Euphrate, par M. Toll, va peut-être projeter la lumière. Voir provisoirement M. Rostovtzeff, *Dura-Europos and its Art*, p. 56 et pl. X, 2 (tours de Doura, avec soubassements à retraits, comme à Palmyre).

[3] Château: ci-dessus p. 197, note 4, et p. 199, note 1. Barrage du jardin : bustes palmyréniens, ci-dessus p. 197. Jardin : les piédroits de l'entrée principale paraissent byzantins par leurs moulures, et par leur matière (calcaire coquillier, comme la tour).

[4] Ci-dessus, p. 201, fig. 2.

antique. Or cette maçonnerie est semblable en tous points à celle du khân, daté, comme nous l'avons dit, de 727, et à celle de la « grande enceinte » de Qasr el-Heir ech-Charqi datée de 728 [1]. Les analogies avec ce dernier monument sont particulièrement frappantes, non seulement dans le caractère général de l'appareil, mais aussi dans des détails, tels que l'aspect des piquetages destinés à accrocher les enduits. La constatation de ces analogies, l'indice que fournissait le style des stucs [2] parurent, dès les premières semaines de la fouille, de fortes raisons de dater nos trois ouvrages, et la tourelle, du début du VIIIe siècle. Cette datation reçut ensuite de la fouille du château des confirmations décisives. La trouvaille d'une inscription, sur un bloc remployé [3], vint montrer que le château était postérieur au milieu du VIe siècle, date de l'édification du bâtiment monastique dont ce bloc avait fait partie. Mais l'origine islamique du château fut prouvée surtout, de façon irréfutable, par la découverte de plusieurs inscriptions arabes. Ces textes sont de trois espèces. Les uns, peints sur de petites plaques de marbre, dont les fragments gisaient dans plusieurs pièces du château, paraissent avoir appartenu à des archives [4] ; parmi eux se trouvent quelques mots d'une lettre du calife Hichâm [5]. D'autres textes sont gravés sur des blocs de la construction; l'un de ces blocs s'est trouvé en place, sous le dallage de la cour, dans la paroi de l'une des canalisations. Enfin, quelques noms [6] étaient peints en rouge sur les murs du château. Certains d'entre eux ont été tracés sur la

[1] *Répert. chronol. d'épigr. ar.*, I, p. 23, n° 28. CRESWELL, *op. cit.*, p. 342.

[2] Non seulement pour le château, mais aussi pour le barrage du jardin, ci-dessus, p. 208. Les stucs furent déclarés omeyyades par M. Sauvaget aussitôt qu'il en vit les premiers échantillons.

[3] Ci-dessus, p. 225; ci-après, p. 366.

[4] Des fragments tout à fait similaires, dont l'un contient le reste d'une lettre adressée au calife Hichâm, viennent d'être découverts à Khirbet el-Mefdjer, cf. BARAMKI, *Quarterly Dep. Ant. Palestine*, VIII, pl. XXXIV, 2. Dans ces fragments nous devons probablement reconnaître des *likhâf*, pierres sur lesquelles on écrivait, et dont selon B. MORITZ (*Encycl. Islam*, I, p. 390, art. Arabie) aucun exemplaire n'était connu jusqu'ici.

[5] Ci-dessous, en appendice. Ce fragment (fig. 29) est sans doute un reste de la copie conservée par la chancellerie, plutôt que de l'original de la lettre du calife. On peut imaginer que les archives suivirent le calife lorsqu'il cessa de résider à Qasr el-Heir, et que les pièces qui sont venues jusqu'à nous ont été seules laissées sur place, parce qu'elles étaient brisées ou périmées.

[6] Analogues, par l'aspect, aux noms peints sur quelques blocs de Khirbet el-Mefdjer; cf. BARAMKI, *Quarterly Dep. Ant. Palestine*, V, pl. LXXX et LXXXI, 1.

paroi de brique crue, avant qu'elle ne fût revêtue de l'enduit sous lequel un heureux hasard nous l'a fait retrouver [1].

Restent à dater le bain, et les ouvrages hydrauliques : canaux, réservoir et moulin.

La maçonnerie du bain [2] est très différente de celle dont il vient d'être question. La provenance des moellons de calcaire dur qui en constituent la majeure partie pose un problème : ces moellons peuvent assurément avoir été extraits de la carrière, mais il me paraît plus probable qu'ils proviennent soit de la retaille de blocs monumentaux, soit de la démolition de constructions antiques ou byzantines de caractère rustique. La présence, dans la maçonnerie, de nombreux blocs antiques de grand appareil, parfois moulurés, remployés tels quels, montre en tout cas que le bain est postérieur à l'époque romaine. La date omeyyade en est assurée, à mes yeux, par la découverte, déjà mentionnée, des fragments de deux claires-voies de stuc [3], qui ne diffèrent en rien de celles du château.

Pour la date des ouvrages hydrauliques nous n'avons d'autre élément d'appréciation que l'aspect de la construction. Dans le réservoir et dans le moulin la maçonnerie est, pour l'essentiel, entièrement semblable à celle du bain : les moellons sont de même matière, et de mêmes dimensions approximatives. Mais une différence s'observe dans l'absence de blocs monumentaux antiques réutilisés, et une autre dans l'emploi systématique, sur certains points ou pour certaines parties de la construction, du calcaire tendre blanc qui forme le matériau ordinaire des ouvrages attribués ci-dessus à l'époque omeyyade [4].

[1] L'attribution du château à l'époque omeyyade, que je défendis dès sa découverte (*Comptes rendus de l'Académie*, 1936, p. 216, où IXe siècle est une faute d'impression pour VIIIe) ne fut pas sans rencontrer quelques résistances. L'abondance des figures dans le décor paraissait incompatible avec une datation islamique. On m'objecta que des textes inscrits sur des objets mobiliers, ou même gravés sur des blocs de la construction, n'étaient pas nécessairement contemporains du monument. Mais comment croire qu'un palais antéislamique presque entièrement fait de *brique crue* ait pu se conserver dans un état suffisant pour être réoccupé un siècle après l'hégire ? Les inscriptions islamiques *in situ* sur les parois de terre furent trouvées par la suite, fournissant, s'il en était besoin, une confirmation de mon point de vue.

[2] Ci-dessus, p. 214. Voir pl. XXXIII, 1, 3.

[3] Ci-dessus, p. 219.

[4] Ces observations s'appliquent même au premier état du moulin; il ne faut pas voir dans le remaniement dont il a été l'objet (ci-dessus, p. 204) une réfection omeyyade d'une installation antique, comparable, par exemple, à la réfection de la vanne du barrage de Harbaqa. Les deux états du moulin

De l'absence de remplois antiques on ne peut tirer aucune conclusion positive. En revanche nos autres observations sur la maçonnerie me paraissent fournir un argument de poids en faveur de la date omeyyade du réservoir et du moulin, et cette induction trouve une confirmation dans l'aspect de la grande canalisation de Harbaqa, laquelle est sûrement omeyyade en deux points de son parcours : à son arrivée au réservoir, et à son entrée au jardin. Dans ces deux endroits le canal, très bien conservé, est entièrement construit en calcaire tendre; au point d'arrivée dans le jardin la maçonnerie du canal et celle de l'enceinte ne forment qu'un bloc, et il est évident que l'on est là en présence d'un ensemble construit d'un seul jet. En d'autres régions situées à l'amont, les observations donnent des résultats moins décisifs, et seule une étude minutieuse, qui reste à faire, permettra de décider si ces sections du canal datent de l'époque romaine, et ont été seulement remises en état par les califes, ou si elles sont entièrement leur œuvre.

2. — L'art de Qasr el-Heir.

La date du château étant assurée, il convient maintenant d'examiner comment les particularités de ce monument s'accordent avec ce que nous savons du milieu omeyyade. Un tel examen montrera : que l'architecture du château s'apparente étroitement [1] à celle d'un groupe d'édifices contemporains de destination semblable; que le décor du château tire la majeure partie de ses motifs d'arts antéislamiques, et qu'il ressemble par là au décor de diverses catégories de monuments contemporains; que d'une façon générale, le monument présente des caractères que l'on avait déjà proposé de regarder comme spécifiques du premier art islamique, art dont nos trouvailles permettent d'ailleurs, sur plus d'un point, de préciser la connaissance.

A. — *Qasr el-Heir et les châteaux omeyyades.*

Qasr el-Heir appartient au groupe des châteaux extra-urbains, le plus souvent situés au désert, des Omeyyades. Ces *badiyas* ont été étudiées naguère

doivent appartenir à deux moments successifs de l'époque omeyyade.

[1] Comme celle du bain, cf. ci-dessus, p. 221.

par le R. P. Lammens [1] et par M. Herzfeld [2], qui se sont efforcés d'en dresser la liste. Depuis lors, par suite d'explorations ou de fouilles, cette liste s'est allongée de quelques unités. Les moins mal connus de ces châteaux sont aujourd'hui ceux de Qasr el-Heir ech-Charqi [3] en Palmyrène, de Khirbet el-Minyé [4] et de Khirbet el-Mefdjer [5] en Palestine, de Qasr el-Kharaneh [6], de Qasr et-Tuba, et de Mchatta [7] en Transjordanie. La date omeyyade de tous ces monuments ne fait aucun doute selon moi [8] ; néanmoins notre connaissance de la première architecture islamique est encore si insuffisante que, pour plusieurs d'entr'eux, il s'en faut que cette date soit unanimement admise. L'intérêt de notre nouvelle *badiya* n'est donc pas seulement dans les faits qu'elle enseigne, mais aussi dans la contribution qu'elle fournit à la solution de la principale difficulté que la définition de l'art omeyyade ait rencontrée jusqu'ici, celle de savoir quels sont les monuments qui relèvent certainement de lui.

[1] *La « Bâdia » et la « Hîra » sous les Omeyyades*, dans *Mél. Fac. Or. Beyr.*, IV, 1910, republié dans *Etudes sur le Siècle des Omeyyades*, Beyrouth, 1930.

[2] *Mschatta, Hîra und Bâdiya*, dans *Jahrb. d. Preuss. Kunstsamml.*, XLII, 1921.

[3] Gabriel, *Syria*, VIII, 1927, p. 302-309; en dernier lieu Creswell, *Early Muslim Architecture*, I, p. 333. Seul le *petit château* est à considérer ici; le *grand château* n'est pas un palais, mais une ville, comme suffit à le montrer une visite à ses ruines, et comme l'indique expressément l'inscription dont Rousseau nous a conservé le texte, *Répertoire chronol. d'Epigr. arabe*, I, nº 28. Cf. ci-dessous, p. 364, note 2.

[4] A. Schneider et O. Puttrich-Reignard, *Ein frühislamischer Bau am See Genezareth*, Cologne, 1937; O. Puttrich-Reignard, *Berliner Museen*, 1938, p. 80-84.

[5] D. Baramki, dans *Quarterly Dep. Ant. Palestine*, V, p. 132; VI, p. 157; VIII, p. 51; *Ill. London News*, 1938, p. 407 (3 sept.).

[6] Jaussen et Savignac, *Mission arch. en Arabie*, III, p. 51; Creswell, *op. cit.*, p. 284.

[7] Le problème de la date de Mchatta et de Qasr et-Tuba a été soumis à un examen approfondi par Creswell, *op. cit.*, p. 390-405, qui résume toutes les discussions antérieures. Pour Mchatta, ajouter E. Diez, *Encycl. Isl.*, III, p. 653-655, et J. Strzygowski, *l'Ancien Art chrét. de Syrie*, Paris, 1936.

[8] Sur d'autres châteaux mentionnés par le P. Lammens et par M. Herzfeld l'insuffisance de notre documentation interdit provisoirement une opinion assurée. Cependant je tiens à dire ici que j'incline à suivre ces deux savants dans presque tous les cas, en particulier pour Muwaqqar (Herzfeld, *Der Islam*, I, 1910, p. 128-130) ainsi que pour Qasr el-Abiad dans la Rouhbé (voir maintenant Poidebard, *Trace de Rome*, pl. LIII) et pour le « castellum » du Djebel Seis (Herzfeld, *Jahrb. der preuss. Kunstsamml.*, XLII, 1921, p. 130; Poidebard, *Trace de Rome*, pl. LVI-LVII), sur lesquels les informations que je dois à MM. Ecochard et Sauvaget ont affermi mon sentiment. Parmi les châteaux omeyyades probables, je mentionnerai encore Qastal, cf. Brünnow et v. Domaszewski, *Provincia Arabia*, II, p. 95-103, où la destination attribuée à ce château (camp d'une cohorte *quingenaria peditata*) est de fantaisie.

Par leurs plans, les châteaux ci-dessus mentionnés présentent avec celui de Qasr el-Heir certaines analogies générales. Tous sont, comme lui, des maisons de type « injonctif »[1]. Tous offrent l'aspect d'un quadrilatère à cour centrale[2], et à entrée unique, entouré d'une enceinte, aux angles et sur les côtés de laquelle sont régulièrement disposées des tours et des demi-tours, habituellement rondes[3].



Fig. 14. — Arc et citerne. Le départ de l'arc, dans la pièce LVII, est visible par une brèche pratiquée au travers du mur Sud de la pièce LIV.

Mais il existe, entre le plan de notre château et celui des *badiyas* déjà connues, des analogies plus particulières. Avant de les examiner il importe d'observer que le plan de Qasr el-Heir résulte certainement de l'adaptation maladroite d'un plan-type à des accidents locaux. D'une part, en effet, le goût des compositions symétriques s'y exprime clairement : deux appartements dans l'aile Est font face à deux appartements dans l'aile Ouest, tandis que les ailes Nord et Sud sont occupées chacune par un seul grand appartement. Les entrées des appartements de l'aile Est sont placées chacune dans l'axe du deuxième entrecolonnement du portique de cette aile; les entrées des appartements de l'aile Ouest, bien que placées

[1] Selon la définition de Koldewey, *Die Tempel von Babylon u. Borsippa*, p. 14; cf. G. Bell, *Ukhaidir*, p. 88. La maison injonctive, dont l'élément premier est une enceinte qui l'enferme, la défend, l'isole des regards extérieurs, s'oppose à la maison hellénique (conjonctive) et italique (disjonctive).

[2] Ceci est vrai même de Qasr et-Tuba, qui est un château double (fig. 16).

[3] Le dernier plan publié de Khirbet el-Mefdjer (*Quarterly Dep. Ant. Palestine*, VIII, p. 51, fig. 1) montre seulement une tour ronde (à l'angle Sud-Est) et une tour rectangulaire au milieu du côté Sud. Mais la dernière campagne de fouilles (*Ill. London News*, 1938, p. 407, 3 sept.) a révélé des tours rondes aux trois autres angles, des demi-tours au milieu des côtés Ouest et Nord, des tours carrées encadrant l'entrée.

différemment, ne sont pas disposées moins symétriquement : les piédroits extrêmes en sont alignés sur la seconde colonne du portique Ouest. L'entrée de l'appartement Sud est placée dans l'axe de l'entrecolonnement central du portique Sud. D'autre part le plan du château présente certaines irrégularités, dont les plus frappantes sont la position du couloir LIV, désaxé aussi bien par rapport à la demi-tour Ouest que par rapport à l'entrée du château, et la position de la salle XXIV, désaxée par rapport à la salle XXIX et au bassin central. Or ces irrégularités paraissent dues à la préexistence, sur le terrain où fut élevé le nouvel édifice, de deux éléments qui y furent intégrés : la tour byzantine, et l'arc surmontant la citerne de la pièce LIV[1]. Les perturbations introduites par la présence de la tour byzantine sont les suivantes : suppression de la tour ronde que l'on eût attendue à l'angle Nord-Ouest; insertion du passage XL donnant accès à la tour byzantine, et léger déplacement vers l'Ouest des murs Est des pièces XLII et XLIV, de façon à dégager complètement l'entrée de la tour; déplacement vers l'Est de la demi-tour Nord, de façon à l'établir à égale distance de la tour byzantine et de la tour de l'angle Nord-Est; déplacement consécutif de la salle XXIV; enfin, probablement, modification du plan de l'angle Nord-Est du château, entraînant le changement d'orientation de la cage d'escalier XIV. Voici d'autre part les perturbations que l'on peut regarder comme dues à l'existence de l'arc et de la citerne : suppression de deux pièces latérales dépendant de la salle LII, pour faire place au couloir LIV donnant accès à la citerne; augmentation de volume, et léger décalage vers

[1] Il est compréhensible que les constructeurs du château aient pu trouver utile de conserver la tour du monastère. Il est plus surprenant qu'ils aient respecté l'arc. C'est néanmoins ce qu'ils ont fait : l'antériorité de l'arc, auquel les murs du château sont simplement accollés (fig. 14) ne peut faire aucun doute (remarquer en particulier la façon dont le mur Nord de la pièce LVII a été inséré sous l'arc). On pourrait être tenté de voir dans l'arc un vestige du monastère du VIe siècle. Mais il est légèrement brisé. Or l'emploi de l'arc brisé n'est pas attesté avant le VIIIe siècle (sur le problème capital des origines de l'arc brisé cf. Herzfeld, *Der Islam*, p. 111, et Creswell, *Early Musl. Archit.*, I, p. 279; sur le prétendu arc brisé du VIe siècle à Qasr ibn-Wardân, je suivrai Herzfeld, *Jahrb. d. preuss. Kunsts.*, XLII, 1921, p. 123). On admettra donc plutôt que les Omeyyades n'ont décidé la construction du château qu'après avoir occupé le site pendant un certain temps, et y avoir exécuté certains travaux. Les premiers de ces travaux durent être la remise en état des citernes du monastère, et l'arc, destiné à faciliter le puisement de l'eau par une poulie accrochée à sa clef, dut être édifié à cette occasion. Je placerais volontiers la construction du bain parmi les travaux de cette première période.

le Nord de la demi-tour Ouest de façon à bloquer le passage que l'arc eût ouvert sur l'extérieur.

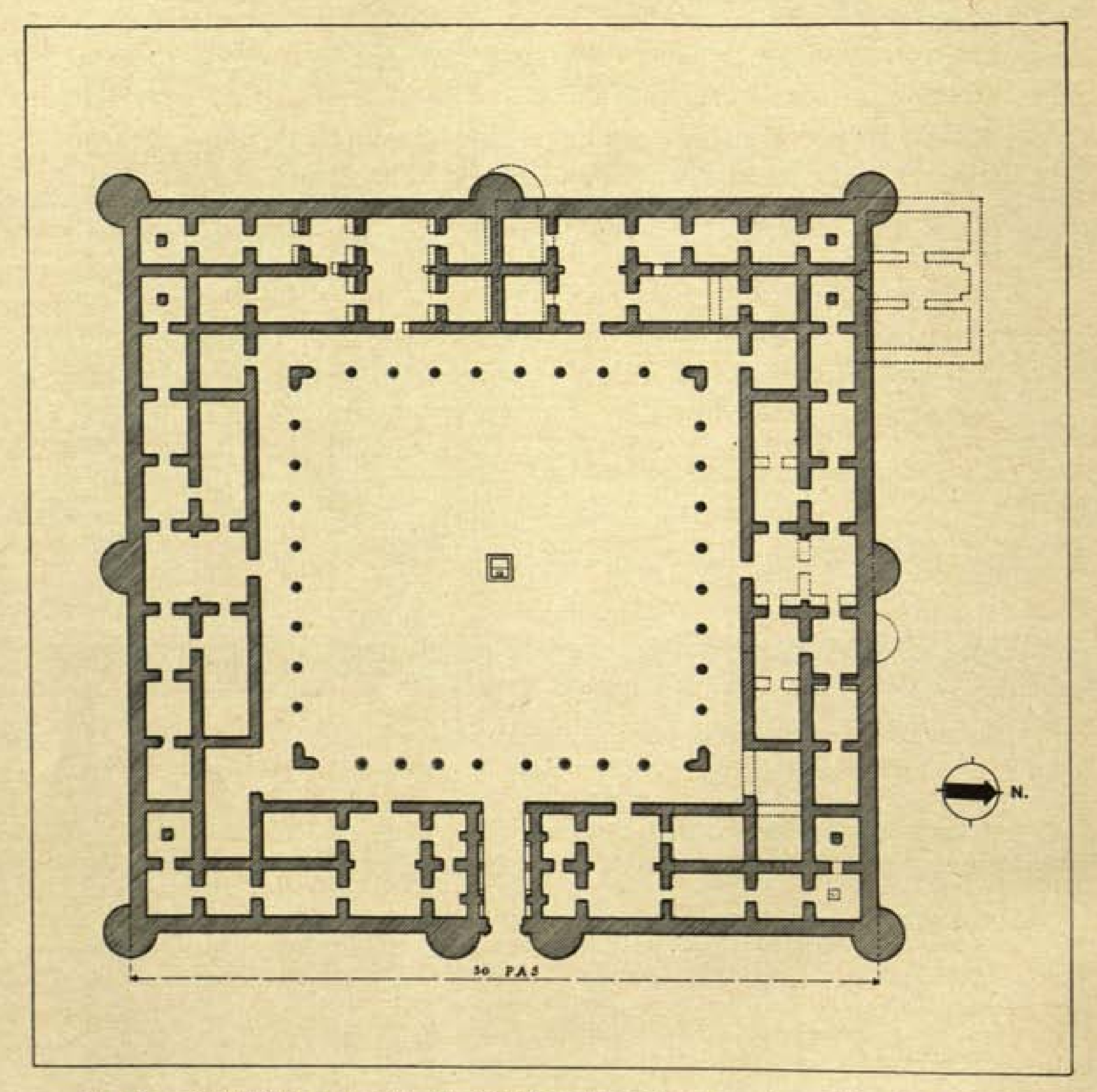


FIG. 15. — Qasr el-Heir, plan idéal. En pointillé les particularités les plus notables par lesquelles en diffère le plan réel.

L'explication qui vient d'être donnée des irrégularités qui s'observent dans le plan du château me paraît si probable que j'ai cru légitime de présen-



1. Tête du calife. Détail.



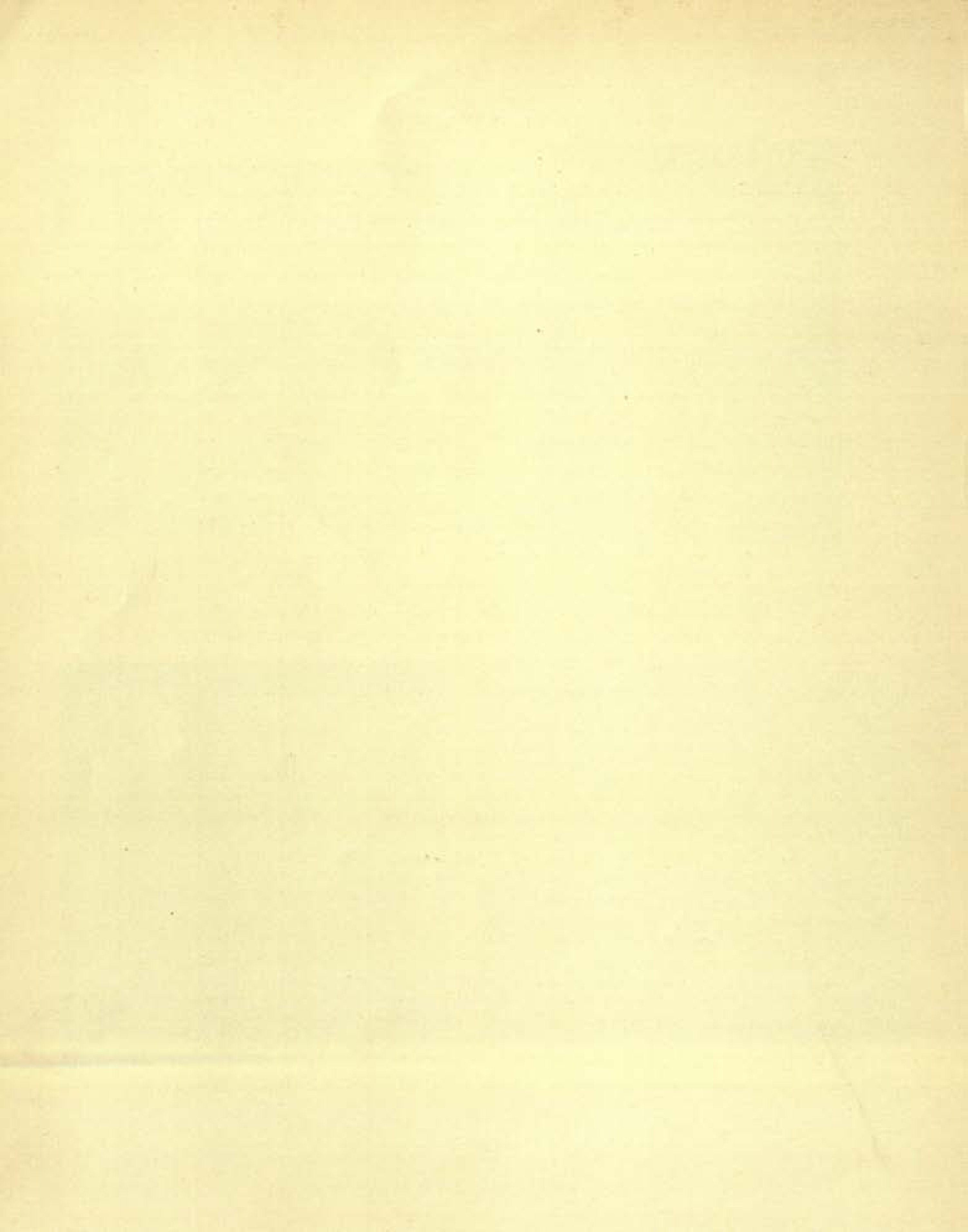
2. Groupe (façade extérieure).



3. Arc et claire-voie d'une porte latérale, Salle LV (étage ?).



4. Façade extérieure. Motifs 4 et 5.



ter ici le plan idéal (fig. 15) dont le plan réalisé n'est, selon moi, qu'une déformation; dans les comparaisons qui vont suivre je serais porté à tenir compte de ce plan-type autant que du plan existant. On y voit dans l'aile Est deux appartements entièrement symétriques, séparés par l'entrée du château; dans l'aile Ouest deux appartements symétriques contigus; dans chacune des ailes Nord et Sud un appartement symétrique de l'autre. Deux cages d'escalier de même plan se répondent dans les angles Nord-Est et Sud-Est; deux pièces indépendantes se font face dans les angles Nord-Ouest et Sud-Ouest.

La particularité la plus remarquable du plan du château consiste, sans contredit, dans les six appartements rigoureusement isolés les uns des autres où il se subdivise. M. Creswell a réuni et discuté naguère les exemples d'habitation analogues (*bayt*) fournis par les châteaux alors connus, et y a distingué deux types : l'un iraqien, d'origine sassanide, l'autre syrien [1]. Aux exemples syriens qu'il a étudiés [2] s'ajoutent aujourd'hui non seulement ceux de Qasr el-Heir, mais aussi un *bayt* à Khirbet el-Minyé [3], et un *bayt* à Khirbet el-Mefdjer [4]. L'élément constant de tous ces logements est un groupe de cinq pièces, dont une grande pièce centrale divisée en deux travées par un arc médian, et quatre petites pièces latérales; le logement est souvent limité à cet élément [5], mais souvent aussi il s'augmente, comme à Qasr el-Heir, d'un nombre variable de pièces, accessibles par l'intermédiaire des pièces latérales [6];

(1) *Early Musl. Archit.*, I, p. 386. Le *bayt* iraqien a pour centre un *iwân*, le *bayt* syrien une salle. Je regarde cette distinction comme valable, et ne doute pas qu'elle ne soit antérieure à l'Islam, quelle que soit d'ailleurs l'origine lointaine des deux types, que M. Sauvaget, *Rev. Ét. Isl.*, 1938, p. 117-120, croit unique, et rapporte à la maison hellénistique. Parmi les exemples syriens antéislamiques réunis par M. Sauvaget, il n'en est pas qui comporte un *iwân*. Quant aux deux exemples d'*iwân* d'époque omeyyade qu'il allègue en Syrie (p. 120, note 1 : Khirbet el-Minyé, sans doute l'aile Ouest; Qasr el-Heir ech-Charqi), même s'ils sont incontestables (pour le second seule une fouille le montrera), on préférera, dans le milieu omeyyade tout pénétré d'influences iraniennes, les expliquer par une telle influence, plutôt que de les dériver directement de la maison hellénistique.

(2) Mchatta, Qasr et-Tuba, Qasr el-Kharaneh, Qastal. Ces deux derniers châteaux sont regardés par M. Creswell comme antéislamiques.

(3) Dans l'aile Sud, cf. Puttrich-Reignard, dans *Berliner Museen*, 1938, p. 81, fig. 1.

(4) Dans l'aile Ouest, cf. Baramki, *Quart. Dep. Ant. Pal.*, VI, p. 157, fig. 1. La dénomination de *salle du trône* (*Ill. Lond. News*, 1938, p. 407) pour la salle centrale de ce *bayt*, me paraît malheureuse.

(5) Par exemple à Mchatta, à Khirbet el-Minyé, à Khirbet el-Mefdjer, à Qastal (appartements *c*3 et *c*4), à Qasr el-Kharaneh (étage, appartements 29 et 59).

(6) Par exemple à Qastal (appartement *c*2)

parfois même les *bayt* possèdent leurs cours particulières [1]; l'isolement rigoureux des appartements de Qasr el-Heir, commandés chacun par une entrée unique, ne trouve, à vrai dire, de parallèle qu'à Qasr et-Tuba, et dans deux des *bayt* de Mchatta (fig. 17, n[1] et n[2]). Dans les autres châteaux les *bayt* ont des entrées secondaires. Mais ces entrées ne font que doubler l'entrée principale, en permettant de pénétrer directement dans les pièces latérales [2]; ou bien

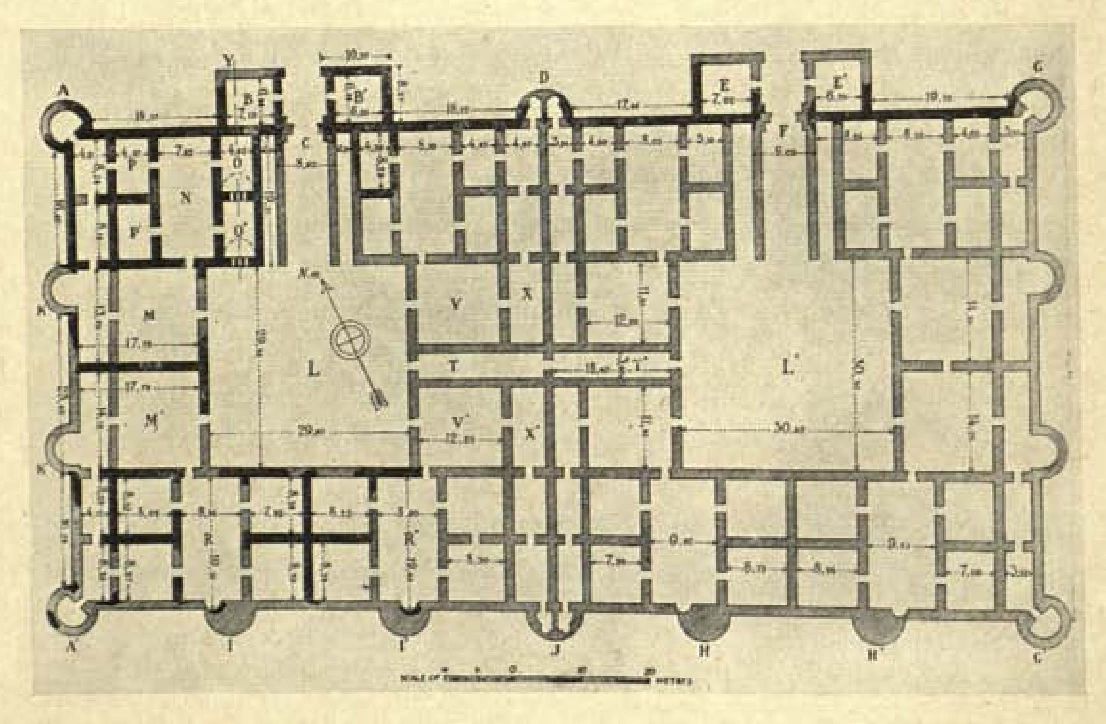


Fig. 16. — Qasr et-Tuba. Plan d'après Jaussen et Savignac, avec légères modifications par Creswell (*Early Musl. Archit.*, I, p. 377, fig. 461).

elles s'expliquent comme des accès aux latrines. Il convient en effet d'observer que seuls les *bayt* de Qasr el-Heir et de Qasr et-Tuba (fig. 16) [3] possèdent

à Qasr et-Tuba (fig. 16), à Qasr el-Kharaneh (appartements 7, 14, 21, 37, 44, 51). A Qasr el-Heir il est remarquable que ces pièces supplémentaires ne possèdent qu'un décor très simple (ci-dessus, p. 325) qui les distingue au premier coup d'œil, et dans tous les cas, des cinq pièces centrales.

[1] A Mchatta (fig. 17) les cours *k*1 et *k*2 servent chacune à deux appartements. A Qasr et-Tuba chaque appartement a sa cour (M, M′, V, V′).

[2] A Khirbet el-Minyé, à Khirbet el-Mefdjer.

[3] L'hypothèse de M. Creswell, *Early Musl. Archit.*, I, p. 378 est des plus vraisemblables. Elle munit de latrines (en D et en J) quatre appartements. Celles des quatre autres

des latrines particulières. Ailleurs les latrines devaient être extérieures aux appartements. C'est le cas à Mchatta (fig. 17) où les latrines des tours N et P ne servaient pas seulement aux appartements g^1 et g^2, mais certainement aussi aux appartements n^1, et n^2, les pièces h^1 et h^2 n'étant pas des pièces d'habita-

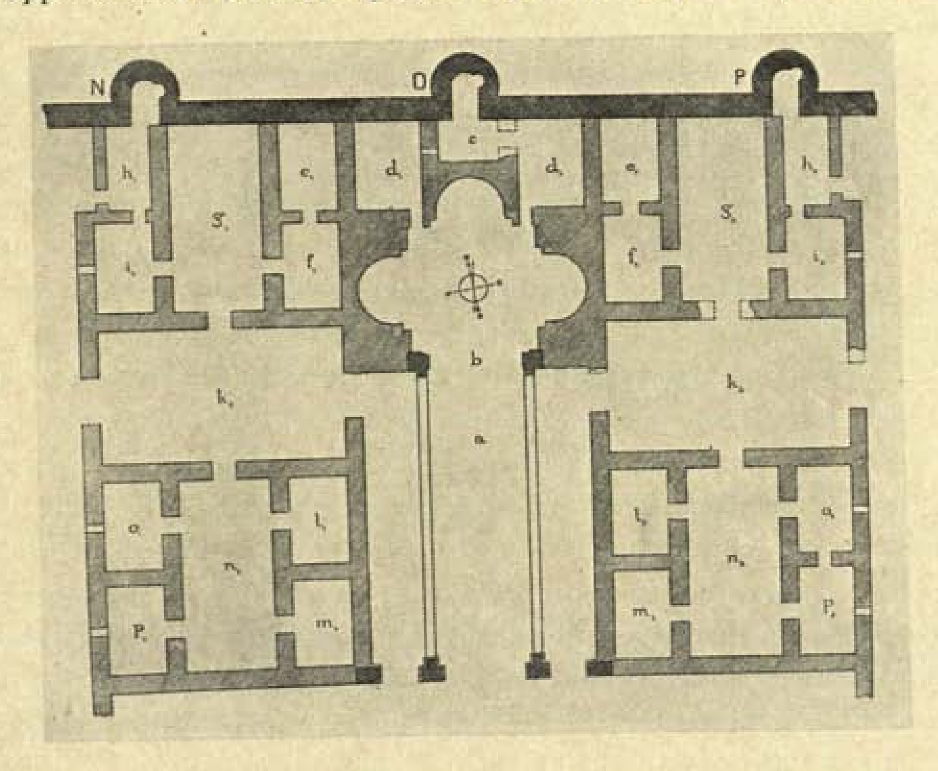


Fig. 17. — Mchatta. Le triconque et quatre *bayt* d'après Brünnow et v. Domaszewski, *Provincia Arabia*, II, p. 119, fig. 706.

tion, mais seulement des couloirs d'accès aux latrines, avec entrées latérales séparées à l'usage des occupants des deux appartements les plus éloignés (n^1 et n^2). A Khirbet el-Minyé, à Qastal, les latrines ne sont pas trouvées, mais il me paraît très probable qu'elles étaient dans les angles du château [1], ce

seront dans les tours d'angle (A, A′, G, G′); des portes symétriques à celles qui permettent une communication directe entre les tours A, D, G et les salles centrales des appartements correspondants, n'ont pas été *partout* restituées par les R. R. P. P. Jaussen et Savignac, mais doivent certainement l'être.

[1] A Khirbet el-Minyé dans l'angle Sudi Ouest. A Qastal en *r* 1-6 ; l'appartement *c* 5 posséderait ses latrines particulières; en revanche on ne voit pas où seraient celles de l'appartement *c*2. Il importe, au reste, de rappeler combien incertain reste dans le détail le plan donné par Brünnow et v. Domaszewsk

qui expliquerait l'issue directe des appartements vers les locaux placés dans ces angles. Qasr el-Kharaneh est le seul de nos châteaux où les appartements communiquent directement entre eux; mais là même on doit observer qu'il suffisait, dans chacun d'eux, de fermer une porte pour les isoler, l'accès séparé aux latrines restant possible par la cour, ou, à l'étage, par les galeries. Ainsi les appartements de Qasr el-Heir n'apparaissent que comme des exemples nouveaux, et particulièrement nets de ces *bayt* que nous retrouvons dans tous les châteaux omeyyades, et que rien ne doit détourner de regarder comme des logements séparés et se suffisant à eux-mêmes (Creswell : *self-contained units*).

Les analogies de plan entre Qasr el-Heir et les châteaux-frères sont parfois plus étroites que celles qui ne résultent que du parallélisme de la disposition interne des *bayt*. A Qasr el-Kharaneh [1], à Qasr et-Tuba [2], mais surtout à Qastal la comparaison peut s'étendre à la distribution même des appartements dans le plan. Les grandes lignes de cette distribution sont, dans le dernier de ces châteaux, exactement les mêmes qu'à Qasr el-Heir : six logements, dont deux placés symétriquement dans l'aile Est et dans l'aile Ouest, et un dans chacune des ailes Nord et Sud. Et certaines similitudes de détail sont particulièrement frappantes, par exemple, celle du plan de l'aile Ouest avec le plan idéal (fig. 15) de la même aile à Qasr el-Heir.

La position des escaliers dans les angles de la cour à Khirbet el-Minyé, à Khirbet el-Mefdjer, à Qasr el-Kharaneh; la présence d'un portique à Khirbet el-Mefdjer [3]; les piliers d'angle en L [4] de ce portique; les banquettes latérales, avec chevets de pierre, dans l'entrée du même édifice [5], constituent autant de ressemblances supplémentaires du plan de ces châteaux avec celui de Qasr el-Heir.

de cet édifice profondément enfoui, et dont le dégagement serait si désirable.

[1] Cf. le plan de l'aile Est (étage).

[2] Cf. particulièrement le plan de l'aile opposé à l'entrée, avec ses deux *bayt* séparés par une paroi placée dans l'axe de l'entrée, comme à Qastal, et comme dans notre plan idéal.

[3] L'existence, au moins projetée, d'un portique à Qasr el-Kharaneh est démontrée par Jaussen et Savignac, *Mission arch. en Arabie*, III, p. 56 et 77. Elle est probable dans tous les autres châteaux.

[4] De tels piliers se retrouvent à Damas (portique de la grande mosquée, angles Nord-Ouest et Sud-Ouest ; Creswell, *op. cit.*, p. 104, fig. 57), à Qasr el-Heir ech-Charqi (mosquée, *ibid.*, p. 338, fig. 411), à Qasr el-Heir el-Gharbi même (khân, ci-dessus, p. 210, fig. 6).

[5] *Quarterly Dep. Ant. Palestine*, VI, pl. XLIII, XLVII, XLVIII, L.

Enfin un dernier point mérite d'attirer l'attention : les dimensions de ces châteaux sont entre elles dans un rapport simple. Le plus grand d'entre eux est Mchatta, qui forme un quadrilatère de 147 m. de côté (dimensions extérieures). Viennent ensuite le *petit château* de Qasr el-Heir ech-Charqi, les deux châteaux accolés de Qasr et-Tuba, les châteaux de Khirbet el-Minyé, de Khirbet el-Mefdjer, de Qasr el-Heir el-Gharbi, dont les côtés mesurent de 72 à 75 m.; enfin Qasr el-Kharaneh, dont les côtés mesurent de 35 m. 50 à 36 m. 50, et le *castellum* du Djebel Seis, dont le côté aurait 34 m. 20 [1]. Sans doute on m'objectera que ce rapport reste approximatif; que pour Qasr el-Heir ech-Charqi, Khirbet el-Minyé, Khirbet el-Mefdjer, dont le plan s'éloigne le plus du carré, j'ai adopté les longueurs qui convenaient le mieux à ma théorie [2]; que Qastal ne s'y accorde qu'avec difficulté [3]; et qu'enfin il paraît impossible d'y inclure Qasr el-Abiad [4]. Mais nous avons assez de preuves de l'extrême négligence des architectes des Omeyyades, qui n'ont jamais pris la peine de faire un édifice vraiment carré [5], pour ne pas nous étonner de divergences de cet ordre. Une relation comme celle que j'ai signalée peut à peine être l'effet du hasard, et doit être due à ce que les constructeurs usaient de dimensions traditionnelles d'origine antéislamique. Or, précisément cinquante pas romains (ou doubles pas attiques) équivalent à 73 m. 90 [6]. Les châteaux de la taille la plus habituelle, celle de Qasr el-Heir, seraient ainsi des châteaux de cinquante pas de côté; on aurait en outre des châtelets de vingt-cinq pas,

[1] Vogüé, *Syrie centrale*, p. 71.

[2] A Qasr el-Heir ech-Charqi le côté Nord le plus long (74 m. 30); le côté Sud qui est le plus court, ne mesure que 67 m. 70. A Khirbet el-Minyé les côtés Est (73 m.) et Ouest (72 m. 30); les côtés Nord et Sud ont respectivement 66 m. 40 et 67 m., A. M. Schneider et O. Puttrich-Reignard, *Ein frühislamischer Bau*, p. 7. A Khirbet el-Mefdjer les côtés longs (75 m.); les côtés courts n'ont que 67 m. (*Ill. London News*, 1938, p. 606, données provisoires).

[3] Longueur du côté 67 m. d'après Brünnow et v. Domaszewski, *Provincia Arabia*, II, p. 311, note 2.

[4] Longueur du côté : 61 m. Vogüé, *Syrie centrale*. Le *grand château* de Qasr el-Heir ech-Charqi ne s'insère pas dans cette liste; mais ce n'est pas un château, c'est une ville, cf. ci-dessus, p. 337, note 3. En revanche on peut observer que les côtés Nord et Sud du Khân rectangulaire de Qasr el-Heir el-Gharbi mesurent, avec les avant-corps, environ 75 m.

[5] On peut se demander si Khirbet el-Mefdjer et Khirbet el-Minyé n'ont pas été conçus comme des bâtiments rectangulaires. Mais pour tous les autres châteaux il est évident qu'il n'en est rien et qu'ils ne s'écartent du carré que par suite d'une exécution défectueuse.

[6] A. Segrè, *Metrologia et circolazione monetaria degli Antichi*. Bologne, 1927, p. 139-141.

comme ceux de Qasr el-Kharaneh et du Djebel Seis, et un château géant de cent pas, Mchatta, phénomène isolé. Je me hâte d'ajouter que l'hypothèse proposée ici doit attendre sa confirmation d'un examen comparatif approfondi du plus grand nombre possible de châteaux, lequel n'a pu être entrepris [1]. Si elle est valable elle peut aider à expliquer l'extraordinaire maladresse avec laquelle le plan idéal de notre château a été transposé dans la réalité. Une adaptation plus habile, dans laquelle, par exemple, la position désaxée de la pièce LIV eût été évitée, pouvait très aisément être obtenue, soit par l'abandon de la forme carrée du château pour une forme délibérément rectangulaire, soit au prix d'une modification de la longueur de la façade. Ces solutions si simples n'ont pas été adoptées : c'est apparemment que l'on tenait à un château carré de cinquante pas de côté.

Pour ce qui est du parallélisme des élévations je me bornerai à observer que l'éclairage des pièces par des tympans ouverts au-dessus des portes est appliqué à Qasr el-Kharaneh [2], à Qasr et-Tuba [3], à Mchatta [4], probablement à Khirbet el-Minyé [5], et semble par excellence un parti omeyyade [6]. Enfin Qasr el-Heir doit être comparé aux châteaux-frères du point de vue de la technique de la construction. La variété qui s'observe dans ce domaine, par contraste avec l'uniformité d'aspect des plans, est un fait remarquable [7]. Certains édifices paraissent suivre sans réserve la tradition syrienne de la construction d'appareil : tels sont Qastal, Khirbet el-Mefdjer, Khirbet el-Minyé, Qoseir el-Amra. D'autres ont pour caractéristique essentielle l'alliance de la construction de pierre de taille à la construction de briques de type

[1] Non seulement parce qu'il sortirait du cadre d'un rapport préliminaire, mais surtout parce que la documentation encore si lacuneuse dont nous disposons aujourd'hui ne fournit pas une base suffisante à un tel travail. L'étude devrait porter non seulement sur les dimensions générales, mais sur toutes les mesures de détail (épaisseur des murs, largeur des portes, etc.). Cf. déjà Brünnow et v. Domaszewski comparant Mchatta et Qastal, *Provincia Arabia*, II, p. 311, note 1.

[2] Jaussen et Savignac, *op. cit.*, pl. XXI et XXII.

[3] Creswell, *op. cit.*, p. 79 c, et fig. 463 (d'après Jaussen et Savignac).

[4] Creswell, *op. cit.*, pl. LXI b.

[5] Fragments de claires-voies en stuc tout à fait semblables aux claires-voies des tympans de Qasr el-Heir, A. M. Schneider et O. Puttrich-Reignard, *Ein frühislamischer Bau*, p. 23, fig. 14.

[6] Sur l'origine sassanide de ce parti v. Herzfeld, *Genesis* dans *Der Islam*, I, 1910, p. 111.

[7] Cf. ci-dessous, p. 359, comment il s'explique.

iraqien : tels sont Mchatta, Qasr et-Tuba, Qasr el-Heir ech-Charqi. Qasr el-Kharaneh enfin est une bâtisse en blocage, dans la tradition sassanide, que continuera Ukhaidir.

C'est au second de ces genres de construction que s'apparente Qasr el-Heir, qui est essentiellement un monument d'architecture mixte, comme Mchatta [1]. Il l'est apparemment même plus puisque à la pierre [2] et à la brique cuite nous voyons s'ajouter la brique crue et le bois [3]. Mais nous ne savons, il est vrai, comment Mchatta eût été terminé, et il n'est pas invraisemblable qu'il l'eût été dans les mêmes matériaux [3].

B. — *Les parentés et le style du décor de Qasr el-Heir.*

Il y a sans doute quelque imprudence à tenter dès aujourd'hui un commentaire du décor de Qasr el-Heir. Une telle entreprise devrait être fondée sur une analyse approfondie, historique et stylistique, de chacun des motifs qui composent ce décor, analyse à laquelle l'état présent du monument ne permet pas encore de se livrer. La discussion ne peut porter actuellement que sur des éléments le plus souvent fragmentaires, et dont beaucoup n'ont pas encore leur place assurée dans l'élévation du bâtiment. On ne s'étonnera donc

[1] Herzfeld, *ibid.*, p. 109, *ein Mischbau.*

[2] L'analogie de l'appareil de Mchatta avec celui de Qasr el-Heir ech-Charqi a été signalée par M. Creswell, *Early Musl. Archit.*, I, p. 403; elle n'est pas moins grande avec l'appareil de Qasr el-Heir el-Gharbi.

[3] Il n'est pas facile d'expliquer l'usage que les architectes de Qasr el-Heir ont fait d'armatures de bois non seulement dans les murs de terre, mais même dans les murs de pierre. Des murs d'appareil avec insertions de bois se trouvent sporadiquement, en Syrie, à des époques diverses : par ex. à Ras Shamra (où l'on admettra, avec M. Schaeffer que ce mode de construction doit être d'origine égéenne ou mycénienne, *Ugaritica*, I, p. 94); à Pétra, cf. Kohl, *Kasr Firaun*, p. 3. M. Kohl explique ces insertions de bois par l'influence sur la construction de pierre de procédés de la construction en brique crue. Je suis très porté à adopter cette explication, et à voir dans cette influence un orientalisme. *Bei antiken Steinbauten Syriens* (entendez : dans les édifices syriens d'époque romaine et byzantine) *sind sie (diese Holzeinlagen) nicht üblich*, observe avec raison M. Kohl. Il est remarquable en effet que ce procédé se trouve dans un monument de la fin de l'époque hellénistique (si j'ai raison de dater ainsi le « Kasr Firaun »), soit à une époque où l'art grec de ces contrées est certainement plus orientalisé qu'aux époques suivantes, puis disparaisse complètement, pour ne reparaître qu'à l'époque omeyyade, soit à la deuxième période d'orientalisation de cet art, et dans une construction où tant d'autres particularités paraissent d'origine iraqienne.

pas si je me borne à l'examen historique d'un très petit nombre de motifs, choisis parmi ceux dont l'origine, les parentés me paraissent le moins discutables, et si je limite mon analyse stylistique à une appréciation plus sommaire encore. Peut-être éviterai-je ainsi les jugements prématurés.



Fig. 18. — Fragment du décor intérieur du bâtiment de l'entrée (étage). La position (oves tournés vers le haut) est assurée par des assemblages.

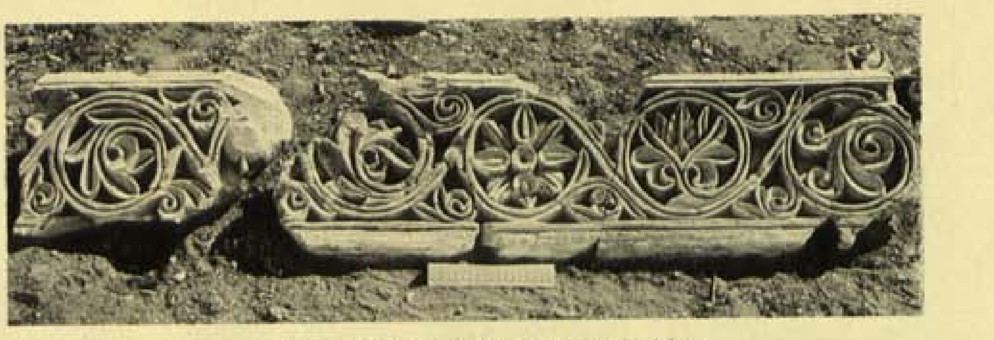
C'est avec les arts hellénistiques antéislamiques que le décor de Qasr el- Heir présente les analogies les plus frappantes. Il a manifestement deux grandes sources : l'une est l'hellénisme méditerranéen sous ses divers aspects ; l'autre est ce rejeton tardif de l'hellénisme iranien qu'est l'art sassanide.

Parmi les éléments que l'on peut dériver de la première source, il en est dont on ne saurait définir l'origine avec plus de précision. On se contentera, par exemple, de reconnaître que le second type de décor peint décrit ci-dessus, p. 324, nous apporte le reflet lointain d'un décor gréco-romain dans lequel une architecture simulée paraissait porter le plafond, ou de constater que le grand rôle joué par l'acanthe dans nos stucs s'explique par le large usage qu'en avait fait, à toutes les époques, l'architecture hellénistique de Syrie [1].



Fig. 19. — Fragment d'un plafond de Baalbek (autel monumental de Jupiter héliopolitain).

[1] Telle est, pour un monument situé en Syrie, l'exégèse la plus simple et la plus probable. Encore convient-il d'observer que pour des éléments à ce point communs dans

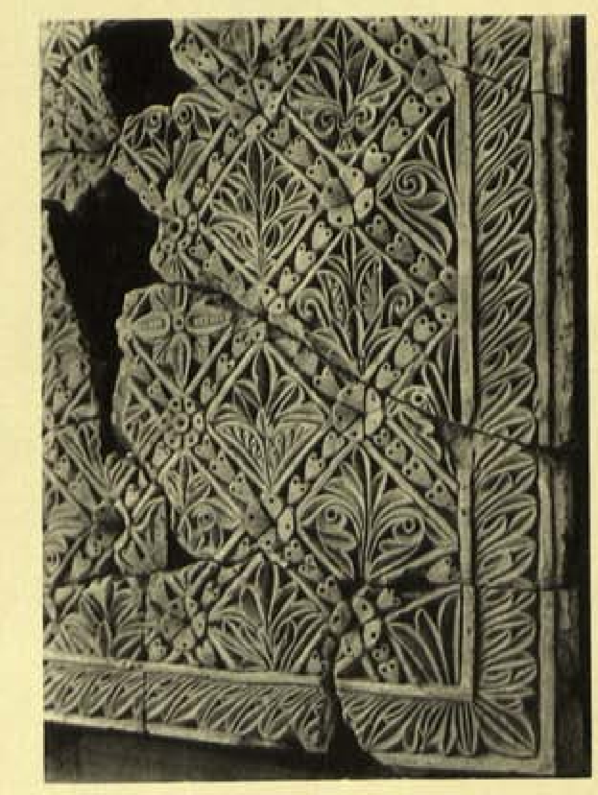


1. Rinceaux. Bâtiment de l'entrée, décor intérieur.



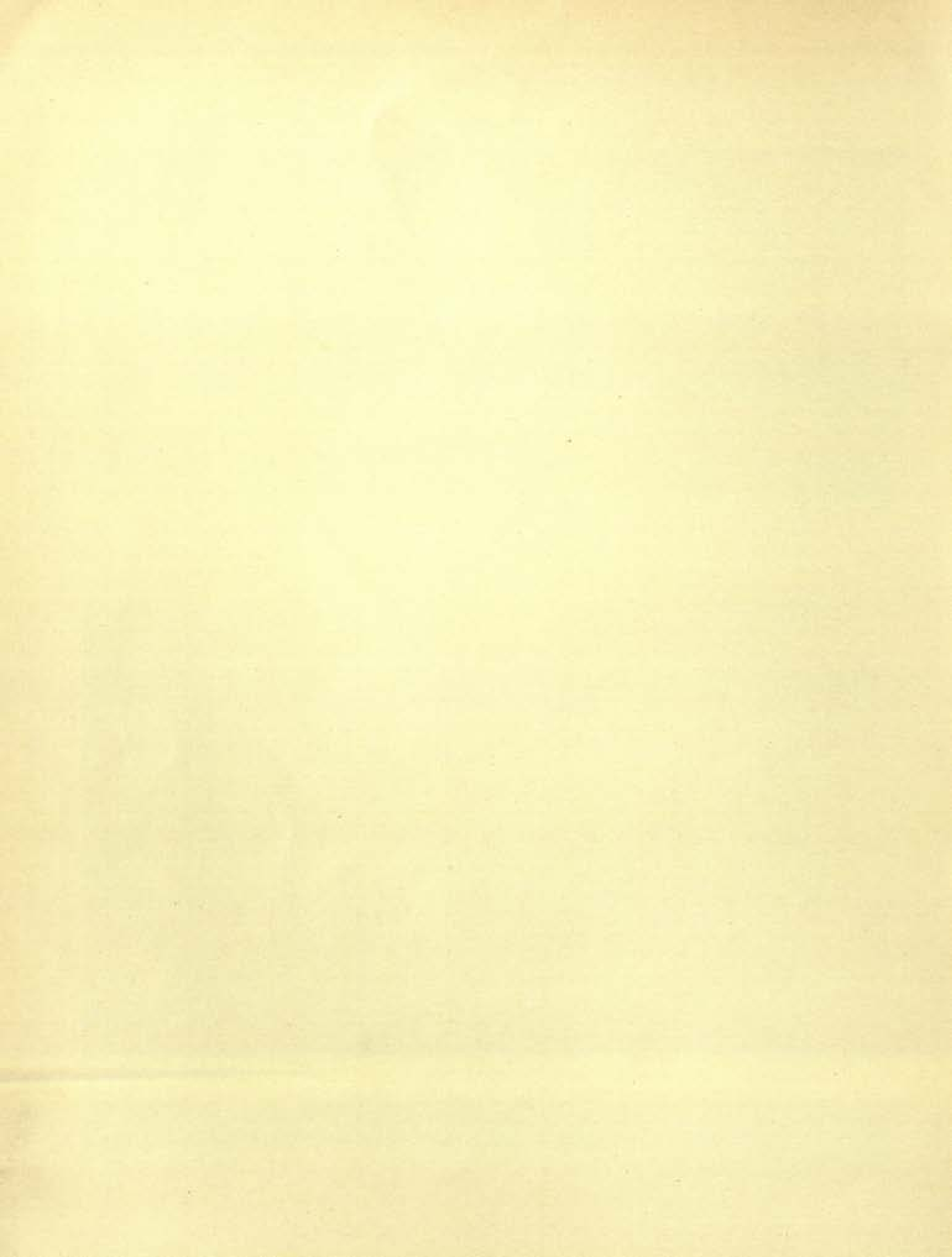
3. Parapet du portique (étage). Fragment.

2. Façade extérieure. Panneau 2.



4. Façade extérieure. Panneau 2b. Détail.





Néanmoins, il semble que nous soyons souvent en mesure de préciser davantage, et de distinguer, parmi les motifs classés sous la rubrique générale de

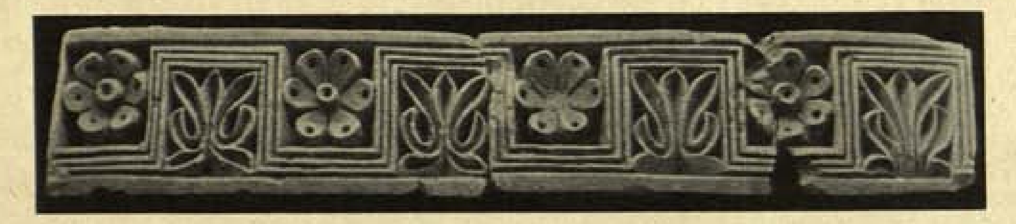


Fig. 20. — Bandeau imité d'une corniche avec consoles d'acanthes et rosettes (façade, motif 10).

l'hellénisme méditerranéen, des motifs tirés de l'art provincial romain, de l'art palmyrénien, et de l'art chrétien de Syrie.

Les motifs empruntés au répertoire de la sculpture, architecturale ou figurée, d'époque romaine sont très nombreux : qu'il me suffise de citer ici des rangs d'oves d'un très bon style (fig. 18); des frises de godrons (fig. 22, 23)[1]; une corniche à consoles formant archivolte (façade, motif *18*), reproduction fidèle de la corniche antique en calcaire qui surmontait la porte; un motif de caissons (pl. XLVII, 2), évidemment imité de certains plafonds dont les débris du grand autel de Baalbeck, récemment retrouvés, fournissent un bon exemple (fig. 19); enfin une femme aux seins nus, coiffée d'un calathos godronné, et probablement inspirée de quelque Atargatis à la colombe (fig. 21).



Fig. 21. — Buste (façade, motif 16).

Au nombre des éléments où je crois apercevoir l'influence de la sculpture funéraire palmyrénienne, et dont les modèles ont pu se trouver à Qasr el-Heir même, dans la nécropole antique,

le monde hellénistique tout entier, l'imitation de monuments de l'hellénisme iranien n'est théoriquement pas inconcevable.

[1] Cf. aussi *Comptes rendus de l'Acad.*, 1937, p. 136, fig. 4.

je mentionnerai des bustes en médaillons très analogues à ceux qui ornent certains sarcophages de Palmyre [1]; de jeunes porteurs d'animaux (pl. XLVII,3) [2], qui copient sans doute quelque figure semblable à celle du jeune criophore de la collection Sarre [3]; enfin le groupe où se voit un personnage étendu auprès duquel une femme est assise (pl. XLVI,3). L'inspiration proprement palmyrénienne de ce dernier morceau me paraît hors de discussion. Le thème du banquet funèbre n'a été nulle part autant en faveur qu'à Palmyre, où il a revêtu une forme stéréotypée, qui nous est conservée par un très grand nombre de bas-reliefs [4]; le défunt s'y voit sur un lit, accoudé plutôt qu'étendu, une main posée sur le genou, une jambe infléchie sous l'autre; sa femme est assise auprès de lui. Un coup d'œil sur le bas-relief de Qasr el-Heir suffit à y faire reconnaître une nouvelle version de ce thème, conforme dans la disposition générale comme dans la plupart des détails [5] aux exemplaires palmyréniens.



Fig. 22. — Frise d'acanthes (façade, motif 1).

L'art de l'époque chrétienne reste, en Syrie, si proche de celui de l'âge précédent, que les emprunts que peuvent lui avoir faits les décorateurs de Qasr el-Heir ne sont pas faciles à discerner. Cependant il serait paradoxal que de tels emprunts ne se fussent pas produits; ils sont probables pour un grand nombre de motifs [6], et démontrés pour quelques-uns. Je mentionnerai seu-

[1] Chabot, *Choix d'inscriptions de Palmyre*, pl. XVIII; XX, 4; XXX, 8.

[2] Celui que je reproduis ici est de profil, mais plusieurs autres sont de face, comme leurs prototypes palmyréniens.

[3] Publié par son possesseur dans *Studien zur Kunst des Ostens* (*Festschrift Strzygowski*), pl. III, 2.

[4] Exemples : Chabot, *Choix*, pl. XXVII, 10-13, XXXII, 12 et 13; Ingholt, *Berytus II*, pl. XXVI, XXVIII, XXXI, etc.

[5] Deux de ces détails sont omis : le lit, toujours représenté à Palmyre, et dont un assemblage récent vient de prouver l'absence, ci-dessus, p. 330; le rameau ou la fleur que la main du défunt tient habituellement. Sur ces omissions, voir ci-dessous, p. 358, note 4.

[6] Exemple : les acanthes animées par le vent. Ce type d'acanthes est extrêmement courant dans l'architecture chrétienne de Syrie; mais il remonte à une époque plus ancienne, R. Kautzsch, *Kapitellstudien*, p. 140. Autre exemple : certains rangs d'oves d'une forme très évoluée (fig. 23), profondément différents de ceux qui viennent d'être cités (fig. 18); le prototype n'en est certainement pas antérieur à la fin du IIIe siècle, et a de grandes chances d'être plus tardif. Sur l'évo-

lement : des balustres copiés de balustres de chancels [1]; un ornement imitant la vannerie, et qui se trouve aussi bien sur des chapiteaux que sur des arcs (fig. 24) [2]; l'une des grandes fresques que je publierai sous peu, et dont la parenté avec les mosaïques antiochéniennes du IVe et du Ve siècle est indéniable.

L'intérêt majeur du décor de Qasr el-Heir est assurément dans l'illustration saisissante qu'il nous fournit de l'envahissement du milieu hellénistique

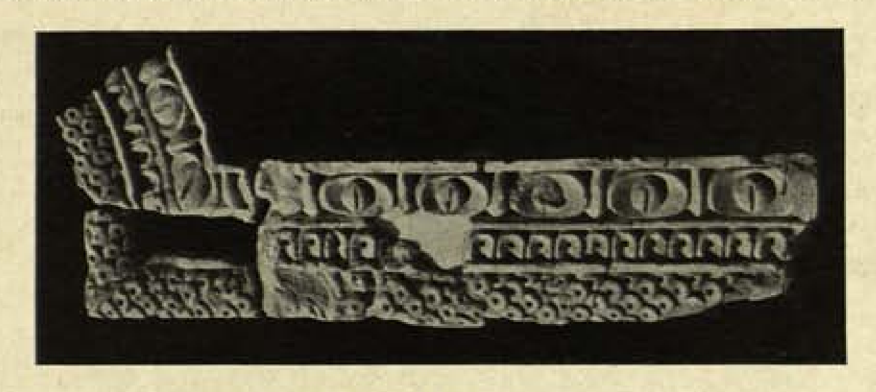


Fig. 23. — Fragment du motif 14-15 (façade).

syrien par des éléments iraniens, dès l'époque omeyyade. Vouloir donner des exemples de ces iranismes c'est se mettre dans l'embarras du choix. Ils s'aperçoivent partout : dans les encadrements et les bordures, où le galon de perles (pl. XLIV, 1; XLVI, 4; XLVII, 2; fig 26) [3], et ce motif particulier qui semble fait de chapelets d'ailes de papillon (pl. XLVII, 4) [4],

lution du rang d'oves dans l'architecture syrienne de l'époque impériale, cf. E. Weigand, *Jahrb. des deutschen arch. Inst.*, XXIX, 1914, p. 70, et *Jahrb. für Kunstwissensch.*, 1924, p. 174.

(1) Ces balustres sont pareils à ceux de Khirbet el-Mefdjer, pour lesquels le rapprochement a déjà été fait par M. Baramki, *Ill. Lond. News*, 1938, p. 408, fig. 6.

(2) Je ne sais si cet ornement a jamais été appliqué à des arcs dans l'art chrétien de Syrie. Mais il se trouve sur des chapiteaux, lesquels sont peut-être imités de modèles proprement byzantins. En dernier lieu, R. Kautzsch, *Kapitellstudien*, p. 268, s. v. Korbkapitelle, et en particulier p. 227 (pour Jérusalem). Ajouter pour la Syrie : Saint-Siméon le Thaumastorite, rapport du R. P. Mecerian, *Comptes rendus Acad.*, 1935, p. 196. Les origines de ce type de chapiteau remonteraient à l'époque romaine, cf. Kautzsch, *op. cit.*, p. 164. Mais la vannerie sculptée de Qasr el-Heir a certainement pris ses modèles dans les chapiteaux chrétiens de Syrie, avec lesquels elle a la plus étroite analogie.

(3) Sur le galon de perles comme motif spécifiquement iranien dès le début de notre ère, H. Seyrig, *Antiquités syriennes*, II, p. 60 = *Syria*, XVIII, 1937, p. 18.

(4) Exemples de ce motif — que M. Herz-

sont de l'usage le plus général; dans la plupart des grandes rosettes décoratives, peintes ou sculptées en stuc et par exemple dans celles qui représentent des dragons-paons (fig 26) [1]; dans certaines claires-voies décorées d'arbres fortement stylisés (pl. XLVI, 2) [2]; dans les fleurons de certains rinceaux (pl. XLVII, 1); enfin dans les figures humaines.

L'une de celles-ci est la grande figure de prince, déjà décrite; l'attitude

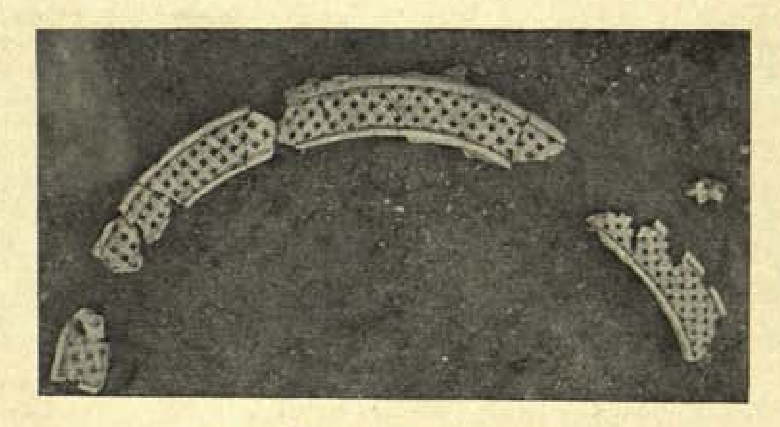


Fig. 24. — Fragments d'un arc (pièce VII).

de cette figure (pl. XLV, 3; XLVI, 1) est celle même où plusieurs monuments représentent le souverain sassanide [3]; le costume, avec ses amples pantalons, sa tunique si particulière [4], ses galons de perles, copie un costume

feld, *Tor von Asien*, p. 128, regarde comme dérivés de la couronne de lauriers hellénistique — dans les tissus figurés au Taq-i-Bustan, *ibid.*, fig. 37 et 38; dans l'argenterie iranienne, sassanide ou post-sassanide, Sarre, *Kunst des alten Persien*, pl. 108 (sur le carquois), 116, 118, 121 (à g.); Smirnoff, *Argenterie orientale*, 88, 90, etc. Tissu du Sancta Sanctorum, Herzfeld, *Tor von Asien*, pl. LXII.

(1) Bibliographie de ce motif sûrement sassanide dans G. Mendel, *Musées impériaux ottomans, Catal. des sculpt. grecques, rom. et byzant.*, II, p. 580.

(2) Prototypes de ces arbres sur des chapiteaux sassanides : au Taq-i-Bustan, Herzfeld, *Tor von Asien*, pl. LVII et LIX; à Ispahan Herzfeld, *Arch. Mitt. Ir.*, IX, pl. X.

(3) Coupe de Saint-Denis, Dieulafoy, *Art antique de la Perse*, pl. XXII = Herzfeld, *Arch. Mitt. aus Iran*, IX, p. 126, n° 18, fig. 12 (Chosroes I). Plat d'argent du Musée de l'Ermitage, Orbeli et Trever, *Orfèvrerie sassanide*, pl. XIII = Herzfeld, *ibid.*, n° 17 (Chosroès I). Relief de Bichâpour, Sarre et Herzfeld, *Iranische Felsreliefs*, p. 213, fig. 101 (d'après Flandin) et pl. XL à droite = Herzfeld, *Rev. des Arts asiatiques*, V, 1928, pl. XL, fig. 11. Relief de Nakch-i-Bahram, Herzfeld, *ibid.*, pl. XLI, fig. 14. Le glaive, qui ne manque dans aucun de ces exemples, était peut-être en bronze à Qasr el-Heir.

(4) La tunique « en tablier » est étroitement parente de celle que portent une série de rois sassanides. M. Herzfeld (*Rev. Arts asiat.*, V,

sassanide; le visage rappelle celui de Chosroès II [1] par des détails tels que la barbe en collier, et la frange de cheveux sur le front; la couronne enfin est sassanide par ses éléments. Me souvenant que nous possédons, dans la célèbre fresque des « ennemis de l'Islam » [2] au moins une représentation omeyyade d'un souverain sassanide, je me suis demandé d'abord si notre personnage pouvait avoir fait partie d'un ensemble figurant quelque thème analogue. Mais son attitude trônante n'est guère favorable à une telle hypothèse; et surtout sa couronne n'est la reproduction d'aucune couronne sassanide connue [3]; en revanche, elle est identique à une couronne que nous conserve un graffite de Mchatta [4]. Cette couronne doit être le *tadj* califien, que l'on tenait jusqu'ici pour une innovation des Abbasides [5], aucun exemple antérieur à cette dynastie n'en étant connu; et le personnage qui le porte ne peut être que quelque Omeyyade, vraisemblablement Hichâm lui-même. Que l'apparence extérieure d'un calife syrien ait pu se modeler à ce point sur celle des rois sassanides ne doit pas surprendre : Masoudi nous a conservé le souvenir d'un manuscrit [6], qui contenait la série complète des portraits de tous

1928, p. 139) voit dans ce type de tunique le « costume normal de la deuxième période sassanide (ɪᴠ^e^ et ᴠ^e^ siècles »), qui se distinguerait de celui des Chosroès (*Tor von Asien*, p. 64). La tunique de Chosroès I sur la coupe de Saint-Denis paraît en effet assez différente, mais celle du même roi sur le plat d'argent du Musée de l'Ermitage (cf. la note précédente) est du type qui nous intéresse, lequel persistait donc au ᴠɪ^e^ siècle. Il se trouve peut-être, en Asie Centrale, à une époque plus tardive encore, Sᴇʏʀɪɢ, *Antiquités syriennes*, II, p. 56, avec la réserve de la note 5 (= *Syria*, XVIII, 1937, p. 14).

[1] *Arch. Mitt. aus Iran*, IX, p. 141, fig. 21. Boucles d'oreilles : tous les souverains sassanides en portent, comme d'ailleurs beaucoup d'autres dynastes orientaux.

[2] A Qoseir el-Amra, cf. en dernier lieu Cʀᴇsᴡᴇʟʟ, *Early Musl. Archit*, I, p. 263.

[3] Sur les couronnes sassanides cf. maintenant Hᴇʀᴢғᴇʟᴅ, *Arch. Mitt. aus Iran*, IX, p. 102.

[4] Cʀᴇsᴡᴇʟʟ, *op. cit.*, p. 353, fig. 434 *b*, d'après Sᴄʜᴜʟᴢ et Sᴛʀᴢʏɢᴏᴡsᴋɪ. Cette couronne a été rapprochée de celle des Chosroès. Ce rapprochement était certainement le plus juste qu'on pût faire tant que le parallèle de Qasr el-Heir n'était pas connu. Aujourd'hui il convient au contraire de souligner les différences entre les couronnes figurées par les deux monuments syriens, et les couronnes sassanides. La couronne du Chosroès de Qoseir el-Amra, avec ses éléments authentiques (croissant au sommet d'une tige), montre que, dans la Syrie musulmane du début du ᴠɪɪɪ^e^ siècle on gardait une notion précise des couronnes nationales des Perses. Cf. ci-après, note 6.

[5] Sous l'influence des idées de Nöʟᴅᴇᴋᴇ, cf. Bᴊöʀᴋᴍᴀɴ, *Encycl. Isl.*, IV, 626, col. 2, s. v. tadj.

[6] Identifié par Iɴᴏsᴛʀᴀɴᴄᴇᴠ avec le « Livre de la Couronne » connu par Ibn Qotaïba. Cf. en dernier lieu H. H. Sᴄʜᴀᴇᴅᴇʀ, dans K. Eʀᴅᴍᴀɴɴ, *Sassanidische Jagdschalen*, *Jahrb. d. preuss. Kunstsamml.*, LVII, 1936,

ces rois, et qui avait été copié et traduit du perse en arabe, précisément pour Hichâm. Parmi les figures du parapet du portique il en est également dont l'origine iranienne ne paraît pas douteuse : telles sont plusieurs femmes, nues jusqu'à la ceinture (ex. fig. 25) et complètement étrangères, par leur attitude, par leur coiffure, par leur costume, à la tradition gréco-romaine, mais



Fig. 25. — Femmes tenant des grenades. Parapet du portique (étage).

semblables en revanche à des figures de l'argenterie iranienne, sassanide ou post-sassanide [1]. Enfin, il est indispensable de mentionner, parmi les œuvres d'inspiration iranienne trouvées à Qasr el-Heir, et comme la plus notable d'entr'elles, l'une des deux grandes fresques auxquelles j'ai déjà fait allusion.

Sur les parentés de motifs entre le décor de Qasr el-Heir et le décor des

p. 231, où le passage de Masoudi est traduit en allemand.

[1] Sur un plat, Sarre, *Kunst des alten Persien*, pl. 117. Sur des vases, Smirnoff, *Argenterie orient.*, 80, 81 ; Orbeli et Trever, *Orfèvrerie sassanide*, pl. 46-47. A Qasr el-Heir et dans l'argenterie iranienne les femmes tiennent, le plus souvent dans chaque main, des objets divers, dont la comparaison sera d'un grand intérêt. Rapprocher la grenade tenue par la femme reproduite fig. 25 avec Orbeli et Trever, pl. 47, à gauche en haut.

monuments contemporains je serai très bref. Celles qui tiennent au milieu hellénistique syrien, dans lequel l'art omeyyade a ses racines locales, sont assez naturelles pour qu'il soit inutile de s'y étendre. Je voudrais seulement attirer l'attention sur la présence, dans le décor de ces monuments, parmi les motifs dont le caractère iranien est reconnu depuis longtemps, de quelques-uns des motifs mêmes que j'ai signalés à Qasr el-Heir. Ainsi un griffon ailé, à queue semblable à une grappe, en d'autres termes une forme de dragon-paon, existe à Mchatta, et on connaît d'autres survivances de ce motif à l'époque islamique [1]. Des arbres stylisés, semblables à ceux de Qasr el-Heir par les enroulements que dessinent leurs ramures, par l'énorme fleuron où s'épanouit leur sommet, se voient à Jérusalem dans les mosaïques de la Mosquée du Rocher [2]. Des rosettes de stuc, presque identiques à certaines de nos rosettes peintes, ornent les parois de quelques pièces de Qasr el-Kharaneh [3]. Enfin les stucs de Khirbet el-Mefdjer, avec leurs encadrements de perles, leurs fleurons et leurs palmettes, et même leurs personnages, sont à tel point les frères de ceux de Qasr el-Heir qu'ils pourraient, me semble-t-il, être l'œuvre de la même équipe d'artistes [4].



Fig. 26. — Rosette peinte sur une paroi de la pièce XLVIII. Photographie d'un calque.

[1] Creswell, *Early Musl. Archit.*, I, pl. LXVI, et p. 404.

[2] *Ibid.*, pl. V-VIII et p. 206.

[3] Jaussen et Savignac, *Mission arch. en Arabie*, III, pl. XXX-XXXII, XXXIV, 3 et 4. On ne jugera bien de ces analogies que lorsque la série complète des rosettes relevées à Qasr el-Heir sera publiée. En attendant, comparer *op. cit.*, p. 69, fig. 12, avec notre pl. XXXIX, 4.

[4] Ici encore une appréciation ne sera vraiment possible que lorsque tous les ornements stuqués, tant de Qasr el-Heir que de Khirbet el-Mefdjer seront publiés. Comparer provisoirement entre eux les grands panneaux de revêtement des deux châteaux (nos pl. XLIV, XLV avec *Quart. Dep. Ant. Pal.*, VI, pl. XLVIII; XLIX, 1; L), et les figures de femmes iranisantes (notre fig. 14 avec *Ill. Lond. News*, 1938, p. 408, fig. 7; l'origine sassanide de cette dernière est manifeste, cf. les monuments cités ci-dessus, p. 354, note 1, et p. ex., pour la fleur qu'elle tient, Orbeli et Trever, pl. XLVII en haut, à dr.). Je mets l'accent sur les éléments

J'en viens enfin au problème le plus délicat, celui du style. Le décor de Qasr el-Heir a-t-il son style particulier ? Presque tous les motifs que nous y rencontrons sont des motifs hérités : a-t-on tout dit lorsqu'on a reconnu leur origine ? Ne doit-on voir, dans ces motifs, rien de plus qu'un vocabulaire, tiré, avec un bonheur inégal, d'arts étrangers, par un peuple qui ne possédait pas encore d'art qui lui fût propre ? Ou doit-on, au contraire, s'attacher à ce par quoi ces formes diffèrent de leurs modèles ; trouver à ces différences d'autres raisons que l'habileté variable des artistes ; estimer que tous ces éléments empruntés ont déjà subi les modifications systématiques d'où naît un langage, un style nouveau ?

La réponse à de telles questions est difficile. Comparons entre eux les deux bas-reliefs figurés provenant de la façade (pl. XLV, 3 et XLVI, 3). Le fort relief du groupe au personnage couché s'oppose au relief beaucoup plus plat de la figure du calife. Dans le premier morceau chacun des membres des personnages, chacun des plis de leur draperie possède son volume propre. Il en va autrement du second : les deux parties symétriques du bas de cette figure sont établies chacune dans un seul plan, sur lequel le jeu de la draperie n'est qu'accident superficiel ; le traitement des plis de la tunique, par simples incisions concentriques, est particulièrement caractéristique à cet égard. Comme on le verra, d'autre part, lorsque je publierai nos deux grandes fresques, l'une d'elles est si proche encore de modèles iraniens que l'on peut affirmer à coup sûr que, si jamais elle avait été de provenance incertaine, aucun connaisseur n'eût imaginé qu'elle sortait du sol syrien. De tels exemples, que l'on pourrait multiplier, montrent que le décor de Qasr el-Heir est disparate non point par les seuls motifs, mais par le style même.

Mais comparons maintenant les bas-reliefs palmyrénisants décrits ci-dessus à leurs modèles palmyréniens : il est évident que, malgré l'analogie foncière des motifs, et bien qu'il soit malaisé de définir les différences, aucun œil averti ne pourra les prendre pour des œuvres palmyréniennes. De même les motifs imités d'ornements architecturaux d'époque romaine ne seront crus romains par personne ; c'est qu'ils ont subi dans leur emploi, et même dans leur forme, certaines transformations dont on verra ci-après quelques exemples.

iranisants, mais les analogies s'étendent aux motifs de toute provenance. Et ce qui est plus intéressant encore que les analogies de motifs c'est l'incontestable analogie du style.

Ainsi le décor de Qasr el-Heir, si éloigné qu'il reste d'une véritable unité de style, ne nous offre cependant des styles du passé qu'un reflet altéré. Il n'y a pas encore à Qasr el-Heir de style formé. Mais si l'on considère l'évolution dont ces altérations marquent le début, on trouvera légitime de parler d'un style en formation.

C. — *Qasr el-Heir et les caractères généraux du premier art islamique.*

Il y a trente ans, M. Herzfeld entreprit de retracer la genèse de l'art musulman [1]. Bien qu'une telle étude ne pût alors être fondée que sur un très petit nombre de monuments, connus de façon bien plus insuffisante encore qu'aujourd'hui, il réussit à donner du premier art islamique une définition qui semble rester juste sur tous les points importants [2].

Parmi les résultats les plus notables, et les mieux confirmés à Qasr el-Heir, de l'étude de M. Herzfeld, je relèverai les suivants. L'art islamique en formation est, d'un point de vue général :

1° Un art d'adaptations;

2° Un art de juxtapositions.

Du point de vue particulier du décor cet art suit en outre deux principes :

1° Celui de la variation (sur des formes ou dans des cadres donnés);

2° Celui de l'occupation intégrale (de surfaces données).

Le premier art islamique est un art d'adaptations : il utilise de façon nouvelle, des formes anciennes; il transpose des formes d'une matière dans une autre, ou d'un domaine artistique dans un autre. Le château de Qasr el-Heir illustre, par son architecture et par son décor, ces propositions [3]. Il a l'as-

[1] Dans un travail auquel je me suis déjà référé plusieurs fois : *Die Genesis der islamischen Kunst und das Mshatta-Problem*, dans *Der Islam*, I, cf. surtout p. 32.

[2] Il est un point sur lequel je ne puis le suivre. L'architecture islamique n'est pas, en Syrie, la première qui ait fait usage de remplois. Cf. déjà la réserve de Creswell, *Early Musl. Archit.*, I, p. 404, 6. Nombre de monuments de l'époque chrétienne en comportent. Qu'il me suffise de citer, au « Sérail » de Kanaouât plusieurs encadrements de porte empruntés à des édifices antiques divers, H. C. Butler, *Amer. Arch. Exp. to Syria*, II, pp. 402 et 408.

[3] Pour l'architecture M. Herzfeld cite comme exemple la mosquée dite d'Omar, laquelle se présente comme un *martyrion* privé d'abside, et au centre duquel n'est pas une tombe, mais un roc sacré, *op. cit.*, p. 29.

pect d'un castellum, mais n'est, comme Mchatta ou Qasr el-Abiad, qu'un palais dépourvu de caractère militaire [1]. Il abonde en applications nouvelles d'ornements traditionnels. Une corniche avec consoles d'acanthes encadrant des rosettes est transformée en une sorte de frise (façade, motif *10*, fig. 20) : consoles et rosettes, disposées verticalement, se développent sur un seul plan. Des caissonnages (pl. XLVII, 2), copiés sur ceux de plafonds antiques (fig. 19), sont utilisés à des revêtements verticaux. Des rangs d'oves se trouvent dans leur position classique; mais d'autres (fig. 18) sont placés la pointe en haut [2]. Enfin les figures imitées des arts antéislamiques sont détournées de leur signification. L'exégèse de ces figures est difficile. Ne faut-il reconnaître en elles que de purs ornements ? On ne peut le prouver, bien que, pour nombre d'entre elles, et par exemple pour celle du parapet du portique [3], cela soit très vraisemblable. Mais quelle que soit la façon dont il faut les interpréter, il est certain qu'elles ne pouvaient, au VIII^e^ siècle, conserver leur sens ancien. Nous ne savons ce que le groupe au personnage couché et à la femme assise représentait aux yeux des hommes de ce temps, mais nous sommes assurés qu'ils n'y voyaient pas un défunt, banquetant en présence de son épouse [4]. Quant aux transpositions de motifs d'une matière dans une autre, il suffit de renvoyer à ce qui vient d'être dit des origines du décor, et de rappeler que nos stucs imitent l'architecture ou la sculpture de pierre, antique ou contemporaine; qu'il s'y trouve, ainsi que dans les enduits peints, des motifs empruntés aux arts du tissu, ou à l'orfèvrerie des Sassanides; qu'enfin l'une de nos grandes fresques de sol copie certainement une mosaïque.

[1] HERZFELD, *Jahrb. der preuss. Kunstsamml.*, XLII, 1921, p. 130. BRÜNNOW avait déjà insisté à plusieurs reprises (p. ex. *Provincia Arabia*, II, p. 311) sur le caractère pseudo-militaire de Qasr el-Abiad et de Mchatta, qu'il qualifie de *Scheinkastelle*. Le degré de l'évolution n'est pas partout le même. Des châteaux comme Qasr el-Heir ech-Charqi ou Qasr el-Kharaneh restent, dans une large mesure, des ouvrages militaires. En revanche Khirbet el-Mefdjer, avec ses portiques extérieurs, s'éloigne plus encore du type traditionnel du *castellum* que les châteaux ci-dessus mentionnés.

[2] Rang d'oves dans cette position à la Porte Dorée de Jérusalem, WATZINGER, *Denkmäler Palästinas*, II, p. 145. Un tel détail constitue, à lui seul, un argument de poids pour la datation omeyyade de ce monument, datation en faveur de laquelle M. WATZINGER allègue encore d'autres bonnes raisons.

[3] Je les comparerai aux figures exclusivement decoratives de la voûte de la pièce D à Qoseir el-Amra, JAUSSEN et SAVIGNAC, *Mission*, III, pl. XLVIII et L = CRESWELL, *Early Musl. Archit.*, I, pl. 49.

[4] L'omission du lit et du rameau (ci-dessus, p. 350, note 5), qui n'étaient plus compris, sont caractéristiques à cet égard.

Le premier art islamique utilise concurremment, juxtapose dans les mêmes constructions des formes architecturales, des procédés techniques, des motifs décoratifs d'origines diverses. De cet éclectisme, partout visible à Qasr el-Heir[1], l'explication est connue : c'est la pratique de la liturgie, de la corvée d'état.

Du principe de la variation sur une forme donnée le décor de Qasr el-Heir offre des exemples frappants : sur une trentaine de claires-voies dont le dessin est aujourd'hui reconstitué, il est exceptionnel d'en trouver deux dont les motifs soient identiques. Parmi les colonnettes (motif 7) de la façade, il est dix espèces différentes : les unes ont des cannelures droites, d'autres des cannelures torses, certaines paraissent imiter le tronc de palmier, d'autres sont ornées de palmettes superposées, d'autres encore portent un motif d'entrelacs. Et j'ai mentionné déjà l'extrême variété du décor figuré du parapet du portique[2].

Enfin, le principe de l'ornementation sans lacunes de surfaces données est appliqué dans la façade de Qasr el-Heir avec autant de rigueur que dans celle de Mchatta[3], dans l'entrée de Khirbet el-Mefdjer, dans le décor intérieur de la Mosquée du Rocher, ou dans les plafonds décoratifs de Qoseir el-Amra.

A ces constatations, à cette confirmation, par la fouille de Qasr el-Heir, des vues de M. Herzfeld sur l'art omeyyade, je n'ajouterai qu'une remarque.

[1] Je n'ajouterai à ce qui a été dit ci-dessus qu'un exemple : celui que fournissent les divers arcs de Qasr el-Heir. L'arc traditionnel en plein cintre est le plus employé : c'est celui des portes de toutes les pièces. Mais on trouve en outre, dans l'une des fresques, comme encadrements de deux personnages, des arcs outrepassés, empruntés à l'art chrétien de Syrie, où cette forme n'est pas rare; dans la façade (fig. 13), un arc ovale, forme dérivée de l'art sassanide, Herzfeld, *Der Islam*, I, p. 111, peut-être par l'intermédiaire de l'art chrétien de Syrie, où elle se trouve sporadiquement; au-dessus de la citerne (fig. 14), un arc brisé. Sur l'arc brisé, création de l'âge omeyyade, ci-dessus, p. 339, note 1. La brisure, peu visible sur notre photographie, par suite d'une perspective déformante, est certaine, comme le montre un relevé de l'arc, et ne peut être due à des tassements.

[2] Semblable variété dans les panneaux du parapet de Khirbet el-Mefdjer.

[3] Telle qu'elle est, et sur une échelle sans doute encore plus vaste, telle qu'elle eût été terminée. Je crois M. Herzfeld dans l'erreur lorsqu'il compare le décor de Mchatta à un décor d'orthostates (*Der Islam*, I, p. 131) et suivrai bien plutôt M. Diez, *Encycl. Isl.*, III, 655, qui est d'avis que « la frise décorative doit être considérée... comme la base d'une grande façade ornementée restée inachevée ». La découverte de Qasr el-Heir confirme la probabilité de ce point de vue. Si le château devait être achevé en brique crue, les parties hautes de la façade étaient peut-être prévues en stuc. L'entrée de Khirbet el-Mefdjer nous montre que les architectes des Omeyyades ne craignaient pas de combiner étroitement la sculpture de pierre et la sculpture de stuc.

M. Herzfeld ne paraît voir, aux origines de l'art omeyyade, que des traditions vivantes, anciennes sans doute, mais ininterrompues. Nous reconnaissons aujourd'hui que certains motifs de cet art ont été copiés sur des monuments restés jusqu'alors sans descendance. C'est l'évidence pour les motifs tirés de l'art palmyrénien. Mais cela me paraît probable pour beaucoup d'autres : par exemple, les caissonnages que j'ai rapprochés de ceux de Baalbek sont, à mes yeux, la traduction directe, dans une langue déjà nouvelle, d'un motif du IIe siècle de notre ère, et il me paraît vain de chercher à l'époque chrétienne le stade intermédiaire, plus rapproché de l'art omeyyade, dont notre motif aurait été tiré. De même les oves de style ancien (fig. 18) déjà mentionnés copient directement quelque monument du Ier siècle. Ainsi l'art omeyyade ne se borne pas à continuer les arts antéislamiques, à se rattacher au dernier stade qu'aient atteint ces arts. Il lui arrive de rouvrir une source perdue. Lorsqu'il reprend, en en modifiant d'ailleurs radicalement le contenu, certains thèmes de l'art funéraire antique que le triomphe du christianisme avait fait tomber en désuétude, ce retour au passé apparaît comme une sorte de renaissance paradoxale : l'art syrien du VIIIe siècle se rapproche de l'art antique par des emprunts dans le moment même où la gestation d'un style nouveau va l'en éloigner définitivement.

IV. — Conclusion. — Histoire du site.

La naissance d'un établissement humain à Qasr el-Heir s'explique par des raisons historiques; mais elle a eu pour conditions trois circonstances géographiques favorables, dont deux tiennent aux communications, et dont la troisième est d'ordre agricole.

Des deux premières, l'une est de caractère général. Qasr el-Heir est situé au point de croisement de deux grandes voies : celle de Damas à Palmyre par Nazala (Qariateïne) [1], route commerciale certainement aussi ancienne que l'existence même de Palmyre comme ville; et celle d'Émèse au Djôf, voie sans âge, comme tous les itinéraires de transhumance, qui ne peut, dans la steppe, se définir avec précision, mais que fixe, dans la traversée du Djebel

[1] R. Dussaud, *Topogr. hist. de la Syrie*, p. 263.

Rawâq, la passe de Harbaqa-Bassiri, avec ses deux points d'eau permanents [1]. A celui qui a vécu quelques mois à Qasr el-Heir, en observant le mouvement des tribus, et même celui des animaux migrateurs, l'importance de cette passe dans le rythme saisonnier de la vie du désert ne peut échapper [2].

Les circonstances locales qui ont commandé le choix du site ne sont pas moins claires. En amont du château, l'oued est resserré entre de hautes berges; en aval il s'étale et se ramifie sur les alluvions qu'il accumule. Lors des crues, il est difficilement franchissable : en amont, par suite de la profondeur et de la rapidité qu'il doit à son encaissement; en aval, par suite de sa largeur croissante, et des marécages qu'il tend à créer. Le château est placé au point privilégié où l'oued, n'étant plus très profond et pas encore très large, est le plus facilement guéable. La route de Damas à Palmyre a toujours dû passer là : les ruines le prouvent pour les époques romaine, byzantine, omeyyade, ayyoubide et mamelouke; les voyageurs l'indiquent pour le XIX^{e} siècle; et c'est encore ce gué qu'emprunte aujourd'hui la piste automobile [3].

Mais Qasr el-Heir n'a pas été qu'un poste routier. A l'aval du château, le lit élargi de l'oued, avec ses terres meubles, est, dans les hivers favorables, un lieu d'élection pour la culture. A Qasr el-Heir, comme ailleurs au désert, sur les terrains de cette espèce, on voit, à la fin de l'automne, les paysans du village le plus proche (Qariateïne) venir labourer et semer : si l'hiver est pluvieux ils auront une récolte. A plus forte raison ces terres sont-elles exploitables avec le secours de l'irrigation. Or, nous l'avons vu, les Anciens avaient su l'y amener.

La position de Qasr el-Heir, avec son château placé sur la route, au sommet du cône alluvial, et ses cultures établies en aval, sur le cône même, au milieu des ramifications de l'oued, est admirablement illustrée par la vue générale du site que je dois au R. P. Poidebard (pl. XXIX).

[1] A. Poidebard, *Trace de Rome*, pp. 101, 187, et la carte.

[2] Elle est tenue aujourd'hui par la tribu chamelière des Rouallahs, dont le chef s'est construit une maison à Aïn el-Bardé. Par la surveillance qu'il exerce sur le puits, les petits nomades, chevriers et moutonniers, tombent dans sa dépendance.

[3] Il y a une dizaine d'années les autorités militaires firent jalonner une piste plus courte, qui passait à quelques kilomètres au Nord de Qasr el-Heir; la carte au 200.000^{e} la note (*piste d'été*) concurremment avec la piste Sud (*piste d'hiver*). Mais elle fut rapidement abandonnée : les risques d'embourbement y étaient trop grands.

La trace la plus ancienne que l'on ait d'une installation sédentaire à Qasr el-Heir n'est pas antérieure à l'époque romaine : circonstance conforme à ce qui s'observe dans tous les autres sites de la Palmyrène. Il est difficile de préciser davantage la date de sa création. Néanmoins la parenté de l'appareil du barrage de Harbaqa avec celui des tours funéraires de Palmyre [1], ainsi que la présence, parmi les fragments architecturaux remployés dans le château, de chapiteaux toscans [2], me porterait à la placer assez haut, sans doute au Ier siècle de notre ère.

Quels sont les facteurs économiques qui permirent, et justifièrent alors les travaux considérables dont le barrage de Harbaqa reste pour nous le témoin? La réponse à cette question ne me paraît pas douteuse : ces travaux sont fonction de l'apparition, dans cette partie du désert, d'un grand centre urbain. C'est de Palmyre, où l'argent abondait, que durent venir les capitaux qui s'investirent dans cette entreprise; et ce sont les besoins de cette agglomération en denrées agricoles qui rendirent l'œuvre rémunératrice [3]. La prospérité de Qasr el-Heir dut être liée à celle de la métropole, et c'est pourquoi il me paraît très peu probable que les installations hydrauliques aient continué d'être entretenues, et l'oasis de subsister, après la chute de Palmyre [4].

L'installation byzantine dut vivre de l'eau de citernes et de puits [5].

[1] Ci-dessus, p. 333. Date des tours, C. Watzinger, dans Wiegand, *Palmyra*, p. 77 (à n'utiliser qu'avec précaution). La plupart des tours datées, et celles qui se comparent le mieux au barrage, sont du Ier siècle.

[2] Si l'on fait abstraction de Doura (déjà mésopotamienne), de tels chapiteaux sont très rares en Syrie. Cf. ceux de Qalaat Faqra (D. Krencker et W. Zschietzschmann, *Röm. Tempel in Syrien*, p. 43, fig. 62 et 63) et de Qasr Nimroud (*op. cit.*, pl. 73), probablement du Ier siècle (sur la date de Qalaat Faqra, *op. cit.*, p. 273; sur celle de Qasr Nimroud, et sur les constructions dorisantes de Syrie en général, p. 275). A Palmyre l'ordre corinthien règne sans partage dès le premier siècle de notre ère.

[3] Denrées tirées par Palmyre des villages (de son territoire), *CISem*, II, 3910, palm. l. 112-113, gr. l. 189-191. Au IIe siècle, et sans doute auparavant, la limite du territoire palmyrénien passe à Qasr el-Heir; l'oasis même fait probablement partie de la Palmyrène (borne-frontière de Palmyre et d'Émèse remployée dans la maçonnerie omeyyade du château, *Syria*, XX, 1939, pp. 63, 70).

[4] Le nom antique de la localité est probablement conservé par la Table de Peutinger (Heliaramia), Dussaud, *Topogr. hist. de la Syrie*, p. 264. Ci-dessous, p. 363, note 1.

[5] Nous n'avons pas retrouvé le puits signalé par le R. P. Poidebard, *Trace de Rome*, pl. XXXV, mais seulement des déblais, qui, à vrai dire, pourraient être ceux d'un puits qui nous aurait échappé. Mais il existe un puits, dans le lit de l'oued, à une faible distance en amont du grand réservoir carré (birket).

Encore l'existence même d'un établissement, qu'on se représentera comme un poste routier, avec une petite garnison, reste-t-elle conjecturale pour le IVe et le Ve siècle. C'est au VIe siècle seulement, sous le phylarque ghassanide Harith, fils de Djabala, que fut élevé à Qasr el-Heir un monastère [1], dont les restes préservés sont la tour [2], le linteau publié ci-après, et probablement les trois citernes du château [3].

La condition de la restauration de l'oasis à l'époque omeyyade fut le rétablissement du lac artificiel de Harbaqa [4], et du canal qui amenait l'eau de ce lac à Qasr el-Heir. J'attribuerais volontiers ce travail à une première période de réoccupation du site [5], à laquelle remonteraient également la remise en état des citernes du monastère ruiné et la construction du bain. Les travaux hydrauliques complémentaires, la construction du khân, du jardin, et surtout du château dateraient d'une seconde période, laquelle se placerait sous Hichâm (nous en sommes assurés pour le khân), tandis qu'il n'est pas impossible que la première soit antérieure au règne de ce calife.

[1] Sur le développement de la vie monastique au VIe siècle dans l'église monophysite dépendant des phylarques ghassanides, cf. F. NAU, *Arabes chrét. de Mésop. et de Syrie*, p. 62. Parmi les signataires d'une lettre contre les trithéistes, sorte de manifeste monophysite adressé, après 569 (mention du phylarque Mundir ; sur la date de son accession cf. NÖLDEKE, *Ghass. Fürsten*, p. 23), à Jacques Baradée et à ses évêques, figure un certain *Sergius presbyter et archimandrita monasterii Haliurim* (*Corpus Scriptor. Christ. Or., Syri*, II, vol. XXXVII, p. 219; je cite la traduction latine du texte syriaque par l'abbé J.-B. CHABOT). M. HONIGMANN, *Topogr. v. Nordsyrien*, dans *Zeitschr. d. deutsch. Palästinavereins*, 1924, n° 203, avait déjà rapproché le nom de ce monastère, qu'il vocalise Heljoram, du toponyme Heliaramia dans la Table de Peutinger. Maintenant que nous savons qu'il a effectivement existé à Qasr el-Heir un monastère, dont l'archimandrite portait, sous le prédécesseur de Mundir, le nom de Serge, les identifications de Heljoram avec Heliaramia, et de Heliaramia avec Qasr el-Heir, acquièrent un haut degré de probabilité. En revanche le fait que le nom de Heliaramia se conservait encore au VIe siècle semble contraindre à rejeter l'identification de Qasr el-Heir avec Rene de la *Notitia Dignitatum* (DUSSAUD, *Topogr. hist. de la Syrie*, p. 272).

Sur la vocalisation du nom de HLWRM le R. P. Paul MOUTERDE veut bien m'écrire que des formes telles que Helioram, Haliuram, etc., sont préférables à Haliurim, adoptée par l'abbé CHABOT, la finale hébraïque ou phénicienne *im* n'étant guère probable dans un milieu araméen ou arabe.

[2] Les tours sont communes dans les monastères syriens. Qu'il suffise de citer celles de Qasr el-Benât, H. C. BUTLER, *Princeton Arch. Exp. to Syria*, II, B., p. 220, et de Sama (*op. cit.*, II., A, p. 83). Voir aussi C. WATZINGER, *Denkmäler Palästinas*, II, p. 156.

[3] Cf. pl. XXXV : la citerne de la pièce LIV, de la cour, et de la tour elle-même.

[4] Réfection omeyyade du barrage, ci-dessus, p. 334.

[5] Ci-dessus, p. 339, note 1.

Le R. P. Lammens et M. Herzfeld ont distingué naguère, parmi les résidences désertiques des Omeyyades dont ils ont dressé la liste, plusieurs types, dont le plus simple n'est qu'un camp de tentes, le plus évolué, en revanche, un palais avec bain et mosquée [1]. M. Herzfeld a justement observé que la construction du bain et de la mosquée semblait avoir formé souvent la préface de celle du château, ce qui, pour le bain tout au moins, se comprend fort bien : on pouvait confortablement séjourner sous des tentes, mais les plaisirs de l'étuve exigeaient une construction. Le type développé de la *badiya*, ayant pour élément essentiel une demeure seigneuriale dont l'exemple le plus brillant reste le palais de Mchatta, aurait été parfois précédé par un type intermédiaire, dont Qoseir el-Amra est le meilleur représentant. Les deux stades que j'ai proposé de reconnaître dans le développement de Qasr el-Heir omeyyade correspondraient à la succession, sur un seul site, de ces deux types.

Dans sa forme dernière Qasr el-Heir el-Gharbi offre sans doute l'exemple le plus achevé d'une *badiya* omeyyade que l'on connaisse aujourd'hui. A la résidence proprement dite s'ajoute l'exploitation agricole. C'est que la *badiya* n'était pas toujours qu'un lieu de plaisance, qu'un rendez-vous de chasse. Ce pouvait être aussi une demeure liée à des terres cultivables; en Occident, nous dirions un manoir. Des exemples de l'alliance d'une résidence avec un domaine agricole peuvent être cités ailleurs : ainsi à Khirbet el-Mefdjer où l'enceinte des jardins, qui n'a pas encore été fouillée, est, par endroits, visible à la surface du sol; et à Qasr el-Heir ech-Charqi [2]. Il est bien probable qu'on

[1] Nous sommes loin de connaître un bain et une mosquée dans chacun des châteaux des Omeyyades. Mais il faut se souvenir que presque aucun de ces châteaux n'a été fouillé, et que les alentours n'en ont pas fait l'objet d'un examen approfondi. Khirbet el-Mefdjer possède un bain (dans le château) et une mosquée; à Khirbet el-Minyé la mosquée est trouvée, le bain ne l'est pas : il le sera sans doute, si jamais l'on explore et fouille les alentours du château. Bain au Djebel Seis.

[2] Cette dernière installation est remarquable par ses vastes dimensions : le grand château a 160 m. de côté, le *heir* près de 7 km. de long. Celles-ci se comprennent bien si l'on admet la conjecture de M. Sauvaget, *Bullet. d'Etudes orient.*, V, 1935, p. 137, pour qui ces ruines seraient celles de la Resâfa de Hichâm, localité toujours identifiée jusqu'ici (et déjà par les géographes médiévaux) avec Resâfa-Sergiopolis. Le « petit château » serait le palais de Hichâm, le « grand château », qualifié de *medineh* par l'inscription, la ville proprement dite. Le grand intérêt de cette conjecture est qu'elle explique à la fois qu'aucun vestige d'édifices islamiques ne s'aperçoive à Sergiopolis, et qu'un ensemble aussi considérable que celui de Qasr el-Heir ech-Charqi, dont l'une des plus importantes constructions est épigraphiquement attribuée à Hichâm, puisse

en découvrirait d'autres par un examen attentif des châteaux de Transjordanie [1].

Il est intéressant de constater que la dénomination actuelle de notre site, laquelle remonte au moins au XIVe siècle, est tirée, comme celle de Qasr el-Heir ech-Charqi, de l'exploitation agricole. Car le *heir* [2], dans l'un et l'autre endroit, c'est l'enceinte des jardins. Nos fouilles ont ainsi expliqué un toponyme dont le sens ne paraît plus compris de personne dans la région. Le nom omeyyade dont il a pris la place est peut-être celui d'ez-Zeytouna, mentionné par Baladhuri [3] comme le nom de l'endroit où Hichâm résidait, avant qu'il n'eût construit Resâfa.

L'abandon du château par ses maîtres est vraisemblablement à mettre en relation avec la chute de la dynastie omeyyade, en 750, ce qui conduit à dater des années suivantes son occupation par des fellahs.

Le fortin est plus tardif. Nous avons trois moyens de le dater : une inscription, un texte d'auteur, une céramique. L'inscription nous apprend que la porte de la tour byzantine fut faite en muharram 583 (mars-avril 1187) [4]. Le

être complètement passé sous silence par les sources littéraires relatives à ce calife. Si cette conjecture est valable, on aurait là plus qu'une *badiya*, même du type le plus développé : une véritable capitale extra-urbaine, comme précisément les sources littéraires montrent que Resâfa le fut pour Hichâm. Peut-être est-il permis de rappeler ici que les Carolingiens ont eu, eux aussi, des capitales extérieures aux vieilles cités romaines, et essentiellement différentes d'elles. Aix-la-Chapelle, par exemple, est une agglomération double, faite d'un *palais*, qui n'est qu'une *villa* royale particulièrement importante, et d'un *bourg*, où résident des fonctionnaires. Même le *paradis* ne manque pas au parallèle : Charlemagne possède à Aix un *breuil* rempli d'animaux sauvages (KLEINCLAUSZ, *Charlemagne*, p. 293-294).

[1] Les deux « réservoirs » découverts à l'extrémité Nord du Ouadi Sirhân par un officier-aviateur britannique (*Antiquity*, III, 1929, p. 89), pourraient bien être des *heir* omeyyades.

[2] Depuis qu'il est prouvé (H. SEYRIG, *Antiquités syriennes*, II, p. 1-9 = *Syria*, XV, 1934, p. 24-32) que l'enceinte de Qasr el-Heir ech-Charqi n'enfermait pas un lac, mais un jardin, il n'est plus nécessaire d'admettre (R. DUSSAUD, *Syria*, X, 1929, p. 58) que le mot *heir*, dont M. DUSSAUD lui-même souligne le sens habituel d'*enclos, jardin* peut prendre aussi l'acception de *réservoir*. Cf. HERZFELD, *Encycl. Islam* s. v. Hair. Les textes cités par M. CRESWELL (*Syria*, XVIII, 1937, p. 232) confirment que les parcs servant de réserve de chasse étaient désignés par ce mot; mais ils ne prouvent pas que tous les *heir* étaient de tels parcs. Celui de notre Qasr el-Heir, de dimensions modestes si on le compare à son homonyme, et dont la surface est divisée en parcelles irrigables très petites, a dû être un simple verger, peut-être une olivette, comme l'indiquerait le nom d'ez-Zeytouna.

[3] Futûh al-Buldân, 180. Trad. Hitti, I, p. 280.

[4] Ci-dessous, p. 373. En réalité cette porte

texte se trouve dans le *Tarif* d'El-Omari [1] (première moitié du XIVe siècle) : il mentionne el-Heir comme l'une des stations du télégraphe mamelouk par signaux de feu, entre (Aïn) el-Beïda et Qariateïne; la signalisation devait se faire du sommet de la tour, car Aïn el-Beïda n'est pas visible du sol. Quant à la céramique, dont aucun tesson n'a été trouvé en dehors du fortin, c'est celle dite des *gourdes de pèlerins* [2]; par leur matière, par leur forme et par leur décor les gourdes dont nous possédons les fragments s'apparentent étroitement à celles de Baalbek [3], de Hama [4], de Damas [5]. La réoccupation du site aurait donc duré environ un siècle et demi.

APPENDICE

I. Linteau de calcaire dur, long de 3 m. 99, haut de 43 cm. remployé comme seuil de l'entrée du château (ci-dessus p. 225). Le bloc était brisé par le milieu; au cours de l'enlèvement les deux moitiés se fractionnèrent chacune en plusieurs morceaux. Tous les morceaux sont aujourd'hui au musée de Damas.

Le milieu du linteau était occupé par un médaillon. Bien que le motif qui s'y trouvait ait été martelé, il reste reconnaissable : c'était une croix, peinte en noir sur fond rouge. De la peinture noire il ne subsiste de traces que dans la branche inférieure de la croix, et c'est plutôt grâce aux vestiges de peinture rouge dont elle est cantonnée que celle-ci se discerne encore.

Les textes (fig. 27 et 28), tracés à la peinture rouge, sont disposés en cinq panneaux, dont deux sont situés à gauche (pour le spectateur), et trois à droite du médaillon; je les numérote de 1 à 5, en commençant par la gauche. Les

est sans aucun doute contemporaine de l'édification de la tour, et nous avons là un cas d'usurpation épigraphique, comme on pourrait en citer bien d'autres : cf. par exemple, les inscriptions zenguides de Hatra, ANDRAE, *Hatra*, II, p. 165.

(1) R. HARTMANN, *Zeitschr. der deutschen Morgenländ. Gesellsch.*, 70 (1916), p. 505, Information reproduite par Qalqachandi, cf. GAUDEFROY-DEMOMBYNES, *La Syrie à l'époque des Mamelouks*, p. 259.

(2) Dénomination de fantaisie, que je conserve par commodité. Cf. SAUVAGET, *Poteries syro-mésopotamiennes* (*Documents d'Et. Orient.*, I, 1932), p. 2.

(3) F. SARRE, dans WIEGAND, *Baalbek*, III, p. 119-123.

(4) H. INGHOLT, *Rapport prélim. sur la première campagne des fouilles de Hama*, Copenhague, 1934, p. 30-33.

(5) SAUVAGET, *op. cit.*

panneaux 2, 3, 4 sont à peu près intacts; seules ont un peu souffert la dernière ligne du panneau 2, la première et la dernière ligne du panneau 3, la première ligne du panneau 4. Les panneaux 1 et 5 sont moins bien conservés. Dans la partie gauche du panneau 1 une lacune affecte le début des lignes; en outre

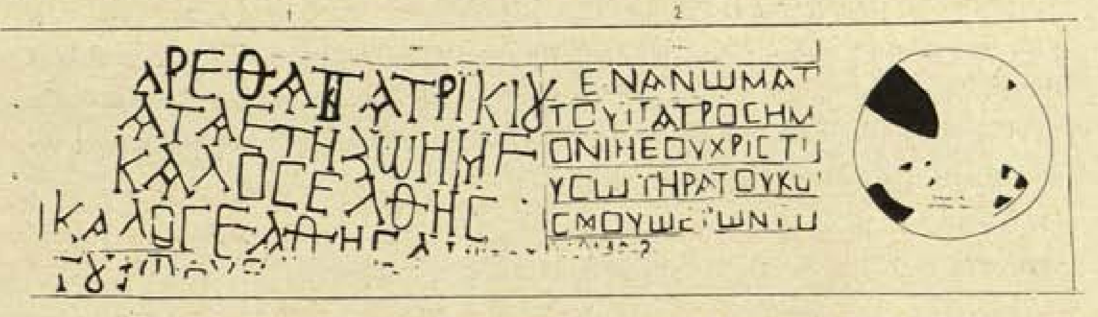


Fig. 27. — Qasr el-Heir. Linteau provenant de la porte du monastère. Moitié gauche.

la fin des deux dernières lignes est perdue. Le panneau 5 est encore plus dégradé : la plupart des lettres ont pâli au point de n'être plus lisibles qu'avec difficulté; la première ligne a disparu; une lacune, particulièrement étendue dans le bas du panneau, a dévoré la fin des autres lignes. Les cinq panneaux occupent dans leur état actuel, avec le médaillon central, une longueur de

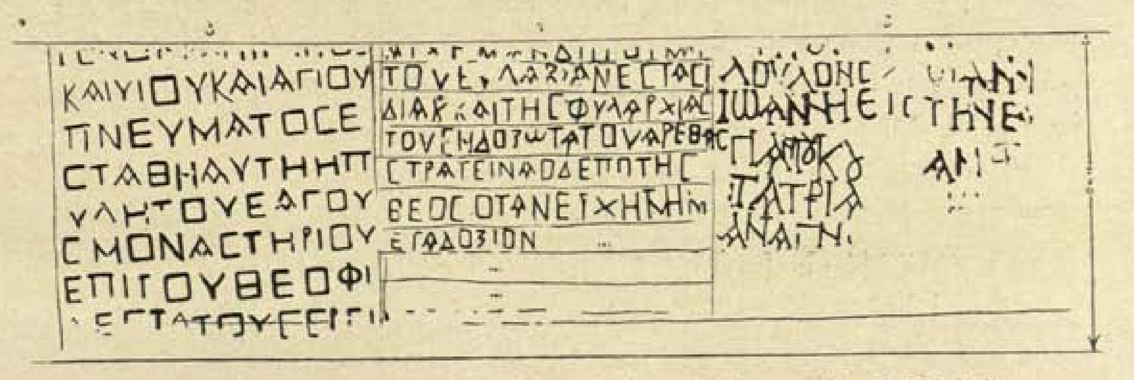


Fig. 28. — Qasr el-Heir. Linteau provenant de la porte du monastère. Moitié droite.

2 m. 96. Le panneau 1 est séparé de l'extrémité gauche du linteau par 56 cm. (distance mesurée à partir de la première lettre conservée de la ligne 4); le panneau 5 est séparé de l'extrémité droite du linteau par 47 cm. (distance mesurée à partir de la dernière lettre conservée de la ligne 2).

Pour le déchiffrement j'ai bénéficié de l'aide précieuse du R. P. René

Mouterde, qui a bien voulu étudier un calque exécuté lors de la découverte de l'inscription. Plus tard M. Henri Grégoire m'est également venu en aide. Je leur dois, à tous deux, la lecture de plusieurs mots ou passages difficiles, et nombre de suggestions utiles. Je leur en exprime ici ma reconnaissance la plus vive. Le calque que je publie est une copie révisée de mon premier calque; il a été dessiné devant l'original, avec lequel les hypothèses du P. Mouterde ont été confrontées.

Un coup d'œil sur le linteau suffit à montrer que les cinq panneaux ne constituent pas un texte unique. Mais on constate du moins que le panneau 4 est la suite du panneau 3, et que l'ensemble formé par ces deux panneaux nous conserve le texte complet d'une dédicace, que j'appellerai l'inscription A.

Pour les trois panneaux restants les observations suivantes peuvent être faites. Le panneau 2 n'est pas la suite du panneau 1 : car ses premières lignes contiennent, comme celles du panneau 3, la formule initiale d'une dédicace. D'autre part, la dernière ligne du panneau 1 paraît inclure une date, sur laquelle s'achevaient sans doute les acclamations qu'il contient. Enfin la lacune qui occupe la fin de la dernière ligne du panneau 2 est manifestement trop courte pour qu'on puisse y restituer la fin de la proposition dont le texte conservé dans ce panneau forme le début La suite doit donc en être cherchée ailleurs, et ne peut se trouver que dans le panneau 5. C'est pourquoi je regarderai les panneaux 2 et 5 comme formant un seul texte, l'inscription B. Je nommerai inscription C le texte contenu dans le panneau 1.

Inscription A.

† Ἐν ὀν[όμα]τι [Πα]τρὸς
καὶ Υἱοῦ καὶ Ἁγίου
Πνεύματος ἐ-
στάθη αὕτη ἡ π-
5. ύλη τοῦ ἐκγοῦ-
ς μοναστηρίου
ἐπὶ τοῦ θεοφι-
λεστάτου Σεργί[ου]
ἀρχημανδρίτου καὶ
10. τοῦ εὐλαβ(εστάτου) Ἀνεστασί(ου)
διακό(νου) καὶ τῆς φυλαρχίας
τοῦ ἐνδοξωτάτου Ἀρέθα<ς>
ϹΤΡΑΤЄΙΝΑΟΔЄΠΟΤΗϹ
ΘЄΟϹΟΤΑΝЄΡΧΗΤΜΗΜ
15. ЄΓΑΔΟΞΙΟΝ

L. 1. La lecture des quatre premières lettres est assurée par des restes suffisants. Les faibles vestiges visibles à la fin de la ligne répondent bien à la lecture Πατρὸς.

Les trois hastes verticales dont le bas est conservé au-dessus de la fin du second καὶ de la ligne 2 représentent probablement les lettres *tau*, *iota*, et la première haste du *pi* du mot Πατρός. L'espace qui subsiste entre la quatrième lettre de la ligne, et la première des trois hastes susdites est un peu court pour contenir les trois lettres **OMA**, et surtout les traces que j'ai cru observer s'accordent assez mal avec cette lecture. Mais il n'est pas certain que ces traces soient toutes des restes de lettres : comme en d'autres endroits de ces textes, la peinture peut avoir coulé. Quant au manque de place, on peut songer à y remédier par l'hypothèse de lettres géminées : plusieurs géminations se voient dans nos textes, et l'une d'elles dans l'inscription A elle-même (à la fin de la ligne 14). Au reste, la suite du texte appelle si impérieusement la restitution proposée que, malgré les hésitations laissées par l'interprétation du milieu de la ligne, cette lecture ne semble pas pouvoir faire de doute.

L. 5-6. Ἑαγοῦς pour εὐαγοῦς : ici, au sens de « saint ».

L. 7-8. Θεοφιλέστατος qualificatif appliqué aux ecclésiastiques en général, cf. Hornickel, *Ehren- und Rangprädikate in den Papyrusurkunden*, Giessen, 1930, p. 13-14.

L. 10. Εὐλαβ(έστατος) autre qualificatif des ecclésiastiques de tout rang, cf. Hornickel, *op. cit.*, p. 16. Après **ЄΥΛΑΒ** signe d'abréviation. Exemples de tels signes dans *Princeton Univ. Arch. Exp. to Syria*, III, B (W. K. Prentice, p. 229). A la fin de la ligne aucune trace de la terminaison attendue **OY**.

L. 12. Ἀρέθας, au lieu du génitif attendu Ἀρέθα. La lettre finale est peinte en dehors du cadre, en sorte qu'on peut se demander si elle n'appartient pas au panneau 5; il serait tentant d'y voir l'*omicron* du mot εὐλογίαν, dont les quatre dernières lettres se lisent précisément à la quatrième ligne du panneau 5 (ligne 10 de notre inscription B). Mais telle qu'elle est, dans une région très bien conservée du texte, cette lettre paraît complète, et doit donc être un *sigma*. En outre, elle appartient manifestement, par ses dimensions et par son alignement, à la ligne 12 du panneau 4, plutôt qu'à la quatrième ligne du panneau 5, dont les lettres sont plus grandes et situées sur une horizontale plus basse. L'illustrissime Aréthas, phylarque (et patrice, ci-dessous inscr. C, l. 1), ne peut être que le prince ghassanide Harith fils de Djabala. Sur ce personnage v. en dernier lieu *Encyl. Isl.* s. v. Ghassan, et F. Nau, *Les Arabes chrétiens de Mésopotamie et de Syrie du VII^e au VIII^e s.* Paris, 1933, p. 52-62.

L. 13-15. Je ne sais comment interpréter ces lignes. La lecture en paraît tout à fait assurée, sauf pour la deuxième lettre de la ligne 15, qui peut être un *tau* aussi bien qu'un *gamma*. Il ne paraît pas douteux que les lettres liées, à la fin de la ligne 14, ne se décomposent en *tau*, *my*, *êta*. Aux lignes 13-14 on écrira : ὁ δε(σ)πότης θεός (cf. un exemple de cette expression dans Waddington, *Inscr. gr. et lat.*, 5262 c). Pour la chute du *sigma*, cf. H. Grégoire, *Recueil des inscr. gr. chrét. d'Asie Min.*, 212. M. Grégoire pro-

pose de lire ensuite ὅταν ἔρχ(ε)τ(αι), et pense trouver dans ces mots, appliqués à Dieu, une réminiscence de passages des Évangiles (*Marc*, VIII, 38; *Luc*, IX, 26) annonçant la venue du Fils de l'Homme.

Confusions d'*êta* pour *iota* (l. 9 ἀρχημανδρίτου) ou d'*oméga* pour *omicron* (l. 12 ἐνδοξωτάτου), cf. *Princeton Arch. Exp. to Syria*, III A, p. 481, index VI, et III B, p. 230.

Inscription B.

Ἐν ὀνόματ[ι]
τοῦ Πατρὸς ἡμ-
ὂν Ἰηεοῦ Χριστο-
ῦ, σωτῆρα τοῦ κό-
5. σμου, ὡ ἔρων τ ΙΙ
ν ἀμαρ[τίαν τοῦ κόσμου]

\- - - - - - - -
ΛΟΥΛΟΝ Ϲ . . ΩΑΝΝ
Ιωάννη εἰς τὴν εὐ[λο]-
10. γίαν τοῦ κ(υρί)ου ... ΑΝΤ
πατριά[ρχου. Ὁ δεῖνα]
ἀναγν[ώστης].

L. 1-4. La lecture de ces lignes est tout à fait sûre; cf. notre fac-similé. Confusions d'*alpha* et *omicron*, d'*omicron* et *oméga*: pour la première, fréquente en Syrie, cf. Clermont-Ganneau, *Rec. arch. or.*, I, p. 23, note 1; pour l'une et l'autre, cf. *Princeton Arch. Exp.*, III A, p. 481, et III B, p. 230.

L. 5-6. L'identification de l'expression ὁ αἴρων τὴν ἁμαρτίαν τοῦ κόσμου (*Ev. Joh.*, I, 29) est due à la sagacité de M. Grégoire. *Epsilon* pour *alpha iota*, cf. *ibid.* Non seulement l'artiste qui peignit l'inscription, mais l'auteur même du texte devait savoir très mal le grec: car l'accusatif σωτῆρα τοῦ κόσμου (I *Joh.*, IV, 14), le nominatif ὁ αἴρων κτλ., au lieu du génitif, ne peuvent être dûs à des erreurs de transcription, mais reproduisent certainement des fautes de rédaction: on a mis bout à bout des expressions dont on ne s'est pas préoccupé d'accorder les cas.

L. 7-9. Pour les vestiges de la ligne 7, cf. fac-similé. Il est tentant de restituer un verbe dans cette lacune et de lire par exemple :

[ἐκτίσθη ou ἐγένετο ou ἐτελέσθη ou ἀνανεώθη διὰ τὸν]
<δ>οῦλον Θ(ε)οῦ [Ἰ]ωάνν[ην]
Ἰωάνν<ου> κτλ.

La sixième lettre de la ligne 8 ressemble à un *sigma*. Néanmoins la lecture *thêta* ne semble pas exclue. Après cette lettre je crois discerner Ȣ. Θεοῦ paraît préférable à σου, dans un texte qui ne présente pas le caractère d'une invocation. L'abréviation la plus fréquente du mot θεοῦ est, il est vrai, ΘΥ, cf. *Princeton Arch. Exp. to Syria*, III B, p. 228. Mais l'abréviation ΘȢ se trouve, cf. Cantineau, *Inventaire des Inscr. de Palmyre*, IX, 38, et est particulièrement admissible dans une inscription où l'on voit (l. 10) ΚȢ

pour Κυρίου. Restent deux difficultés, qui rendent assez douteuse la solution proposée :

1° La première lettre de la ligne 8 est sûrement un *lambda*, et non un *delta;*

2° A la ligne 9 on lit clairement le datif Ἰωάννῃ et non le génitif Ἰωάννου.

L. 9-10. Les mots εἰς τὴν εὐ[λο]γίαν τοῦ κ(υρί)ου (lecture Mouterde) sont tout à fait certains. A la fin de la ligne 10 les lettres *alpha, ny* sont assurées ; ensuite, vestiges peu clairs, parmi lesquels on croit cependant distinguer un *tau*. Peut-être y avait-il là des lettres enchevêtrées, comme au début de la ligne. La restitution la plus vraisemblable semble, à première vue, être [ἐπὶ τοῦ δεῖνα] (cf. p. ex. *Amer. Arch. Exp. to Syria*, III, 29), les lettres ANT étant tenues pour le début du nom du patriarche. Mais la lacune est si resserrée que les mots ἐπὶ τοῦ (ou peut-être καὶ τοῦ) ne peuvent guère y être introduits qu'en supposant des abréviations ou des chevauchements de lettres. En outre il est surprenant que le nom du patriarche ne soit précédé d'aucun qualificatif. C'est pourquoi je préfère regarder les mots τοῦ κυρίου comme qualifiant le patriarche, dont le nom devait les suivre immédiatement.

Dans la liste des titulaires du siège d'Antioche, je n'ai trouvé aucun nom qui parût conciliable avec les traces de lettres encore reconnaissables.

L. 11. « Le « lecteur » du couvent était sans doute le calligraphe qui dessina l'inscription; il l'a signée. Cf. *I G L Syr*, II, n° 270, dédicace terminée par la mention d'un ἀναγν(ώστης) καὶ ἐπίτρ(οπος) » (Mouterde).

Inscription C.

[† Φλ] Ἀρέθα πατρικίου
[πολλ]ὰ τὰ ἔτη. Ζωή. Μέ-
[γας.] Καλῶς ἔλθης.
... | καλῶς ἔ<λ>θης. A....
5. — — τοῦ † ω̄ ō χc — — — —

L. 1. [† Φλ(αουίου)]. La restitution du gentilice impérial est extrêmement probable. Il sera porté par le fils d'Aréthas, cf. WADDINGTON, *Inscr. gr. et lat.*, 2562 *c*.

L. 2-3. Sur l'acclamation πολλὰ τὰ ἔτη, v. E. PETERSON ΕΙΣ ΘΕΟΣ, 1926, p. 167-8. Sur ζωή, *ibid.*, p. 26. Sur Μέγας, PETERSON, *op. cit.*, p. 196 sqq.

L. 4. Le P. Mouterde cherchait, à la fin de cette ligne, le nom du mois ; mais la première lettre après l'acclamation est un *alpha*, et aucun des noms de mois (Apellaios, Audynaios, Aprilis, Augustus) ayant cette initiale ne semble s'accorder avec les vestiges visibles après cette lettre.

L. 5. Le mot τοῦ est assuré. Il est suivi d'un signe analogue à celui qui se voit à la ligne 10 de l'inscription A, et qui doit être ici un signe de ponctuation (*Princeton*

Arch. Exp. to Syria, III B, 869, 988, etc.). La lecture d'un *oméga* paraît ensuite certaine, celle d'un *omicron* de petites dimensions, très probable. Les traits horizontaux qui surmontent ces deux lettres sont bien distincts. Je ne doute guère que nous n'ayons là la date de notre texte : 870 sél. =559 de notre ère. Je ne sais comment interpréter les lettres suivantes. Elles pourraient avoir été suivies de quelques autres lettres, bien que la pierre, complètement lavée, ne laisse plus reconnaître aucune trace de peinture.

Le texte A a certainement été peint avant le texte B, qui l'encadre. Ce dernier doit à son tour avoir existé avant le texte C, dont une lettre (la dernière de la ligne 1) a visiblement été peinte par-dessus le trait qui limite le panneau 2.

Le texte A commémore l'érection de la porte dont notre pierre formait le linteau. Le texte B pourrait rappeler l'achèvement, ou une restauration du couvent. Le texte C n'est qu'une suite d'acclamations, et j'ai indiqué sa date probable. Les trois textes datent en tout cas de la phylarchie d'Aréthas, soit de l'époque comprise entre 528 et 569. Il est remarquable que les formules initiales des textes A et B ne sont pas identiques. La première, qui est des plus banales, ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'orthodoxie. La seconde, en revanche, dont je ne sais s'il existe d'autres exemples, pourrait être une formule monophysite.

∴

Je dois la lecture et la traduction des deux inscriptions publiées ci-dessous respectivement à l'Émir Djafar Abd el-Kader et à M. Sauvaget. Je leur en exprime ma vive gratitude.



Fig. 29. — Fragment d'une lettre de Hichâm.

II. Sur un fragment de plaque de marbre (cf. ci-dessus) haut de 75 mm., large de 65 mm., restes de cinq lignes à l'encre, en caractères coufiques :

1. *Au nom de Dieu* . — بسم الله
2. *de Hich*[*am*]. . . . . من هشـ[ـام] . . . .
3. [*A*]*l-Walid A*[*b*]*i*. . . [ا]لوليد ا[بـ]ـى . .
4. *H*. . . . . حـ .
5. *Ben Youssef*. . . . . بن يوسف

La lecture est certaine pour les cinq lignes, la 4e ligne ne donne qu'une seule lettre.

De ces débris on peut proposer, pour les quatre premières lignes, la reconstitution suivante :

1. *Au nom de Dieu.*	بسم الله
2. *De Hicham émir des Croyants à*	من هشام امير المؤمنين الى
3. *Al-Walid Abi el-'Abbass* [1].	الوليد ابى العباس
4. *Je remercie Dieu pour vous.*	احمد الله اليك.......

S'agit-il dans la 5e ligne du célèbre gouverneur omeyyade el-Hadjadj ben Youssof, mort en l'an 713 ? C'est la suggestion la plus probable.

III. Face Sud de la tour, sur le bloc (taillé en voussoir) qui surmonte immédiatement le linteau de la porte :

1. بسمل
2. عمل هذا الباب في شهر
3. المحرم سنة ثلاثة و ثمانين [و]
4. خمس مائة على ء
5. رحمه اله

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux. — Cette porte a été faite au mois de Muḥarram de l'année 583 (*mars-avr.* 1187). — *Œuvre de . . . . . : Dieu veuille lui faire miséricorde !*

Cf. les textes contemporains de Palmyre, SAUVAGET, *apud* CANTINEAU, *Inventaire des Inscr. de Palmyre*, IX, nos 56 et 57.

Sur le sens de cette inscription, ci-dessus, p. 365, note 4.

DANIEL SCHLUMBERGER.

[1] Sur ce personnage, neveu et successeur de Hicham, cf. LAMMENS, *Encycl. Isl.*, IV, 1171.

BIBLIOGRAPHIE

G. Contenau. — **L'épopée de Gilgamesh.** Poème babylonien. Un vol. in-16 de 300 pages. Paris, L'Artisan du Livre, 1939.

Madeleine David. — **De quelques problèmes soulevés par l'épopée de Gilgamesh,** extr. de *Revue des Études sémitiques*, 1939, p. 32-48.

La littérature suméro-accadienne, si l'on tient compte de son antiquité, est incomparable. Les éléments en sont plus ou moins fixés dès le IVe millénaire avant notre ère sous la forme sumérienne; mais les Sémites sous la dynastie d'Accad l'ont considérablement développée et elle a maintenu son prestige jusqu'à la basse époque babylonienne. A côté du poème de la création [1], des mythes d'Adapa et d'Étana, de la descente d'Ishtar aux enfers, sans compter le récit du Juste souffrant, et tous les hymnes et psaumes, l'épopée de Gilgamesh occupe une place de choix et le nombre de ses éditions au cours de trois millénaires atteste sa prodigieuse célébrité. Dès l'abord les premiers assyriologues avaient reconnu les protagonistes du poème sur nombre de cylindres et de bas-reliefs. Ils avaient certainement raison contre les scrupules de certains savants modernes qui n'osent plus prononcer les noms de Gilgamesh et d'Enkidu devant les monuments figurés qui les représentent.

Le savant conservateur du département des Antiquités Orientales au Musée du Louvre a eu l'excellente idée d'utiliser les nombreux fragments mis au jour, depuis trente-deux ans que M. Dhorme en a donné une version française dans son précieux *Choix de textes religieux assyro-babyloniens*. Comme il s'agit non d'une édition critique, mais d'une présentation à un public étendu, M. Contenau a suivi l'exemple donné par M. R. Campbell Thompson en Angleterre et par M. A. Schoff en Allemagne, en amalgamant les divers récits. Nous ne doutons pas que le lecteur y prenne un vif intérêt, d'autant plus que la traduction est accompagnée d'un excellent commentaire avec incursion sur le terrain archéologique chaque fois qu'il y a lieu.

Nous n'exprimerons qu'un regret, c'est que le lecteur ait été privé dans la XIe tablette de tout le récit du déluge, intéressant à plus d'un titre, et dont d'ailleurs le commentaire fait état. Il se peut que ce soit un épisode surajouté; mais le poème s'y réfère.

[1] Une nouvelle traduction a été donnée par M. R. Labat (1935); voir *Syria*, 1936, p. 299 et suiv.

M. Contenau incline à reconnaître dans Gilgamesh un roi divinisé et dans Enkidu une figure qui nous explique le passage de la vie de nature à la vie policée. Ce n'est peut-être pas une raison suffisante pour convaincre Enkidu de bestialité. Le geste si curieux et si humain des animaux, qui se détournent de lui après son commerce avec l'hiérodule, pourrait tenir à une conception morale du poète n'ayant rien à voir avec la bestialité.

Depuis que le texte du fameux poème a été en grande partie reconstitué, on s'attache à discuter les problèmes qu'il soulève au point de vue des anciennes civilisations et à mesurer les réactions qu'il exprime au regard de la vie et de la mort. On jugera de la complexité des questions à élucider par l'étude critique de Mme Madeleine David. Sa conclusion est prudente, mais après l'analyse qu'elle donne des conceptions de A. Schoff, Witzel, Mowinckel, Hrozny, Dossin, elle n'admet ni que Gilgamesh soit un dieu, ni qu'il ait été un roi historique; elle le considère comme une représentation de l'humanité supérieure tandis qu'Enkidu évoque l'humanité la plus primitive. Nous ne serions donc pas en présence d'un mythe, mais d' « une œuvre personnelle, reposant sur un fonds très complexe de représentations, d'idées et d'élaborations successives ». Ces vues nous paraissent justifiées par l'immense succès qu'a connu l'Épopée de Gilgamesh, car c'est un fait d'expérience que les œuvres que l'humanité a le mieux conservées sont celles auxquelles s'attache une valeur supérieure.

R. D.

Claude F. A. Schaeffer. — **The Cunéiform Texts of Ras Shamra-Ugarit** (Schweich Lectures, 1936). Un vol. in-8º de xvi et 100 pages, avec 39 pl. et 15 fig. Londres, Humpfrey Milford, 1939.

Ayant été appelé en janvier 1937 à donner des conférences sur ses découvertes de Ras Shamra devant la British Academy, M. Claude Schaeffer en a profité pour doubler ses précieux rapports annuels d'une vue d'ensemble singulièrement vivante sur le site d'Ugarit, en groupant autour des textes les principales trouvailles archéologiques.

L'ouvrage commence par un exposé de l'histoire d'Ugarit telle que les fouilles permettent de la reconstituer. Sous une forme ramassée, on trouvera dans le premier chapitre un tableau précis et fort utile de l'évolution du site depuis les plus hautes époques.

A la base du tell de Ras Shamra, le Ve niveau en contact avec le roc, à 18 mètres de profondeur à partir de la surface, est caractérisé comme néolithique, par des instruments en silex et en os, sans trace de céramique dans la couche inférieure. Entre 16 mètres et 17 mètres apparaissent des tessons d'une céramique relativement bien constituée mêlés à de nombreux vases de pierre. Pas de céramique peinte, mais ornée d'incisions souvent remplies de matière blanche. M. Schaeffer s'élève contre la théorie si en faveur depuis J. de Morgan, à savoir que le néolithique n'apparaît pas en Syrie. La céramique du Ve niveau n'est pas sans analogie avec celle qu'on trouve à la base de Sha-

gar Bazar, à Djedeideh et à Saktché Geuzi.

Le IV^e^ niveau — entre 12 mètres et 16 mètres — correspond au chalcolithique ou âge du cuivre. Les instruments sont encore en silex et os, ou en obsidienne. On a relevé des tessons de la belle céramique polychrome qu'on dénomme du nom de Tell Ḫalaf — rencontrée aussi à Karkémish, Hama, Shagar Bazar et à Arpatchiya où M. Mallowan a pu la définir exactement [1], et qui remonte à la fin du V^e^ millénaire pour recouvrir le IV^e^ millénaire.

Doit-on reporter le III^e^ niveau d'Ugarit jusqu'en plein IV^e^ millénaire ? La céramique a des analogies avec celle du niveau le plus élevé d'el-'Obeid. Si l'ingénieuse identification proposée par le savant archéologue entre Yarimuta et Ramitha, l'ancien nom de Lattaquié, se vérifie, Sargon l'Ancien aurait conquis précisément au cours du III^e^ niveau, et au III^e^ millénaire, la région d'Ugarit [2]. Des précisions seront apportées par une exploration plus large du III^e^ niveau. En tout cas, vers la fin de ce niveau apparaît la céramique cananéenne, telle que les fouilles de Palestine l'ont bien définie pour la fin du III^e^ millénaire.

Le II^e^ niveau a permis de constater que, dès le début du II^e^ millénaire, Ugarit était une ville importante avec prédominance cananéenne. Les deux sanctuaires les plus notables découverts jusqu'ici : ceux de Dagon et de Ba'al, paraissent avoir été fondés au temps du II^e^ niveau. Au XIX^e^ siècle avant notre ère, le roi d'Ugarit envoie son fils rendre visite au roi de Mari. A plusieurs reprises les tablettes de Mari mentionnent Ugarit, place de commerce très active et capitale d'une véritable principauté sur laquelle les découvertes de M. Schaeffer faites en 1938-39 apporteront de remarquables précisions. C'est le temps aussi de relations très actives avec l'Égypte du Moyen Empire et la Crète minoenne. Un fragment de coupe de Kamarès — depuis M. Schaeffer a mis au jour une coupe entière de cette céramique extrêmement fragile — et des imitations locales de vaisselle du Minoen Moyen illustrent particulièrement les rapports avec la grande île de l'Égée.

Le principal effort de l'exploration a naturellement porté d'une manière systématique sur le I^er^ niveau. La prospérité de la grande cité et de son port est éclatante aux XV^e^ et XIV^e^ siècles; elle se manifeste dans ses constructions, notamment dans les tombes d'une technique très soignée comme dans les riches objets découverts. L'activité de son commerce et de ses industries est confirmée par les textes. Enfin, son haut degré de civilisation est attesté par son art et sa littérature. Le lecteur en trouvera dans ce volume les témoignages les plus probants. Les planches sont fort réussies; elles offrent un choix des trouvailles les plus remarquables faites sur ce site désormais fameux et qui, après onze campagnes, est loin d'avoir épuisé ses révélations.

R. D.

[1] Voir *Syria*, XVI, p. 375 et suiv.

[2] P. 6, l. 4 du bas, lire Simyra au lieu de Smyrna.

G. Ricciotti. — **Histoire d'Israël,** t. I. Des origines à l'exil. Trad. fr. par Paul Auvray. Un vol. in-8º de 562 pages avec figures et cartes. Paris, Éditions Auguste Picard, 1939.

Cette traduction, d'un ouvrage italien estimé, a été établie sur la 2e édition et quelques modifications ont été introduites, notamment pour éviter le double emploi avec le *Manuel d'archéologie biblique* du R. P. Barrois. Les deux ouvrages se complètent; c'est-à-dire que, pour tout ce qui touche l'archéologie, il faudra se référer à l'ouvrage du R. P. Barrois où souffle un esprit plus large.

Les découvertes se sont précipitées avec une telle rapidité en ces dernières années, qu'il n'est pas surprenant que les auteurs n'en suivent que difficilement le mouvement. C'est, certes, un réel progrès d'admettre un panthéon cananéen, mais il n'est pas exact de dire : « Le panthéon cananéen reposait tout entier sur Ba'al et Astarté [1]. » Les textes de Ras Shamra n'autorisent pas non plus à ne voir dans le culte cananéen que licence et obscénité. C'est également un progrès d'utiliser le roman de l'Égyptien Sinuhé (vers la XIIe dynastie) pour dépeindre la situation de Canaan à l'époque où la Genèse place l'arrivée des Térachites; mais les tablettes de Mari nous feront pénétrer plus avant dans l'histoire de ces mouvements.

La description qui est donnée du culte du dieu El chez les patriarches aurait pu être appuyée par les textes de Ras Shamra, car les Cananéens concevaient le dieu El comme leur grand dieu. Ba'al était une entité toute différente.

Le savant auteur nous prévient qu'il écarte toute intention critique et qu'il se croit obligé « de suivre pas à pas le fil de la narration biblique ». Mais, ce principe posé, il ne s'interdit pas de noter les opinions contraires et signale les rapprochements entre la littérature biblique et la littérature babylonienne. Le lecteur a ainsi sous les yeux les éléments qui lui permettront d'exercer avec fruit son jugement. Les notes bibliographiques brèves, mais précieuses, ajoutées à la fin de l'ouvrage par le P. Paul Auvray le guideront utilement. Il s'apercevra aussitôt que l'admirable document qu'est le Pentateuque réclame le secours de la critique biblique. Nous n'invoquerons qu'un exemple. M. le chanoine Ricciotti cite à trois reprises Beelzebub. C'est là une déformation intentionnelle de Beelzebul : les textes de Ras Shamra l'établissent et la version du Nouveau Testament confirme la correction qu'il faut faire subir au texte de l'A. T.

R. D.

[1] *Op. cit.*, p. 118.

Martin Noth. — **Das Buch Josua** (*Handbuch zum A. T.*, éd. par O. Eissfeldt, I, 7). Un vol. gr. in-8º de 122 pages. Tübingen, Mohr, 1938.

Le livre de Josué est un des plus décevants de l'A. T. et il faut féliciter M. Martin Noth de n'avoir pas hésité à le reconnaître et à rompre avec les errements de ses prédécesseurs, préoccupés de suivre le rédacteur final dans le rattachement de cet écrit au Pen-

tateuque. La conception de l'hexateuque est une erreur contre laquelle réagit justement M. Noth en se refusant à retrouver dans le Livre de Josué les sources auxquelles on rattache le Pentateuque.

Il détache d'abord un ensemble de renseignements topographiques (XIII, 1-XXI, 42) servant à préciser l'héritage attribué aux diverses tribus. D'accord avec M. Alt, il distingue un système de frontières des tribus, et une liste des localités du royaume de Juda. Le tout fut remanié par l'école deutéronomiste.

Par contre, Josué I,1-XII, 24 et XXI, 43-XXIV, 33 est formé de morceaux séparés, rajustés tant bien que mal pour illustrer la conquête du pays à l'ouest du Jourdain en la rattachant à Josué que la légende, souvent en contradiction avec le Livre des Juges, s'attache à exalter comme successeur de Moïse. La difficulté est de se rendre compte de la part historique que ces morceaux peuvent nous conserver. Ils viennent, tout au moins pour les chapitres VII et VIII, d'éprouver une cruelle épreuve et de nous causer une véritable déception. Alors que tout le monde admettait que les récits de ces chapitres VII et VIII étaient vraiment historiques, les fouilles de 'Ay menées par la regrettée Mme Marquet-Krause ont démontré à tout esprit non prévenu que c'étaient des récits inventés et sans lien aucun avec la réalité puisque la ville était déjà entièrement détruite à l'époque présumée de Josué. Naturellement, les explications les plus alambiquées n'ont pas manqué d'être émises pour sauver l'historicité des chapitres VII et VIII [1]. On félicitera M. Noth de ne pas s'y être arrêté et d'avoir enregistré un fait aussi évident qu'inattendu.

On conçoit que cet accident n'ait pas rehaussé la valeur historique déjà fort discutée du Livre de Josué. D'autre part, il eût fallu insister sur l'appui que ces récits édifiants ont pris sur le rituel : c'est ce que nous avons essayé de préciser dans nos *Origines cananéennes du sacrifice israélite*, p. 250 et suiv. Il est curieux de constater combien peu les exégètes s'intéressent à l'étude du rituel qui, cependant, domine ces textes. Le problème littéraire a préoccupé avant tout les commentateurs; c'est un bel arbre qui leur a souvent caché la forêt.

M. Noth accompagne sa traduction d'un commentaire parfaitement au courant des découvertes récentes en Palestine et par là encore son étude sera fort utile. La critique des identifications des diverses localités est très poussée. Deux croquis cartographiques (p. 53 et 67) en inscrivent les résultats sur le terrain. A la fin a été dressée la liste des localités mentionnées avec leur identification et, autant qu'il se peut, en notant la signification des vocables. Ainsi Bet-Horon est le « siège du dieu Horon », Bethléem le « siège du (dieu) Lakhma », mais on s'abstient d'expliquer Jérusalem. En somme, venant après nombre de commentaires sur le Livre de Josué, celui-ci constitue un progrès fort important.

R. D.

[1] Dans *Bull. Amer. Schools of Or. Res.*, 1939, p. 16 et suiv., le prof. Albright a résumé et discuté les diverses opinions émises à ce sujet.

J. W. Crowfoot and Grace M. Crowfoot. — **Early ivories from Samaria,** with a Note by E. L. Sukenik. (Samaria-Sebaste. Reports of the work of the joint Expedition in 1931-1933 and of the British Expedition in 1935, nº 2.) Un vol. in-4º de 62 pages, XXV planches et frontispice en couleurs. Londres, Palestine Exploration Fund, 1938.

La « maison d'ivoire » construite par Achab sur la colline de Samarie (I *Rois*, xxii, 39) a été découverte, voici 30 ans, par les fouilles de l'Université de Harvard (voir *Harvard Excav. at Samaria*, 1908-1910). Près du mur Est de l'installation royale, quelques ivoires sculptés furent trouvés en connexion avec un fragment de vase d'albâtre au nom d'Osorkon II, et les fameux ostraca virent le jour. De 1931 à 1935 les fouilles sont reprises et mettent au jour des sections importantes de la muraille externe au nord et au midi, ainsi qu'un lot très important d'ivoires sculptés. De nouveau le tertre de Samarie est abandonné. Il est déplorable qu'un site aussi riche et d'une telle importance historique, où le fouilleur tient sous la pioche des monuments impressionnants de la royauté israélite, ne sollicite pas la recherche d'une façon plus continue.

Bien différents de ceux, plus anciens, découverts récemment à Megiddo, les ivoires de Samarie que Crowfoot et ses collaborateurs nous présentent dans une publication en tous points fort soignée, offrent avec ceux de Nimroud et d'Arslan-Tash un air de famille étonnant. D'après la technique de leur exécution ils se peuvent classer en quatre séries.

a) Ivoires pleins sculptés en bas-relief; *b*) ivoires pleins incrustés de substances colorées et revêtus d'or dans leurs parties massives; *c*) ivoires ajourés; *d*) ivoires à jours oblitérés par de petites plaquettes coloriées.

Dans les ivoires incrustés de matières colorées, en particulier de lapis-lazuli, et revêtus de feuilles d'or, on reconnaît les deux techniques auxquelles fait allusion le texte d'Adadnirari III relatif au pillage de Damas. Dans le butin se trouvaient des meubles, notamment le lit du roi Hazaël qui fut retrouvé à Arslan-Tash, et le chroniqueur distingue les ivoires *iḫzu*, c'est-à-dire revêtus (d'or), des ivoires *tamlû*, qui sont incrustés. Absents de la collection d'Arslan-Tash, les ivoires incrustés se retrouvent à Nimroud. C'est une sorte de travail cloisonné, que les orfèvres égyptiens connaissaient et que l'on voit pratiqué à Byblos au temps de la XIIe dynastie. Ce travail est d'origine septentrionale comme maintes techniques du Moyen Empire. L'art de la steppe y a de tout temps excellé et l'orfèvrerie pré-romane de l'Occident lui doit des chefs-d'œuvre.

Ces plaquettes constituaient des revêtements de meubles. Celles travaillées à jour ou munies de tenons latéraux ornaient probablement le dossier et les côtés d'un siège, le chevet d'une litière. Les ivoires pleins étaient peut-être plaqués sur les montants massifs d'un lit ou les parois d'un coffre, autour desquels se déroulait une frise florale. Je doute qu'ils aient revêtu des lambris pariétaux, car ils ont été trouvés dis-

persés trop loin des murs, et ceux-ci, tous extérieurs, ne correspondent à aucun logis intime ou d'apparat de l'habitation royale.

La similitude des ivoires de Samarie, d'Arslan-Tash et de certains de Nimroud est telle qu'ils semblent issus des mêmes ateliers. A mon sens, ceux de Nimroud (N. W. Palace) proviennent comme ceux d'Arslan-Tash du pillage de Damas. Des objets emportés par les soldats d'Adadnirari III, les uns seront restés dans les gîtes d'étapes, les autres auront enrichi la résidence du souverain, celle où fut retrouvé le texte signalé plus haut relatant la campagne, et seront échus à ses successeurs. Damas et Samarie, plus anciennement Megiddo, telle est donc l'aire dont on ne peut trop s'écarter pour la localisation de ces ateliers. Ainsi s'explique cette homogénéité de style, de facture et l'identité des motifs mis en œuvre. Style et motifs relèvent par ailleurs de cette *koiné* artistique du début du Ier millénaire qui comprend Chypre et la Syrie-Palestine.

L'iconographie des ivoires de Samarie ne diffère pas de celle des séries parallèles. Les représentations nouvelles, comme le dieu Hah et le personnage osirien (?), la complètent et accentuent encore son origine égyptienne. Les auteurs expliquent cette origine par une recrudescence de l'influence égyptienne en Syrie au temps de la XXIIe dynastie. Les toutes récentes découvertes de M. Montet à Tanis viennent de donner à cette explication un singulier appui : cette dynastie serait sémitique. On retrouve parmi ces motifs celui de la femme à la fenêtre, que l'on a identifié à la Vénus *parakyptousa* de Chypre, à la déesse Killili des Assyriens. Une annexe du temple de la déesse de Byblos, contemporaine de l'Ancien Empire, présente, prenant accès sur la cour du sanctuaire, une double *loggia* dominant la place publique. Nous avons supposé (*Fouilles de Byblos*, t. I, p. 334 s.) qu'elle était destinée à des spectateurs d'une scène se déroulant sur la place ou à des prostituées sacrées sollicitant l'attention des passants. Nous aurions donc là un rite du plus vieux fonds sémitique.

L'origine de l'ivoire est longuement discutée. Après avoir rappelé les textes assyriens et égyptiens ainsi que deux objets trouvés à Beisan même qui permettent de conclure à la survivance de l'éléphant en Syrie jusqu'au premier millénaire, quelques mentions de l'ivoire sont passées en revue. On pourrait facilement y ajouter en dépouillant les annales égyptiennes du Nouvel Empire et les représentations des tributaires syriens en Égypte et en Assyrie. Ces tributaires sont parfois chargés de défenses courtes qu'ils portent allégrement sur l'épaule, la main droite en saisissant l'extrémité, la base retombant dans le dos jusqu'au niveau de la ceinture. Ce sont visiblement de petites défenses, à courbure accentuée, ayant appartenu à des éléphants de très petite taille, probablement (la question est à étudier) une variété issue des éléphants nains des îles et rivages méditerranéens révélés par la paléontologie. Cet éléphant figure sur l'obélisque de Salmanazar et il accompagne des Syriens dans les représentations du tombeau de Rekhmara.

Maurice Dunand.

Ugo Monneret de Villard. — **Storia della Nubia christiana** (*Orient. Christ. Analecta*, 118). Un vol. in-8° de 250 pages, avec dix croquis cartographiques. Rome, Pont. Instit. Orient. Studiorum, 1938.

La fine et délicate modestie de M. Ugo Monneret de Villard a fait du tort à l'œuvre remarquable qu'il a poursuivie, six années durant, en Nubie et au Soudan. La surélévation du plan d'eau imposée au bassin supérieur du Nil a entraîné la submersion de toute une contrée qui eut son heure florissante. M. Monneret de Villard fut chargé auparavant de la prospecter et mit ainsi au jour tout un matériel archéologique allant de la fin du royaume méroïque jusqu'à l'occupation musulmane. Plus d'une centaine de monuments nouveaux ont été relevés par lui. Deux volumes ont déjà paru sous le titre : *La Nubia mediævale;* deux autres sont en préparation. Amené à examiner toutes les sources de son sujet et à reprendre les problèmes que soulève l'histoire de la Nubie à l'époque chrétienne, le savant archéologue offre aujourd'hui le résultat de ses recherches historiques.

Sous Auguste, le gouverneur G. Petronius remonte le Nil jusqu'à Napata qu'il détruit, puis, s'en retournant, il installe une garnison à Primis, qui fixe pour un temps la frontière. L'inscription d'Ancyre relate le fait : *ad oppidum Nabata perventum est, cui proxima est Meroe.* Comme 270 kilomètres séparent les deux cités, il y a là une erreur que relève M. M. de V. en concluant que l'expédition d'Éthiopie fut un insuccès, moins grand à la vérité que l'expédition contemporaine d'Arabie. Pétrone ne rapporta même pas toutes les statues d'Auguste que les Nubiens avaient enlevées de Philae, puisque M. Garstang a retrouvé à Meroe une grande tête de bronze provenant certainement de ce rapt.

Après avoir écarté les Blemmyes de la vallée du Nil, l'action des empereurs de Byzance se fait sentir plus activement. Vers 540 le culte d'Isis à Philae est suspendu et le temple fermé. Le roi des Nobades se convertit au christianisme. Dès 580 toute la Nubie a suivi le mouvement; mais, bientôt, il lui faudra lutter contre l'Islam. Le royaume nubien disparaît définitivement en 1323.

R. D.

Tovia Ashkenazi. — **Tribus semi-nomades de la Palestine du nord**. (Études d'ethnographie, de sociologie et d'ethnologie, t. II). In-8° de XIV et 286 pages avec 6 pl. hors texte et une carte ethnographique. Paris, Paul Geuthner, 1938.

Cet ouvrage se distingue par une étude très complète des Bédouins de la Palestine et donne toute satisfaction du point de vue statistique. En ce qui concerne les us et coutumes, les observations de l'auteur auraient gagné à être précisées par la comparaison avec des termes et des faits connus. Parfois, on se demande si l'enquêteur se rend compte de la nature des problèmes qui se posent et de leur complexité. Pour prendre un exemple, sa description (p. 70 et suiv.) des soins donnés au nouveau-né laisse incertaine la question de savoir si les

Bédouins palestiniens pratiquent ou non la *'aqîqa*. Les arrangements préludant au mariage sont présentés avec imprécision et le terme de « dot » est employé dans un sens inhabituel.

On passe un peu rapidement sur les traditions cultuelles qu'on classe comme « superstitions ». On aurait pu développer la matière ainsi que l'atteste certain récit (p. 60-61) où le père est sur le point de sacrifier le plus cher de ses propres enfants pour « contraindre » ses hôtes.

M. Ashkenazi a justement relevé que les Bédouins de Palestine tendent vers la vie sédentaire et c'est pourquoi ils les dénomme semi-nomades. Peu à peu, en effet, ils se construisent des maisons de pierre, vont jusqu'à vendre leurs troupeaux, ce qui, du même coup, supprime la transhumance. En échange, ils achètent et soignent des vaches dont ils vendent le laitage aux villages avoisinants. D'autres se font embaucher comme ouvriers. Devenu *fellah* l'ancien Bédouin ne se distingue plus que par la survivance de certaines coutumes et traditions.

Il eût fallu noter combien ce fait est général, car il se perpétue depuis la plus haute époque. En effet, ce processus est celui que suivirent les Phéniciens, les Israélites, les Nabatéens, les Ituréens, d'autres encore. Généralement l'historien ne retient cette pénétration du nomade dans le pays sédentaire que lorsqu'elle s'accompagne d'une poussée violente comme celle des premiers temps de l'Islam; mais non moins importante est la pénétration lente et continue avec assimilation aux sédentaires.

R. D.

PÉRIODIQUES ET DIVERS

Dans le tome II (p. 83-125) de la *Storia delle Religioni*, dirigée par P. T. Venturi, M. Giuseppe Furlani a décrit *La Religione dei Cananei et degli Aramei*. Son exposé est divisé en trois parties : religion des Cananéens, religion des Phéniciens, religion des Araméens (Syriens, Palmyréniens, Nabatéens). On ne voit pas pourquoi le savant auteur différencie Cananéens et Phéniciens, d'autant plus qu'il reconnaît (p. 99) que la civilisation phénicienne du IIe millénaire est fondamentalement cananéenne. Et p. 102 : « On peut dire que le caractère des dieux phéniciens ne se différencie en rien des divinités cananéennes. » P. 117 : mêmes sacrifices. M. Furlani insiste justement sur la ferveur religieuse des Phéniciens. L'intensité de la vie religieuse leur est, d'ailleurs, commune avec tous les peuples sémitiques. Les mythes phéniciens sont exposés d'après les tablettes de Ras Shamra.

Nous ne voyons pas que l'introduction des Araméens en Syrie ait apporté de grands changements dans les divinités du pays et il n'y a aucune raison de reconnaître de véritables divinités araméennes dans les textes de Zendjirli ou à Hiérapolis de Syrie.

R. D.

— Dans la *Revue d'Égyptologie*, III (1938), p. 81 et suiv., M. Raymond Weill considère *L'écriture des tablettes crétoises en Syrie-Palestine, vers le milieu du XIIIe siècle*, en reprenant l'étude de la stèle de Balu'ah en Moab, actuellement conservée au musée de 'Amman. D'abord, il doute qu'il s'agisse, comme

on l'a proposé, d'un prince local en adoration devant deux divinités vêtues à l'égyptienne; il incline à admettre que le chef local rend hommage au pharaon et à la reine d'Égypte, à l'occasion de son investiture.

Mais c'est surtout l'inscription de quatre lignes très frustes qui retient l'attention du savant égyptologue. Cette écriture déclarée inconnue ne serait autre que le linéaire crétois de la classe B que sir Arthur Evans rapporte au Minoen Récent II, soit en 1450-1400 avant J.-C. La première tâche qui s'impose est d'aller vérifier au musée de 'Amman la légitimité de cette intéressante hypothèse, car les photos publiées sont insuffisantes pour nous éclairer à ce sujet. Signalons une fâcheuse coquille dans la note 1 de la page 88 : c'est à Maurice Dunand qu'elle doit se référer.

R. D.

— Dans son septième *Courrier de l'art antique* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1939, I, p. 201-234), toujours admirablement informé, M. Charles Picard fait une belle place à l'Orient. Au cours de larges rapprochements, l'arbre sacré accosté des bouquetins dressés apparaît sur une plaque de Pazarli (Phrygie) et voisine avec le palais de Mari et le lion de bronze du temple attenant à ce palais. Puis ce sont les ivoires de Megiddo, mais surtout les surprenantes découvertes de sir Aurel Stein à Shami [1] qui semblent devoir réveiller « d'éternelles controverses ». Car le savant professeur de la Sorbonne ne paraît pas enclin à suivre les Américains qui retrouvent dans les ruines de Séleucie du Tigre « les sources de l'hellénisme du Tigre ». En présence des découvertes de Shami faites « dans un temple hellénistique détruit à l'époque parthe », il serait « imprudent de parler d'art parthe ».

[1] Voir *Syria*, 1939, p. 167 (Cumont) et p. 177 (Seyrig).

Et voici que M. de Mecquenem, pour ne pas demeurer en reste avec les autres champs de fouilles de l'Iran, vient de découvrir à Suse une tête féminine de marbre.

M. Franz Cumont propose d'y reconnaître la reine Musa, une Italique envoyée à Phraate III par Auguste. En tout cas, une inscription atteste que le sculpteur était Grec [1].

Orientalistische Literaturzeitung, mai 1939. — Theodor H. Gaster, *Notes on Ras Shamra Texts*, IV, fournit, entre autres, une autre lecture de I K, 100-103 qui en écarte la mention de Terakh, de Sin et de Nikkar (Nikkal). Comptes rendus : A. M. Schneider, *Byzanz*. Vorarbeiten zur Topographie und Archäologie der Stadt (St. von Stepski). Emma Brunner-Traut, *Der Tanz im alten Ægypten* (S. Schott). De Lacy O'Leary, *The Saints of Egypt* (Walter Till : saints de l'église copte). Th. A. Busink, *De Toren van Babel* (O. E. Ravn : manuel de la question des Sikkurat babyloniennes). Ferdinand Sommer et Adam Falkenstein, *Die hethitisch-akkadische Bilingue des Ḫattušili I* (Holger Pedersen souligne l'importance de cette publication). Bruno

[1] *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1939, p. 330.

Violet, *Um die Jahrhundertwende in Damaskus* (R. Hartmann : récit du voyage au cours duquel M. Violet étudia les manuscrits de la Qoubbet el-Khazné dans la grande mosquée des Omeyyades à Damas, 1900-1901). Th. C. Vriezen, *Onderzoek naar de Paradijsvoorstelling bij de oude Semietische Volken* (L. Rost : travail approfondi sur les représentations du Paradis dans l'ancien Orient sémitique, résumé en allemand). B. Sundkler et A. Fridrichsen, *Contributions à l'Étude de la Pensée missionnaire dans le Nouveau Testament* (R. Bultmann). E. F. Gautier, *Le Passé de l'Afrique du Nord. Les siècles obscurs* (E. Pröbster). Général Andréa, *La Révolte druze et l'insurrection de Damas* (1925-1926) (W. Björkman). Alfons Gabriel, *Durch Persiens Wüsten* (H. Mortensen). Arthur Christensen, *Les types du premier homme et du premier roi dans l'histoire légendaire des Iraniens* (W. B. Henning : on n'estimera jamais trop les services que le professeur Christensen a rendus aux études sur l'Iran).

Idem, juin 1939. — A. Hermann, *Das Gespräch eines Lebensmüden mit seiner Seele* d'après A. Scharff. Paul Schnabel, *Text und Karten des Ptolemäus* (Mžik). Torczyner, Harding, Lewis et Starkey, *Lachish I : The Lakish Letters* (Kurt Galling examine particulièrement les six premières lettres). Otto Eissfeldt, *Philister und Phönizier* (J. Begrich). Lorenz Dürr, *Die Wertung des göttlichen Wortes im Alten Testament und im antiken Orient* (Hubert Junker : du rôle que le nom divin joue dans la théologie orientale, Dürr conclut que la notion du Logos dans le Nouveau Testament ne remonte pas aux notions de Philon et de la Stoa, mais à l'ancienne doctrine qui considérait le nom de Dieu comme doué de vertu créatrice. Importante contribution à l'histoire des religions). A. Latron, *La vie rurale en Syrie et au Liban* (W. Björkman : le matériel réuni est important, mais la documentation allemande n'est pas utilisée).

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

LES RÉCENTS PROGRÈS DES FOUILLES EN ANATOLIE ET EN IRAQ

I. Les trouvailles en métal. — L'industrie et le commerce du cuivre et du bronze en Anatolie pré- et protohistorique avait été l'objet d'une mise au point substantielle par M. René Dussaud en 1930 (1) : « La grande fonction des peuples occupant les régions arméniennes était d'approvisionner de cuivre, puis de fer, toute l'Asie antérieure, concurremment avec Chypre. »

A la lumière de cette observation on ne peut constater qu'avec étonnement la pauvreté en métal de la plupart des sites protohistoriques jusqu'ici explorés en Anatolie, pays en contact direct avec les deux grands centres miniers de la haute antiquité.

Le fait est démontré par l'important travail que M. Stefan Przeworski vient de consacrer à *Die Metallindustrie Anatoliens in der Zeit von 1500-700 vor Chr.* (2). Il est vrai que l'auteur n'a pas compris dans son travail les trouvailles

(1) René Dussaud, *La Lydie et ses voisins aux hautes époques*, Paris, 1930, p. 76 à 86.

(2) *Internationales Archiv für Ethnographie*, Band XXXVI, Supplément, avec 2 cartes, 8 relevés et 22 planches.

si étonnantes faites en 1935 par MM. Hamit Zubeyr Kosay et Remzi Oguz Arik à Alaca Hoyuk [1], probablement parce qu'elles sont pour la plupart antérieures à 1500 avant notre ère, limite chronologique qu'il n'a pas voulu dépasser. Quand les fouilles exhaustives se seront multipliées en Anatolie, on peut s'attendre à une récolte abondante d'objets en métal sur les sites de haute époque.

Peut-être aussi, et surtout, quand on aura dépisté les nécropoles, les sites contemporains du nouvel empire hittite et des époques plus récentes, fourniront-ils dans l'avenir de quoi enrichir les statistiques publiées par M. Przeworski. Cela paraît d'autant plus vraisemblable si l'on se souvient des nombreux inventaires ou descriptions d'objets en métal contenus dans les textes hittites qui ne sont pas encore exploités. En attendant, il faut tenir compte des résultats du travail si consciencieux de M. Przeworski, qui a pu loger sur vingt-deux planches, nullement chargées, la reproduction des trouvailles les plus représentatives actuellement connues de tous les sites anatoliens appartenant à cette longue période de 1500 à 700.

Ce qui frappe, d'autre part, quand on parcourt ces planches, c'est l'aspect généralement assez fruste des objets anatoliens en métal de cette époque. Les quelques exceptions qui se distinguent par leurs qualités artistiques ou techniques ne sont pas de style anatolien. Elles doivent être sorties des mains d'ouvriers étrangers, telles que la ceinture gravée de Boghaz Keui (pl. XI, 2), la hache d'armes et le pagne du dieu sur le relief du même site (pl. XVI, 1a-b), l'épée à poignée ouvrée [1] de la fameuse gravure rupestre de Yazili Kaïa (pl. XVI, 4), ou bien elles n'appartiennent pas du point de vue chronologique ou géographique aux objets rentrant dans le cadre de l'étude de M. Przeworski, comme la statuette du dieu assis de Boghaz Keui (pl. XV, 1) qui est bien antérieure à 1500 et la hache d'apparat de Toprakkala, région de Van (pl. XII, 2), qu'on ne classera pas parmi les bronzes anatoliens proprement dits, ayant été trouvée en dehors des limites du monde hittite.

Même si nous tenons largement compte du fait que la documentation archéologique est certainement incomplète, la pauvreté numérique et la médiocrité moyenne des bronzes d'Anatolie, du milieu du deuxième millénaire au milieu du premier environ, demandent une explication. Car, enfin, des sites aussi importants que Hissarlik, Alishar Hoyuk, Kultepe, Arslantepe (Malatya) et Boghaz Keui [2] dont l'exploration a pourtant été poussée assez loin, qu'ont-ils fourni en fait d'armes, d'outils et de parures en métal ? Quantitativement la récolte qui y a été faite est probablement inférieure à celle qu'a donné le seul site de Ras Shamra en Syrie, et

[1] R. O. Arik, *Les fouilles d'Alaca Hoyuk*, *Publications de la Société d'Histoire Turque*, Ve Série, Num. 1, Ankara, 1937. Nous reviendrons sur cet important volume.

[1] Voir à ce sujet notre démonstration dans *Ugaritica* I, p. 120 ss.

[2] Au cours de sept campagnes à Boghaz Keui (1906 à 1912) les fouilleurs allemands avaient recueilli en tout et pour tout quelques pointes de flèches et ciseaux à froid, une hache à douille et une faucille en bronze, cf. K. Bittel, *Bogazkoy, Die Kleinfunde hethitischer Zeit*, Leipzig, 1937, p. 13.

elle l'est certainement si l'on fait la comparaison qualitative.

De ce qui précède nous pouvons tirer la conclusion qu'il ne suffit pas à un pays d'être situé au voisinage immédiat de régions riches en minerais pour développer une industrie du métal. Encore faut-il qu'il ait accès à ces richesses soit par son commerce, soit par conquête ou par pression politique. D'autre part, un centre minier si riche soit-il n'en tire pas un avantage notable jusqu'au jour où il a trouvé des débouchés lucratifs qui stimulent sa production et absorbent son excédent. Les Indiens américains jouaient dédaigneusement avec les pépites d'or de leurs rivières. Il a fallu que les chercheurs d'or européens les découvrissent et les accaparassent — elles et d'autres richesses — pour que ces pays aient connu leur extraordinaire développement économique.

En ce qui concerne les mines d'Arménie et du Caucase, il reste à préciser à partir de quand elles furent exploitées sur le plan industriel et commencèrent à exporter. Pour les hautes époques la question ne me semble pas encore définitivement résolue et nous nous réservons d'y revenir ailleurs. Il est certain qu'au milieu du II^e millénaire, c'est-à-dire à partir de l'époque que l'ouvrage de M. Przeworski envisage, elles étaient en activité et elles connurent définitivement leur « boom » quand on se mit à exploiter leur richesse en fer. De son côté, Chypre, à la même époque, exportait des cargaisons de minerais cupriques et des lingots de cuivre, comme nous avons pu nous en convaincre lors de nos recherches archéologiques dans l'île et à Ras Shamra-Ugarit, le port syrien voisin où une bonne partie de la production chypriote fut débarquée.

Comme la côte anatolienne est encore plus proche de Chypre que celle de Syrie, on devrait admettre *a priori* qu'elle reçut également sa part du trafic de cuivre dont la grande île fut alors le centre. Mais il faut avouer que jusqu'ici la céramique chypriote et les autres produits de l'île qui auraient pu voyager accessoirement avec le métal et pourraient attester ainsi sa présence, comme c'est le cas à Ras Shamra par exemple, sont rares en Anatolie, sinon inexistants dans la plupart des régions y compris celles les plus proches de Chypre : la Cilicie et la Pamphylie. Du point de vue strictement archéologique, la preuve que Chypre exportait son cuivre en Anatolie fait jusqu'ici défaut. C'est évidemment une constatation négative, mais il me semble qu'elle ne doit pas être passée sous silence.

On arrive ainsi à se demander si la pauvreté en objets de métal des sites anatoliens entre 1500 et 700 avant notre ère, dans la mesure où elle n'est pas une conséquence du défaut de notre documentation, ne s'explique pas par le caractère rustique de la civilisation de ce pays montagneux au climat rude. Pendant ce temps le métal produit dans les mines de l'Arménie et de Chypre fut dirigé par le commerce vers les pays consommateurs plus riches qui étaient alors l'Iran, la Mésopotamie, la Syrie et l'Égypte. En effet, ici les trouvailles archéologiques et les textes d'origine syrienne et mitannienne sont d'accord pour confirmer la réalité du commerce du cuivre en provenance de Chypre et d'Arménie, puis du fer.

Nous l'avons déjà constaté ailleurs [1], ce n'est qu'après que les Hittites eurent soumis le Mitanni, c'est-à-dire assez tardivement, comme le montre la lettre bien connue de Hattusil III, que le commerce du métal a passé entre leurs mains. Et l'on comprend ainsi que leur « Drang » vers le Sud et Sud-Est, outre qu'il portait un coup au prestige des vieilles nations dirigeantes d'alors, devait détourner les matières premières vers le centre de l'Anatolie jusque-là mal pourvue.

Voici une des réflexions que la première consultation de l'ouvrage de M. Przeworski nous a suggérées. L'auteur nous excusera si nous ne pouvons faute de place prendre position ici à l'égard des nombreux autres problèmes qu'il traite dans sa grande étude.

Claude F. A. Schaeffer.

Les catacombes juives de Beth She'arim (Sheikh Abreiq). — Deux campagnes (1936 et 1937) ont permis de dégager une grande catacombe juive sur ce site placé à une dizaine de kilomètres de la côte de Palestine sur la route de Saint-Jean-d'Acre à Saffouriyé et Nazareth [2]. Le Talmud signale Beth She'arim comme une nécropole centrale pour les Juifs de Palestine et de la Diaspora. Et, en effet, la grande catacombe n° 1 renferme environ 400 tombes qui s'étagent de la fin du IIe siècle de notre ère au IVe siècle.

[1] *Ugaritica*, I, p. 116 ss.

[2] B. Maisler, *The Excavations at Sheikh Ibreiq*, 1936-37, Jérusalem 1938; B. Maisler et M. Schwabe, *The Excavations at Beth Shearim*, Jérusalem, Jewish Palestine explor. Soc., 1939.

La tombe affecte généralement la forme d'un *arcosolium* et sert à y déposer soit de véritables cercueils, soit des *osthotèques* ou ossuaires qui correspondent à des inhumations secondaires. Parfois on a creusé des *kokhim*. Chose curieuse, les ossuaires sont en bois comme les cercueils; une inscription grecque les qualifie de *glôssokomon*.

Les murs des chambres funéraires sont décorés de dessins gravés ou sculptés, généralement des motifs juifs : chandelier à sept branches, armoire à la Thorah — semblable à la niche dans la synagogue de Doura-Europos, — le loulab, le schofar, etc..., mais aussi des plantes, fruits, animaux, navires, même des figures humaines.

Les inscriptions sont en grec, en hébreu et en palmyrénien. Ce dernier fait vient à l'appui de l'importance de l'élément juif à Palmyre et vérifie l'influence juive qui était apparue dans certains textes palmyréniens. Un juif de Palmyre du nom de Leontius était banquier. Une épitaphe grecque donne le nom de la localité : Besara.

Dans une troisième campagne, M. Maisler a découvert sur la partie N.-E. de la colline une synagogue de plan basilical, orientée vers Jérusalem. La niche à la Thorah est contre le mur orienté vers Jérusalem, comme à Caphernaum, et le *béma* près du mur N.-O. La synagogue était florissante au IIIe siècle et fut vraisemblablement détruite au milieu du IVe siècle.

Il faut espérer que M. Maisler, à qui l'on doit ces très intéressantes découvertes, pourra continuer l'exploration systématique de ce site dont la richesse épigraphique fait un heureux contraste avec les autres sites juifs. R. D.

Céramique médiévale en Syrie. — Dans *Archaeologia*, LXXXVII (1938), de la Société des Antiquaires de Londres, et sous le titre *Medieval Finds at Al Mina in North Syria*, M. Arthur Lane, publie un important mémoire concernant la céramique et le verre en Syrie au moyen âge. Il s'agit plus spécialement des produits découverts au cours des fouilles de Sir Leonard Woolley à l'embouchure de l'Oronte. La céramique s'étend depuis le milieu du IXe siècle (céramique musulmane à lustre de Samarra) jusque vers la fin du XIIIe siècle. Ba'albeck et Hama ont fourni une abondante céramique musulmane qu'ont publiée MM. Sarre et Ingholt, mais ce matériel ne se réfère qu'aux XIVe et XVe siècles. C'est dire l'intérêt de la présente publication. En passant, l'auteur expose la question si controversée, il y a une dizaine d'années, de l'origine du lustre dans la céramique musulmane et il se rallie à la théorie de M. Kühnel. La technique de la céramique lustrée, sur fond blanc, à l'époque musulmane, s'est développée en Mésopotamie au IXe siècle sous l'influence de la fine céramique chinoise. Les représentations humaines et animales ne se rencontrent pas à Samarra; elles apparaissent après 883. Après Samarra, Baghdad a continué de fabriquer cette céramique; mais, après 970, il devint avantageux pour les potiers d'aller travailler en Égypte, auprès de la cour des Fatimides. A la chute de ces derniers, en 1170, cette industrie de luxe se transporta partie en Perse, partie à Rakka, partie en Espagne. Le plus ancien exemple daté en Perse est de 1179.

Un paragraphe particulièrement important concerne la Céramique de l'époque des Croisades, notamment du XIIIe siècle et antérieure à 1268. On signale de la céramique byzantine, mais aussi la céramique locale dont usaient les Croisés et qui s'est retrouvée identique à Athlit, au pied du Carmel : vernissée à décor incisé, influencée naturellement par les modèles byzantins et arabes. La contribution occidentale au décor se marque par des croix, des boucliers triangulaires de forme occidentale, la fleur de lys. Un fragment de plat, au Musée d'Antioche, représente un Croisé avec sa cotte de maille, brandissant une épée de la main gauche. Il est monté sur un cheval recouvert d'une riche étoffe. La technique rappelle celle de Rakka.

M. A. Lane décrit encore les verres trouvés à Al-Mina qui appartiennent à la basse époque romaine, puis à l'époque arabe principalement des IXe et Xe siècles.

R. D.

Le Prix ordinaire du Budget en 1942. — L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a fait choix pour le concours de 1942 du sujet suivant :

Établir la grammaire de la langue sémitique des tablettes de Ras Shamra gravées en cunéiformes alphabétiques.

Le concours est ouvert à tous les érudits quelle que soit leur nationalité. Aux termes du règlement, les mémoires doivent être rédigés en français ou en latin.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME VINGTIÈME

I. — Articles

II. — Comptes rendus.

~~115~~ 392

SYRIA

417 393.

TABLE DES MATIÈRES

III. — Nouvelles archéologiques.

Le Gérant : Georges Ort-Geuthner.

8687-40. — Imprimé par Arrault et C^ie^ à Tours (France).


CENTRAL ARCHAEOLOGICAL
(New Delhi)
LIBRARY



